



Comment va la vie ?

MESURER LE BIEN-ÊTRE



OECD
Better Life
Initiative

Comment va la vie ?

MESURER LE BIEN-ÊTRE



Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE (2011), *Comment va la vie ? : Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE.

<http://dx.doi.org/10.1787/9789264121195-fr>

ISBN 978-92-64-12118-8 (imprimé)

ISBN 978-92-64-12119-5 (PDF)

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : www.oecd.org/editions/corrigenda.

© OCDE 2011

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

Avant-propos

Cette année est très particulière pour l'OCDE puisque nous célébrons notre 50^{ème} anniversaire. L'arrivée à la cinquantaine marque un moment important dans la vie de tout un chacun : c'est le moment de dresser le bilan de nos réalisations, de tirer les enseignements de nos échecs et d'envisager les prochaines étapes. Réfléchir à l'avenir est d'autant plus important que nous sommes toujours pris dans le sillage de la crise la plus dévastatrice que l'économie internationale ait traversée depuis la seconde guerre mondiale. Une reprise hésitante, un chômage élevé, une volatilité sans précédent des marchés financiers et des niveaux d'endettement publics jamais vus auparavant, nous imposent de mieux réfléchir à la définition des réponses politiques nécessaires dans le long terme.

Dans ce contexte difficile, nous nous engageons plus que jamais à respecter notre mission fondatrice qui consiste à favoriser la prospérité économique et à améliorer les perspectives de développement et le bien-être de nos citoyens. Cela signifie que l'individu doit être mis au cœur des politiques économiques, sociales et environnementales. En bref : des *politiques meilleures pour une meilleure vie*.

De meilleures politiques doivent être fondées sur des preuves solides et sur une perspective plus large: non seulement sur le revenu et la situation financière des personnes, mais aussi sur leur santé, sur leurs compétences, sur la qualité de l'environnement, l'endroit dans lequel elles vivent et travaillent, et leur satisfaction individuelle globale. Non seulement sur la quantité totale de biens et de services produits mais aussi sur l'équité et les conditions d'existence de ceux qui sont au bas de l'échelle. Non seulement sur les conditions présentes dans nos pays mais aussi sur celles qui prévalent dans les autres régions du monde et celles qui pourraient s'imposer dans l'avenir. En résumé, nous devons nous concentrer sur le bien-être et le progrès.

C'est dans cet esprit que nous avons lancé notre *Initiative Vie meilleure* dont le rapport *Comment va la vie ?* constitue un élément essentiel. *Comment va la vie ?* représente l'une des premières tentatives faite au niveau international de présenter un ensemble d'indicateurs comparables et détaillés relatifs au bien-être pour les économies avancées et émergentes. Ces indicateurs sont utilisés dans notre indice *Your Better Life index*, notre nouvel outil interactif en ligne qui permet aux utilisateurs de choisir les coefficients de pondération qu'ils souhaitent appliquer à divers aspects de la vie en fonction de leurs préférences personnelles de façon à comparer le bien-être dans les différents pays.

Fort d'une expérience de près de dix ans à la tête de la réflexion internationale sur les meilleures façons de mesurer le progrès, nous avons identifié des thèmes clés qui sont essentiels au bien-être en termes de conditions de vie matérielles (revenus, emplois, logement) et de qualité de vie (santé, équilibre vie professionnelle-vie privée, éducation, liens sociaux, engagement civique et gouvernance, environnement, sécurité des personnes, bien-être subjectif). Chaque thème est illustré à partir d'indicateurs spécifiques. Par exemple, le thème équilibre vie professionnelle-vie privée est basé sur trois indicateurs: le nombre d'personnes travaillant régulièrement de longues heures, le pourcentage de mères avec un enfant en âge scolaire ayant un emploi et le temps que chaque personne consacre aux loisirs et aux occupations personnelles.

Nous publions le présent rapport à l'occasion d'une conférence internationale, organisée conjointement avec le Gouvernement français pour célébrer les deux années d'existence du rapport de la *Commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social*,

mise en place par le Président français Nicolas Sarkozy et conduite par Joseph Stiglitz, Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi. Les travaux de la Commission ont eu une influence décisive sur le chemin que nous avons choisi pour mesurer le progrès et sur le lancement d'une série d'initiatives de par le monde visant à établir de meilleurs indicateurs de la vie des gens. L'OCDE continuera à jouer un rôle central pour promouvoir l'agenda de la mesure du bien-être et du progrès. Cela inclut des travaux de recherche et d'analyse ainsi que l'organisation de conférences à haut niveau telles que le 4^{ème} Forum mondial de l'OCDE consacré aux « Statistiques, connaissances et politiques », qui se tiendra à New Delhi, en Inde, à l'automne 2012.

Établir de meilleurs indicateurs n'est pas une fin en soit mais un moyen de renforcer les politiques qui sont de nature à améliorer la vie des populations. Les statistiques sur les aspects cruciaux de la vie des gens sont importantes car ce que nous mesurons façonne les objectifs que nous cherchons collectivement à atteindre. Cependant, il va de soi que les statistiques ne suffisent pas. Il faut en même temps bien comprendre et analyser la façon dont les résultats mesurés par ces indicateurs répondent aux interventions des pouvoirs publics. C'est la raison pour laquelle le débat sur la mesure du progrès social et du bien-être doit toucher une audience plus ample. J'espère que cette publication encouragera un débat plus large parmi les responsables gouvernementaux et le grand public sur ces sujets essentiels. Pour de meilleures politiques, nous avons besoin d'un éventail plus large et plus inclusif englobant de mesures plus performantes.



Angel Gurría

Remerciements

Ce rapport est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions exprimées et les arguments employés dans ce document ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de l'Organisation ou des gouvernements de ses pays membres.

La rapport a été préparé par l'unité sur le Bien-être de la Direction des statistiques de l'OCDE : Carlotta Balestra (chapitres 10 et 11), Romina Boarini (chapitres 1 et 7), Michael de Looper et Gaetan Lafortune (chapitre 5), Fabiola Riccardini (chapitre 3), Nicolas Ruiz (chapitre 2), Katherine Scrivens (chapitres 6 et 8), Conal Smith (chapitre 12), Joyce Sultan (chapitres 4 et 9), sous la supervision de Romina Boarini, Marco Mira d'Ercole et Martine Durand. L'assistance statistique a été fournie par Elena Tosetto. L'assistance éditoriale a été fournie par Germán Morales, Susannah Nash, Ingrid Herrbach et Sonia Primot. Ce rapport a bénéficié des contributions et commentaires du personnel des autres directions de l'OCDE ainsi que des délégués nationaux du Comité de l'OCDE des statistiques.

Table des matières

Avant-propos	3
Remerciements	5
Guide du lecteur	11
Chapitre 1. Synthèse	13
Introduction: à la recherche d'une vie meilleure	14
Les origines : le PIB et au-delà	16
Un cadre pour la mesure du bien-être et du progrès.....	18
Comment mesurer le bien-être	22
Principales conclusions	24
Le bien-être dans les différents groupes de population.....	29
Des politiques meilleures pour une vie meilleure : en quoi l'amélioration des mesures du bien-être peut-elle étayer l'élaboration de l'action publique ?	30
Le futur programme statistique.....	31
Conclusion	33
Notes.....	33
Références.....	35
Annexe 1.A. Corrélations entre les indicateurs de bien-être	36
Chapitre 2. Revenu et patrimoine	39
En quoi le revenu et le patrimoine sont-ils importants pour le bien-être?	40
La mesure du revenu et du patrimoine des ménages.....	40
Indicateurs sélectionnés	41
Tendances moyennes	43
Inégalités.....	52
Travail statistique à accomplir.....	57
Conclusion	58
Notes.....	59
Références.....	60
Chapitre 3 Emplois et les salaires	61
En quoi les emplois et les salaires sont-ils importants pour le bien-être ?.....	62
La mesure des emplois et des salaires	63
Indicateurs sélectionnés	64
Tendances moyennes	69
Inégalités.....	77
Travail statistique à accomplir.....	82
Conclusion	84
Notes.....	84
Références.....	85

Chapitre 4. Conditions de logement	87
En quoi les conditions de logement sont-elles importantes pour le bien-être?	88
La mesure des conditions de logement.....	89
Indicateurs sélectionnés	90
Tendances moyennes	93
Inégalités.....	100
Travail statistique à accomplir.....	106
Conclusion	107
Notes.....	107
Références.....	108
 Chapitre 5 État de santé	111
En quoi l'état de santé est-il important pour le bien-être?	112
La mesure de l'état de santé.....	112
Indicateurs sélectionnés	114
Tendances moyennes	117
Inégalités.....	125
Travail statistique à accomplir.....	127
Conclusion	130
Notes.....	131
Références.....	131
 Chapitre 6 Équilibre vie professionnelle-vie privée	133
En quoi l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée est-il important pour le bien-être?	134
La mesure de l'équilibre vie professionnelle-vie privée.....	134
Indicateurs sélectionnés	135
Tendances moyennes	139
Inégalités.....	149
Travail statistique à accomplir.....	153
Conclusion	154
Notes.....	154
Références.....	155
 Chapitre 7 Éducation et compétences	157
En quoi l'éducation et les compétences sont-elles importantes pour le bien-être?	158
La mesure de l'éducation et des compétences.....	159
Indicateurs sélectionnés	161
Tendances moyennes	164
Inégalités.....	172
Travail statistique à accomplir.....	176
Conclusion	180
Notes.....	180
Références.....	181

Chapitre 8 Liens sociaux	185
En quoi les liens sociaux sont-ils importants pour le bien-être?	186
La mesure des liens sociaux	186
Indicateurs sélectionnés	188
Tendances moyennes	190
Inégalités.....	196
Travail statistique à accomplir.....	200
Conclusion	201
Notes.....	201
Références.....	201
Chapitre 9 Engagement civique et gouvernance	205
En quoi l'engagement civique et la gouvernance sont-ils importants pour le bien-être?	206
La mesure de l'engagement civique et de la gouvernance.....	207
Indicateurs sélectionnés	208
Tendances moyennes	214
Inégalités.....	220
Travail statistique à accomplir.....	223
Conclusion	225
Annexe 9.A. Procédures formelles et ouvertes de consultation	226
Notes.....	227
Références.....	230
Chapitre 10 Qualité de l'environnement	233
En quoi la qualité de l'environnement est-elle importante pour le bien-être?	234
La mesure de la qualité de l'environnement.....	234
Indicateurs sélectionnés	235
Tendances moyennes	238
Inégalités.....	249
Travail statistique à accomplir.....	252
Conclusion	254
Notes.....	254
Références.....	255
Annexe 10.A. Mesure de la soutenabilité environnementale	258
Chapitre 11 Sécurité des personnes	265
En quoi la sécurité des personnes est-elle importante pour le bien-être?	266
La mesure de la sécurité des personnes.....	267
Indicateurs sélectionnés	268
Tendances moyennes	272
Inégalités.....	278
Travail statistique à accomplir.....	283
Conclusion	284
Notes.....	284
Références.....	286

Chapitre 12 Le bien-être subjectif	291
En quoi le bien-être subjectif est-il important?	292
La mesure du bien-être subjectif	293
Indicateurs sélectionnés	294
Tendances moyennes	296
Inégalités.....	300
Travail statistique à accomplir.....	306
Conclusion	307
Notes.....	307
Références.....	308

Ce livre contient des...



StatLinks

**Accédez aux fichiers Excel®
à partir des livres imprimés !**

En bas à droite des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*.
Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>.
Si vous lisez la version PDF de l'ouvrage, et que votre ordinateur est connecté à Internet, il vous suffit de cliquer sur le lien.
Les *StatLinks* sont de plus en plus répandus dans les publications de l'OCDE.

Guide du lecteur

Conventions

- Les valeurs indiquées pour l'OCDE et l'OCDE UE sont les moyennes simples des valeurs mesurées dans les zones correspondantes.
- La période à laquelle se rapportent les données présentées dans les graphiques est indiquée dans la légende de chacun d'entre eux. La mention « XXXX ou dernière année disponible » (où XXXX est une année ou une période) signifie que les données d'années plus récentes n'ont pas été prises en compte.
- Chaque indicateur est identifié à l'aide d'un code de deux lettres (pouvant être en majuscule ou minuscule) et d'un chiffre (pouvant être romain ou arabe). Ces deux lettres font référence au terme anglais désignant la dimension étudiée au sein du chapitre (par exemple, dans le chapitre Revenu et Patrimoine, IW est l'acronyme d'Income and Wealth). Le chiffre fait quant à lui, référence à l'ordre dans lequel les indicateurs sont présentés (par exemple I ou 1 pour le premier indicateur, II ou 2 pour le deuxième). Les indicateurs peuvent être des indicateurs principaux (désignés par des majuscules et un chiffre romain, par exemple le premier indicateur du chapitre Revenu et Patrimoine est IW 1) ou bien des indicateurs secondaires (en minuscules et suivis d'un chiffre arabe, par exemple iw 1 désigne le premier indicateur secondaires du chapitre Revenu et Patrimoine).

Les codes ISO sont utilisés dans tous les graphiques

ARG	Argentine	FRA	France	NOR	Norvège
AUS	Australie	GBR	Royaume-Uni	NZL	Nouvelle Zélande
AUT	Autriche	GRC	Grèce	OECD	Moyenne des pays membres de l'OCDE
BEL	Belgique	HUN	Hongrie	OECD EU	Moyenne des pays membres de l'OCDE et de l'Union Européenne
BRA	Brésil	IDN	Indonésie	POL	Pologne
CAN	Canada	IND	Inde	PRT	Portugal
CHE	Suisse	IRL	Irlande	RUS	Fédération de Russie
CHL	Chili	ISL	Islande	SAU	Arabie saoudite
CHN	Chine	ISR	Israël	SVK	République slovaque
CZE	République tchèque	ITA	Italie	SVN	Slovénie
DEU	Allemagne	JPN	Japon	SWE	Suède
DNK	Danemark	KOR	Corée	TUR	Turquie
ESP	Espagne	LUX	Luxembourg	USA	États-Unis
EST	Estonie	MEX	Mexique	ZAF	Afrique du Sud
FIN	Finlande	NLD	Pays-Bas		

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre ne préjugent en rien du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Statistiques pour Israël

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Chapitre 1

Synthèse

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre ne préjugent en rien du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Introduction: à la recherche d'une vie meilleure

Tout le monde aspire à une vie meilleure. Mais qu'entend-on exactement par « vivre bien » (ou vivre mieux) ? Depuis quelques années, l'idée que les statistiques macroéconomiques traditionnelles comme le PIB, utilisé depuis longtemps comme mesure indirecte du bien-être, ne rendent pas réellement compte de nos conditions de vie actuelles et futures fait son chemin. La crise financière et économique qui est en cours a renforcé cette perception: désormais, il est largement admis que les données relatives au PIB, ne livrent qu'une vue partielle des nombreux éléments qui comptent dans la vie des gens. Les besoins, les préoccupations et les aspirations des individus concernant la durabilité de nos sociétés doivent être au cœur de l'action politique même lors de périodes de difficultés économiques où le retour à la croissance est nécessaire à la réalisation des résultats inhérents au bien-être, comme le fait d'avoir un bon emploi ou encore l'accès à un logement abordable.

L'OCDE travaille depuis longtemps sur les indicateurs sociaux et la qualité de la vie¹. Plus récemment, elle a été à la pointe de la réflexion internationale sur la mesure du bien-être et du progrès des sociétés. Elle a organisé son premier Forum mondial consacré aux 'Statistiques, connaissances et politiques' à Palerme en 2004, et deux nouvelles éditions de ce forum ont ensuite eu lieu, le premier à Istanbul en 2007 (où a été lancé le Projet mondial « Mesurer le progrès des sociétés »), et le second à Busan en 2009. Grâce à ces efforts et à d'autres initiatives entreprises au sein de la communauté internationale (encadré 1.1), la mesure du bien-être et du progrès est une question qui figure désormais au premier rang des priorités nationales et internationales dans le domaine des statistiques et sur le plan politique.

Ces initiatives ont en commun plusieurs grands objectifs. Plus précisément, elles visent à :

- Faire participer les citoyens au débat sur la nature du progrès auquel la collectivité devrait aspirer.
- Définir une série d'indicateurs qui rendent mieux compte de l'évolution positive ou négative des conditions de vie.
- Réfléchir à la façon dont on pourrait utiliser de meilleures mesures du bien-être et du progrès pour étayer l'action des pouvoirs publics.
- Comprendre quels sont les facteurs déterminants du bien-être afin d'identifier l'ensemble des politiques à mettre en œuvre pour l'améliorer.

A l'occasion de son 50^e anniversaire, placé sous le thème « Des politiques meilleures pour une vie meilleure », l'OCDE a lancé l'Initiative « Vivre mieux » (encadré 1.2). Dans ce cadre, le projet *Comment va la vie ?* apporte une réponse concrète à quelques-unes des questions évoquées ci-dessus. Après une dizaine d'années de travaux sur le progrès, il s'agit de la première tentative à l'échelle internationale pour dépasser le stade des concepts et présenter une batterie d'indicateurs comparables du bien-être pour tous les pays de l'OCDE et, dans la mesure du possible, pour les autres grandes économies. Ces indicateurs en sont encore à un stade préliminaire ; ils seront améliorés au fil des ans, une fois qu'un certain nombre de travaux méthodologiques en cours à l'OCDE et ailleurs produiront leurs résultats et permettront d'affiner les mesures. Ce travail n'en revêt pas moins une importance décisive en fournissant pour la première fois un large éventail de données internationales sur divers aspects du bien-être. Son but est de répondre aux besoins des

citoyens qui souhaitent être mieux informés et de donner aux responsables politiques les moyens de se faire une représentation plus précise de la société.

Ce chapitre présente une synthèse de l'ensemble du rapport. Après avoir rappelé les principales raisons pour lesquelles on a voulu « aller au-delà du PIB », il décrit dans les grandes lignes le cadre retenu ici pour la mesure du bien-être et explique comment passer concrètement de ce cadre aux indicateurs et aux données. Le chapitre résume ensuite les principales conclusions du rapport, en partant des modèles de bien-être moyens dans les pays analysés pour décrire ensuite la façon dont le bien-être varie au sein de la population. Enfin, ce chapitre décrit la contribution que des mesures plus précises du bien-être pourraient apporter à l'action publique avant de définir le programme statistique à mettre en œuvre pour améliorer les indicateurs actuels du bien-être.

Encadré 1.1. **Mesure du bien-être: principales initiatives nationales et internationales**

Aujourd'hui, « la mesure du bien-être » est une question qui figure au premier plan des priorités nationales et internationales dans le domaine des statistiques et sur le plan politique :

- La mesure du bien-être est l'une des grandes priorités des travaux actuels et futurs de l'OCDE, conformément à l'objectif qu'elle poursuit depuis sa création et qui est de promouvoir des politiques visant à atteindre le niveau de vie le plus élevé dans le monde entier.
- En 2008, le président français Nicolas Sarkozy a créé la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, présidée et coordonnée par Joseph Stiglitz, Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi. En septembre 2009, cette commission a publié un rapport dans lequel elle présente une trentaine de recommandations sur les améliorations à apporter aux systèmes de mesure du bien-être et du progrès (Stiglitz *et al.*, 2009). Bon nombre de ces recommandations trouvent un écho dans le présent rapport.
- À l'échelon européen, en septembre 2009, la Commission européenne a publié une communication intitulée « Le PIB et au-delà » dans laquelle elle propose une série d'actions pour mieux mesurer le progrès (CE, 2009). Certains des thèmes abordés dans ce document ont trouvé un prolongement dans les cinq grands objectifs (assortis d'indicateurs) qui doivent guider les politiques de l'Union européenne dans le cadre de la stratégie Europe 2020. À l'appui de ces initiatives, l'office statistique de l'Union européenne (Eurostat) et l'Institut national français de la statistique et des études économiques (INSEE) ont mis en place un parrainage dont le but est de faire des recommandations, sur la base du rapport Stiglitz, pour le Système statistique européen. L'OCDE participe à ce parrainage.
- La Commission économique des Nations unies pour l'Europe, en collaboration avec l'OCDE et Eurostat, mène des travaux sur la mesure du développement durable en vue de mettre au point de meilleurs indicateurs du bien-être humain et de la durabilité.
- Plusieurs pays ont lancé une réflexion autour de la question du bien-être et du progrès sous la forme de consultations publiques nationales (Australie, Royaume-Uni), de commissions parlementaires (Allemagne, Norvège), de tables rondes à l'échelle nationale (Espagne, Italie, Slovaquie), de projets d'intégration et de diffusion des statistiques sur la situation économique, sociale et environnementale des entités territoriales (États-Unis), de rapports statistiques thématiques (Australie, Autriche, Irlande) et d'autres initiatives (Corée, France, Japon, Luxembourg, Suisse et Chine).

Encadré 1.2. L'initiative « Vivre mieux » de l'OCDE

L'Initiative « *Vivre mieux* » de l'OCDE combine plusieurs travaux de l'OCDE sur les thèmes du bien-être, dont ce rapport *Comment va la vie ?*, le Compendium d'Indicateurs du bien-être (OCDE, 2011a) qui a été lancé lors des célébrations du 50ème anniversaire de l'OCDE en mai 2011, et l'outil interactif en ligne « *Your Better Life Index* » (www.oecdbetterlifeindex.org). Le Compendium (OCDE, 2011a) lancé lors des célébrations du 50ème anniversaire constitue une version préliminaire synthétique des indicateurs étudiés dans *Comment va la vie ?*. Tous les indicateurs qui y sont présentés sont repris dans *Comment va la vie ?* en tant qu'indicateurs généraux. *Comment va la vie ?* prolonge l'analyse figurant dans le recueil en élargissant la batterie d'indicateurs et en étudiant la notion de bien-être au sein de la population. L'outil « *Your Better Life Index* » est destiné à tous les citoyens, ultimes bénéficiaires de la recherche sur le bien-être. Au moment où l'on s'interroge sur ce qui est le plus important pour le progrès des sociétés, il est indispensable que le public puisse faire entendre sa voix dans le débat.

Depuis sa création en 1961, l'OCDE aide les gouvernements des pays membres à mettre en œuvre des politiques efficaces et à améliorer le bien-être économique et social des nations. La santé des économies revêt une importance capitale, mais ce qui compte le plus, en fin de compte, c'est le bien-être des citoyens. Le 50ème anniversaire de l'OCDE est l'occasion de réaffirmer la détermination de l'Organisation à contribuer au bien-être des peuples grâce à « des politiques meilleures pour une vie meilleure ».

Les origines : le PIB et au-delà

Les débats visant à savoir si le PIB est un bon indicateur du bien-être ont commencé avant même la création du Système de comptabilité nationale sur lequel il repose. Aucun responsable politique n'a jamais considéré la croissance économique comme le seul et unique indicateur permettant de mesurer le bien-être. L'objectif a souvent été d'améliorer le bien-être général, actuel et futur, des citoyens en prenant en compte non pas seulement la valeur totale des biens et services produits par un pays au cours d'une année donnée, mais aussi d'autres facteurs ayant trait notamment à la redistribution et à la qualité de l'environnement. Il n'en reste pas moins que les indicateurs traditionnels de la performance économique comme le PIB sont encore largement utilisés pour mesurer indirectement le bien-être, malgré les problèmes bien connus que cet usage soulève (encadré 3.1).

De nombreuses autres approches de la mesure du bien-être ont été proposées pour essayer de pallier certaines de ces difficultés (voir à cet égard Boarini *et al.*, 2006 ; Stiglitz *et al.*, 2009 ; Fleurbaey, 2009). Toutes recommandent d'élargir la portée des mesures pour y inclure une plus grande variété de composantes du bien-être.¹ Organiser ces indicateurs à l'intérieur d'un cadre cohérent est précisément l'un des objectifs du présent rapport. Ce cadre est présenté dans la section suivante.

Encadré 1.3. Le PIB n'est pas une mesure précise du bien-être

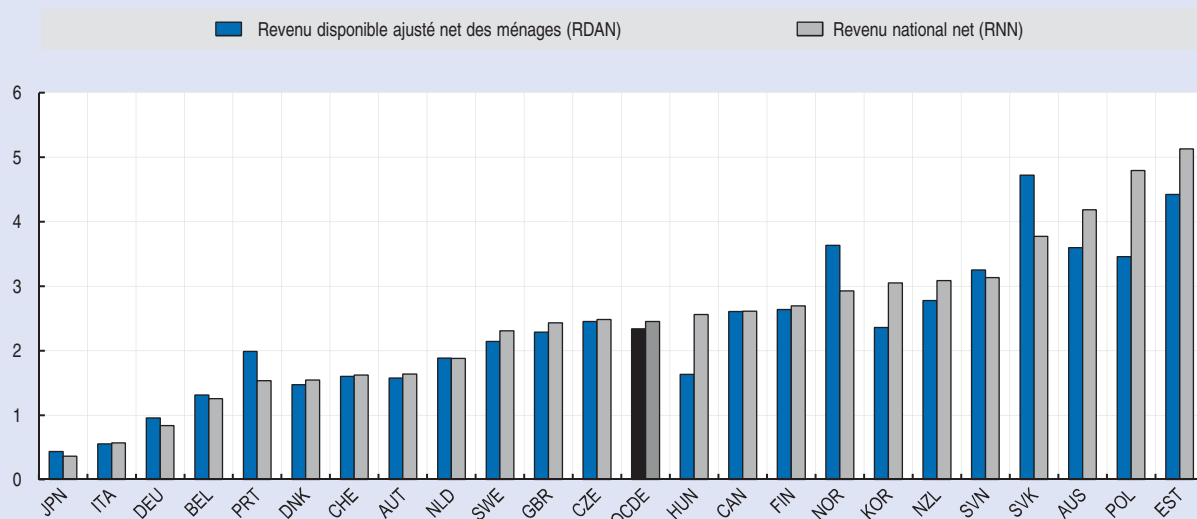
Le PIB mesure la valeur des biens et des services produits dans un pays au cours d'une période donnée. Bien que les inventeurs du PIB n'aient jamais cherché à en faire une mesure de la prospérité du corps social, nombreux ont été ceux (y compris l'OCDE) qui se sont servi du PIB comme le principal instrument permettant d'apprécier la prospérité d'une société. Toutefois, dès lors qu'il s'agit d'évaluer le bien-être des populations, le PIB présente plusieurs défauts importants :

- Comme le PIB comprend le revenu distribué aux non-résidents mais non pas le revenu que les résidents ont tiré de la production dans d'autres pays, il ne constitue pas une bonne mesure du revenu des résidents.
- Comme le PIB ne tient pas compte de l'usure des équipements au cours du processus de production, il surestime la valeur de la production qui peut être consommée au cours d'une période donnée à stock de capital inchangé.
- On peut corriger le PIB du « revenu net reçu de l'extérieur » et de l'amortissement du capital pour obtenir respectivement le revenu national brut (RNB) et le revenu national net (RNN), mais même le RNN par habitant est un indicateur imparfait des ressources économiques dont bénéficient réellement les individus et les ménages, comme en témoignent les écarts de croissance observés au fil du temps entre le RNN et le revenu disponible ajusté net des ménages (figure 1.1).
- Une autre limite importante du PIB et des autres agrégats économiques fondés sur les comptes nationaux tient au fait qu'ils ne livrent aucune information sur la façon dont les ressources économiques sont réparties entre les individus.
- De plus, le PIB ne mesure pas certains facteurs qui contribuent au revenu et au bien-être matériel des ménages, tels que la production non marchande de services domestiques – par exemple, prise en charge et éducation des enfants.
- Certaines des activités prises en compte dans le PIB correspondent en fait à une réduction du bien-être de la population (augmentation des coûts de transport du fait d'une congestion croissante et d'un allongement des trajets domicile-travail, par exemple) ou visent à remédier à certains des coûts sociaux et environnementaux liés à la production (dépenses consacrées à la lutte contre la pollution, par exemple). Ces activités « regrettables » contribuent à la croissance économique, mais manifestement pas au bien-être de la population.
- Autre point important, le PIB et la comptabilité nationale ne rendent pas compte de toute une série d'éléments essentiels pour les individus et la collectivité tels que la santé, le bonheur, la sécurité et les liens sociaux, tous aspects auxquels les gens attachent de l'importance indépendamment de l'incidence qu'ils peuvent avoir sur leurs possibilités de consommation. Tous ces facteurs ont en commun le fait qu'ils ne font pas l'objet de transactions ni d'échanges sur le marché, ce qui oblige à les évaluer au moyen de mesures non monétaires.
- Enfin, le PIB ne peut pas nous dire si le bien-être peut être préservé dans la durée car il n'intègre qu'une partie des informations sur la façon dont les différents types de capital qui alimentent le bien-être évoluent au fil du temps.

(suite de l'encadré à la page suivante)


Graphique 1.1. Revenu national net et revenu disponible ajusté net des ménages en termes réels

Croissance annuelle moyenne en pourcentage sur la période 1995-2009 ou dernière période disponible



Note: Le taux de croissance annualisé se rapporte à la période 1995-2008 pour l'Australie et la Suède ; 1995-2010 pour la Finlande, le Portugal (RDAN seulement) et la Suède ; et 1996-2008 pour le Japon. Le taux de croissance du revenu national net de la République slovaque se rapporte à la période 1995-2006.

Sources: Données de l'OCDE sur les comptes nationaux ; Statistics New Zealand.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932497869>

Un cadre pour la mesure du bien-être et du progrès

Définir le bien-être pose des problèmes car cela suppose d'étudier de nombreux aspects de la vie des gens, ainsi que de comprendre leur importance relative. Bien qu'il n'existe pas de définition unique du bien-être, de nombreux experts et simples citoyens dans le monde conviendraient normalement que le bien-être passe par la satisfaction de divers besoins humains, dont certains sont essentiels (par exemple, la santé), ainsi que par la possibilité de poursuivre ses propres objectifs, de s'épanouir et d'éprouver de la satisfaction quant à sa vie.

Comme le bien-être est un phénomène complexe et qu'un grand nombre de ses déterminants sont étroitement corrélés l'évaluation nécessite un cadre global qui permette à la fois de prendre en compte un grand nombre de composantes, et, idéalement, de déterminer comment leurs interactions influent sur la vie des gens.

Le cadre proposé dans le présent rapport pour la compréhension et la mesure du bien-être des gens s'articule autour de trois piliers : i) les conditions de vie matérielles ; ii) la qualité de la vie ; et iii) la durabilité (figure 1.2). Cette triple approche découle directement de celle proposée par Stiglitz et al., 2009, qui fait le bilan des recherches les plus récentes sur la question du bien-être, ainsi que des travaux antérieurs de l'OCDE³ et des méthodes de mesure employées à travers le monde.⁴

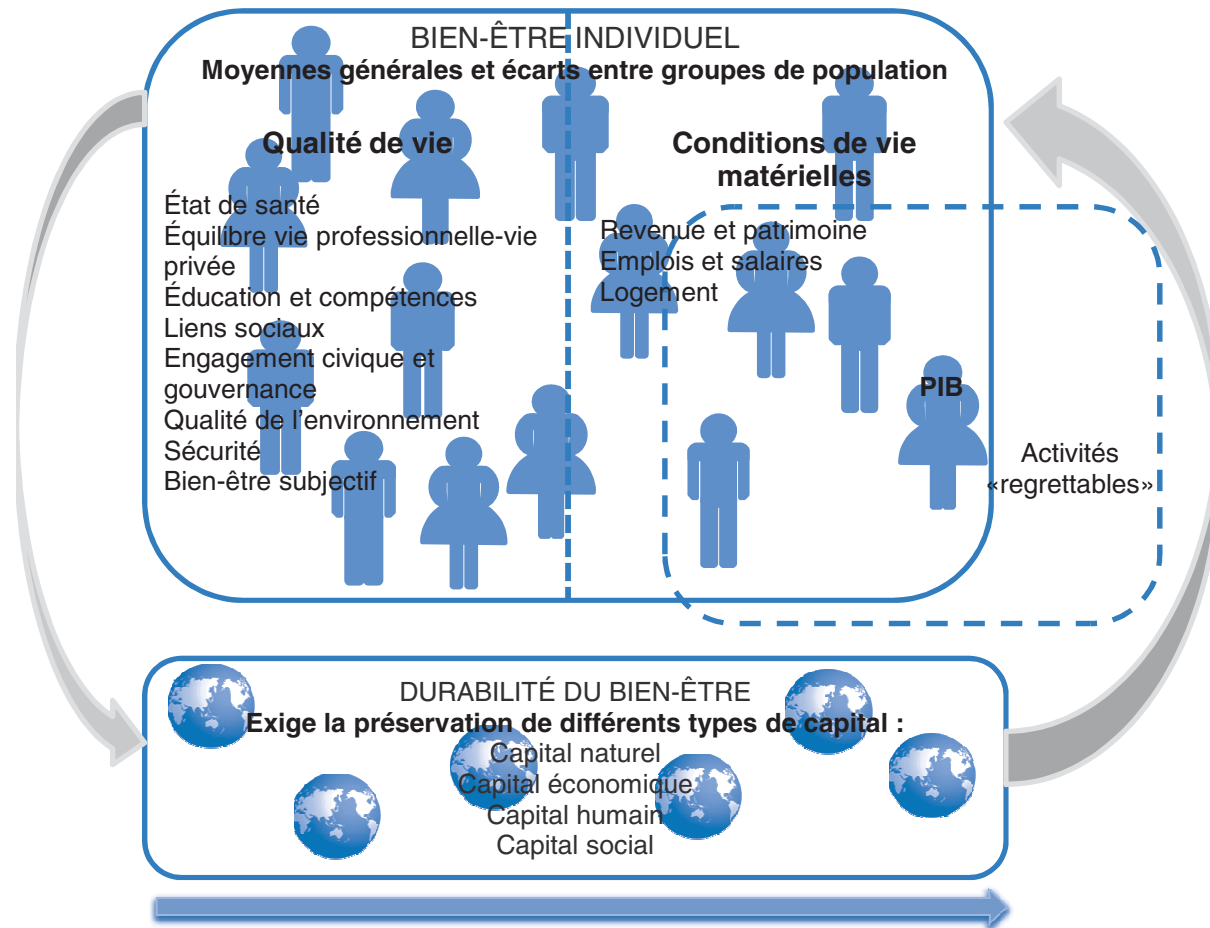
En termes d'horizon, l'approche présentée dans le graphique 1.2 opère une distinction entre le bien-être actuel et le bien-être futur, en mettant en évidence, pour le premier, un

certain nombre de dimensions ayant trait soit aux conditions de vie matérielles ou à la qualité de la vie qui sont déterminantes pour les individus et, pour le second, un certain nombre de conditions à satisfaire pour préserver le bien-être des générations futures.

En termes de *portée*, l'approche adoptée :

- met l'accent sur *les ménages et les individus*, plutôt que sur les conditions économiques générales puisque, comme on l'a vu précédemment, il peut y avoir un décalage entre la situation économique générale et les conditions de bien-être des ménages⁵. De façon générale, le rapport évalue le bien-être de la population dans son ensemble, même si, dans certains cas, il met l'accent sur des groupes de cette population qui sont plus susceptibles de devoir procéder à des arbitrages spécifiques en matière de bien-être (par exemple, le compromis entre travail et vie personnelle) ;
- se concentre sur les *résultats en matière de bien-être*, plutôt que sur les déterminants exprimés par les indicateurs de ressources et de production. Les résultats peuvent n'être qu'imparfaitement corrélés avec les ressources (par exemple, les dépenses de santé ne sont pas nécessairement un bon critère pour prédire l'état de santé d'une population si le système de soins est inefficace) ou avec la production (le nombre d'actes chirurgicaux ne renseigne pas vraiment sur l'état de santé de la population) ;
- s'intéresse à la *répartition des niveaux de bien-être* entre les individus. Ce point est particulièrement important lorsque les résultats diffèrent suivant les groupes de population et que ces différences sont corrélées dans les diverses dimensions du bien-être (par exemple, lorsque la probabilité d'avoir un faible revenu est corrélée au niveau d'instruction, à la santé, au logement, etc.) ; *Comment va la vie ?* étudie en particulier les disparités entre catégories d'âge, genres et revenus ou milieu socio-économique;
- tient compte à la fois des *aspects objectifs et subjectifs du bien-être*. Les composantes objectives sont indispensables pour évaluer les conditions de vie et la qualité de vie ; les informations concernant l'appréciation que les individus portent sur leur propre vie et le sentiment qu'ils en ont sont également importantes pour rendre compte des aspects psychologiques des différents états et actions des individus (sentiment d'insécurité, par exemple) et appréhender la relation entre les composantes objectives et subjectives du bien-être.

Graphique 1.2. Le cadre de mesure du bien-être de «Comment va la vie ?»



Source : OCDE.

En ce qui concerne le bien-être actuel, le rapport *Comment va la vie ?* retient les dimensions suivantes:⁶

- **Au titre des conditions de vie matérielles** : i) revenu et patrimoine ; ii) emploi et salaires ; et iii) conditions de logement. Le revenu et le patrimoine servent à apprécier les possibilités de consommation actuelles et futures des individus. La disponibilité et la qualité des emplois ont toutes deux une incidence sur le bien-être matériel non seulement parce qu'elles conditionnent la maîtrise des ressources, mais aussi parce que le fait d'avoir un emploi est un moyen de réaliser ses ambitions personnelles et de renforcer son estime de soi. Enfin, le logement et sa qualité répondent à des besoins élémentaires, mais sont aussi essentiels pour le sentiment de sécurité, la vie privée et l'espace personnel.
- **Au titre de la qualité de la vie** : i) état de santé ; ii) équilibre vie professionnelle-vie privée ; iii) éducation et compétences ; iv) engagement civique et gouvernance ; v) liens sociaux ; vi) qualité de l'environnement ; vii) sécurité des personnes ; et viii) bien-être subjectif.⁷ Être en bonne santé est important en soi, mais c'est aussi une condition nécessaire pour accomplir un ensemble d'activités qui ont trait au bien-être, parmi lesquelles le travail. De même, chacun aspire à être instruit, mais c'est aussi un atout formidable pour l'élévation du

niveau de vie individuel et collectif. Pouvoir concilier vie professionnelle et vie privée est important pour le bien-être de ceux qui accordent de la valeur au fait d'avoir à la fois un travail et une famille, tandis que, de manière plus générale, pouvoir consacrer du temps à des activités non rémunérées permet de rester productif et en bonne santé. L'engagement civique et la qualité de la gouvernance sont intéressants pour le bien-être dans la mesure où ils permettent de mieux maîtriser sa vie. Les liens sociaux répondent à un besoin fondamental de l'être humain, mais aident aussi à atteindre bien d'autres objectifs importants (trouver un emploi, par exemple). La qualité de l'environnement dans lequel on vit influe sur notre santé et notre capacité de mener à bien un certain nombre d'activités essentielles. De même, un environnement dans lequel on se sent en sécurité participe d'une bonne vie. Enfin, il est intéressant de connaître les appréciations des individus et leurs sentiments personnels pour savoir s'ils sont satisfaits de leur vie dans son ensemble et si cela résulte de circonstances objectives ou d'autres facteurs.⁸

La structure thématique adoptée pour la mesure du bien-être actuel, qui tient compte de nombreuses composantes, reflète à la fois les *capacités individuelles* (les conditions dans lesquelles des choix sont faits et les capacités des gens à transformer les ressources disponibles en telle ou telle fin donnée, par exemple la santé ; Sen, 1998) et les résultats matériels eux-mêmes (revenu ou consommation, par exemple). D'importantes capacités sociales ne sont pas prises en compte dans le présent rapport ou ne le sont que de façon limitée. Les éditions futures du rapport intégreront ces aspects dès lors que l'on disposera des indicateurs appropriés.

Dans l'idéal, le rapport aurait dû présenter tous les éléments disponibles sur la durabilité des conditions de vie actuelles. Toutefois, des raisons de disponibilité des données ainsi que des problèmes conceptuels non résolus (encadré 1.4) ont imposé de réduire la portée des travaux pour cette première édition du rapport, où l'on s'attachera à la question de la durabilité environnementale (à partir des indicateurs élaborés dans le cadre de la Stratégie de l'OCDE pour une croissance verte ; voir chapitre 10, Annexe A(encadré 1.4), ainsi que certains aspects de la durabilité du capital humain (voir chapitre 7, encadré 7.7). D'autres indicateurs de durabilité seront ajoutés le cas échéant de manière plus systématique aux indicateurs de base du bien-être dans les éditions futures de *Comment va la vie ?*.

Le cadre conceptuel utilisé dans ce rapport a été examiné avec des représentants à haut niveau des offices statistiques nationaux des pays de l'OCDE. On peut néanmoins l'améliorer et le développer davantage, en particulier en vue de lui conférer plus de pertinence du point de vue de l'ensemble des pays couverts par l'analyse.⁹

Encadré 1.4. **Savoir si le bien-être peut s'inscrire dans la durée**

Dans un rapport de ce type, une question essentielle consiste à savoir si le bien-être actuel peut durer. Cela renvoie à la capacité des sociétés d'obtenir une qualité de vie durable. Si l'on pouvait aujourd'hui observer les niveaux et qualité de vie futurs (ou les prévoir avec précision), la mesure de la durabilité serait conceptuellement analogue à celle du bien-être actuel. Ce n'est cependant pas le cas de la plupart des phénomènes qui nous intéressent. La mesure de la durabilité doit donc suivre une autre piste.

Selon l'approche adoptée dans ce rapport, qui est conforme à celle que suivent d'autres initiatives internationales dans ce domaine (comme le groupe de travail sur le développement durable coordonné par la Commission économique des Nations unies pour l'Europe, l'OCDE et Eurostat), mesurer la durabilité suppose d'étudier l'évolution dans le temps des différents stocks de capital (économique, environnemental, humain et social) sur lesquels reposent les diverses dimensions du bien-être, en s'intéressant plus particulièrement à la façon dont des décisions prises aujourd'hui affectent ces stocks.

Des trajectoires de développement non durables peuvent refléter une consommation actuelle excessive des ressources et des investissements inadaptés (impliquant que les stocks globaux des différents types de capital par habitant risquent de diminuer au fil du temps), de même que des déséquilibres de la composition et de la distribution de ces différents stocks. Autre distinction importante entre la mesure du bien-être immédiat et celle du bien-être futur, on s'attache dans le premier cas aux conditions des individus et des ménages, alors que dans le second, on doit étudier l'état de systèmes (économiques, sociaux et écologiques) dont font partie les individus. Mesurer la durabilité pose donc sensiblement plus de problèmes que mesurer le bien-être actuel.

Comment mesurer le bien-être

La mesure du bien-être suppose le choix d'indicateurs capables de rendre compte de manière adéquate des dimensions et des domaines décrits dans la section précédente. Un gros effort a été fait pour choisir des indicateurs *disponibles* qui soient conceptuellement robustes et adaptés pour mesurer le bien-être de la population en vue d'éclairer l'action publique. À cette fin, le rapport *Comment va la vie ?* opère une distinction entre *indicateurs principaux* considérés comme de qualité suffisante (voir plus bas) et permettant de suivre l'évolution du bien-être d'année en année et dans les différents pays et *indicateurs secondaires* utilisés pour compléter les données (par exemple, des indicateurs portant sur des aspects plus spécifiques de la dimension considérée, couvrant un moins grand nombre de pays ou fondés sur des sources jugées moins solides que celles de l'indicateur clé).

La sélection d'indicateurs présentée dans *Comment va la vie ?* repose sur un certain nombre de normes internationales en matière de mesure : i) la pertinence pour l'action publique ; ii) la qualité des sources de données ; iii) la comparabilité des concepts et des questions posées dans les enquêtes ; et iv) la fréquence de la mesure (encadré 1.5). La sélection a été faite en consultation avec des experts de l'OCDE et des instituts nationaux de statistique des pays membres. Si le choix proposé représente les meilleurs indicateurs de résultats disponibles pour les différentes dimensions du bien-être, aucun d'entre eux ne remplit tous les critères attendus d'une série d'indicateurs idéale. Il conviendra donc de considérer que les indicateurs présentés dans ce rapport en sont encore à un stade expérimental et susceptible d'évoluer. Cela implique que leur liste est appelée à être modifiée dans l'avenir, lorsque des mesures plus appropriées seront mises au point et que les pays se mettront d'accord sur des indicateurs plus aptes à restituer de manière synthétique l'état des différentes dimensions de la qualité de la vie).

Dans l'idéal, tout jeu d'indicateurs du bien-être devrait s'appuyer sur un ensemble de données harmonisées à l'échelle internationale à partir de définitions et de méthodes d'enquête communes, et être compilé dans le cadre du système statistique officiel de chaque pays membre. Même si les travaux actuels de l'OCDE visent à élaborer des lignes directrices pour la collecte de statistiques plus comparables sur certaines des dimensions du bien-être mentionnées au graphique 1.2 (patrimoine des ménages et bien-être subjectif, par exemple), pour le moment, il est encore impossible de réunir toutes les informations requises à partir des données officielles disponibles. Faute de mieux, dans les quelques cas où les données officielles existantes ne sont pas entièrement comparables entre les pays, on utilise ici des données provenant de sources non officielles (en particulier de l'enquête *Gallup World Poll*¹⁰). En dépit de leurs limites notoires en termes de taille des échantillons, de base de sondage, de mode de collecte des données, etc., ces données non officielles ont l'avantage de couvrir un grand éventail de pays et d'être recueillies sur la base d'un questionnaire harmonisé à travers le monde. Les indicateurs reposant sur des sources non officielles ont été inclus dans le rapport à titre de solution de repli, en attendant que des statistiques officielles de meilleure qualité et plus comparables deviennent disponibles dans les domaines concernés.¹¹ Les résultats obtenus à partir de ces données non officielles doivent être interprétés avec une grande prudence.

Encadré 1.5. **Le choix des indicateurs de** *Comment va la vie ?*

Le cadre décrit par le graphique 1.2 a guidé la sélection des indicateurs. Les critères ayant déterminé la sélection veulent que ces indicateurs rendent compte de la situation en termes de bien-être des individus et des ménages, mesurent les résultats en termes de bien-être, permettent une décomposition des résultats de façon à évaluer le bien-être de différents groupes de population et apprécient la distribution commune des résultats, pour savoir par exemple si une personne désavantagée au regard d'une dimension connaît aussi des résultats médiocres au regard d'une autre. Les indicateurs ont aussi été choisis de façon à répondre à des exigences statistiques classiques, à savoir :

- *Présenter une validité apparente*, c'est-à-dire l'aptitude à rendre compte de ce que l'on veut mesurer. La validité apparente est définie par rapport au concept ou à la cible que l'on cherche à mesurer, en l'occurrence les principales représentations des dimensions du bien-être qui ont une importance pour les gens, selon un large éventail de données et de pratiques.
- *Privilégier les résultats synthétiques* : c'est-à-dire les réalisations d'ordre assez général (par exemple, un « bon état de santé ») et facilement intelligibles (dénuées d'ambiguïté dans leur interprétation ou dans la signification des valeurs – bon/mauvais – ou des variations au fil du temps – positif/négatif – qui leur sont associées).
- *Être susceptibles de varier et être sensible aux interventions publiques*, ce qui est important dans l'optique d'améliorer la conception des politiques qui influent sur le bien-être et, au bout du compte, sur la vie des gens.
- *Être couramment utilisés et acceptés* en tant qu'indicateurs du bien-être dans les milieux de la recherche et des statistiques. C'est plus souvent le cas des indicateurs élaborés à partir des informations collectées dans le cadre du système statistique officiel, mais certains indicateurs tirés d'enquêtes menées par d'autres institutions remplissent aussi cette condition.
- *Permettre les comparaisons entre pays* : la comparabilité des indicateurs est assurée lorsque les concepts et les définitions sur lesquels ils reposent obéissent à des normes convenues à l'échelle internationale et que les enquêtes /instruments

permettant de recueillir les données sont conçus de manière analogue et emploient des questionnaires harmonisés. Pour que les comparaisons soient possibles, on peut aussi associer des instruments globalement comparables *ex post*; comme le fait déjà l'OCDE dans un certain nombre de domaines (par exemple pour le *Panorama de la santé*).

- *Avoir la couverture géographique la plus large possible* : cela n'est pas à proprement parler un critère de qualité mais plutôt une contrainte de travail étant donné la difficulté que représente la production de données comparables pour tous les pays de l'OCDE et les autres grandes économies.
- *Être compilé de manière récurrente*, ce qui est important pour suivre les variations du bien-être dans le temps.

Ces critères décrivent le jeu d'indicateurs « idéal » pour l'observation et le suivi du bien-être au fil du temps et dans un ensemble de pays. Dans la pratique, évidemment, il n'est pas facile de trouver des indicateurs qui répondent tous aussi bien à ces exigences, et il en sera encore ainsi pendant assez longtemps. Cela étant, c'est en appliquant ces critères qu'un choix a été fait parmi les indicateurs existants. La sélection qui en résulte est exposée dans le présent rapport, la plupart des indicateurs retenus satisfaisant aux critères. Ainsi, tous les indicateurs sont axés sur des résultats synthétiques, faciles à comprendre et à interpréter ; une majorité d'entre eux remplissent à tous égards la condition de validité apparente, et quelques autres y répondent partiellement ; la plupart des indicateurs sont sensibles aux politiques publiques et tous évoluent au fil du temps, bien qu'à des degrés divers ; la quasi-totalité des indicateurs reposent sur des définitions comparables entre pays ; enfin, tous les indicateurs sélectionnés ont une couverture géographique très large et leurs données sous-jacentes sont collectées de façon récurrente, bien que leur fréquence d'actualisation puisse varier.

Si le choix actuel d'indicateurs représente une assez bonne approximation du concept idéal, il sera néanmoins amélioré dans l'avenir, au fur et à mesure que des statistiques de meilleure qualité deviendront disponibles.

Principales conclusions

Évolutions moyennes du bien-être dans ses différentes dimensions

Les grandes évolutions qui se dégagent de l'étude sont les suivantes :

- Dans la plupart des pays de l'OCDE, les valeurs moyennes du revenu et du patrimoine des ménages ont augmenté ces quinze dernières années. Cette tendance est confirmée par les autres indicateurs des ressources matérielles dont disposent les ménages, même si on observe des écarts entre les indicateurs objectifs et les indicateurs subjectifs.
- Le taux d'emploi varie considérablement d'un pays à l'autre au sein de la zone OCDE, avec des signes de progression générale dans la plupart des économies. Le chômage de longue durée est faible dans la majorité des pays de l'OCDE, après une baisse continue depuis le milieu des années 90. L'importance à la fois du travail temporaire et du travail à temps partiel subi s'est cependant légèrement accrue ces quinze dernières années.
- Les conditions de logement sont bonnes dans la majeure partie des pays de l'OCDE, mais les coûts du logement représentent une source d'inquiétude importante pour les ménages dans de nombreux pays.

- Dans la majorité des pays de l'OCDE, l'espérance de vie est bonne et des progrès sensibles ont été accomplis dans les pays émergents pour réduire les taux de mortalité des enfants et des adultes. Toutefois, une grande partie de la population de la zone OCDE fait état de problèmes de santé chroniques et le nombre de personnes souffrant d'incapacités graves est significatif.
- La répartition des activités professionnelles et non professionnelles s'est considérablement modifiée au cours des dernières décennies, avec une augmentation globale du temps consacré aux loisirs et une diminution du temps passé à travailler. Ces tendances générales masquent toutefois le caractère de plus en plus complexe de nos vies : à l'heure actuelle, les hommes et les femmes ont un éventail d'activités de plus en plus large, au travail comme à la maison.
- Le niveau d'instruction a considérablement progressé au cours des dernières décennies, des pays convergeant vers un niveau d'instruction similaire. Toutefois, la qualité des résultats de l'enseignement, mesurés par les compétences en lecture des élèves âgés de 15 ans, varie considérablement selon les pays même si ces variations ont diminué ces dix dernières années.
- Les liens sociaux sont relativement forts dans tous les pays de l'OCDE, la majorité des individus rencontrant régulièrement des amis et/ou des membres de leur famille et déclarant avoir quelqu'un sur qui compter en cas de difficultés. En revanche, on observe des écarts plus importants entre les pays en ce qui concerne le degré de confiance interpersonnelle.
- Dans tous les pays de l'OCDE, la population a des droits politiques importants mais ne les exerce pas nécessairement. Le faible degré de confiance envers les institutions et la diminution de l'engagement civique témoignent de l'existence d'un écart croissant entre les citoyens et les élites dans leur perception du fonctionnement des systèmes démocratiques.
- Dans la plupart des pays de l'OCDE, la concentration de particules dans l'air a diminué au cours des 20 dernières années tout en restant bien supérieure aux objectifs fixés. La population des pays émergents est exposée à des concentrations de polluants bien plus élevées et vit souvent sans avoir accès aux services de base, comme des sources d'eau potable et des installations sanitaires fiables.
- Le nombre d'homicides est bas dans la plupart des pays de l'OCDE, avec des écarts importants entre les pays. Les agressions ont diminué dans la majorité des pays de la zone OCDE alors qu'elles demeurent répandues dans certains pays émergents. Dans leur grande majorité, les résidents des pays de l'OCDE indiquent se sentir en sécurité lorsqu'ils marchent seuls dans leur quartier la nuit, mais des disparités importantes existent entre les pays.
- Dans la plupart des pays, les niveaux moyens de bien-être subjectif sont élevés. Cependant, il existe des variations sensibles entre les pays de l'OCDE, certains faisant état de niveaux moyens de bien-être subjectif inférieurs à ceux observés dans un grand nombre de pays à revenu intermédiaire et de pays en développement, indépendamment de l'indicateur utilisé. Bien que l'on ne dispose que de peu d'informations sur l'évolution du bien-être subjectif dans le temps, il apparaît qu'il ait augmenté dans certains pays et stagné dans d'autres.

Regards sur le bien-être : synthèse des évolutions moyennes

Les conclusions présentées ci-dessus apportent une première réponse à la question « comment va la vie ? » concernant les différents aspects considérés dans le présent rapport. Toutefois, le bien-être est le fruit d'interactions complexes entre de multiples facteurs et dépend de l'importance relative que leur accorde chaque individu ou la société. Il est donc utile d'avoir une vision d'ensemble, ainsi que de comprendre en quoi les progrès accomplis dans divers domaines sont liés les uns aux autres.

Le tableau 1.1 fournit un panorama des résultats moyens des pays de l'OCDE en termes de bien-être, en classant les pays en fonction de leurs résultats par rapport à tous les indicateurs phares proposés dans *Comment va la vie ?*. Le tableau montre qu'aucun pays n'est systématiquement placé en tête ou en bas du classement, même si la qualité de vie est généralement plutôt bonne en Australie, au Canada, en Suède, en Nouvelle-Zélande, en Norvège et au Danemark, et qu'elle est sensiblement moins bonne en Turquie, au Mexique, au Chili, en Estonie, au Portugal et en Hongrie. Néanmoins, dans certains de ces derniers pays, la qualité de vie s'est nettement améliorée au cours de la dernière décennie, notamment au Chili et en Estonie. La plupart des pays émergents affichent des résultats relativement médiocres dans la majorité des domaines, mais il convient de noter que les données disponibles pour ces pays sont actuellement très limitées. L'un des avantages des « feux de circulation » utilisés dans le tableau 1.1 est qu'ils facilitent l'identification des domaines et dimension au regard desquels les pays doivent progresser. S'ils sont utiles pour signaler les domaines sur lesquels devra se concentrer à l'avenir l'action des pouvoirs publics, ces feux de circulation ne donnent pas d'informations sur l'impact des mesures prises sur les résultats observés. De fait, tirer des leçons d'un tel exercice nécessiterait de mettre en évidence les relations de causalité entre les mesures prises et les résultats obtenus ainsi que de comprendre l'imbrication des différentes dimensions du bien-être.

La deuxième solution pour répondre à la demande de vue précise du bien-être global dans les différents pays consiste à élaborer un indicateur composite (OCDE, 2008). Les pondérations attribuées à chacune des dimensions du bien-être varient entre les pays et les individus, ce qui a conduit l'OCDE à concevoir l'outil interactif « *Your Better Life Index* » (www.oecdbetterlifeindex.org), un indice composite interactif du bien-être qui regroupe les informations relatives aux onze dimensions du bien-être répertoriées ci-dessus, qui permet aux utilisateurs d'évaluer ces dimensions en fonction de leurs propres préférences.¹² Cet outil montre également en quoi la modification de la pondération attribuée aux différentes dimensions a une influence sur le résultat global.

À titre d'illustration, le graphique 1.3 montre les notes du « *Your Better Life Index* » que l'on obtient lorsque les mêmes pondérations sont affectées aux onze dimensions du bien-être, lorsqu'on fait de même pour les grands domaines du bien-être (c'est-à-dire les conditions de vie matérielles et la qualité de vie) et lorsque les pondérations sont fixées en fonction des propres pondérations des utilisateurs de l'indice (sur la base de quelque 4 000 choix effectués jusqu'ici par eux).¹³ Les résultats sont globalement conformes à ceux du tableau 1.1, quels que soient les coefficients de pondération utilisés. Même si la robustesse de l'indice par rapport aux coefficients de pondération tient en partie à la corrélation entre les différentes composantes du bien-être, elle tend aussi à montrer que des indices composites bien conçus sont utiles pour transmettre un message simple qui ne soit pas affecté indûment par les pondérations affectées aux diverses composantes de l'indice.¹⁴ Toutefois, les indices composites présentent des limites et ne peuvent pas servir à l'évaluation de l'action publique

Tableau 1.1. Panorama des principaux indicateurs du bien-être dans les pays de l'OCDE

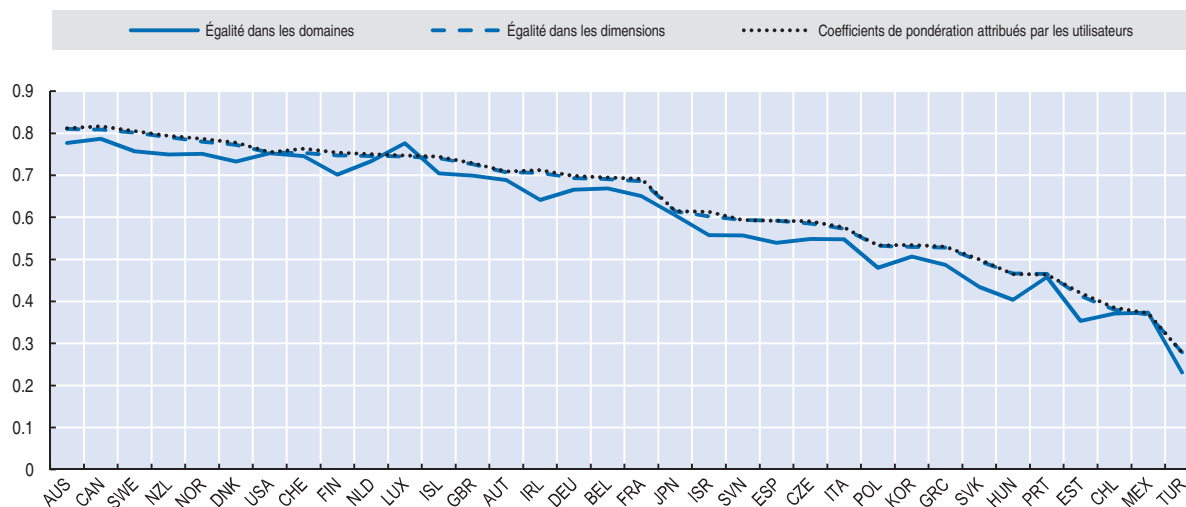
Les cercles correspondent aux pays de l'OCDE classés dans les deux déciles supérieurs, les losanges correspondent à ceux classés dans les deux déciles inférieurs et les triangles correspondent à ceux classés dans les six déciles intermédiaires

Qualité de vie																																
Conditions matérielles					Engagement civique et gouvernance																											
Revenus et patrimoine		Emplois et salaires		Logement		État de santé		Travail et vie privée		Éducation et compétences		Liens sociaux		Engagement civique et gouvernance		Qualité de l'environnement		Sécurité des personnes		Bien-être subjectif												
IV I	IW II	JE I	JE II	JE III	HG I	HG II	HS I	HS II	WLI	WL I	WL II	WL III	ES I	ES II	SC I	CG I	CG II	EQ I	PS I	PS II	SW I	SW II										
Revenu disponible	Justice net des ménages par personne	Taux d'emploi	Taux de chômage de longue durée	Gains annuels moyens des salariés	Nombre de pièces par personne	Logement doté des équipements de base	État de santé tel que communiqué par les individus	Salaires nets effectuant de très longues heures de travail	Temps alloué aux loisirs et aux occupations personnelles	Personnelles	Temps dont les enfants sont en âge d'être scolarisés	Niveau d'instruction	Compétences cognitives des élèves	Soutien d'un réseau social	Participation électorale	Consultation sur les projets de réglementation	Qualité de l'air	Homicides volontaires	Déclarations des victimes de délits	Satisfaction à l'égard de la vie	Bilan des affects											
2009	2009	2010	2010	2009	2009	2009	2008	2009	2000	2008	2008	2009	2009	2010	2007	2008	2008	2008	2008	2010	2010	2010	2010									
Australie	Autriche	Belgique	Canada	Chili	République tchèque	Danemark	Estonie	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Hongrie	Irlande	Israël	Italie	Japon	Corée	Luxembourg	Mexique	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Pologne	Portugal	République slovaque	Slovénie	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis

Notes : Dans le présent tableau, l'indicateur "Logement doté des équipements de base" fait uniquement référence aux logements sans toilettes intérieures. Source : Les calculs de l'OCDE s'appuient sur les indicateurs examinés dans la présente publication.

Cette analyse générale n'apporte pas de conclusions catégoriques quant aux mécanismes exacts qui entrent en jeu dans les bons résultats de certains pays par rapport à d'autres. Pour ce faire, il faut examiner la répartition des résultats en termes de bien-être, ainsi que leurs interactions éventuelles, au niveau individuel (par opposition au niveau national) de manière à mettre en évidence les liens de causalité entre les composantes du bien-être. En dépit de ces limites, l'analyse aboutit à deux conclusions majeures : tout d'abord, certains indicateurs et certains aspects du bien-être sont étroitement corrélés les uns aux autres (voir aussi l'Annexe 1.A1), ce qui est le signe d'une grande cohérence dans les dimensions mesurées et ensuite, l'absence de corrélation parfaite montre que pour bien comprendre le bien-être des gens, il est important d'en prendre en compte tous les aspects à la fois..

Graphique 1.3. Notes des pays selon le « Your better life index »



Note: La graphique présente les notes par pays du « Your Better Life Index » en fonction de trois coefficients de pondération distincts : « égalité dans les domaines » correspond au poids équivalent accordé aux conditions de vie matérielles et à la qualité de vie (i.e. 1/6e pour les trois dimensions qui composent les conditions de vie matérielles et 1/16e pour les huit aspects de la qualité de vie) ; « égalité dans les dimensions » correspond au poids équivalent accordé à chaque dimension (1/11e par exemple) et les « coefficients de pondération attribués par les utilisateurs » font référence à la pondération moyenne accordée par les utilisateurs de l'outil interactif « Your Better Life Index » au cours de ses deux premiers mois d'existence.

Source: Boarini R., Cohen G., Denis V. et Ruiz N. (2011), «Designing the “Your Better Life Index”: methodology and results”, Document de travail du département statistique, (à paraître), OCDE, Paris.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932497888>

Le bien-être dans les différents groupes de population

Certaines grandes conclusions de ce rapport ont trait à l'ampleur des variations des résultats en termes de bien-être au sein de la population de chaque pays. Le rapport montre que la répartition des résultats est très inégale pour toutes les dimensions analysées, même si dans certains pays les inégalités sont systématiquement plus limitées (les pays nordiques par exemple). Autre schéma commun, certains groupes de population, notamment les individus ayant un faible revenu ou un niveau d'instruction limité, sont plus particulièrement défavorisés. Les tendances observées par âge et par sexe sont en général plus complexes et plus différenciées quel que soit le domaine.

Certaines des caractéristiques précises des inégalités en termes de bien-être sont décrites ci-après :

- Par comparaison avec la moyenne de l'OCDE, l'inégalité de revenu reste forte dans quelques pays membres et dans les pays émergents et on observe une concentration croissante des revenus au sommet de l'échelle de distribution. Dans de nombreux pays de l'OCDE, le nombre de personnes dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté a augmenté.
- Il existe des disparités importantes sur le plan de la santé entre les différentes tranches de revenu, ce qui est imputable en partie au mode de vie et aux facteurs environnementaux. En outre, les femmes tendent à vivre plus longtemps que les hommes, mais elles sont également en moins bonne santé et affichent un taux d'invalidité plus élevé.
- La répartition des tâches dans la sphère familiale reste fortement sexuée : les hommes sont plus susceptibles d'effectuer davantage d'heures de travail rémunéré que les femmes, tandis que ces dernières consacrent davantage de temps aux tâches domestiques non rémunérées. Les individus au niveau d'instruction élevé sont plus susceptibles d'effectuer un nombre d'heures de travail plus important, de même que les femmes plus instruites occupent plus souvent un emploi que celles qui le sont moins. Le sentiment de manquer de temps est particulièrement fort chez les parents.
- Les personnes âgées, les plus démunis et les moins qualifiés bénéficient généralement d'un réseau de soutien social moins fort que d'autres groupes de la population. La confiance interpersonnelle augmente généralement parallèlement au niveau d'instruction, à l'âge et aux revenus, mais ce phénomène semble s'atténuer au sommet de l'échelle des âges et des revenus.
- Les pauvres, les personnes ayant un faible niveau d'instruction et les jeunes ont tendance à moins participer à la vie politique. La confiance dans le système judiciaire et dans le fonctionnement de l'administration centrale tend aussi à croître avec le niveau d'instruction et les revenus.
- Les hommes sont plus souvent victimes de délits, même si ce sont les femmes qui expriment le plus fort sentiment d'insécurité. Les populations des grandes zones urbaines ou de leurs banlieues sont plus susceptibles d'être victimes d'agressions et de craindre la criminalité. Les liens sociaux renforcent le sentiment de sécurité.
- Les jeunes, les personnes âgées et les personnes issues de milieux socioéconomiques défavorisés sont les plus vulnérables vis-à-vis de la pollution. Dans les pays de l'OCDE, les populations des grandes villes ou des banlieues se déclarent nettement moins satisfaites de leur environnement local que celles des zones rurales ou des petites agglomérations.

- Les femmes se disent un peu plus satisfaites de leur vie que les hommes, en moyenne. Il en est de même pour les individus mieux lotis et ceux qui ont une meilleure éducation. Le niveau de satisfaction est également plus élevé parmi les personnes qui ont des amis sur lesquels compter et parmi ceux qui font du bénévolat. Ceux qui se trouvent au chômage et les personnes qui ont des problèmes de santé sont en revanche moins satisfaits.

Du fait de l'existence de fortes inégalités touchant toutes les dimensions de la vie des gens, une évaluation globale des performances des pays (comme celle que présentent le tableau 1.1 et le graphique 1.3) serait sensiblement différente si elle devait prendre en compte à la fois les résultats obtenus en moyenne et les inégalités entre les pays. Il faudra entreprendre des travaux supplémentaires pour intégrer ces inégalités dans une évaluation globale de la vie des gens.¹⁵

Des politiques meilleures pour une vie meilleure : en quoi l'amélioration des mesures du bien-être peut-elle étayer l'élaboration de l'action publique ?

L'élaboration de meilleurs indicateurs du bien-être a comme objectif la définition de mesures et de politiques capables d'améliorer la vie des personnes. Si l'OCDE a développé au fil des années un précieux ensemble de recommandations visant à faire en sorte que diverses politiques contribuent au mieux à la croissance économique, les politiques qui seraient le mieux à même de contribuer au développement d'autres aspects du bien-être sont moins bien connues.

Approfondir nos connaissances à cet égard est une tâche considérable, car de nombreux facteurs influencent les indicateurs généraux du bien-être. Ainsi, dans le domaine de la santé, certains des facteurs pertinents peuvent avoir trait aux caractéristiques individuelles (des patients), d'autres aux programmes visant directement la conception et la prestation de services (comme le système de soins) et d'autres encore, qui ne sont pas pris en compte pour l'instant, se rapportent à l'environnement dans lequel vivent les individus (conditions environnementales et de travail, immigration, inégalités de revenus ou autres). Certains de ces facteurs pourraient échapper à l'intervention des pouvoirs publics, tandis que d'autres indicateurs du progrès social (indicateurs des liens sociaux ou du bien-être subjectif) pourraient s'avérer d'ordre trop général pour mettre en évidence un lien de causalité avec les interventions des pouvoirs publics dans des domaines spécifiques. Même si des indicateurs comme ceux du présent rapport conviennent mieux pour suivre l'évolution du bien-être que pour évaluer l'impact de mesures spécifiques prises par les pouvoirs publics, il n'en reste pas moins important de tenir compte de la façon dont les résultats mesurés par ces indicateurs réagissent à l'intervention des autorités¹⁶. Comme on l'a vu, la pertinence de l'action publique est l'un des critères intervenant dans le choix des indicateurs de *Comment va la vie ?*. Toutefois, il faudra approfondir l'analyse des liens entre bien-être et action publique pour affiner le choix des indicateurs sous l'angle de l'action des pouvoirs publics.

Le présent rapport n'examine pas explicitement les liens entre bien-être et action publique, même si les différents chapitres analysent certains des facteurs stratégiques dans les domaines où l'on mesure bien l'impact de l'action publique sur certaines dimensions du bien-être (éducation ou emploi par exemple). Ces données limitées devront être complétées par une analyse approfondie des déterminants du bien-être liés à l'action publique dans chaque pays et, plus particulièrement, de la cohérence des différents instruments publics et de leurs effets contradictoires ou complémentaires sur le bien-être global.

La dernière grande question concernant l'action publique consiste à savoir comment interpréter les indicateurs du bien-être et comment les utiliser par rapport aux mesures traditionnelles des performances économiques. Les indicateurs du bien-être sont censés compléter ces mesures mais ne visent pas à les supplanter. Les mesures des performances économiques sont capitales non seulement pour évaluer la santé des économies et les facteurs qui y contribuent mais aussi pour fournir des informations sur les paramètres institutionnels et politiques plus généraux qui influencent le bien-être des individus. Ceci est particulièrement vrai pour les facteurs affectant la durabilité du bien-être. Par exemple, une forte croissance de la productivité peut bénéficier directement aux citoyens en augmentant leurs revenus et indirectement en accroissant les bénéfices et les investissements. De la même manière, une compétitivité élevée des échanges peut influencer le bien-être des individus en créant des emplois et des termes de l'échange favorables qui améliorent le pouvoir d'achat. Autre exemple : les finances publiques, dont la viabilité est essentielle pour garantir l'offre de services aux citoyens et pour mettre d'autres mesures en œuvre qui ont une incidence directe sur la vie des gens. Ces considérations économiques sont essentielles lorsque l'on évalue le bien-être actuel et futur.

Le futur programme statistique

L'un des objectifs clés du présent rapport consiste à faire un point sur la qualité et l'exhaustivité des statistiques actuelles relatives au bien-être. Une évaluation de ce type est indispensable pour avancer sur le plan statistique et pour veiller à ce que les mesures du bien-être évoluent conformément aux besoins en information des responsables de l'action publique et de l'opinion publique.

Dans cette optique, chaque chapitre examine le bien-fondé des mesures existantes dans les différentes dimensions du bien-être et trace une feuille de route détaillée sur les évolutions statistiques nécessaires dans chacune de ces dimensions. L'idée générale étant que d'importants efforts restent encore à fournir pour améliorer les mesures existantes dans la plupart des dimensions du bien-être examinées dans le présent rapport. En particulier, il subsiste des écarts entre les objectifs et les concepts mesurés par les indicateurs. Autre problème particulièrement grave pour le domaine de la qualité de vie : certaines des statistiques fournies par certains offices statistiques concernés ne sont pas comparables directement entre les pays. À titre de solution de repli, le présent rapport s'est appuyé sur des statistiques de sources non officielles, en dépit de leur moindre qualité.

Parmi les priorités des travaux futurs dans ce domaine, on retiendra :

- La mise au point d'un cadre intégré permettant de mesurer au niveau microéconomique, le revenu des ménages, les dépenses de consommation et le patrimoine.
- L'introduction des disparités entre ménages présentant des caractéristiques différentes dans le cadre des comptes nationaux.
- L'amélioration des indicateurs de la qualité de l'emploi, notamment en ce qui concerne la sécurité au travail, l'éthique, les relations sur le lieu de travail ainsi que des mesures des inégalités des revenus d'activité.
- L'amélioration des indicateurs de la qualité des services de logement au-delà de l'accès aux services essentiels, des coûts et de l'accessibilité du logement.

- L'amélioration des mesures de la morbidité, en particulier de la santé mentale et de l'invalidité, parallèlement à celle des indicateurs relatifs aux facteurs de risque et aux déterminants des différents résultats en termes de santé.
- L'amélioration des mesures des compétences non cognitives, comme les compétences sociales et les compétences liées à la personnalité, ainsi que les mesures des acquis et du développement cognitif des jeunes enfants et de la population adulte.
- La production d'indicateurs mieux harmonisés et plus réguliers sur l'emploi du temps, ainsi que sur le manque de temps et les tensions correspondantes.
- L'amélioration des indicateurs des liens sociaux, du soutien du réseau social, de la confiance envers les autres et des autres dimensions du capital social.
- L'amélioration des méthodologies et concepts qui étayent les indicateurs de l'engagement civique, notamment en ce qui concerne la perception qu'ont les individus de la qualité des institutions démocratiques du pays où ils résident, afin de compléter les évaluations des spécialistes quant aux pratiques du secteur public.
- L'amélioration de la portée et la cohérence des indicateurs de la qualité de l'environnement, notamment en passant des données relatives à la concentration de divers polluants aux informations sur le nombre de personnes qui y sont exposées.
- La production de mesures mieux harmonisées et plus complètes de la sécurité des personnes et des différents types de crimes, ainsi que des violences à l'encontre des femmes et des enfants.
- La mise au point d'une batterie solide d'indicateurs comparables du bien-être subjectif sous ses différents aspects, ainsi que l'élargissement du champ couvert par ces indicateurs dans les différents pays et dans le temps.

En partenariat avec Eurostat et d'autres experts internationaux, l'OCDE a commencé à travailler sur certaines de ces questions, notamment : le cadre de référence pour la mesure du revenu, de la consommation et du patrimoine, l'intégration des disparités dans les comptes des ménages du système des comptes nationaux et la définition de principes directeurs pour la mesure du bien-être subjectif. Le parrainage Eurostat/INSEE formule également des recommandations visant à combler l'absence de statistiques dans les domaines identifiés ci-dessus pour les pays de l'Union européenne. L'OCDE est prête à aider les pays à produire des statistiques officielles sur le bien-être et le progrès et envisage de mettre en place de nouveaux groupes d'experts chargés d'élaborer des lignes directrices sur la mesure du bien-être.

Les spécialistes internationaux des statistiques doivent veiller à ce que les actions évoquées ci-dessus soient menées de manière durable et cohérente afin d'éviter les doubles emplois et de garantir la comparabilité entre les pays. Il faudra définir des priorités, également en phase avec des stratégies des pouvoirs publics nationaux qui peuvent se concentrer sur certains aspects spécifiques du bien-être et recouvrir à un ensemble plus large d'indicateurs, reflétant des spécificités et des contextes politiques et sociaux nationaux. Dans cette optique, le programme statistique décrit précédemment doit être considéré comme un cadre de travail au service des priorités et des besoins particuliers des pays. Comme la mise en œuvre de ces actions aura un coût pour les systèmes statistiques nationaux et internationaux, il faudra faire des efforts pour adapter et rationaliser les instruments existants, comme les enquêtes sociales générales qui ne recourent pas toujours à une grille d'analyse cohérente.¹⁷ Autre avantage de l'utilisation de ce type d'enquêtes, les informations qu'elles collectent

au niveau individuel sous bien des facettes de la vie des gens permettraient de mesurer dans le même temps de nombreuses dimensions du bien-être, ce qui est fondamental pour comprendre et améliorer le bien-être.

Conclusion

Même si ce rapport présente une large batterie d'indicateurs du bien-être, qui peut servir à dresser un tableau général de la vie des gens, mesurer le bien-être continue de poser des problèmes. Les travaux futurs de l'OCDE viseront à consolider ces efforts, en particulier en sélectionnant des indicateurs de meilleure qualité. Il conviendra en outre d'élargir le champ couvert par ce rapport en intégrant mieux les considérations de durabilité dans l'analyse et en s'attachant à certains groupes de la population qui ont été largement négligés dans cette première édition (les immigrés, les handicapés). Bien que les offices statistiques nationaux aient un rôle essentiel à jouer dans la mise au point d'indicateurs de meilleure qualité dans de nombreux domaines, ce rapport vise aussi à encourager un débat plus large avec les décideurs et le grand public quant à la meilleure façon de mesurer l'amélioration de la vie et d'y contribuer.

Notes

1. Les lignes directrices de l'OCDE et des Nations Unies sur les indicateurs sociaux formulées dans les années 70 ont été déterminantes pour l'élaboration de statistiques sociales harmonisées à l'échelle internationale.
2. Parmi ces propositions figurent notamment : i) étendre les agrégats de la comptabilité nationales à divers aspects qui présentent un intérêt pour les individus et la collectivité et que l'on pourrait évaluer en termes monétaires en fonction de différentes hypothèses ; ii) utiliser un large éventail d'indicateurs (monétaires et non monétaires) de façon à conjuguer les nombreuses dimensions du bien-être pour construire un tableau de bord synthétique du bien-être ; iii) agréger les divers indicateurs dans un indice composite du bien-être, après harmonisation et pondération (arbitraire) des composantes individuelles ; iv) opter pour certaines mesures synthétiques comme la satisfaction ou le bonheur dans la vie, qui sont censées refléter l'importance des différents déterminants du bien-être.
3. Voir en particulier Hall *et al.* (2010), qui proposent un cadre de mesure du progrès des sociétés. Même si les domaines couverts par Hall *et al.* sont globalement compatibles avec ceux de *Comment va la vie ?*, la principale différence est que la première publication définit un cadre conceptuel indépendamment des instruments de mesure et indicateurs concrets nécessaires à évaluer le bien-être. *Comment va la vie ?* va au-delà de ce stade conceptuel et son cadre reflète l'existence d'indicateurs, entre autres considérations.
4. Voir, par exemple, rapports de l'Australie (*Measures of Australia's Progress*), de la Finlande (*Findicator – jeu d'indicateurs du progrès social*), de l'Allemagne (rapport sur le développement durable) et de la Nouvelle-Zélande (*Measuring New Zealand's Progress Using a Sustainable Development Approach*).
5. Si les indicateurs de *Comment va la vie ?* rendent compte du bien-être des ménages et des individus, certaines des sources correspondantes ne reposent pas sur des données au niveau des individus. C'est notamment le cas des indicateurs portant sur le revenu et le patrimoine, les revenus d'activité, la gouvernance et la qualité de l'air, qui font appel soit aux agrégats de la comptabilité nationale, soit à d'autres types de données agrégées.
6. Ces dimensions sont très proches de celles proposées par la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi (hormis quelques changements dans la terminologie) ; leur choix a été effectué en consultation avec les services statistiques nationaux des pays membres de l'OCDE.
7. Dans son rapport, la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi propose une dimension de la qualité de la vie qui n'est pas reprise dans le graphique 1.2, à savoir « l'insécurité économique ». Cette notion recouvre un grand nombre de risques (perte d'emploi, maladie, invalidité permanente,

etc.) susceptibles de se manifester tout au long de la vie. Cette dimension a été exclue ici faute d'indicateurs adéquats, même si le chapitre sur l'emploi et les revenus tient compte de certains risques associés à l'insécurité économique, à savoir la précarité de l'emploi. Une analyse plus générale de l'insécurité économique ainsi que d'autres dimensions de la qualité de la vie pourraient être intégrées dans les éditions à venir de *Comment va la vie ?*, lorsque l'on disposera de mesures et d'indicateurs plus appropriés.

8. Les théories économiques du bien-être distinguent deux approches du bien-être subjectif. L'approche dite « welfariste », et en particulier des « nouveaux utilitaristes » proposée par Layard (2005), désigne le bien-être subjectif comme une mesure du bien-être global pour laquelle les diverses dimensions des conditions de vie matérielles et de la qualité de la vie sont de simples déterminants. À l'inverse, pour le courant « post-welfariste » (théories de « l'égalité des ressources »; Fleurbaey 1996), le bien-être subjectif représente un aspect indépendant du bien-être, au même titre que d'autres dimensions telles que les conditions de vie matérielles, la santé, les contacts humains, etc. Le présent rapport suit cette dernière approche.
9. Par exemple, certains pays considèrent que les familles devraient jouer un rôle bien plus éminent dans ce cadre et être considérées comme une dimension autonome.
10. L'enquête *Gallup World Poll* est conduite dans environ 140 pays. Elle s'appuie sur un questionnaire commun, traduit dans les principales langues de chaque pays. À quelques exceptions près, tous les échantillons sont représentatifs de la population résidente âgée de 15 ans et plus de l'ensemble d'un pays, y compris les zones rurales. Même si ces caractéristiques assurent une bonne comparabilité des données d'un pays à l'autre, les résultats peuvent être sujets à des erreurs d'échantillonnage et des erreurs hors échantillonnage. La taille des échantillons est limitée à un millier de personnes environ dans chaque pays, avec des échantillons plus larges pour les pays les plus grands. Des données individuelles tirées de cette enquête ont été mises à disposition par *Gallup Organisation*. Des remerciements vont à Robert Manchin et Femke De Keulenaer pour l'aide fournie pour le travail sur les données.
11. Afin de garantir un niveau minimum de qualité, des contrôles ont été effectués pour vérifier si les indicateurs tirés de l'enquête *Gallup World Poll* sont fiables et pertinents. Cette analyse tend à montrer que ces indicateurs sont bien corrélés avec d'autres indicateurs analogues tirés de différentes enquêtes et séries de données internationales. Ils sont aussi étroitement corrélés avec d'autres indicateurs objectifs du bien-être, au niveau tant des pays que des individus (même si les corrélations sont beaucoup plus faibles dans le second cas).
12. L'outil interactif « *Your Better Life Index* » réunit des indicateurs exprimés dans des unités différentes (dollars, années, etc.). Pour comparer et agréger les valeurs exprimées dans des unités différentes, il convient de les normaliser. Pour ce faire, on utilise une formule standard qui convertit la valeur des indicateurs d'origine en un chiffre compris entre 0 (pour les résultats les plus mauvais) et 1 (pour les meilleurs résultats). S'agissant des pondérations, les utilisateurs doivent noter chaque dimension de 0 (ce qui signifie : « cette dimension n'a aucune importance à mes yeux ») à 5 (« cette dimension est très importante à mes yeux »). Les notes attribuées à chaque dimension sont converties en coefficients de pondération en divisant la note individuelle par la somme de toutes les notes. L'outil a été conçu de manière à respecter certaines propriétés statistiques, comme la robustesse par rapport à sa composition, à l'imputation des données manquantes, aux pondérations attribuées et à la méthode d'agrégation (Boarini *et al.*, 2011).
13. Avant la fin du mois de juillet 2011, le site web de *Your Better Life Index* avait enregistré environ un demi million de visiteurs et plus d'un million de pages avaient été visitées en 214 pays du monde; chaque visiteur était resté en moyenne un peu moins de 5 minutes sur le site web.
14. L'une des raisons qui explique la sensibilité relativement faible des indices composites aux coefficients de pondération appliqués tient au fait que de nombreux indicateurs du bien-être sont étroitement corrélés les uns aux autres. Le tableau présenté en annexe A.1. montre que les pays qui tendent à afficher de bonnes performances pour un indicateur sont plus susceptibles d'avoir de bons résultats dans d'autres indicateurs, ce qui peut s'expliquer par des retombées positives entre les différentes dimensions du bien-être mais aussi par des liens de causalité complexes entre les composantes du bien-être. Certaines de ces interactions sont connues : par exemple, les pays où le niveau d'instruction est élevé affichent généralement des taux de

chômage plus faibles, à la faveur d'une meilleure adéquation des compétences. De la même manière, les individus les plus instruits tendent à vivre plus longtemps et en meilleure santé. La réussite des actions publiques visant différents objectifs simultanément peut aussi être un facteur (ex. : flexicurité dans les pays scandinaves).

15. On trouvera des éléments sur l'impact des privations sur les notes du « *Your Better Life Index* » dans Boarini et al., 2011.
16. Voir Barca et McCann (2011) pour une étude de la façon dont les indicateurs de résultats peuvent être utilisés dans le contexte du suivi et de l'évaluation de politiques régionales européennes.
17. En collaboration avec les pays européens, Eurostat étudie déjà la possibilité d'harmoniser les enquêtes sociales existantes dans les pays de l'UE à l'aide des ressources techniques, humaines et matérielles actuellement disponibles.

Références

- Barca F and P. McCann (2011), «Outcome Indicators and Targets - Towards a Performance-Oriented EU Cohesion Policy», http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docgener/evaluation/performance_en.htm
- Boarini R., A. Johansson and M. Mira d'Ercole (2006), «Alternative Measures of Well-being», *OECD Social, Employment and Migration Working Papers No. 33*, OECD, Paris.
- Boarini R., G. Cohen, V. Denis and N. Ruiz (2011) «Designing the «Your Better Life Index»: Methodology and results», *OECD Statistics Directorate Working Paper* (forthcoming), OECD, Paris.
- European Commission (2009), «GDP and beyond: Measuring progress in a changing world», *Communication from the Commission to the Council and the European Parliament*, Brussels.
- Fleurbaey M. (1996), *Theories Economiques de la Justice*, Economica, Paris.
- Fleurbaey M. (2009), «Beyond GDP: The Quest for a Measure of Social Welfare», *Journal of Economic Literature*, Vol. 47, Issue 4, pp. 1029-47.
- Hall J., E. Giovannini, A. Morrone and G. Ranuzzi (2010), «A Framework to Measure the Progress of Societies», *OECD Statistics Directorate Working Paper No. 34*, OECD, Paris.
- Layard R. (2005), *Happiness: Lessons from a New Science*, Penguin Press, London.
- OECD (2008), *Handbook on Constructing Composite Indicators – Methodology and User Guide*, Report jointly prepared by the OECD and the Joint Research Centre of the European Commission, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2010), *National Accounts at a Glance 2010*, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2011a), *Compendium of OECD well-being indicators*, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2011b), *Towards Green Growth: Monitoring Progress: OECD Indicators*, OECD Green Growth Studies, OECD Publishing, Paris.
- Sen A. (1998), *Development as Freedom*, Oxford University Press 1999
- Stiglitz, J.E., A. Sen and J.-P. Fitoussi (2009), *Report by the Commission on the Measurement of Economic Performance and Social Progress*, http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_anglais.pdf.

ANNEXE 1.A

Corrélations entre les indicateurs de bien-être

Le bien-être est une notion multidimensionnelle, car bien vivre dépend de nombreux facteurs. Il est intéressant de savoir si et dans quelle mesure ces facteurs tendent à être corrélés, en d'autres termes si un bon résultat obtenu dans une dimension du bien-être va de pair avec de bons résultats dans une autre dimension. Le tableau 1.A.1 apporte une réponse générale à cette question en étudiant les corrélations existantes entre les divers indicateurs et dimensions du bien-être analysés dans ce rapport. Les corrélations sont calculées au niveau national ; en conséquence, il faut les interpréter comme le signe d'une association statistiquement significative entre les performances des pays concernant les différentes dimensions du bien-vivre.

Le tableau 1.A.1 montre que la plupart des indicateurs de bien-être sont corrélés entre eux (au seuil de 1 %). Le taux d'emploi, le revenu net disponible corrigé des ménages et le soutien apporté par le réseau social sont les indicateurs les plus corrélés aux autres indicateurs (au sens où ils sont corrélés à de nombreux autres indicateurs et où la robustesse de cette relation est relativement forte). Les deux indicateurs du logement et la satisfaction à l'égard de la vie montrent également une corrélation importante avec les autres indicateurs principaux de *Comment va la vie ?*. Même si aucun de ces indicateurs ne présente une corrélation parfaite avec un autre, la plupart des indicateurs donnent une image cohérente du bien-être dans les pays de l'OCDE, ce qui tend à montrer que les interrelations entre les dimensions du bien-être sont fortes.

Tableau 1.A.1. Corrélations entre les indicateurs phares de Comment va la vie ?

BIEN-ÊTRE SUBJECTIF	REVENUS ET PATRIMOINE		EMPLOIS ET SALAIRES		LOGEMENT		ÉTAT DE SANTÉ		TRAVAIL ET VIE PRIVÉE		ÉDUCATION ET COMPÉTENCES		LIENS SOCIAUX		ENGAGEMENT CIVIQUE ET GOUVERNANCE		QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT		SÉCURITÉ DES PERSONNES		BIEN-ÊTRE SUBJECTIF
	Revenu disponible net des ménages	Patrimoine financier net des ménages par personne	Taux de chômage de longue durée	Gains annuels bruts moyens par salarié	Nombre de pièces de logement par personne	Logement saturé	Logement équipé de base	Logement équipé de base	État de santé tel que communiqué	Salariés effectuant de très longues heures de travail	Temps alloué aux loisirs et aux occupations personnelles	Niveau d'instruction	Compétences en lecture et écriture	Soutien d'un réseau social	Participation électorale	Consultation sur les projets de réglementation	Pollution de l'air	Homicides volontaires des victimes de délits	Déclarations des victimes de délits	Satisfaction à l'égard de la vie	
Revenu disponible net des ménages	1.00	0.69	0.54	0.88	0.69	-0.70	0.63	0.68	-0.21	0.29	0.10	0.21	0.31	0.63	0.50	-0.48	-0.46	-0.41	0.63	0.38	
Patrimoine financier net des ménages par personne		1.00	0.39	0.68	0.48	-0.34	0.53	0.45	0.09	-0.08	0.22	0.13	0.16	0.33	0.27	-0.05	-0.11	-0.17	0.46	0.24	
Taux d'emploi			1.00	0.62	0.57	-0.57	0.62	0.39	-0.47	0.17	0.85	0.38	0.45	0.65	0.11	-0.39	-0.36	-0.29	0.64	0.48	
Taux de chômage de longue durée				1.00	-0.33	0.10	-0.33	-0.38	-0.17	-0.10	-0.40	-0.14	-0.19	-0.25	-0.20	-0.09	-0.02	0.12	-0.60	-0.56	
Gains annuels bruts moyens par salarié					1.00	-0.50	0.61	0.73	0.03	0.28	0.33	0.09	0.17	0.59	0.51	-0.23	0.15	-0.01	0.81	0.63	
Nombre de pièces par personne						1.00	-0.55	0.60	-0.24	0.30	0.34	0.00	0.47	0.64	0.40	-0.41	-0.26	-0.12	0.70	0.49	
Logement saturé							1.00	-0.61	0.54	-0.56	-0.45	-0.25	-0.20	-0.74	-0.17	0.47	0.54	0.32	-0.61	-0.19	
Logement équipé de base								1.00	-0.35	0.20	0.35	0.08	0.40	0.50	0.26	-0.18	-0.50	-0.30	0.57	0.22	
État de santé tel que communiqué									0.10	0.30	0.20	0.03	0.12	0.62	0.37	-0.29	-0.14	-0.20	0.68	0.25	
Salariés effectuant de très longues heures de travail										1.00	-0.62	-0.50	-0.45	-0.43	0.04	0.34	0.33	0.12	-0.14	0.10	
Temps alloué aux loisirs et aux occupations personnelles											1.00	-0.05	-0.13	0.33	0.51	-0.32	-0.25	0.46	0.45	0.15	
Taux d'emploi des femmes avec enfants												1.00	0.57	0.54	0.61	-0.47	-0.08	-0.25	0.47	0.25	
Niveau d'instruction													1.00	0.43	0.41	-0.32	-0.25	-0.53	0.30	-0.02	
Compétences en lecture et écriture														1.00	0.25	-0.45	-0.52	-0.65	0.18	0.21	
Soutien d'un réseau social															1.00	-0.52	-0.39	-0.36	0.73	0.36	
Participation électorale																1.00	-0.07	0.14	0.34	0.21	
Consultation sur les projets de réglementation																	1.00	-0.40	0.20	0.30	
Pollution de l'air																		1.00	-0.23	0.00	
Homicides volontaires																			1.00	-0.09	
Déclarations des victimes de délits																				1.00	
Satisfaction à l'égard de la vie																					1.00
Affect balance																					1.00

Note: Les coefficients de corrélation grisés ne sont pas statistiquement significatifs au seuil de 5 %. Les coefficients de corrélation sont calculés au niveau national.

Source: Calculs effectués par le Secrétariat de l'OCDE.

Chapitre 2

Revenu et patrimoine

Le revenu et le patrimoine sont deux composantes essentielles du bien-être individuel. Grâce à leurs revenus, les individus peuvent satisfaire leurs besoins et poursuivre bon nombre d'autres objectifs qu'ils jugent importants pour leurs vies, tandis que le patrimoine leur permet de poursuivre dans la voie choisie. Le revenu et le patrimoine renforcent la liberté qu'ont les individus de choisir la vie qu'ils souhaitent mener, même si certains aspects de la vie ne dépendent pas des ressources financières. Ce chapitre présente une série d'indicateurs visant à faire le point de manière cohérente mais non exhaustive sur les conditions de vie matérielles des individus et des ménages. Ces indicateurs mesurent les principales composantes des conditions de vie matérielles, ainsi que leurs dynamiques et leur distribution dans chaque pays. Il apparaît que le revenu et le patrimoine ont considérablement augmenté ces quinze dernières années. Toutefois, cette augmentation n'a pas profité à tous : les inégalités de revenus se sont creusées dans de nombreux pays et certaines catégories de population ont été laissées pour compte. Les politiques publiques doivent donc être conçues de manière non seulement à renforcer la croissance mais aussi à prendre en compte les objectifs de redistribution.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre ne préjugent en rien du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

En quoi le revenu et le patrimoine sont-ils importants pour le bien-être?

Le revenu et le patrimoine des ménages sont deux composantes essentielles du bien-être individuel. La capacité de disposer de ressources permet aux individus de satisfaire leurs besoins essentiels et de poursuivre bon nombre d'autres objectifs qu'ils jugent importants pour leur vie. Les ressources économiques rendent les individus plus libres de choisir la vie qu'ils veulent mener et les protègent contre les aléas économiques et personnels. Au niveau de la société, les ressources économiques permettent aux pays d'investir dans l'éducation, la santé, la sécurité et d'autres domaines. En effet, même si le revenu n'est pas suffisant en soi pour évaluer le bien-être d'un pays, il est bien souvent une condition nécessaire de son développement global.

De surcroît, le patrimoine des ménages, qui est à la fois le résultat de l'épargne personnelle accumulée et des transferts entre générations, contribue aussi grandement au bien-être des individus, par exemple en les protégeant contre les chocs imprévus et en leur permettant de lisser leur consommation dans le temps. La préservation du patrimoine des individus leur assure également de pouvoir maintenir dans le temps leur niveau de vie matériel.

Il ne suffit pas d'analyser les niveaux moyens de revenu et de patrimoine des ménages. Il est également essentiel d'évaluer comment les ressources économiques sont partagées entre les individus et les groupes de population. Par ailleurs, il est essentiel d'avoir des informations sur la distribution du revenu du patrimoine des ménages ainsi que sur leur corrélation afin de concevoir des politiques pour améliorer le bien-être matériel des gens. En outre, les politiques publiques doivent prendre en considération les effets redistributifs afin de déceler un éventuel dilemme entre équité et efficacité et de voir si certains groupes de population ne sont pas laissés sur le bord de la route, avec l'effet de freinage de la croissance que cela pourrait entraîner dans l'avenir.

La mesure du revenu et du patrimoine des ménages

De tout temps, on a cherché à mesurer et analyser les ressources économiques dont disposent les populations. Les statistiques économiques ont été parmi les premières statistiques produites,¹ cette tradition a abouti à des mesures cohérentes, harmonisées et régulièrement actualisées des ressources économiques.² A cet égard, les indicateurs existants des ressources économiques des ménages sont plus proches des indicateurs idéals que la plupart des autres indicateurs du bien-être.

Les statistiques économiques sont compilées à un niveau global par le biais du système de comptabilité nationale et au niveau individuel par le biais des enquêtes auprès des ménages. Les premiers ont l'avantage d'être parfaitement cohérents avec les mesures macroéconomiques telles que le PIB et la productivité tandis que les secondes permettent d'observer la répartition des ressources économiques à l'intérieur d'un pays.

De manière générale, les statistiques disponibles sur le revenu (tant au niveau global qu'au niveau individuel) présentent un degré d'harmonisation supérieur à celui des statistiques sur le patrimoine. De fait, les indicateurs de revenus comparables au plan international couvrent un éventail plus large de recettes tandis que les indicateurs du patrimoine tendent à se concentrer sur un ensemble relativement étroit d'actifs et de passifs. La collecte des indicateurs de revenu est également plus actualisée que celle des indicateurs de patrimoine, en particulier au niveau individuel.

En dépit de l'excellente qualité des mesures des ressources économiques, ces indicateurs peuvent être améliorés de plusieurs façons. Premièrement, il est important d'établir une

plus grande cohérence entre les définitions et la couverture des comptes nationaux et celles des enquêtes auprès des ménages.³ Deuxièmement, les mesures existantes des ressources économiques des ménages sont souvent élaborées à l'aide d'instruments distincts, ce qui rend impossible une analyse de leur « répartition conjointe » au niveau individuel (autrement dit l'identification des personnes qui combinent un revenu modeste et un patrimoine adéquat ou le contraire). Certaines de ces limites sont abordées dans certains projets actuellement en cours à l'OCDE et qui sont examinés plus en détail à la fin de ce chapitre.

Indicateurs sélectionnés

Revenu disponible net ajusté des ménages (IW I)

Le revenu disponible net ajusté des ménages est la meilleure mesure des ressources économiques des personnes que l'on puisse calculer à partir des comptes nationaux, car il regroupe des informations sur un grand nombre de ressources marchandes et non marchandes. Il est obtenu en ajoutant aux flux qui composent le revenu brut des personnes (salaires, revenu du travail indépendant et revenu du capital mais aussi transferts monétaires courants reçus d'autres secteurs), les transferts sociaux en nature que les ménages reçoivent des pouvoirs publics (comme les services en matière d'éducation et de santé), puis en retranchant l'impôt sur les revenus et la fortune, les cotisations de sécurité sociale acquittées par les ménages mais aussi l'amortissement des biens d'équipement consommés par les ménages. On peut considérer que l'agrégat ainsi obtenu représente le montant maximum qu'un ménage peut se permettre de dépenser sans réduire ses actifs ou accroître ses passifs.⁴

Des mesures du revenu disponible net ajusté d'un ménage moyen par habitant sont disponibles dans le système de comptabilité nationale (SCN) et reposent sur des normes bien établies pour tous les pays de l'OCDE (OCDE 2010).⁵ Le concept satisfait donc à un certain nombre de critères qui caractérisent les indicateurs idéals (tableau 1). Son principal inconvénient réside dans un manque d'informations à un niveau détaillé (par exemple pour différents types de ménages). Le revenu disponible net ajusté des ménages est exprimé en parités de pouvoir d'achat de consommation à prix constants (PPA en dollars de 2000), de façon à permettre des comparaisons internationales valables dans le temps.⁶

Tableau 2.1. Qualité des indicateurs du revenu et du patrimoine

	Concept cible	INDICATEURS								
		Pertinence pour la mesure et l'évaluation du bien-être				Qualité statistique				
		Validité apparente	Interprétation univoque (bonne/mauvaise)	Résultat susceptible d'être influencé par les politiques	Possibilité de ventiler les informations	Instrument de collecte bien établi	Définition comparable	Couverture pays	Collecte récurrente des données	
Revenu et patrimoine										
IW I	Revenu disponible net ajusté des ménages	Possibilités de consommation actuelles et futures (flux et stocks)	√	√	~	x	√	√	√	√
IW II	Patrimoine financier net des ménages		~	√	~	x	√	√	√	√
iw 1	Consommation finale des ménages	Bien-être matériel réalisé	√	√	~	x	√	√	√	√
iw 2	Consommation finale des ménages		~	~	~	x	~	~	~	~
iw 3	Évaluation subjective du bien-être matériel	Satisfaction with material conditions	~	√	~	√	~	~	√	√

Note: Le symbole √ signifie que l'indicateur sélectionné satisfait largement au critère indiqué dans le tableau ; le symbole ~ qu'il y satisfait dans une large mesure et le symbole x qu'il n'y satisfait pas ou qu'il n'y satisfait que dans une faible mesure.

Patrimoine financier net des ménages (IW II)

Le patrimoine financier net est important pour protéger les ménages contre le dénuement et la vulnérabilité économiques. Sur la base des définitions des comptes nationaux, cet agrégat englobe un certain nombre d'actifs (par exemple or, devises et dépôts, actions, titres autres que des actions, prêts, réserves techniques des compagnies d'assurances et autres montants à recevoir ou à payer par les ménages) net des passifs financiers. Si cette mesure est disponible pour la plupart des pays de l'OCDE, sa limite évidente tient au fait qu'elle exclue les biens non financiers des ménages (à savoir les terrains et les logements) qui, dans la plupart des pays, représentent l'essentiel du patrimoine net global des ménages. On estime, par exemple, qu'en moyenne dans les pays de l'OCDE 67 % de la population est propriétaire de son logement (OCDE, 2007). On ne dispose actuellement d'informations SCN comparables sur les terrains et logements que pour un petit nombre de pays de l'OCDE.

Consommation finale des ménages (iw 1)

On peut également évaluer le bien-être matériel en examinant les dépenses de consommation des ménages. Si le revenu disponible net ajusté décrit les *possibilités* de consommation et d'épargne des ménages, c'est en définitive la consommation qui nous informe sur leurs conditions matérielles *effectives*. La consommation finale des ménages couvre l'ensemble des achats effectués par les ménages résidents pour satisfaire leurs besoins quotidiens. Elle est présentée ici comme un indicateur secondaire car la consommation exprime le bien-être matériel d'aujourd'hui, mais ne reflète donc pas nécessairement le bien-être tout au long de la vie.

Évaluation subjective du bien-être matériel (iw 2)

Les indicateurs dont nous avons discuté jusqu'ici sont des indicateurs objectifs. Toutefois, les évaluations autoperçues des conditions de vie matérielles constituent un complément utile. Plusieurs analyses récentes ont attiré l'attention sur le fossé grandissant qui existe entre l'évolution des mesures objectives de la situation économique des personnes et l'appréciation que ces personnes ont de leur propre situation (Stiglitz *et al.*, 2009). Les nombreux facteurs qui expliquent cet écart (par exemple les différences dans les concepts mesurés, le champ d'application des mesures, la validité limitée de l'un ou l'autre type d'indicateur, les besoins différents de ménages disposant d'un même montant de ressources économiques) soulignent l'importance de se fonder sur ces deux types de mesures pour évaluer les conditions de vie matérielles des personnes.

L'indicateur présenté ici a été établi sur la base des statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC). Il fait référence à la proportion de la population qui déclare avoir des difficultés, voire de grandes difficultés, à joindre les deux bouts. L'indicateur se fonde sur la même question posée dans les différents pays ; il est donc globalement comparable, même si des facteurs contextuels et des effets culturels peuvent affecter les comparaisons. Il est aussi actualisé puisqu'il fait partie des modules EU-SILC qui sont produits chaque année. Cet indicateur n'est toutefois disponible que pour les pays européens, et c'est pourquoi il n'est utilisé ici qu'à titre d'indicateur secondaire.

Mesure des inégalités et de la pauvreté

Les indicateurs du bien-être matériel moyen doivent être complétés par des informations sur sa répartition dans l'ensemble de la population. Il est important d'examiner la répartition non seulement pour avoir un tableau plus précis des conditions de vie effectives des

différents types de ménages et des individus mais aussi pour élaborer les politiques fiscales et de redistribution sociale.

Comme indiqué plus haut, il n'est pas possible d'évaluer la distribution des revenus à travers le prisme des comptes nationaux. En conséquence, les indicateurs sur la répartition des ressources économiques des ménages se réfèrent au concept de revenu disponible des ménages, tel que mesuré à l'aide d'une combinaison d'enquêtes auprès des ménages et de données administratives. Les indicateurs sur la répartition utilisés dans ce chapitre font référence au concept d'équivalent⁷ de revenu disponible des ménages tiré de micro-sources, par opposition au revenu disponible net ajusté des ménages qui est tiré des comptes nationaux.⁸ Les données sur le revenu, nécessaires pour calculer les mesures des inégalités, sont habituellement collectées moins fréquemment et sont plus longues à calculer que les données des comptes nationaux ; cela implique que les informations sur la répartition des revenus des ménages présentées dans ce chapitre sont moins à jour que celles sur les conditions moyennes. Deux types de mesure des inégalités sont présentés ici :

- L'indice de Gini est une mesure synthétique de la dispersion des revenus dans la population.⁹ Cette mesure est facile à comprendre et présente un certain nombre de propriétés séduisantes comme le fait de résumer en un seul chiffre les écarts de revenu entre chaque paire de personnes, au lieu de mesurer des distances par rapport à un point de référence arbitraire tel que la moyenne. Toutefois, cette mesure présente quelques inconvénients (par exemple elle peut donner des incohérences entre les mesures au niveau national et au niveau infranational ; elle ne peut être interprétée pour des variables ayant des valeurs négatives, comme le patrimoine net) ; pour une discussion des propriétés de l'indice de Gini, voir Sen et Foster, 1998.
- Les mesures de faible revenu sont également importantes car les personnes à faible revenu souffrent généralement de dénuement dans divers domaines et pas seulement dans des domaines matériels. Les indicateurs de faible revenu étudient généralement sa prévalence (c-à-d les mesures de la proportion de la population située en-dessous d'un seuil de revenu donné) et son intensité (c'est-à-dire les mesures de l'insuffisance du revenu moyen des pauvres exprimée en pourcentage du seuil de revenu). Les deux types d'indicateurs présentés dans ce chapitre reposent sur un seuil de faible revenu défini comme égal à 50 % du revenu médian dans chaque pays.

Tendances moyennes

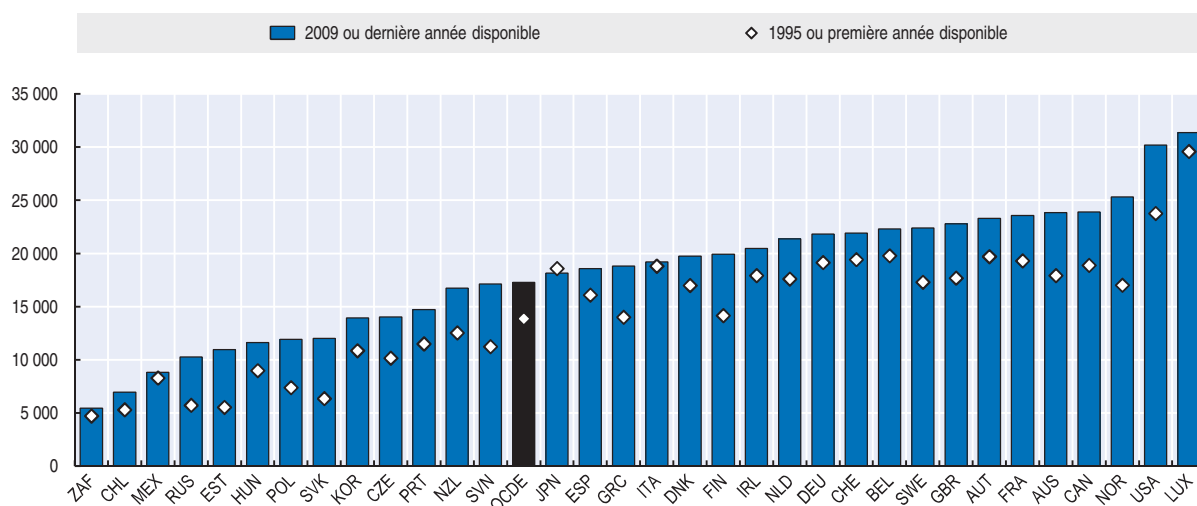
Sur les quinze dernières années, les ménages ont bénéficié en moyenne de revenus plus élevés

Les différences de revenu disponible net ajusté des ménages par habitant sont importantes d'un pays à l'autre (graphique 2.1). Parmi les pays analysés, c'est au Luxembourg que ce revenu est le plus élevé, environ six fois supérieur à celui du Chili, le pays où ce revenu est le plus faible. Dans tous ces pays, la principale composante du revenu disponible net ajusté des ménages est la rémunération des salariés ; viennent ensuite les revenus en provenance d'entreprises non constituées en sociétés et les transferts en nature émanant du secteur public (graphique 2.2). Les cotisations sociales et autres impôts et taxes acquittés par les ménages, net des transferts monétaires actuels, représentent environ 10 % du revenu disponible net ajusté des ménages. La structure du revenu est relativement homogène d'un pays à l'autre, exception faite des revenus fonciers, cotisations nettes et autres impôts et taxes acquittés par les ménages, qui varient très sensiblement d'un pays considéré à l'autre.

Le revenu disponible net ajusté des ménages a augmenté durant la dernière décennie dans tous les pays de l'OCDE ; les augmentations les plus fortes ont été enregistrées en Slovaquie, en République slovaque, en Estonie, en Norvège et dans la Fédération de Russie, tandis que ce revenu est resté globalement stable au Japon, en Italie et au Mexique. Les différences entre pays n'ont guère varié sur la période. Globalement, le revenu des ménages et le PIB n'ont pas toujours évolué en parallèle durant cette période (encadré 2.1). Si de nombreux facteurs déterminent l'évolution des revenus des ménages et si leurs effets sont difficiles à démêler, le graphique 2.3 montre que pour l'essentiel l'évolution du revenu disponible net ajusté des ménages est due aux variations du revenu primaire. Toutefois, dans la plupart des pays, le revenu disponible net ajusté des ménages a progressé plus vite que le revenu primaire, ce qui indique que les politiques redistributives ont accru le bien-être des ménages.

Graphique 2.1. Revenu disponible net ajusté des ménages par habitant, 2009

Dollars US, PPA 2000

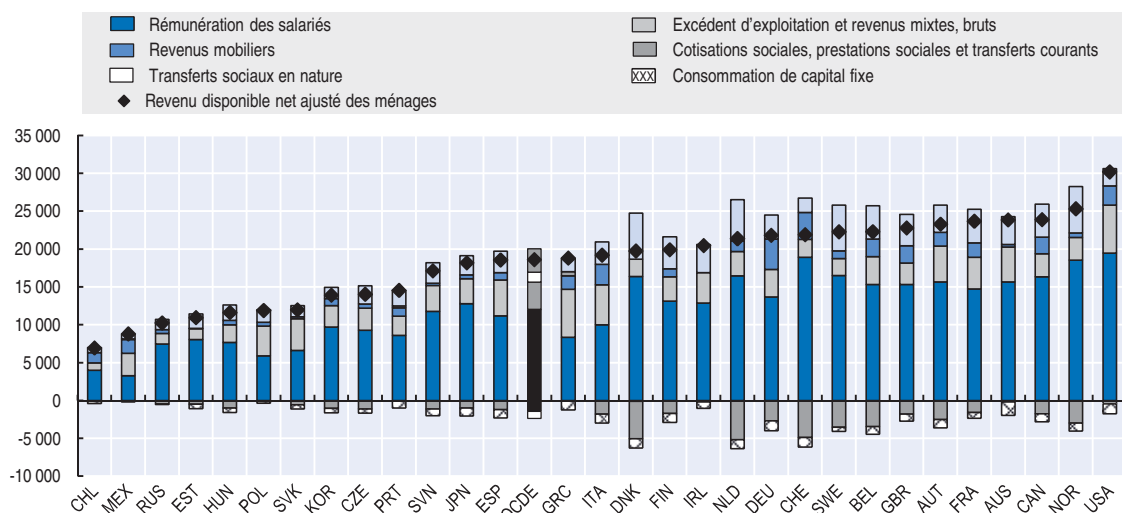


Note: Les ménages englobent les institutions sans but lucratif fournissant des services aux ménages, sauf pour la Nouvelle-Zélande. Les parités de pouvoir d'achat sont les PPA pour la consommation individuelle effective des ménages. La dernière année disponible est 2008 pour l'Australie, le Japon, la Suisse et la Fédération de Russie ; et 2010 pour la Finlande, le Portugal et la Suède. La première année disponible est 2000 pour la Grèce et l'Espagne ; 2002 pour l'Irlande et la Fédération de Russie ; 2003 pour le Chili, le Mexique et l'Afrique du Sud ; et 2006 pour le Luxembourg. Les parités de pouvoir d'achat pour l'Afrique du Sud sont des estimations du Secrétariat de l'OCDE. Source: OCDE, données de comptabilité nationale ; Statistics New Zealand ; estimations du Secrétariat de l'OCDE..

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932497907>

Graphique 2.2. Du revenu brut au revenu net disponible ajusté des ménages par habitant, 2009

Dollars US, PPA 2000



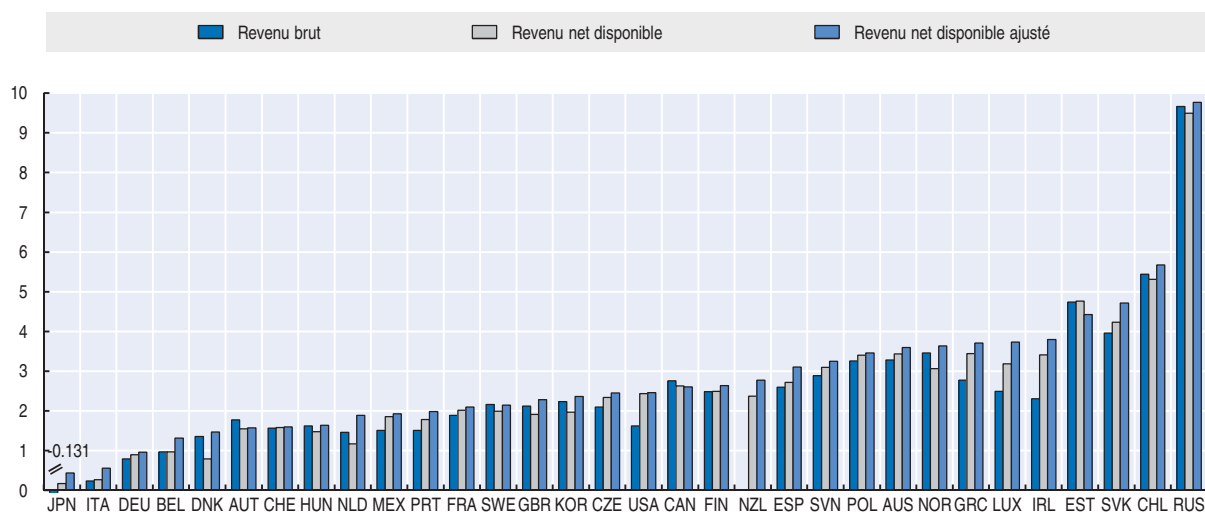
Note: La dernière année disponible est 2008 pour l'Australie, le Japon, la Suisse et la Fédération de Russie ; et 2010 pour la Finlande, le Portugal et la Suède. La somme de la rémunération des salariés, des revenus fonciers et de l'excédent d'exploitation constitue le revenu primaire (appelé également revenu marchand). Les impôts, les prestations sociales et les prestations en nature ainsi que divers transferts du secteur public représentent le revenu secondaire (c'est-à-dire le revenu que l'Etat redistribue aux ménages directement ou indirectement). Les parités de pouvoir d'achat sont les PPA de la consommation individuelle effective des ménages.

Source : OCDE, données des comptes nationaux ; Statistics New Zealand.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932497926>

Graphique 2.3. Taux annuels de croissance réelle des différentes mesures du revenu des ménages

Taux de croissance en pourcentage, 1995-2009



Note: Les ménages englobent les institutions sans but lucratif fournissant des services aux ménages, sauf pour la Nouvelle-Zélande. Le taux de croissance annualisé fait référence à la période 1995-2008 pour l'Australie et la Suisse ; 1995-2010 pour la Finlande, le Portugal et la Suède, 1996-2008 pour le Japon ; 1998-2009 pour les Etats-Unis ; 2000-2009 pour la Grèce et l'Espagne ; 2002-2008 pour la Fédération de Russie ; 2002-2009 pour l'Irlande ; 2003-2009 pour le Chili et le Mexique ; et 2006-2009 pour le Luxembourg. Les données sont déflatées à l'aide de la consommation individuelle effective. Les chiffres du revenu brut ne sont pas disponibles pour la Nouvelle-Zélande..

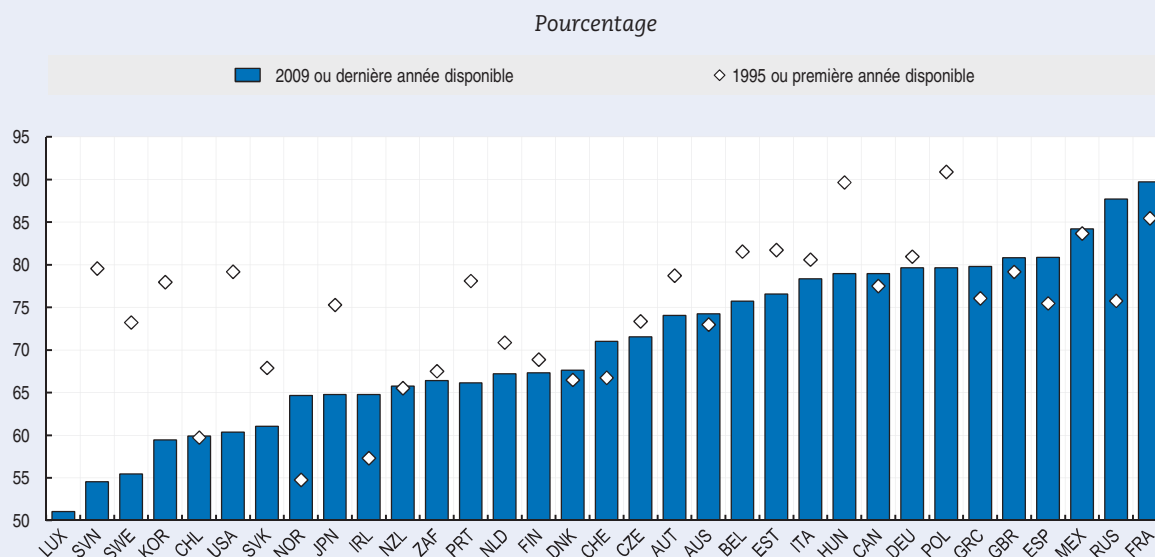
Source : OCDE, données de comptabilité nationale ; Statistics New Zealand.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932497945>

Encadré 2.1. **Écarts entre le PIB et le revenu disponible net ajusté des ménages**

Comme le montre le graphique 2.4, les mesures nationales de la production économique comme le PIB ne peuvent être considérées comme des indicateurs satisfaisants des conditions de vie matérielles des ménages. Tout d'abord, dans près de la moitié des pays, le revenu disponible net ajusté des ménages ne représente que les deux tiers du PIB, avec une part inférieure à 60 % au Luxembourg, en Slovénie, en Suède et en Corée. Ensuite, dans de nombreux pays de l'OCDE, ces écarts se sont considérablement creusés au cours des quinze dernières années. Ils mettent en lumière le décalage entre les performances économiques d'un pays et la situation économique des ménages.

De nombreux facteurs expliquent ces différences, notamment, le fait que les bénéfices réinvestis des entreprises progressent plus vite que la rémunération des salariés, d'où une part plus faible du revenu primaire revenant aux ménages, les réformes des politiques de redistribution par le biais de la fiscalité et des prestations sociales, l'évolution des pratiques des entreprises en matière de distribution des bénéfices et de transfert de bénéfices à l'étranger, et le fait que les prix à la consommation augmentent plus vite que le déflateur du PIB.

Graphique 2.4. **Revenu disponible net ajusté des ménages en proportion du produit intérieur brut**

Note: Les ménages englobent les institutions sans but lucratif fournissant des services aux ménages, sauf pour la Nouvelle-Zélande. Les parités de pouvoir d'achat sont les PPA pour la consommation individuelle effective des ménages. La dernière année disponible est 2008 pour l'Australie, le Japon, la Suisse et la Fédération de Russie ; et 2010 pour la Finlande, le Portugal et la Suède. La première année disponible est 2000 pour la Grèce et l'Espagne ; 2002 pour l'Irlande et la Fédération de Russie ; 2003 pour le Chili, le Mexique et l'Afrique du Sud ; et 2006 pour le Luxembourg. Les valeurs du produit intérieur brut (PIB) pour le Mexique et la Fédération de Russie sont des estimations de l'OCDE.

Source: OCDE, données de comptabilité nationale ; Statistics New Zealand ; estimations de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932497964>

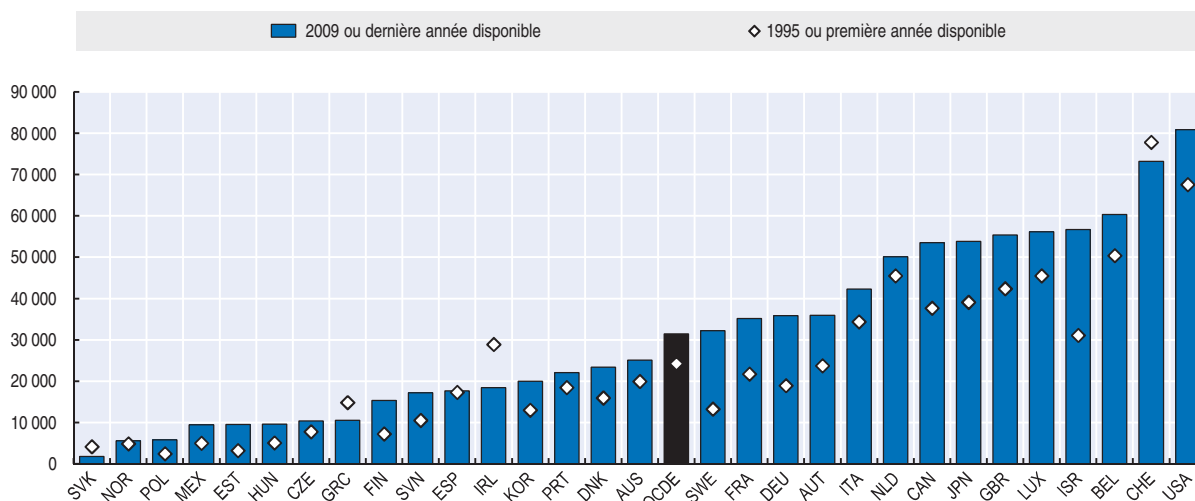
Les ménages sont également plus riches en moyenne

Le patrimoine financier net des ménages par habitant diffère plus largement d'un pays à l'autre que le revenu des ménages par habitant (graphique 2.5). C'est aux États-Unis qu'il est le plus élevé (avec un patrimoine financier moyen près de trois fois supérieur au revenu) et en République slovaque, en Norvège et en Pologne qu'il est le plus faible.¹⁰ Sur les quinze dernières années, le patrimoine financier net a augmenté dans la plupart des pays de l'OCDE, notamment en Israël, en Allemagne et en Suède. Toutefois, il a chuté en Irlande, en Grèce et en Suisse. Le patrimoine financier net des ménages reflète pour l'essentiel les droits des ménages sur les réserves techniques d'assurance-vie et de retraite, les actions et, pour certains pays, les devises et dépôts (graphique 2.6).

Comme mentionné un peu plus haut, les actifs non financiers représentent une large part du patrimoine total des ménages et sont constitués pour l'essentiel des terrains et logements que possèdent les ménages. Malheureusement, les informations statistiques sur ces actifs sont rares et ne sont souvent pas comparables entre pays de l'OCDE.¹¹ L'examen des pays dans lesquels ces données sont disponibles montre que le patrimoine financier net représente environ un tiers du patrimoine net total en Australie, en Hongrie et en République tchèque, 80 % au Japon et 60 % au Canada.

Graphique 2.5. Patrimoine financier net des ménages par habitant

Dollars US. PPA 2000

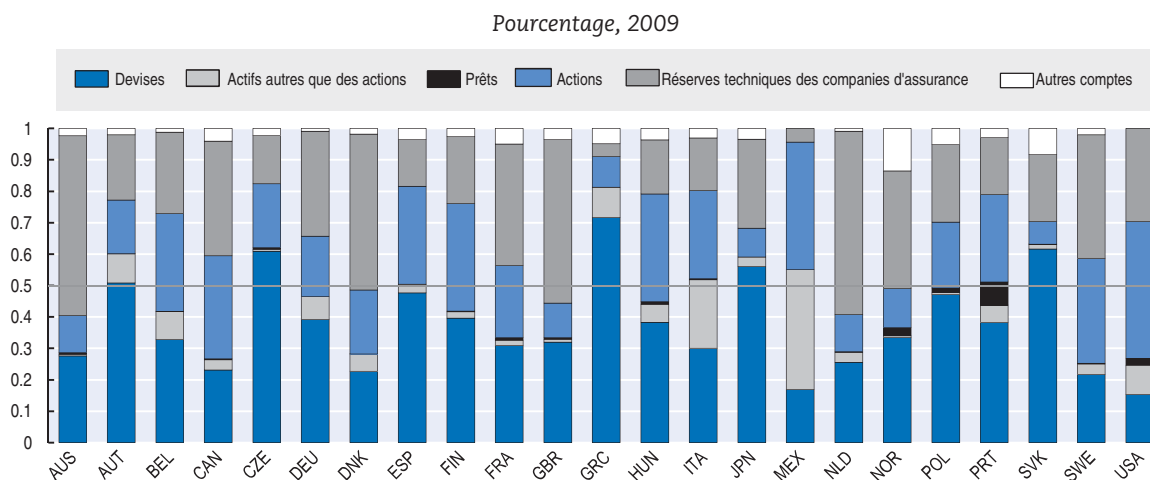


Note: Les ménages englobent les institutions sans but lucratif fournissant des services aux ménages. Les parités de pouvoir d'achat sont les PPA pour la consommation privée des ménages. La dernière année disponible est 2010 pour la Belgique, la Grèce, la Hongrie, la Norvège, la Slovaquie et le Royaume-Uni. La première année disponible est 1997 pour le Mexique ; 1999 pour la Suisse ; 2001 pour l'Irlande, Israël et la Slovaquie ; 2002 pour la Corée ; et 2006 pour le Luxembourg.

Sources: OCDE, données des comptes nationaux ; Statistics New Zealand.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932497983>

Graphique 2.6 Ventilation du patrimoine financier des ménages par type d'actifs



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498002>

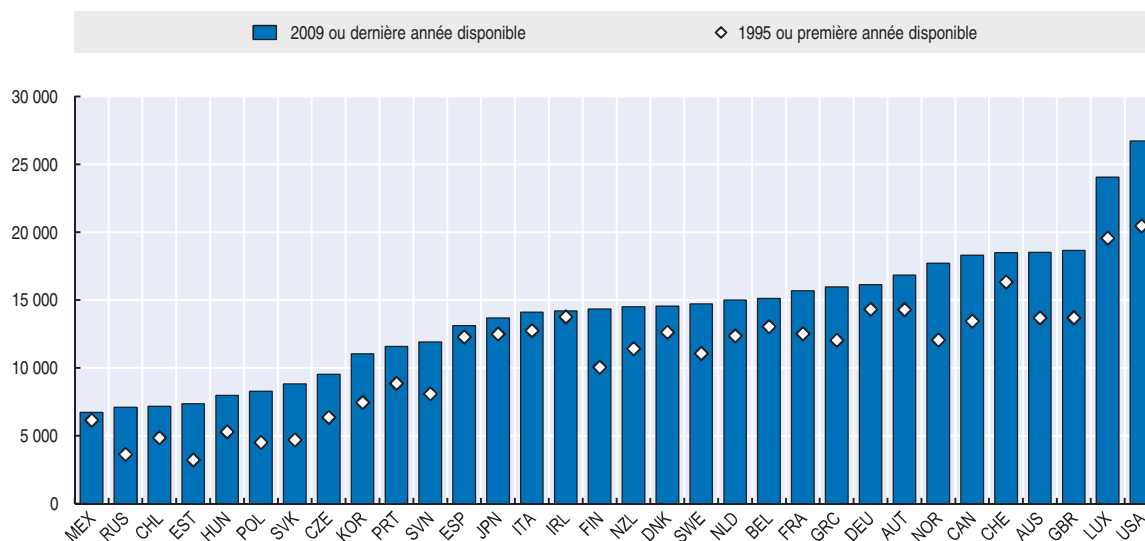
Les dépenses de consommation ont augmenté plus lentement que le revenu des ménages

A l'instar du revenu et du patrimoine, les dépenses de consommation finale des ménages par habitant varient d'un pays à l'autre. C'est au Luxembourg et aux États-Unis qu'elles sont le plus élevées, et c'est au Mexique, en Fédération de Russie, au Chili et en Estonie qu'elles sont le plus faibles (graphique 2.7). Sur les quinze dernières années, les dépenses de consommation des ménages par habitant ont augmenté dans tous les pays mais à un rythme plus lent que le revenu des ménages. C'est aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Australie, au Canada, en Finlande, en République slovaque, en Pologne, en Estonie et en Fédération de Russie que l'on a enregistré les augmentations les plus importantes. En Irlande, en Espagne et au Mexique, en revanche, le niveau des dépenses de consommation finale est demeuré globalement inchangé. L'augmentation des dépenses de consommation des ménages est moindre si l'on n'intègre pas dans ces dépenses les engagements préalables de dépenses tels que les loyers, factures de services publics et le remboursement du principal des prêts immobiliers hypothécaires contractés pour la résidence principale. L'encadré 2.23 discute des mesures expérimentales de la consommation non marchande qui sont en cours d'élaboration dans le cadre d'un projet de l'OCDE.

La comparaison des revenus et de la consommation donne une indication de la durabilité du niveau de vie des ménages. En 2009, les ménages grecs, néo-zélandais et danois ont enregistré des taux d'épargne négatifs, ce qui indique que leur consommation moyenne courante a été supérieure aux revenus courants reçus au cours de la même année. En revanche, les taux d'épargne net des ménages ont été positifs et relativement élevés dans de nombreux pays d'Europe continentale. Les taux d'épargne ont commencé à baisser vers la fin des années 90 dans de nombreux pays de l'OCDE, notamment en Corée, au Japon et au Royaume-Uni, alors qu'ils sont restés plus stables dans la zone Euro et aux États-Unis. Ces tendances se sont inversées après la récente crise financière du fait qu'un grand nombre de ménages se sont efforcés de combler les pertes subies. Les déterminants de ces évolutions sont liés essentiellement à des facteurs institutionnels, démographiques et sociaux au niveau des pays, tandis que les taux d'intérêt réels, les conditions du crédit et l'inflation influent sur l'épargne des ménages au niveau macroéconomique (Hüfner et Koske, 2010).

Graphique 2.7. Dépenses de consommation finale des ménages par habitant

Dollars US, PPA 2000



Note: Les ménages englobent les institutions sans but lucratif fournissant des services aux ménages. Les chiffres sont exprimés en dollars E.U. aux PPA de 2000, déflatés à l'aide de la consommation privée des ménages. La dernière année disponible est 2007 pour la Nouvelle-Zélande ; 2008 pour l'Australie, le Chili, la Grèce, le Japon, la Suisse et la Fédération de Russie ; et 2010 pour la Finlande. La première année disponible est 1996 pour le Chili et le Japon ; 2000 pour la Grèce et l'Espagne ; 2002 pour l'Irlande et la Fédération de Russie ; et 2003 pour le Mexique.

Source: OCDE, données des comptes nationaux.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498021>

Encadré 2.2. La prise en compte de la production non marchande de services des ménages augmente le bien-être matériel

La consommation finale, telle qu'elle est définie et mesurée dans les comptes nationaux, se concentre sur les biens et services marchands achetés par les ménages. Si l'on s'accorde à dire qu'un grand nombre de services non marchands (tels que la préparation des repas pour compte propre, les soins aux enfants, etc.) contribuent au bien-être matériel des personnes, la plupart de ces services sortent du cadre de production des comptes nationaux et n'entrent pas dans l'évaluation standard du niveau de vie -- les seules exceptions étant les services au titre des logements occupés par leurs propriétaires. Pour remédier à cette déficience, l'OCDE a élaboré récemment des mesures expérimentales de la valeur monétaire de la production pour compte propre de services par les ménages (Ahmad et Koh, 2011).

L'évaluation de la production pour compte propre de services par les ménages s'effectue en deux temps : on commence par calculer le temps consacré à la production domestique (au titre de la cuisine, du nettoyage, des soins aux enfants, des courses, etc.) à l'aide d'informations tirées des enquêtes budgets-temps ; on convertit ensuite le nombre d'heures obtenu en un agrégat monétaire en prenant le salaire moyen prévalant sur le marché du travail (comme approximation du coût d'opportunité) ou le salaire type d'un employé de maison (coût de remplacement).

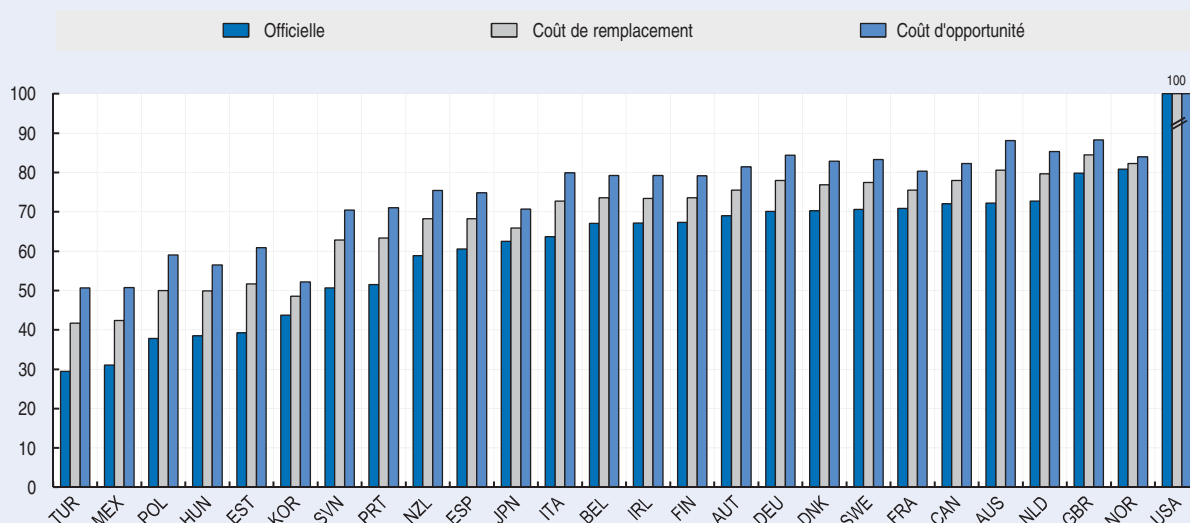
Les estimations de la consommation non marchande de services des ménages mettent en lumière deux résultats essentiels (graphique 2.8). Premièrement, la valeur des services pour compte propre des ménages est importante mais elle varie d'un pays à l'autre et selon la méthode utilisée pour évaluer le temps que les ménages consacrent à la production de ces services. Deuxièmement, le fait d'inclure les services produits par les ménages pour compte propre dans les mesures de la consommation par habitant ne modifie pas fondamentalement la position des pays dans les comparaisons internationales, bien que tous améliorent leur position par rapport aux États-Unis (pays où les dépenses de consommation finale des ménages par habitant sont les plus élevées). C'est pour les pays à faible revenu comme le Mexique ou la Pologne dans

lesquels la marchandisation de la production des services des ménages est peu développée, que cet effet de rattrapage est le plus grand. Les différences entre pays peuvent refléter des choix involontaires, par exemple lorsque le chômage contraint des membres de la population active à produire eux-mêmes alors qu'en l'absence de toute contrainte ils auraient choisi d'avoir un emploi rémunéré et d'acheter sur le marché une part plus importante des services qu'ils consomment.

Si elles offrent des éclairages intéressants, ces estimations ne sont qu'un tout premier pas vers la production de comptes satellites pour le secteur des ménages. Il y a encore beaucoup à faire pour consolider la méthodologie et les produire de façon plus systématique, comme le suggère par exemple Eurostat (2003). On pourra trouver des exemples intéressants de comptes globaux pour la production du secteur des ménages dans Landefeld et al. (2009) pour les États-Unis et dans Ruger et Varjonen (2008) pour la Finlande et l'Allemagne.

Graphique 2.8. Consommation totale des ménages incluant les services non-marchands, 2008

Dollars US par habitant, PPA 2008, US=100



Note: "Officielle" fait référence à la consommation telle qu'elle est mesurée dans les comptes nationaux. Le « coût de remplacement » et le « coût d'opportunité » font référence à des mesures de la consommation totale dans lesquelles les services non marchands ont été inclus en utilisant deux types d'évaluation du travail utilisées dans la production des ménages : le premier évalue le temps passé au salaire d'un employé de maison tandis que le second l'évalue au salaire moyen qui prévaut sur le marché du travail.

Source: OCDE, 2011, "Prendre en compte la production des ménages dans les comparaisons de bien-être matériel", document de travail de la Direction des statistiques de l'OCDE (à paraître).

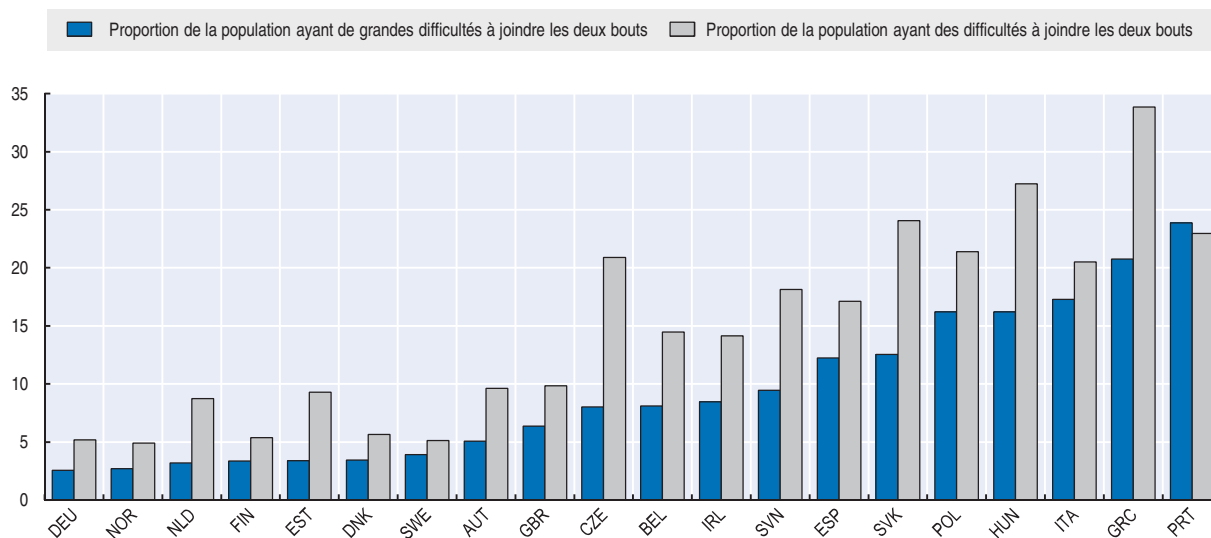
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498040>

Dans les pays européens, un grand nombre de ménages ont du mal à joindre les deux bouts

Dans les pays européens, la proportion de ménages qui déclare avoir des difficultés à joindre les deux bouts est en moyenne de l'ordre de 15 %, 10 % des ménages se déclarant en grande difficulté (graphique 2.9). Plus de 40 % des ménages se déclarent dans l'incapacité de joindre les deux bouts en Grèce, en Hongrie et au Portugal, contre 8 % seulement en Allemagne et en Norvège.

Graphique 2.9. Population dans l'incapacité de joindre les deux bouts, 2008

Part de la population



Source: Calculs effectués par le Secrétariat de l'OCDE sur la base des statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) de 2008.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498059>

Il existe une corrélation relativement forte entre les différentes mesures du revenu et du patrimoine

Si les différents indicateurs discutés jusqu'ici mesurent différentes composantes du bien-être matériel des ménages, il est intéressant de voir s'ils offrent un tableau cohérent. Les niveaux de revenu et de patrimoine des ménages par habitant sont étroitement corrélés d'un pays à l'autre bien que dans une moindre mesure que les revenus des ménages et les dépenses de consommation (tableau 2.2).

La corrélation qui existe entre le revenu disponible ajusté des ménages par habitant et les mesures de la façon dont les ménages perçoivent l'état de leurs conditions matérielles est aussi intéressante (Stiglitz et al., 2009). Dans les pays de l'OCDE, un revenu moyen des ménages par habitant plus élevé est associé à une moindre incapacité déclarée à joindre les deux bouts mais cette relation tend à se stabiliser lorsqu'on se déplace sur l'échelle des revenus (ceci n'est pas montré ici). L'insécurité économique (par exemple, le fait d'avoir un emploi précaire) et l'augmentation de certains types de dépenses des ménages qui grèvent le plus les budgets (par exemple le logement) peuvent expliquer l'écart entre les mesures objectives des conditions de vie des ménages et leur appréciation subjective rapportée par les personnes.

Tableau 2.2. **Corrélation entre différents indicateurs du revenu et du patrimoine des ménages**

	IW1 Revenu disponible net ajusté des ménages	IW2 Patrimoine financier net des ménages	iw 1 Consommation finale des ménages	iw 2 Household total consumption	iw 3 Proportion de la population ayant de grandes difficultés à joindre les deux bouts
IW I Revenu disponible net ajusté des ménages	1 (31)	0.70 (28)	0.95 (31)	0.96 (25)	-0.52 (20)
IW II Patrimoine financier net des ménages		1 (28)	0.73 (28)	0.66 (25)	-0.24 (20)
iw 1 Consommation finale des ménages			1 (28)	0.66 (25)	-0.35 (20)
iw 2 Household total consumption				1 (25)	-0.55 (17)
iw 3 Proportion de la population ayant de grandes difficultés à joindre les deux bouts					1 (20)

Note: Les valeurs entre parenthèses renvoient au nombre d'observations. Toutes les corrélations sont significatives au seuil de 1 %. Les deux mesures de la consommation totale des ménages étant en corrélation presque parfaite l'une avec l'autre (corrélation = 0.99), une seule (le coût d'opportunité) est représentée ici.

Source: Calculs de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932499826>

Inégalités

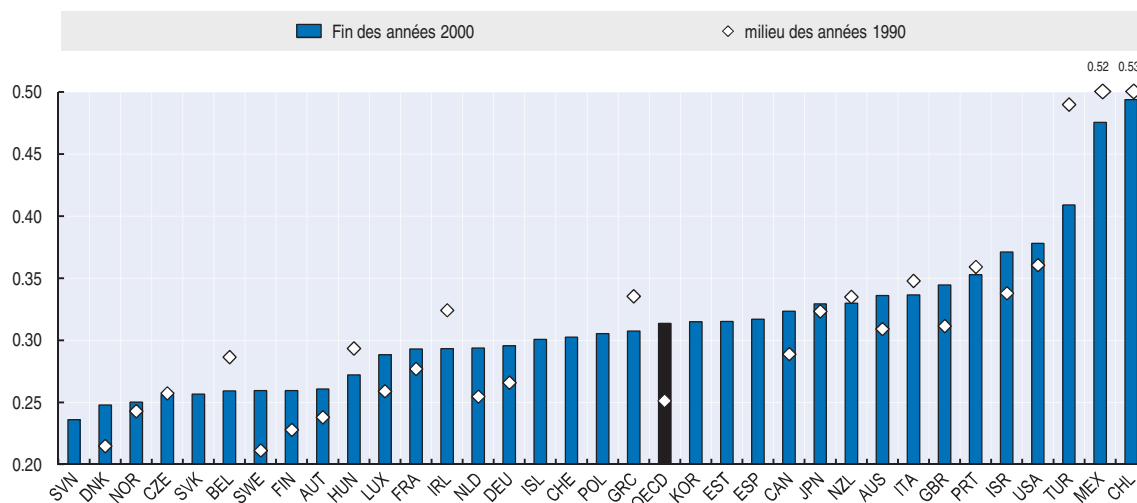
La forme de la courbe de distribution des revenus diffère sensiblement d'un pays à l'autre...

Si le niveau de vie moyen a progressé de façon significative au cours des quinze dernières années, tout le monde n'en a pas profité dans la même mesure. On observe de fait des différences importantes dans la répartition du revenu disponible des ménages à l'intérieur des pays (graphique 2.10). Certains pays de l'OCDE, comme le Chili et le Mexique mais aussi la Turquie, les États-Unis et Israël, ont une distribution des revenus beaucoup plus inégalitaire que d'autres. En revanche, les pays nordiques et les pays d'Europe orientale se caractérisent par des disparités de revenus moindres.

...et d'une époque à l'autre

Le graphique 2.10 montre aussi l'évolution de l'indice de Gini par rapport au milieu des années 90 (OCDE, 2011b). Sur cette longue période, les inégalités de revenu se sont accrues dans la plupart des pays de l'OCDE, surtout en Suède, aux Pays-Bas et au Danemark, tandis qu'elles se sont réduites dans un petit nombre d'autres pays comme la Turquie, l'Irlande, la Belgique, la Grèce, l'Espagne et le Chili. S'il est difficile d'évaluer les déterminants des inégalités de revenu, l'encadré 2.3 décrit néanmoins certains facteurs clés.

Graphique 2.10. Indice de Gini des inégalités de revenu



Note: Les données se rapportent au milieu des années 2000, au lieu de la fin des années 2000, pour la Grèce et la Suisse. Les valeurs pour l'Autriche, la Belgique, la République tchèque, l'Estonie, la Finlande, l'Islande, le Luxembourg, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la Slovaquie, l'Espagne et la Suisse sont des estimations.

Source: Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus et la pauvreté.

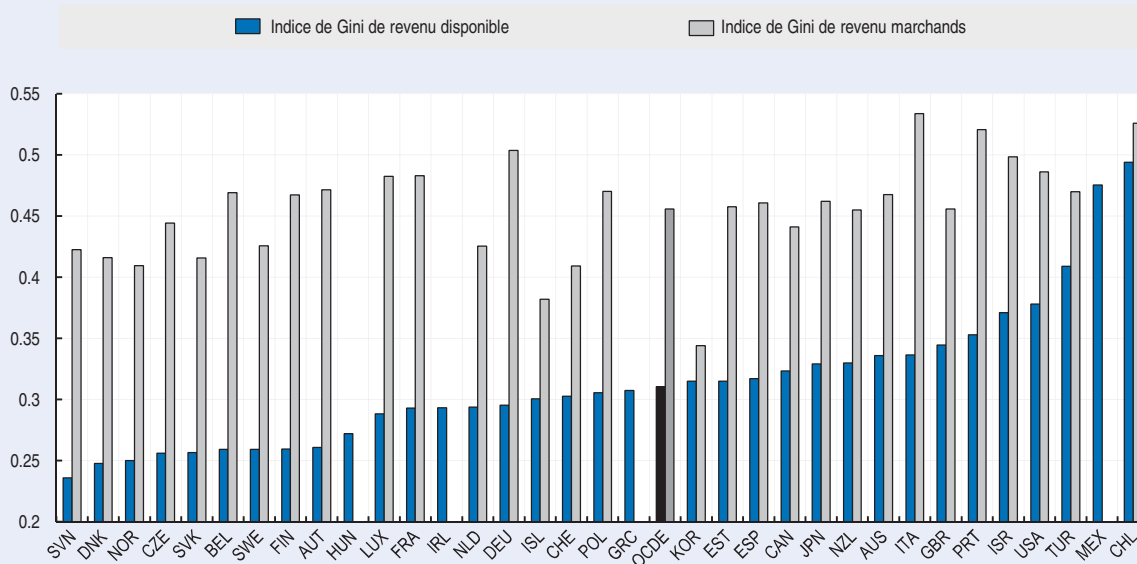
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498078>

Encadré 2.3. Quels sont les déterminants des disparités de revenu?

Dans les pays de l'OCDE la distribution des revenus dépend d'un grand nombre de facteurs. Premièrement, l'évolution des schémas démographiques et de la structure des ménages peut accroître les inégalités : ainsi, l'augmentation récente de la proportion des personnes vivant seules a réduit les économies d'échelle pour la consommation, exposant des groupes de population spécifiques comme les parents isolés, les jeunes et les personnes âgées à un risque plus grand de pauvreté. Le vieillissement démographique conjugué à l'insécurité économique grandissante des jeunes accroît ce risque. Deuxièmement, les tendances observées sur le marché du travail contribuent probablement au creusement des inégalités de revenu (graphique 2.11); les salaires représentent une part importante du revenu disponible des ménages et les disparités en la matière ont augmenté rapidement dans les deux dernières décennies (chapitre 3 sur Emplois et Salaires) ; une autre tendance observée est la fréquence accrue du travail atypique comme le travail à temps partiel et les emplois temporaires. Troisièmement, le degré de redistribution obtenu grâce aux politiques publiques en matière de prestations en espèces et de fiscalité, a sans doute évolué dans le temps. En moyenne, les schémas de redistribution dans les pays de l'OCDE atténuent d'environ un tiers les inégalités de revenu; ce sont les prestations en espèces qui ont l'impact le plus grand ; sur la dernière décennie, la fiscalité est devenue moins progressive, en particulier s'agissant de l'impôt sur le revenu. Le rapport (OECD, 2011) analyse plus en détail les influences des politiques publiques et d'autres facteurs sur les disparités de revenu.

(suite de l'encadré à la page suivante)

Graphique 2.11. Inégalités de revenu marchand et de revenu disponible parmi la population entière, 2008
Indice de Gini des inégalités



Note: La moyenne OCDE ne prend pas en compte la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, le Mexique et l'Espagne, pays pour lesquels on ne dispose d'aucune donnée sur les revenus marchands. La dernière année disponible est 2006 pour le Japon; 2007 pour le Danemark, l'Hongrie, et la Turquie et 2009 pour le Chili. Les valeurs pour l'Autriche, la Belgique, la République tchèque, l'Estonie, la Finlande, l'Islande, le Luxembourg, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la Sloveenie, l'Espagne et la Suisse sont des estimations. Les pays sont classés par ordre croissant d'inégalité du revenu disponible.

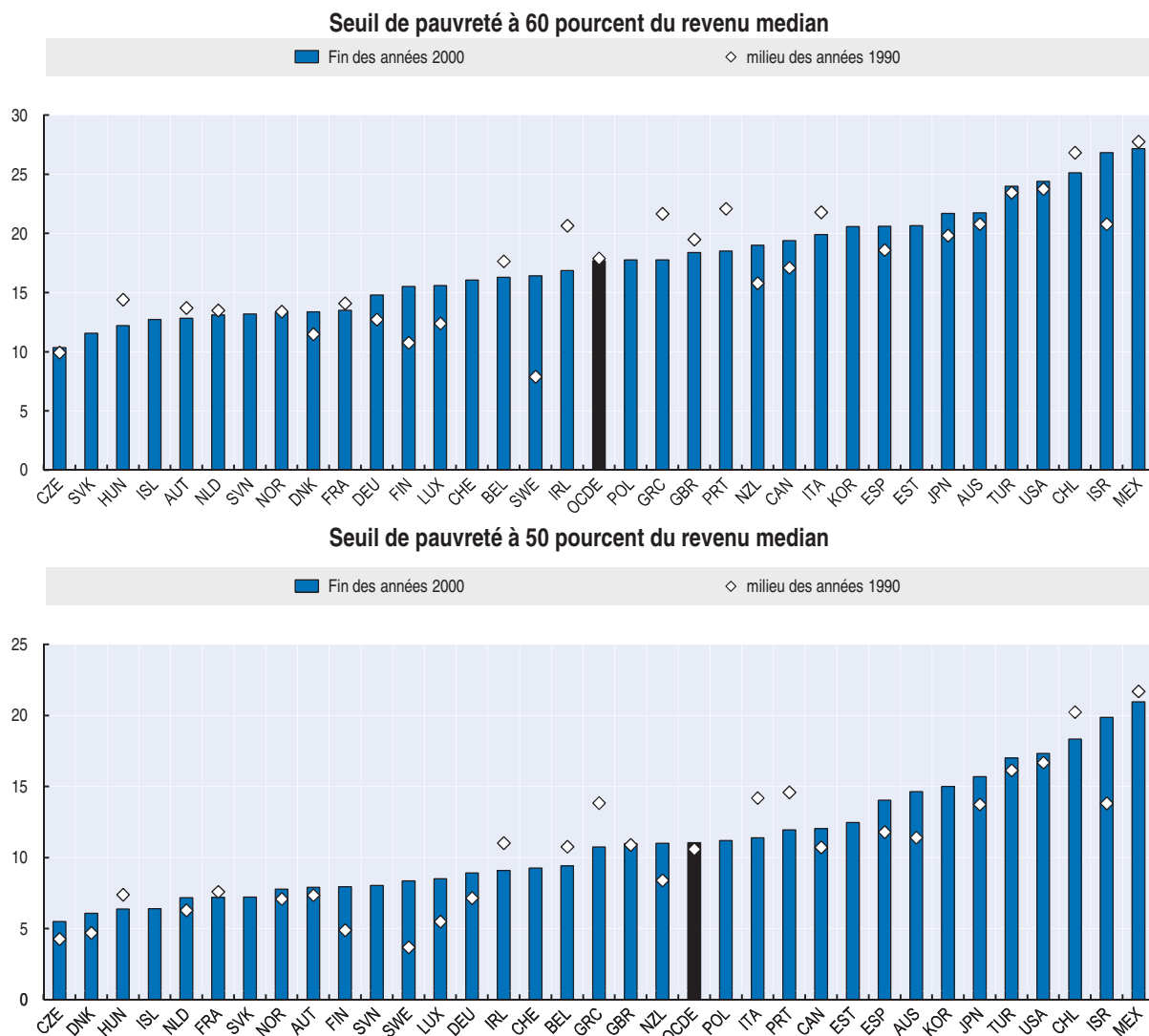
Source : Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus et la pauvreté adapté à partir de OCDE (2011b)

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498097>

Les différences entre pays sont également importantes s'agissant des personnes à faible revenu

Comme dans le cas des inégalités globales de revenu, le nombre des personnes à faible revenu varie considérablement d'un pays de l'OCDE à l'autre (graphique 2.12). Au Mexique et en Israël, au moins 25 % de la population vit en-dessous du seuil de faible revenu qui est de 60 % du revenu médian, contre 10 % seulement en République tchèque. Le pourcentage des personnes à faible revenu est inférieur à 20 % dans tous les pays européens de l'OCDE, l'Italie, l'Espagne, et l'Estonie) où il dépasse, en moyenne, ce pourcentage. Les tendances générales concordent avec les seuils de pauvreté bas, soit 50% du revenu médian (graphique 2.12). Toutefois, le nombre de personnes à faible revenu évolue de manière importante entre les deux mesures de pauvreté. Ceci est particulièrement vrai pour le République Tchèque, le Danemark, la Finlande, les Pays-bas, la France, la Hongrie, Israël et la Suède. Cela suggère que la plupart des politiques de lutte contre la pauvreté ciblée en direction des personnes à faible revenu n'ont atteint leurs objectifs que dans une mesure limitée. Comme la pauvreté est définie en termes relatifs (c'est-à-dire par rapport au revenu médian), les schémas observés tendent à refléter les inégalités à l'extrémité inférieure de la distribution des revenus plutôt que des niveaux de vie absolus.

Graphique 2.12. Fréquence de la pauvreté monétaire
 Pourcentage de la population à faible revenu dans la population totale



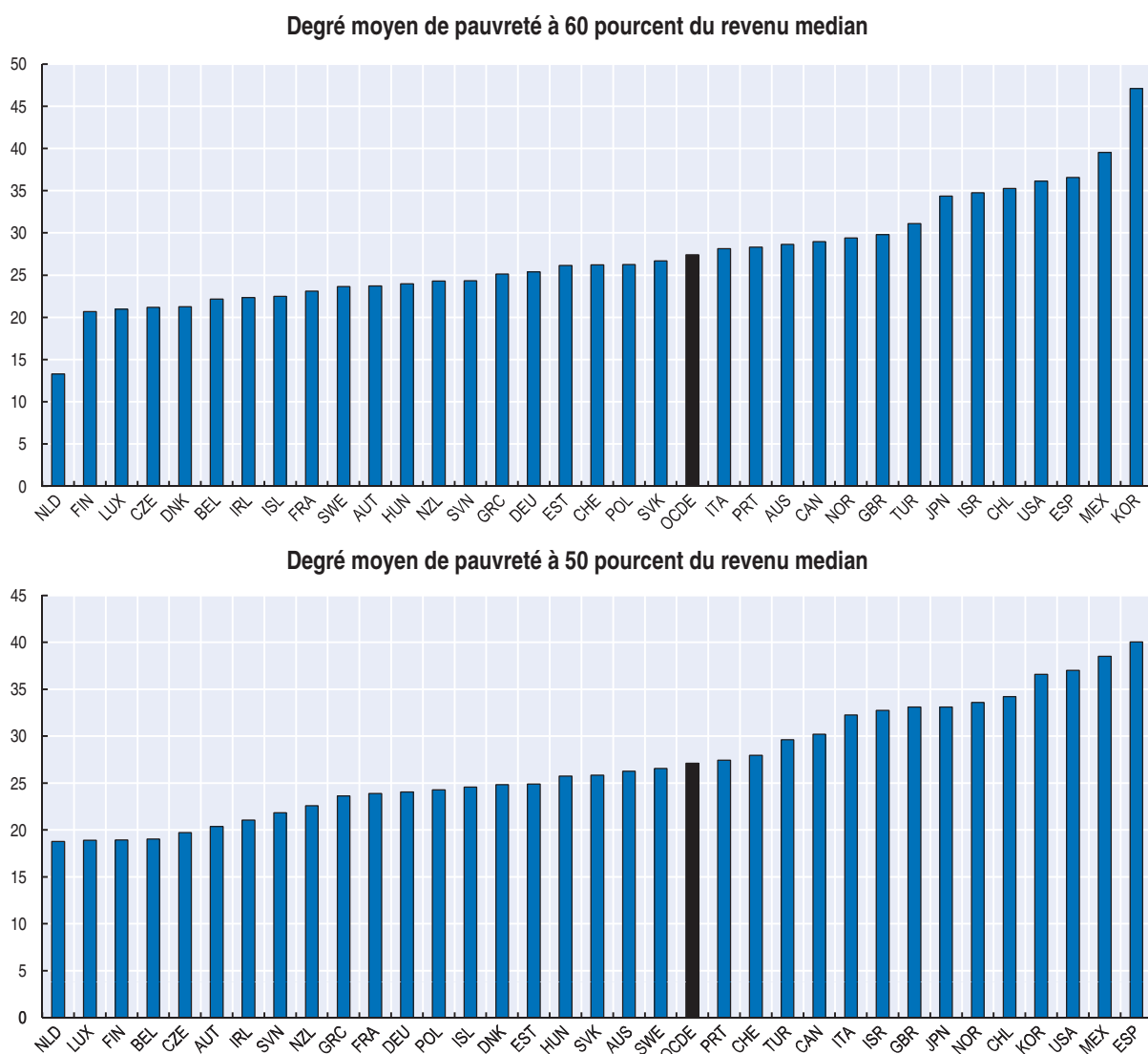
Note: Pourcentage d'individus dont le revenu disponible équivalent est inférieur à 60 et 50 de la médiane de la population. Les données se rapportent au milieu des années 2000, au lieu de la fin des années 2000, pour la Grèce et la Suisse. On ne dispose pas de données pour le milieu des années 90 concernant l'Estonie, l'Islande, la Corée, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Suisse.

Source: Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus et la pauvreté.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498116>

Le degré de pauvreté monétaire varie également d'un pays de l'OCDE à l'autre, quelque soit le seuil de pauvreté utilisé (graphique 2.13). C'est en Corée que la pauvreté est la plus grave : dans ce pays, le revenu des personnes situées au bas de l'échelle est inférieur de 47 % au seuil de pauvreté à 60% du revenu médian (et 37% sous le seuil de 50%). Aux Pays-Bas, au Canada, en Finlande et au Luxembourg, en revanche, le degré moyen de pauvreté monétaire est bien en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE. Dans les différents pays, on observe une forte corrélation entre la fréquence des faibles revenus et la sévérité de la pauvreté, les pays qui affichent le plus grand nombre de personnes à faible revenu étant également ceux dans lesquels ces personnes sont les plus éloignées du seuil de pauvreté. Cependant certains pays ont à la fois une faible fréquence de bas revenus et un écart de pauvreté important.

Graphique 2.13. Degré moyen de pauvreté monétaire, fin des années 2000
Revenu moyen des individus à bas-revenus en pourcentage du seuil de pauvreté



Note: Pourcentage d'individus ayant un équivalent revenu disponible représentant moins de 60 % et 50 % du revenu médian pour l'ensemble de la population. Les données se rapportent au milieu des années 2000, au lieu de la fin des années 2000, pour la Grèce et la Suisse. On ne dispose pas de données pour le milieu des années 90 concernant l'Estonie, l'Islande, la Corée, la Pologne, la République slovaque, la Slovaquie et la Suisse.

Source: Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus et la pauvreté.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498135>

Les deux indicateurs présentés ici font référence à ce qu'il est convenu d'appeler la « pauvreté monétaire ». Cela reflète le point de vue selon lequel les revenus sont essentiels pour sortir de la pauvreté. Nonobstant, un revenu faible n'est qu'un des aspects du dénuement matériel, et des dimensions autres que les ressources économiques entrent également en ligne de compte (voir, par exemple, OCDE, 2008 ; Alkire et Foster, 2011).

Qu'en est-il des inégalités de patrimoine et dans quelle mesure sont-elles liées à la distribution des revenus?

L'analyse empirique de la distribution de la richesse est sérieusement limitée par l'insuffisance des données disponibles. Les initiatives internationales en cours visent à remédier à cette faiblesse mais l'état actuel des connaissances sur les inégalités de patrimoine est beaucoup plus incertain que pour les inégalités de revenu. L'analyse de la distribution conjointe des revenus et du patrimoine se heurte aux mêmes difficultés. Le *Luxembourg Wealth Study (LWS)* est un projet de recherche international qui fournit des données sur le patrimoine et le revenu des luxembourgeois par le biais d'un cadre cohérent et harmonisé. Pour les pays couverts par cette étude,¹² il apparaît que (Sierminska *et al.*, 2006) :

- Bien qu'il existe entre eux des différences importantes en matière de répartition du patrimoine des ménages, ces différences sont en moyenne moins prononcées que pour le revenu. Par ailleurs, à l'intérieur des pays, les inégalités de patrimoine (telles que mesurées grâce aux quartiles) sont en moyenne deux fois plus importantes que les inégalités de revenu.
- Le patrimoine net et le revenu sont étroitement mais pas parfaitement corrélés. Ainsi, un grand nombre de ménages classés en monétairement pauvres possèdent quelques actifs.

Travail statistique à accomplir

En dépit de la masse considérable (comparée aux autres dimensions du bien-être des personnes) d'informations statistiques disponibles en la matière, les déficits de données demeurent importants et requièrent une action dans un certain nombre de domaines :

- Premièrement, la disponibilité de données SCN sur les conditions économiques moyennes a besoin d'être améliorée, dans la ligne des recommandations des dernières éditions du système de comptabilité nationale. Actuellement, tous les pays de l'OCDE ne font pas de compilations de comptes détaillées sur le secteur des ménages et lorsqu'ils le font leurs pratiques diffèrent en termes de définition du secteur des ménages (par exemple, intégration ou non des institutions sans but lucratif au service des ménages, traitement des entreprises non constituées en sociétés) et d'éventail des transactions incluses (par exemple, intégration ou non dans les mesures de l'amortissement du capital ou des transferts sociaux en nature accordés par les pouvoirs publics). Il faut établir une ventilation plus précise du secteur des ménages, isolant plus nettement les ménages des autres composantes de ce secteur.
- Deuxièmement, afin d'améliorer la disponibilité de données comparables, surtout en ce qui concerne les indicateurs de la situation financière des ménages, il faudrait prendre des mesures pour étendre la couverture des actifs aux logements et aux terrains, de façon à mieux suivre l'évolution du patrimoine net des ménages suivant l'évolution du marché du logement, et améliorer l'actualité de la compilation des bilans des ménages.¹³

- Troisièmement, il serait important d'établir de meilleurs indicateurs des services non marchands produits par les ménages, en particulier en améliorant la comparabilité et l'actualité des enquêtes sur l'utilisation du temps (voir au chapitre 6 sur l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle).
- Quatrièmement, la disponibilité, l'actualité et la comparabilité des micro-données sur la situation économique des ménages ont besoin d'être améliorées. Cela vaut en particulier pour les micro-données sur le patrimoine des ménages, domaine dans lequel il n'existe actuellement aucune norme internationale et où peu de pays effectuent des compilations régulières. Il convient également de prendre des mesures pour élaborer des instruments qui permettront de comprendre la relation entre le revenu et les autres dimensions de la situation matérielle des personnes, par exemple en réalisant des études conjointes sur le revenu, la consommation et le patrimoine des ménages ou en établissant une correspondance entre les différents dossiers individuels. Pour s'attaquer à ce problème, l'OCDE a constitué un groupe d'experts dont la mission est d'élaborer des lignes directrices pour la mesure des revenus, de la consommation et du patrimoine dans un cadre totalement intégré.
- Cinquièmement, il faut faire mieux concorder les mesures macroéconomiques (comptes nationaux) et microéconomiques (par exemple fondées sur des enquêtes) de la situation économique des ménages pour obtenir des mesures plus comparables entre elles. Cela permettrait d'étudier simultanément les réalisations moyennes et leur distribution. A cet effet, l'OCDE et EUROSTAT ont constitué un groupe d'experts dont la mission est de comparer les deux sources en vue de mesurer les disparités à l'intérieur du cadre des comptes nationaux en utilisant une base méthodologique commune aux différents pays de l'OCDE.

Conclusion

Ce chapitre a discuté des conditions de vie matérielles dans les pays de l'OCDE sur la base de quelques mesures bien établies du revenu et du patrimoine des ménages. A en juger par ces mesures, les conditions de vie se sont améliorées dans la plupart des pays de l'OCDE, car les valeurs moyennes du revenu et du patrimoine des ménages ont progressé au cours des quinze dernières années. En dépit de quelques différences entre indicateurs objectifs et indicateurs subjectifs, les différents indicateurs alternatifs examinés dans ce chapitre en arrivent à la même conclusion. Mais la vie n'est pas aussi facile pour tous car tous les ménages n'ont pas connu la même amélioration de leur niveau de vie. A l'intérieur des pays, les inégalités demeurent élevées dans de nombreux pays, tout comme le nombre de personnes à faible revenu. Cela conduit à penser que les politiques publiques ont un important rôle redistributif à jouer.

Notes

1. Au niveau microéconomique, la première enquête auprès des ménages sur les conditions de vie matérielles a été réalisée au Royaume-Uni en 1795; au niveau macroéconomique, un premier cadre quantitatif de mesure du revenu national a été mis en place au Royaume-Uni en 1665.
2. Voir la deuxième édition du Manuel du Groupe de Canberra sur les statistiques de revenus des ménages (à paraître mi 2011) et le système de comptabilité nationale 2008 pour les dernières mises à jour du cadre sous-jacent.
3. Les écarts reflètent les différences tant en termes de population couverte qu'en termes d'éventail et de définitions pratiques de plusieurs éléments inclus dans les données des enquêtes sur les ressources économiques des ménages. Les comptes nationaux, par exemple, ont une définition plus large du secteur des ménages, qui englobe les institutions sans but lucratif fournissant des services aux ménages et les entreprises non constituées en sociétés, et ils ont aussi une couverture exhaustive de la population, tandis que les enquêtes ne prennent généralement pas en compte certains groupes particuliers pour des raisons techniques.
4. Toutes les données présentées dans ce chapitre font référence à l'agrégat constitué par les ménages (qui englobe les entreprises non constituées en sociétés) et les institutions à but non lucratif fournissant des services aux ménages. Les données du SCN faisant référence au secteur des seuls ménages ne sont disponibles que pour 22 des 32 pays de l'OCDE qui compilent régulièrement les comptes des ménages.
5. Dans l'idéal, la valeur moyenne du revenu disponible net ajusté des ménages devrait être exprimée en revenu équivalent (c'est-à-dire corrigée des éventuelles économies d'échelle dont bénéficient les ménages en partageant le revenu de leurs membres) et non par habitant. Cela améliorerait la comparabilité avec les indicateurs utilisés pour évaluer l'inégalité des revenus, qui, étant calculés à partir de données relatives aux individus, sont généralement exprimés en revenu équivalent. Cependant, pour ajuster de la même manière les indicateurs de revenu globaux, comme ceux qui sont calculés à partir de comptes nationaux, il faudrait des données annuelles à la fois sur le nombre de personnes et sur le nombre de ménages, qui ne sont pas encore disponibles dans le SCN (les pays de l'UE prévoient de recourir de plus en plus à des agrégats « par unité de consommation » dans l'avenir). Les mesures du revenu et de la consommation par unité de consommation augmentent généralement moins vite que les mesures par habitant, du fait d'une tendance au rapetissement de la taille des familles, de la plus grande fréquence des divorces et des séparations et de l'augmentation du nombre de personnes qui vivent seules. Ce mécanisme est aussi l'une des causes de l'augmentation des inégalités des revenus.
6. Pour une comparaison à un point donné dans le temps, les PPA courantes sont préférées aux PPA constantes car elles rendent compte à la fois des variations de volume et de prix. Cependant, lorsqu'on associe comparaisons internationales et analyse de séries chronologiques, ce sont les séries calculées à l'aide de PPA constantes qui sont considérées comme les meilleures. Une réserve à faire au sujet de l'utilisation des PPA constantes est qu'elles ne reflètent pas pleinement la variation des prix et de la structure des prix ; cela peut poser problème si l'analyse porte sur une période longue (Bournot et al., 2011).
7. La notion de "revenu équivalent" implique que le revenu attribué à chaque personne dans un ménage reflète le partage du revenu au sein du ménage et s'adapte en fonction des besoins du ménage. Tous les indicateurs de la répartition présentés dans ce chapitre reposent sur l'hypothèse selon laquelle ces besoins augmentent avec la taille du ménage mais moins que proportionnellement (le revenu total du ménage est divisé par la racine carrée de la taille du ménage).
8. En plus des différences examinées ci-dessus, la définition macro-économique se concentre sur le type de transaction sans prendre en compte le moyen de paiement, de nouvelles divergences entre les deux approches apparaissent. Inversement, la définition micro-économique repose sur le moyen de paiement comme principal facteur de classement des revenus dans les différents typologies.

9. L'indice de Gini pour le revenu se définit comme la somme des revenus individuels pondérés par le rang de chaque individu dans la distribution par ordre croissant (autrement dit, une pondération de un est attribuée à l'individu le plus riche). Cet indice va de zéro (chacun dispose du revenu moyen) à un (la totalité du revenu va à un seul individu).
10. Ces différences peuvent refléter pour partie l'importance variable d'un pays à l'autre des actifs non financiers des ménages dans le patrimoine net total.
11. Pour des développements complémentaires, voir OCDE, Panorama des comptes nationaux 2010.
12. Autriche, Canada, Chypre, Finlande, Allemagne, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Suède, Royaume-Uni, États-Unis.
13. Ces recommandations se trouvent dans le rapport intitulé « Emphasize the Household Perspective », établi par le Taskforce on Household Perspective and Distributional Aspects of Income, Consumption and Wealth d'Eurostat dans le cadre du partenariat Eurostat/Insee, comme suite à Stiglitz et al. (2009).

References

- Ahmad N. et S.-H. Koh (2011), "Incorporating Household Production into International Comparisons of Material Well-Being", *document de travail de la Direction des statistiques de l'OCDE* (à paraître), Paris.
- Alkire S. et J. Foster (2011), Counting and multidimensional poverty, *Journal of Public Economics*, Vol. 95, Nos 7-8, pp. 476-487.
- Bournot, S., F. Koechlin et P. Shreyer (2011), « 2008 Benchmark PPP Measurement and Uses », OECD Statistical Brief, mars, N° 17.
- Chakravarty, S. R. (2009), *Inequality, Polarization and Poverty: Advances in Distributional Analysis*, Springer-Verlag, Heidelberg.
- Eurostat (2003), *Household Production and Consumption, Proposal for a Methodology of Household Satellite Accounts*, Luxembourg.
- Hüfner, F. et I. Koske (2010), « Explaining Households Saving Rates in G7 Countries : Implications for Germany », *Département des affaires économiques de l'OCDE*.
- Landefeld J.S., B.M. Fraumeni et C.M. Vojtech (2009), "Accounting for household production: a prototype satellite account using the American Time-Use Survey", *Review of Income and Wealth, Series 55, Number 2*.
- OCDE (2007), *Panorama des régions de l'OCDE 2007*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2008), *Croissance et inégalités : distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2010), *Panorama des comptes nationaux*, Éditions OCDE, Paris.
- OECD (2011), *Les causes de la croissance des inégalités dans les pays de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris.
- Ruger Y. et J. Varjonen (2008), « Value of Household Production in Finlande and Allemagne, Analysis and Recalculation of the Household Satellite Account System in Both Countries », *National Consumer Research Center Working Paper N. 112*.
- Sen, A., (1999, *Development as Freedom*, Oxford, Oxford University Press.
- Sen, A., et J. E. Foster (1998), *On Economic Inequality*, Oxford University Press.
- Sierminska, E., A. Brandolini et T.M. Smeeding (2006), "Comparing Wealth Distributions across Rich Countries: First Results from the Luxembourg Wealth Study", *Luxembourg Wealth Study Working Paper No 1*.
- Stiglitz J. E., A. Sen et J.-P. Fitoussi. (2009), *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, http://www.stiglitz-sen-fitoussi/documents/rapport_fr.pdf.

Chapitre 3

Emplois et salaires

Dans le monde entier, les individus aspirent à trouver un emploi correspondant à leurs ambitions et à leurs compétences et offrant une rémunération convenable. La croissance économique des quinze dernières années s'est généralement accompagnée d'une hausse de l'emploi et des salaires dans la plupart des pays de l'OCDE et des autres économies de premier plan. Néanmoins, la crise économique actuelle constitue une réelle menace pour l'emploi et les salaires. Par ailleurs, les inégalités de revenus se sont renforcées dans la plupart des pays de l'OCDE, certains aspects des conditions de travail (comme le temps partiel non choisi) se sont dégradés et le fait d'avoir un emploi semble offrir une protection moindre que par le passé face au risque de pauvreté. Les femmes, les jeunes et les travailleurs plus âgés sont confrontés à une insécurité de l'emploi relativement élevée et ont des liens plus faibles avec le marché du travail. Bien que les données sur l'emploi répondent généralement aux normes les plus élevées en matière de statistiques, des améliorations sont possibles dans plusieurs domaines, notamment en ce qui concerne le nombre d'heures travaillées, les inégalités de salaires et la mesure de la qualité de l'emploi. De nombreuses organisations internationales œuvrent pour définir un cadre de mesure adapté à l'évaluation de la qualité des emplois, mais des déficits d'informations très importants subsistent dans ce domaine, surtout sur le front des statistiques officielles.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre ne préjugent en rien du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

En quoi les emplois et les salaires sont-ils importants pour le bien-être ?

L'accès à un emploi, et donc à un salaire, est essentiel au bien-être des individus. Non seulement un bon emploi permet de mieux maîtriser ses ressources, mais il donne aussi une chance de réaliser ses propres ambitions, de se perfectionner, de se sentir utile à la société et de renforcer son estime de soi. L'emploi façonne l'identité et facilite les relations sociales.

La recherche montre également que le chômage a des effets délétères sur la santé physique et mentale (Wilson et Walker, 1993) ainsi que sur le bien-être subjectif (Clark et Oswald, 1994), ce qui semble indiquer que l'incidence négative du chômage sur le bien-être va bien au-delà de la perte de revenu qu'il entraîne. Des éléments indiquent également que ces effets perdurent et que la capacité de résistance psychologique au chômage est faible (Dolan et al., 2008).

Les conditions de travail peuvent être aussi importantes que l'emploi lui-même du point de vue de leurs conséquences sur la vie des personnes, dans la mesure où l'on passe beaucoup de temps sur son lieu de travail. Pour beaucoup d'entre nous, le travail représente notre principale contribution à la société dans laquelle nous vivons, et c'est une source de fierté et de dignité. La qualité de l'emploi apparaît donc fondamentale.¹

La communauté internationale s'intéresse de plus en plus à la qualité des emplois et à la façon de la mesurer (Conseil économique et social, 2010). L'Organisation internationale du travail (OIT) a défini la notion de « travail décent » au début des années 90 (encadré 3.1) et, plus récemment, d'autres initiatives visant à évaluer la qualité des emplois ont été prises par la Commission Économique pour l'Europe des Nations Unies et Eurostat (UNECE, 2010). Ces travaux révèlent que la qualité d'un emploi dépend de certains facteurs critiques tels que la sûreté et l'éthique sur le lieu de travail, le revenu et les avantages liés à l'emploi, la sécurité de l'emploi et la protection sociale, le dialogue social, les relations professionnelles et la motivation. Le présent chapitre porte sur certains indicateurs de la qualité des emplois, en plus des indicateurs classiques mesurant leur accessibilité.

Encadré 3.1. La définition du travail décent donnée par l'OIT

La notion de « travail décent » a été définie en 1999 par l'Organisation internationale du travail (OIT) : les hommes et les femmes doivent avoir la possibilité d'accéder à un travail décent et productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité humaine (OIT, 2003).

Cette notion repose sur une notion de travail large englobant toutes les formes d'activité économique (Anker et al., 2003 ; Ghai, 2003 ; et CEE-ONU, 2010) et qui se fonde sur plusieurs dimensions. Ces dimensions sont : la possibilité d'accès à un travail, qui renvoie à la capacité de tous ceux qui souhaitent travailler à trouver un emploi ; la notion de travail productif, c'est à dire qui assure un développement durable et apporte des moyens d'existence acceptables au travailleur et à sa famille ; le fait d'avoir un travail librement choisi et non forcé ; la possibilité pour les travailleurs d'être libres de s'affilier à des organisations syndicales ; l'absence de discrimination au travail et le traitement équitable de tous les travailleurs ; l'accès à une protection suffisante du travailleur et de sa famille en cas de problèmes de santé ou autres contingences ; enfin le respect des travailleurs sur leur lieu de travail.

L'OIT a fait du « travail décent » le principe fondateur de ses activités et a établi un agenda visant à incorporer le travail décent pour tous dans les objectifs de planification stratégique nationaux. L'agenda pour le travail décent établi par l'OIT repose sur quatre objectifs stratégiques : i) les principes et droits fondamentaux au travail, ii) la création d'emplois, iii) la protection sociale et iv) le dialogue social.

Source : OIT (2011a, 2011b).

Il doit être lu en parallèle avec le chapitre 2 consacré aux revenus et au patrimoine, et le chapitre 6, sur l'équilibre entre le travail et la vie privée, puisque la rémunération constitue la composante principale du revenu des ménages et qu'elle est déterminée, entre autres, par les heures travaillées et l'équilibre entre le travail rémunéré et les autres activités.

La mesure des emplois et des salaires

Un ensemble complet d'indicateurs sur les emplois et les gains donnerait en principe des informations sur la quantité comme sur la qualité des emplois, et permettrait de savoir si les conditions de travail répondent aux attentes des salariés et leur permettent de gagner correctement leur vie.

S'agissant de la *quantité* d'emplois, il faudrait en théorie que les indicateurs mesurent les offres d'emplois disponibles pour les demandeurs d'emploi, mais aussi l'intensité réelle du taux d'activité par rapport au nombre souhaité d'heures de travail. Les indicateurs de l'emploi et du chômage sont des mesures classiques du taux d'activité, mais ils offrent un tableau imparfait de l'intensité réelle de l'activité, puisqu'ils ne donnent aucune indication sur le sous-emploi (autrement dit, sur les salariés qui travaillent moins qu'ils ne le souhaitent).²

En ce qui concerne la *qualité* des emplois, le groupe de travail chargé de cette question coordonné par la Commission Économique pour l'Europe des Nations Unies, l'OIT et Eurostat recommande notamment de développer des indicateurs sur:³

- la sûreté de l'emploi, sur les accidents du travail et les formes de travail inacceptables (telles que le travail des enfants), ainsi que sur les traitements injustes tels que la discrimination au travail.
- les gains et les avantages tirés de l'emploi, permettant de déterminer si les rémunérations sont raisonnables et justes en regard du travail fourni, mais également si elles procurent au travailleur suffisamment de ressources pour lui assurer un bon niveau de vie.
- la sécurité de l'emploi et la protection sociale, indiquant si le travailleur peut compter sur un travail stable et régulier, et si, pendant les périodes de chômage, il peut bénéficier d'une bonne protection sociale et ne pas tomber dans la pauvreté.
- le dialogue social, montrant dans quelle mesure les travailleurs peuvent s'organiser et négocier leurs conditions de travail avec les employeurs.
- les relations professionnelles et la motivation professionnelle, donnant des informations sur les caractéristiques sociales de l'emploi (indiquant, par exemple, si l'atmosphère de travail est productive, amicale et coopérative) et sur la satisfaction des salariés au sens large (indiquant, par exemple, si le travail répond à leurs attentes, s'ils peuvent se perfectionner, etc.).

En réalité, nombre de ces aspects de la qualité des emplois ne sont pas suffisamment pris en compte dans les indicateurs disponibles au niveau international, et les concepts décrits ci-dessus ne fournissent que des pistes pour des mesures futures. De fait, si les indicateurs relatifs aux emplois sont solides et fondés sur des définitions harmonisées à l'échelle internationale (OIT et SCN, par exemple), de nombreux indicateurs de la qualité des emplois ont comme point faible la portée trop limitée des enquêtes existantes sur le sujet, et ils s'appuient souvent sur des enquêtes officielles qui ne sont pas harmonisées pour l'ensemble des pays, ou sur des enquêtes qui sont menées en dehors du système statistique officiel (tableau 3.1).

Par ailleurs, certains indicateurs classiques du marché du travail, tels que les salaires et les heures travaillées, souffrent d'un grave manque d'harmonisation au plan international (par exemple sur le plan des concepts, de l'universalité, des délais, etc.), ce qui limite considérablement les analyses comparatives pour l'ensemble des pays.

En conséquence, les données étudiées ici offrent un tableau relativement précis de la quantité des emplois, évaluée à partir d'indicateurs normalisés de l'emploi et du chômage, mais elles ne donnent qu'une image imparfaite de la qualité des emplois, telle qu'elle est reflétée par les indicateurs des rémunérations, des accidents du travail et des emplois temporaires et à temps partiel.

Indicateurs sélectionnés

Taux d'emploi (JE 1)

Cet indicateur porte sur la part de la population en âge de travailler (de 15 à 64 ans dans la plupart des pays de l'OCDE) qui déclare avoir eu un travail rémunéré pendant au moins une heure au cours de la semaine précédente. Selon la définition de l'OIT, sont également comptabilisées les personnes qui, ayant déjà travaillé dans leur emploi actuel et ayant un lien officiel avec celui-ci, en étaient temporairement absentes au cours de la période de référence (à cause d'un congé parental, d'un arrêt maladie, d'un congé annuel, d'une grève ou d'une interdiction d'accès au lieu de travail, par exemple).

Les données relatives aux taux d'emploi sont extraites des enquêtes nationales sur la main-d'œuvre et sont cohérentes avec les recommandations de l'OIT. Ces enquêtes sont régulièrement compilées et révisées, ce qui permet de suivre l'évolution du marché du travail. Toutefois, compte tenu des différences dans la façon dont chaque pays conçoit et rédige ses questionnaires, choisit la durée de ses enquêtes ainsi que les groupes d'âge couverts, il convient d'interpréter avec une certaine prudence les écarts de niveau des indicateurs entre pays.

Une insuffisance manifeste de l'indicateur du taux d'emploi en tant que mesure du bien-être, est le fait que certaines personnes peuvent se trouver sans emploi rémunéré par choix (pour s'occuper de leurs enfants, suivre des études ou se consacrer à d'autres activités, par exemple). Une seconde insuffisance tient au fait que le taux d'emploi dépend de la structure de la population (lorsqu'une part plus importante de la population est d'âge scolaire, par exemple, le taux d'emploi est plus bas). Dans ces conditions, un taux d'emploi moins élevé dans un pays ne signifie pas forcément que le bien-être y est moindre que dans un pays où le taux d'emploi est plus élevé. A l'inverse, il se peut que des personnes aient un emploi mais travaillent moins qu'elles ne le souhaiteraient, une limite qui est en partie corrigée par l'indicateur du sous-emploi dont il sera question plus loin. Enfin, il convient de noter que les comparaisons internationales des variations des taux d'emploi (ainsi que des variations d'autres indicateurs du marché du travail mentionnés dans le présent chapitre) sont affectées par des différences dans la situation conjoncturelle des divers pays (CE, 2010).

Taux de chômage de longue durée (JE II)

Le chômage de longue durée peut entraîner exclusion sociale, pauvreté et dénuement. Cet indicateur rend compte du nombre de personnes qui sont au chômage depuis au moins un an, en pourcentage de la population active (somme des actifs occupés et en recherche d'emploi). D'après la définition de l'OIT, les chômeurs comprennent toutes les personnes d'âge actif qui, au cours de la période de référence de l'enquête : i) étaient sans travail, c'est-à-dire qui n'avaient ni un emploi salarié ni un travail indépendant ; ii) étaient disponibles pour travailler ; iii) recherchaient activement du travail, c'est-à-dire qui avaient pris des dispositions spécifiques au cours des quatre semaines précédentes pour chercher un emploi salarié ou un travail indépendant (par exemple, inscription à un bureau de placement public ou privé, dépôt de candidatures auprès d'employeurs, demandes d'embauche sur des chantiers ou des exploitations agricoles, réponse ou envoi d'annonces dans des journaux, recherches avec l'aide de relations personnelles, recherches de terrain, de bâtiments, de machines ou d'équipements pour créer sa propre entreprise, démarches en vue d'obtenir des ressources financières, des permis et licences, etc).

Les données sont issues d'enquêtes sur la main-d'œuvre et les mises en garde méthodologiques mentionnées ci-dessus s'appliquent. Par ailleurs, une des limites des chiffres du chômage utilisés ici dans la perspective de la mesure du bien-être est qu'ils ne tiennent pas compte des personnes qui souhaitent travailler mais se sentent découragées de chercher activement un emploi parce qu'elles pensent que leurs chances d'en trouver un sont très faibles. La définition internationale du chômage employée ici n'est pas liée à des dispositions institutionnelles ou juridiques (comme par exemple le fait de percevoir des allocations de chômage ou d'être inscrit comme demandeur d'emploi auprès d'un service public de l'emploi) et elle se réfère uniquement aux activités particulières d'une personne pendant une période de référence spécifiée. Les statistiques du chômage établies à partir de cette définition peuvent donc être différer des statistiques nationales du chômage qui sont utilisées dans certains pays.

Temps partiel subi (je 1)

Les salariés à temps partiel peuvent être désavantagés par rapport aux salariés à temps plein en termes de rémunération, de sécurité de l'emploi, de formation, de promotion, de risque de pauvreté (encadré 3.2) et d'accès à l'assurance chômage ou à l'aide au retour à l'emploi s'ils perdent leur travail. Cependant, certains peuvent aussi choisir de travailler à temps partiel parce qu'ils préfèrent passer plus de temps en famille ou avoir moins de responsabilités professionnelles (OCDE, 2010b). Ce qui importe le plus pour l'évaluation du bien-être est de déterminer si le temps partiel est choisi ou subi.

Les salariés en situation de temps partiel subi sont définis ici comme étant ceux qui travaillent généralement moins de 30 heures par semaine, soit parce qu'ils n'ont pas pu trouver un emploi à temps plein, soit parce qu'ils déclarent vouloir travailler un nombre d'heures plus élevé. L'indicateur utilisé ici montre la proportion des employés travaillant à temps partiel subi par rapport à l'emploi total. Les données sont extraites de la base de données de l'OCDE sur l'emploi et couvrent l'ensemble des pays membres. Toutefois, les définitions du temps partiel subi ne sont pas entièrement harmonisées, ce qui peut gêner les comparaisons internationales – c'est pourquoi cet indicateur est considéré comme secondaire.

Encadré 3.2. Le travail est-il le meilleur antidote à la pauvreté ?

L'emploi réduit considérablement le risque de pauvreté, mais ne l'élimine pas nécessairement :

- Avoir un emploi est un facteur majeur de limitation du risque de pauvreté pour les ménages dans lesquels le chef de ménage est d'âge actif. Dans pratiquement tous les pays, le taux de pauvreté (monétaire) des ménages sans emploi (c'est-à-dire ceux dont aucun des membres n'a un emploi rémunéré) est plus du double de celui observé parmi les ménages d'actifs.
- La pauvreté au travail est presque partout importante. En moyenne dans la zone de l'OCDE, 7 % des individus vivant dans des ménages dans lesquels au moins une personne travaille sont pauvres. De ce fait, ce groupe représente plus de 60 % de l'ensemble des pauvres d'âge actif.
- Pour la plupart des travailleurs pauvres, le sous-emploi est un problème majeur. L'intensité moyenne de travail parmi les travailleurs pauvres diffère nettement de celle observée dans le reste de la population occupant un emploi. En moyenne, dans les 21 pays européens pour lesquels les données sont disponibles, un peu plus de 20 % des travailleurs pauvres travaillent à temps plein toute l'année et environ 70 % travaillent six mois ou moins durant l'année (en équivalent temps plein). Par contre, plus de la moitié des individus vivant dans un ménage non pauvre travaillent à temps plein toute l'année.
- Pour les familles avec enfants et dont le potentiel de gains est faible, même l'emploi à temps plein n'assure pas toujours une totale autonomie économique. En moyenne, le fait de travailler à temps plein au bas de l'échelle des salaires (autrement dit aux alentours de 40 % du salaire moyen) porte le revenu disponible des couples biactifs avec enfants à 65 % seulement du revenu médian, tandis que les parents isolés occupant un emploi faiblement rémunéré restent au seuil de pauvreté, (voire en dessous de ce seuil) dans la plupart des pays.

Source: OCDE (2008b).

Gains annuels bruts moyens par salarié à temps plein (JE III)

Le salaire et les autres avantages financiers qu'un emploi procure constituent un aspect majeur de la qualité de cet emploi. La rémunération du travail est la principale source de revenu de la plupart des ménages. En outre, un indicateur des gains peut également aider à déterminer dans quelle mesure le travail est rémunéré de manière équitable et les salariés sont traités avec respect et dignité.

L'indicateur des gains employé ici représente les gains annuels moyens par salarié à temps plein, quels que soient le secteur d'activité et le type d'emploi salarié. L'indicateur est obtenu en divisant la masse salariale totale par le nombre total de salariés en équivalent temps plein dans l'ensemble de l'économie et exprimé aux taux de PPA. Le nombre de salariés en équivalent temps plein est obtenu en multipliant le nombre de salariés par le ratio entre le nombre d'heures de travail de l'ensemble des salariés et celui des salariés à temps plein,⁴ afin de prendre en compte la fréquence du travail à temps partiel, qui varie grandement d'un pays à l'autre.

Les données proviennent des comptes nationaux de l'OCDE et couvrent tous les secteurs de l'économie et tous les types d'emploi salarié. Cela permet de comparer les niveaux et les tendances des gains annuels moyens à l'échelon international. Par rapport à d'autres séries de données sur les gains, les comptes nationaux de l'OCDE ont l'avantage de couvrir à

fois les travailleurs à temps plein et à temps partiel. Ils prennent aussi en compte les gains non déclarés (dans le cadre de « l'économie non observée »), encore que des différences méthodologiques limitent parfois la comparabilité internationale.⁵

Cet indicateur a une limite supplémentaire : il ne mesure pas les gains par heure ouvrée et donc le coût d'opportunité du temps passé en dehors du travail. De surcroît, il exprime une valeur moyenne et ne renseigne donc pas sur les inégalités de gains au sein de la population ; les données d'enquête sur l'inégalité des gains qui sont présentées dans la suite de ce chapitre ne sont donc pas directement comparables aux données des comptes nationaux sur les gains moyens qui ont été décrites plus haut.

Contrats temporaires (je 2)

La sécurité de l'emploi constitue un autre facteur essentiel de sa qualité. Les salariés ayant un contrat de travail temporaire ont souvent plus de risques de perdre leur emploi que les salariés permanents et sont donc plus vulnérables que les salariés en contrat à durée indéterminée, notamment dans les pays où le système de protection sociale est moins développé (OCDE, 2010b).

Cet indicateur se rapporte au travail temporaire en pourcentage de l'emploi total. Le travail temporaire comprend les contrats « à durée déterminée », les emplois obtenus par le biais d'« agences de travail d'intérim » et l'« emploi saisonnier ». Les données sont extraites de la base de données de l'OCDE sur l'emploi. Bien que les données soient de bonne qualité, il convient de rester prudent lorsqu'on fait des comparaisons internationales, car la définition des travailleurs temporaires peut varier. En outre, comme le travail temporaire englobe toutes les formes d'emploi de ce type, cet indicateur ne donne pas d'informations sur les raisons pour lesquelles les travailleurs choisissent ou acceptent un emploi temporaire, c'est pourquoi il est considéré comme un indicateur secondaire.

Accidents du travail (je 3)

Cet indicateur est une mesure standard de la sûreté du lieu de travail. Il donne la fréquence des blessures mortelles et non mortelles, exprimée par le nombre d'accidents du travail survenus au cours de 12 mois consécutifs pour 100 000 travailleurs. Les données sont issues de la base de données LABORSTA de l'OIT, de la base de données New Cronos d'Eurostat et de la base de données Injuries, Illnesses and Fatalities (IIF) de Bureau des statistiques de l'emploi des États-Unis (BLS).

Les comparaisons internationales dans le domaine des accidents du travail sont difficiles en raison de différences à la fois dans la façon dont les accidents sont enregistrés (par exemple, les statistiques tiennent parfois compte uniquement des accidents indemnisés survenus dans des entreprises de taille suffisante, et excluent les accidents mineurs) et dans les sources de données (compagnies d'assurance, dossiers de sécurité sociale, inspection du travail, recensements effectués auprès des entreprises, enquêtes spéciales, etc.). En outre, les entreprises peuvent s'abstenir de signaler certains accidents du travail dans les pays où les cotisations sociales dépendent de la fréquence des accidents (quotient patronal). La comparabilité est généralement plus élevée dans le cas des blessures mortelles du fait que les définitions nationales pour les accidents non mortels diffèrent du point de vue de la durée des absences au travail considérée (OCDE, 2007). Les données pour certains pays peuvent ne pas prendre en compte les accidents dont sont victimes les travailleurs indépendants ou ceux qui travaillent dans de petites entreprises, elles peuvent se rapporter aux blessures ayant donné lieu à une indemnisation et non aux blessures déclarées, et elles peuvent exprimer le nombre d'accidents par rapport au nombre de travailleurs assurés et non par rapport à l'ensemble des travailleurs. Toutefois, la comparabilité s'est améliorée

depuis l'adoption en 1998 d'une Résolution de l'OIT qui établit des normes concernant la collecte et la présentation des données. Étant donné que cet indicateur ne respecte pas suffisamment des normes statistiques, il est présenté ici comme indicateur secondaire.

Tableau 3.1 Qualité des indicateurs sur les emplois et les gains

		INDICATEURS							
		Pertinence pour la mesure et l'évaluation du bien-être				Qualité statistique			
		Validité apparente	Interprétation univoque (bonne/mauvaise))	Résultat susceptible d'être influencé par les politiques	Possibilité de ventiler les informations	Instrument de collecte bien établi	Définition comparable	Couverture pays	Collecte récurrente des données
Emplois et salaires									
JE I	Taux d'emploi	√	√	√	√	√	√	√	√
JE II	Taux de chômage de longue durée	√	√	√	√	√	√	√	√
je 1	Temps partiel subi -- fréquence dans l'emploi total	√	√	√	√	√	~	√	√
JE III	Salaire annuel brut moyen par salarié à temps plein	~	√	√	x	~	~	√	√
je 2	Contrats temporaires -- fréquence dans l'emploi total	√	√	√	√	√	~	√	√
je 3	Accidents du travail : blessures mortelles et non mortelles	√	√	√	~	~	~	~	√

Note: Le symbole √ signifie que l'indicateur sélectionné satisfait largement au critère indiqué dans le tableau ; le symbole ~ qu'il y satisfait dans une large mesure et le symbole x qu'il n'y satisfait pas ou qu'il n'y satisfait que dans une faible mesure.

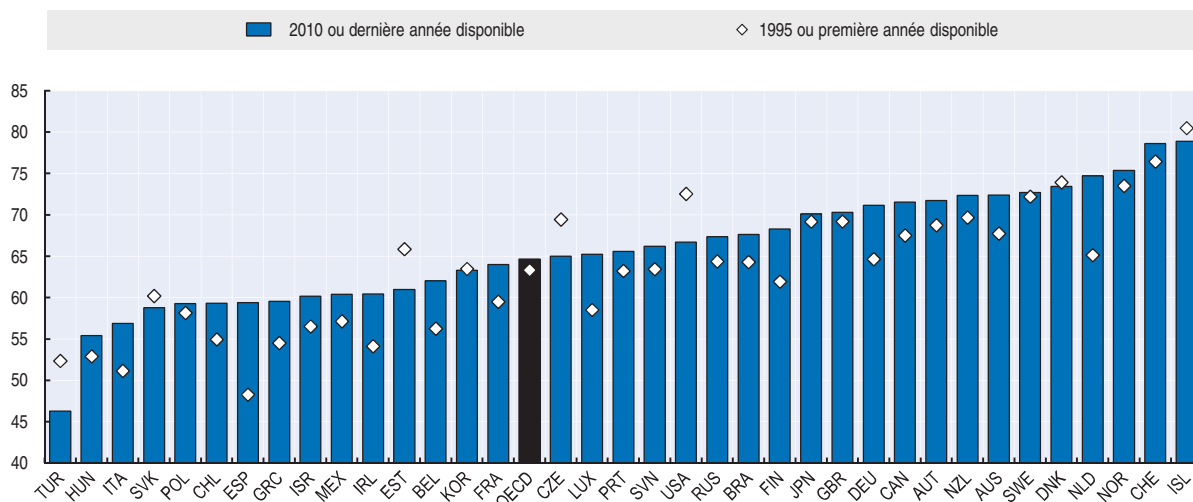
Tendances moyennes

Les taux d'emploi augmentent, mais il subsiste de grandes différences d'un pays à l'autre

Par rapport aux autres pays de l'OCDE, les taux d'emploi en 2010 étaient faibles en Turquie, où moins d'une personne de 15-64 ans sur deux avait un emploi (graphique 3.1). De manière générale, le taux d'emploi est relativement faible dans les pays d'Europe méridionale et élevé en Suisse et dans les pays nordiques. Depuis le milieu des années 90, on observe que l'emploi a globalement tendance à augmenter, mais les disparités sont grandes entre les pays membres. L'emploi a aussi considérablement progressé en Fédération de Russie, le seul pays émergent pour lequel on dispose de données. Les pays où le taux d'emploi a le plus augmenté au cours des quinze dernières années sont l'Espagne et les Pays-Bas. À l'inverse, le taux d'emploi a très nettement reculé en Turquie et, dans une moindre mesure, aux États-Unis, en Estonie et en République tchèque (graphique 3.1). Les écarts de niveau de l'emploi entre les pays et leur évolution dans le temps dépendent de la conjoncture et de la capacité de résistance des marchés du travail aux chocs macro-économiques – deux aspects qui peuvent être très différents d'un pays à l'autre.

Graphique 3.1. Taux d'emploi

Pourcentage de personnes de 15-64 ans pourvues d'un emploi, par rapport à la population du même âge



Note: Première année disponible : 2001 pour le Brésil et 2002 pour la Slovaquie. Dernière année disponible : 2009 pour le Brésil.

Source: OCDE, base de données sur les statistiques de la main-d'œuvre.

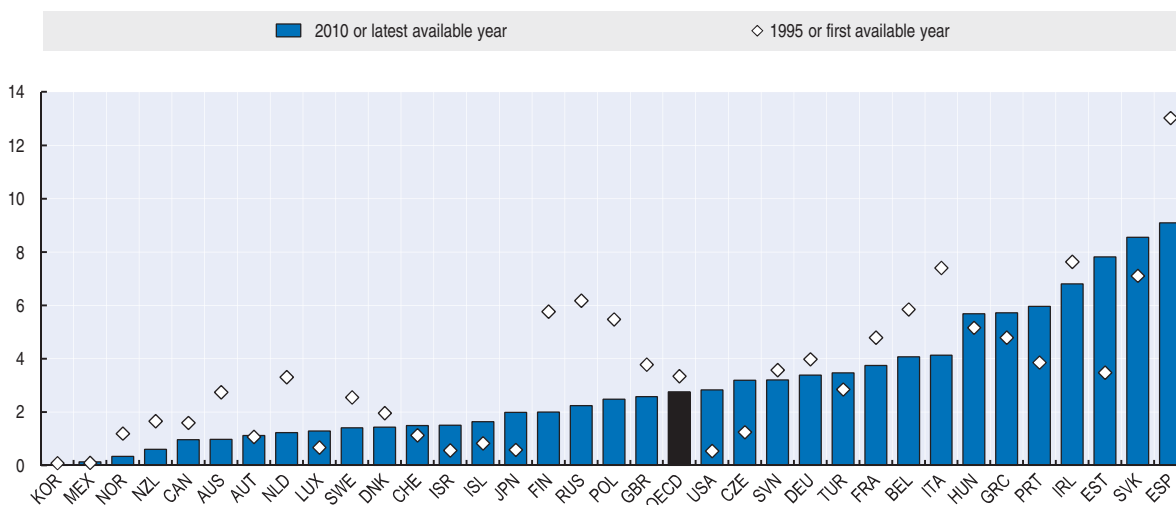
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498154>

Dans la plupart des pays de l'OCDE, le taux de chômage de longue durée est faible

En 2010, le taux de chômage de longue durée était inférieur à 4 % dans la plupart des pays membres. Il est quasiment nul en Corée, au Mexique et en Norvège, alors qu'il est près de trois fois supérieur à la moyenne de l'OCDE (3 %) en Estonie, en Slovaquie et en Espagne. Depuis le milieu des années 90, la tendance est à la baisse dans de nombreux pays, notamment en Espagne, dans la Fédération de Russie, en Italie et en Finlande, mais d'autres pays font exception : les États-Unis, le Portugal et l'Estonie (voir graphique 3.2). Ces tendances opposées peuvent en partie résulter des différentes phases et conséquences de la crise financière récente.

Graphique 3.2. Taux de chômage de longue durée

Pourcentage de personnes de 15-64 ans au chômage depuis au moins un an, par rapport à la population active du même âge



Note: Première année disponible : 1999 pour la Fédération de Russie et 2002 pour la Slovaquie. Dernière année disponible : 2008 pour la Fédération de Russie.

Source: OCDE, base de données sur les statistiques de la main-d'œuvre.

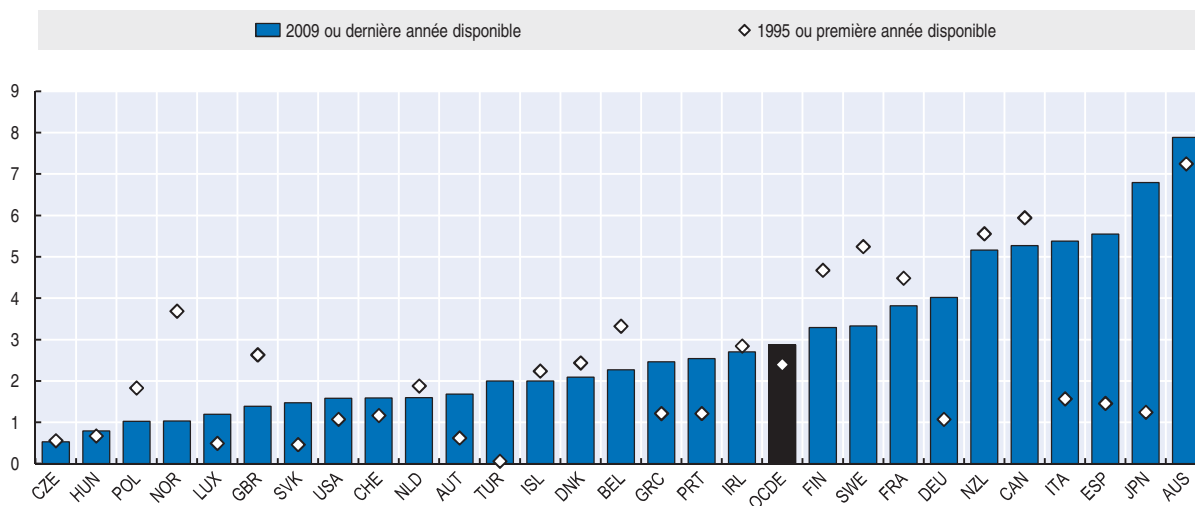
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498173>

La fréquence du travail à temps partiel subi croît dans de nombreux pays

Le travail à temps partiel subi représente moins de 3 % de l'emploi total dans de nombreux pays de l'OCDE, même si cette proportion est bien supérieure au Japon et en Australie (graphique 3.3). En l'espace de quinze ans, le travail à temps partiel subi a augmenté considérablement au Japon, en Espagne, en Italie et en Allemagne. À l'inverse, d'autres pays comme la Norvège, la Finlande et la Suède enregistrent un net recul du pourcentage de travailleurs ayant un emploi à temps partiel subi. En République tchèque, en Hongrie, en Irlande et aux Pays-Bas, le travail à temps partiel subi reste relativement stable.

Graphique 3.3. Fréquence du travail à temps partiel subi

En pourcentage de l'emploi total



Note: Première année disponible : 1996 pour la Finlande, 1998 pour la République tchèque et les États-Unis, et 2001 pour l'Australie et la Pologne. Dernière année disponible : 2002 pour l'Islande et 2004 pour la Turquie. En 1995, le travail à temps partiel était quasiment nul (0.06) en Turquie.

Source: OCDE, base de données sur les statistiques de la main-d'œuvre.

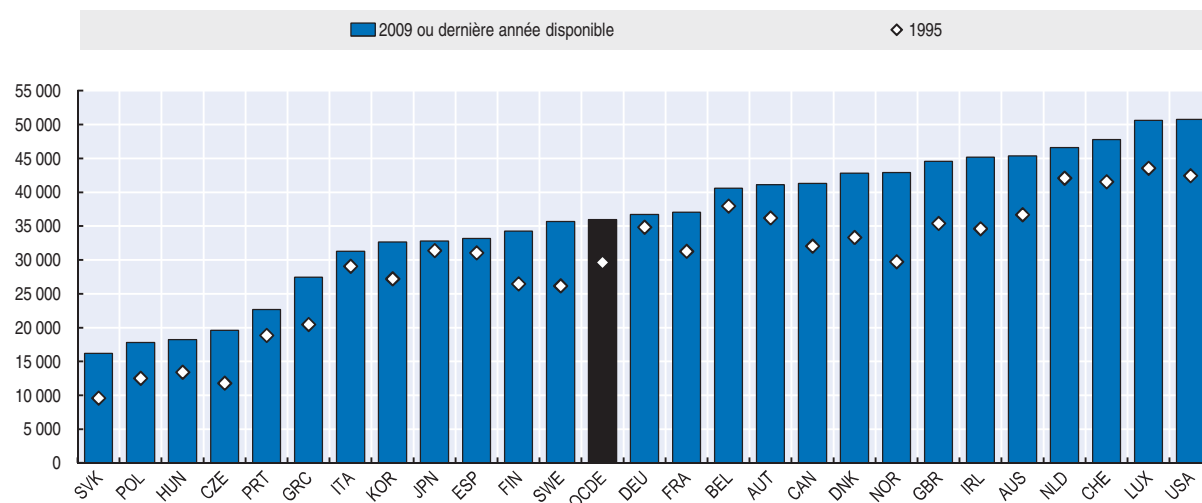
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498192>

Les gains annuels bruts moyens augmentent dans tous les pays de l'OCDE

Les gains annuels bruts moyens par salarié dans la zone OCDE diffèrent largement d'un pays à l'autre. Aux États-Unis et au Luxembourg, ils représentent plus du triple de ceux des pays d'Europe orientale. Entre 1995 et 2009, les gains ont progressé dans tous les pays de l'OCDE (graphique 3.4), même si la hausse s'est récemment ralentie du fait de la crise financière. La progression est particulièrement marquée dans les pays d'Europe orientale, mais aussi en Norvège et en Irlande. Les gains annuels bruts restent relativement stables depuis quinze ans en Espagne, au Japon, en Italie et en Allemagne.

Graphique 3.4. Gains annuels bruts moyens des salariés à temps plein dans l'ensemble de l'économie

Dollars US, PPA 2008



Note: Le salaire annuel brut moyen d'un salarié en équivalent temps plein est obtenu en divisant la masse salariale totale provenant des comptes nationaux par le nombre total de salariés, et en multipliant ce chiffre par la moyenne des heures hebdomadaires habituelles des salariés à temps plein dans leur emploi principal rapportée à la moyenne des heures hebdomadaires habituelles de tous les salariés dans leur emploi principal. Le salaire annuel brut moyen est déflaté en utilisant le déflaté de l'indice des prix 2008 des dépenses de consommation finale privée. Les taux de croissance les plus récents concernent les années 2007-2008 pour la Grèce.

Source: Estimations du Secrétariat de l'OCDE fondées sur la base de données de l'OCDE consacrée aux comptes nationaux et sur les Perspectives économiques de l'OCDE n° 87.

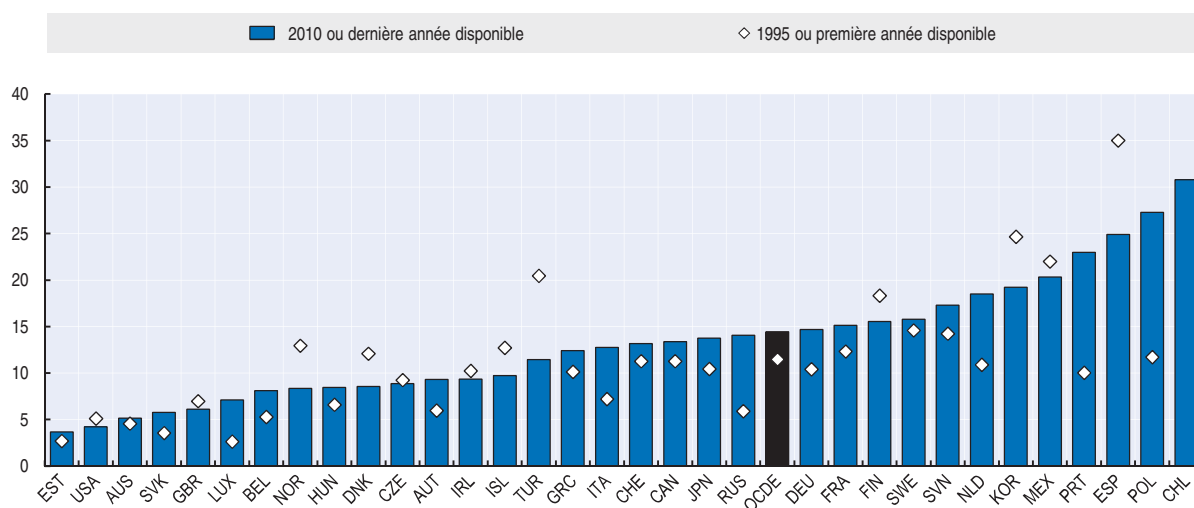
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498211>

Plus d'un cinquième de l'ensemble des salariés travaillent sous contrat temporaire dans certains pays de l'OCDE

Dans la plupart des pays de l'OCDE, moins de 15 % de l'ensemble des salariés travaillent sous contrat temporaire. En Espagne et en Pologne cependant, un salarié sur quatre est dans ce cas (graphique 3.5). Au fil du temps, ce pourcentage a tendance à baisser en Espagne et en Turquie, tandis qu'il progresse nettement en Pologne, au Portugal et dans la Fédération de Russie. Certains indicateurs plus subjectifs, tels que l'insécurité ressentie par les travailleurs, sont présentés dans l'encadré 3.3.

Graphique 3.5 Salariés sous contrat temporaire

En pourcentage de l'ensemble des salariés



Note: Première année disponible : 1996 pour le Luxembourg et la Norvège, 1997 pour le Canada, la Finlande, la Hongrie et la Suède, 1998 pour l'Australie et la Suisse, 1999 pour la Fédération de Russie, 2001 pour la Pologne, 2002 pour l'Estonie et la Slovénie, et 2004 pour la Corée. Dernière année disponible : 2004 pour le Mexique, 2005 pour les États-Unis, 2006 pour l'Australie; 2008 pour la Fédération de Russie; et 2009 pour l'Hongrie et l'Islande.

Source: OCDE, base de données sur les statistiques de la population active.

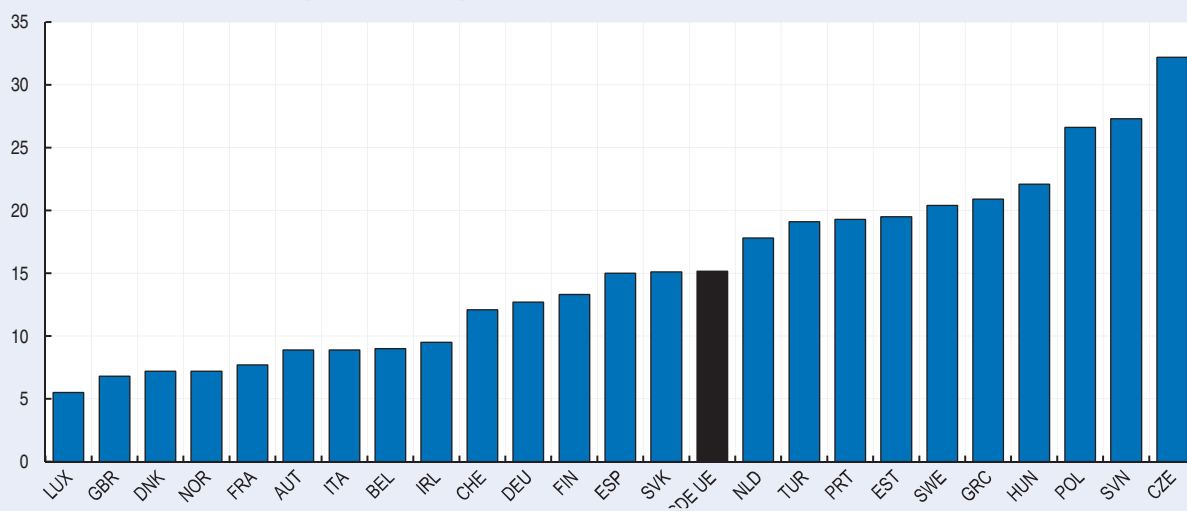
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498230>

Encadré 3.3. Sentiment d'insécurité de l'emploi chez les travailleurs dans les pays européens

Des informations sur le sentiment d'insécurité de l'emploi des travailleurs sont fournies par l'enquête européenne sur les conditions de travail (EECT) qui est menée tous les cinq ans par la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail auprès d'un échantillon représentatif de travailleurs européens salariés et non salariés, à propos de plusieurs aspects liés au travail (FEACVT, 2006). En 2005, dans les pays européens membres de l'OCDE, 15 % environ des travailleurs disaient craindre de perdre leur emploi au cours des six mois suivants (graphique 3.6). Même si les écarts sur le sentiment d'insécurité peuvent tenir à des politiques et institutions différentes sur les marchés du travail des pays, les données montrent que les salariés sous contrat temporaire se sentent moins en sécurité que les permanents. De même, les travailleurs manuels moins qualifiés estiment leur emploi moins sûr que celui des employés de bureau (EECT, 2006).

Graphique 3.6. Sentiment d'insécurité de l'emploi

Pourcentage de salariés et de travailleurs indépendants de plus de 15 ans déclarant craindre de perdre leur emploi au cours des six mois suivants, 2005



Source: Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, 2006.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498249>

Le nombre d'accidents du travail dans certains pays de l'OCDE est encore assez important, surtout en ce qui concerne les accidents mortels

En 2003, on comptait moins de 6 accidents mortels pour 100 000 travailleurs dans la plupart des pays de l'OCDE. Ce chiffre était plus élevé au Mexique et en Turquie (tableau 3.2). Même si une législation nationale stricte, une culture de la sécurité bien ancrée et des partenariats peuvent faire baisser le nombre d'accidents du travail, certains secteurs d'activité resteront toujours plus dangereux que d'autres (OCDE, 2007). Dans la plupart des pays membres, les blessures non mortelles sont plus fréquentes dans le secteur agricole et/ou dans le bâtiment, tandis qu'elles sont particulièrement nombreuses dans le secteur manufacturier dans des pays tels que l'Espagne, le Portugal, la Norvège, le Canada et la Hongrie. La comparabilité est toutefois tout spécialement limitée dans le cas des blessures non mortelles.

Tableau 3.2. **Accidents du travail dans certains pays de l'OCDE**
Accidents mortels et non mortels pour 100 000 travailleurs en 2003, journées de travail perdues par salarié concerné, en 2001

	Accidents du travail			Accidents non mortels par secteur			
	Mortel	Non mortel	Journées de travail perdues par salarié concerné	Agriculture	Industrie	Construction	Transport
Accidents indemnisés							
Australie	2.0	1,230	6.0	2,561	2,070	2,201	2,056
Finlande	2.7	2,847	5.7	5,226	3,339	5,908	3,534
Allemagne	3.5	3,674	4.3	12,160	3,432	7,029	3,702
Luxembourg	3.6	5,033	..	9,795	4,887	10,812	4,415
Belgique	3.9	3,456	5.7	5,387	3,572	6,398	3,898
Grèce	3.9	2,090	..	1,265	3,226	4,519	1,820
Nouvelle Zélande	5.2	1,605	..	4,992	2,456	3,781	2,104
France	5.4	4,689	5.9	4,778	4,232	10,066	6,123
Canada	6.1	2,227	5.7	2,212	3,914	3,428	2,650
Accidents signalés							
Royaume-Uni	1.0	1,614	..	2,139	1,519	2,493	1,868
Suède	1.6	1,252	5.3	1,355	1,717	2,090	1,583
Pays-Bas	1.8	1,188
Danemark	2.4	2,443	..	1,284	4,141	3,773	2,991
Japon	3.1	233	..	1,028	287	584	440
Norvège	3.1	3,325	..	3,161	5,563	5,835	4,448
Hongrie	3.4	656	..	748	1,235	469	960
Irlande	3.9	1,262
République Tchèque	4.5	1,872	6.4	3,947	3,256	3,429	1,966
République Slovaque	4.7	801	5.1	2,720	1,601	2,049	882
Pologne	4.9	..	5.0
Italie	5.6	3,267
Espagne	6.0	6,520	7.7	2,401	8,820	13,651	6,526
Autriche	6.6	2,629
États-Unis	8.0	1,626	6.0
Portugal	8.4	4,054	..	880	5,773	6,851	3,624
Mexique	12.0	2,968
Turquie (2001)	20.6

Note: Les pays sont classés dans l'ordre ascendant des accidents mortels. Les données sur la fréquence des blessures mortelles et non mortelles pour l'UE-15 et la Norvège sont pondérées sur la base de la structure d'emploi de l'UE-15 (par secteur d'activité).

Source: Base de données Laborsta de l'OIT, base de données New Cronos d'Eurostat et site web du Bureau des statistiques du travail des États-Unis (BLS) sur les accidents du travail mortels et les blessures dans le cadre professionnel (www.bls.gov/iif).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932499864>

Les divers indicateurs rendent compte de différents aspects de la quantité et de la qualité des emplois et des gains

L'ensemble des indicateurs présentés dans ce chapitre résume les informations recueillies à propos de certaines caractéristiques des emplois, des conditions de travail et des gains. Il importe de déterminer si ces indicateurs sont liés entre eux (tableau 3.3). En règle générale :

- On observe une forte corrélation négative entre le taux d'emploi et le chômage de longue durée ainsi que le nombre d'accidents du travail mortels. En revanche, le taux d'emploi et les gains annuels par salarié sont fortement et positivement corrélés.
- La corrélation entre le chômage de longue durée et les gains annuels est très marquée et négative.
- La part des salariés sous contrat temporaire est en corrélation positive avec le nombre d'accidents du travail non mortels.

L'absence de corrélation marquée entre les autres indicateurs montre qu'il est important d'étudier toute une série de mesures pour pouvoir bien évaluer les emplois et les gains.

Tableau 3.3. Corrélation entre différents indicateurs des emplois et des gains

	JE I Taux d'emploi	je 1 Temps partiel subi	JE II Taux de chômage de longue durée	je 2 Contrats temporaires	JE III Salaire annuel brut moyen par salarié à temps plein	je 3 Accidents mortels du travail	je 3 Accidents non- mortels du travail
JE I Taux d'emploi	1 (36)	0.10 (29)	-0.55*** (35)	-0.08 (33)	0.61*** (26)	-0.66*** (18)	-0.16 (16)
je 1 Temps partiel subi		1 (29)	-0.03 (29)	0.17 (28)	0.12 (25)	-0.02 (17)	0.27 (15)
JE II Taux de chômage de longue durée			1 (35)	-0.08 (33)	-0.49** (26)	0.02 (18)	0.24 (16)
je 2 Contrats temporaires				1 (33)	-0.33 (26)	0.12 (18)	0.62** (16)
JE III Salaire annuel brut moyen par salarié à temps plein					1 (26)	-0.21 (16)	0.01 (15)
je 3 Accidents mortels du travail						1 (18)	0.43 (16)
je 3 Accidents non-mortels du travail							1 (16)

Note: les valeurs entre parenthèses correspondent au nombre d'observations faites. ** indique que les corrélations sont significatives au seuil de 5 % ; *** indique qu'elles sont significatives au seuil de 1 %.

Source: Calculs de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932499883>

Inégalités

Les taux d'emploi sont plus faibles chez les femmes, les jeunes et les travailleurs âgés

Le taux d'emploi des femmes est inférieur à celui des hommes dans tous les pays de l'OCDE à l'exception de l'Estonie (graphique 3.7, partie a). L'écart entre les sexes est particulièrement marqué en Turquie et au Mexique et relativement faible au Canada, en Estonie et dans les pays nordiques. Depuis quinze ans, le taux d'emploi des femmes augmente dans la plupart des pays de l'OCDE, même si les variations sont grandes entre les pays (OCDE, 2010b). En Espagne, en Irlande et aux Pays-Bas, il a progressé de plus de 15 points de pourcentage, alors qu'il est resté relativement stable en Slovaquie, en Pologne, en Suède et en Islande, et qu'il a reculé en Turquie et en République tchèque. La hausse des taux d'emploi pour les femmes peut s'expliquer par des facteurs conjoncturels mais aussi par l'amélioration des services de garde d'enfants, qui a permis aux jeunes mères de reprendre leur travail.

La première expérience professionnelle a une influence profonde sur la carrière future. Un bon départ facilite l'intégration des jeunes sur le marché du travail et établit les bases d'une carrière solide, alors qu'il peut être difficile de rattraper un premier échec (OCDE, 2010c). Le taux d'emploi des jeunes est le plus bas de tous les groupes d'âge et l'écart avec les travailleurs âgés de 25 à 54 ans est particulièrement grand, notamment en Hongrie, en Slovaquie, en Grèce et en Italie (graphique 3.7, partie b). En outre, le taux d'emploi moyen des 15-24 ans dans la zone OCDE a eu tendance à décliner entre 1995 et 2009, et même à chuter dans les pays d'Europe de l'Est et aux États-Unis. Dans d'autres pays tels que la France, l'Islande et les Pays-Bas, l'emploi des jeunes a progressé, alors qu'il est resté stable en Australie et en Estonie (OCDE, 2010b). Parallèlement au déclin du taux d'emploi des jeunes, on observe une hausse de la proportion de jeunes déscolarisés et inactifs.

Le taux d'emploi des travailleurs âgés (55-64 ans) est également plus faible que celui des travailleurs d'âge très actif, même si les écarts sont très variables selon les pays. Ce taux est par exemple très faible en Turquie, en Hongrie et en Pologne, et très élevé Islande, en Nouvelle-Zélande et en Suède (graphique 3.7, partie b). Le taux d'emploi des travailleurs plus âgés a nettement augmenté aux Pays-Bas, en Nouvelle-Zélande, en Allemagne, en Slovaquie et en Finlande, alors qu'il est resté relativement stable en Pologne, au Japon et en Grèce, et qu'il a reculé de plus de 13 points de pourcentage en Turquie (OCDE, 2010b).

Graphique 3.7. Inégalités face à l'emploi par sexe et âge, 2010



Note: Première année connue : 2009 pour Brésil.

Source: OCDE, base de données sur les statistiques de la population active.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498268>

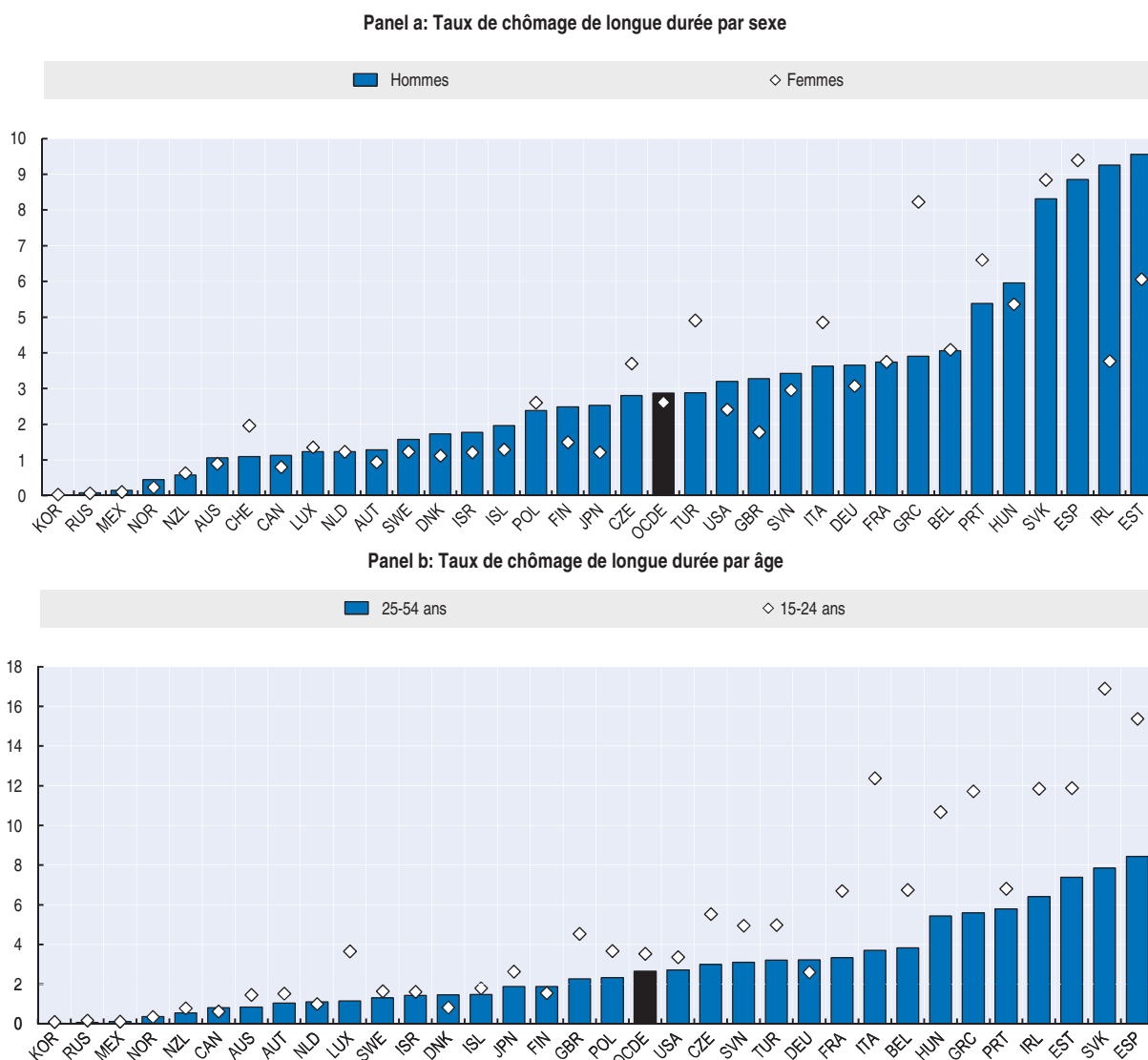
Le taux d'emploi augmente avec le niveau d'instruction

Dans tous les pays de l'OCDE, les 25-64 ans ayant une formation supérieure sont plus nombreux à avoir un emploi que ceux qui n'ont qu'une formation secondaire. De même, les personnes ayant un niveau de formation secondaire sont plus susceptibles d'avoir un emploi que celles qui ont un niveau de formation inférieur. Par ailleurs, l'écart entre les sexes diminue au fur et à mesure que le niveau d'instruction s'élève (OCDE, 2011b).

Les taux de chômage de longue durée sont élevés pour les femmes et les jeunes

Le taux moyen de chômage de longue durée dans l'OCDE est plus élevé chez les femmes que chez les hommes, même si les écarts sont faibles en moyenne (graphique 3.8, partie a). L'écart entre les sexes est particulièrement marqué en Grèce, alors qu'en Irlande, le taux de chômage de longue durée est bien plus important pour les hommes. Au cours des quinze dernières années, le taux de chômage de longue durée pour les femmes a baissé dans quasiment tous les pays de l'OCDE (OCDE, 2010b). Par contre, on observe un net recul en Espagne, en Italie et en Irlande, alors que la Turquie et la République tchèque enregistrent une hausse modérée de ce taux.

Graphique 3.8. Inégalités face au chômage de longue durée, par sexe et âge, 2010



Source: OCDE, base de données sur les statistiques de la population active.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498287>

En 2010, le taux de chômage de longue durée des jeunes était de 3,5 % en moyenne dans la zone OCDE, soit environ un point de plus que celui des travailleurs de 25-54 ans. Il était en outre particulièrement élevé en Slovaquie, en Espagne et en Italie (graphique 3.8, partie b).

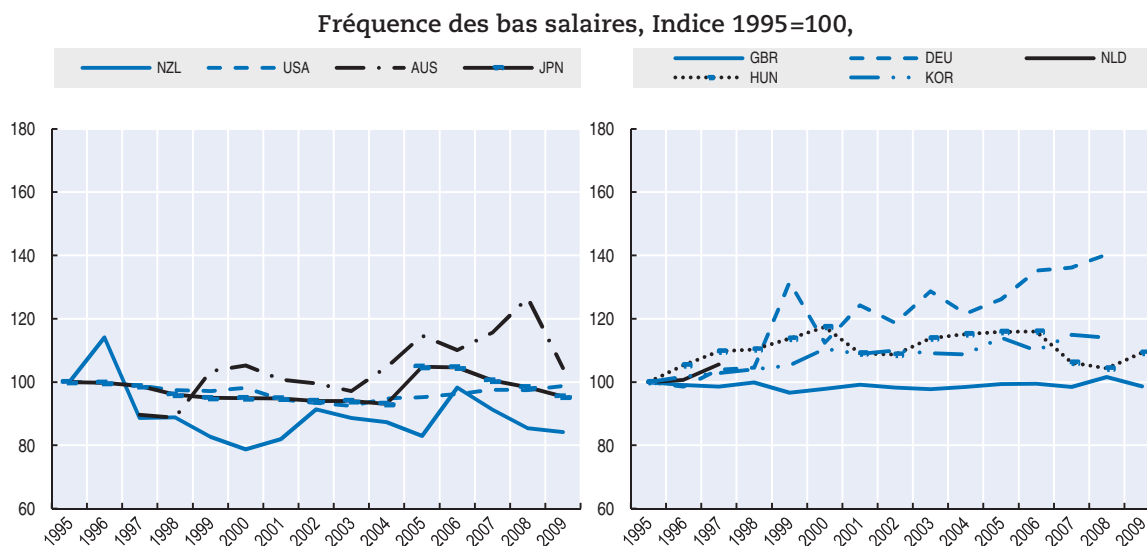
Le taux de chômage de longue durée des personnes peu instruites (celles qui n'ont pas atteint le deuxième cycle du secondaire) est resté relativement stable, de l'ordre de 10 % en 2010 (contre 11 % en 1995), à deux exceptions notables près : l'Estonie, où ce taux a nettement baissé, et la Slovaquie, où il atteint un haut niveau (OCDE, 2011b). Les données disponibles (qui ne sont pas présentées ici) indiquent aussi que, pour les personnes ayant un niveau d'instruction moyen à élevé, le taux de chômage de longue durée a légèrement reculé entre 1995 et 2009.

Les inégalités de gains se creusent nettement dans de nombreux pays de l'OCDE

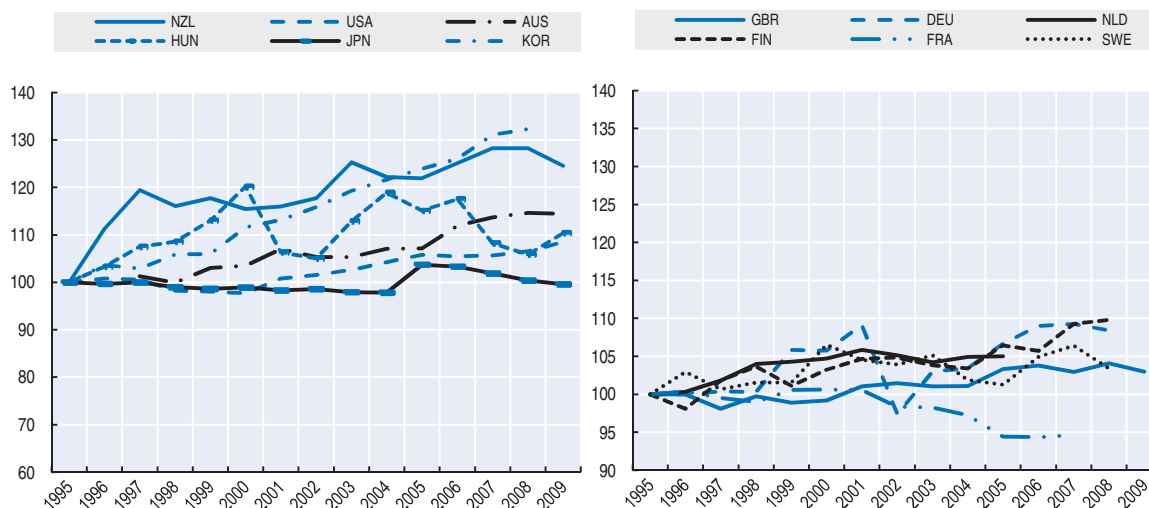
Les indicateurs des inégalités de gains présentés dans cette partie s'appuient sur la base de l'OCDE sur les gains, qui repose elle-même sur diverses sources telles que des enquêtes auprès de particuliers et d'entreprises, des dossiers administratifs et des déclarations fiscales.⁶ Les données portent sur les personnes en âge de travailler occupant un emploi à temps plein. Si les emplois à temps plein représentent la part la plus importante de l'emploi total dans l'ensemble des pays de l'OCDE, la définition exacte utilisée dans les différentes sources de données relatives aux gains peut être différente de celle utilisée dans les enquêtes sur la main-d'œuvre. La notion de « salaire » peut également varier (salaire horaire et hebdomadaire dans la plupart des cas, salaire annuel et mensuel dans certains pays) et peut inclure différents éléments de l'ensemble des rémunérations des salariés. Ces différences font que l'indicateur permet d'évaluer l'évolution de l'échelle des salaires dans le temps mais non de comparer l'ampleur des inégalités de salaire entre les pays (Atkinson, 2007 ; OCDE, 2008a).

Les données tirées de ces indicateurs pour certains pays de l'OCDE font apparaître une accentuation des écarts de gains (graphique 3.9), même si l'on observe des différences marquées entre les pays étudiés. La fréquence des emplois à bas salaires s'est aussi nettement accrue en Australie et en Allemagne, et dans une moindre mesure, en Corée. Le nombre de travailleurs ayant un salaire bas est resté globalement stable au Japon, en Nouvelle-Zélande, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Les écarts entre les salaires les plus élevés et les plus bas (9^e et 1^e déciles) se sont creusés en Nouvelle-Zélande, en Corée, en Australie et en Hongrie, mais ils ont diminué en France. Des tendances analogues se dessinent lorsqu'on compare les gains les plus hauts et les moyens (OCDE, 2011a).

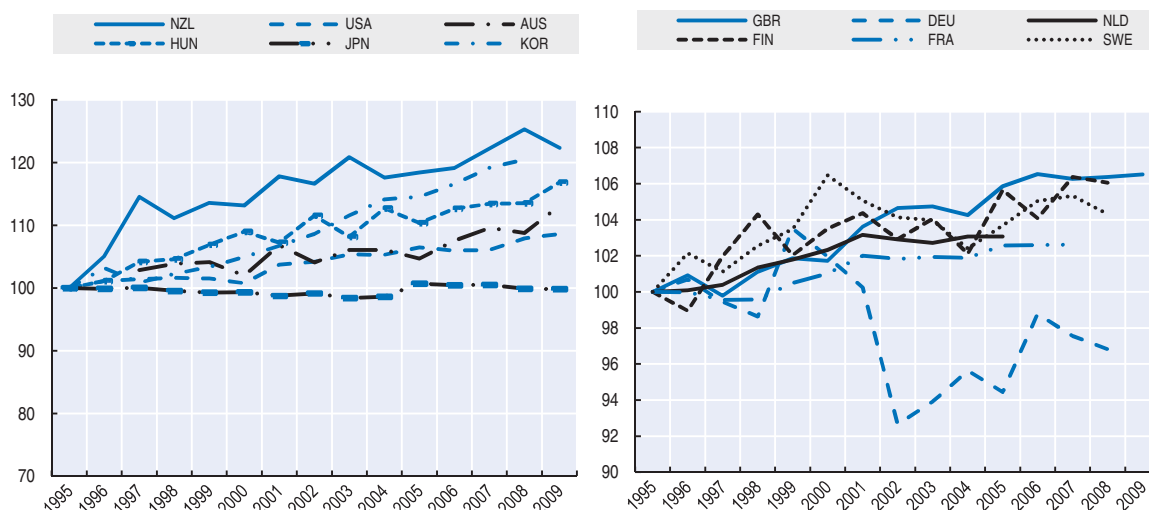
Graphique 3.9. Évolution des inégalités de gains pour les salariés à temps plein



Décile 9/Décile 1



Décile 9/Décile 5



Note: Les bas salaires correspondent à des rémunérations inférieures à 40 % des gains moyens..

Source: OCDE, base de données sur les gains.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498306>.

Les écarts de gains sont bien plus grands lorsqu'on étudie les gains individuels de l'ensemble des travailleurs (temps plein et temps partiel, OCDE, 2008). Cela s'explique par des différences en termes d'heures de travail et de taux de salaire étant donné que les travailleurs sous contrat non standard (contrat de travail temporaire, par exemple) ont généralement un salaire horaire inférieur (OCDE, 2008).⁷ Il semble donc que les personnes qui travaillent un nombre d'heures moins important ou qui occupent des emplois non standards se situent généralement dans le bas de la distribution des gains annuels (Burniaux, 2007 ; OCDE, 2008).

S'il existe de grandes inégalités de gains entre les sexes (Strauss et de la Maisonneuve, 2007 ; OCDE, 2011a), les écarts sont aussi importants parmi les hommes d'une part, et parmi les femmes, d'autre part (OCDE, 2008b). Les salaires sont très variables aussi selon les diverses catégories de travailleurs, en fonction de leur profession, de leur niveau d'instruction, de leur expérience et d'autres caractéristiques individuelles (Strauss et de la Maisonneuve, 2007 ; OCDE, 2008b).

Travail statistique à accomplir

Même si les statistiques de l'emploi sont généralement très rigoureuses, ce chapitre a montré qu'il était nécessaire d'améliorer les indicateurs du marché du travail, comme c'est le cas pour les données sur les heures travaillées et les gains. L'initiative en cours à Eurostat constitue une grande avancée dans l'optique de l'établissement de nouveaux indicateurs du sous-emploi et de l'offre potentielle de main-d'œuvre non utilisée dans les pays européens.⁸ En ce qui concerne le nombre d'heures travaillées, il convient de déployer plus d'efforts pour harmoniser les enquêtes existantes et les méthodes de collecte des données, notamment au regard des catégories de travailleurs, des types de contrat et des types d'emplois. De même, il est nécessaire de procéder à des collectes plus systématiques et plus exhaustives de données sur les gains au niveau microéconomique, sur la base de définitions comparables.

Il importera également dans le domaine statistique de s'attaquer à la mesure de la qualité des emplois. De nombreuses organisations internationales s'efforcent de mettre au point un cadre de mesure utile pour l'évaluation du travail décent et de la qualité des emplois, mais le manque d'informations dans ce domaine est encore très important, en particulier au sein des statistiques officielles. Il serait souhaitable que les bureaux de statistique nationaux redoublent d'efforts pour produire des indicateurs objectifs et subjectifs plus complets et comparables sur :

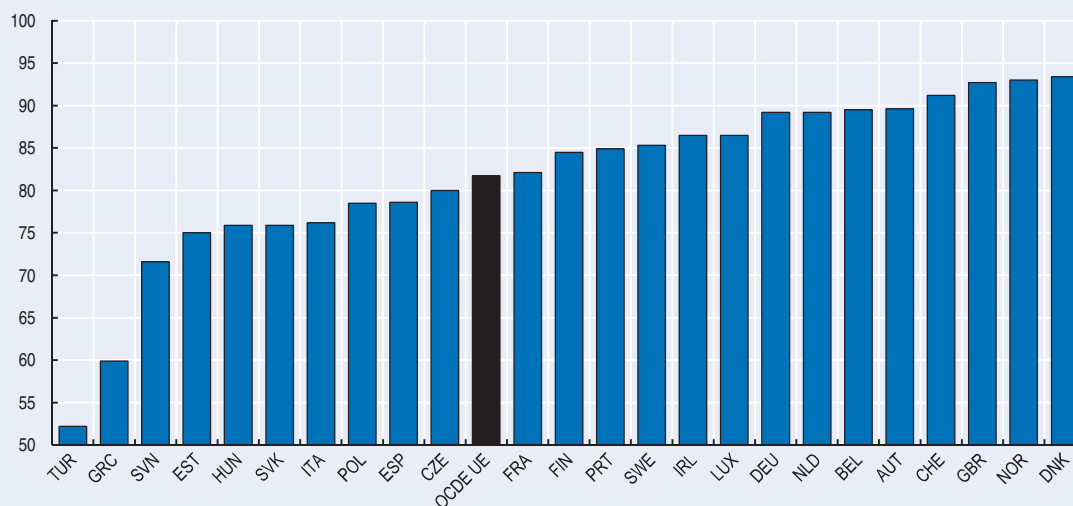
- *La sûreté et l'éthique au travail* : par exemple des indicateurs sur le nombre de salariés déclarant être exposés à des dangers ou à des risques physiques sur leur lieu de travail, ou signalant être exposés à des risques psychologiques (harcèlement, discrimination, etc.).
- *Le dialogue social* : par exemple des informations sur la proportion de salariés couverts par des contrats nationaux ou syndiqués, mais aussi des informations plus générales sur la capacité des salariés d'influer sur leurs conditions de travail.
- *D'autres indicateurs de la qualité des emplois* : par exemple des informations sur la qualité des conditions de travail et sur la satisfaction professionnelle. Un indicateur de la satisfaction professionnelle tiré d'une enquête non officielle est étudié dans l'encadré 3.4 afin de montrer les avantages que l'on pourrait obtenir grâce à l'inclusion des questions analogues dans les enquêtes menées par les bureaux de statistique nationaux.

Encadré 3.4. Satisfaction avec les conditions de travail dans certains pays européens

Des indicateurs subjectifs de la satisfaction avec les conditions de travail sont utiles pour comprendre comment l'emploi est perçu par rapport aux besoins professionnels, sociaux et individuels du travailleur. Selon l'Observatoire européen des conditions de travail (FEACVT, 2006), les travailleurs se disent en général pleinement satisfaits de leurs conditions de travail (graphique 3.10). En 2005, 83 % environ des travailleurs des pays européens de l'OCDE se déclaraient satisfaits ou très satisfaits de leurs conditions de travail. Au Danemark, en Norvège, au Royaume-Uni, en Suisse, en Autriche, en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne, plus de neuf personnes sur dix se déclaraient satisfaites de leur travail. En revanche, seul un actif sur deux en Turquie, et deux sur trois en Grèce, étaient satisfaits de leurs conditions de travail. Si cette enquête donne des indices intéressants sur le degré de satisfaction professionnelle des travailleurs, les résultats doivent être considérés avec prudence dans la mesure où les résultats se fondent sur des échantillons restreints.

Graphique 3.10. Satisfaction professionnelle des travailleurs dans les pays européens

Pourcentage des travailleurs de 15 à 64 ans se déclarant satisfaits ou très satisfaits de leurs conditions de travail, 2005



Source: Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498325>

Conclusion

La croissance économique de ces quinze dernières années s'est accompagnée d'une hausse générale des emplois et des gains moyens. Néanmoins, de profonds écarts demeurent d'un pays à l'autre de l'OCDE, tant en matière de taux d'emploi que de niveaux de gains. Le nombre annuel moyen d'heures travaillées par actif a légèrement reculé dans la plupart des pays membres depuis vingt ans (OCDE, 2010). En même temps, les inégalités de gains se sont creusées, certaines conditions de travail (emplois temporaires ou à temps partiel subi, par exemple) se sont dégradées, et le fait d'avoir un emploi ne protège pas toujours suffisamment contre le risque de pauvreté. En outre, les femmes, les jeunes et les travailleurs âgés sont confrontés à une insécurité de l'emploi relativement élevée et ont des liens plus faibles avec le marché du travail. Enfin, la crise économique qui sévit toujours dans les pays de l'OCDE pèse lourdement sur les emplois et les gains, abaissant le niveau de vie de millions de travailleurs dans le monde.

Notes

1. Les personnes tiennent « au travail et à la justice, au pain et à la dignité, à la liberté d'exprimer leurs besoins, leurs espoirs et leurs rêves » (Somavia, 2011).
2. Pour corriger ce problème, Eurostat mène actuellement un projet destiné à créer un indicateur en « volume » de l'offre de main-d'œuvre potentielle ou inutilisée, exprimée par le nombre d'heures que les travailleurs sont disposés à offrir sur le marché du travail. Des travaux analogues sont en cours dans d'autres pays de l'OCDE (en Australie, par exemple). Pour un examen de ces questions, voir Elliot et Dockery (2006).
3. Le cadre du groupe CEE-ONU/OIT/Eurostat comprend deux autres volets : «développement des compétences et formation» et «heures de travail et équilibre entre travail et vie privée», qui sont étudiés dans les chapitres consacrés respectivement à l'«*Education et compétences*» et «*Équilibre vie professionnelle-vie privée*» à l'équilibre entre travail et vie privée, et qui ne sont donc pas examinés dans le présent chapitre.
4. Ce ratio est calculé à partir du nombre d'heures hebdomadaires habituellement travaillées par les salariés à temps plein et par l'ensemble des salariés dans le cadre de leur emploi principal.
5. L'agrégat des comptes nationaux pour les salariés et traitements inclut les cotisations de sécurité sociale payées par les travailleurs mais non celles payées par les entreprises. De ce fait, les différences entre pays dans le financement de la sécurité sociale peuvent affecter les comparaisons de salaires présentées ici.
6. Les indicateurs se rapportent à la distribution des gains individuels parmi les travailleurs, à la différence des indicateurs de l'inégalité des revenus (décrites dans le chapitre 2 consacré au revenu et au patrimoine), qui se rapportent aux ménages en tant qu'unité de base au sein de laquelle le revenu est mis en commun et partagé entre ses membres.
7. Le nombre de travailleurs temporaires et à temps partiel ayant augmenté récemment et ces catégories ayant un nombre d'heures de travail inférieur à celui des travailleurs permanents et à plein temps, la prise en compte des travailleurs non standard élargit sensiblement la distribution des gains annuels parmi l'ensemble des salariés.
8. Il faudrait également chercher à mieux comprendre les liens entre les choix en matière de travail (notamment le fait de travailler à temps plein, à temps partiel ou d'être inactif) et le bien-être, dans la mesure où les inactifs peuvent tirer une grande satisfaction de leurs activités non professionnelles lorsqu'ils choisissent de rester volontairement en dehors du marché du travail.

Références

- Anker R.I. Chernyshev, P. Egger et F. Mehran (2003), « Measuring decent work with statistical indicators », *International Labour Review*, Issue 142, No. 2.
- Atkinson, A.B. (2007), « The Long Run Earnings Distribution in Five Countries: “Remarkable Stability”, U, V, or W? », *Review of Income and Wealth*, vol. 53, No. 1, pp. 1-24.
- Clark, A. E. et A. J. Oswald (1994), « Subjective well-being and unemployment », *Economic Journal*, Vol. 104, pp. 648-659. Dolan P., T. Peasgood et M. White (2008), « Do we really know what makes us happy? A review of the economic literature on the factors associated with subjective well-being », *Journal of Economic Psychology*, vol. 29, pp 94-122.
- Conseil économique et social, (2010) *Potential indicators for measuring the quality of employment*, Conférence des statisticiens européens, Guides, principes directeurs et recommandations, Paris, 8-10 juin, Nations Unies.
- FEACVT (2006), *Enquête européenne sur les conditions de travail*, – Fondation européenne pour l’amélioration des conditions de vie et de travail, Dublin, <http://www.eurofound.europa.eu/surveys/ewcs/index.htm>
- FEACVT (2011), *Enquête européenne sur les conditions de travail*, Fondation européenne pour l’amélioration des conditions de vie et de travail, Dublin <http://www.eurofound.europa.eu/surveys/ewcs/index.htm>
- Elliot, L. et A. Dockery (2006), « Are the « Hidden Unemployed » Unemployed ? » *Centre for Labour Market Research, Discussion Paper Series*, No. 2, <http://www.business.curtin.edu.au/files/06.2.pdf>
- Commission européenne (2010), « Short time working arrangements as response to cyclical fluctuations », *European Economy, Occasional Papers*, n° 64, Bruxelles, http://ec.europa.eu/economy_finance/publications/occasional_paper/2010/op64_en.htm
- Ghai D. (2003), « Decent work : Concept and Indicators », *International Labour Review*, Issue 142, N° 2. OIT (2003), *La sécurité en chiffres – Indications pour une culture mondiale de la sécurité au travail*, Genève.
- OIT (2011a), *Measuring decent work*, Organisation internationale du travail, Genève. <http://www.ilo.org/integration/themes/mdw/lang--en/index.htm>
- OIT (2011b), « Regulating for Decent Work: New Directions », dans Sangheon Lee and Deirdre McCann (éds), *Labour Market Regulation*, à paraître, http://bravo.ilo.org/global/publications/books/forthcoming-publications/WCMS_153548/lang--en/index.htm
- OCDE (2007), *Panorama de la société 2006 – Les indicateurs sociaux de l’OCDE*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2008a), *Croissance et inégalités – Distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l’OCDE*, Éditions OCDE, Paris
- OCDE (2008b), *Perspectives de l’emploi de l’OCDE*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2010a), *Perspectives économiques de l’OCDE*, n° 87, Éditions OCDE, Paris. http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=EO87_FLASHFILE_EO87
- OCDE (2010b), *Perspectives de l’emploi de l’OCDE – Sortir de la crise de l’emploi*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2010c), *Des débuts qui comptent ! Des emplois pour les jeunes*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2011a), « Growing Income Inequality in OECD Countries: What Drives it and How Can Policy Tackle it? », *Forum de l’OCDE sur le thème « Lutter contre les inégalités »*, 2 mai, Paris.
- OCDE (2011b), *Regards sur l’éducation*, Éditions OCDE, Paris.
- Saint-Martin A. (2009), « Le travail est-il le meilleur antidote contre la pauvreté ? », dans *Perspectives de l’emploi de l’OCDE 2009*.

- Somavia, J. (2011), « *A new era of social justice based on decent work* », *Education for Development*, Vol. 10, No.2 March-April.
- Stiglitz, J.E., A. Sen et J.-P. Fitoussi (2009), *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_anglais.pdf
- Strauss H. et C. de la Maisonneuve (2007), « L'avantage salarial des diplômés de l'enseignement supérieur : nouvelles estimations pour 21 pays de l'OCDE », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 589, Éditions OCDE, Paris.
- UNECE (2010), *Mesurer la qualité de l'emploi – Rapports pilotes par pays*, Commission Économique pour l'Europe des Nations Unies, Genève.
- Wilson, S.H. et G.M. Walker (1993), « Unemployment and Health: A Review », *Public Health*, vol. 107, pp. 153-162.

Chapitre 4

Conditions de logement

Le logement est un aspect essentiel des conditions de vie matérielles. Il doit à la fois répondre aux besoins fondamentaux, en offrant notamment un abri contre les intempéries, et donner aux individus un sentiment de sécurité et un espace d'intimité. Les conditions de logement jouent également un rôle capital dans la santé des individus et le développement des enfants. Par ailleurs, le coût du logement représente une part importante du budget des ménages et constitue leur principal patrimoine. Ce chapitre décrit les conditions de logement au moyen des indicateurs sur l'espace de vie disponible, l'accès aux équipements sanitaires de base, la part du coût du logement dans le budget des ménages et le degré de satisfaction des individus vis-à-vis de leur logement. Il n'existe à l'heure actuelle aucune série d'indicateurs de référence sur le logement, ce qui témoigne de la nécessité de générer davantage de données comparables dans ce domaine. Les conditions de logement semblent globalement bonnes dans la plupart des pays de l'OCDE même si, en termes d'espace de vie, les résultats sont moins satisfaisants si l'on tient compte de la composition des ménages. En moyenne dans les pays de l'OCDE, la quasi-totalité des logements est dotée des équipements sanitaires de base. Toutefois, on observe des écarts importants entre les pays et une proportion non négligeable de la population des pays de l'OCDE vit dans des logements surpeuplés. Le coût du logement représente une proportion préoccupante du budget des ménages et le revenu est un déterminant clé des conditions de logement.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre ne préjugent en rien du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

En quoi les conditions de logement sont-elles importantes pour le bien-être?

Tout individu a droit à disposer d'un logement adéquat, ce qui signifie plus que quatre murs et un toit au-dessus de sa tête.¹ Avoir un logement est essentiel à la satisfaction des besoins fondamentaux tels que la protection contre les intempéries. Le logement doit offrir aux personnes un lieu approprié pour dormir et se reposer, dans lequel elles sont à l'abri de tout danger. Le logement doit par ailleurs donner aux personnes un sentiment de sécurité et un espace d'intimité. Enfin, le logement est important pour satisfaire d'autres besoins essentiels comme celui de fonder une famille.² Tous ces éléments font d'une maison un foyer et ont une valeur intrinsèque pour les personnes.

En plus de leur valeur intrinsèque, les conditions de logement peuvent affecter un large éventail d'autres résultats. Comme le coût du logement représente une part importante du budget des ménages (OCDE, 2007b), notamment des ménages à faible revenu, ceux-ci sont souvent limités dans le montant de ressources disponibles pour les autres dépenses essentielles comme la nourriture, la santé et l'éducation. Des frais de logement élevés peuvent donc mettre en péril le bien-être matériel et la sécurité économique des ménages. Ils peuvent également générer des formes de stress du logement³ pouvant affecter sérieusement les relations entre les membres du ménage et être préjudiciables au développement des enfants (voir encadré 4.4).⁴

Un logement de qualité médiocre (par exemple accès insuffisant aux équipements fonctionnels et sanitaires de base, surpeuplement, etc.) est également un déterminant majeur de l'état de santé qui affecte la santé physique et mentale (OCDE, 2008a, 2009 et 2011b). Il peut conduire à des violences domestiques et à des performances scolaires médiocres des enfants (OCDE, 2009). De mauvaises conditions de logement peuvent également affecter la capacité d'établir des rapports essentiels à la vie sociale, comme le fait d'inviter des personnes chez soi. Une étude a montré que de faibles niveaux de participation à la vie démocratique et, plus généralement, des niveaux moindres de capital social sont associés à de mauvaises conditions de logement (Glaser et Sacerdote, 2000.)

Le logement est également la principale composante de l'actif net des ménages et les fluctuations du marché de l'immobilier en termes de conditions et de disponibilité du crédit peuvent affecter de façon disproportionnée le bien-être matériel futur des ménages (OCDE, 2007b et 2011a). Au-delà des justifications économiques poussant à investir dans un logement, la propriété offre un sentiment de contrôle et de sécurité que les locataires n'ont pas, et elle permet aux ménages de pouvoir décider de l'apparence de leur foyer (Foley, 1980).

Évaluer les conditions de logement et leur incidence sur le bien-être des individus est une tâche complexe du fait du très petit nombre d'indicateurs comparables et de l'absence d'enquêtes harmonisées au plan international ; si tous les pays effectuent tous les dix ans un recensement de leur parc de logements, ces recensements diffèrent grandement en termes d'informations comparables fournies. Les données factuelles présentées dans ce chapitre sont donc limitées pour deux raisons essentielles. La première est le fait qu'elles reposent essentiellement sur des statistiques concernant les seuls pays européens.⁵ La seconde est qu'en raison de l'absence de définition internationalement admise, ce chapitre ne prend pas en compte les personnes confrontées à la forme la plus extrême de dénuement en matière de logement, à savoir les sans domicile fixe (encadré 4.1). Il est donc primordial d'améliorer les normes statistiques internationales sur les conditions de logement. De telles mesures permettront de concevoir des politiques plus appropriées en la matière, notamment en faveur des plus démunis.

Encadré 4.1. L'évaluation délicate du nombre de personnes sans domicile fixe

Le fait de ne pas avoir de domicile fixe est l'une des formes les plus aigües du dénuement matériel. Le terme « sans domicile fixe » (SDF) renvoie à l'incapacité pour certaines personnes de disposer d'un domicile fixe. Ne pas avoir de domicile fixe accroît la probabilité d'être privé d'autres droits élémentaires tels que le droit au travail, à la santé, à la sécurité sociale, à l'intimité ou à l'éducation, car il est habituellement indispensable d'avoir une adresse fixe pour pouvoir faire valoir nombre de ces droits. De nombreux SDF devront partager leur espace de vie avec d'autres personnes et changer d'abri très souvent, ce qui est une atteinte à leur dignité.

Il n'existe aucun accord international sur la manière de définir et de mesurer ce qu'est l'absence de domicile. Le terme peut englober un grand nombre de situations depuis celle des personnes qui dorment dans la rue (*rough sleepers*) jusqu'à celle des personnes ayant un logement inapproprié ou de taille insuffisante (par exemple tentes, caravanes, etc.). La définition des « personnes dormant dans la rue » a été vivement critiquée ; on lui a reproché d'être trop stéréotypée et de ne pas prendre en compte un nombre important de personnes sans domicile fixe (Ryabchuk, 2007).

Les enquêtes standards auprès des ménages ne donnent pas nécessairement une appréciation adéquate du nombre de SDF dans les différents pays. Les SDF « cachés » (ceux qui dorment dehors dans des zones moins visibles ou dont les conditions de logement sont extrêmement précaires) peuvent ne pas se déclarer comme SDF de crainte d'être stigmatisés ou simplement ne pas être interrogés lors des enquêtes. En outre, les définitions des SDF diffèrent d'un pays de l'OCDE à l'autre (Richardson, 2009). L'Australie, par exemple, utilise une définition élargie qui englobe, outre les personnes dormant dans la rue (« la privation absolue de domicile »), celles qui vivent dans des logements provisoires, celles qui fréquentent les abris d'urgence ou qui vivent temporairement chez des amis, des parents ou dans des foyers d'accueil d'urgence (« la privation relative de domicile »). À l'inverse, le Japon ne comptabilise dans les SDF que les personnes qui dorment dans la rue ou dans des foyers d'accueil d'urgence.

On note également des différences dans les définitions adoptées par d'autres pays. Les pays d'Europe du Sud (Portugal, Espagne et Italie) utilisent des définitions des SDF plus étroites (par exemple ne prenant en compte que les personnes qui dorment dans la rue) que celles des pays nordiques (Danemark, Norvège, Suède et Finlande) qui englobent également les personnes vivant provisoirement chez des amis ou des parents.

Source : adapté de Richardson (2009).

La mesure des conditions de logement

Un ensemble idéal d'indicateurs pour apprécier les conditions de logement renseignera à la fois sur les caractéristiques physiques du logement (par exemple l'accès à l'électricité et à l'eau courante, l'existence de WC intérieurs, les exigences en termes de salle de bain, les équipements de cuisine, la qualité des matériaux et de construction et le fait que certaines parties du logement soient endommagées ou dégradées) et sur les caractéristiques environnementales plus larges des zones dans lesquelles les logements sont situés (par exemple l'exposition au bruit, la pollution intérieure, etc.).⁶ L'espace résidentiel au sens large peut être particulièrement important pour la satisfaction des besoins perçus comme tels par la société, tandis que la difficulté d'accès au logement (l'absence de transport public ou d'ascenseur) peut rendre l'habitation très insatisfaisante pour les personnes âgées, les handicapés ou les mères avec de jeunes enfants.⁷ L'ensemble d'indicateurs devra aussi informer sur le statut foncier des ménages et sur l'impact de ce statut sur le bien-être psychologique et matériel.

En pratique, il est difficile d'évaluer les conditions de logement et leur impact sur le bien-être des personnes non seulement parce qu'il n'existe pas de normes statistiques internationales en la matière mais également parce que les facteurs qui déterminent les conditions de logement sont hétérogènes, souvent intimement liés et fréquemment amplifiés par des facteurs simultanés (Saegert et Evans, 2003). Le fait d'être mal logé peut dépendre de toute une série de facteurs allant des attributs physiques du logement à ses caractéristiques liées à la présence d'équipements perçus comme nécessaires par la société. En conséquence, les points de vue sur les besoins fondamentaux qu'il convient de satisfaire peuvent varier d'un pays à l'autre et au sein d'un même pays.

Ce chapitre fournit des informations sur les conditions de logement en relation avec l'espace de vie nécessaire et l'accès aux équipements sanitaires de base (WC intérieurs et la présence d'une salle de bains) qui peuvent être considérés comme essentiels au confort des personnes et à la satisfaction de leurs besoins fondamentaux, du moins du point de vue des ménages de l'OCDE. Ces indicateurs sont complétés par un indicateur objectif du poids du coût du logement dans les revenus et par un indicateur subjectif fondé sur la satisfaction des personnes avec leur condition de logement.

Indicateurs sélectionnés

Nombre de pièces par personne (HO I)

Cet indicateur fournit des informations sur le surpeuplement du logement, qui a depuis longtemps été identifié comme un problème majeur inhérent au logement (Myers et al., 1996). Il est essentiel de disposer d'un espace suffisant pour satisfaire le besoin fondamental d'intimité des personnes et faire en sorte que le foyer soit agréable à vivre. La présence dans un logement d'un trop grand nombre d'occupants peut également avoir un impact négatif sur l'état de santé et la performance des enfants à l'école.

On mesure le surpeuplement d'un logement en divisant le nombre de pièces qu'il comporte (qui inclue les pièces à vivre mais pas la cuisine et la salle de bains) par le nombre de personnes qui y vivent. Pour les pays européens de l'OCDE, les données proviennent des statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), un instrument statistique officiel dont l'objectif est de collecter des microdonnées transversales et longitudinales actualisées et comparables sur les conditions de vie. Les données sont donc de bonne qualité et peuvent être aisément comparées entre les différents pays couverts par l'enquête. En ce qui concerne les autres pays de l'OCDE, les données proviennent des offices nationaux de la statistique. Dans la mesure où pour les pays non européens les données proviennent en général des recensements de population, elles ne sont que globalement comparables à celles fournies par EU-SILC pour les pays européens.

Cet indicateur comporte un certain nombre de limites. Tout d'abord, il ne prend pas en compte l'arbitrage possible entre la taille du logement et sa localisation, ce qui est important car l'environnement (par exemple l'exposition à des risques spécifiques, la proximité de services publics tels que écoles et hôpitaux) contribue également au bien-être des personnes et certains ménages choisissent de vivre dans des maisons ou des appartements plus petits mais mieux desservis en termes de services plutôt que dans des logements plus grands mais moins bien situés. En second lieu, un indicateur idéal de l'espace disponible par personne dans un logement ne fera pas seulement référence au nombre de pièces disponibles mais aussi à la superficie totale (par exemple au nombre de m² par personne). Ainsi, la taille des logements est généralement moindre en milieu urbain qu'en milieu rural ;

la répartition de la population sur le territoire a donc des implications potentielles pour les comparaisons internationales de cet indicateur. Enfin, la notion d'espace suffisant par personne est largement influencée par la composition du ménage et l'âge de ses membres ; par exemple un couple ayant deux adolescents de sexe différent n'aura pas les mêmes besoins en termes d'espace qu'un couple ayant deux jeunes enfants pratiquement du même âge. Eurostat a développé un indicateur du surpeuplement qui cherche à pallier certaines de ces imperfections (encadré 4.2).

Taux de surcharge des coûts du logement (ho 1)

Le taux de surcharge des coûts du logement est un indicateur de l'abordabilité du logement. Ce taux est mesuré par le pourcentage de la population vivant dans des ménages pour lesquels le coût total du logement (net des allocations liées à l'habitat) représente 40 % ou plus de leur revenu disponible équivalent.⁸ Cet indicateur est donc une mesure des coûts de logement effectivement supportés par les ménages. Il se limite aux pays européens et repose sur des données tirées de l'enquête EU-SILC. Dans la définition de l'EU-SILC, les coûts de logement font référence aux coûts mensuels et englobent les loyers effectivement payés, les charges (eau, gaz, électricité et chauffage), les taxes foncières et l'assurance obligatoire, les intérêts d'emprunt hypothécaire, l'entretien normal et les réparations à la charge du propriétaire, mais excluent le remboursement du capital sur prêts hypothécaires. La section ci-après décrivant les données factuelles de cet indicateur fournit également des informations sur l'abordabilité du coût du logement pour un petit nombre de pays non européens (Australie, Canada et États-Unis) mais elle se fonde sur un seuil de revenu différent.⁹

Cet indicateur donne une approximation imparfaite de la pression des coûts de logement sur le budget des ménages : en effet, certains ménages avec des moyens ou hauts revenus peuvent décider de consacrer une part importante (40% ou plus) de leur revenu disponible équivalent pour le logement, sans encourir toute forme de privation matérielle.

Défaut d'accès aux équipements sanitaires de base (HO II)

Cet indicateur fournit une évaluation d'une sélection de défauts observés dans les logements. Il se concentre sur l'insuffisance d'équipements d'hygiène personnelle qui est, à l'évidence, préjudiciable à la santé et à la dignité des individus. Cet indicateur se focalise sur la qualité du logement et fournit une mesure indirecte de la notion de « logement décent ».

Deux équipements de base sont examinés ici : les WC intérieurs (mesurés par le pourcentage de personnes n'ayant pas de WC intérieurs destinés au seul usage du ménage) et la salle de bains (mesurée par le pourcentage de personnes n'ayant ni baignoire ni douche). Les données présentées pour les pays européens se fondent sur les résultats de l'enquête EU-SILC, complétées par des données pour les autres pays se fondant sur les résultats d'enquêtes réalisées par les offices nationaux de statistiques sur des échantillons représentatifs au niveau national. Comme pour l'indicateur précédent, la comparabilité internationale des données est limitée du fait de l'utilisation de sources différentes.

La notion de « logement décent » englobe d'autres aspects fondamentaux des conditions de logement tels que la qualité de la toiture, des planchers, des encadrements de portes et de fenêtres, qui peuvent également avoir des effets préjudiciables sur le confort et l'état de santé des personnes.¹⁰ Pour saisir ces notions, un indicateur « du déficit concernant d'autres aspects fondamentaux des conditions de logement » est présenté à l'encadré 4.3.

Satisfaction à l'égard du logement (ho 3)

La satisfaction à l'égard du logement peut se définir comme "l'écart perçu entre les besoins et les aspirations d'un répondant et la réalité du contexte résidentiel actuel" (Galster, 1987). A l'évidence, les personnes évaluent leur satisfaction à l'égard de leur logement par comparaison avec d'autres personnes, avec leur expérience passée et leurs attentes futures. Cet indicateur subjectif est donc utile pour rendre compte d'une possible insatisfaction par rapport à des conditions non observables qui ne sont pas saisies par les indicateurs objectifs précédents. Cet indicateur capture dans quelle mesure les besoins perçus des personnes en termes de services de logements sont satisfaits en pratique.

Cet indicateur repose sur la question suivante : « Êtes-vous satisfait ou mécontent de votre logement ou du lieu dans lequel vous vivez actuellement ? » et les réponses sont regroupées en deux catégories (satisfaits et mécontents). Les données sont tirées du sondage mondial de Gallup (*Gallup World Poll*). La satisfaction rapportée à l'égard du logement individuel peut être utilisée comme mesure ordinale de la satisfaction réelle à l'égard du logement (Vera-Toscano et Ateca-Amestoy, 2008), bien que les normes culturelles puissent influencer la perception qu'ont les personnes d'un logement satisfaisant. Si ces données sont disponibles pour tous les pays de l'OCDE, l'étroitesse des échantillons et autres faiblesses méthodologiques du *Gallup World Poll* font qu'il convient de prendre avec précaution les résultats basés sur cet indicateur.

Le tableau 4.1 fournit une évaluation résumée de la qualité des indicateurs des conditions de logement utilisés dans ce chapitre.

Tableau 4.1. La qualité des indicateurs des conditions de logement

	Concept cible	INDICATEURS								
		Pertinence pour la mesure et l'évaluation du bien-être				Qualité statistique				
		Validité apparente	Interprétation univoque (bonne/mauvaise)	Résultat susceptible d'être influencé par les politiques	Possibilité de ventiler les informations	Instrument de collecte bien établi	Définition comparable	Couverture pays	Collecte récurrente des données	
Logement										
HO I	Nombre de pièces par personne dans un logement	Qualité des services de logement, logements surpeuplés	~	√	√	x	√	~	~	~
ho 1	Taux de surcharge des coûts du logement	Abordabilité du logement	√	√	√	√	x	√	√	x
HO II	Défaut d'accès aux équipements sanitaires de base : absence de WC intérieur et/ou absence de salle de bains (baignoire ou douche)	Qualité des conditions de logement	~	√	~	x	√	~	~	~
ho 2	Satisfaction à l'égard du logement	Satisfaction à l'égard du logement	√	~	~	√	x	√	√	x

Note : Le symbole √ signifie que l'indicateur sélectionné satisfait la plupart des critères considérés ; le symbole ~ qu'il les satisfait dans une large mesure et le symbole x qu'il ne les satisfait pas ou qu'il ne les satisfait que dans une faible mesure.

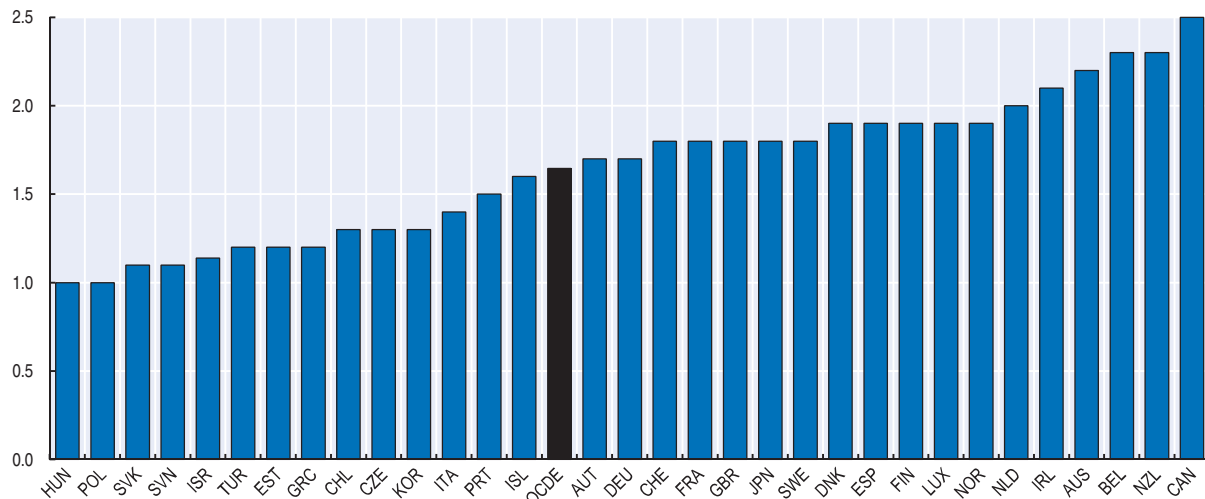
Tendances moyennes

Les besoins en espace de vie sont satisfaits dans la plupart des pays de l'OCDE

Les besoins en termes d'espace de vie, (c'est-à-dire le fait d'avoir sa propre pièce), semblent généralement satisfaits dans la plupart des pays de l'OCDE en moyenne. Cependant, les différences en termes de nombre de pièces par personne dans les pays de l'OCDE sont importantes. Apparemment, c'est dans les pays d'Europe orientale et en Israël (où les répondants déclarent disposer de 1.2 pièce par personne ou moins) que les conditions en termes d'espace de vie sont les pires tandis qu'en Australie, en Belgique, au Canada et en Nouvelle-Zélande les répondants ont, en moyenne, plus de 2 pièces par personne. L'indicateur de surpeuplement élaboré par Eurostat pour les pays européens (qui prend en compte la composition des ménages) montre également que dans les pays d'Europe orientale une proportion importante de personnes vit dans des conditions de surpeuplement (encadré 4.2).

Graphique 4.1. Pièces par personne

Nombre moyen, 2009 ou dernière année disponible



Note : Les données font référence à 2000 pour le Chili, 2005 pour la Corée, 2006 pour l'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande et 2008 pour Israël et le Japon. Les données pour l'Australie font référence au nombre de chambres (c'est-à-dire qu'elles excluent le salon) par personne. Les données pour l'Australie, le Canada, Israël and la Nouvelle-Zélande sont des calculs de l'OCDE basés sur des données nationales.

Source : Les statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) ; les données fournies par les Offices nationaux de la statistique et les calculs de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498344>

Le *American Housing Survey* mené par le Bureau du recensement des États-Unis utilise un mode différent de communication des conditions de surpeuplement qui n'est pas directement comparable aux données du graphique 4.2. Cette enquête rend compte de la proportion de personnes vivant dans un logement où le nombre de personnes par pièce est inférieur ou égal à 0.5, compris entre 0.51 et 1, entre 1.01 et 1.50, et supérieur ou égal à 1.51 : le standard de « une personne par pièce » est donc satisfait lorsque des personnes vivent dans des logements où le nombre de personnes par pièce est inférieur ou égal à un. Ce standard apparaît généralement satisfait car 70 % des répondants américains vivaient dans des ménages où l'on comptait moins d'une personne par pièce en 2007, ce qui revient à avoir au minimum une pièce par personne. La proportion de personnes pouvant être considérées comme vivant dans des conditions de surpeuplement est de l'ordre de 2 % aux États-Unis et cette proportion a diminué au fil du temps.

Encadré 4.2. La mesure Eurostat du surpeuplement

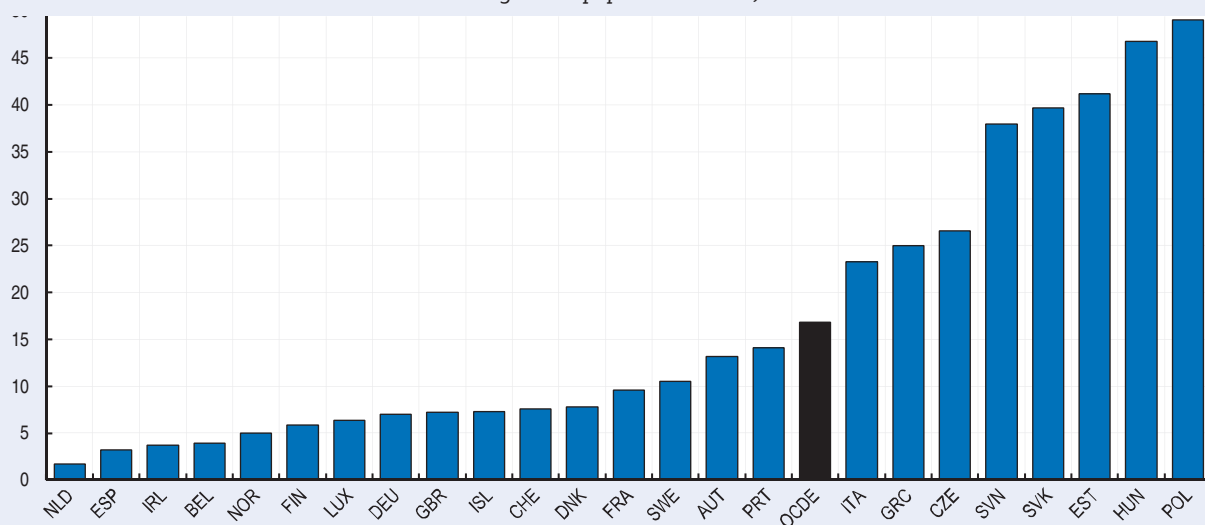
La notion d'espace de vie suffisant dépend de la composition du ménage. Selon Eurostat, on considère qu'une personne vit dans un logement surpeuplé si le nombre de pièces disponibles dans le logement est inférieur à : une pièce pour le ménage ; une pièce par couple du ménage ; une pièce par célibataire de 18 ans et plus ; une pièce par paire de célibataires de même sexe âgés de 12 à 17 ans ; une pièce par célibataire âgé de 12 à 17 ans non englobé dans la catégorie précédente ; une pièce par paire d'enfants de moins de 12 ans.

Le taux de surpeuplement est défini comme la proportion de la population vivant dans un logement surpeuplé.


Selon cette définition, environ 55 % des personnes vivent dans des logements surpeuplés en Hongrie, alors que cette proportion est inférieure à 2 % aux Pays-Bas. L'indicateur est corrélé positivement à l'indicateur du nombre de pièces par personne présenté au graphique 4.1.

Graphique 4.2. Personnes vivant dans des logements surpeuplés dans les pays européens

Pourcentage de la population totale, 2009



Source : Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC).

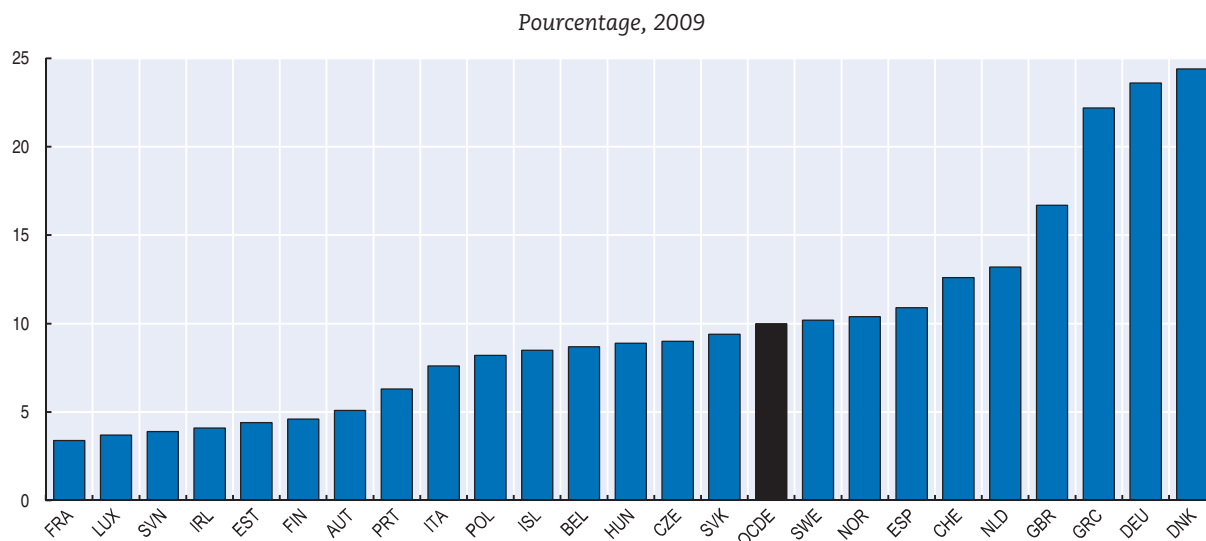
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498363>

Un grand nombre de ménages européens consacrent à leur logement une part importante de leur revenu

Pour de nombreux ménages européens, le logement représente le plus gros poste de dépenses. En 2009, environ 10 % de la population des 24 pays de l'OCDE étudiés par EU-SILC vivaient dans un ménage qui consacrait au logement 40 % et plus de son revenu disponible équivalent (graphique 4.3). Toutefois, les différences entre pays sont importantes. La proportion de la population pour laquelle les dépenses de logement sont égales ou supérieures à 40 % de leur revenu disponible équivalent est faible en France, au Luxembourg, en Slovaquie et en Irlande tandis qu'elle est très élevée au Danemark et en Grèce. Cela peut, dans une certaine mesure, refléter les politiques publiques en la matière et, en particulier, les aides accordées par les pouvoirs publics au logement social ou au logement. Cependant, cet indicateur doit être interprété avec prudence car il ne prend pas compte des allocations de logement essentielles (telles que les avantages fiscaux pour les locataires ou les subventions d'investissement pour les propriétaires).¹¹

En Australie, au Canada et aux États-Unis, le coût du logement est évalué selon d'autres standards. En 2009, plus de 38 % des ménages américains consacraient à leur logement plus de 30 % de leur revenu courant tandis que cette proportion était d'environ 25 % au Canada en 2006. En 2008, 36% des ménages locataires à faible revenu en Australie ont été classés comme étant dans un état de stress de location.

Graphique 4.3. Le taux de surcharge des coûts du logement dans les pays européens



Note : Les données se réfèrent aux personnes vivant dans des ménages où le coût total du logement (net des allocations liées à l'habitat) représente 40 % ou plus du revenu disponible total du ménage.

Source : Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498382>

Le taux de surcharge des coûts du logement varie grandement entre pays européens selon le statut au regard de l'occupation (tableau 4.2). En général, les locataires sont plus susceptibles d'avoir des difficultés financières que les propriétaires. Toutefois, les propriétaires ayant une hypothèque (ou un emprunt) peuvent être confrontés à un coût de leur logement qui grève leur revenu de manière excessive. Parmi les locataires, ceux qui bénéficient d'un loyer modéré ou gratuit sont plus susceptibles de bénéficier d'un logement abordable que ceux qui payent le prix du marché. Seule exception à ce schéma, la Suède où le taux de surcharge des coûts du logement est plus élevé pour les locataires d'un logement à loyer modéré ou gratuit que pour les locataires payant le prix du marché.

Tableau 4.2. Le taux de surcharge des coûts du logement selon le statut au regard de l'occupation

Pourcentage de la population totale, 2009

Pays	Total	Propriétaire occupant		Locataire	
		Avec prêt ou hypothèque	Sans prêt ou hypothèque en cours	Au prix du marché	Loyer modéré ou gratuit
Autriche	5.1	1.2	1.4	12.4	6.4
Belgique	8.7	2.5	2.9	30.6	12.7
République Tchèque	9	10.1	6.1	23.2	14.0
Danemark	24.4	23.1	16.8	29.7	
Estonie	4.4	11.4	1.9	20.9	6.3
Finlande	4.6	3.2	2.5	11.6	7.5
France	3.4	1.2	0.5	10.0	5.0
Allemagne	23.6				
Grèce	22.2	10.5	13.6	67.1	3.6
Hongrie	8.9	16.4	5.2	44.0	14.5
Islande	8.5	9.0	4.9	13.3	5.8
Irlande	4.1	2.3	1.3	21.9	1.9
Italie	7.6	7.7	2.6	27.4	8.9
Luxembourg	3.7	0.8	0.2	13.3	4.6
Pays-Bas	13.2	12.2	4.7	17.7	5.9
Norvège	10.4	9.8	5.9	28.2	14.6
Pologne	8.2	6.0	7.3	32.8	8.7
Portugal	6.3	8.2	2.3	19.9	4.7
République Slovaque	9.4	32.3	6.9	13.4	9.6
Slovénie	3.9	9.3	2.6	13.1	5.4
Espagne	10.9	14.7	3.3	40.8	10.3
Suède	10.2	4.3	10.9	20.6	31.5
Suisse	12.6	7.8		17.0	11.9
Royaume-Uni	16.7	10.3	9.4	40.7	26.6
OCDE	10	9.3	5.1	24.8	10.0

Note : Les données se réfèrent aux personnes vivant dans des ménages où le coût total du logement (net des allocations liées à l'habitat) représente 40 % ou plus du revenu disponible total du ménage.

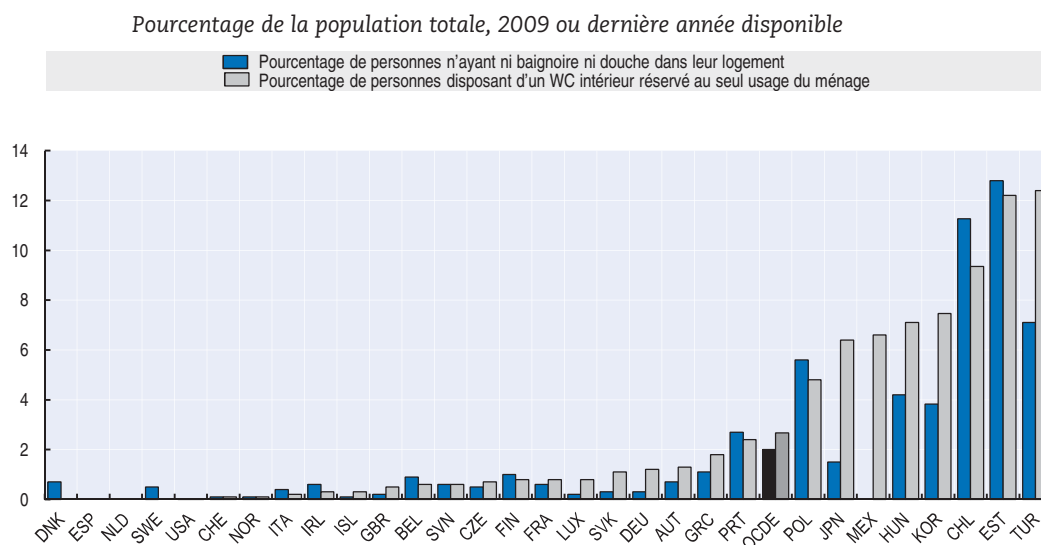
Source : Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932499921>

En moyenne, l'accès aux équipements sanitaires de base est important dans les pays de l'OCDE mais les disparités entre pays sont grandes

L'absence d'équipements sanitaires de base telles que baignoire, douche et WC intérieur est quasiment inexistante dans la majorité des pays de l'OCDE (1 à 2 % seulement de la population déclarent être dans ce cas, graphique 4.4). Toutefois, dans certains pays, une proportion importante de la population a des difficultés d'accès à ces équipements de base. Parmi les ménages européens, une proportion importante de la population est confrontée à d'autres difficultés telles que des problèmes d'étanchéité de toiture, d'humidité des murs, des planchers ou des fondations et de pourriture des encadrements de fenêtres (encadré 4.3). C'est dans les pays d'Europe de l'Est (Hongrie, Pologne), dans les pays d'Asie (Japon, Corée), au Mexique et, en particulier, en Estonie et en Turquie que l'on enregistre les conditions de logement les plus médiocres avec près de 13 % des ménages qui n'ont pas de WC intérieur.

Graphique 4.4. Personnes vivant dans des logements dépourvus des équipements sanitaires de base



Note : Les données font référence à 2001 pour le Chili, 2005 pour la Corée et le Mexique et 2008 pour le Japon. Le premier indicateur fait référence aux logements dépourvus de douche dans le cas du Chili, aux logements sans salle de bains (mais disposant d'une baignoire) dans le cas du Japon, aux logements sans espace cloisonné et séparé utilisé pour prendre un bain dans le cas de la Turquie, au nombre total de logements occupés n'ayant ni baignoire ni douche dans le cas des États-Unis. Le deuxième indicateur fait référence à l'absence de toilettes dans le logement dans le cas du Chili, à l'absence de toilettes dans les logements privés habités dans le cas du Mexique, à l'absence de toilettes à l'intérieur du logement dans le cas de la Turquie et aux logements occupés dépourvus de WC dans le cas des États-Unis. Les pays sont classés (de gauche à droite) par la série croissante se référant à l'absence d'une "chasse d'eau à l'intérieur".

Source : Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) et Offices nationaux de la statistique américain, chilien, japonais et mexicain.

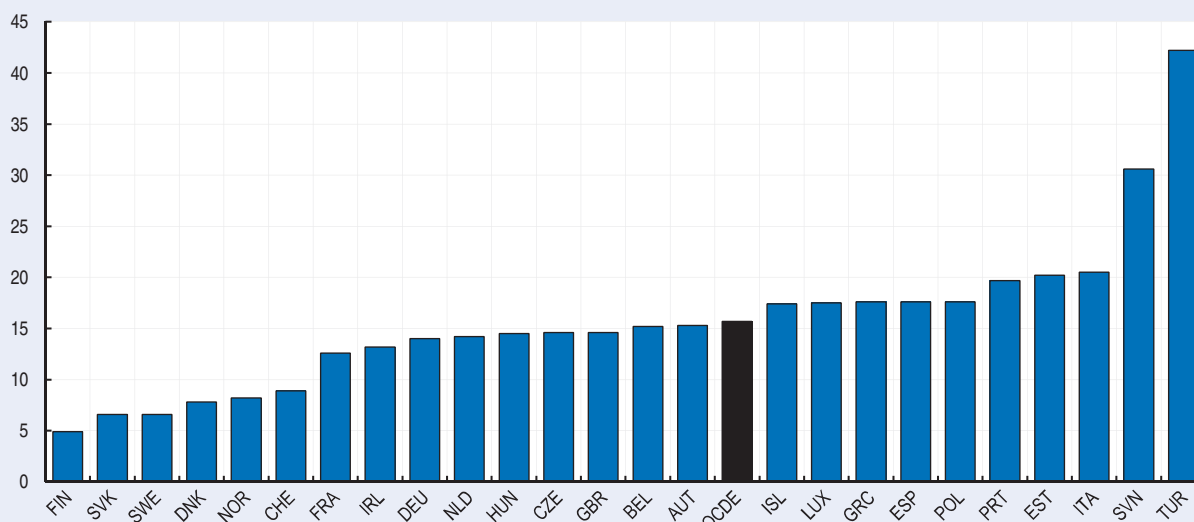
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498401>

Encadré 4.3. Déficients en autres conditions élémentaires de logement en Europe

Cet indicateur affine la notion de « logement décent ». Il est mesuré par la proportion de la population totale vivant dans un logement ayant soit des problèmes d'étanchéité de toiture, soit d'humidité des murs, des sols et des fondations, ou de pourriture des encadrements de fenêtres ou du sol. En 2009, dans les pays européens une personne sur quatre déclarait avoir au moins un des problèmes précédents dans son logement (graphique 4.5). Toutefois, ce chiffre moyen masque des différences importantes entre pays européens : les habitants des pays nordiques sont moins susceptibles de faire état de conditions de logement médiocres (bien que cette proportion soit supérieure à 10 % en Islande) que ceux des pays d'Europe orientale où environ une personne sur trois a été confrontée à au moins un de ces quatre inconvénients. Sur la base de cet indicateur, 42% des personnes interrogées en Turquie souffrent de mauvaises conditions de logement.

Graphique 4.5. Déficients concernant d'autres conditions élémentaires de logement en Europe

Pourcentage de la population totale, 2009



Note : Les données se rapportent aux personnes vivant dans un logement ayant soit des problèmes d'étanchéité de la toiture, soit d'humidité des murs, des sols et des fondations, ou de pourriture des encadrements de fenêtres ou du sol.
Source : Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC).

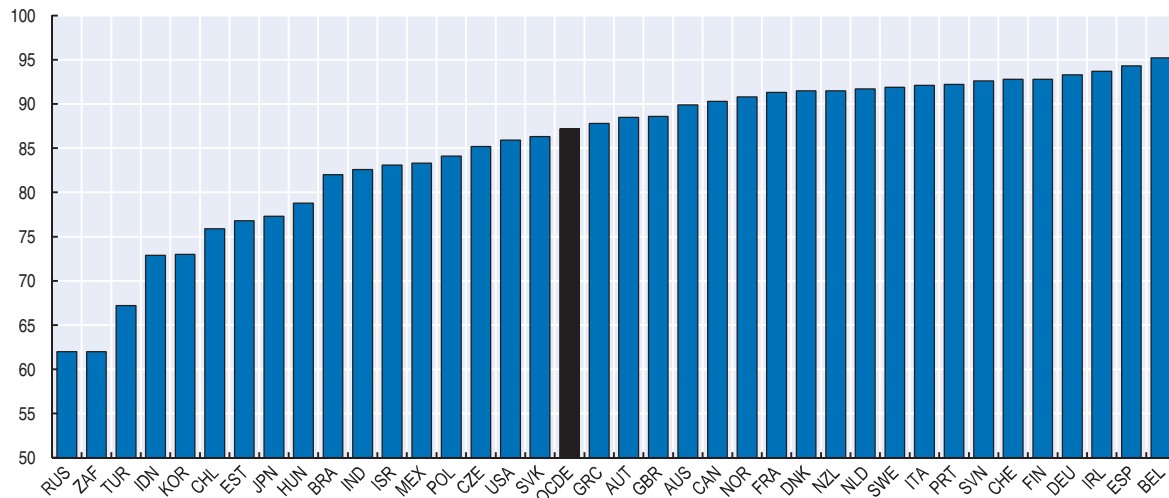
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498420>

La satisfaction à l'égard du logement diffère largement entre pays de l'OCDE et pays émergents

La majorité des répondants de l'OCDE interviewés par le *Gallup World Poll* se sont déclarés satisfaits de leur logement ou de l'endroit dans lequel ils vivent (graphique 4.6). En Allemagne, en Irlande, en Espagne et en Belgique plus de 90 % des ménages se déclarent satisfaits de leur logement tandis qu'en Turquie le pourcentage est voisin de 65 %. La proportion de la population qui se déclare satisfaite de son logement est sensiblement inférieure dans les pays émergents, notamment en Afrique du Sud, dans la Fédération de Russie et, dans une moindre mesure, en Indonésie.

Graphique 4.6. La satisfaction à l'égard du logement

Pourcentage, 2007 ou dernière année disponible



Note : Les données se réfèrent aux personnes satisfaites avec leur habitation actuelle, leur logement ou l'endroit dans lequel elles vivent. Les données font référence à 2009 pour la Turquie ; à 2006 pour l'Autriche, les Etats-Unis, la Finlande, l'Irlande, la Norvège, le Portugal, la République Slovaque, la Slovénie, la Suisse et les Etats-Unis ; et à 2005 pour le Canada.

Source : Gallup World Poll.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498439>

Les indicateurs objectifs et subjectifs des conditions de logement brossent un tableau cohérent

Les indicateurs présentés dans ce chapitre fournissent des informations sur certaines dimensions des conditions de logement. Le tableau 4.3 fait état de coefficients de corrélation entre ces indicateurs et met en lumière les schémas suivants :

- La satisfaction subjective à l'égard du logement est fortement corrélée à tous les indicateurs objectifs des conditions de logement. On observe une corrélation très négative entre l'absence de WC intérieur et la satisfaction à l'égard du logement. Le nombre de pièces par personne, qui mesure indirectement l'espace disponible par personne, est également associé positivement aux niveaux de satisfaction à l'égard du logement.
- Les différents indicateurs objectifs de la qualité du logement sont également fortement corrélés, ce qui donne un tableau cohérent des conditions de logement dans les pays analysés. Par exemple, le nombre de pièces par personne est corrélé négativement au défaut d'accès aux équipements de base.
- Inversement, l'indicateur du coût du logement n'est pas bien corrélé aux autres indicateurs du logement. Ce n'est pas très surprenant en raison de la manière dont l'indicateur est construit et cela suggère que les facteurs financiers en relation avec le logement capturent une dimension différente des conditions de logement. L'absence de corrélation souligne la nécessité d'examiner d'autres mesures relatives à la pression des coûts de logement de manière à séparer les ménages qui souffrent de contraintes financières et ceux qui choisissent de consacrer une part importante de leur revenu en coûts du logement.

Tableau 4.3. Corrélations entre différents indicateurs des conditions de logements

	HO I Nombre de pièces par personne	ho 1 Taux de surcharge des coûts du logement	HO II Défaut d'accès aux équipements sanitaires de base :		ho 2 Satisfaction à l'égard du logement
			Absence de WC intérieur	Absence d'une salle de bain (baignoire ou douche)	
HO I Nombre de pièces par personne	1 (33)	0.07 (25)	-0.64*** (29)	-0.53*** (29)	0.65*** (31)
ho 1 Taux de surcharge des coûts du logement		1 (25)	-0.20 (25)	-0.23 (25)	0.13 (23)
HO II Défaut d'accès aux équipements sanitaires de base :					
Absence de WC intérieur			1 (31)	0.83*** (30)	-0.91*** (29)
Absence d'une salle de bain (baignoire ou douche)				1 (30)	-0.7*** (28)
ho 2 Satisfaction à l'égard du logement					1 (33)

Note : Les valeurs entre parenthèses renvoient au nombre d'observations. ** indique que les corrélations sont significatives au seuil de 5 % tandis que *** indique que les corrélations sont significatives au seuil de 1 %. Concernant l'indicateur sur les coûts du logement (ho1.), les données relatives à l'Australie, au Canada et aux États-Unis ne sont pas incorporées dans ce tableau car les seuils définissant l'abordabilité du coût du logement sont différents de celui utilisé dans les pays européens.

Source : Calculs de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932499940>

Inégalités

Le revenu et l'âge sont les principaux déterminants des inégalités des conditions de logement dans les pays européens

Du point de vue des politiques publiques, il est essentiel de comprendre quels sont les groupes de population les plus susceptibles de souffrir de mauvaises conditions de logement pour concevoir des politiques efficaces en la matière. En Europe (à l'exception de la Hongrie), les personnes âgées sont les plus susceptibles de faire état d'un défaut d'accès aux équipements sanitaires de base tels que baignoires, douches et WC intérieur, vraisemblablement parce qu'elles vivent dans des logements vétustes. Cependant, dans les pays qui consacrent une part importante de leur PIB au financement de la dépendance comme les Pays-Bas, la Suède ou la Suisse (Colombo *et al.*, 2011), les personnes âgées ne manquent pas plus d'équipements de base que d'autres classes d'âge en raison du rôle important du grand nombre de résidences et de l'ampleur des politiques spécifiques en faveur des personnes âgées fragiles. D'un autre côté, il est connu que des conditions de logement médiocres sont particulièrement préjudiciables au développement des enfants (encadré 4.4).

Tableau 4.4. Défaut d'accès aux équipements sanitaires de base, par groupe d'âge

Pourcentage de la population totale, 2009

Pays	Absence de WC intérieur			Absence d'une baignoire ou d'une douche		
	Moins de 18 ans	De 18 à 64 ans	65 ans et plus	Moins de 18 ans	De 18 à 64 ans	65 ans et plus
Autriche	0.9	1.4	1.8	0.4	0.5	1.8
Belgique	0.3	0.6	1.4	0.3	0.6	2.6
République Tchèque	0.3	0.7	1.5	0.2	0.5	1.2
Danemark	0.0	0.0	0.0	0.3	1.0	0.4
Estonie	9.8	10.8	20.2	10.4	11.2	21.5
Finlande	0.4	0.7	1.3	0.4	1.0	1.5
France	0.5	0.7	1.2	0.2	0.4	1.7
Allemagne	1.0	1.4	0.8	0.0	0.1	0.2
Grèce	1.1	1.4	3.7	0.8	0.8	2.4
Hongrie	8.8	6.4	7.8	5.4	3.7	4.9
Islande	0.0	0.4	0.5	0.0	0.0	0.2
Irlande	0.0	0.3	0.6	0.3	0.6	1.2
Italie	0.2	0.2	0.4	0.2	0.3	0.9
Luxembourg	0.9	0.9	0.0	0.0	0.2	0.3
Pays-Bas	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Norvège	0.1	0.1	0.0	0.1	0.1	0.2
Pologne	4.3	4.2	8.5	5.2	4.9	9.7
Portugal	1.5	2.0	4.6	1.7	2.2	5.6
République Slovaque	1.2	0.9	2.0	0.2	0.2	0.6
Slovénie	0.3	0.5	1.3	0.3	0.6	1.4
Espagne	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Suède	0.0	0.0	0.0	0.2	0.6	0.7
Suisse	0.0	0.0	0.2	0.1	0.1	0.2
Royaume-Uni	0.6	0.5	0.5	0.1	0.2	0.3
OCDE	1.3	1.4	2.4	1.1	1.2	2.5

Source : Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932499959>**Encadré 4.4. L'impact sur les enfants de mauvaises conditions de logement**

Les conditions de logement et les résultats en termes de développement des enfants sont étroitement liés car les enfants passent l'essentiel de leur temps chez eux. Les facteurs qui façonnent le bien-être des enfants sont complexes, interdépendants et difficiles à démêler. Par exemple, les effets des caractéristiques du logement peuvent varier aux différents stades de la vie d'un enfant. Les problèmes dus au manque de logements à un coût abordable peuvent affecter les enfants durant leur petite enfance (en raison de leur impact négatif sur la capacité de la famille à satisfaire leurs besoins de base) tandis que l'incidence du voisinage affecte plus fortement les adolescents. En outre, le lien de causalité entre mauvaises conditions de logement et le développement et le bien-être des enfants est probablement multidimensionnel et donc difficile à identifier, car des variables communes peuvent influencer les conditions de logement et le développement des enfants simultanément (par exemple, le revenu des parents, le statut d'emploi, niveau d'éducation etc.).

Cependant, trois types de facteurs semblent avoir un impact important sur le bien-être des enfants :

- L'environnement du logement (propreté, bon état, sécurité, pollution de l'air ambiant) a un impact important sur la santé des enfants et peut affecter le développement cognitif des jeunes enfants. Il a également été établi que la propreté est liée à leur niveau d'études ultérieur (même après

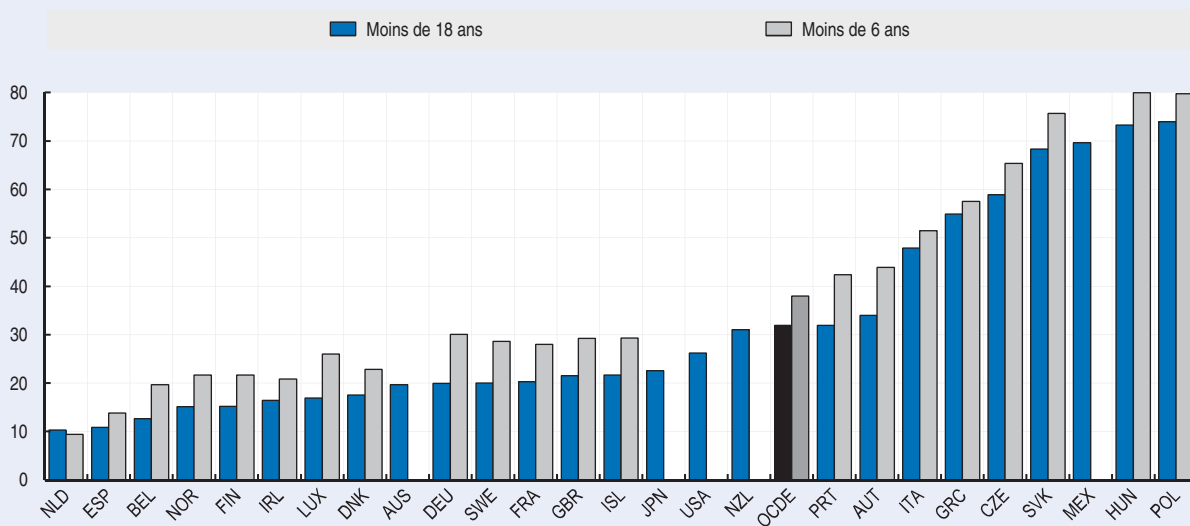
neutralisation du facteur revenu). Les enfants vivant dans un environnement qui comporte des risques potentiels sont plus susceptibles de refréner leur inclination à chercher à savoir et à apprendre.

- L'espace de vie insuffisant dont certains enfants font l'expérience diminue leur sentiment d'autonomie et leur développement cognitif. Les enfants qui évoluent dans un environnement surpeuplé présentent des niveaux plus élevés de retrait social (Loo, 1972) même pendant les premières semaines à la crèche (Lidell et Krueger, 1989). L'encombrement peut être un facteur de souffrance psychologique et il peut affecter l'adaptation des comportements à la maison. Parke (1978) a montré qu'il est important de donner à l'enfant un logement dans lequel l'enfant se sent stimulé et en sécurité, comme le fait d'avoir une chambre individuelle.
- Des coûts de logement élevés ont des conséquences sur la répartition du budget des ménages (moins de biens matériels pour les enfants) et augmentent le stress des parents qui peut se transmettre à leur progéniture. L'exposition à des événements de la vie stressants dans la famille, telles que les difficultés économiques, peut nuire au développement et au bien-être des enfants.

Plusieurs travaux de chercheurs ont également montré que les liens entre de mauvaises conditions de logement et le développement de l'enfant sont souvent irréversibles et se transmettent à l'âge adulte, et qu'il est plus efficace d'intervenir dès la petite enfance (Shonkoff et al. 2009). Parmi les pays de l'OCDE, les disparités en termes de conditions de logement auxquelles sont confrontés les enfants sont importantes (graphique 4.7) et les enfants les plus jeunes sont généralement plus défavorisés que les plus âgés.

Graphique 4.7. Enfants vivant dans des logements surpeuplés

Pourcentage d'enfants vivant dans des logements surpeuplés, par âge du plus jeune enfant, 2006



Note : Le surpeuplement est mesuré par des questions sur le "nombre de chambres à la disposition du ménage" pour les pays européens, sur le "nombre de chambres" en Australie ; sur le fait que le ménage "ne peut pas se permettre plus d'une chambre" ou "ne peut pas se permettre d'avoir une chambre séparée de la salle à manger" au Japon ; et sur le "nombre de chambres avec cuisine et sans salle de bains" aux États-Unis. Des conditions de surpeuplement font référence à des cas où le nombre des membres du ménage dépasse le nombre de chambres (c'est à dire qu'une famille de quatre personnes est considérée comme vivant dans un logement surpeuplé lorsqu'il ya seulement trois pièces, en excluant la cuisine et la salle de bain mais en incluant la salle de séjour). L'information n'est pas disponible pour les enfants âgés de 0 à 5 ans pour l'Australie, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis.

Source : Les données sont tirées de l'EU-SILC (2006) pour les 22 pays européens, de l'enquête *Household Income and Labour Dynamics* (HILDA) pour l'Australie, de la *Shakai Seikatsu Chousa* (Enquête sur les conditions de vie) de 2003 de pour le Japon et de l'enquête *Survey of Income and Program Participation* (SIPP) de 2003 pour les États-Unis. Les données agrégées pour le Mexique ont été fournies par les autorités mexicaines.

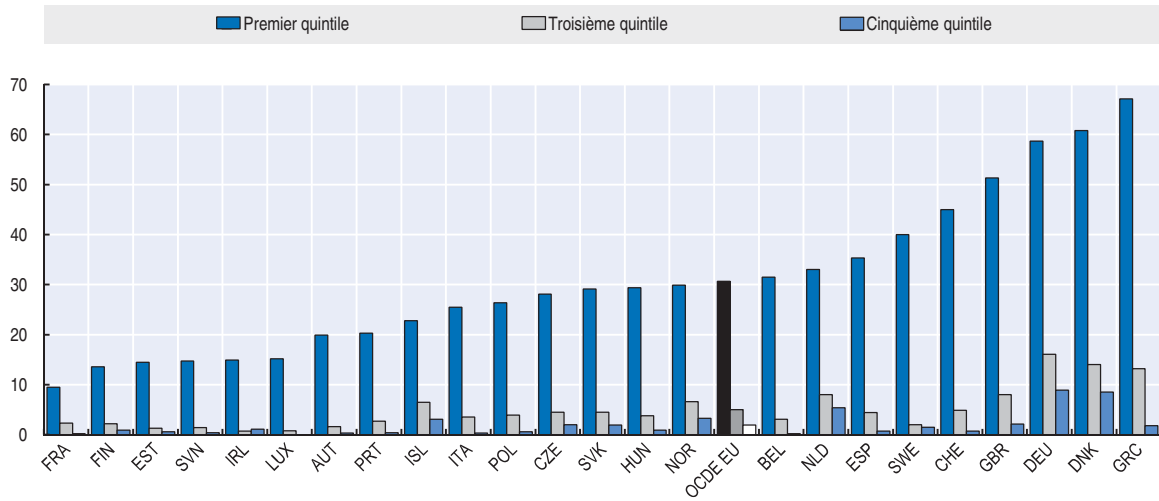
Source : Adapté de l'OCDE (2009)

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498458>

Plus le revenu du ménage est élevé plus la probabilité d'être confronté au problème du coût du logement est faible (graphique 4.8). Toutefois, la relation existant entre le revenu des ménages et la proportion de personnes déclarant avoir des problèmes liés au coût du logement varie considérablement d'un pays à l'autre. En Grèce ou au Danemark, plus d'une personne à faible revenu sur deux déclare consacrer 40 % ou plus de son revenu disponible équivalent en coûts du logement tandis que cette part correspond à une personne sur dix en France. Les personnes à faible revenu sont également plus susceptibles d'avoir des conditions de logement plus médiocres et aussi une satisfaction moindre à l'égard de leur logement (encadré 4.5).

Graphique 4.8. Taux de surcharge des coûts du logement, par quintile de revenu

Pourcentage de la population totale, 2009



Note : Les données se réfèrent aux personnes vivant dans des ménages où le coût total du logement (net des allocations liées à l'habitat) représente 40 % ou plus du revenu disponible total du ménage.

Source : Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498477>

Encadré 4.5. Déterminants de la satisfaction à l'égard du logement

La satisfaction à l'égard du logement est une composante importante de la qualité de vie car le logement représente la principale consommation et le plus gros investissement d'un individu au cours de sa vie. La satisfaction à l'égard du logement peut donc dériver de plusieurs facteurs. Trois types de déterminants ont été identifiés dans la littérature comme ayant une influence majeure sur la satisfaction à l'égard du logement: i) les caractéristiques des individus (déterminants socio-économiques) et les attributs du ménage ; ii) les caractéristiques du logement (équipements de base, surpeuplement) ; et iii) les interactions sociales liées au voisinage résidentiel.

Le tableau 4.5 rend compte des résultats d'une analyse à variables multiples de la satisfaction à l'égard du logement sur la base d'une sélection de variables socio-économiques et environnementales tirées du Gallup World Poll (se référer à Balestra et Sultan, 2012 pour plus de détails sur l'analyse). Ces résultats sont présentés séparément pour les pays de l'OCDE et pour les pays émergents. Les principaux constats sont les suivants :


- Dans les pays de l'OCDE, les femmes sont plus susceptibles d'exprimer des niveaux élevés de satisfaction à l'égard du logement que les hommes, tandis que dans les pays non-OCDE l'effet du genre n'est pas visible.
- Dans la zone OCDE comme dans les pays émergents, le statut marital ne semble pas affecter les niveaux de satisfaction à l'égard du logement.
- Dans les pays de l'OCDE comme dans les pays non-OCDE, la satisfaction à l'égard du logement augmente avec l'âge, ce qui peut être en partie expliqué par le fait que l'accès à la propriété augmente avec l'âge (Andrews et Caldera Sánchez, 2011). L'effet de l'âge sur la satisfaction à l'égard du logement est caractérisé par une relation en U, ce qui est conforme aux résultats des recherches précédentes (Van Praag et al., 2003).
- La satisfaction à l'égard du logement augmente avec le niveau d'études dans les pays de l'OCDE comme dans les pays émergents, mais l'effet est seulement significatif pour les personnes ayant une éducation tertiaire dans les pays de l'OCDE.
- La présence au moins d'un enfant de moins de 15 ans est associée à des niveaux moindres de satisfaction à l'égard du logement dans les pays de l'OCDE et les pays émergents (bien que cet effet soit uniquement significatif pour les personnes déclarant avoir au moins trois enfants de moins de 15 ans dans les pays de l'OCDE). Dans les pays émergents, avoir au moins un enfant âgé de moins de 15 ans est un meilleur prédicteur de la satisfaction avec le logement que le revenu ou le fait d'avoir atteint l'éducation secondaire.
- Les variables « logement à un prix abordable » (basée sur la question « Dans la ville ou l'environnement où vous vivez, êtes-vous satisfait ou non de l'offre de logements d'un prix abordable ? ») et « beauté des lieux » (basée sur la question « Dans la ville ou l'environnement où vous vivez, êtes-vous satisfait ou non de la beauté des lieux ? ») sont associées positivement à la satisfaction à l'égard du logement.
- La satisfaction à l'égard du logement augmente avec le revenu, bien que l'impact soit plus limité pour les pays de l'OCDE que pour les autres pays majeurs. Par contre, l'impact du revenu augmente (c'est-à-dire que le coefficient associé au revenu devient plus grand) lorsqu'on élimine les variables « logement à un prix abordable » et « beauté des lieux » à la fois dans les pays de l'OCDE et non-OCDE. Ceci suggère que l'effet du revenu est en partie capturé par les variables environnementales liées au logement (par exemple, la présence « de logements à prix abordable » et « la beauté des lieux » dans la zone où les personnes vivent) présentées dans le tableau 4.5.

Tableau 4.5. Les déterminants de la satisfaction à l'égard du logement
Effets marginaux des variables explicatives sur la satisfaction à l'égard du logement

Variables explicatives	Satisfaction à l'égard du logement	
	Pays de l'OCDE uniquement	Autres pays majeurs seulement
Femme	0.0241**	-0.0013
Marié	0.002	-0.0334
Âge 25-34	-0.0373*	-0.045
Âge 35-54	-0.0225	-0.0006
Âge 55-64	0.0172	0.0923**
Âge 65+	0.0663**	0.0927**
Education secondaire	0.0039	0.0642***
Education tertiaire	0.0577***	0.0607**
Un enfant de moins de 15 ans	-0.0036	-0.0709***
Deux enfants de moins de 15 ans	-0.0165	-0.0572**
Trois enfants de moins de 15 ans	-0.0459*	-0.0216
Quatre enfants de moins de 15 ans ou plus	0.0261	-0.0617
Revenu du ménage	0.0166***	0.0447***
Logement à prix abordable	0.1607***	0.1719***
Beauté des lieux	0.0790***	0.0549***
Nombre d'observations	13005	4330

Note : L'analyse probit couvre tous les pays de l'OCDE (à l'exception de la Turquie), l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, la Fédération de Russie, l'Inde et l'Indonésie. Les signes *, ** et *** indiquent que les valeurs sont significatives aux seuils de confiance de 10 %, 5 % et 1 % respectivement. La variable "revenu du ménage" se réfère au logarithme naturel du revenu disponible du ménage.

Source : Calculs de l'OCDE se fondant sur des données tirées du Gallup World Poll, 2005, 2006 et 2007.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932499978>

Cette analyse comporte certaines limitations, notamment celle de ne pas prendre en compte d'autres variables explicatives qui sont habituellement utiles pour expliquer la satisfaction avec le logement (telles que l'accès aux équipements de base, voir par exemple Vera-Toscano et Ateca-Amestoy, 2008). La situation du ménage au regard de la propriété du logement pourrait également être rajoutée à la liste des variables même si les résultats des recherches en la matière sont mitigés. La composition du ménage (faiblement représentée par deux variables binaires : les « enfants » et le statut marital « marié »), pourrait être affinée. Enfin, les caractéristiques du voisinage sont absentes de l'analyse en dépit de leur rôle essentiel pour la satisfaction à l'égard du logement (Manski, 1993; Galster, 1987; Cornwell et Sirgy, 2002 ; Vera-Toscano et Ateca-Amestoy, 2008).

Travail statistique à accomplir

Les indicateurs des conditions de logement sont corrélés à pratiquement toutes les autres dimensions du bien-être des personnes présentées dans ce rapport parce que les conditions de logement sont essentielles au bien-être. Toutefois, ces conditions ne sont pas mesurées de manière satisfaisante au niveau international et il n'existe pas à ce stade d'ensembles clés d'indicateurs comparables de la qualité des logements. On peut identifier au moins quatre domaines susceptibles d'être améliorés :

- En général, les questions de l'enquête relatives aux conditions de logement, telles que celles incluses dans les Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), pourraient être incorporées aux enquêtes portant sur de larges échantillons de tous les pays de l'OCDE par le biais d'un questionnaire harmonisé basé sur des définitions comparables. En particulier, il est nécessaire d'obtenir des données sur le nombre de chambres par personne (au lieu du nombre de pièces par personne) car elles permettent mieux de mesurer l'espace de vie personnel, qui est une composante essentielle du bien-être personnel.
- Actuellement, un grand nombre de questions des enquêtes existantes sur le logement sont ciblées sur certains aspects du dénuement mais ne donnent pas un tableau plus large de la qualité des services en matière de logement pour les ménages moyens. Il faudrait, par exemple, collecter des informations sur la perception de la qualité intérieure des logements, comme l'isolation thermique (essentielle au maintien d'une température adéquate à l'intérieur), l'humidité et la moisissure (qui génèrent des problèmes d'asthme), l'exposition au bruit, et la qualité globale de l'air à l'intérieur des logements. Ces indicateurs pourraient être efficacement complétés par des informations objectives sur la qualité des logements obtenus grâce à des inspections physiques de l'habitation organisés par des institutions appropriées.
- D'autres écarts statistiques concernent le cadre résidentiel des logements et leur environnement (par exemple l'éclairage naturel, la vue que l'on a du logement, l'exposition au bruit, l'accès aux espaces verts, la satisfaction à l'égard de l'espace de vie). À cet égard, le *Survey of Income and Housing* mené par le Bureau australien des statistiques contient un certain nombre d'indicateurs pertinents sur les conditions de logement, et en particulier des indicateurs sur la satisfaction avec l'habitation et son environnement qui peuvent être intéressants d'inclure dans un questionnaire harmonisé.¹² En outre, une désagrégation des indicateurs par statut d'occupation et par géographie permettrait d'améliorer la compréhension de la satisfaction avec le logement et des inégalités de logement territoriales.
- Enfin, il est nécessaire de disposer de données plus fiables et plus comparables pour évaluer les aspects financiers du logement, via l'élaboration de mesures plus précises du coût du logement, du stress financier généré par le logement, et de l'abordabilité du coût des logements. En particulier, il serait important d'adopter une définition commune de la surcharge financière des coûts du logement. Les questions à traiter dans ce domaine pourraient concerner le seuil à partir duquel la part du revenu consacrée au logement est objectivement considéré comme insupportable ainsi que la mesure dans laquelle ce seuil devrait varier avec le revenu des ménages.

Conclusion

Ce chapitre a fourni une vision générale des conditions de logement et de la manière dont elles affectent le bien-être des personnes. Le concept de conditions de logement est vaste ; il englobe à la fois les attributs physiques du logement et ses caractéristiques symboliques. Le chapitre s'est concentré sur une sélection de caractéristiques physiques de base du logement, telles que rapportées par les individus, mais aussi sur des mesures de la satisfaction à l'égard du logement. Globalement, les données factuelles présentées dans ce chapitre montrent que les conditions de logement sont bonnes dans une majorité de pays de l'OCDE. En revanche, le coût élevé du logement est un sujet majeur de préoccupation pour les ménages dans de nombreux pays de l'OCDE.

Avoir un logement satisfaisant est un élément primordial pour la qualité de vie des individus. A l'avenir, il sera essentiel de mieux documenter les conditions de logement en général et celles des personnes les plus vulnérables en particulier, par exemple les sans domicile fixe et les personnes vivant dans des hébergements d'urgence car leur nombre semble s'accroître dans bien des pays.

Notes

1. Le droit de tout individu à disposer d'un logement convenable est reconnu par la législation internationale et codifié dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948, article 25(1)) ainsi que dans d'autres grands traités internationaux régissant les droits de l'homme (par exemple dans la Convention internationale des droits économiques, sociaux et culturels, 1966, qui considère la protection du droit à un logement convenable comme un élément central). Plusieurs déclarations, résolutions et recommandations non contraignantes des Nations Unies et de ses agences spécialisées considèrent le logement comme faisant partie des droits de l'homme. Certaines s'appliquent de façon générale à tous les êtres humains, d'autres sont centrées sur le droit des personnes handicapées, des femmes et des enfants à disposer d'un logement adéquat (Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, 2009).
2. Des coûts de logement élevés peuvent expliquer partiellement pourquoi les femmes indiquent qu'elles ont moins d'enfants que ce qu'elles souhaitent (OCDE, 2007a), ce qui peut à son tour avoir un impact sur les taux de fécondité (D'Addio et Mira d'Ercole, 2005a et 2005b).
3. Le stress du logement est un terme générique qui désigne les effets négatifs pour les ménages disposant d'un revenu insuffisant sur leur capacité à garantir un logement convenable (pour une littérature sur le sujet, voir Arthurson *et al.*, 2006).
4. Conger *et al.* (1994) ont montré que les difficultés financières augmentent le stress des parents, ce qui accroît la probabilité que les parents aient des comportements incohérents ou punitifs à l'encontre de leurs enfants. Plus récemment, Harkness et Newman (2005) ont observé que le prix inabordable des logements affecte directement le bien-être des enfants et leur développement. Globalement, le dénuement économique peut engendrer de la violence conjugale et du stress au sein du milieu familial (Fox *et al.* 2002).
5. La série de microdonnées intégrées à usage public (IPUMS) collecte et diffuse les données des recensements dans tous les pays où l'on peut trouver des informations sur les conditions de logement. Toutefois, ces données ne sont bien souvent pas comparables même si les Nations Unies ont élaboré des lignes directrices pour les recensements de population et des logements.
6. Comme l'ont noté Pynoos *et al.* (1973) : "lorsque les ménages « consomment » un logement, ils achètent ou louent davantage que le logement lui-même et que ses caractéristiques ; ils se soucient également de différents facteurs tels que la santé, la sécurité, l'intimité, le voisinage et les relations sociales, le standing, les équipements et les services collectifs, l'accès au travail et la maîtrise de l'environnement. Être mal logé peut signifier être privé de l'une de ces dimensions."

7. Conley (2001) a montré que le logement joue un rôle clé dans la stratification sociale. L'existence de contraintes financières pour les personnes à bas revenu et *a contrario* le souhait des personnes à haut revenu de signaler leur statut social peut entraîner une véritable ségrégation parfois renforcée par une ségrégation entre races ou groupes ethniques. Les conditions de logement ont également un impact sur les résultats scolaires des enfants. Cette ségrégation du logement tend à se reproduire de génération en génération.
8. « Les allocations de logement » se réfèrent aux interventions des pouvoirs publics pour aider les ménages à payer le coût du logement. Cette définition exclut les avantages fiscaux liés au logement et tous les transferts en capital (subventions d'investissement notamment). Cela peut limiter la comparabilité de l'indicateur du taux de surcharge des coûts du logement dans les pays européens.
9. Par exemple, les ménages australiens sont considérés comme étant en condition de « stress de logement » s'ils ont un revenu disponible équivalent inférieur à 40% du revenu médian et si leurs frais de logement dépassent 30% du revenu brut. Les coûts du logement en Australie ne comprennent pas l'électricité, ou autres frais de chauffage. Harding et al. (2004) classent les ménages australiens comme éprouvant un stress « extrême » de logement si les frais de logement dépassent 50% de leur revenu. Au Canada l'abordabilité du logement est mesurée par le pourcentage de ménages qui consacrent 30% ou plus de leur revenu total en coûts de logement. Outre le différent seuil utilisé, cet indicateur est calculé en utilisant le revenu total (revenu avant impôts et avant déductions), une différence importante en comparaison de l'indicateur fondé sur des données EU-SILC. Les ménages américains sont considérés comme éprouvant un stress du logement lorsque leurs coûts de logement représentent 30% ou plus du revenu actuel du ménage. Pour ces pays, les données sont basées sur le *American Housing Survey* de 2006, mené par le Bureau américain du recensement, pour les États-Unis ; sur des données de recensement de 2006 pour le Canada ; et sur le *Survey of Income and Housing (2007-2008)* conduit par le Bureau australien des statistiques.
10. D'autres aspects des conditions de logement, comme la salubrité de l'environnement et un chauffage adéquat, doivent également être pris en considération mais cela n'est pas possible du fait du manque d'indicateurs pertinents (Boarini et Mira d'Ercole, 2006 ; Andrews et al., 2011). En outre, des indicateurs de la qualité de l'air ambiant sont nécessaires dans la mesure où un air vicié peut être très dangereux pour la santé (en 2009, l'OMS a imputé 2.7 % du nombre global de maladies à une sélection d'éléments de pollution de l'air à l'intérieur des habitations, OMS, 2009) et parce que c'est une source majeure d'insatisfaction (du moins au niveau européen où 10 % des répondants à une enquête effectuée par l'OMS dans huit grandes villes européennes se sont déclarés mécontents de la qualité de l'air à l'intérieur des habitations, OMS, 2007). Comme une partie importante des ménages ont déclaré être exposés au bruit (OCDE, 2008a), ce type d'indicateur doit être pris en compte pour mesurer le confort des gens avec l'environnement de leur logement.
11. Cela peut augmenter artificiellement la valeur de l'indicateur et ainsi ne pas refléter le coût du logement effectivement supporté par les ménages. Par exemple, des allocations concernant le paiement des frais de logement et de chauffage sont versées à environ 10% des ménages en Allemagne mais elles ne sont pas prises en considération par l'indicateur du taux de surcharge des coûts du logement.
12. Le *Survey of Income and Housing* mené par le Bureau australien des statistiques couvre trois domaines liés à la satisfaction avec le logement (en utilisant une échelle comportant 5 points) : la satisfaction avec l'emplacement de l'habitation, la satisfaction avec la partie du terrain sur laquelle est construite l'habitation et la satisfaction avec l'habitation elle-même.

Références

Andrews, D. et A. Caldera Sánchez (2011), "Drivers of Homeownership Rates in Selected OECD Countries", OECD Economics Department Working Papers, No. 849.

- Andrews, D., A. Caldera Sánchez et Å. Johansson (2011), "Housing Markets and Structural Policies in OECD Countries", Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n°836, Éditions OCDE.
- Arthurson, K., T. Burke, M. Gabriel, K. Jacobs and J. Yates (2006), "Conceptualising and measuring the housing affordability problem", National Research Venture 3: Housing Affordability for Lower Income Australians (Research Paper 1).
- Balestra, C. et J. Sultan (2012), "Home Sweet Home: the determinants of residential satisfaction and its relation with well-being", *Document de travail de la Direction des statistiques de l'OCDE*, OCDE, Paris (forthcoming).
- Boarini, R. and M. Mira d'Ercole (2006), "Measures of Material Deprivation in OECD Countries", *Documents de travail sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n°37, Éditions OCDE.
- Braubach, M. and J. Fairburn (2010), "Social inequalities in environmental risks associated with housing and residential location – a review of evidence", *European Journal of Public Health*, Vol. 20, n°1, pp. 36-42.
- Callan, T., B. Nolan and C. T. Whelan (1993), "Resources, Deprivation and the Measurement of Poverty", *Journal of Social Policy*, Vol. 22, No. 2, pp. 141-172, Cambridge University Press.
- Colombo, F., A. Llana-Nozal, J. Mercier et F. Tjadens (2011), *Besoin d'aide? La prestation de services et le financement de la dépendance*, *Études de l'OCDE sur les politiques de santé*, Éditions OCDE.
- Conger, R. D., X. Ge, G. H. Elder, F. O. Lorenz and R. L. Simons (1994), "Economic Stress, Coercive Family Process, and Developmental Problems of Adolescents", *Child Development*, Vol. 65, No. 2, Children and Poverty, pp. 541-561.
- Cornwell, T. and J. M. Sirgy (2002), "How Neighborhood Features Affect Quality of Life", *Social Indicators Research*, Vol. 59, No. 1, pp. 79-114.
- D'Addio, A.C. et M. Mira d'Ercole (2005a), "Trends and Determinants of Fertility Rates in OECD Countries: The Role of Policies", *Document de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, no.27, OCDE, Paris.
- D'Addio, A.C. and M. Mira d'Ercole (2005b), "Politiques, institutions et taux de fécondité : une analyse sur données de panel appliquée aux pays de l'OCDE" *Revue économique de l'OCDE*, no. 41, 2005/2.
- Dockery, A., et al. (2010), "Housing and children's development and wellbeing: a scoping study", Australian Housing and Urban Research Institution, AHURI Final Report No. 149.
- Domanski, H., A. Ostrowska, D. Przybysz, A. Romaniuk et H. Krieger (2006), « Enquête européenne sur la qualité de vie », Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, Luxembourg.
- Foley, D. L. (1980), "The sociology of housing", *Annual Review of Sociology*, Vol. 6, pp. 457-478.
- Fox, G. L., M. L. Benson, A. A. DeMaris and J. Van Wyk (2002), "Economic Distress and Intimate Violence: Testing Family Stress and Resources Theories", *Journal of Marriage and Family*, Vol. 64, No. 3, pp. 793-807.
- Galster, G. C. (1987), "Identifying the correlates of dwelling satisfaction: An empirical critique", *Environment and Behaviour*, Vol. 19, No. 5, pp. 539-568.
- Galster G. C. (1987), *Homeowners and Neighbourhood Reinvestment*, Duke University Press, Durham, NC.
- Glaeser, E. L. and B. Sacerdote (2000), "The Social Consequences of Housing", *NBER Working Papers*, No. 8034, National Bureau of Economic Research, Inc.
- Harding, A., S. Kelly and B. Phillips (2004), "Trends in Housing Stress", National Centre for Social and Economic Modelling (NATSEM), University of Canberra, Paper presented at the "National Summit on Housing Affordability", Canberra.

- Harkness, J. and S. J. Newman (2005), "Housing Affordability and Children's Well-Being: Evidence from the National Survey of America's Families", *Housing Policy Debate*, Vol. 16, No. 2, pp. 635-666.
- Kiel, K., and R. Carson (1990), "An examination of systematic differences in the appreciation of individual housing units", *The Journal of Real Estate Research*.
- Manski, C. F. (1993), "Identification of endogenous social effects: The reflection problem", *The Review of Economic Studies*, Vol. 60, No. 3, pp. 531-542.
- Myers, D., W. C. Baer and S.-Y. Choi, (1996), "The Changing Problem of Overcrowded Housing", *Journal of the American Planning Association*, Vol. 62, No. 1, pp. 66-84.
- Nations Unies (2009), Le droit à un logement convenable, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Fiche d'information no. 21 (Rev. 1).
- Petticrew, M. and H. Thomson (2005), "Is housing improvement a potential health improvement strategy?", Bureau régional de l'Europe de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) Réseau des bases factuelles en santé (HEN).
- OCDE (2007a), *Panorama de la société 2006 : les indicateurs sociaux de l'OCDE*, Éditions de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2007b), *Bébés et employeurs – Comment réconcilier travail et vie de famille : synthèse des résultats dans les pays de l'OCDE*, Éditions de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2008), "Pauvreté non monétaire : que nous apprennent les indicateurs de pauvreté de conditions de vie ?", *Croissance et inégalités : distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE*, Éditions de l'OCDE, Paris.
- OECD (2008), *Statistics, Knowledge and Policy 2007: Measuring and Fostering the Progress of Societies*, Éditions de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2009), "Comparaison du bien-être des enfants dans les pays de l'OCDE", *Assurer le bien-être des enfants*, Éditions de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2010), *Panorama des statistiques de l'OCDE 2010 : Économie, environnement et société*, Éditions de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2011), *Panorama de la société 2011: Les indicateurs sociaux de l'OCDE*, Éditions de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2011), "Le logement et l'économie: des politiques à rénover", *Réformes économiques 2011: Objectif croissance*, Éditions de l'OCDE, Paris.
- OMS (2007), *Large analysis and review of European housing and health status (LARES) – Preliminary Overview*, Bureau régional de l'Europe de l'Organisation mondiale de la santé, Copenhague.
- OMS (2009), *Global Health Risks: Mortality and burden of disease attributable to selected major risks*, Organisation mondiale de la santé (OMS), Genève.
- Ryabchuk, A. (2007), *In the Shadow: Experiences of Homelessness among Casual Workers in Construction Industry in Post-Soviet Ukraine*, EHESS.
- Richardson, D. (2009), *Extrême pauvreté et vulnérabilité dans les pays de l'OCDE : étude exploratoire*, Groupe de travail sur la politique sociale, Éditions de l'OCDE, Paris.
- Taylor, M. P., D. J. Pevalin and J. Todd (2007), "The psychological costs of unsustainable housing commitments", *Psychological Medicine*, Vol. 37, pp. 1027-1036.
- Vera-Toscano, E. and V. Ateca-Amestoy (2008), "The relevance of social interactions on housing satisfaction", *Social Indicators Research*, Vol. 86, No. 2, pp. 257-274.
- Van Praag, B. M. S., P. Frijters, et A. Ferrer-i-Carbonell (2003), "The anatomy of subjective well-being", *Journal of Economic Behavior & Organization*, Elsevier, Vol. 51, No. 1, pp. 29.
- Yates, J., and M. Gabriel (2006), "Housing affordability in Australia", *National Research Venture 3: Housing Affordability for Lower Income Australians (Research Paper 3)*.

Chapitre 5

L'état de santé

La santé est l'un des aspects de la vie auquel les individus accordent le plus d'importance, d'autant plus qu'elle a une influence sur la probabilité de décrocher un emploi, de percevoir un revenu convenable et de prendre activement part aux activités sociales perçues comme importantes. Toutefois, il est difficile de mesurer l'état de santé des individus, compte tenu des multiples dimensions qu'il comporte : durée de vie, existence et degré de gravité des maladies chroniques et nombreux aspects de la morbidité physique et de la santé mentale. Ce chapitre examine l'état de santé des individus au moyen d'indicateurs reconnus de la mortalité et de la morbidité. Dans la plupart des pays de l'OCDE, l'espérance de vie est longue et l'état de santé de la population est bon, voire très bon. Néanmoins, une proportion significative de la population fait état de problèmes de santé chroniques et un grand nombre de personnes souffrent d'incapacités qui limitent leurs activités quotidiennes. On observe également d'importantes inégalités sur le plan de l'état de santé, les femmes et les personnes âgées se déclarant moins satisfaites de leur état de santé, ainsi que de fortes disparités en fonction des revenus. Les données comparables sur l'état de santé de la population restent très limitées, de même que notre compréhension des liens entre les différents déterminants de la santé.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre ne préjugent en rien du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

En quoi l'état de santé est-il important pour le bien-être?

La durée de la vie et le temps passé sans être malade ni souffrir d'incapacité revêtent une valeur intrinsèque pour les individus. D'ailleurs, il ressort des enquêtes menées dans les pays de l'OCDE que la santé est régulièrement classée comme l'un des aspects de la vie qui a le plus d'importance aux yeux des personnes interrogées, tout comme le fait d'exercer un emploi. Mais la santé a également une valeur instrumentale, au sens où elle confère aux individus davantage de possibilités de s'instruire et se former, de travailler et d'avoir des relations sociales satisfaisantes. À l'échelle de la société, les pays dont la population est en meilleure santé se caractérisent par des niveaux de revenu et de richesse plus élevés en moyenne, de plus hauts taux d'emploi et de participation aux activités politiques, de meilleures capacités de soutien des réseaux sociaux et un degré de satisfaction globale à l'égard de l'existence également plus élevé.

De nombreux facteurs déterminent notre état de santé. Les caractéristiques individuelles – par exemple le bagage génétique, les comportements au regard du tabac et de l'alcool, le fait d'être ou non en surpoids et d'avoir ou non un taux de cholestérol élevé – sont importantes, de même que les conditions dans lesquelles nous vivons et travaillons, notre niveau de revenu et l'argent que nous consacrons aux soins de santé et à la prévention. Notre état de santé dépend des interactions multiples entre ces facteurs sociétaux, environnementaux, socioéconomiques, biologiques et comportementaux, dont la plupart peuvent être modifiés par les politiques de santé et autres politiques publiques. Tous ces facteurs conjugués peuvent faire qu'une personne restera en bonne santé ou tombera malade.

Mais qu'est-ce qu'être en bonne santé ? En son sens le plus large, « la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » (OMS, 1948)¹. Bien que cette définition ne se prête pas naturellement à la mesure, elle illustre néanmoins à quel point l'état de santé est un concept vaste et étendu et combien la santé agit sur de nombreux aspects de la vie. Par ailleurs, cette définition met également en lumière l'importance conjuguée des conditions de santé objectives et des appréciations subjectives de l'état de santé.

Néanmoins, plusieurs aspects de l'état de santé, tels que les maladies chroniques, les troubles mentaux et la prévalence et l'intensité de l'incapacité restent difficiles à mesurer. La mise au point de mesures de meilleure qualité permettrait non seulement d'améliorer l'évaluation de la santé des individus mais aussi de mieux cerner l'efficacité des systèmes de santé en matière de prévention et de traitement des problèmes de santé et de concevoir des politiques plus performantes. Du reste, pour pouvoir mettre en œuvre les politiques les mieux adaptées, il est essentiel de mesurer certains des déterminants clés de la santé (par exemple, les comportements à risque) et de suivre leur évolution dans le temps. Il est en particulier important, de comprendre pourquoi certains groupes de population sont en moins bonne santé que d'autres et de concevoir et évaluer des politiques et interventions destinées à prévenir les maladies et à améliorer les résultats de santé dans ces groupes.

La mesure de l'état de santé

Mesurer l'état de santé est une tâche complexe car de nombreux facteurs contribuent à la qualité de la santé. Un jeu d'indicateurs idéal devrait nous renseigner sur les maladies et conditions de vie qui sont le plus souvent à la source des problèmes de santé. En outre un indicateur idéal devrait également nous renseigner sur les liens entre les différentes composantes de notre état de santé et par exemple, sur la manière dont interagissent les

aspects physiques et psychologiques. En effet mesurer et quantifier les interactions qui existent entre les différents domaines de la santé est fondamental pour saisir toute l'étendue du concept d'état de santé. Néanmoins, dans la pratique, les indicateurs ne fournissent qu'un aperçu incomplet de l'état de santé des individus ou des populations (Tableau 5.1).

Dans les pays de l'OCDE tout du moins, les indicateurs de mortalité satisfont à des normes de déclaration solidement établies, basées sur des sources et des méthodes de collecte harmonisées au plan international (Mathers *et al.*, 2005). Cependant, ils ne nous renseignent que sur la durée de vie des individus, non sur leurs conditions de santé.

Les conditions de santé sont par essence plus difficiles à mesurer, notamment parce que la morbidité (ou un mauvais état de santé) est un phénomène multidimensionnel (on peut souffrir de plusieurs maladies à la fois), qu'il n'est pas toujours possible d'appréhender au travers de mesures objectives (en témoigne la douleur, par exemple) et qu'il nécessite souvent un suivi longitudinal, afin de savoir s'il s'agit de conditions temporaires ou chroniques. En outre, les maladies varient en termes de gravité. Par conséquent, les indicateurs comparatifs de la morbidité physique sont beaucoup moins satisfaisants que les mesures de la mortalité. En outre, les statistiques actuelles sur la morbidité sont inégalement développées parmi les pays de l'OCDE. En effet, le fait est qu'il n'existe pas d'obligation d'enregistrer les cas de maladie et d'incapacité, et donc pas de moyen simple de mesurer leur occurrence. Certains pays ont établi des registres de données sur certaines maladies comme le cancer et le diabète ou recueillent des informations relatives à des maladies spécifiques à partir des registres de consultations de médecins et d'hospitalisations, mais il n'en demeure pas moins complexe de synthétiser l'information sur la prévalence et l'incidence de ces différentes maladies. Les examens médicaux sont souvent la source la plus fiable dans les pays qui les mettent en place, néanmoins, leur application sur un large groupe de population demeure onéreuse. Les enquêtes sur la santé fondées sur des entretiens sont une autre méthode pour recueillir des informations sur les maladies et l'incapacité ainsi que sur l'état de santé général des personnes. Toutefois, ces enquêtes diffèrent d'un pays à l'autre et peuvent avoir des biais ou ne pas prendre en compte toute la population (par exemple, les enfants ou les personnes âgées qui vivent dans des maisons médicalisées

Ce chapitre, s'inscrivant dans le cadre du présent rapport, s'est appuyé sur des indicateurs des *résultats finaux* en termes de santé, plus précisément, il s'agit d'indicateurs qui traduisent certains aspects de l'état de santé des individus (taux de mortalité, taux de morbidité). Par ailleurs, le choix des indicateurs a été guidé en partie par les mesures de santé décrit par le cadre des Statistiques sanitaires développé par l'Inter secrétariat sur les Statistiques sanitaires (voir Encadré 5.1), même si ce cadre n'est pas encore bien répandu et qu'il nécessiterait une élaboration et une utilisation plus importantes. Les indicateurs de structure (par exemple, les dépenses de santé), de processus (nombre d'interventions) ou encore les indicateurs portant sur les déterminants de la santé (style de vie) ne sont pas abordés dans ce chapitre. En outre, le rôle des comportements à risque, comme le tabagisme ou la consommation d'alcool, n'est pas explicitement pris en compte ou limité à certains cas précis (par exemple, l'obésité).

Encadré 5.1. **Le Cadre des statistiques sanitaires développé par l'Inter-Secrétariat sur les statistiques sanitaires-Commission de Statistique des Nations Unies**

Le groupe de travail de l'Inter-Secrétariat a fait l'état des travaux réalisés par le Groupe de Washington sur les Statistiques du Handicap et l'Initiative de Budapest sur les Statistiques de Santé, dont l'objectif est le développement de normes visant à l'élaboration d'enquêtes sur la santé comparables à l'échelle internationale (voir la dernière section de ce chapitre pour plus de détails sur ces initiatives). Le groupe de travail a aussi développé un cadre afin d'organiser les différents aspects de la santé vers lesquelles les systèmes statistique doivent orienter leurs mesures. Ce cadre englobe à la fois des mesures générales mais aussi spécifiques de la santé et il détermine les différentes relations entre les mesures de la santé. En particulier, il comprend :

- **Des mesures générales de la santé.** Ces mesures sont souvent considérées comme le cœur des indicateurs de santé et sont utilisés pour contrôler l'état de santé global d'une population. Les niveaux de ces indicateurs et les changements qu'ils subissent sont le résultat d'un ensemble de facteurs évalués à leur tour par d'autres indicateurs du Cadre. Les indicateurs sanitaires généraux comprennent : l'espérance de vie, la mortalité infantile, l'état de santé auto-évalué et les mesures synthétiques (par exemple, l'espérance de vie en bonne santé).
- **Les indicateurs de l'état fonctionnel de la population.** L'état fonctionnel peut être mesuré dans différents domaines tels que les capacités sensorielles, la mobilité, les domaines cognitifs et psychologiques, la communication et les fonctions liées à la partie supérieure du corps. Les indicateurs du handicap sont aussi inclus à ce niveau ; en effet, ils combinent le fonctionnement et l'information sur l'environnement pour décrire la mesure sur laquelle tous les citoyens peuvent participer à la vie de la société. L'initiative de Budapest et le Groupe de Washington mettent actuellement au point des indicateurs sur l'état de fonctionnement.
- **Les indicateurs biologiques (caractéristiques physiologiques, pathologies et maladies).** Les maladies et les affections sont définies par un ensemble de caractéristiques pathologiques elles-mêmes liées à la structure et à la fonction biologique. Ces caractéristiques physiologiques peuvent être complexes et mesurés au niveau de l'organe (ou des organes) ou peuvent être ciblées plutôt comme des anomalies ou des prédispositions génétiques. Les indicateurs des états de maladie sont courants et de nombreux exemples d'indicateurs spécifiques sont disponibles. Les indicateurs des causes de décès trouveraient leur place ici, tout comme les indicateurs de la douleur et de la fatigue.
- **Les facteurs de risque.** Cette série d'indicateurs inclut les facteurs d'augmentation et de diminution du risque de développer des pathologies et des maladies et donc une incidence sur les indicateurs des niveaux fonctionnels et les indicateurs généraux de la santé. Les exemples particuliers sont le régime et la nutrition, le tabagisme et l'activité physique.
- **Les facteurs apparentés** comprennent les indicateurs relatifs à l'offre, l'accès et l'utilisation des soins, les dépenses et les caractéristiques des systèmes de santé.

Indicateurs sélectionnés

Espérance de vie à la naissance (HS I)

L'espérance de vie est une mesure synthétique de mortalité par groupes d'âge. Elaboré selon des normes bien établies, il constitue un outil adéquat pour mesurer la longévité

moyenne de la population dans son ensemble. L'espérance de vie peut être mesurée à la naissance et à différents âges de la vie. Toutes les mesures de l'espérance de vie indiquent combien de temps en moyenne les individus peuvent espérer vivre, compte tenu des taux de mortalité par âge qui prévalent à l'instant présent. Malgré tout, l'espérance de vie à la naissance ne représente qu'une mesure approximative de la longévité attendue d'une cohorte donnée, car les taux de mortalité par âge d'une génération particulière ne peuvent pas être connus à l'avance. Les mesures de l'espérance de vie à la naissance s'appliquent aux personnes nées aujourd'hui et sont calculées par l'OCDE sous la forme d'une moyenne non-pondérée de l'espérance de vie des hommes et des femmes.

Les données utilisées pour calculer l'espérance de vie sont de bonne qualité dans tous les pays de l'OCDE mais des progrès restent à accomplir dans les pays émergents. Les indicateurs d'espérance de vie satisfont l'ensemble des critères qui caractérisent les indicateurs « idéaux » (tableau 5.1), à l'exception de la disponibilité d'informations ventilées selon différentes catégories de population. Ainsi, les mesures de l'espérance de vie qui se prêtent à des comparaisons internationales ne peuvent être ventilées que par sexe et quelques pays sont à même de fournir des informations sur l'espérance de vie ventilées selon le niveau d'études et le niveau de revenu, ces mesures nécessitant de relier les données sur la mortalité aux données des recensements ou des enquêtes ponctuelles.

Tableau 5.1. Qualité des indicateurs d'état de santé

	Concept cible	INDICATEURS								
		Pertinence pour la mesure du bien-être et l'étude de son évolution dans le temps				Qualité statistique				
		Validité apparente	Interprétation univoque (bonne, mauvaise)	Résultat susceptible d'être influencé par les politiques	Possibilité de ventiler les informations	Instrument de collecte bien établi	Définition comparable	Couverture pays	Collecte récurrente des données	
État de Santé										
HS1	Espérance de vie à la naissance	Durée de vie	√	√	√	~	√	√	√	√
hs 1	Mortalité infantile		√	√	√	~	√	√	√	√
ES II	État de santé auto-déclaré	Morbidité dans ses différentes dimensions	√	√	√	√	√	~	~	√
hs2	Maladies de longue durée auto-déclarées		√	√	√	√	√	~	~	~
hs3	Limitations auto-déclarées dans les activités quotidiennes		√	√	√	√	√	~	~	~
hs4	Surcharge pondérale et obésité		~	√	√	√	√	~	√	√

Note : Le symbole √ indique que l'indicateur sélectionné remplit très largement le critère mentionné dans le tableau; le symbole ~ qu'il remplit le critère dans une mesure importante ; et le symbole x qu'il ne remplit pas le critère ou seulement dans une faible mesure.

Taux de mortalité infantile (hs 1)

Si l'espérance de vie à la naissance constitue la meilleure mesure synthétique de la mortalité, il importe également de savoir si les décès surviennent à un âge précoce ou plus tardivement. Le taux de mortalité infantile a été choisi pour rendre compte de cet aspect. Cependant, comme il ne concerne qu'une fraction très restreinte de la population, ce taux ne peut pas être considéré comme une mesure synthétique représentative de l'état de santé de la population en général. C'est pourquoi il est utilisé comme indicateur secondaire, afin d'obtenir des informations complémentaires sur la mortalité et l'état de

santé. Les données sur la mortalité infantile sont de manière générale, comparables entre les pays, néanmoins, il peut exister quelques légères divergences sur la façon dont les morts prématurées sont enregistrées.

État de santé auto-déclaré (HS II)

Les indicateurs de l'état de santé général perçu sont les seuls indicateurs de morbidité disponibles pour la totalité des pays de l'OCDE et qui puissent être comparés. Ils présentent l'avantage de synthétiser dans une mesure unique un large éventail d'informations, du fait qu'ils décrivent l'état de santé général du déclarant. L'indicateur est obtenu à partir de questions telles que : « Quel votre état de santé en général ? », les réponses des déclarants étant regroupées en différentes catégories – généralement « très bon », « bon », « pas très bon » et « mauvais ». Les données proviennent des enquêtes générales sur les ménages ou d'entretiens plus détaillés sur la santé, réalisés par les systèmes de statistique officiels des pays.

Bien que les questions posées pour recueillir ces informations aient été harmonisées au niveau des pays européens, la formulation des questions (ainsi que les échelles de réponses proposées) sont légèrement différentes pour certains pays non européens de l'OCDE. Dès lors que l'état de santé auto-déclaré exprime l'avis subjectif du déclarant, il peut être influencé par différents biais culturels ou d'autres caractéristiques contextuelles, notamment dans certains pays asiatiques. En outre, les personnes âgées faisant souvent part d'un mauvais état de santé, les pays ayant une grande proportion de personnes âgées au sein de leur population auront naturellement de plus faibles proportions de témoignages d'individus en bonne santé et très bonne santé (bien que ce ne soit pas le cas si les données ne sont pas corrigées par l'âge des répondants). Il semble néanmoins que ces indicateurs constituent un instrument de prédiction relativement fiable de l'utilisation de soins de santé et de la mortalité futures (Miilunpalo et al., 1997).²

Maladies de longue durée auto-déclarées (hs 2)

Les enquêtes par entretien sur la santé et les enquêtes générales auprès des ménages recueillent d'autres mesures de l'état de santé. La première de ces mesures est la prévalence des affections chroniques parmi les personnes interrogées. Cet indicateur est formulé en termes plus objectifs que celui fondé sur l'état de santé général auto-déclaré avec des questions comme « Êtes-vous atteint d'une maladie ou d'une affection ayant duré ou étant susceptible de durer six mois ou plus ? ». Toutefois, cet indicateur est sensible au fait que les individus aient été diagnostiqués ou non et qu'ils aient pu rendre compte de ce diagnostic. En outre, cet indicateur fournit peu d'informations quant à la gravité de la maladie et son impact sur la vie quotidienne des individus.

Cet indicateur, n'est pour l'instant disponible dans une version strictement comparable que pour les pays européens. Par ailleurs, de nombreux pays non-européens de l'OCDE comme les États-Unis ou l'Australie, récoltent aussi ce type d'information mais d'une façon différente, ce qui complexifie les comparaisons. C'est pourquoi il est utilisé dans les analyses comme indicateur secondaire.

Limitations dans les activités quotidiennes auto-déclarées (hs 3)

L'autre indicateur basé sur l'appréciation personnelle de l'état de santé concerne les incapacités dues à la survenue d'un grave problème de santé. L'indicateur présenté ici est obtenu à partir de la question suivante : « Au cours des six derniers mois, un problème de santé vous a-t-il limité dans l'accomplissement des activités habituelles de la vie quotidienne ?

(oui, fortement limité/oui, limité dans une certaine mesure/non, pas limité) ». En outre, à l'instar de l'indicateur précédent, des données harmonisées ne sont actuellement disponibles que pour les pays européens, raison pour laquelle cet indicateur est ici utilisé comme indicateur secondaire.

Surcharge pondérale et obésité (hs 4)

En marge des mesures générales de l'état de santé, les mesures anthropométriques fournissent des informations précieuses sur la santé des personnes. L'une de ces mesures, qui met en rapport le poids et la taille, permet de calculer des indicateurs de surcharge pondérale et d'obésité. Le surpoids comme l'obésité affecte l'état de santé actuel des personnes qui en sont atteintes, et plus important encore, sont des facteurs de prédiction de leur santé future. La surcharge pondérale et l'obésité n'ont pas été retenues comme indicateurs primaires dans la mesure où elles renvoient à des états qui ne sont pas nécessairement graves. Mais étant reconnues comme d'importants facteurs de risque de plusieurs maladies et affections graves telles que l'hypertension, l'hypercholestérolémie, le diabète, les maladies cardiovasculaires, les problèmes respiratoires (asthme), les maladies squeletto-musculaires (arthrite), entre nombreux autres exemples, elles ont été sélectionnées en tant qu'indicateurs secondaires. Par ailleurs, l'utilisation de ces indicateurs de surcharge pondérale et d'obésité doit être effectuée avec prudence car les corrélations entre l'IMC, le taux de graisse corporelle et les risques de santé peuvent différer selon les groupes ethniques et les populations.

L'indicateur de surcharge pondérale, conformément à la classification de l'Organisation Mondiale de la Santé, correspond au pourcentage de la population dont l'Indice de Masse Corporelle (IMC = kg/m²) est compris entre 25 et 30 kg/m² ; l'indicateur d'obésité correspond quant à lui au pourcentage de la population dont l'IMC est supérieur à 30 kg/m². Les données concernant la taille et le poids des individus sont collectées soit à travers des enquêtes par interview sur la santé, au cours desquelles les individus donnent eux-mêmes leur poids et taille, soit à travers des examens de santé qui recueillent des informations objectives sur le poids et la taille des individus. Cette dernière méthode fournit une information plus fiable et dans la majorité des cas des taux de surcharge pondérale/obésité plus élevés.

Tendances moyennes

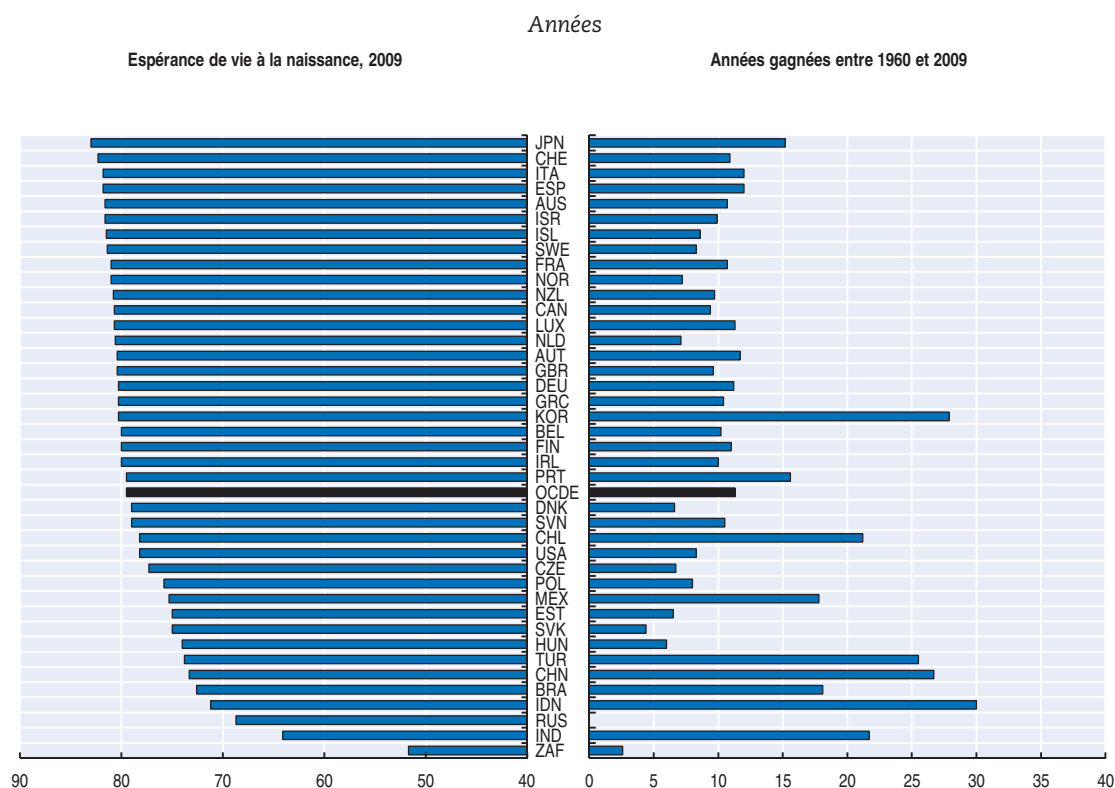
L'espérance de vie a fortement augmenté dans les pays de l'OCDE comme dans les économies émergentes

Il existe de fortes disparités d'espérance de vie à la naissance parmi les pays de l'OCDE et les autres grandes économies (graphique 5.1). Le Japon occupe la tête d'un vaste groupe de pays (regroupant plus de la moitié des membres de l'OCDE) dans lequel l'espérance de vie à la naissance est actuellement supérieure à 80 ans environ. Dans un deuxième groupe qui comprend les États-Unis, la Chine, le Brésil et plusieurs pays d'Europe centrale et orientale, l'espérance de vie s'échelonne entre 70 et 80 ans. Elle est cependant beaucoup plus basse dans les autres pays émergents, en particulier l'Afrique du Sud et l'Inde, où elle n'atteint pas 65 ans.

Dans presque tous les pays de l'OCDE et les pays émergents, l'espérance de vie a fortement progressé au cours des dernières décennies. Il n'a pas fallu longtemps au Chili, à la Chine, à l'Indonésie, à la Turquie, à l'Inde, à la Corée, au Brésil et au Mexique pour converger vers la moyenne de l'OCDE. Néanmoins, d'autres pays restent caractérisés par des taux de mortalité élevés et se situent bien en-deçà de la moyenne de l'OCDE en termes

de longévité. Les changements de l'espérance de vie sont dus à de multiples facteurs, dont il est souvent difficile de dissocier les effets (encadré 5.1). Si, dans certains pays, l'espérance de vie a augmenté plus vite que les niveaux de vie, dans d'autres, c'est l'inverse qui est vrai. Dans la Fédération de Russie, l'espérance de vie a décliné au cours des années 90, essentiellement à cause des changements survenus dans la société, de l'augmentation des causes externes de décès et d'autres facteurs de risque comme la consommation excessive d'alcool ; des données montrent cependant que cette tendance a commencé à s'inverser et que l'espérance de vie est repartie à la hausse (Popov, 2011). En Afrique du Sud, l'espérance de vie a également reculé récemment à cause des ravages de l'épidémie de VIH/SIDA.

Graphique 5.1. Espérance de vie à la naissance et nombre d'années gagnées depuis 1960



Note : La dernière année disponible est 2008 pour l'Italie; et 2007 pour le Canada. Les années gagnées sont calculées à partir de 1961 pour le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Italie. Pour la Fédération de Russie les années gagnées sont égales à zéro.

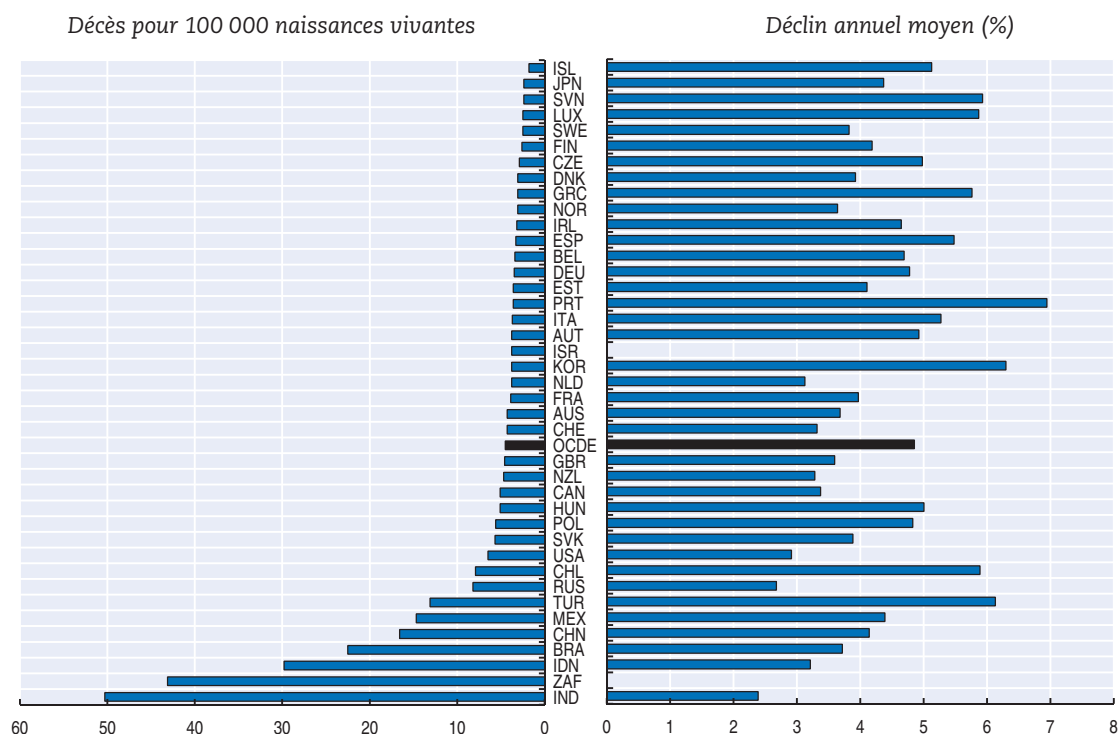
Source : Base de données de l'OCDE sur la Santé.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932498496>

La mortalité infantile a décliné partout mais son niveau demeure préoccupant dans certains pays émergents

La mortalité infantile est influencée par les conditions socio-économiques dans lesquelles vivent les mères et les nourrissons ainsi que par l'efficacité des systèmes de santé. Cet indicateur est bas dans la plupart des pays de l'OCDE, et les écarts entre pays sont faibles (graphique 5.2). Malgré tout, quelques pays de l'OCDE et pays émergents accusent des taux de mortalité infantile supérieurs à 10 décès pour 1 000 naissances vivantes. En Inde, en Afrique du Sud et en Indonésie, le taux est égal ou supérieur à 30.

Graphique 5.2. Mortalité infantile et son déclin depuis 1970



Note : La dernière année disponible est 2008 pour les États-Unis; 2007 pour le Canada et la Corée. Les données de l'année 1970 pour Israël et l'Afrique du Sud ne sont pas disponibles.

Source : Base de données de l'OCDE sur la Santé.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498515>

Encadré 5.2. L'augmentation de l'espérance de vie est le résultat d'une conjonction de nombreux facteurs

L'augmentation de l'espérance de vie reflète dans une mesure appréciable l'élévation des niveaux de vie, l'amélioration des habitudes de vie et des niveaux d'instruction ainsi que l'élargissement de l'accès à des services de santé de qualité. D'autres facteurs tels que l'amélioration de l'alimentation, des conditions d'hygiène et du logement ont également joué un rôle, en particulier dans les économies en développement.

Dans la zone OCDE, une prospérité économique plus importante, mesurée en termes de PIB par habitant, est généralement associée à une espérance de vie à la naissance plus élevée, quoique la relation soit moins étroite aux niveaux de revenu supérieurs (graphique 5.3). On observe également des différences d'espérance de vie notables entre certains pays de l'OCDE ayant des niveaux de revenu par habitant comparables, tels que le Japon et le Danemark. La même relation existe entre l'espérance de vie et les dépenses de santé. Les États-Unis se démarquent des autres pays, avec un PIB et des dépenses de santé par habitant élevés mais une espérance de vie moyenne plus faible qu'escomptée. La prévalence de taux de mortalité élevés pour certaines maladies dans les tranches d'âge supérieures, conséquence du tabagisme, et d'autres facteurs comme l'obésité et les inégalités économiques ont été avancés comme des explications possibles des moins bons résultats obtenus par les États-Unis (Crimmins *et al.*, 2010). Une récente étude a montré qu'en plus d'un taux d'obésité élevé, la consommation de tabac et d'autres facteurs de risque évitables sont des sources importantes de l'écart entre l'espérance de vie aux États-Unis et celle dans d'autres pays (Kulkarni *et al.*, 2011).

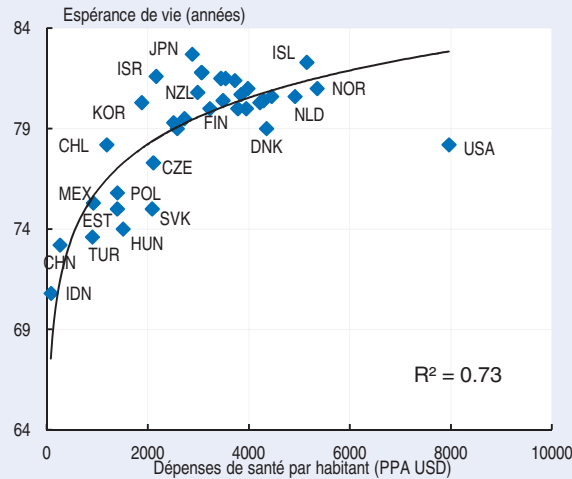
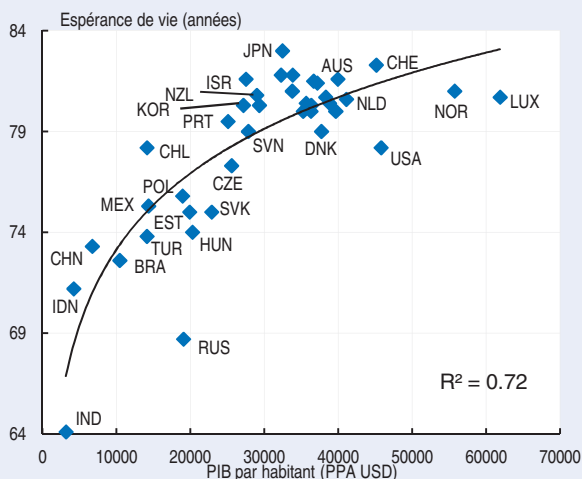
(suite de l'encadré à la page suivante)

Graphique 5.3 Espérance de vie, PIB et dépenses de santé par habitants

Espérance de vie à la naissance et PIB par habitant

Espérance de vie à la naissance et dépenses de santé par habitant

2009 (ou dernière année disponible)



Note : Les données pour l'Italie datent de 2008 ; de 2007 pour le Canada. Dans le graphique de gauche, les données pour l'Australie, le Japon, le Luxembourg, le Portugal, la Turquie, la Chine, l'Inde et l'Indonésie datent de 2008; et de 2007 pour la Grèce.

Source : OCDE(2010), *Panorama de la santé - Asie/Pacifique 2010*, Éditions OCDE, et Base de données de l'OCDE sur la santé, Paris

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932498534>

À en juger par les résultats de l'analyse multivariée, si les dépenses de santé expliquent une large part des gains d'espérance de vie enregistrés depuis 15 ans, d'autres déterminants tels que la croissance du PIB, les améliorations d'ordre environnemental et l'éducation ont également joué un rôle important. Pris ensemble, ces facteurs expliquent en grande partie les disparités d'espérance de vie entre pays ainsi que leur variation dans le temps (tableau 5.2)

Tableau 5.2. Contributions des principales variables explicatives aux changements de l'état de santé, 1991-2003

Expliqués par	GAINS D'ESPÉRANCE DE VIE				DÉCLIN
	À la naissance		À 65 ans		
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
	Années				Décès pour 1000 naissances vivantes
Dépenses de santé	1.14	1.34	0.38	0.37	-2.53
Tabac	0.00	0.12	0.09	0.21	-0.21
Alcool	0.06	0.07	0.02	0.00	-0.24
Alimentation	0.02	0.02	0.02	0.03	0.03
Pollution	0.15	0.29	0.15	0.22	-0.75
Education	0.50	0.49	0.26	0.14	-0.89
PIB	0.11	0.63	0.20	0.39	-1.01
Changements observés	2.49	3.45	1.40	1.63	-4.67

Note : Les contributions des différents déterminants ont été calculées au moyen de régressions sur données de panel, réalisées sur un échantillon de pays pour lesquels les données étaient disponibles. Les changements observés de l'état de santé portent sur la zone OCDE. La somme des contributions identifiées peut être différente de la variation effective de l'espérance de vie. Source : OCDE (2010b), *Systèmes de santé : efficacité et politiques*, Éditions OCDE, Paris.

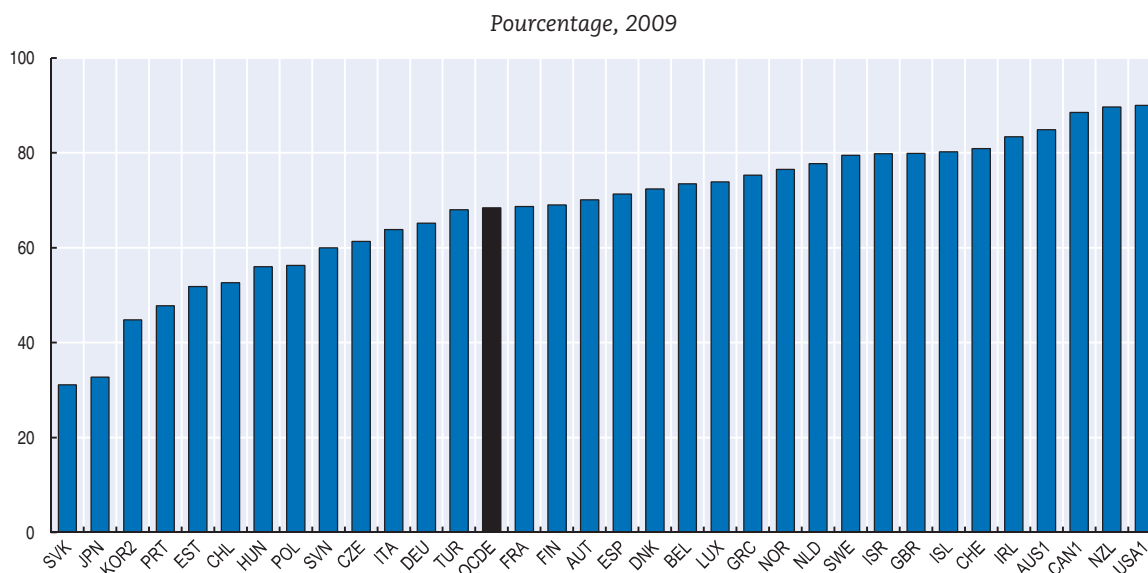
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932500016>

Depuis 1970, le taux de mortalité infantile a diminué de presque 5% par an en moyenne sur l'ensemble des pays de l'OCDE, le Portugal, la Corée, et la Turquie affichant les reculs les plus importants. La baisse de la mortalité infantile a été plus lente en Inde, dans la Fédération de Russie et aux États-Unis. Dans ce dernier pays, le taux de mortalité infantile est désormais supérieur à la moyenne de l'OCDE alors qu'il était bien inférieur par le passé. Les États-Unis se caractérisent aussi par de fortes disparités de mortalité infantile entre les différents groupes raciaux, les naissances à risque et les naissances de faible poids étant plus fréquentes chez les femmes noires et afro-américaines (NCHS, 2011).

Dans les pays de l'OCDE, la majeure partie de la population se considère en bonne santé...

Même si, au cours des dernières décennies, l'espérance de vie a progressé de façon remarquable dans la plupart des pays de l'OCDE, il est important de savoir si ces années de vie supplémentaires sont vécues en bonne santé ou si, avec l'âge, les maladies chroniques et l'incapacité augmentent. De l'ordre de 70 % en moyenne des habitants de la zone OCDE déclarent un bon ou très bon état de santé, même si l'on observe de fortes variations entre les pays (graphique 5.4). Aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande, au Canada, et en Australie les individus déclarent un bon ou un très bon état de santé plus souvent qu'en République slovaque, au Japon, ou au Portugal.³

Graphique 5.4. Adultes déclarant être en bonne ou très bonne santé



Note : Les adultes sont dans la plupart des pays les individus de plus de 15 ans. L'année de référence est 2007 pour l'Australie, le Japon et la Nouvelle-Zélande, 2008 pour la Turquie. Les résultats des pays marqués d'un "1" ne sont pas directement comparable avec ceux des autres pays, du fait des différences d'échelles, ce qui peut entraîner une distorsion vers le haut des estimations. Les résultats de la Corée, marqués par un "2", ne sont pas directement comparables avec ceux des autres pays, du fait des différentes échelles, ce qui peut entraîner une distorsion vers le bas des estimations.

Sources : Base de données de l'OCDE sur la santé 2011 et Statistiques de l'Union Européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC).

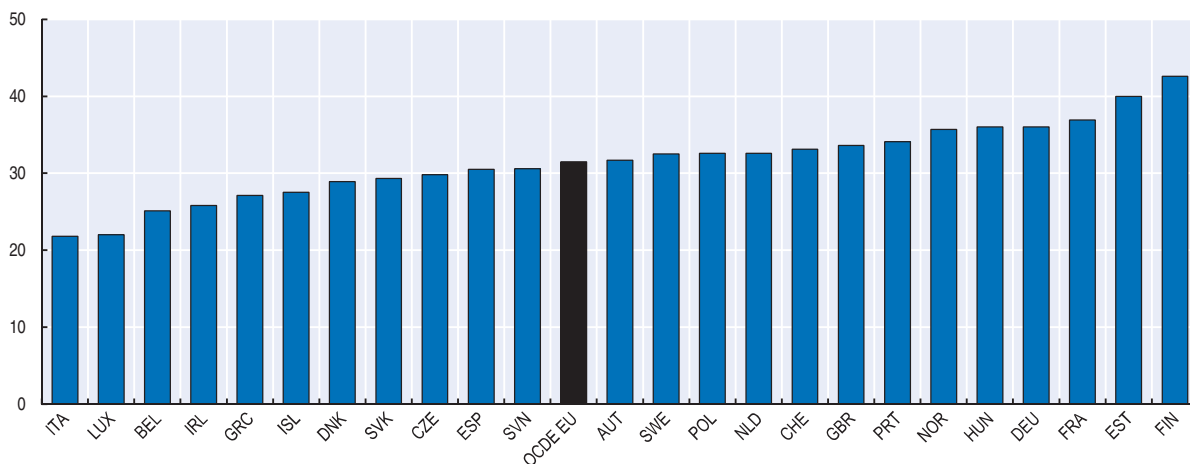
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498553>

... mais dans les pays européens, un tiers environ des habitants sont atteints de maladies chroniques...

Trois dixièmes des adultes interrogés dans l'Union Européenne déclarent souffrir d'une maladie ou d'un problème de santé de longue durée, avec des niveaux de prévalence plus élevés en Finlande, en Estonie et en France et des niveaux plus en Italie et au Luxembourg (graphique 5.5). Les maladies de longue durée comprennent, par exemple, l'arthrite et les douleurs dorsales, l'asthme, l'anxiété et la dépression, le cancer, le diabète, les crises cardiaques et les AVC. Ces maladies chroniques représentent un fardeau de plus en plus lourd dans l'ensemble des pays de l'OCDE. Leur prévalence croissante a été imputée à des causes diverses, parmi lesquelles le vieillissement démographique et certains facteurs liés au mode de vie comme le tabagisme, la sédentarité et la consommation excessive d'alcool.

Graphique 5.5. **Adultes déclarant souffrir d'une maladie ou d'un problème de santé de longue durée en Europe**

Pourcentage, 2009



Note : Un adulte est dans la plupart des cas un individu ayant plus de 15 ans.

Source : Base de données de l'OCDE sur la santé 2011 et Statistiques de l'Union Européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC).

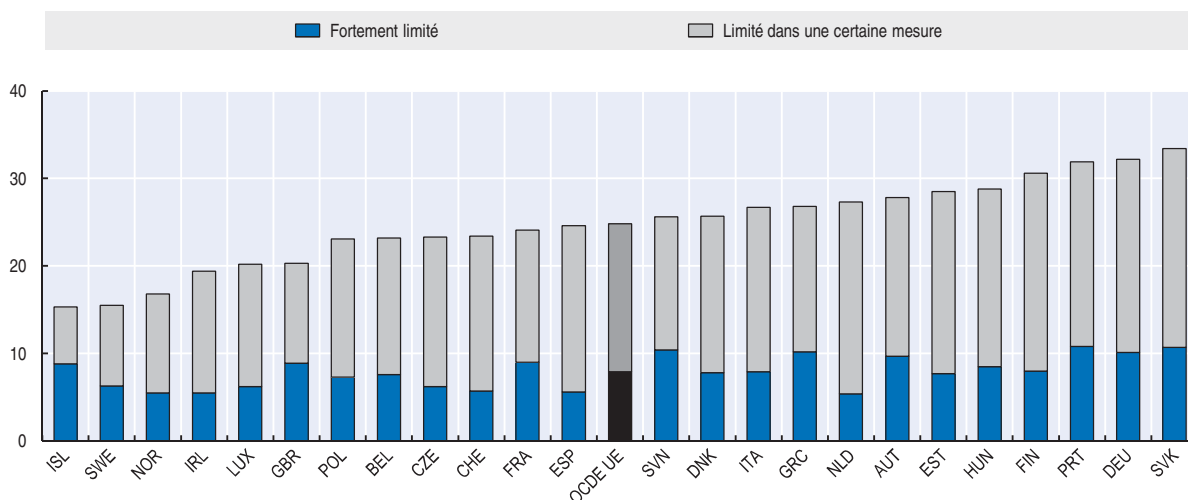
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498572>

Et environ un quart de la population est limitée dans ses activités quotidiennes.

Dans la même enquête, il est demandé aux participants (européens) d'indiquer s'ils souffrent d'un problème de santé qui les limite dans l'accomplissement de leurs activités quotidiennes normales. Environ un déclarant sur quatre en Europe déclare être dans ce cas, 8 % indiquant être "fortement limités" et 17 % "limités dans une certaine mesure" (graphique 5.6). Les différences entre pays sont néanmoins importantes. Plus d'un tiers des personnes en République slovaque ont déclaré être limitées dans leurs activités quotidiennes par un problème de santé, contre seulement 15 % en Islande et en Suède.

Graphique 5.6. Adultes déclarant être limités dans l'exercice de leurs activités habituelles à cause d'un problème de santé, Europe

Pourcentage, 2009



Note : Un adulte est dans la plupart des cas un individu ayant plus de 15 ans.

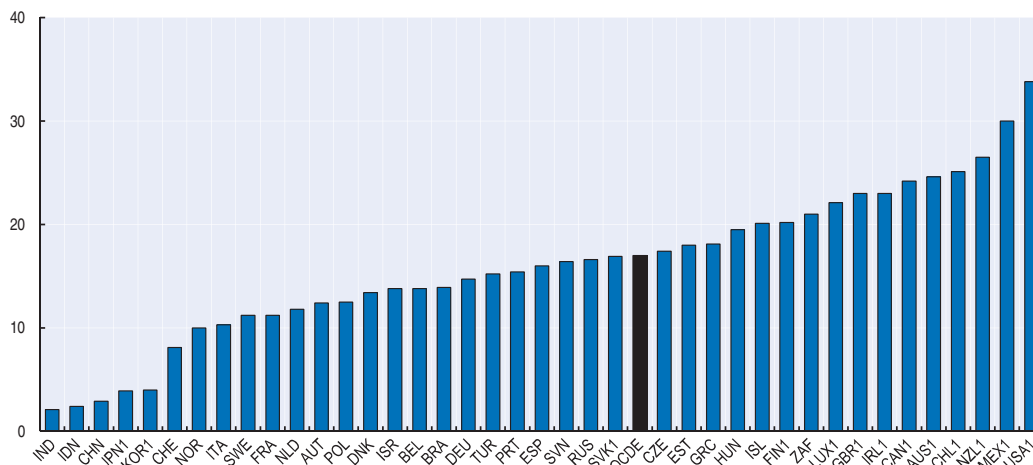
Sources : Statistiques de l'Union Européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC); Office Fédéral Statistique Suisse

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498591>

La surcharge pondérale et l'obésité concernent des fractions importantes de la population dans certains pays de l'OCDE

Dans de nombreux pays de l'OCDE, des proportions élevées de la population sont concernées par la surcharge pondérale ou l'obésité. En moyenne 17% des habitants de la zone OCDE sont obèses (graphique 5.7), la proportion variant entre environ un tiers aux États-Unis et au Mexique, environ un quart en Nouvelle-Zélande, en Australie, au Chili et au Canada et moins de 5 % dans plusieurs pays asiatiques comme l'Inde, l'Indonésie, la Chine, le Japon et la Corée. Les taux d'obésité ont rapidement augmenté au cours des dernières décennies, et tous les groupes de population sont désormais touchés à des degrés variables. Les taux sont notablement plus bas parmi les femmes plus instruites et celles qui appartiennent à un milieu socio-économique plus aisé, tandis que les tendances chez les hommes sont moins tranchées (Sassi, 2010).

Graphique 5.7. L'obésité chez les adultes
Pourcentage, 2009 ou dernière année disponible



Note : La dernière année disponible est 2010 pour la Danemark; 2008 pour la Belgique, le Canada, la République tchèque, l'Estonie, la France, la Grèce, Israël, la Norvège, la République slovaque, la Turquie et les Etats-Unis; 2007 pour l'Australie, la Finlande, l'Islande, l'Irlande, la Nouvelle Zélande, la Sloveie et la Suisse; 2006 pour l'Autriche, le Mexique, le Portugal et l'Inde; 2005 for la Russie et l'Afrique du Sud; 2004 pour la Pologne; 2002 pour la Chine et 2001 pour l'Indonésie. Les données des pays marqués d'un « 1 » ont été établies à partir d'examen de santé et non d'enquêtes par entretien sur la santé. Un adulte est dans la plupart des cas un individu de plus de 15 ans.

Sources : Base de données de l'OCDE sur la santé 2011; InfoBase de l'OMS, 2011.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932498610>

Les différents indicateurs saisissent des dimensions différentes de l'état de santé

Les indicateurs d'état de santé présentés ici mesurent des aspects différents de la santé. Cependant, il est important de déterminer si, conjointement, ils donnent à voir un tableau d'ensemble cohérent. De manière générale :

Les deux indicateurs de mortalité sont étroitement corrélés entre eux : les pays où l'espérance de vie à la naissance est plus élevée affichent également de faibles taux de mortalité infantile (tableau 5.3).

Tableau 5.3. Corrélations entre les différents indicateurs d'état de santé

	ES I Espérance de vie à la naissance	es 1 Mortalité infantile	ES II État de santé auto-déclaré	es 2 Maladies de longue durée auto-déclarées	es 3 Limitations dans les activités quotidiennes auto-déclarées	es 4 Surcharge pondérale et obésité
ES I Espérance de vie à la naissance	1 (41)	-0.86*** (41)	0.39** (35)	-0.26 (25)	-0.42** (25)	0.06 (41)
es 1 Mortalité infantile		1 (41)	-0.04 (35)	0.18 (25)	0.42** (25)	-0.24 (41)
ES II État de santé auto-déclaré			1 (35)	-0.19 (25)	-0.69*** (25)	0.45*** (35)
es 2 Maladies de longue durée auto-déclarées				1 (25)	0.31 (25)	-0.08 (25)
es 3 Limitations dans les activités quotidiennes auto-déclarées					1 (25)	-0.02 (25)
es 4 Surcharge pondérale et obésité						1 (41)

Note : Les valeurs entre parenthèses correspondent au nombre d'observations. Le signe ** indique que les corrélations sont significatives au seuil de 5 % tandis que le signe *** indique que les corrélations sont significatives au seuil de 1%.

Source : Calculs effectués par l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932500035>

- S'agissant des différents indicateurs de morbidité, les corrélations sont plus faibles. Les pays où une proportion plus élevée de la population se déclare satisfaite de son état de santé affichent une proportion plus faible de personnes déclarant être limitées dans leurs activités quotidiennes mais une prévalence plus élevée de l'obésité. De manière générale, ces résultats semblent indiquer que les indicateurs en question saisissent des dimensions distinctes de la morbidité générale.
- Il existe une corrélation positive faible entre l'espérance de vie à la naissance et l'état de santé auto-déclaré (cette corrélation devenant plus significative lorsque l'on exclut le Japon, qui affiche l'espérance de vie à la naissance la plus élevée mais se classe à l'avant-dernier rang pour l'état de santé auto-déclaré). Les différences de résultats entre pays restent néanmoins importantes, ce qui porte à croire que ces mesures rendent compte de dimensions distinctes de l'état de santé qui n'évoluent pas nécessairement de pair.

L'absence de fortes corrélations étroites entre ces indicateurs montre qu'il est nécessaire de se référer à plusieurs mesures pour se faire une idée juste de l'état de santé des individus.

Inégalités

Bien que la santé des habitants des pays de l'OCDE se soit remarquablement améliorée au cours des 50 dernières années, des disparités de mortalité et de morbidité subsistent à la fois entre les pays et dans les pays. Ces inégalités de santé sont observables entre de nombreuses catégories de population différentes, définies selon l'âge, le sexe, la race ou l'origine ethnique, la localisation géographique ou encore le statut socio-économique.

Les hommes et les jeunes se déclarent être en meilleure santé

Les indicateurs de morbidité basés sur les données auto-déclarées se dégradent à mesure que les personnes avancent en âge (Boarini et al., 2011). Les personnes âgées sont les moins satisfaites de leur santé, et elles sont les plus nombreuses à déclarer souffrir de problèmes de santé qui les limitent dans leurs activités quotidiennes. Les femmes également ont tendance à être moins satisfaites de leur santé que les hommes et à avoir des problèmes de santé plus fréquents, un résultat qui tranche avec leur espérance de vie plus élevée. Ces observations, qui portent sur un échantillon à la fois des membres de l'OCDE et des pays émergents, sont corroborées par un ensemble d'études passées en revue par de Looper et Lafortune 2009.

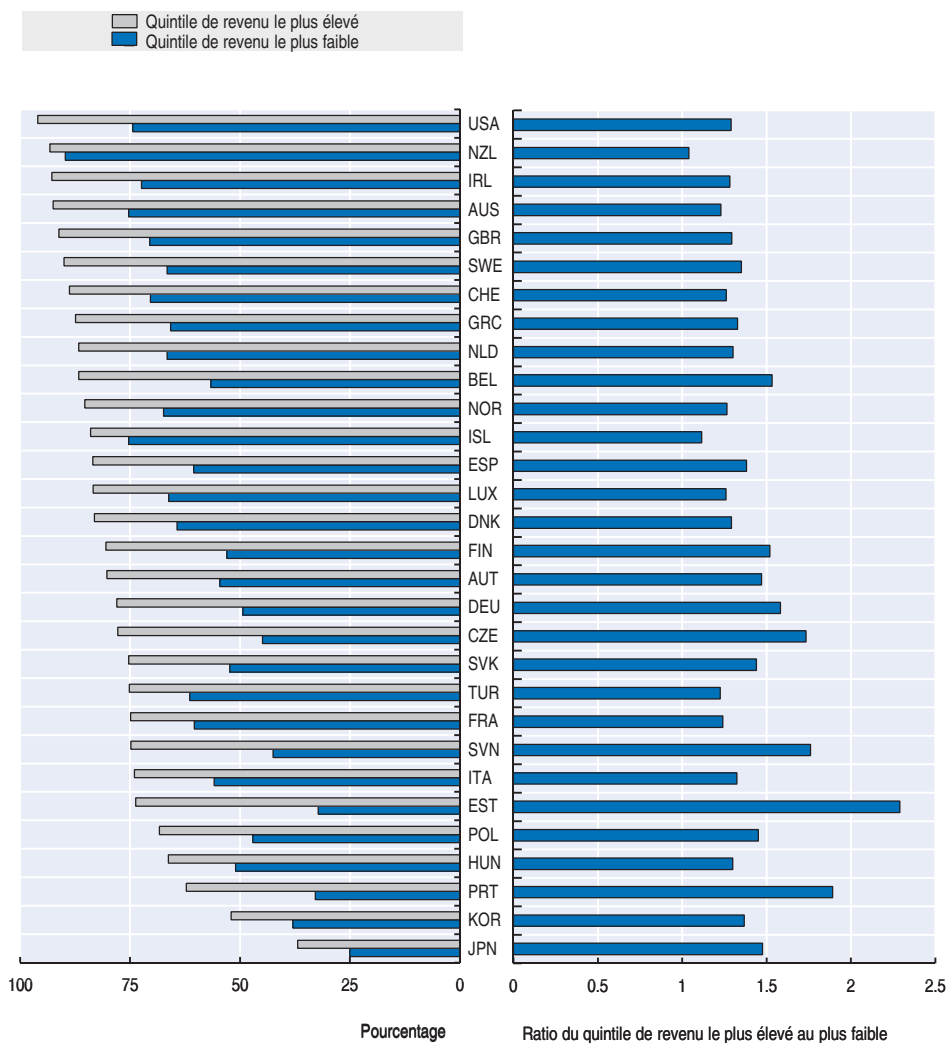
Le revenu et l'éducation ont une influence majeure sur la mortalité et la morbidité

Le milieu socio-économique exerce lui aussi une influence déterminante sur la santé dans tous les pays, quelle que soit la nature du régime politique et du système de santé. Plus les personnes sont défavorisées sur le plan socio-économique, plus leurs conditions de vie et de travail sont difficiles et susceptibles d'avoir des effets néfastes sur leur santé. En outre, les comportements nocifs pour la santé, tels que le tabagisme, la consommation excessive d'alcool et la mauvaise qualité de l'alimentation, ont tendance à augmenter avec le degré de désavantage socio-économique. Enfin, les personnes défavorisées ont souvent plus de difficultés pour accéder à des soins appropriés, utilisent les services disponibles dans une moindre mesure et sont moins à même de consacrer une part élevée de leur revenu aux frais de santé non remboursés. Pour toutes ces raisons, les personnes économiquement défavorisées sont malades plus souvent et meurent plus jeunes.

Bien qu'à l'échelle des pays individuels, l'influence du milieu socio-économique sur la santé soit attestée par une profusion de données, les statistiques comparatives permettant de comparer l'ampleur de ces inégalités entre pays et leur évolution dans le temps restent rares. Dans tous les pays pour lesquels des données sont disponibles, les personnes à revenu élevé se déclarent en meilleure santé que les personnes à revenu faible (graphique 5.8), même si l'impact du revenu est très variable selon les pays : en Estonie, les personnes appartenant au quintile de revenu le plus élevé ont une probabilité plus de deux fois plus importante de se déclarer en bonne santé que les personnes du quintile le plus faible, alors qu'en Nouvelle-Zélande, les proportions sont similaires.

Graphique 5.8. Adultes déclarant être en bonne/très bonne santé, par quintile de revenu

Pourcentage et Ratio quintile le plus élevé / quintile le plus faible, 2009 ou dernière année disponible



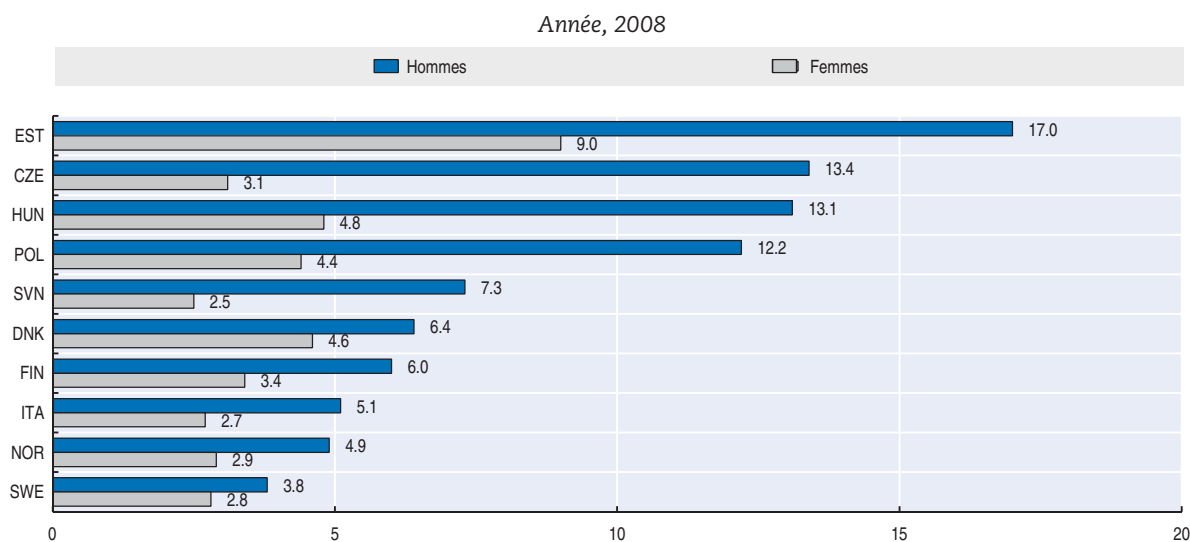
Note : Les valeurs qui figurent dans la partie droite du graphique correspondent au ratio entre la proportion d'adultes dans le quintile le plus élevé qui se déclarent en bonne ou très bonne santé et la part correspondante dans le quintile le plus faible. Un adulte est dans la plupart de cas un individu âgé de plus de 15 ans.

Sources : Base de données de l'OCDE sur la santé 2011; Statistiques de l'Union Européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932498629>

Il reste difficile aujourd'hui de comparer les inégalités de santé entre pays au moyen de mesures plus objectives que les données auto-déclarées.⁴ Toutefois, à en juger par certaines estimations de l'espérance de vie par niveau d'études en Europe, les personnes plus instruites, hommes ou femmes, ont tendance à vivre plus longtemps (graphique 5.9). Les écarts d'espérance de vie sont particulièrement importants dans les pays d'Europe orientale, et plus marqués chez les hommes que chez les femmes. En Estonie, un homme de 30 ans ayant un niveau d'instruction élevé peut espérer vivre 17 années de plus qu'un homme du même âge de faible niveau d'instruction. Les tendances sont similaires en Bulgarie, en Hongrie, en Pologne et en République tchèque.

Graphique 5.9. Écarts d'espérance de vie entre les individus de 30 ans à haut niveau d'études et ceux à bas niveau d'études dans quelques pays de l'UE



Note: Les données pour l'Italie datent de 2007

Sources: Eurostat (2010), "Les personnes ayant un haut niveau d'éducation ont des chances de vivre plus longtemps", 24/2010.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498648>

Travail statistique à accomplir

Ce chapitre a fait valoir que certains aspects de l'état de santé sont plus difficiles à mesurer que d'autres. On peut considérablement améliorer les mesures comparatives de l'état de santé dans un grand nombre de domaines, en poursuivant l'harmonisation des méthodes de collecte des données, des définitions et des instruments d'enquête.

Les données sur la mortalité sont généralement de bonne qualité dans les pays de l'OCDE, mais des progrès sont nécessaires dans les pays émergents, où la qualité des registres de décès laisse souvent à désirer. En outre, s'il est acquis que la mortalité suit un gradient socio-économique dans tous les pays, nos connaissances sont beaucoup plus limitées en ce qui concerne le niveau comparé de ce gradient dans les différents pays, son évolution dans le temps et les types d'intervention susceptibles de l'atténuer. L'un des moyens d'améliorer les mesures dans ce domaine consisterait à relier les registres de décès à d'autres jeux de données ; cependant, il s'agit d'une méthode coûteuse qui, de surcroît, pose des problèmes de respect de la confidentialité de l'information.

Il reste beaucoup à apprendre sur les facteurs de risque pour la santé et la morbidité des individus. On dispose de données administratives adéquates sur la prévalence de certaines maladies comme le cancer, mais pour d'autres affections chroniques répandues telles que les maladies cardiovasculaires, l'obésité et d'autres facteurs de risque biomédicaux, les informations sont beaucoup moins complètes. Les examens médicaux peuvent pallier ce problème bien que leur coût soit relativement élevé.

Par ailleurs, les recensements de population et les enquêtes auprès des ménages ne fournissent encore que peu de données comparatives sur la morbidité. Des efforts ont été mis en œuvre à l'échelle internationale pour élaborer des mesures plus comparables de l'état de santé des populations. Par exemple, Euro Reves 2 a proposé la mise en place d'un module minimum Européen⁵ afin de contrôler l'état de santé des européens. Ainsi l'Initiative de Budapest se propose-t-elle d'élaborer un nouvel instrument commun de mesure de l'état de santé pouvant être intégré aux enquêtes nationales par entretien.⁶ De même, le Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités coordonne un ensemble d'activités internationales portant sur l'élaboration de mesures des incapacités destinées à être utilisées dans les recensements et les enquêtes nationales.⁷

Ces initiatives ont débouché sur la mise au point et l'expérimentation sur le terrain de modules qui permettront d'effectuer des comparaisons internationales plus fiables de l'état de santé et de l'incapacité. Reste maintenant à mettre en œuvre ces mesures de façon cohérente. Au-delà des mesures de la morbidité physique, les informations comparatives sur la santé mentale restent très limitées ; le peu d'informations comparatives dont on dispose laisse supposer qu'une proportion élevée de personnes souffrent à un moment donné de leur vie d'une forme ou une autre de trouble mental ; cependant, peu de mesures fiables permettent de comparer la santé mentale dans un grand nombre de pays (encadré 5.3).

Enfin, des progrès sont nécessaires dans deux domaines :

- L'élaboration de mesures synthétiques de l'état de santé réunissant la morbidité et la mortalité dans une même statistique (encadré 5.3). Le débat se poursuit sur le choix de la mesure synthétique à utiliser et sur la façon dont elle devrait être construite. Au niveau européen, l'espérance de vie sans incapacité (ou nombre d'années de vie en bonne santé) est un indicateur structurel abondamment utilisé et compilé régulièrement par Eurostat. Au niveau mondial, l'OMS privilégie un indicateur plus complexe et riche d'information, qui est l'espérance de vie corrigée par la qualité de la santé. Quel que soit l'indicateur synthétique de l'état de santé retenu, la question se pose de savoir quelle pondération affecter à ses différentes composantes. En outre, il sera important dans tous les cas d'harmoniser les données nationales sous-jacentes pour pouvoir obtenir des données comparables au plan international.
- Une meilleure compréhension des interactions entre les différents facteurs qui déterminent les résultats de santé – caractéristiques des individus, caractéristiques des systèmes de soins de santé et caractéristiques des parcours de soins des patients (c'est-à-dire, quels patients sont soignés et quels types de traitement leur sont dispensés). Pour obtenir une représentation la plus concise possible des performances de santé, il est nécessaire d'élaborer des indicateurs des progrès des soins de meilleure qualité, qui permettent de savoir comment et pourquoi la qualité des soins varie selon les types de soins requis par les patients. L'OCDE a commencé à combler ces lacunes en lançant le Projet sur les indicateurs de la qualité des soins de santé (OCDE, 2010c).

Encadré 5.3. Mesure de la prévalence et de l'intensité des troubles de la santé mentale

Pour mesurer la santé mentale, il faut effectuer des enquêtes posant des questions sur la prévalence, la gravité et le traitement de différents troubles de la santé mentale. Bien qu'aucun instrument commun de mesure de la santé mentale ne soit mis en œuvre systématiquement, les enquêtes réalisées au début des années 2000 par le World Mental Health Survey Consortium de l'OMS ont permis d'obtenir un certain nombre de données comparatives. Dans les pays où ce type d'enquête a été effectué, les données montrent que les problèmes de santé mentale communs (anxiété, troubles de l'humeur, troubles du contrôle des impulsions et troubles liés à la consommation d'alcool ou de drogues) touchent environ 14 % de la population en moyenne au cours d'une année donnée (tableau 5.4). Tandis qu'en Chine, en Israël, en Italie, au Japon et en Espagne, 10 % au plus des déclarants ont indiqué avoir souffert d'un trouble de la santé mentale à un moment donné au cours de l'année écoulée, cette proportion atteint 19 % en France et 27 % aux États-Unis.

La plupart de ces cas sont considérés comme 'légers' ou 'modérés' et, bien souvent, ne sont pas traités. Cependant, un quart environ des cas sont sérieux, bien qu'une proportion significative des personnes qui en font état ont déclaré n'avoir utilisé aucun service de santé mentale au cours des 12 derniers mois (Kessler et Üstün, 2008).

Tableau 5.4. Prévalence et gravité des troubles de la santé mentale dans quelques pays, aux environs de 2005

	Prévalence au cours des 12 derniers mois, Part dans la population totale					Gravité des troubles de la santé mentale, Part sur l'ensemble des personnes atteintes de ces troubles		
	Type de trouble					Niveau de gravité		
	Anxiété	Humeur	Impulsions	Drogues	Tout type	Grave	Modéré	Léger
Belgique	8	5	2	2	13	32	38	30
Chine	3	2	3	2	7	14	32	54
France	14	7	2	1	19	19	43	39
Allemagne	8	3	1	1	11	21	43	36
Israël	4	6	..	1	10	37	35	28
Italie	7	3	0	0	9	16	48	37
Japon	4	3	0	1	7	13	46	41
Mexique	8	5	2	2	13	26	34	41
Pays-Bas	9	5	2	2	14	31	31	38
Nouvelle-Zélande	15	8	..	4	21	25	41	34
Afrique du Sud	8	5	2	6	17	26	32	43
Espagne	7	4	1	1	10	19	42	38
États-Unis	19	10	11	4	27	25	39	36
Moyenne	9	5	2	2	14	23	39	38

Source : Kessler, R. C. and T. B. Üstün, eds. (2008), *The WHO World Mental Health Surveys: Global Perspectives on the Epidemiology of Mental Disorders*, Cambridge University Press, New York.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932500054>

Conclusion

Ce chapitre a examiné l'état de santé de la population dans les pays de l'OCDE et dans un certain nombre de pays émergents en se référant à quelques mesures solidement établies de la mortalité et de la morbidité. Beaucoup de ces pays affichent une espérance de vie élevée, et les pays à faible revenu ont accompli d'importants progrès en matière de réduction des taux de mortalité infantile et de mortalité des adultes. Toutefois, une proportion significative de la population fait état de problèmes de santé chroniques et le nombre de personnes souffrant d'incapacités graves est non négligeable, en particulier dans la population âgée et économiquement défavorisée. Ce constat vaut quel que soit le niveau de développement économique des pays. Bien que le revenu et la richesse contribuent à une bonne santé, d'autres facteurs tel que l'environnement dans lequel les individus vivent, grandissent et travaillent joue aussi un rôle important. Dans l'ensemble, d'importantes disparités de santé persistent entre les différentes catégories de revenu ; pour les corriger, il conviendrait d'adopter des mesures spécifiques visant à promouvoir les comportements sains et à faciliter l'accès aux soins pour les groupes les plus défavorisés.

Encadré 5.4 : Les indicateurs synthétiques de la santé de la population

Les différents composants de la santé des individus a permis le développement de nouveaux types d'indicateurs qui cherchent à réunir en une seule mesure les taux de mortalité et de morbidité en un seul indicateur de l'état de santé, qui permet une meilleure quantification de la qualité de vie d'un point de vue sanitaire. Tous ces indicateurs ont pour objectif le calcul des années vécues en bonne santé, en ajustant le nombre d'années vécues des années passées avec une maladie ou un handicap. Bien que le calcul de ces indicateurs soit complexe, ces derniers sont faciles à interpréter and s'appuient sur des jugements de valeur de la vie vécue dans différents états de santé. L'harmonisation des données sous-jacentes reste toujours une difficulté à surmonter.

Un de ces indicateurs est l'Espérance de Vie Sans Incapacité (ESVI) aussi connue en Europe sous le nom d'Années de Vie passées en Bonne Santé (AVBS). L'ESVI calcule le nombre d'années restantes qu'un individu d'un certain âge peut espérer vivre sans handicap. Cet indicateur est construit à partir des données sur la mortalité et des estimations sur la prévalence de l'incapacité parmi les groupes de population. Les estimations de l'incapacité sont obtenues à partir de mesures auto-évaluées de limitation de long-terme, fondées sur une simple variable dichotomique (un individu est modérément/sévèrement handicapé, ou non-handicapé).

De nombreux autres pays calculent des indicateurs similaires, bien que leurs méthodes et concepts diffèrent légèrement. Par exemple, le Japon a mené des estimations de l'espérance de vie sans incapacité (Cabinet Office, Gouvernement du Japon, 2006) et les États-Unis ont calculé le nombre d'années passées sans limitations d'activité (Département de la Santé et des Service Sociaux, 2006).

Un autre indicateur synthétique de la santé de la population est l'Espérance de vie en bonne santé (HALE pour Health-Adjusted Life Expectancy), qui est calculée par de nombreux pays de l'OCDE (par exemple, l'Australie et le Canada) mais également par l'Organisation Mondiale de la Santé. Cet indicateur mesure le nombre d'années qu'un individu peut espérer vivre sans souffrir d'un handicap ou d'une maladie, si la morbidité et le taux de mortalité restent constants. HALE ajuste l'espérance de vie en retirant le nombre moyen d'années passées en mauvaise santé à l'espérance de vie, en prenant compte de la gravité de certains états. Les mesures de l'état de santé sont souvent issues de questions clés posées sur le fonctionnement physique et mental. La pondération des années de vie dépend de la manière dont sont évaluées les différentes combinaisons d'état de santé et de leur échelonnement de 0 (en cas de mort) à 1 (en cas de pleine santé).

Notes

1. « Social » renvoie ici à l'impact de l'état de santé sur la capacité des individus à tisser des liens sociaux et sur leur capacité à la fois physique et mental à participer à la vie en société.
2. Une autre limite de ces indicateurs est l'absence de couverture des personnes vivant en collectivité par ces enquêtes, ce qui entraîne naturellement une sous-estimation du taux de morbidité. Les indicateurs de maladies de longue durée et de limitations dans les activités quotidiennes auto-déclarées ont le même inconvénient.
3. La Corée obtient de bien meilleurs scores si l'indicateur est calculé comme étant le taux d'adultes déclarant avoir un état de santé très bon, bon ou passable.
4. Dans le cas de la mortalité, pour pouvoir effectuer de telles comparaisons, il faudrait relier le registre des décès individuels avec des données de recensement contenant des informations sur le revenu, le niveau d'instruction ou la profession des personnes. Et pour obtenir des données comparables au plan international, il faudrait que cette procédure nécessitant des ressources importantes soit menée de façon uniforme dans l'ensemble des pays, en veillant au respect de la confidentialité des données.
5. Le module minimum européen sur la santé (MMES) est une série de trois questions portant sur l'état de santé général perçu, les problèmes de santé chroniques, et les limitations d'activité. En 2007, Eurostat a fourni de nouvelles directives sur ces questions aux États Membres, afin d'améliorer la comparabilité des données à partir de 2008. Depuis 2008, les versions nationales de l'enquête EU-SILC doivent utiliser les questions du MMES, traduit de manière bien définie et selon des normes communes. De nouvelles améliorations sont en cours.
6. En 2007, l'Équipe spéciale CEE/OMS/Eurostat de la mesure de l'état de santé (également connue sous le nom d'Initiative de Budapest) a approuvé un module d'enquête destiné à produire des estimations internationales comparables de l'état de santé (le module Mark 1 de l'Initiative de Budapest, BI-M1). L'Équipe spéciale est en train de travailler sur un module amélioré (BI-M2) ; ce nouveau module, tel qu'il est expérimenté sur le terrain, comporte des questions sur la locomotion, les facultés cognitives (difficulté de concentration, de remémoration et de prise de décision), les affects, la douleur et la fatigue.
7. Le Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités a approuvé en 2006 une 'liste restreinte' de six questions sur l'incapacité, couvrant la vision, l'audition, la locomotion, les facultés cognitives, les soins corporels et la communication, destinées à être utilisées dans les recensements de population. Le Groupe procède actuellement à l'expérimentation sur le terrain d'un 'ensemble élargi' de questions devant être intégré aux enquêtes sur les ménages, qui couvre 10 domaines : vision, audition, mobilité, communication, facultés cognitives, fonctions liées à la partie supérieure du corps, apprentissage, affects, douleur et fatigue (Nations Unies, 2010).

Références

- Boarini R., M. Comola, F. De Keulenaer, R. Manchin and C. Smith (2011), "Well-being patterns around the world: New evidence from the Gallup World Poll", OECD Statistics Directorate Working Paper, Éditions OCDE, Paris.
- Bureau du Cabinet, gouvernement du Japon (2006), *White Paper on the National Lifestyle 2006*, Tokyo.
- Crimmins, E. M., S. H. Preston et B. Cohen dir. pub. (2010), *Explaining Divergent Levels of Longevity in High-Income Countries*, National Academies Press, Washington, D.C.
- Eurostat (2010), "Les personnes ayant un haut niveau d'éducation ont des chances de vivre plus longtemps", *Statistiques en bref*, 24/2010.
- Kessler, R. C. et T. B. Üstün (dir. pub., 2008), *The WHO World Mental Health Surveys: Global Perspectives on the Epidemiology of Mental Disorders*, Cambridge University Press, New York.
- Kulkarni S. C., A. Levin-Rector, M. Ezzati et C. Murray (2011), "Falling behind: Life Expectancy in US counties from 2000 to 2007 in an International Context", *Population Health Metrics*, Vol. 9, No. 16.

- Looper de, M. et G. Lafortune (2009), "Measuring Disparities in Health Status and in Access and Use of Health Care in OECD Countries", Document de travail de l'OCDE sur la santé n° 43, Éditions OCDE, Paris.
- Mathers, C., D. Ma Fat, M. Inoue, C. Rao et A. D. Lopez (2005), « Recensement des décès et des causes de décès: une évaluation de l'état des données relatives aux causes de décès dans le monde », *Bulletin de l'Organisation mondiale de la santé*, vol. 83, n° 3, pp. 171-177.
- Miilunpalo, S., I. Vuori, P. Oja, M. Pasanen et H. Urponen (1997), "Self-rated Health Status as a Health Measure: The Predictive Value of Self-reported Health Status on the Use of Physician Services and on Mortality in the Working-age Population", *Journal of Clinical Epidemiology*, Vol. 50, pp. 90-93.
- Nations Unies (2011), Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités, unstats.un.org/unsd/methods/citygroup/washington.htm, consulté le 8 mars 2011.
- NCHS (National Center for Health Statistics) (2011), *Health, United States, 2010: With Special Feature on Death and Dying*, NCHS, Hyattsville, MD.
- OCDE(2010d), *Panorama de la santé - Asie/Pacifique 2010*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2009), *Panorama de la santé 2009 : les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2010a), *Eco-Santé OCDE 2010 : statistiques et indicateurs*, base de données en ligne et CD-ROM pour archive, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2010b), *Systèmes de santé : efficacité et politiques*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2010c), *Améliorer la performance des soins de santé : comment mesurer leur qualité*, *Études de l'OCDE sur les politiques de santé*, Éditions OCDE, Paris.
- Popov, V. (2011), "Mortality Crisis in Russia Revisited: Evidence From Cross-Regional Comparison", CEFIR/NES Working Paper n° 157, Centre for Economic and Financial Research at New Economic School, Moscou.
- Sassi, F. (2010), *L'obésité et l'économie de la prévention : objectif santé*, Éditions OCDE.
- U.S. Department of Health and Human Services (2006), *Healthy People 2010 Midcourse Review*, U.S. Government Printing Office, Washington, D.C.
- Organisation mondiale de la Santé (1948), "Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé", Genève, apps.who.int/gb/bd/PDF/bd47/FR/constitution-fr.pdf

Chapitre 6

Équilibre vie professionnelle-vie privée

La possibilité de concilier vie professionnelle, obligations familiales et vie privée est capitale pour le bien-être de tous les membres de la famille. Elle est aussi importante pour la société en général, au sens où elle permet d'avoir du temps libre pour entretenir les liens sociaux et participer à la vie de la collectivité. Ce chapitre présente une sélection d'indicateurs qui décrivent la manière dont les individus répartissent leur temps entre leur travail, leur famille, les déplacements domicile-travail, leurs loisirs et leurs occupations personnelles. La répartition des activités professionnelles et non professionnelles s'est considérablement modifiée au cours des dernières décennies, avec, en moyenne, une augmentation du temps consacré aux loisirs et une diminution du temps passé à travailler. Ces tendances générales masquent toutefois le caractère de plus en plus complexe de nos vies : aujourd'hui, hommes et femmes ont un éventail d'activités de plus en plus large, au travail comme à la maison. La répartition des tâches dans la sphère familiale reste influencée par les rôles traditionnellement dévolus aux hommes et aux femmes : les hommes sont plus susceptibles d'effectuer davantage d'heures de travail rémunéré, tandis que les femmes consacrent davantage de temps aux tâches domestiques non rémunérées. Bien que ces déséquilibres entre hommes et femmes soient largement influencés par les facteurs culturels, les politiques publiques peuvent aider à les corriger en encourageant l'adoption de pratiques de travail souples et favorables aux familles, qui aident les parents à trouver un équilibre plus satisfaisant entre travail et vie de famille.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre ne préjugent en rien du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

En quoi l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée est-il important pour le bien-être?

Jeunes ou vieux, riches ou pauvres, tous nous avons une chose en commun: nos journées comptent le même nombre d'heures. La façon dont ces 24 heures se répartissent entre différentes activités est un déterminant clé du bien-être. L'équilibre vie professionnelle-vie privée désigne «une situation d'équilibre entre le travail et la vie privée des individus»¹, qui est essentielle au bien-être personnel. Le manque de travail peut empêcher une personne d'atteindre le niveau de vie auquel elle aspire, faute de revenus suffisants, et entamer sa détermination et sa motivation. Mais l'excès de travail peut avoir des répercussions négatives sur le bien-être des personnes s'il hypothèque leur santé et leur vie privée.

Parvenir à concilier vie professionnelle, obligations familiales et vie privée de manière satisfaisante est important non seulement pour le bien-être de la personne, mais aussi pour celui de tous les membres du ménage. Le bien-être des enfants, en particulier, est étroitement subordonné à la capacité qu'ont les parents d'exercer un emploi tout en consacrant suffisamment de temps à leurs enfants. Les soins prodigués par les parents sont essentiels à l'épanouissement des enfants, surtout lorsqu'ils sont en bas âge, tandis que les soins apportés par d'autres membres de la famille, typiquement des femmes, jouent un rôle de plus en plus important pour les personnes âgées. Une répartition équilibrée du temps consacré à la vie professionnelle et à la vie privée est également importante pour la société en général, au sens où elle permet d'avoir du temps libre pour entretenir les liens sociaux et participer à la vie de la collectivité.

Pour mesurer l'équilibre vie professionnelle-vie privée, il faut examiner différents aspects objectifs et subjectifs et identifier les conflits possibles entre les activités que les individus souhaiteraient avoir et celles qu'ils sont obligés d'exercer dans leur vie quotidienne. Cependant, seules quelques enquêtes ont cherché à mesurer les conflits entre le travail, la vie de famille et d'autres domaines de la vie privée tels qu'ils sont perçus par la population, et leurs couvertures géographiques et temporelles sont très variables. La mise au point d'indicateurs améliorés de l'équilibre vie professionnelle-vie privée est importante pour l'orientation des politiques, dans la mesure où les conditions de travail, l'existence de structures d'accueil des tout-petits et diverses autres politiques familiales ont une influence décisive sur la capacité des personnes à concilier vie professionnelle et vie privée (OCDE, 2011b).

La mesure de l'équilibre vie professionnelle-vie privée

Mesurer l'équilibre vie professionnelle-vie privée n'est pas une tâche aisée. Premièrement, la ligne de démarcation entre le «trop» et le «trop peu» n'est pas la même pour tous: elle dépend des préférences, des priorités et de la situation familiale de chacun. Par exemple, deux personnes qui effectuent le même nombre d'heures de travail peuvent faire état de niveaux de bien-être très différents selon qu'elles aiment ou non leur travail, qu'elles ont ou non des enfants à élever, ou encore qu'elles sont libres ou non de choisir leur emploi du temps. Deuxièmement, au-delà de la répartition objective du temps entre différentes activités et de ses déterminants, il est important de savoir si de nos jours, les individus ont l'impression de manquer de temps – c'est-à-dire s'ils éprouvent la sensation stressante qu'il n'y a pas assez de temps dans la journée pour faire tout ce qui doit être fait. Bien que cette perception soit subjective et que des personnes ayant des horaires très différents puissent éprouver la même sensation de manque de temps, sa prise en compte est importante pour l'évaluation du bien-être. Par conséquent, un jeu idéal d'indicateurs de l'équilibre

vie professionnelle-vie privée devrait comprendre des indicateurs mesurant les conflits objectifs entre les activités de la vie quotidienne, l'appréciation personnelle que portent les intéressés sur ces activités et leur impression éventuelle de manquer de temps.

La majorité des indicateurs disponibles sur l'équilibre vie professionnelle-vie privée proviennent des enquêtes sur l'emploi du temps. Ces enquêtes dressent un tableau détaillé de la façon dont les individus répartissent leurs temps entre différentes activités. Les données tirées de ces enquêtes renseignent sur la mesure dans laquelle les individus arrivent à équilibrer leur vie professionnelle et leur la vie privée. L'un des inconvénients de ces enquêtes est qu'elles n'indiquent pas si les individus apprécient leurs différentes activités, ni s'ils sont libres d'organiser leur temps comme ils l'entendent. De même, elles ne permettent pas de savoir si les personnes sondées se sentent débordées, stressées, ou si elles vivent leur emploi du temps sereinement. Les rares enquêtes internationales qui fournissent ce type d'informations ne couvrent qu'un petit nombre de pays, et la plupart d'entre elles sont des enquêtes de nature ponctuelle. Certaines de leurs conclusions sont reprises dans ce chapitre à des fins d'illustration mais elles devront être considérablement développées et améliorées avant de pouvoir constituer un instrument fiable et régulier de suivi du bien-être. Enfin, étant donné que les femmes ayant des enfants éprouvent des difficultés différentes de celles des hommes à concilier leur travail et leur vie privée, ce chapitre propose un indicateur ciblé exclusivement sur les femmes, qui donne une mesure indirecte de leur capacité à concilier travail et vie de famille. Le tableau 6.1 décrit la qualité des indicateurs utilisés dans ce chapitre.

Indicateurs sélectionnés

Longues heures de travail (WL I)

Le travail rémunéré est une composante essentielle de la vie d'un grand nombre de personnes. Si le fait de travailler de nombreuses heures n'est pas nécessairement préjudiciable au bien-être (notamment si la personne tire une grande satisfaction du temps qu'elle passe au travail), certaines données semblent indiquer qu'un temps de travail très long peut avoir des effets délétères sur la santé, compromettre la sécurité et accroître le stress (Spurgeon *et al.*, 1997). L'indicateur utilisé est la proportion de salariés qui effectuent habituellement un grand nombre d'heures dans leur emploi principal; les travailleurs indépendants sont exclus, car on peut supposer que beaucoup d'entre eux effectuent régulièrement un nombre d'heures de travail beaucoup plus élevé que celui des autres travailleurs par choix délibéré.² Cet indicateur repose sur les données des Enquête de main-d'œuvre ; il est donc largement comparable entre les pays de l'OCDE et sa qualité est élevée.

Le choix du seuil déterminant un long temps de travail est quelque peu arbitraire. Dans ce chapitre, ce seuil a été fixé à 50 heures de travail hebdomadaires habituelles, pour plusieurs raisons. Premièrement, compte tenu du temps que chaque personne consacre aux trajets entre domicile et travail, aux tâches non rémunérées et à la satisfaction de ses besoins élémentaires (comme dormir et s'alimenter), les personnes qui travaillent habituellement plus de 50 heures par semaine ont vraisemblablement très peu d'heures à consacrer à d'autres activités (une ou deux par jour). Deuxièmement, dans les pays où la durée du travail est réglementée, le maximum est généralement fixé à 48 heures par semaine.

Temps consacré aux loisirs et aux occupations personnelles (WL II)

Les loisirs et les occupations personnelles sont essentiels au bien-être physique et psychologique des individus. En règle générale, les activités de loisirs, comme par exemple voir ses amis ou regarder la télévision, et les occupations personnelles, telles que manger et dormir, procurent intrinsèquement davantage de plaisir que les activités liées au travail rémunéré et non rémunéré (Krueger *et al.*, 2009). En outre, le fait d'avoir du temps pour se reposer et se couper du travail est important pour la santé, la productivité et la réduction du stress. Ce chapitre étant consacré à l'équilibre vie professionnelle-vie privée, le groupe de population choisi pour exprimer cet indicateur est celui de l'ensemble des travailleurs (salariés et travailleurs indépendants).

La frontière entre loisirs et occupations personnelles n'est pas toujours très nette. En général, les loisirs désignent des activités que les individus choisissent pour leur propre plaisir – par exemple voir ses amis, aller au cinéma, faire du sport, ou se consacrer à un hobby. Les occupations personnelles recouvrent quant à elles des besoins élémentaires comme le sommeil, l'alimentation, l'hygiène et la toilette, ainsi que le temps nécessaire à différents services personnels, médicaux et domestiques. Toutefois, nombre d'occupations personnelles sont accomplies par plaisir plutôt que par nécessité. Parce que la démarcation entre occupations personnelles et loisirs n'est pas toujours facile à établir et que les deux types d'activités sont importants pour le bien-être individuel, l'indicateur retenu ici est le temps que les travailleurs à plein temps consacrent aux deux activités au total.

Les données sur le temps consacré aux loisirs et aux occupations personnelles proviennent des enquêtes nationales sur l'emploi du temps (encadré 6.1). Pour certains pays et certains éléments très spécifiques des emplois du temps, la comparabilité des enquêtes pourrait être sujette à caution ; néanmoins, les données présentées ici ont été harmonisées *ex post* par l'OCDE et sont considérées comme étant globalement comparables. Malheureusement, tous les pays de l'OCDE n'effectuent pas d'enquêtes sur l'emploi du temps, et la fréquence de ces enquêtes est généralement très faible.

Encadré 6.1. Enquêtes sur l'emploi du temps: quelques problèmes méthodologiques

Plus de 60 pays dans le monde collectent des données sur l'emploi du temps, qui sont une source précieuse d'informations essentielles sur l'équilibre vie professionnelle-vie privée. Malgré tout, les comparaisons internationales de ces données sont freinées par un certain nombre de problèmes méthodologiques. Les données sur l'utilisation du temps sont recueillies au moyen de journaux, dans lesquels les déclarants consignent leurs activités par créneaux d'une dizaine de minutes, sur une période continue de 24 heures (soit 1 440 minutes). Les déclarants décrivent leurs activités dans leurs propres termes, soit par écrit dans leur journal, soit verbalement au téléphone, après quoi les descriptions sont ré-encodées selon le système de classification du pays. Le degré de détail du système de classification utilisé est très variable selon les pays, la nomenclature des activités comportant environ 400 items en Autriche et aux États-Unis, mais seulement 21 en Hongrie. Cela signifie que certaines informations importantes peuvent être perdues lors de l'harmonisation des données nationales. En général, les enquêtes les plus détaillées recueillent des informations sur les éléments suivants:

- Les activités menées simultanément – par exemple, faire la cuisine en surveillant les enfants, ou manger en regardant la télévision. Toutes les enquêtes ne recueillent pas de renseignements sur les activités secondaires.
- L'objet de l'activité. Par exemple, concernant les déplacements, la plupart des enquêtes distinguent ceux qui sont liés au travail et ceux qui interviennent dans le cadre des loisirs. Cette distinction est particulièrement importante pour l'analyse de l'équilibre vie professionnelle-vie privée.
- Les personnes avec qui les activités ont été accomplies. Il peut être important de savoir si le déclarant a effectué une activité particulière seul ou avec d'autres personnes, et dans la seconde hypothèse, avec qui. Toutes les enquêtes ne recueillent pas ce type d'information.

Les enquêtes nationales sur l'emploi du temps diffèrent également par d'autres aspects méthodologiques, tels que le cadre d'échantillonnage et la période au cours de laquelle l'enquête est réalisée. La plupart des pays étalent la collecte des données sur une année entière. D'autres cependant couvrent des périodes plus courtes, obtenant une représentation des modes d'utilisation du temps dans une journée typique potentiellement moins exacte. En Europe, Eurostat a élaboré des lignes directrices pour les «Enquêtes européennes harmonisées sur l'emploi du temps» (HETUS), qui contiennent des recommandations sur le cadre d'échantillonnage, la collecte des données et le codage. Malgré tout, les données des États membres de l'UE sur l'emploi du temps restent imparfaitement comparables. La Division de statistique des Nations Unies (UNSD) a également édité des recommandations de classification pour les statistiques sur l'emploi du temps, mais elles s'adressent principalement aux pays moins développés.

Les enquêtes nationales sur l'emploi du temps sont généralement décennales, mais leur périodicité est plus élevée dans certains pays (annuelle aux États-Unis). Afin d'obtenir des données plus récentes, certains pays expérimentent des versions «allégées» des journaux d'emploi du temps, permettant de mener les enquêtes à intervalles plus rapprochés.

Source: CEE-ONU, (2010) et Miranda, (2011).

Temps de trajet entre le domicile et le travail (wl 1)

Pour les personnes qui ne travaillent pas chez elles, les trajets entre le domicile et le lieu de travail peuvent allonger sensiblement la durée de la journée de travail et empiéter sur le temps disponible pour les loisirs et la famille. Non seulement ces déplacements prennent du temps, mais ils peuvent également être stressants, fatigants et onéreux. À dire vrai, il semble que les déplacements du domicile jusqu'au lieu de travail soient l'activité quotidienne la moins appréciée, les déplacements dans l'autre sens ne procurant que très légèrement plus de satisfaction (Krueger *et al.*, 2009).³ Dès lors, il n'est pas surprenant que les personnes qui ont des trajets plus longs fassent souvent état d'un niveau de bien-être subjectif plus faible (Stutzer et Frey, 2008). Les trajets entre le domicile et le travail étant préjudiciables au bien-être à de nombreux égards, ils sont inclus dans ce chapitre comme indicateur secondaire. La mesure utilisée est le nombre de minutes qu'il faut à l'ensemble des travailleurs pour se rendre au travail et rentrer chez eux au cours d'une journée type. Cet indicateur étant lui aussi basé sur les enquêtes sur l'emploi du temps, il partage les mêmes limites que l'indicateur précédent.

Satisfaction à l'égard de la répartition du temps (wl 2)

Pour rendre compte des possibilités de conciliation de la vie professionnelle et privée, telle que la perçoivent les intéressés eux-mêmes, ce chapitre présente un indicateur de la satisfaction des personnes vis-à-vis de la répartition de leur temps, qui reflète le manque de temps éventuel dont certaines peuvent souffrir. Cet indicateur repose sur la question suivante: «Veuillez indiquer si vous considérez que vous consacrez trop de temps, pas assez de temps ou juste le temps nécessaire» aux quatre domaines d'activité suivants: i) mon emploi/travail rémunéré; ii) les contacts avec les membres de ma famille qui vivent avec moi ou ailleurs; iii) les contacts sociaux (avec des personnes autres que ma famille); iv) mes loisirs/centres d'intérêt.⁴ Les résultats sont présentés sous la forme du pourcentage de personnes qui répondent «juste le temps qu'il faut» dans les différents domaines. Les données sont recueillies par le biais de l'Enquête européenne sur la qualité de vie, dont les principales limites sont la petite taille de l'échantillon utilisé, la possibilité que les réponses soient influencées par des facteurs culturels et la couverture de l'enquête, limitée aux pays européens.⁵ Pour toutes ces raisons, cet indicateur est inclus dans l'analyse comme indicateur secondaire.

Taux d'emploi des mères ayant des enfants en âge de scolarisation obligatoire (WLIII)

Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de renoncer à entrer sur le marché du travail en raison de leurs obligations familiales. Le taux d'emploi des femmes ayant des enfants en âge de scolarisation obligatoire donne une mesure indirecte de la capacité des mères à concilier travail rémunéré et responsabilités familiales. De nombreuses mères font le choix de s'occuper de leurs enfants lorsqu'ils sont en bas âge, car il s'agit d'une période cruciale pour le développement de l'enfant. Cependant, il est permis de penser qu'un grand nombre de mères souhaiteraient entrer ou retourner sur le marché du travail au moment où leurs enfants atteignent l'âge de la scolarité obligatoire, et qu'elles en sont empêchées par de multiples facteurs, notamment la fixité des horaires scolaires, qui ne sont pas nécessairement adaptés aux obligations professionnelles des parents. En l'absence de politiques adéquates facilitant l'équilibre vie professionnelle-vie privée, telles que les possibilités d'aménagement des horaires de travail, les mères risquent de devoir choisir entre avoir des enfants et exercer un emploi rémunéré, avec des répercussions négatives sur leurs taux d'emploi. Si l'on compare le taux d'emploi des mères ayant des enfants en âge d'aller à l'école et de celui de l'ensemble des femmes (dans la tranche d'âge 25-54 ans) on a une idée de l'étendue des déséquilibres entre travail et vie privée.

Les femmes ayant des enfants en très bas âge pouvant être plus enclines à rester à la maison pour s'occuper d'eux, elles sont exclues de l'indicateur présenté ici. Cet indicateur repose sur les données collectées par le biais des enquêtes nationales sur la population active. Sa qualité statistique est donc élevée. Le tableau 6.1 dresse un aperçu de la qualité et de la pertinence des indicateurs sélectionnés.

Tableau 6.1. Qualité des indicateurs de l'équilibre vie professionnelle-vie privée

	Concept cible	INDICATEURS							
		Pertinence pour la mesure et l'évaluation du bien-être				Qualité statistique			
		Validité apparente	Interprétation univoque (bonne/mauvaise)	Résultat susceptible d'être influencé par les politiques	Possibilité de ventiler les informations	Instrument de collecte bien établi	Définition comparable	Couverture pays	Collecte récurrente des données
Équilibre vie professionnelle-vie privée									
WL I	Salariés travaillant plus de 50 heures par semaine	Équilibre vie professionnelle-vie privée	√	√	√	√	√	√	√
WL II	Temps consacré aux loisirs et aux occupations personnelles		√	√	~	~	√	~	~
wl 1	Temps de trajet entre le domicile et le travail		√	√	~	~	√	~	~
wl 2	Satisfaction à l'égard de la répartition du temps	Satisfaction à l'égard de la répartition du temps	√	√	~	√	~	√	~
WL III	Taux d'emploi des mères ayant des enfants en âge de scolarisation obligatoire	Capacité à concilier famille et travail	~	√	√	~	√	√	√

Note: Le symbole √ signifie que l'indicateur sélectionné satisfait la plupart des critères considérés; le symbole ~ qu'il les satisfait dans une large mesure et le symbole x qu'il ne les satisfait pas ou qu'il ne les satisfait que dans une faible mesure.

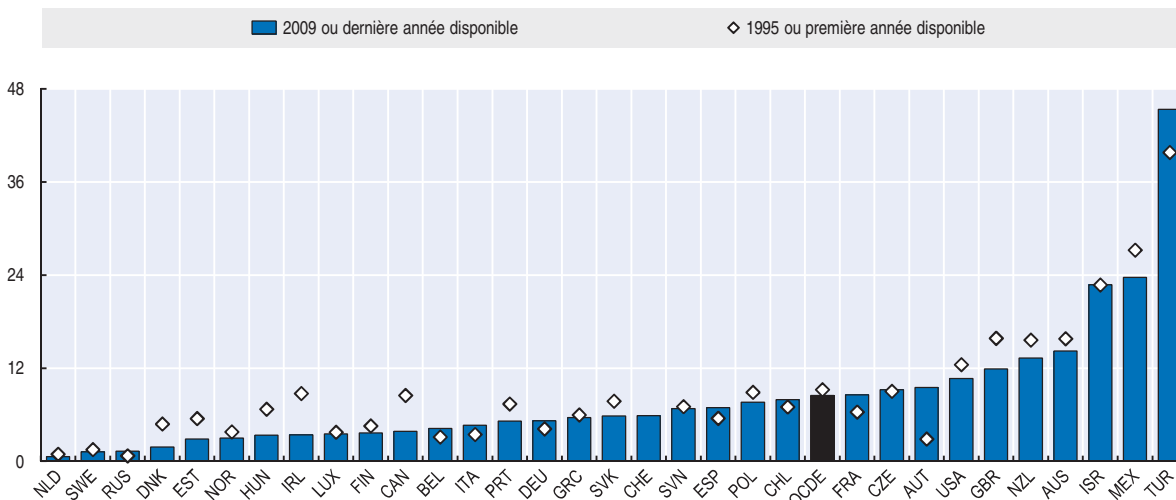
Tendances moyennes

Dans la plupart des pays, seule une petite proportion des salariés effectue un nombre d'heures de travail excessif

Si une proportion significative de salariés travaille régulièrement plus de 40 heures par semaine (le temps de travail hebdomadaire le plus courant se situant dans une fourchette de 35 à 44 heures), la part de ceux qui effectuent plus de 50 heures n'est pas très importante (graphique 6.1). C'est de loin en Turquie que la proportion de salariés effectuant de longues heures de travail est la plus élevée, près de la moitié de l'ensemble des salariés travaillant régulièrement plus de 50 heures par semaine ; viennent ensuite le Mexique et Israël, où la proportion est d'un cinquième. En Australie, aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni, plus d'un dixième des salariés travaillent régulièrement plus de 50 heures par semaine. À l'autre extrémité, les très longues heures de travail sont rares aux Pays-Bas, en Suède, en Fédération de Russie et au Danemark, puisque seulement 1 à 2% environ des salariés y effectuent régulièrement plus de 50 heures de travail par semaine. Malheureusement, les données sur les heures de travail habituelles des salariés (à l'exclusion des autres catégories de travailleurs) ne sont pas disponibles pour le Japon et la Corée – deux pays où le nombre d'heures annuelles et le nombre d'heures hebdomadaires pour l'ensemble des travailleurs sont très élevés.

Graphique 6.1. Salariés effectuant de très longues heures de travail

Pourcentage de salariés travaillant habituellement plus de 50 heures par semaine



Note: Les données portent sur les salariés qui travaillent habituellement plus de 50 heures par semaine (excepté pour la Fédération de Russie pour laquelle les données portent sur les salariés travaillant 51 heures et plus). Les emplois couverts sont l'emploi principal pour l'Autriche, le Canada, les États-Unis, la Finlande, la Hongrie, le Mexique, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque, la Suède et la Turquie ; et tous les emplois pour l'Australie, l'Islande, la Norvège et la Nouvelle-Zélande. L'année la plus récente disponible est 2007 pour Israël et les Pays-Bas ; et 2008 pour le Chili et la Fédération de Russie. La première année disponible est 1996 pour le Chili ; 1998 pour la Hongrie ; 2001 pour l'Autriche ; 2002 pour l'Estonie, la Norvège, la Pologne, la Slovaquie et la Suède ; et 2004 pour la République tchèque et la Finlande. Il y a des ruptures dans les séries en Belgique (1998/1999), en France (2002/2003) et en Autriche (2004) en raison de l'introduction dans ces pays d'une enquête en continu. Dans le cas de l'Autriche, les salariés dont le temps de travail est très fluctuant ne sont pas pris en compte à partir de 2004. Pour la République slovaque, les pauses correspondant aux repas principaux sont exclues du nombre d'heures travaillées à partir de 2002.

Sources: Statistiques de la population active de l'OCDE et Office fédéral de la statistique de Suisse.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932500073>

Dans la moitié environ des pays pour lesquels des données sont disponibles, la proportion de salariés effectuant de très longues heures de travail a relativement peu évolué depuis 1995. Ce nombre est malgré tout en hausse en Belgique, en Italie, en Allemagne, en Espagne, en France, en Autriche et en Turquie. En revanche, le Danemark, l'Estonie, la Hongrie, l'Irlande, le Canada, le Portugal, la République slovaque, les États-Unis, le Royaume-Uni, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et le Mexique affichent tous des chiffres en baisse. En Irlande et au Canada, la proportion a diminué de plus de moitié. Ces tendances doivent néanmoins s'interpréter avec prudence, car elles pourraient refléter en partie l'incidence fortement négative de la crise financière sur le nombre d'heures travaillées. L'encadré 6.2 présente quelques-uns des déterminants des longues heures de travail.

Encadré 6.2. Principaux déterminants des heures de travail

Le fait de travailler régulièrement un grand nombre d'heures réduit le temps disponible pour les loisirs et les occupations personnelles, peut engendrer stress et problèmes de santé et peut avoir des répercussions négatives sur les relations familiales (Ganster et Schaubroeck, 1991; Major *et al.*, 2002). Dans ces conditions, quelles sont les raisons qui poussent une personne à consacrer davantage de temps à son travail rémunéré qu'à ses loisirs ou sa famille? Une raison essentielle est la perspective de gagner davantage d'argent. Une fois qu'ils sont mariés et qu'ils ont des enfants, les hommes ont tendance à augmenter leur temps de travail (alors que les femmes ont tendance à le réduire) pour assurer à l'ensemble du foyer un revenu suffisant. Certaines personnes se trouvent dans l'obligation de prendre plusieurs emplois ou d'effectuer des heures supplémentaires simplement pour répondre aux besoins du ménage. Au-delà de la nécessité de pourvoir aux besoins élémentaires de l'existence, le désir d'améliorer son train de vie ou de vivre comme les personnes les mieux loties peut être une puissante motivation pour augmenter son temps de travail. Cette hypothèse est suggérée par l'observation selon laquelle le temps de travail tend à être plus élevé dans les pays où les inégalités de revenus sont plus marquées (Bowles et Park, 2005). La culture ou les normes qui prévalent au sein d'une organisation ou dans la société entière peuvent également pousser les individus à effectuer de longues heures de travail.

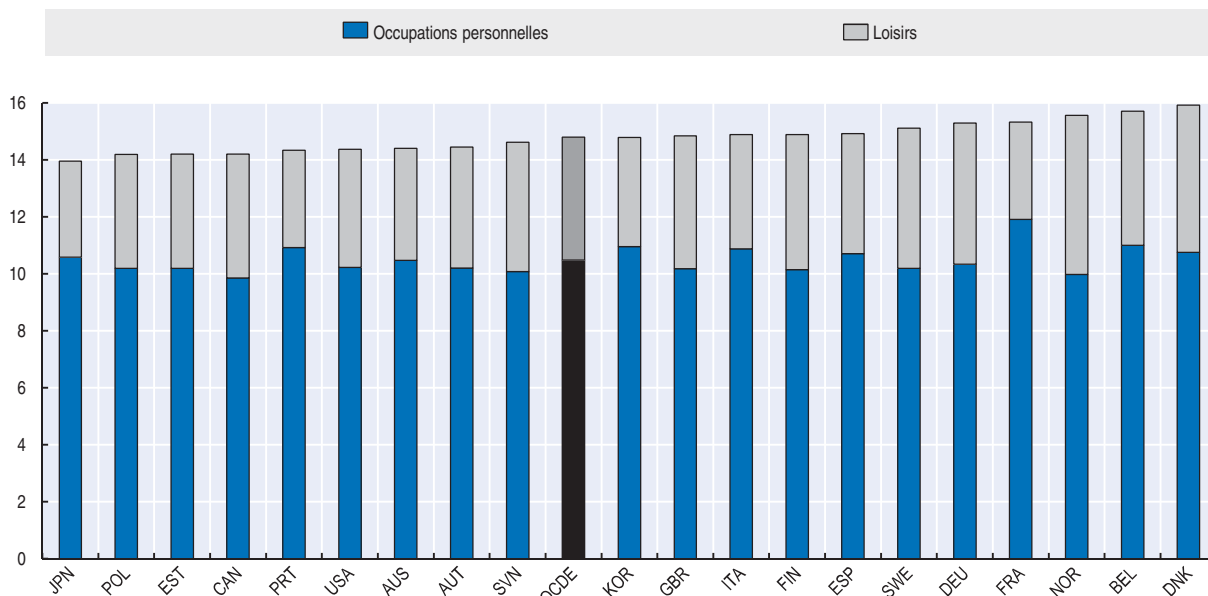
Les politiques peuvent exercer une influence importante sur le temps de travail. Par exemple, les réglementations qui limitent le temps de travail, telles la Directive de l'UE concernant certains aspects de l'aménagement du temps de travail,⁶ ont une incidence directe sur le nombre d'heures travaillées. De même, les droits légaux aux congés rémunérés, aux congés de maladie et aux congés de maternité et de paternité ont un rôle important. Enfin, la politique fiscale oriente les incitations financières qu'ont les individus à travailler davantage. Des taux marginaux d'imposition élevés ont tendance à faire baisser le nombre d'heures de travail, en particulier chez les seconds apporteurs de revenus (OCDE, 2008). Par exemple, les Européens travaillent environ 38 heures par semaine et prennent environ quatre semaines de congés rémunérés par an, alors que les salariés américains travaillent généralement trois heures de plus par semaine (41 heures en moyenne) et ne prennent que deux semaines de congés annuels.

Dans les pays de l'OCDE, les travailleurs consacrent un peu moins de 15 heures par jour aux loisirs et aux occupations personnelles

Le graphique 6.2 présente les catégories des loisirs et des occupations personnelles conjointement, en classant les pays selon le total d'heures additionné.⁷ Dans les pays de l'OCDE en moyenne, les travailleurs consacrent 4.3 heures à leurs loisirs et 10.5 heures à leurs occupations personnelles, soit un total de 14.8 heures pour les deux catégories combinées. C'est au Japon que le temps consacré aux loisirs et aux occupations personnelles est le plus réduit, avec un total combiné de 14 heures⁸, et en Belgique et au Danemark qu'il est le plus élevé, à environ 15.8 heures (OCDE, 2011a; Miranda, 2011).

Graphique 6.2. Temps consacré aux loisirs et aux occupations personnelles

Nombre d'heures par jour, personnes ayant un emploi à temps plein



Note: Années de référence: 1998-99 (France); 1999 (Portugal); 1999-2000 (Estonie et Finlande); 2000-01 (Norvège, Royaume-Uni, Slovaquie et Suède); 2001 (Danemark); 2001-02 (Allemagne); 2002-03 (Espagne et Italie); 2003-04 (Pologne); 2005 (Belgique et Canada); 2006 (Japon); 2008 (États-Unis); 2008-09 (Autriche); et 2009 (Corée). Les données ont été normalisées à 1440 minutes par jour : autrement dit, s'agissant des pays pour lesquels la somme des différentes utilisations du temps n'était pas égale à 1440 minutes, les minutes manquantes ou les minutes supplémentaires (environ 30-40 minutes en général) ont été réparties/retranchées uniformément sur l'ensemble des activités. Les données concernant la Hongrie, l'Irlande, le Portugal, la Turquie et l'Afrique du Sud ne sont pas prises en compte car elles englobent aussi les salariés travaillant à temps partiel. En général, les données prennent en compte les personnes de 15 ans ou plus, sauf dans le cas de l'Autriche, pays pour lequel il n'est pas défini d'âge limite.

Source: Base de données de l'OCDE sur les enquêtes sur l'emploi du temps.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498667>

Dans tous les pays, les occupations personnelles accaparent une plus grande partie de l'emploi du temps que les loisirs – résultat qui n'a rien de surprenant compte tenu du fait que le sommeil et les repas occupent à eux seuls respectivement 8 heures environ et une à deux (OCDE, 2009). Les travailleurs à temps plein canadiens et norvégiens sont ceux qui consacrent le moins de temps aux occupations personnelles – de l'ordre de 10 heures par jour – et les travailleurs français ceux qui en consacrent le plus – plus de 12 heures par jour. Toutefois, les travailleurs français sont, avec les travailleurs portugais et japonais, ceux qui ont le moins de loisirs – seulement 3.4 heures par jour. Les Turcs, les Coréens et les Australiens ont eux aussi un temps de loisirs relativement restreint, de l'ordre de 3.8 heures par jour, contre plus de 5 heures en Norvège et au Danemark.⁹ L'encadré 6.3 décrit les tendances de l'utilisation du temps et des loisirs au cours du dernier demi-siècle.

Encadré 6.3. Tendances de l'utilisation du temps au cours du dernier demi-siècle

Au cours du dernier demi-siècle, le mode de répartition du temps entre travail et vie privée a sensiblement évolué dans tous les pays de l'OCDE. Le nombre annuel d'heures travaillées par actif occupé a globalement diminué, passant d'une moyenne d'environ 2 100 heures en 1960 à moins de 1 600 heures en 2005 dans les pays de l'OCDE. Une part importante de ce déclin reflète l'augmentation de la proportion de personnes qui travaillent à temps partiel. Au cours de la même période, le temps dévolu aux loisirs et aux occupations personnelles a augmenté. Aux États-Unis, entre 1965 et 2003, le temps de loisirs hebdomadaire a augmenté de plus de 5 heures par personne, et la durée hebdomadaire consacrée aux occupations personnelles d'environ 30 minutes par personne (Aguiar et Hurst, 2006). Ces changements sont largement imputables à l'allongement de la durée des congés annuels rémunérés et aux avancées des technologies domestiques qui, en simplifiant les tâches ménagères et la cuisine, ont libéré du temps pour les loisirs.

L'allocation du temps sur le cycle de vie a également changé. À la faveur de l'augmentation de l'espérance de vie et, dans certains pays, de l'avancement de l'âge du départ à la retraite, la fraction du temps consacré à l'exercice d'un emploi rémunéré sur toute la durée de vie a diminué. Selon une étude consacrée aux tendances historiques de l'utilisation du temps chez les adultes plus âgés aux États-Unis, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas entre les années 60 et les années 90, les femmes ont augmenté le temps consacré au travail rémunéré tandis que les hommes de cette tranche d'âge ont réaffecté le temps qu'ils ne consacraient plus à leurs activités professionnelles aux activités ménagères, aux loisirs (en particulier les loisirs passifs comme la télévision et la lecture), au sport et à l'exercice physique et aux voyages d'agrément, alors que le temps consacré au bénévolat est resté globalement stable (Gauthier et Smeeding, 2010). À l'heure où de nombreux pays prennent des mesures actives pour reculer l'âge de la retraite, ces tendances pourraient à nouveau se modifier dans les décennies à venir.

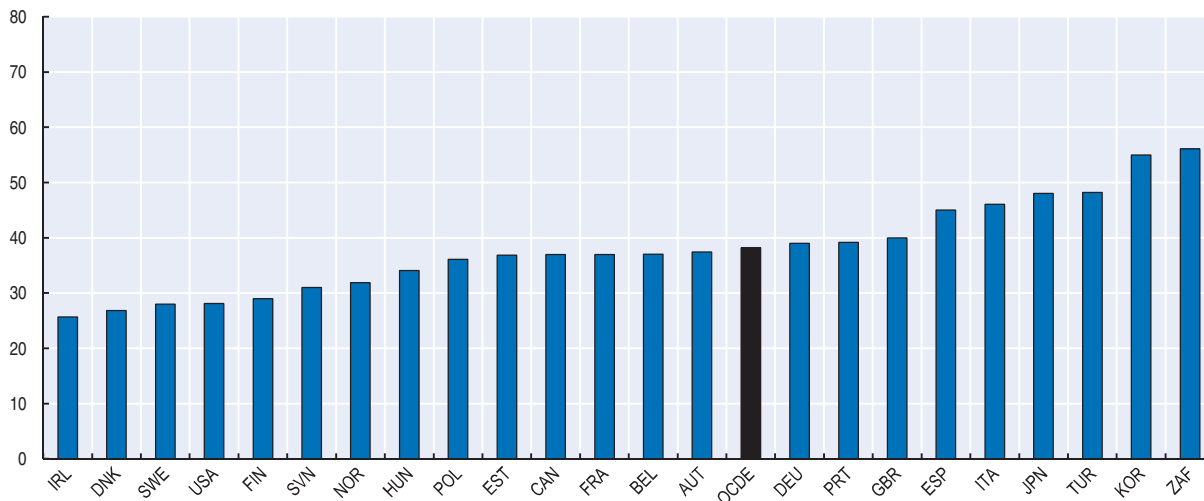
L'un des changements les plus marquants intervenus au cours des cinq dernières décennies sur le plan de l'utilisation du temps concerne l'augmentation du temps que les femmes consacrent au travail rémunéré. Jusqu'à la seconde moitié du 20^e siècle, les rôles des femmes et des hommes mariés étaient clairement définis: il incombait aux hommes de gagner l'argent nécessaire aux besoins du foyer et aux femmes de rester à la maison pour s'occuper des enfants et des parents âgés, cuisiner et effectuer diverses autres tâches ménagères non rémunérées. Cette division sexuée du travail entre tâches rémunérées et non rémunérées – connue sous le nom de «modèle de l'homme soutien de famille» – a progressivement perdu cours, comme en témoigne la hausse spectaculaire de la part des femmes qui occupent un emploi rémunéré. Par exemple, en Europe, les taux d'emploi parmi les femmes d'âge très actif (25-54 ans) ont grimpé de 11% en moyenne au début des années 60 à plus de 70% en 2009, et les taux dépassent largement 80% dans plusieurs pays dont l'Autriche, le Danemark, la Finlande, la France, les Pays-Bas, la Slovénie et la Suède. Ce changement est imputable à un certain nombre de facteurs culturels, économiques et technologiques, et notamment au fait qu'il est de plus en plus communément accepté qu'une femme mariée ou mère de famille travaille. Dans une enquête Eurobaromètre de 2009, 81% des Européens interviewés disaient être d'accord avec l'affirmation selon laquelle «il est indispensable qu'une femme ait son propre revenu» (CE, 2010a).

Dans les pays de l'OCDE, la durée moyenne quotidienne des trajets entre le domicile et le travail est de 38 minutes

Le graphique 6.3 représente le temps qu'il faut en moyenne aux travailleurs à plein temps pour se rendre sur le lieu de leur emploi rémunéré et rentrer chez eux. Dans les pays de l'OCDE inclus dans l'analyse, ces trajets s'élèvent à 38 minutes par jour en moyenne. Au Royaume-Uni, en Espagne, en Italie, au Japon, en Turquie, en Corée et en Afrique du Sud, les travailleurs ont des temps de transport relativement longs – 40 minutes ou plus par jour, en moyenne. En revanche, la durée moyenne des trajets entre domicile et travail est inférieure à 30 minutes en Irlande, au Danemark, en Suède, aux États-Unis et en Finlande.

Graphique 6.3. Durée des trajets entre le domicile et le travail

Nombre de minutes par jour, personnes ayant un emploi à temps plein



Note: Années de référence: 1998-99 (France); 1999 (Portugal et Inde); 1999-2000 (Estonie, Finlande et Hongrie); 2000 (Afrique du Sud); 2000-01 (Norvège, Royaume-Uni, Slovaquie et Suède); 2001 (Danemark); 2001-02 (Allemagne); 2002-03 (Espagne et Italie); 2003-04 (Pologne); 2005 (Belgique, Canada et Irlande); 2006 (Japon et Turquie); 2008 (États-Unis); 2008-09 (Autriche); 2009 (Corée). Les données ont été normalisées à 1440 minutes par jour: autrement dit, s'agissant des pays pour lesquels la somme des différentes utilisations du temps n'était pas égale à 1440 minutes, les minutes manquantes ou les minutes supplémentaires ont été réparties uniformément sur l'ensemble des activités. Les salariés sont les salariés travaillant à temps plein, sauf dans le cas de la Hongrie, de l'Irlande, du Portugal, de la Turquie et de l'Afrique du Sud, pays pour lesquels l'ensemble des salariés est pris en compte (y compris, par exemple, les salariés à temps partiel). Les données prennent en compte les personnes de 15 ans ou plus, sauf dans le cas de l'Autriche, pays pour lequel il n'est pas défini de limite d'âge, et de la Hongrie (où sont prises en compte les personnes de 15-74 ans).

Source: Base de données de l'OCDE sur les enquêtes sur l'emploi du temps.

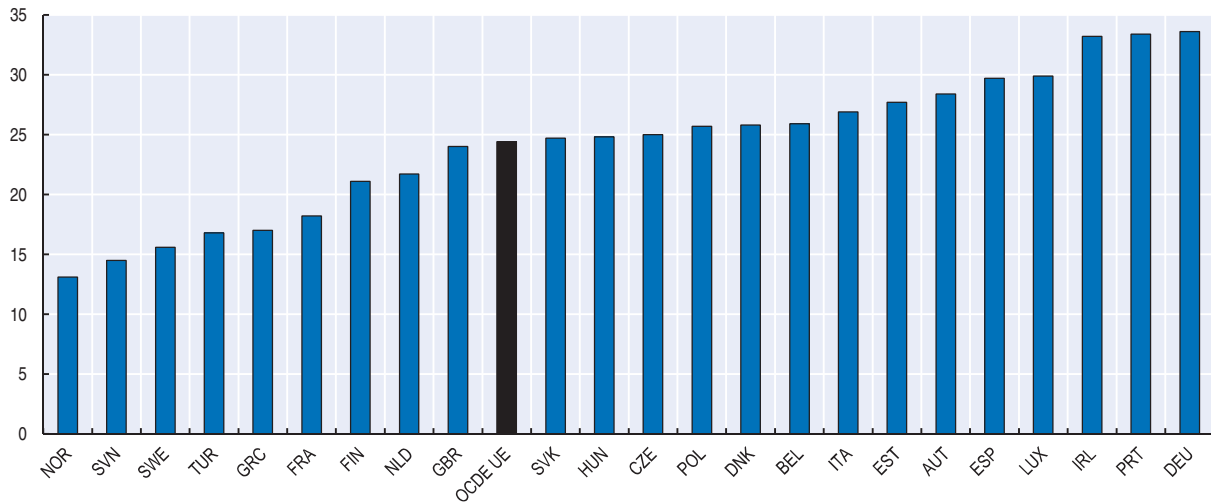
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498686>

Dans les pays européens, plus de trois quarts des travailleurs ne sont pas totalement satisfaits de la répartition de leur temps entre travail et vie privée

Pour déterminer dans quelle mesure les personnes sont satisfaites de la répartition de leur temps entre travail et vie privée, ce chapitre présente un indicateur de satisfaction à l'égard de l'emploi du temps, disponible uniquement pour les pays européens (graphique 6.4). Il repose sur les réponses fournies par les déclarants à une question leur demandant s'ils sont satisfaits du temps qu'ils consacrent à quatre domaines d'activité : famille, contacts sociaux, travail rémunéré et loisirs. Moins de 25% des travailleurs européens considèrent qu'ils consacrent «juste le temps qu'il faut» à chacun des quatre domaines, la proportion allant d'un taux faible de 13% en Norvège à un taux élevé de 34% en Allemagne. En général, les personnes ayant l'impression que leur emploi du temps n'est pas bien équilibré sont principalement celles qui estiment consacrer trop de temps à leur travail rémunéré et pas assez aux trois autres domaines. Cependant, tel n'est pas le cas partout. Par exemple, en Grèce, 12% des travailleurs estiment passer trop de temps avec leur famille, et en Autriche, 7% considèrent qu'ils ne consacrent pas assez de temps au travail.

Graphique 6.4. Travailleurs européens se déclarant satisfaits de la répartition de leur temps entre travail et vie privée

Pourcentage, 2007



Note: Les chiffres indiquent la proportion de personnes qui estiment consacrer «juste le temps qu'il faut» à chacun des quatre domaines suivants: leur emploi/travail rémunéré ; les contacts avec les membres de leur famille qui vivent avec elles ou ailleurs ; les contacts sociaux (avec des personnes autres que la famille) ; leurs loisirs/centres d'intérêt.

Source: Deuxième Enquête européenne sur la qualité de vie.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498705>

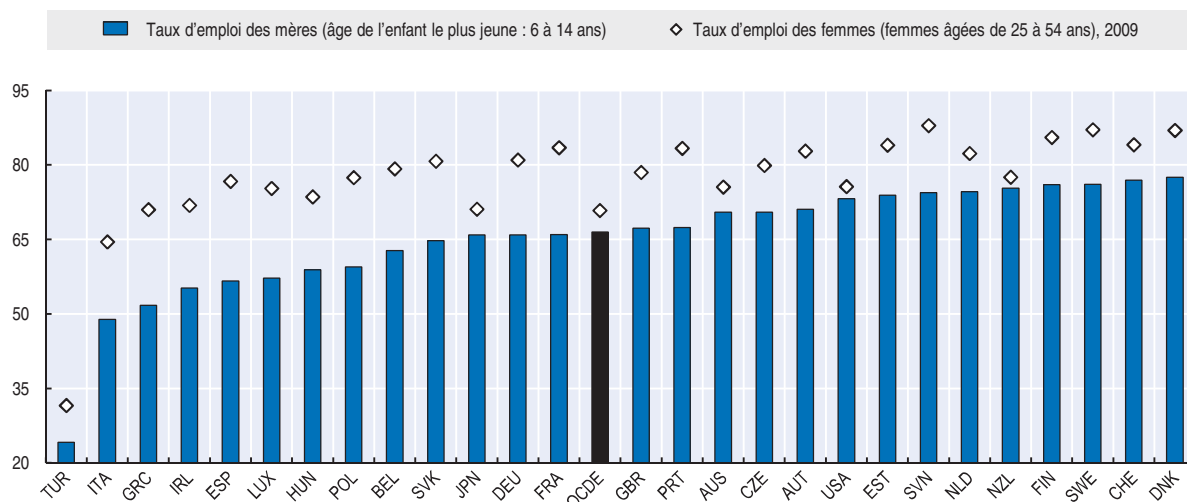
Deux tiers des femmes ayant des enfants en âge d'aller à l'école occupent un emploi

Le graphique 6.5 présente les taux d'emploi des femmes ayant des enfants en âge de scolarisation obligatoire (enfants âgés de 6 à 14 ans environ). Dans les pays de l'OCDE en moyenne, 66 % d'entre elles occupent un emploi, de quelque type que ce soit, alors que le taux d'emploi moyen pour l'ensemble des femmes âgées de 25 à 54 ans est de 71%. Le taux d'emploi maternel est cependant très variable, allant d'un tout petit peu moins de 87% en Islande à seulement 24% en Turquie. Le taux d'emploi des femmes ayant des enfants âgés de 6 à 14 ans est également faible en Italie, en Grèce et en Irlande.

Les écarts entre taux d'activité désirés et effectifs des femmes restent significatifs et s'expliquent en majeure partie par les responsabilités familiales qui leur incombent (voir l'encadré 6.4, qui passe en revue les déterminants de l'emploi maternel).

Graphique 6.5. Taux d'emploi des femmes ayant des enfants en âge de scolarisation obligatoire

2008 ou dernière année disponible



Note: Pour l'Australie, le Danemark, les États-Unis, l'Islande, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Suède et la Suisse, le taux d'emploi maternel est celui des mères dont l'enfant le plus jeune a entre 6 et 14 ans. Pour le Canada, sont prises en compte les femmes dont l'enfant le plus jeune a entre 6 et 15 ans. Années de référence: 2010 (Canada); 2007 (Suède); 2006 (Mexique et Suisse); 2005 (Australie, États-Unis, Japon et Nouvelle-Zélande); 2002 (Islande) et 1999 (Danemark).

Sources: Taux d'emploi maternel: Base de données de l'OCDE sur la famille établie d'après l'Enquête sur les forces de travail de l'Union européenne (2007-08) pour les pays de l'UE, l'Islande, la Norvège et la Turquie; Australian Bureau of Statistics (2005) pour l'Australie; Statistique Canada (2001) pour le Canada; Statistique Danemark (1999) pour le Danemark; Statistique Islande (2002) pour l'Islande; recensement national du Japon (2005) pour le Japon; Encuesta Nacional de la Dinamica Demográfica (2006) pour le Mexique; Enquête suisse sur la population active (2009) pour la Suisse; Current Population Survey (2005) pour les États-Unis. Taux d'emploi féminin: Base de données de l'Enquête sur la population active de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498724>

Encadré 6.4. Les facteurs qui influencent les taux d'emploi maternels

L'emploi féminin rémunéré est un facteur important de soutien à l'égalité entre les sexes, au bien-être matériel et à la réduction de la pauvreté, en particulier parmi les mères isolées et leurs enfants. Cependant, des écarts persistent entre les taux d'activité féminins désirés et effectifs. L'une des principales explications de ce décalage tient à ce que, malgré l'évolution des mentalités à l'égard de la division sexuée du travail rémunéré et non rémunéré, les responsabilités familiales et les soins aux enfants continuent d'incomber principalement aux femmes. Une étude récente de l'OCDE consacrée au travail non rémunéré, basée sur des données d'enquêtes sur l'emploi du temps de 21 pays, montre que les mères consacrent plus de deux fois plus de temps aux enfants que les pères – une tendance observable dans tous les pays (Miranda, 2011). Dans ces conditions, nombreuses sont les femmes qui ont du mal à concilier travail et maternité. En Europe, par exemple, une femme est vingt fois plus susceptible qu'un homme de renoncer à travailler à cause de ses obligations familiales. En outre, de plus en plus de femmes, particulièrement parmi les plus instruites, diffèrent leurs projets de maternité ou renoncent purement et simplement à avoir des enfants pour pouvoir se consacrer à leur carrière professionnelle, ce qui entraîne un déclin des taux de fécondité, des reports de naissances et une augmentation du nombre de foyers sans enfants.

L'équation est simple: étant tenues de partager leur temps entre des activités toujours plus nombreuses, les femmes ont de plus en plus de mal à concilier travail et vie privée. Alors qu'elles représentent une part croissante de la population active, elles continuent d'assumer la majeure partie des tâches domestiques. Cette complexité grandissante de la vie de femmes à laquelle on assiste depuis une cinquantaine d'années peut être source de stress et d'insatisfaction à l'égard de l'existence, ainsi qu'en témoigne le fait que, dans plusieurs pays, le bien-être subjectif des femmes a diminué par rapport à celui des hommes depuis 1970 (Stevenson et Wolfers, 2009). Cela étant, la situation de l'emploi maternel diffère d'un pays à l'autre. Le fait est que les pays qui affichent les taux d'emploi féminin les plus hauts enregistrent également des taux de fécondité relativement élevés – un constat qui porte à croire que les politiques publiques peuvent aider les femmes à concilier travail et famille (OCDE, 2011b). De nombreux facteurs sont susceptibles d'influencer l'emploi des mères, notamment les congés pour enfant ; l'offre de services d'accueil abordables et de bonne qualité ; le traitement fiscal des seconds apporteurs de revenu, les subventions à la garde d'enfant ; la flexibilité de l'organisation du temps de travail ; les préférences individuelles des mères et leur éducation. La section consacrée aux inégalités dans ce chapitre examine l'impact de l'éducation sur l'emploi des mères ayant des enfants d'âge scolaire.

Source: OCDE, (2011b).

Certains mais pas tous les indicateurs de l'équilibre vie professionnelle-vie privée sont corrélés entre eux

L'équilibre vie professionnelle-vie privée recouvre des dimensions multiples et les indicateurs présentés ici mesurent des aspects différents de cet équilibre. On observe des corrélations entre quelques-uns de ces indicateurs (tableau 6.2):

- Il existe une corrélation fortement négative entre l'indicateur des longues heures de travail et l'indicateur de satisfaction à l'égard du temps consacré à certaines activités. Dans les pays où une proportion élevée de salariés effectuent de longues heures de travail, les travailleurs qui sont satisfaits du temps qu'ils consacrent à leur travail et à leurs loisirs et centres d'intérêt personnels représentent un pourcentage plus faible. Néanmoins, les corrélations avec le niveau de satisfaction vis-à-vis du temps consacré aux deux autres catégories d'activités (relations familiales et contacts sociaux) ne sont pas significatives statistiquement.
- Il existe une forte corrélation positive entre le temps de trajet entre le domicile et le travail et la proportion de salariés effectuant de longues heures de travail. Cependant, si l'on exclut la Turquie de l'analyse, la corrélation n'est plus significative statistiquement.
- Les quatre sous-indicateurs mesurant la satisfaction à l'égard du temps consacré à différents domaines d'activité (travail rémunéré, famille, contacts sociaux et loisirs) sont faiblement corrélés entre eux en général, d'où l'on peut conclure qu'il est important de traiter de front les différentes dimensions de l'équilibre vie professionnelle-vie privée, au lieu de se concentrer sur un aspect particulier (par exemple, le travail rémunéré). On observe en revanche une forte corrélation positive entre les sous-indicateurs des contacts sociaux et de la famille (autrement dit, les personnes satisfaites du temps qu'elles consacrent à leurs relations sociales ont tendance à être satisfaites du temps qu'elles passent en famille), et entre les sous-indicateurs du travail rémunéré et des loisirs (les personnes qui sont satisfaites du temps passé au travail estiment également consacrer le temps qu'il faut à leurs loisirs).

- Les données mettent en évidence une corrélation négative forte entre la proportion de salariés effectuant un grand nombre d'heures de travail et le taux d'emploi des femmes ayant des enfants en âge d'aller à l'école. Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait que dans les familles où seul le père occupe un emploi, ce dernier est susceptible de travailler un plus grand nombre d'heures, ou par le fait que les femmes ont plus de difficultés à trouver un emploi dans les pays où les journées de travail sont généralement longues.
- Globalement, le taux d'emploi des femmes ayant des enfants en âge d'aller à l'école est plus bas dans les pays où les trajets entre le domicile et le travail sont plus longs. Cela tient peut-être au fait que des trajets longs permettent difficilement aux femmes de concilier travail et occupations familiales et, de ce fait, découragent l'emploi maternel.
- Enfin, il existe une corrélation forte et positive entre le taux d'emploi des femmes ayant des enfants d'âge scolaire et la satisfaction vis-à-vis du temps consacré à l'emploi. Cela tendrait à montrer que les conditions de temps de travail sont plus favorables pour l'ensemble des travailleurs dans les pays où les femmes sont mieux à même de concilier vie familiale et vie professionnelle, par exemple en travaillant à temps partiel.

Tableau 6.2. **Corrélations entre les différents indicateurs de l'équilibre vie professionnelle-vie privée**

	WL I Salariés travaillant plus de 50 heures par semaine	WL II Temps consacré aux loisirs et aux occupations personnelles	wl 1 Temps de trajet entre le domicile et le travail	wl 2 Satisfaction à l'égard de la répartition du temps entre:				WL III Taux d'emploi des mères ayant des enfants en âge de scolarisation obligatoire
				Travail	Famille	Contacts sociaux (personnes autres que la famille)	Loisirs/centres d'intérêt	
WL I Salariés travaillant plus de 50 heures par semaine	1 (32)	-0.28 (21)	-0.52** (20)	-0.63*** (23)	-0.07 (23)	0.20 (23)	-0.54*** (23)	-0.61*** (27)
WL2 Temps consacré aux loisirs et aux occupations personnelles		1 (24)	-0.20 (23)	0.45 (17)	-0.05 (17)	-0.22 (17)	0.19 (17)	0.07 (21)
wl 1 Temps de trajet entre le domicile et le travail			1 (23)	-0.32 (16)	0.11 (16)	0.40 (16)	-0.24 (16)	-0.59*** (20)
wl 2 Satisfaction à l'égard de la répartition du temps entre:				1 (23)	0.28 (23)	0.18 (23)	0.65*** (23)	0.51** (21)
- Travail				1 (23)	0.28 (23)	0.18 (23)	0.65*** (23)	0.51** (21)
- Famille					1 (23)	0.52** (23)	0.28 (23)	-0.18 (21)
- Contacts sociaux (personnes autres que la famille)						1 (23)	0.28 (23)	-0.22 (21)
- Loisirs/centres d'intérêt							1 (23)	0.55** (21)
WL III Taux d'emploi des mères ayant des enfants en âge de scolarisation obligatoire								1 (29)

Note : Les valeurs entre parenthèses correspondent au nombre d'observations. ** indique que la corrélation est significative au seuil de 5% alors que *** indique qu'elle l'est au seuil de 1 %.

Source : Calculs de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932500111>

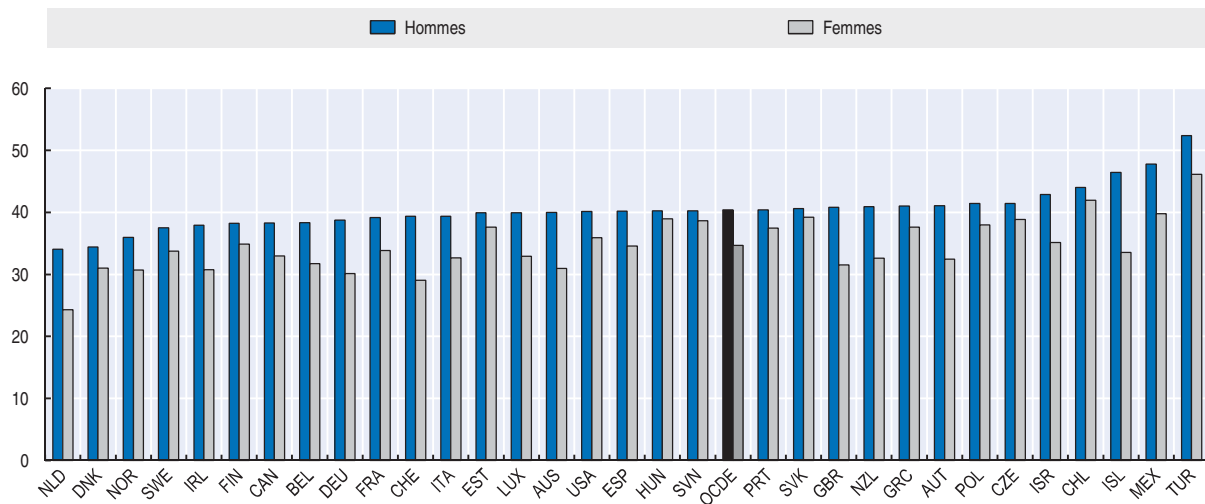
Inégalités

Le sexe est un déterminant clé des inégalités dans l'équilibre vie professionnelle-vie privée

Dans l'ensemble, les hommes consacrent davantage de temps au travail rémunéré. Le graphique 6.6 représente le temps de travail hebdomadaire habituel moyen passé par les hommes et les femmes dans leur emploi principal. Dans les pays de l'OCDE en moyenne, les hommes consacrent au travail rémunéré environ 5 heures de plus par semaine que les femmes (les hommes effectuant en moyenne 40 heures par semaine et les femmes 35). En Australie, en Autriche, en Islande, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suisse, l'écart atteint le double, les hommes effectuant une dizaine d'heures de travail de plus que les femmes. En général, les hommes passent plus de 50 % de temps en plus que les femmes dans les trajets entre leur domicile et leur travail: 36 minutes par jour en moyenne, contre 23 minutes pour les femmes.

Graphique 6.6. Temps de travail hebdomadaire dans l'emploi principal, par sexe

Temps de travail habituel, 2009 ou dernière année disponible



Note : Les données portent sur 2006 pour le Canada, 2002 pour l'Islande, 2004 pour le Mexique et 2007 pour Israël.

Source : Statistiques annuelles de la population active de l'OCDE.

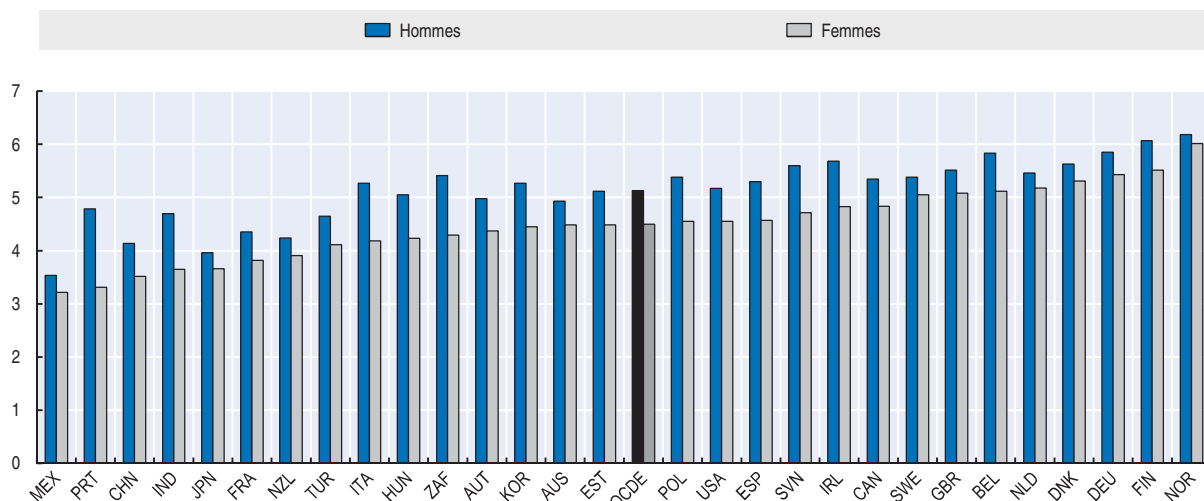
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498743>

Cependant, un temps de travail rémunéré plus court ne se traduit pas automatiquement par un temps de loisir plus long : au contraire, les femmes ont tendance à consacrer moins de temps aux loisirs que les hommes (graphique 6.7). En moyenne, dans les 29 pays de l'OCDE présentés ici, les hommes disposent d'environ une demi-heure de temps de loisirs par jour en plus que les femmes. La différence peut paraître faible, mais en temps cumulé sur une année, elle atteint environ 180 heures, soit l'équivalent de quatre semaines et demie de congés en plus pour les hommes (sur la base d'une durée hebdomadaire du travail de 40 heures). Les disparités les plus marquées entre les sexes sont relevées au Portugal et en Italie, ainsi qu'en Inde et en Afrique du Sud, où les hommes disposent d'environ une heure à une heure et demie de temps de loisirs quotidien en plus.

Si les femmes consacrent en général moins de temps aux loisirs que les hommes, c'est parce qu'elles sont davantage accaparées par les activités domestiques non rémunérées (par exemple, faire le ménage ou s'occuper des enfants ou de parents âgés). Dans la zone

OCDE, les femmes consacrent, en moyenne, deux heures et demie de plus par jour que les hommes aux tâches non rémunérées. Par ailleurs, les tâches non rémunérées accomplies par les femmes sont parfois plus éprouvantes et moins agréables que celles effectuées par les hommes. S'il est vrai, par exemple, que les hommes comme les femmes s'occupent des enfants, les femmes passent généralement plus de temps à effectuer des tâches physiques de routine comme changer les couches, nourrir et laver les enfants, tandis que les hommes, eux, se consacrent à des tâches plus plaisantes, comme la lecture ou le jeu (OCDE, 2011b; Miranda, 2011).

Graphique 6.7. Temps de loisirs quotidien, par sexe
Nombre d'heures par jour, personnes travaillant à temps complet



Note: Années de référence: 1998-99 (France et Nouvelle-Zélande); 1999 (Portugal et Inde); 1999-2000 (Estonie, Finlande et Hongrie); 2000 (Afrique du Sud); 2000-01 (Norvège, Royaume-Uni, Slovaquie et Suède); 2001 (Danemark); 2001-02 (Allemagne); 2002-03 (Espagne et Italie); 2003-04 (Pologne); 2005 (Belgique, Canada et Irlande); 2005-06 (Pays-Bas); 2006 (Australie, Japon et Turquie); 2008 (États-Unis et Chine); 2008-09 (Autriche); 2009 (Corée et Mexique). L'indicateur porte sur les personnes âgées de 20 à 59 ans pour la Hongrie et celles âgées de 30 à 59 ans pour la Corée. Les données ont été normalisées à 1 440 minutes par jour; autrement dit, s'agissant des pays pour lesquels la somme des différentes utilisations du temps n'était pas égale à 1 440 minutes, les minutes manquantes ou les minutes supplémentaires ont été réparties uniformément sur l'ensemble des activités.

Source: Base de données de l'OCDE sur les enquêtes sur l'emploi du temps.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498762>

Le revenu et le niveau d'instruction ont une influence sur le nombre d'heures de travail effectuées, mais cet effet est variable selon les pays

Les facteurs socio-économiques que sont le revenu et le niveau d'instruction ont également une incidence sur l'équilibre vie professionnelle-vie privée, mais la situation diffère d'un pays à l'autre. Une étude consacrée aux liens entre manque de temps et niveau de revenu parmi les couples où les deux parents travaillent en Allemagne, au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Suède montre que le nombre d'heures de travail effectuées tend à augmenter avec le niveau de revenu (Burton et Phipps, 2007). Par exemple, au Royaume-Uni, 31 % des couples à deux emplois situés dans le décile supérieur des revenus effectuaient conjointement plus de 90 heures de travail par semaine en 2007, contre moins de 7 % des couples dans le décile le plus bas.¹⁰ Le schéma est identique dans les autres pays à l'exception de la Suède, où la proportion de personnes effectuant de très longues heures de travail est faible à tous les niveaux de revenu.

Le nombre d'heures travaillées tend également à augmenter avec le niveau d'instruction, chez les hommes comme chez les femmes. Aux États-Unis, l'écart de temps de travail

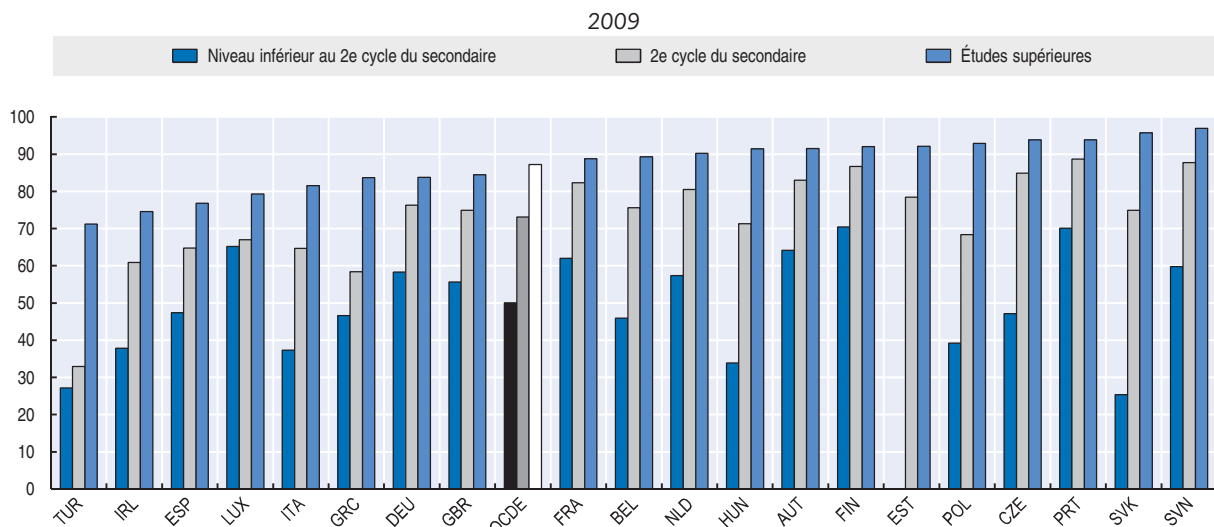
hebdomadaire moyen entre les hommes ayant un niveau d'instruction élevé et les hommes moins instruits¹¹ est d'environ 3.7 heures, soit presque le même écart qu'entre hommes et femmes ayant un niveau d'instruction élevé (Frase et Gornick, 2009).

La tendance selon laquelle le temps de travail augmente avec le niveau d'instruction s'observe également en Autriche, en Belgique, en France, en Allemagne, aux Pays-Bas, au Luxembourg et en Suisse. Cependant, c'est l'inverse qui se produit au Mexique, en Hongrie, dans la Fédération de Russie, en Grèce et en Italie (les personnes moins instruites travaillent davantage). Enfin, en Irlande, en Espagne et en Israël, la relation entre le temps de travail habituel et le niveau d'instruction n'est pas la même pour les deux sexes : le temps consacré au travail rémunéré augmente avec le niveau d'instruction chez les femmes, mais il diminue chez les hommes (Frase et Gornick, 2009).

Le niveau d'instruction a également une incidence sur l'emploi maternel dans les pays européens: les mères plus instruites sont plus susceptibles de travailler

Le graphique 6.8 illustre le taux d'emploi des femmes ayant des enfants en âge d'aller à l'école (de 6 à 11 ans), par niveau d'instruction, dans certains pays européens. Les femmes ayant des enfants d'âge scolaire et qui ont fait des études supérieures sont beaucoup plus susceptibles de travailler que celles qui ont au mieux un niveau d'études du deuxième cycle du secondaire, lesquelles sont plus susceptibles d'exercer un emploi que les mères qui ont un niveau d'instruction inférieur au deuxième cycle du secondaire. Dans les pays européens en moyenne, seulement 50 % des mères de cette catégorie ont un emploi, contre 73 % des mères qui ont fait des études secondaires de deuxième cycle et 87 % des mères qui ont suivi des études supérieures. Les femmes plus instruites sont également mieux rémunérées en général, et peuvent donc se permettre de recourir à des services de garde d'enfant ou d'aide ménagère.

Graphique 6.8. Taux d'emploi des femmes ayant des enfants en âge d'aller à l'école, par niveau d'instruction



Note : Les données concernant les femmes ayant un niveau d'instruction inférieur au deuxième cycle du secondaire ne sont pas disponibles pour l'Estonie. Les données se rapportent aux enfants de 6 à 11 ans.

Source : Eurostat, Enquêtes sur les forces de travail de l'Union européenne.

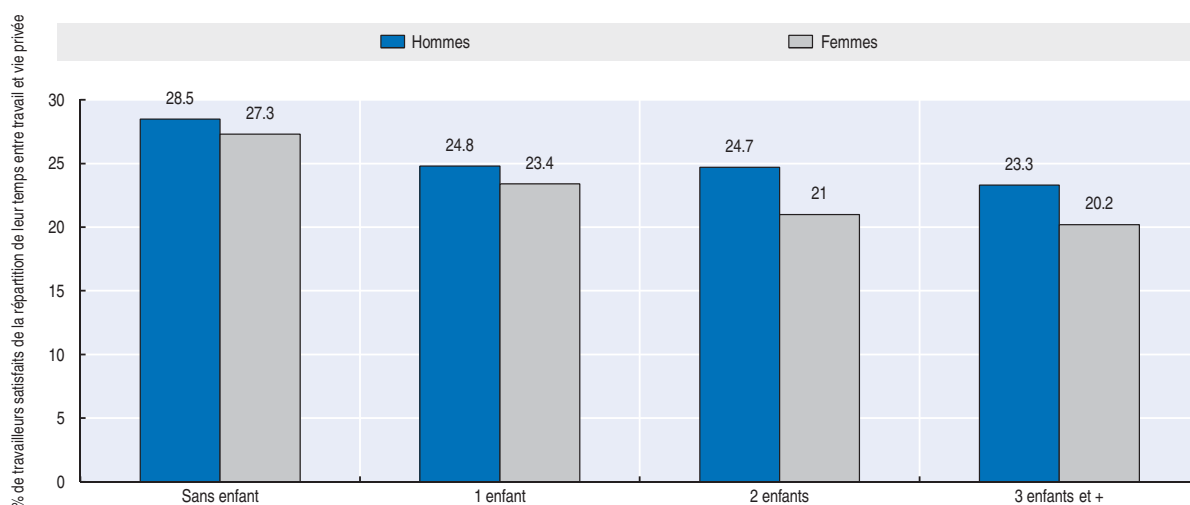
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498781>

L'impression de manque de temps est plus fréquente chez les personnes qui ont des enfants, les parents isolés étant particulièrement vulnérables

La parentalité est probablement le facteur qui a l'impact le plus direct sur l'équilibre vie professionnelle-vie privée. Les données relatives aux pays européens montrent que même si les personnes sans enfant peuvent éprouver des difficultés à concilier exigences professionnelles et vie privée, les parents sont plus nombreux à avoir l'impression de manquer de temps (graphique 6.9). Alors que 29 % des hommes sans enfants et 28 % des femmes sans enfant sont satisfaits de la répartition de leur temps, les proportions diminuent à mesure que le nombre d'enfants augmente, en particulier chez les femmes: par exemple, seulement 20 % des femmes ayant trois enfants ou plus sont satisfaites de la répartition de leur temps.

Graphique 6.9. En Europe, la satisfaction des travailleurs à l'égard de la répartition de leur temps entre travail et vie privée diminue avec l'augmentation du nombre d'enfants vivant sous leur toit

Pourcentage de travailleurs, 2007



Note: Les chiffres indiquent la proportion de personnes qui estiment consacrer «juste le temps qu'il faut» à chacun des quatre domaines suivants: leur emploi/travail rémunéré; les contacts avec les membres de leur famille qui vivent avec elles ou ailleurs; les contacts sociaux (avec des personnes autres que la famille); leurs loisirs/centres d'intérêt.
Source: Deuxième Enquête européenne sur la qualité de vie.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498800>

Le temps fait particulièrement défaut aux familles monoparentales, qui sont dirigées en très grande majorité par des femmes¹² (Vickery, 1977 ; Harvey et Mukhopadhyay, 2007). Par exemple, Burton et Phipps (2007) ont calculé qu'aux États-Unis, les parents isolés ont, par personne, 29 % de temps disponible hors travail en moins que les parents d'une famille biparentale. De fait, concilier travail et responsabilités familiales est encore plus difficile pour les parents isolés, qui ne disposent pas des mêmes possibilités que les couples en matière de partage de la garde des enfants et des tâches ménagères.

Travail statistique à accomplir

La mesure du temps que les individus consacrent à leurs différentes activités professionnelles et personnelles et de la contribution de ces activités au bien-être est une entreprise complexe. Le temps est une bonne unité de mesure pour comparer les expériences individuelles dans différents domaines et, à cet égard, les enquêtes sur l'emploi du temps se révèlent très utiles pour cerner la vie des hommes et des femmes dans ses différentes dimensions. Néanmoins, les enquêtes nationales sur l'emploi du temps sont rarement régulières et les différences de définitions et de méthodologies entre pays limitent la comparabilité des données. Afin d'améliorer la mesure statistique de cette dimension, des initiatives devraient être entreprises dans les domaines suivants :

- Des efforts sont nécessaires pour harmoniser les mesures de l'utilisation du temps entre pays et mettre au point des méthodologies et des classifications cohérentes, de nature à améliorer la comparabilité internationale des données. Par ailleurs, il faudrait que ces enquêtes soient conduites à une fréquence appropriée, qu'elles portent sur l'année entière et qu'elles recueillent suffisamment d'informations contextuelles sur les déclarants pour que l'on puisse analyser les inégalités d'utilisation du temps entre différents groupes démographiques et socio-économiques.¹³
- Les enquêtes sur l'emploi du temps devraient aussi saisir les dimensions quantitatives et qualitatives du temps consacré à différentes activités. Selon leurs préférences et situations personnelles, les individus retirent des degrés de satisfaction différents de leurs activités. Certains pays de l'OCDE (France, États-Unis) ont récemment mis en œuvre des modules spécifiques ou introduit des questions spéciales dans leurs enquêtes sur l'emploi du temps de manière à obtenir des éléments d'appréciation des déclarants sur ces aspects (cf. chapitre 12 sur le bien-être subjectif). D'autres pays gagneraient à développer ce type d'initiative, en adoptant des approches qui se prêtent à des comparaisons valables entre pays.
- Enfin, il importerait d'introduire dans les enquêtes générales auprès des ménages des questions communes permettant de mesurer le manque de temps éprouvé par les participants. Par exemple, l'Enquête européenne sur la qualité de vie contient une série de questions qui étend la portée du concept d'équilibre vie professionnelle-vie privée, en prenant en considération non seulement le temps de travail mais aussi d'autres aspects du travail qui peuvent être sources de stress et de fatigue et porter préjudice à la vie de famille.¹⁴ Ces enquêtes mettent en lumière non seulement l'impact du travail sur la vie privée mais aussi l'incidence des obligations familiales sur le travail. Il serait utile que des questions de ce type figurent régulièrement dans les enquêtes à grande échelle menées dans l'ensemble des pays de l'OCDE, ce qui suppose l'établissement d'un questionnaire harmonisé.

La mise au point et la coordination d'instruments de mesure de l'équilibre vie professionnelle-vie privée complets et comparables nécessiteront de gros investissements de la part des organismes de statistique. Cependant, il s'agit d'un domaine essentiel pour la recherche sur la qualité de vie, dans lequel d'importants progrès restent à accomplir en matière d'harmonisation et d'amélioration de la cohérence méthodologique.

Conclusion

La répartition des activités professionnelles et non professionnelles s'est considérablement modifiée au cours des dernières décennies, avec, en moyenne, une augmentation du temps consacré aux loisirs et une diminution du temps passé à travailler. Ces tendances générales masquent toutefois le caractère de plus en plus complexe de nos vies : à l'heure actuelle, les hommes et les femmes ont un éventail d'activités de plus en plus large, au travail comme à la maison. La répartition des tâches dans la sphère familiale reste en partie sexuée : les hommes sont plus susceptibles d'effectuer davantage d'heures de travail rémunéré, tandis que les femmes consacrent davantage de temps aux tâches domestiques non rémunérées. Bien que ces déséquilibres entre hommes et femmes soient largement influencés par les facteurs culturels, les politiques publiques peuvent aider à les corriger en encourageant l'adoption de pratiques de travail souples et favorables aux familles, qui aident les parents à trouver un équilibre plus satisfaisant entre travail et vie de famille.

Notes

1. Définition de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (<http://www.eurofound.europa.eu>).
2. Par exemple, dans l'Union européenne, 42% des travailleurs indépendants effectuent régulièrement plus de 48 heures de travail par semaine (Eurofound, 2010).
3. A l'évidence, le niveau de satisfaction varie avec le mode de transport. Des modes de transport plus actifs, comme la marche ou le cyclisme, ont tendance à être plus agréables que de conduire, qui est lui-même plus agréable que de prendre les transports publics (Turcotte, 2005; Páez et Whalen, 2010).
4. L'Enquête européenne sur la qualité de vie pose la même question pour un cinquième domaine, à savoir le bénévolat et les activités politiques. Bien que l'engagement civique soit une composante importante du bien-être sociétal, les données correspondantes ne sont pas incluses dans ce chapitre, qui se concentre sur des aspects plus manifestes des conflits entre travail et vie privée.
5. Des questions similaires mais non comparables sur le manque de temps sont également posées dans plusieurs pays non européens, par exemple dans l'*Enquête sociale générale* que réalise régulièrement Statistique Canada.
6. Cette directive limite la durée hebdomadaire du travail à une moyenne de 48 heures, heures supplémentaires comprises. Par ailleurs, elle institue pour les travailleurs de l'UE le droit à un nombre minimum de jours de congé par an, à des temps de pause rémunérés et à une période de repos minimale de 11 heures par période de 24 heures, tout en imposant des limites au travail de nuit.
7. Dans les données de l'enquête harmonisée sur l'emploi du temps utilisées ici, les « loisirs » sont les activités sportives, la participation et la présence à événements organisés, les visites à des amis ou les distractions avec des amis, le fait de regarder la télévision ou d'écouter la radio à la maison et d'autres activités de loisirs. Les « occupations personnelles » sont le sommeil, les repas, les services personnels, domestiques et médicaux, et les déplacements liés aux occupations personnelles.
8. On ne dispose pas de données portant sur les salariés pour le Mexique. Néanmoins, au vu des données relatives à l'ensemble de la population, ce pays est celui où l'on consacre le moins de temps aux loisirs et aux occupations personnelles.
9. Ces écarts entre pays pourraient s'expliquer en partie par des différences d'interprétation de ce que recouvrent les loisirs et les occupations personnelles. L'une des façons de contourner ce problème consiste à adopter une mesure plus large des loisirs, incluant la fraction du temps alloué aux occupations personnelles qui se situe au-delà du minimum requis pour ces occupations. Ce minimum requis peut être fixé, par exemple, au niveau le plus bas observé parmi l'ensemble

des pays (dans le cas présent, les 10.1 heures du Canada); le temps consacré aux occupations personnelles au-delà de ce seuil est réaffecté aux loisirs, ce qui donne une mesure des loisirs «au sens large». Si l'on se réfère à cette définition large des loisirs, le temps de loisirs moyen dans la zone OCDE s'élève à 5.5 heures par jour, contre 4.7 si l'on s'en tient à la définition au sens étroit. Cette mesure ne modifie pas le classement des pays obtenu avec l'indicateur de la somme des heures consacrées aux loisirs et aux occupations personnelles, mais il donne probablement une image plus exacte du temps consacré aux loisirs dans chaque pays. Pour de plus amples détails sur cette question, le lecteur est invité à se référer au chapitre spécial sur la mesure des loisirs dans les pays de l'OCDE du *Panorama de la société 2009* (OCDE, 2009).

10. Bien que ces résultats puissent donner l'impression que le manque de temps est un « problème de riches » (Hamermesh et Lee, 2007), certaines données indiquent que les niveaux perçus de conflit entre vie professionnelle et vie privée sont plus élevés dans les familles où l'argent pose problème (Duxbury et Higgins, 2001). Les familles à faible revenu peuvent se trouver confrontées à d'autres contraintes de temps, par exemple si les parents ont des horaires de travail irréguliers et imprévisibles (Roy et al., 2005), et elles n'ont pas forcément les moyens d'acheter des services de marché (garde d'enfant par exemple) qui leur permettraient d'atténuer ces conflits.
11. Ici, un niveau d'instruction élevé est défini comme correspondant à des études universitaires ou à une formation professionnelle spécialisée et les personnes moins instruites sont celles qui n'ont pas suivi d'enseignement secondaire.
12. Seulement 12% des familles monoparentales dans la zone OCDE sont dirigées par un homme (OCDE, 2011b).
13. La Commission économique des Nations Unies pour l'Europe a récemment établi un groupe de travail international spécial chargé de poursuivre l'harmonisation des enquêtes nationales sur l'emploi du temps. Les termes de son mandat sont définis dans le document suivant: http://www.unece.org/stats/documents/ece/ces/bur/2010/2add.2-terms%20of%20Reference_Time%20Use%20survey%20approved.pdf
14. Ces questions sont les suivantes: fréquence à laquelle le déclarant rentre du travail trop fatigué pour pouvoir se charger d'une partie des tâches ménagères à effectuer; fréquence à laquelle le déclarant éprouve des difficultés à remplir ses obligations familiales à cause du temps qu'il consacre à son travail ; et fréquence à laquelle le déclarant a du mal à se concentrer sur son travail à cause de ses obligations familiales.

Références

- Aguiar, M. et E. Hurst (2006), 'Measuring Trends in Leisure: The Allocation of Leisure Time over Five Decades', Federal Reserve Bank of Boston Working Papers.
- Bowles, S. et Y. Park (2005), 'Emulation, Inequality and Work Hours: Was Thorsten Veblen Right?', *The Economic Journal*, 115, pp. 397-412.
- Burton, P. et S. Phipps, S. (2007), 'Families, Time and Money in Canada, Germany, Sweden, the United Kingdom and the United States', *Review of Income and Wealth*, Vol. 53, No 3, pp. 460-483.
- Duxbury, L. et Higgins, C. (2001), 'Work-Life Balance in the New Millennium: Where are we? Where do we need to go?' *Canadian Policy Research Networks Paper n°7314*, Ottawa.
- Commission européenne (2010a), *L'égalité des sexes en Europe en 2009*, Eurobaromètre spécial n°326.
- Commission européenne (2010b), *Report on Equality Between Women and Men 2010*.
- Eurofound (2010), '20 ans de conditions de travail en Europe: premiers résultats (à partir) de la 5ème Enquête européenne sur les conditions de travail', Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, Dublin. <http://www.eurofound.europa.eu/publications/htmlfiles/ef1074.htm>
- Frase, P. et J. Gornick, (2009) 'The Time Divide in Cross-National Perspective: The Work Week Gender and Education in 17 Countries', Luxembourg Income Survey Working Paper Series, n°526.

- Ganster, D. et J. Schaubroeck (1991), 'Work Stress and Employee Health', *Journal of Management*, 17, pp. 235-271.
- Gauthier, A. et T. Smeeding (2010), 'Historical Trends in the Patterns of Time Use of Older Adults', *Ageing in Advanced Industrial States: International Studies in Population*, Vol.8, No 5, pp. 289-310.
- Hamermesh, D. et J. Lee (2007), 'Stressed out on four continents: Time crunch or yuppie kvetch?', *The Review of Economics and Statistics*, Vol. 89, No 2, pp. 374-383.
- Harvey A. et A. Mukhopadhyay (2007), 'When Twenty-Four Hours is Not Enough: Time Poverty of Working Parents', *Social Indicators Research*, 82, pp. 57-77.
- Hill, J. (2005), 'Work-Family Facilitation and Conflict, Working Fathers and Mothers, Work-Family Stressors and Support', *Journal of Family Issues*, Vol. 26, No 6, pp. 793-819.
- Krueger, A., D. Kahneman, D. Schkade, N. Schwarz et A. Stone, (2009), 'National Time Accounting: The Currency of Life', in A. Krueger, dir. pub., *Measuring the Subjective Well-Being of Nations: National Accounts of Time Use and Well-Being*, National Bureau of Economic Research, University of Chicago Press.
- Major, V., K. Klein, et M. Ehrhart, (2002), 'Work Time, Work Interference with Family, and Psychological Distress', *Journal of Applied Psychology*, Vol. 87, No 3, pp. 427-436.
- Miranda, V. (2011), 'Cooking, Caring and Volunteering: Unpaid Work Around the World', Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations, N° 116, Paris.
- OCDE (2008), *Réformes économiques 2008 : Objectif croissance*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2009), *Panorama de la société 2009: les indicateurs sociaux de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2011a), *Panorama de la société 2011: les indicateurs sociaux de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2011b), *Assurer le bien-être des familles*, Éditions OCDE, Paris.
- Paez, A. et K. Whalen, (2010), 'Enjoyment of commute: A comparaison of different transportation modes', *Transportation Research Part A : Policy and Practice*, Vol. 44, No 7, pp. 537-549.
- Putnam, R. (2000), *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, Touchstone, New York.
- Roy, K., C. Tubbs, et L. Burton (2005), 'Don't Have No Time: Daily Rhythms and the Organization of Time for Low-Income Families', *Family Relations: Interdisciplinary Journal of Applied Family Studies*, Vol. 53, No 2, pp. 168-178.
- Spurgeon, A., J. Harrington et C. Cooper, (1997), 'Health and safety problems associated with long working hours: A review of the current position', *Occupational and Environmental Medicine*, Vol. 54, No 6, pp. 367-375.
- Stevenson, B. et J. Wolfers (2009), 'The Paradox of Declining Female Happiness', *American Economic Journal: Economic Policy* 2009, Vol.1, No 2, pp. 190-225.
- Stutzer, A. et B. Frey (2008), 'Stress that Doesn't Pay: The Commuting Paradox', *Scandinavian Journal of Economics*, Vol.110, No 2, pp. 339-366.
- Turcotte, M. (2005), 'Like Commuting? Workers' Perceptions of their Daily Commute', *Statistique Canada*, Catalogue N° 11-008.
- CEE-ONU (2010), 'In-Depth Review of Time Use Surveys in Different Countries', document présenté à la Conférence des statisticiens européens, 23 août, <http://www.unece.org/stats/documents/ece/ces/2010/25.e.pdf>
- Vickery, C. (1977), 'The Time Poor : A New Look at Poverty', *The Journal of Human Resources*, Vol. 12, No 1, pp. 27-48.

Chapitre 7

Éducation et compétences

L'éducation et les compétences exercent une réelle influence sur le bien-être des individus. L'éducation ouvre des possibilités considérables et apporte de nombreux bienfaits à la société, notamment en renforçant la croissance économique et la cohésion sociale mais aussi en diminuant la criminalité. En investissant dans l'éducation, les ménages et les pouvoirs publics peuvent atteindre simultanément de nombreux objectifs économiques et sociaux. Ce chapitre examine plusieurs indicateurs reconnus dans le domaine de l'éducation, qui offrent un aperçu à la fois du niveau d'instruction actuel de la population adulte et de certaines compétences des jeunes, nécessaires pour entreprendre la vaste gamme d'activités essentielles à la vie moderne. L'éducation a considérablement progressé au cours des dernières décennies et les pays convergent vers un niveau d'études similaire. Toutefois, de grandes disparités subsistent pour ce qui est de la qualité des résultats de l'enseignement, mesurés par les compétences en lecture et les compétences civiques. En dépit de la gratuité de l'école dans bien des pays, le niveau d'études et les résultats scolaires sont fortement influencés par le revenu familial et le contexte socioéconomique et le handicap en matière d'éducation s'accumule tout au long de la vie, ce qui donne à penser qu'il convient de s'attaquer dès la petite enfance aux inégalités en termes d'éducation.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre ne préjugent en rien du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

En quoi l'éducation et les compétences sont-elles importantes pour le bien-être?

L'éducation et les compétences sont essentielles pour la prospérité des nations et le mieux-vivre des personnes (OCDE, 2011a). Développer des compétences est intrinsèquement précieux pour l'être humain car cela répond à l'une de ses aspirations les plus profondes : le besoin fondamental d'apprendre. Il y a plusieurs types de compétences mais toutes comptent dans la vie. De manière générale, la capacité de comprendre et de maîtriser le monde ouvre des possibilités considérables aux individus et leur permet de mieux prendre leur vie en main. De plus, l'éducation permet aux individus d'avoir des activités qui leur procurent un réel plaisir comme la lecture d'un livre, la visite d'une exposition, etc.

Outre sa valeur intrinsèque, le niveau d'éducation influence indirectement le bien-être. L'éducation est également bénéfique pour les individus de maintes façons: elle a un fort impact positif sur leurs conditions de vie matérielles car un niveau d'éducation plus élevé conduit à de meilleurs salaires et à de plus grandes chances de trouver un emploi (OCDE 2010c; Boarini et Strauss, 2010; Sianesi et Van Reenen, 2003); les personnes plus instruites sont généralement en meilleure santé car elles mènent une vie plus saine et ont plus de chances de travailler dans un environnement professionnel moins risqué (Miyamoto et Chevalier, 2010; de Looper et La Fortune, 2009). L'éducation améliore également le sens civique et encourage la participation politique (Borgonovi et Miyamoto, 2010; OCDE 2010a). Enfin, l'éducation donne aux individus les compétences nécessaires pour s'intégrer pleinement dans la société dans laquelle ils vivent.

L'éducation est importante non seulement pour chaque individu mais aussi plus largement pour l'ensemble de la société. L'éducation et les compétences ont un retour économique important sous la forme d'une productivité et d'une croissance économique accrues (Hanushek et Woessmann, 2010; Sianesi et Van Reenen, 2003), d'une plus grande stabilité macroéconomique et politique, d'une baisse de la criminalité et d'une plus grande cohésion sociale (OCDE, 2010a; OCDE, 2011a; Grossman, 2006). De surcroît, lorsque les sociétés modernes connaissent des changements structurels profonds, l'éducation a un rôle majeur à jouer dans la gestion de ces changements : les compétences sont un formidable passeport pour l'avenir en ce sens qu'elles confèrent aux individus et aux sociétés un grand potentiel d'innovation (OCDE 2010b). Enfin, la valorisation des compétences des personnes situées au bas de l'échelle des revenus est essentielle pour contrer la tendance à long terme au creusement des inégalités de gains et de revenu observée dans de nombreux pays de l'OCDE (OCDE, 2011a).

La recherche montre que les avantages liés à l'éducation tendent à se cumuler au fil des ans dès les premières années de la vie, et que les compétences ne s'acquièrent pas exclusivement grâce au système scolaire (encadré 7.1). Les résultats scolaires des élèves sont largement affectés par leur contexte familial, en particulier, par le niveau d'études de leurs parents (OCDE, 2010f). Cela signifie que certains enfants débutent leur scolarité en étant avantagés par rapport à d'autres, alors que les résultats scolaires des élèves influencent fortement leurs résultats universitaires (Boarini *et al.*, 2008). De plus, les personnes issues de l'enseignement supérieur sont plus susceptibles d'entreprendre une formation en cours d'emploi (OCDE, 2010c). La façon dont les inégalités s'aggravent suggère qu'il faut s'attaquer le plus tôt possible aux carences en termes d'éducation et faire bénéficier les élèves issus d'un milieu socio-économique plus défavorisé d'un soutien scolaire approprié pour compenser leur handicap de départ.

Si un grand nombre d'éléments concourent à la qualité de la vie, l'éducation est peut-être la dimension la plus prisée par les parents pour améliorer les perspectives de vie future de leurs enfants. En investissant dans l'éducation, les familles et les pouvoirs publics peuvent atteindre dans le même temps un grand nombre d'objectifs économiques et sociaux. Les mesures existantes des résultats de l'enseignement sont bien établies et statistiquement saines. Toutefois, leur champ d'action est relativement étroit (ainsi, la plupart des indicateurs disponibles tendent à se focaliser sur les compétences cognitives et sur l'enseignement reçu en milieu scolaire) et elles se limitent habituellement à des groupes de population spécifiques (les jeunes, par exemple). L'amélioration des mesures de l'éducation et des compétences permettra de mieux comprendre les impacts potentiels sur d'autres dimensions de la vie des personnes. De telles mesures sont également nécessaires pour concevoir des politiques publiques plus efficaces.

La mesure de l'éducation et des compétences

Les statistiques en matière d'éducation sont en général de bonne qualité (tableau 7.1), en particulier pour les pays de l'OCDE. Toutefois, s'il existe une multitude d'informations sur les intrants (par exemple, les dépenses, le nombre d'élèves par enseignant, etc.) ou sur les extrants (niveau d'études, taux d'achèvement, etc.), les informations sur les résultats (donc sur la qualité de l'enseignement reçu et sur les compétences effectives que les individus ont développées) ont été de tout temps limitées. Au cours des vingt dernières années, plusieurs instruments ont été élaborés, notamment le *Programme international pour le suivi des acquis des élèves* (PISA), les *études internationales sur les mathématiques et les sciences* (TIMMS) et l'*étude internationale sur la compréhension de l'écrit* (PIRLS). Tous ces outils mesurent les capacités des élèves pour un large éventail de tâches et permettent surtout d'étudier le rôle que jouent les systèmes éducatifs dans le développement des facultés des individus.

En dépit de la masse considérable d'indications pertinentes qu'elles ont fourni, ces études présentent trois limites majeures. Premièrement, elles tendent à se focaliser sur les capacités cognitives telles que les compétences en littératie, en calcul et en TI. Deuxièmement, les enquêtes ont été bien souvent réalisées sur des groupes d'âge spécifiques, par exemple les jeunes d'âge scolaire. Enfin, elles mesurent les capacités acquises par les individus sans renseigner sur la manière dont ces capacités sont effectivement utilisées dans la vie courante. Le *Programme international de l'OCDE pour l'évaluation des compétences des adultes* (PIAAC), dont nous discutons à la fin de ce chapitre, s'attaque à certaines de ces lacunes. Il serait toutefois important de mettre en place des instruments harmonisés mesurant d'autres types de compétences d'une importance capitale pour l'innovation et la croissance économique mais aussi pour la qualité de vie en général (par exemple les compétences sociales et émotionnelles¹; Almlund *et al.*, 2011), qui pour le moment n'existent qu'au niveau national.

Ce chapitre examine un petit nombre d'indicateurs bien établis qui donnent une image essentielle de l'état du niveau éducatif actuel de la population adulte et d'une sélection de capacités cognitives des jeunes. Ces indicateurs renseignent sur les compétences qui aident les individus à entreprendre un large éventail d'activités nécessaires à la vie dans nos sociétés modernes.

Tableau 7.1. Qualité des indicateurs en matière d'éducation

	Concept cible	INDICATEURS							
		Pertinence pour la mesure du bien-être et l'étude de son évolution dans le temps				Qualité statistique			
		Validité apparente	Interprétation univoque (bonne, mauvaise)	Résultat susceptible d'être influencé par les politiques	Possibilité de ventiler les informations	Instrument de collecte bien établi	Définition comparable	Couverture pays	Collecte récurrente des données
Education et compétences									
ES I Niveau d'études	Qualité de l'éducation	√	√	√	√	√	√	√	√
es 1 Espérance de vie scolaire		~	√	√	~	√	√	√	√
es 2 Apprentissage tout au long de la vie		√	√	√	~	~	√	~	~
ES II Compétences cognitives des élèves	Qualité de l'éducation	√	√	√	√	√	√	√	~
es 3 Compétences civiques		√	√	√	√	√	√	~	~

Note. Le symbole √ indique que l'indicateur sélectionné remplit très largement les critères mentionnés dans le tableau ; ici le symbole ~ qu'il remplit les critères dans une mesure importante ; et le symbole x qu'il ne remplit pas les critères ou seulement dans une faible mesure.

Encadré 7.1.

Stimuler la croissance économique et l'innovation par le biais des compétences : les Stratégies de l'OCDE pour l'Innovation et les Compétences

L'innovation couvre un large éventail d'activités (par exemple, invention et mise en oeuvre, innovations radicales et perfectionnements mineurs) ; elle requiert donc une grande variété de compétences dont les plus importantes sont notamment :

- Les *compétences élémentaires* et la littératie numérique. Citons, par exemple, la lecture, l'écriture et le calcul mais aussi les compétences nécessaires pour utiliser les technologies numériques, avoir accès à l'information dans une société de la connaissance et l'interpréter.
- Les *compétences académiques* sont associées aux disciplines enseignées dans les établissements, comme les humanités, les mathématiques, l'histoire, le droit et les sciences. Ces compétences sont généralement acquises via le système éducatif et elles sont transférables d'une situation à une autre.
- Les *compétences techniques*. Il s'agit des compétences spécifiques nécessaires dans une profession ; elles peuvent englober les compétences académiques et professionnelles et la connaissance de certains outils ou procédés.
- Les *compétences génériques*. Les compétences couramment mentionnées dans cette catégorie sont l'aptitude à résoudre les problèmes, l'esprit critique et la pensée créative, la capacité d'apprendre et la capacité à gérer la complexité.
- Les *compétences douces* ("soft skills"). Cette catégorie est parfois regroupée avec (ou classée dans) les compétences génériques. Elle englobe le travail et l'interaction en équipes et groupes hétérogènes, la communication, la motivation ; la volonté et l'esprit d'initiative, l'ouverture culturelle, la réceptivité à l'information et la capacité à lire et maîtriser lors des interactions sociales, ses propres émotions et comportements ainsi que ceux et celles des autres.

- Le *leadership*. Semblable de par sa nature aux compétences douces, il englobe la constitution et la direction d'équipes, le coaching et le mentoring, le lobbying et l'aptitude à négocier, la coordination, l'éthique et le charisme.
- Les *compétences managériales et entrepreneuriales*. Ces compétences ont trait au leadership, à la communication et à la confiance en soi mais aussi à des compétences techniques pertinentes, et sont aisément transférables.

Si les enquêtes internationales d'évaluation existantes fournissent des mesures des compétences fondamentales, numériques, académiques, techniques et génériques des jeunes, on ne dispose de bonnes mesures des compétences douces, du leadership et des compétences managériales qu'à un niveau national.

La **Stratégie de l'OCDE pour l'Innovation** recommande que l'objectif des politiques publiques soit de doter les individus des bases nécessaires pour acquérir et développer la large palette de compétences qu'exige l'innovation sous toutes ses formes, y compris la souplesse voulue pour se perfectionner et s'adapter aux mutations du marché.

Pour prendre en compte la dimension mondiale de l'offre et de la demande de compétences, l'OCDE élabore une **Stratégie globale sur les Compétences**. Cette stratégie vise à aider les pays membres comme les pays non membres de l'OCDE à améliorer les éléments suivants : i) la réactivité, afin de veiller à ce que les acteurs de l'enseignement et de la formation soient en mesure de s'adapter à l'évolution de la demande ; ii) la qualité et l'efficacité de l'offre de formation, en s'assurant que les compétences requises sont acquises au bon moment, au bon endroit et de la manière la plus efficace ; iii) la flexibilité de l'offre, en permettant à chacun d'étudier/de se former quels que soient la matière, le moment ou les modalités choisies ; iv) la transférabilité des compétences, afin de veiller à ce que les compétences acquises à l'école soient attestées sous une forme généralement admise et compréhensible et à ce que les qualifications acquises tout au long de la carrière professionnelle soient reconnues et certifiées ; v) facilité d'accès, notamment en éliminant les barrières à l'entrée, comme les lourdeurs administratives, les frais initiaux et les restrictions d'âge, et en proposant de multiples possibilités de formation et de perfectionnement ; et vi) diminution du coût du perfectionnement, par exemple en fonctionnant sur la base d'unités de valeur et en proposant un enseignement en modules et des systèmes de capitalisation et de transfert d'unités de valeur.

Source: OCDE, 2010c ; OCDE, 2011a

Indicateurs sélectionnés

Niveau d'études (ES I)

Le niveau d'études donne une indication essentielle du niveau d'enseignement formel atteint par les personnes d'un pays donné. La définition choisie ici se focalise sur le pourcentage de la population des 25-64 ans ayant obtenu au minimum un diplôme d'enseignement secondaire du deuxième cycle. La justification de ce choix est double : premièrement, dans les pays de l'OCDE, la grande majorité de la population de cette tranche d'âge a déjà obtenu un diplôme de l'enseignement secondaire du premier cycle (diplôme d'enseignement primaire) ; deuxièmement, l'économie d'un grand nombre de ces pays a de plus en plus besoin de travailleurs hautement qualifiés ayant reçu une formation universitaire pour laquelle un diplôme (ou équivalent) du secondaire est une condition nécessaire. Ce chapitre présente également quelques indications spécifiques sur le niveau d'enseignement supérieur.

Les données qui sous-tendent cet indicateur sont collectées par le biais du questionnaire annuel de l'OCDE sur les Catégories Nationales des Niveaux de Formation (CNNF), qui utilise les données des enquêtes nationales sur la population active.² Toutefois, cet indicateur ne prend pas en compte les personnes qui n'ont pas obtenu de diplôme mais pourraient avoir acquis des compétences utiles en dehors du cadre scolaire. De surcroît, il ne reflète pas la qualité de l'enseignement reçu, laquelle peut varier tant à l'intérieur d'un pays que d'un pays à l'autre.

Espérance de vie scolaire (es 1)

Le niveau d'études de la population adulte renseigne indirectement sur le stock de capital humain accumulé dans un pays. Toutefois, il ne donne pas d'informations sur les opportunités d'éducation offertes aux jeunes d'aujourd'hui. Il peut donc être complété par une mesure de l'espérance de vie scolaire, que l'on peut définir comme le nombre d'années de scolarité que les jeunes ayant 15 ans aujourd'hui peuvent s'attendre à faire avant d'entrer sur le marché du travail, sur la base du nombre actuel de personnes ayant entre 15 et 29 ans. Le seuil a été fixé à 15 ans, qui est l'âge de fin de la scolarité obligatoire dans de nombreux pays de l'OCDE, car le défi est d'étendre l'éducation au-delà de cet âge.

Les données pour cet indicateur sont collectées dans le cadre de l'enquête annuelle de l'OCDE sur la population active, qui repose principalement sur les enquêtes de la population active. Elles renvoient habituellement au premier trimestre ou à la moyenne des trois premiers mois de l'année civile, excluant de ce fait les emplois d'été. L'indicateur se fonde sur la distribution des 15-29 ans qui sont scolarisés ou dans la vie active, ou ni scolarisés ni dans la vie active. Il fournit donc une bonne indication du nombre d'années qu'un individu est susceptible de passer dans le système éducatif entre 15 et 29 ans. Toutefois, cet indicateur ne reflète pas nécessairement la durée des programmes d'enseignement, les taux de décrochage scolaire et l'interruption temporaire des études. Enfin, les très longues études (c'est-à-dire au delà du délai prescrit) conduiront à surestimer cet indicateur.

Apprentissage tout au long de la vie (es 2)

L'enseignement formel dispensé dans les écoles et les universités constitue le principal pilier de l'éducation reçue par les personnes au cours de leur vie. Toutefois, les personnes améliorent leurs compétences et en acquièrent de nouvelles dans d'autres cadres et à d'autres époques de leur vie, notamment au cours de leur vie professionnelle. L'éducation et la formation des adultes augmentent la productivité des individus et leurs possibilités de gains (OCDE, 2005; OCDE, 2004).

S'il est difficile de mesurer les compétences développées en cours d'emploi, les indicateurs existants de la participation à l'enseignement formel et non formel fournissent des informations sur les possibilités d'apprentissage des travailleurs. L'enseignement formel englobe des programmes éducatifs pour adultes dispensés par les écoles, collèges, universités et autres établissements d'enseignement ; l'enseignement non formel se définit comme une activité d'enseignement organisée et soutenue qui ne correspond pas exactement à la définition ci-dessus de l'enseignement formel et peut se dérouler tant à l'intérieur d'établissements d'enseignement qu'en dehors et s'adresser à des personnes de tous âges. En fonction du contexte du pays, il peut couvrir des programmes d'alphabetisation des adultes, d'enseignement de base pour les enfants hors du milieu scolaire, des compétences de vie et de travail et de culture générale.³

Les données concernant cet indicateur proviennent d'une collecte de données spécifiques de l'OCDE. Les données pour les pays non-européens ont été calculées à partir des enquêtes nationales auprès des ménages. Les données pour les pays appartenant au système statistique européen (SSE) sont tirées de l'enquête pilote de l'Union européenne sur la formation des adultes (AES). Les enquêtes AES de l'UE ont été réalisées entre 2005 et 2008 par 29 pays de l'UE, de l'AELE ou candidats à l'adhésion. L'enquête AES-UE est un exercice pilote qui a proposé pour la première fois un cadre commun, notamment un questionnaire type, des outils et un reporting qualité (OCDE, 2010b).

Compétences cognitives des élèves (EC II)

Les mesures présentées jusqu'ici fournissent des informations sur le potentiel éducatif des pays. Toutefois, elles ne renseignent pas sur la qualité effective des compétences acquises par les personnes et par conséquent sur la manière dont les qualifications acquises contribuent au bien-être des individus, par exemple en facilitant l'accès au marché du travail. Des indicateurs mesurant directement les compétences des individus sont donc nécessaires. Pour ce faire, nous utilisons ici un indicateur des compétences en lecture des élèves de 15 ans. Cet indicateur saisit la compréhension de l'écrit qui se définit comme suit : « comprendre et utiliser des textes écrits mais aussi réfléchir à leur propos. Cette capacité devrait permettre à chacun de réaliser ses objectifs, de développer ses connaissances et son potentiel et de prendre une part active dans la société » (OCDE, 2010c).

L'indicateur sur la compréhension de l'écrit est collecté via le *Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)* 2009 que coordonne l'OCDE. Dans le cadre du cycle 2009 du PISA 470 000 élèves représentant 26 millions de jeunes de 15 ans ont été testés dans les écoles des 65 pays participants. La population étudiante du PISA est définie par des critères très stricts de manière à garantir un niveau élevé de couverture et une comparabilité totale de l'évaluation entre pays (OECD, 2009b). La qualité de cet indicateur est donc élevée. En dépit du fait que la compréhension de l'écrit mesure un ensemble relativement étroit de compétences, on a de bonnes raisons de penser qu'elle est étroitement corrélée à d'autres mesures cognitives et non-cognitives testées par PISA (par exemple des compétences en mathématiques, en sciences, en TI, etc. OCDE, 2011b). Enfin, si cet indicateur ne couvre que les jeunes, les compétences cognitives à 15 ans sont étroitement corrélées aux résultats obtenus ultérieurement dans le système éducatif et aux performances sur le marché du travail (Juhn et al., 1993)

Compétences civiques des élèves (ec 3)

Les compétences cognitives sont essentielles pour être performant sur le marché du travail et pour exécuter un grand nombre d'autres activités contribuant au bien-être des individus mais elles doivent être complétées par d'autres types de compétences qui font qu'une société est forte et inclusive. Les compétences civiques couvrent la connaissance et la compréhension de l'esprit civique et de la citoyenneté. L'éducation civique se concentre sur les connaissances des individus et la compréhension des institutions et des processus formels de la vie civique (comme le fait de voter aux élections) tandis que l'éducation citoyenne se focalise sur la connaissance et la compréhension des opportunités de participation et d'engagement dans la société civique (par exemple, la consommation éthique), qui sont importantes pour la démocratie. L'indicateur sur les compétences civiques présenté ici fait référence aux deux types de connaissances (civiques et citoyennes) des élèves d'une quinzaine d'années.⁴

L'indicateur se fonde sur *l'étude internationale sur l'éducation civique et citoyenne (ICCS)* réalisée en 2009 sur plus de 140 000 élèves de « Grade » 8 (ou équivalent) dans plus de 5 300 écoles de 38 pays. Le taux de participation requis pour chaque pays était d'environ 85 % des écoles sélectionnées et la plupart des pays de l'échantillon ont satisfait à cette exigence. L'ICCS est réalisée par la International Educational Agency, qui a une longue expérience des enquêtes internationales d'évaluation. Dans la mesure où elle ne couvre pas tous les pays de l'OCDE, l'indicateur sur les compétences civiques est considéré ici comme un indicateur secondaire.

Tendances moyennes

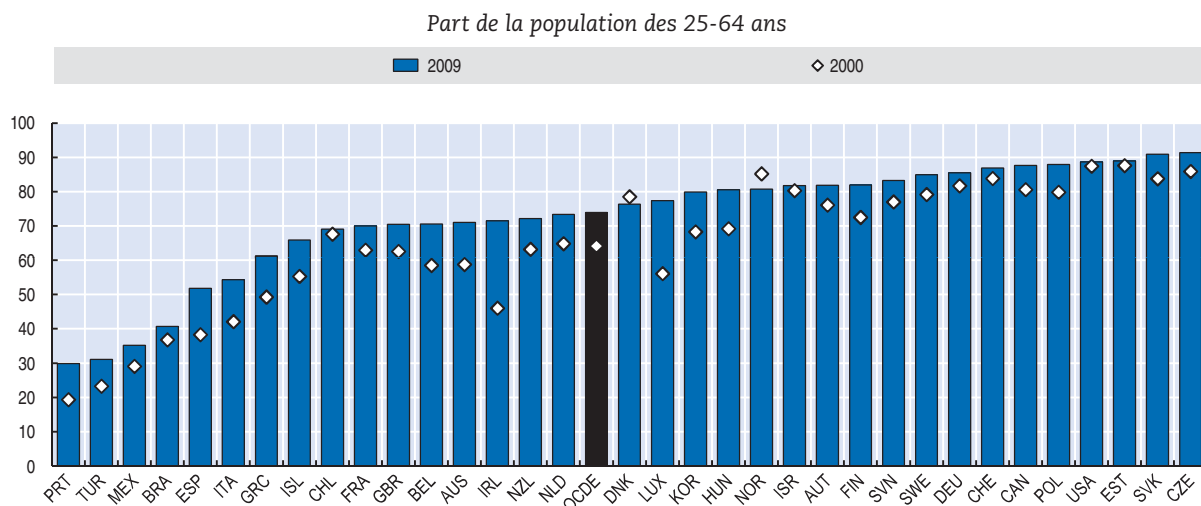
Les niveaux d'éducation atteints sont de plus en plus élevés dans tous les pays

Aujourd'hui, la grande majorité de la population des 25-64 ans est au moins diplômée de l'enseignement secondaire de deuxième cycle dans les pays de l'OCDE, à quelques exceptions notoires près comme le Portugal, la Turquie et le Mexique (graphique 7.1), pays où la proportion de la population ayant ce niveau d'études est d'environ 30 %. Cette proportion est notablement inférieure au Brésil qui est le seul pays émergent à disposer d'informations comparables. Dans les pays de l'OCDE, environ 30% de la population a achevé un enseignement supérieur mais le nombre des diplômés de l'enseignement supérieur varie grandement d'un pays à l'autre, s'échelonnant entre 50 % de la population au Canada et environ 10 % en Turquie (graphique 7.2).

A l'exception du Danemark, où la proportion de la population ayant au minimum un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire a diminué au cours des dix dernières années, le niveau moyen d'instruction a progressé dans tous les autres pays membres et non membres de l'OCDE du graphique 7.1 avec une forte convergence des niveaux d'instruction entre les pays. En général, une élévation plus forte du niveau d'études a été observée dans les pays ayant au départ un stock moindre de capital humain bien que l'éducation ait continué à progresser également dans des pays où le niveau d'études est déjà élevé, comme les pays d'Europe de l'Est par exemple.

Dans tous les pays analysés, l'essentiel de la progression du niveau d'études peut être attribué à un nombre croissant de diplômés de l'enseignement supérieur tandis que le nombre des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement supérieur est resté globalement stable. Dans les dix dernières années, l'augmentation du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur a été spectaculaire en Pologne et en Corée (graphique 7.2). Les déterminants du niveau d'études et des leviers d'action de ce niveau sont discutés à l'encadré 7.2.

Graphique 7.1. Part de la population ayant un diplôme du secondaire ou plus



Note: La première année disponible est 2002 pour l'Estonie, Israël et la Slovaquie; 2007 pour le Chili et le Brésil. Dans le cas de la Norvège, les données antérieures à 2005 ne sont pas comparables du fait d'un changement de la classification. Les données pour le Japon ne sont plus disponibles à partir de 2002. La valeur accordée à l'OCDE est la moyenne simple entre 2000 et 2009 des pays dont les données sont disponibles.

Source: OCDE(2011), Regards sur l'éducation: Indicateurs de l'OCDE, Paris.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498819>

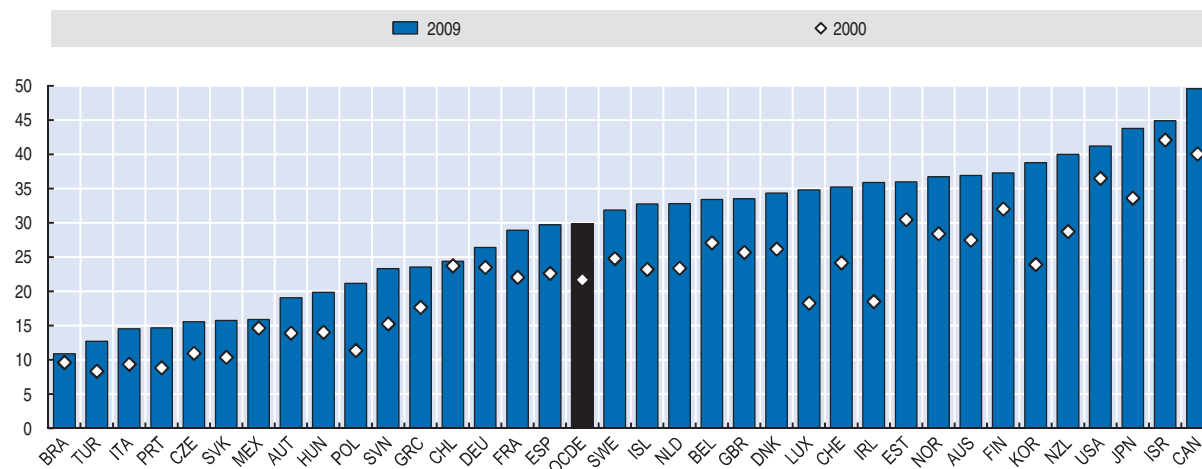
Encadré 7.2. Les facteurs influençant le niveau d'études

Le niveau d'études résulte de la combinaison de : i) la demande de compétences, exprimée par l'économie et le marché du travail, et de ii) l'offre de compétences, laquelle dépend de la demande de qualifications des individus et des ménages et de l'offre de ces qualifications par le système éducatif. La structure de l'industrie et le niveau de développement économique jouent un rôle important dans la demande de compétences. Les échanges, l'ouverture aux migrations et la régulation du marché du travail sont également des déterminants importants de la demande de compétences (OCDE, 2011a). Sur les dernières années, en particulier, la structure de l'emploi par secteur industriel et par profession a considérablement changé. Le nombre des emplois dans l'agriculture et le secteur manufacturier a diminué tandis qu'il a augmenté dans les services. Cela a conduit à une augmentation des emplois nécessitant des compétences plus pointues.

Un grand nombre de facteurs déterminent l'offre en matière d'éducation et de compétences ; ces facteurs sont notamment la rentabilité attendue de l'éducation (Becker 1967, Freeman 1986 et Heckman *et al.*, 2005), l'insuffisance de liquidités et la défaillance des marchés financiers qui empêchent les individus de financer leurs études par l'emprunt ; une combinaison d'effets cycliques, structurels et démographiques (Card et Lemieux, 2000; Heckman *et al.*, 2005) ; la désutilité de l'école par rapport au travail (Card 2001) ; la qualité de l'enseignement en fonction de la capacité des pairs et des ressources affectées à l'amélioration de la qualité du système éducatif (Hoxby 2005; Epple et Sieg, 2006); et les déterminants comportementaux des investissements dans l'éducation, notamment des taux de divorce plus élevés impliquant une responsabilité financière accrue des femmes à l'égard des enfants, une maturité plus précoce des filles et un niveau plus élevé de compétences non-cognitives (Goldin *et al.*, 2006). Le niveau d'études dépend également des caractéristiques du système éducatif, en particulier de sa souplesse et de son efficacité.

Les estimations par l'OCDE de l'impact des différents déterminants d'un niveau d'études plus élevé montrent que les taux de diplômés augmentent lorsque les retours des individus dans le système éducatif et la souplesse et la transparence des établissements d'enseignement supérieur augmentent (Oliveira *et al.*, 2007). Cette étude a également démontré que l'aide financière mise à la disposition des étudiants augmente les taux de diplômés au même titre que les systèmes de financement universels par opposition aux systèmes reposant sur un financement par les familles. Les taux de diplômés sont plus élevés dans les pays où les performances au PISA sont supérieures et la proportion d'étudiants étrangers inscrits dans les universités plus grande.

Graphique 7.2. Part de la population ayant obtenu un diplôme universitaire
Part de la population des 25-64 ans.



Note : La première année disponible est 2002 pour l'Estonie, Israël et la Slovaquie; 2007 pour le Chili et le Brésil. Dans le cas de la Norvège, les données antérieures à 2005 ne sont pas comparables du fait d'un changement de la classification. La valeur accordée à l'OCDE est la moyenne simple entre 2000 et 2009 des pays dont les données sont disponibles.

Source : OCDE(2011), *Regards sur l'éducation: Indicateurs de l'OCDE*, Paris.

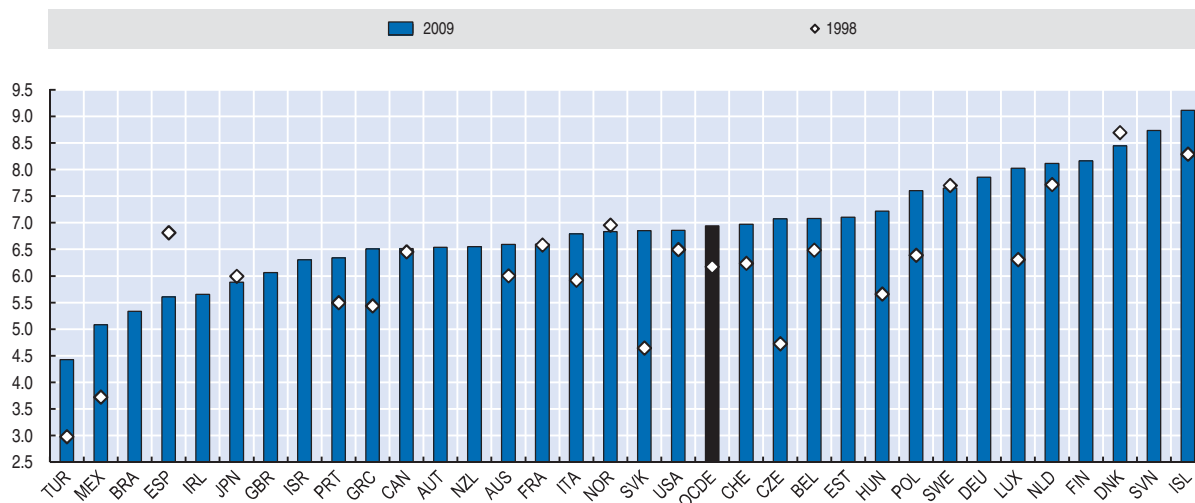
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498838>

On peut penser que la plupart des jeunes feront jusqu'à 6 ou 7 années d'études après l'âge de 15 ans.

Dans la plupart des pays de l'OCDE, on peut penser que les jeunes ayant aujourd'hui 15 ans feront encore 6 ou 7 années d'études (graphique 7.3). En Slovaquie, en Finlande, en Islande et aux Pays-Bas, on peut penser qu'en moyenne les jeunes ayant 15 ans aujourd'hui poursuivront leurs études encore pendant 8 ans ou plus, tandis qu'au Mexique et en Turquie le jeune moyen ayant aujourd'hui 15 ans ne devrait pas faire d'études au-delà de 20 ans. La transition entre les études et le marché du travail diffère également selon les pays, par exemple, le fait d'être en alternance pendant une partie de ses années d'études n'est pas la même chose que de consacrer ces années pleinement à l'étude. Néanmoins, il n'y a pas de données qui permettraient de conclure que l'un est meilleur que l'autre. Les différences sont plus grandes et plus préoccupantes pour ce qui des années pendant lesquelles on peut penser que les jeunes ne seront ni scolarisés ni en emploi : au Mexique et en Italie 35 % des 15-24 ans qui ne sont pas scolarisés sont soit chômeurs soit inactifs. Dans les Pays nordiques et aux Pays-Bas, en revanche, la proportion des jeunes chômeurs ou inactifs n'est que de 10 %.

Au fil du temps, l'espérance de vie scolaire s'est considérablement accrue dans la plupart des pays de l'OCDE, en particulier au-delà de l'enseignement secondaire de deuxième cycle (graphique 7.3). En Espagne, toutefois, elle a diminué. C'est en République Tchèque et en République Slovaque, et dans une moindre mesure au Luxembourg, en Turquie et au Mexique que les augmentations les plus spectaculaires ont été observées.

Graphique 7.3. Projection du nombre d'années d'études supplémentaires à l'âge de 15 ans



Note : Les données se réfèrent aux 15-24 ans pour le Japon. La moyenne de l'OCDE exclut le Chili, l'Estonie, Israël, le Japon et la Slovénie. Les données de 1998 ne sont pas disponibles pour l'Autriche, l'Estonie, la Finlande, l'Allemagne, l'Irlande, Israël, la Nouvelle-Zélande, la Slovénie, les États-Unis et le Brésil.

Source : OCDE(2011), Regards sur l'éducation: Indicateurs de l'OCDE, Paris..

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498857>

La formation tout au long de la vie

Les Pays nordiques et la Suisse sont les pays dans lesquels la participation des adultes à l'enseignement formel et informel est la plus élevée, avec plus d'un adulte sur deux ayant participé à des activités d'apprentissage tout au long de la vie durant l'année qui a précédé l'enquête (graphique 7.4). Inversement, en Grèce, la proportion de la population impliquée dans de telles activités n'est que d'environ 10 %. La scolarisation au-delà de l'âge de la scolarité obligatoire est toutefois très dépendante du niveau d'études initial, de la profession et du secteur industriel dans lequel travaillent les individus car les adultes issus de l'enseignement supérieur et ayant un emploi de cols blancs tendent à actualiser leurs compétences plus souvent que des adultes ayant un niveau d'études moindre et ayant un emploi de travailleurs manuels. Cela donne à penser que les différences initiales de niveau d'études tendent à se renforcer au fil des ans. L'encadré 7.3 traite des bonnes pratiques à adopter en matière d'éducation des adultes.

Encadré 7.3. Les bonnes pratiques de l'apprentissage tout au long de la vie

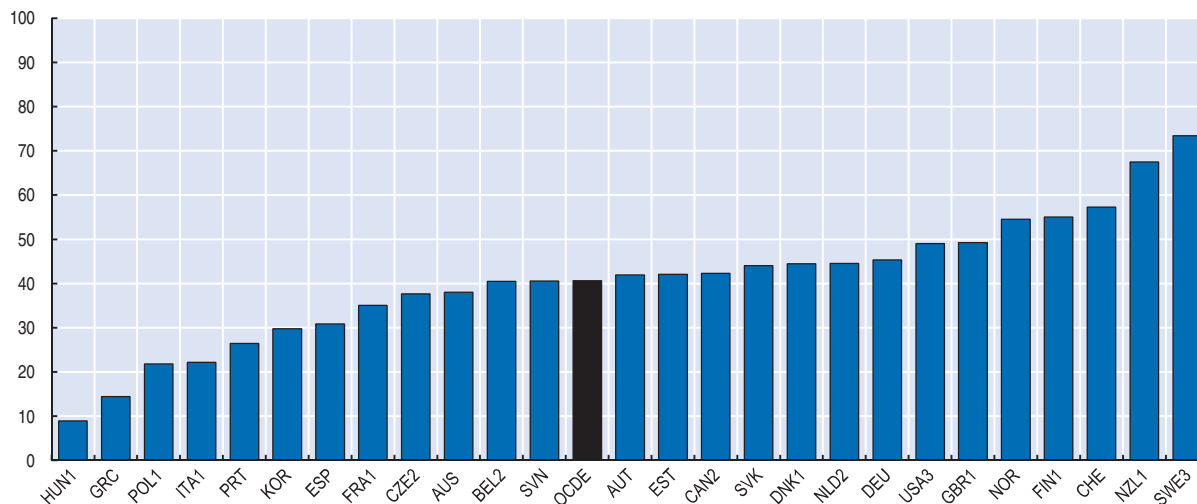
Les caractéristiques des systèmes de formation des adultes expliquent en partie les différences importantes de participation des adultes à l'éducation et à la formation formelles et informelles mises en lumière par le graphique 7.4. En particulier, c'est dans les pays où les systèmes d'éducation et de formation sont plus souples, où les barrières à l'entrée, comme les lourdeurs administratives, les frais initiaux et les restrictions d'âge, sont moindres, où les personnes ayant besoin d'une deuxième chance ou voulant valoriser leurs compétences ont le choix en termes de filières d'entrée et de retour dans le système éducatif et où les titres et diplômes acquis sont bien reconnus via la capitalisation et le transfert d'unités de valeur, que la participation des adultes à ces activités d'apprentissage est la plus élevée.

La composition du secteur industriel et commercial, notamment en termes de taille de l'entreprise, est un autre déterminant important de la formation des adultes au niveau national. Dans les petites et moyennes entreprises, l'offre de formation est inférieure de 50 % à celle des grandes entreprises (Martinez- Fernandez, 2008; Dalziel, 2010; Kubitz, 2011) en raison du manque de temps et de moyens conjugué à un manque de compétences managériales et de formation personnalisée.

Source : OCDE, 2011a

Graphique 7.4. Participation à l'enseignement formel et informel

Part de la population des 25-64 ans, 2007



Note : L'année de référence est 2008 pour les pays marqués d'un '1'; 2006 pour ceux marqués d'un '2'; et 2005 pour ceux marqués d'un '3'. L'éducation formelle inclut les programmes éducatifs pour adulte par différences institutions éducatives; l'éducation non formelle est l'activité éducative organisée et soutenue au sein et en dehors des institutions éducatives traditionnelles.

Source : OCDE(2010), Regards sur l'éducation 2010, Editions OCDE, Paris. Données tirés de l'enquête sur l'éducation des adultes (EEA) de l'Union Européenne ; de la Multi-Purpose Household Survey (2006-2007) pour l'Australie; de la Access and Support to Education Survey (2007) pour le Canada; de la Educational Development Institute Survey (2007) pour la Corée; de la Adult Literacy and Life Skills Survey (2006) pour la Nouvelle Zelande ; de l'enquête suisse sur la population active (2007) pour la Suisse ; et de la National Household Education Survey (2005) per les Etats Unis.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498876>

Les compétences des élèves en lecture varient grandement d'un pays à l'autre

Les scores moyens en lecture des élèves de 15 ans varient d'un pays à l'autre (graphique 7.5). Ils sont bien inférieurs à la moyenne de l'OCDE au Mexique et au Chili ainsi que dans les principales économies, et bien supérieurs en Finlande et en Corée. Pour les pays de l'OCDE, l'écart entre les pays les plus performants et les pays les moins performants est de 114 points sur l'échelle de lecture de PISA, soit l'équivalent des compétences acquises en plus de deux années d'enseignement formel. Pour les pays émergents, l'écart de score est plus grand encore : il est de 242 points, soit l'équivalent de plus de cinq années d'enseignement formelle. Dans de nombreux pays, notamment au Mexique, au Chili et en Turquie, le plus haut niveau de compétence en lecture atteint par la plupart des élèves a été le niveau 2.⁵ En Nouvelle-Zélande en revanche, 16 % des élèves ont atteint le niveau 5 au moins, faisant deux fois mieux que la moyenne de l'OCDE. Des pays ayant un niveau similaire de PIB par tête obtiennent des résultats très différents pour cette mesure et la corrélation entre le PIB par habitant et les performances en lecture au PISA ne prédisent que 6 % des différences de score moyen au PISA entre pays (OCDE, 2010d). Les déterminants des compétences en lecture sont discutés plus largement à l'encadré 7.4.

Lorsqu'on analyse les changements intervenus depuis 2000, le Chili, Israël, la Pologne et le Portugal ont enregistré des progrès substantiels tandis que l'Irlande et la Suède ont enregistré des reculs importants. Ces tendances ont conduit à une légère diminution des différences de scores de lecture des élèves entre pays (OCDE, 2010e). Dans les pays émergents, ces scores sont généralement moins élevés que dans les pays de l'OCDE ; dans certains pays

toutefois, comme le Brésil et l'Indonésie, ils ont augmenté de façon significative. Dans de nombreux pays, les améliorations des scores ont été dans une large mesure tirées par les gains à l'extrémité inférieure de la distribution des compétences en lecture, ce qui suggère une plus grande équité en matière de connaissances acquises. La proportion des élèves les plus performants (c'est-à-dire des élèves ayant atteint une compétence en lecture de niveau 5 ou de 6) a augmenté au Japon et en Corée, de sorte que ces pays ont désormais la plus forte proportion d'élèves performants parmi les pays ayant participé à l'évaluation de 2009. La Nouvelle-Zélande et la Finlande ont toujours une part plus importante d'étudiants les plus performants mais cette dernière a baissé lors de la dernière évaluation. Plusieurs pays, comme l'Irlande, qui avaient en 2000 une forte proportion d'élèves très performants, ont vu cette proportion baisser.

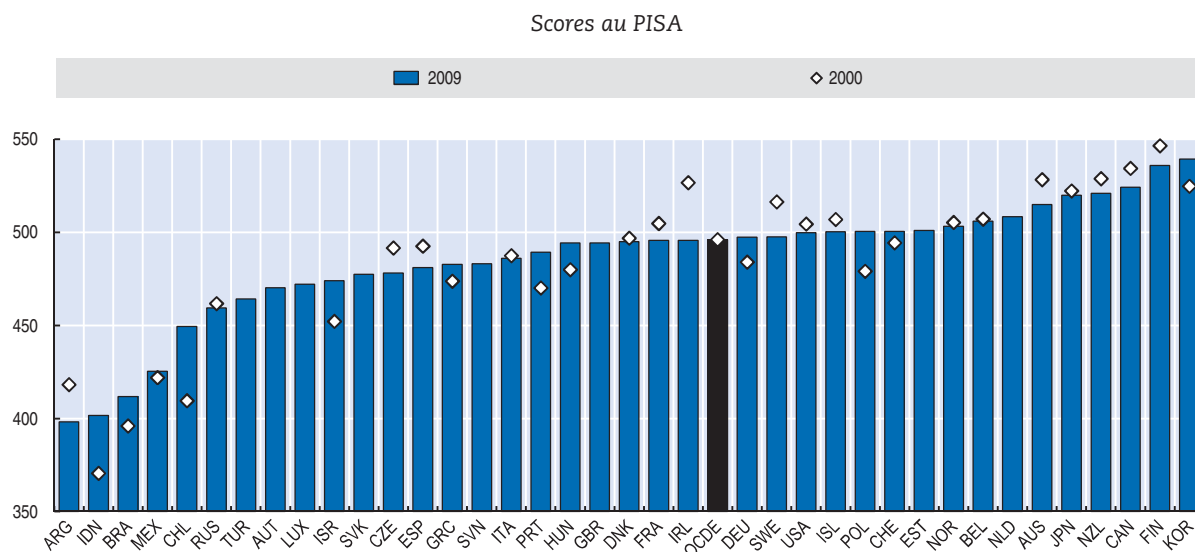
Encadré 7.4. Déterminants des compétences en lecture des étudiants

Il existe un important *corpus* de recherches sur les déterminants des résultats de l'enseignement mesurés par les résultats du PISA ou d'autres enquêtes (pour une revue, Fuchs et Woessmann, 2007; et Woessmann *et al.*, 2009). Ces travaux donnent à penser que les principaux déterminants de ces résultats sont : i) les caractéristiques sociodémographiques des élèves ; ii) leurs stratégies d'apprentissage et leurs attitudes à l'égard de l'apprentissage ; iii) les politiques des écoles et autres caractéristiques des systèmes éducatifs, enfin iv) les caractéristiques des pays et leurs économies.

Le contexte familial a généralement un effet fortement positif sur les performances des élèves dans tous les pays. De surcroît, le système scolaire renforce encore cet effet par le biais de la sélection des pairs et de la concentration des meilleurs enseignants dans les meilleures écoles (OCDE, 2010f). Les stratégies d'apprentissage des élèves et leurs attitudes à l'égard de l'apprentissage ont également une incidence sur les résultats de l'enseignement car ceux qui savent résumer une grande quantité d'informations et donner un sens à ce qu'ils ont lu, ont tendance à obtenir des scores supérieurs au PISA (OCDE, 2010g). En outre, les élèves qui aiment lire et qui ont l'habitude de lire un large éventail de documents tendent à être plus compétents en lecture.

Bien qu'elles soient moins importantes que le contexte familiale, les caractéristiques du système scolaire (caractéristiques des établissements comme la transparence et l'autonomie et dotation en ressources) sont également importantes pour les performances des élèves. Un grand nombre d'études laissent supposer que les résultats des élèves répondent aux incitations auxquelles les écoles sont confrontées lorsque le système est conçu dans une optique de performance (Fuchs et Woessmann, 2007; OCDE 2007 et 2010h; Woessmann *et al.*, 2007; Boarini et Luedemann, 2009). Ces travaux montrent également que le niveau global des dépenses au titre de l'éducation mais aussi le nombre d'élèves par enseignant n'ont pas un impact manifeste sur les résultats des élèves, excepté pour les élèves issus d'un contexte socioéconomique difficile et les élèves au tout premier stade du processus éducatif pour lesquels ces critères sont importants (Piketty et Valdenaire, 2006; Gufstafsson, 2003; OCDE, 2004). En revanche, une rémunération supérieure des enseignants est associée à des compétences supérieures en lecture au niveau national (Boarini et Luedemann, 2009; OCDE, 2010h). Enfin, des facteurs tels que le niveau de développement économique ou le stock existant de capital humain influencent les compétences cognitives des élèves même si cette influence est faible (OCDE, 2010d).

Graphique 7.5. Compétences en lecture des élèves de 15 ans



Note: Les scores au PISA sont mesurés sur une échelle qui est normalisée pour que la moyenne de l'OCDE soit de 500. Les données de l'Autriche, l'Estonie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la République Tchèque, la République Slovaque, la Slovénie, la Turquie et le Royaume-Uni pour l'année 2000 ne sont pas disponibles.

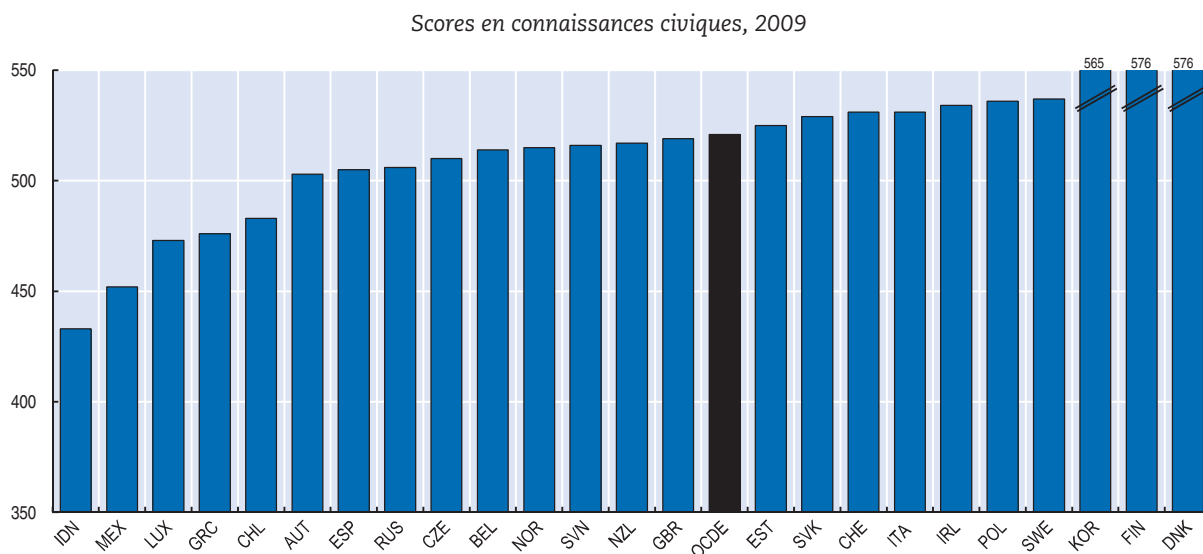
Source: OCDE (2010), PISA 2009 at a Glance, Paris.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932498895>

Compétences civiques des élèves

C'est en Corée, en Finlande et au Danemark que les compétences civiques des jeunes sont les plus élevées, au Mexique, au Luxembourg et en Grèce qu'elles sont les plus faibles (graphique 4.6). Dans les pays émergents les élèves ont des niveaux très inégaux de connaissances civiques ; en Indonésie et en Fédération de Russie, leurs performances sont relativement médiocres. En moyenne, dans les différents pays analysés par l'International Civic and Citizen Education Study (ICCS), 16 % des élèves de 15 ans n'ont aucune notion d'éducation civique, c'est-à-dire qu'ils ne connaissent pas les principes de base et n'ont même pas de connaissance du fonctionnement des institutions civiques, civiles et politiques. Un module spécial de l'enquête sur l'éducation à la citoyenneté de l'IEA (appelé Civic Education Study CIVED), qui a été testé sur le terrain pour la première fois en 1999, établit que les connaissances des élèves en matière de civisme ont régressé en moyenne dans les 15 pays couverts par à la fois l'ICCS et le CIVED. Les connaissances civiques moyennes ont progressé en Slovaquie et régressé en Norvège, en Grèce, en Pologne et dans les Républiques tchèque et slovaque.

Graphique 7.6. Compétences civiques des élèves dans une sélection de pays



Note: Les données sont normalisées pour que la moyenne ICCE soit de 500. Les données pour le Danemark, la Suisse, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, la Belgique et la République tchèque n'ont satisfait aux principes directeurs pour l'échantillonnage des taux de participation qu'après que les écoles ayant refusé de participer à l'étude aient été remplacées par d'autres. Les données pour le Royaume-Uni n'ont pratiquement satisfait aux principes directeurs qu'après inclusion des écoles de remplacement. Les données pour le Royaume-Uni concernent uniquement l'Angleterre, celles pour la Belgique ne concernent que la Flandre.

Source: International Civic and Citizen Education Study, 2011

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498914>

Les indicateurs de l'éducation et des compétences sont fortement corrélés à l'échelle internationale

Pratiquement tous les indicateurs analysés dans ce chapitre sont fortement corrélés les uns aux autres (tableau 7.2.) bien que cette corrélation ne soit pas parfaite. Ces corrélations montrent à quel point il est important de considérer l'ensemble de ces indicateurs lors de l'étude de l'éducation et des compétences. En particulier:

- Le niveau d'études des adultes est fortement et positivement corrélé aux compétences en lecture, à l'espérance de vie scolaire et aux compétences civiques et corrélé positivement à l'apprentissage tout au long de la vie.
- Les compétences en lecture sont fortement corrélées aux compétences civiques et au niveau d'études et faiblement corrélées à l'espérance de vie scolaire.
- L'espérance de vie scolaire est fortement corrélée au niveau d'études, aux compétences en lecture et aux compétences civiques.
- Les compétences civiques sont fortement corrélées au niveau d'études, aux compétences en lecture et à l'espérance de vie scolaire.

Tableau 7.2. Corrélation entre les indicateurs de l'éducation et des compétences

	ES I Niveau d'étude	es 1 Espérance de vie scolaire	es 2 Apprentissage tout au long de la vie.	ES II Compétences cognitives des élèves	es 3 Compétences civiques
ES I Niveau d'études	1 (35)	0.58*** (33)	0.37 (27)	0.52*** (35)	0.50** (23)
es 1 Espérance de vie scolaire		1 (34)	0.18 (26)	0.44*** (34)	0.50** (21)
es2 Apprentissage tout au long de la vie.			1 (27)	0.28 (27)	0.26 (19)
ES II Compétences cognitives des élèves				1 (39)	0.84*** (25)
es 3 Compétences civiques					1 (25)

Note: Les valeurs entre parenthèses correspondent au nombre d'observations. Le signe ** indique que les corrélations sont significatives au seuil de 5 % tandis que le signe *** indique que les corrélations sont significatives au seuil de 1%.

Source: Calculs effectués par l'OCDE

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932500149>

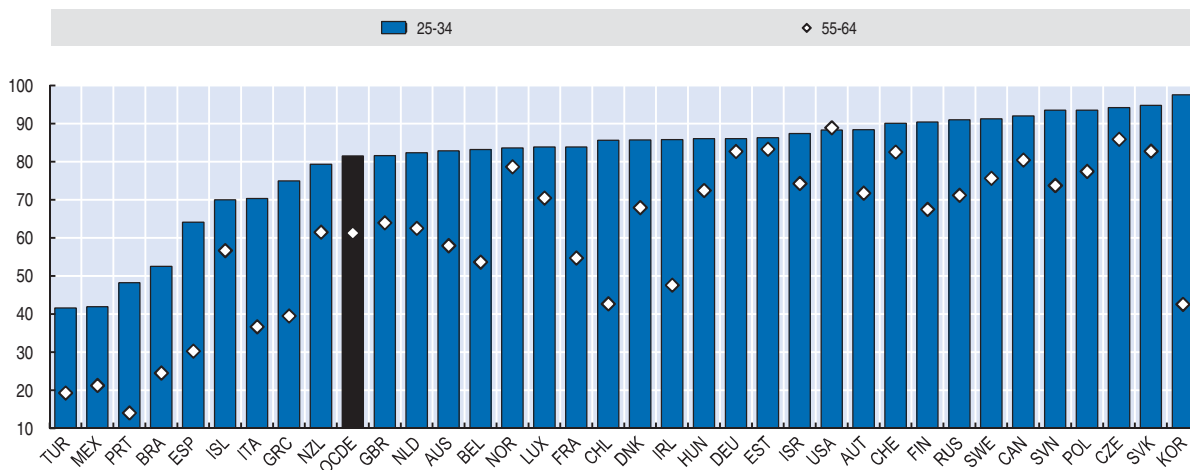
Inégalités

Les jeunes sont plus instruits que les seniors

Le niveau d'études diffère sensiblement d'un groupe de population à l'autre. En particulier, les jeunes générations sont plus instruites que les générations plus âgées (graphique 7.7). Au Portugal, par exemple, le nombre de personnes ayant au minimum un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est trois fois plus élevé dans la classe d'âge 25-34 ans que chez les 55-64 ans ; la Corée, la Turquie, le Mexique, l'Espagne, le Chili et le Brésil ont également une proportion beaucoup plus forte de jeunes diplômés, ce qui confirme le rattrapage rapide de ces pays par rapport à leur stock de capital humain d'il y a seulement quelques décennies.

Graphique 7.7. Part de la population ayant obtenu au minimum un diplôme du secondaire en fonction de l'âge

Pourcentage pour quelques tranches d'âge



Note: Les données pour la Fédération de Russie datent de 2002. Les données excluent les programmes courts 3C de l'ISCED.

Source: OCDE(2010), *Regards sur l'éducation 2010, Indicateurs de l'OCDE*, Paris.

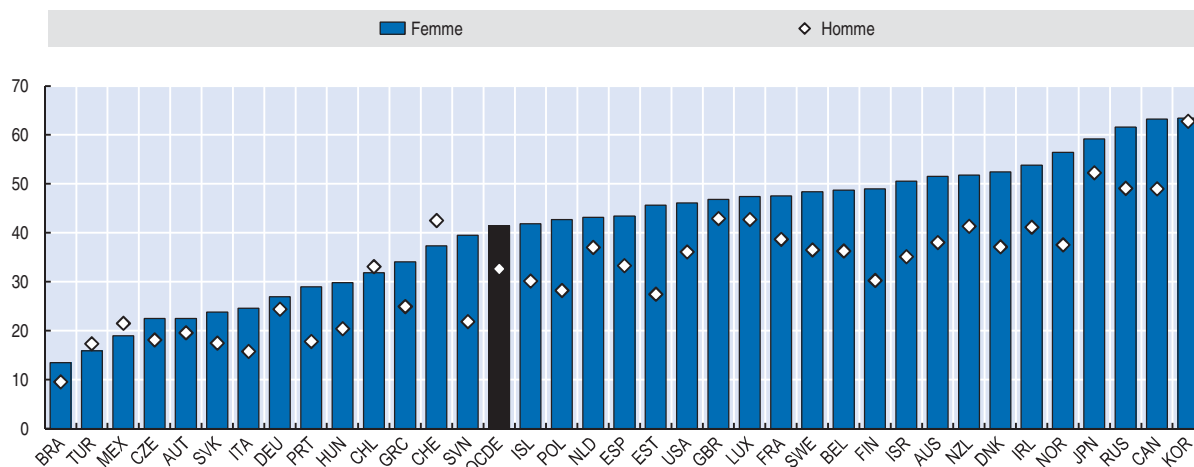
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498933>

Parmi les jeunes générations, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à avoir des diplômes

Une évolution relativement récente observée dans les pays de l'OCDE est la tendance des femmes à obtenir des diplômes plus élevés que les hommes (graphique 7.8). En moyenne, les jeunes femmes sont plus nombreuses que les hommes à être diplômées de l'enseignement supérieur ou du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ; c'est particulièrement vrai au Portugal, en Espagne, en Islande, en Italie et en Grèce. En revanche, les hommes sont plus nombreux à avoir un diplôme de l'enseignement supérieur ou du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en Suisse, en Autriche et en Turquie. Dans tous les pays pour lesquels des informations sont disponibles, le niveau d'études des femmes a considérablement augmenté sur les trente dernières années : il a été multiplié par 9 en Corée et par plus de 3 en Espagne, au Portugal et au Mexique (OCDE 2011b). Si ces évolutions récentes se poursuivent au cours des deux prochaines décennies, les femmes représenteront une proportion plus importante des diplômés de l'enseignement supérieur dans tous les pays de l'OCDE.

Graphique 7.8. Part de la population ayant obtenu au minimum un diplôme du secondaire en fonction du sexe

Part des 25-34 ans, 2009



Note: Les données pour la Fédération de Russie datent de 2002

Source: OCDE, 2011b, Regards sur l'éducation 2011: Indicateurs de l'OCDE, Paris

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932498952>

Par ailleurs, les niveaux d'études varient nettement entre la population autochtone et la population née à l'étranger (OECD, 2010i). Au Portugal, en Irlande et en Hongrie, le nombre des diplômés de l'enseignement supérieur est plus élevé parmi la population née à l'étranger que parmi les autochtones. La plupart des autres pays de l'OCDE ont une proportion comparable de diplômés de l'enseignement supérieur pour la population autochtone et la population née à l'étranger, excepté les États-Unis où les autochtones sont plus instruits que les étrangers.

Le niveau d'études des individus est également fortement corrélé au contexte socioéconomique des parents. Même si l'accès à l'enseignement primaire et secondaire est un droit universel dans de nombreux pays de l'OCDE et si dans les deux tiers d'entre eux les droits d'inscription dans l'enseignement supérieur sont peu élevés, la poursuite d'études supérieures dépend grandement des revenus de la famille. Cette influence est plus importante dans les pays d'Europe méridionale et au Luxembourg (Causa et Johansson, 2010). Plus généralement, la corrélation entre les revenus des parents et ceux des enfants induits

par le niveau d'études est très forte en Italie, aux États-Unis et au Royaume-Uni et plutôt faible dans les pays nordiques (D'Addio, 2007).

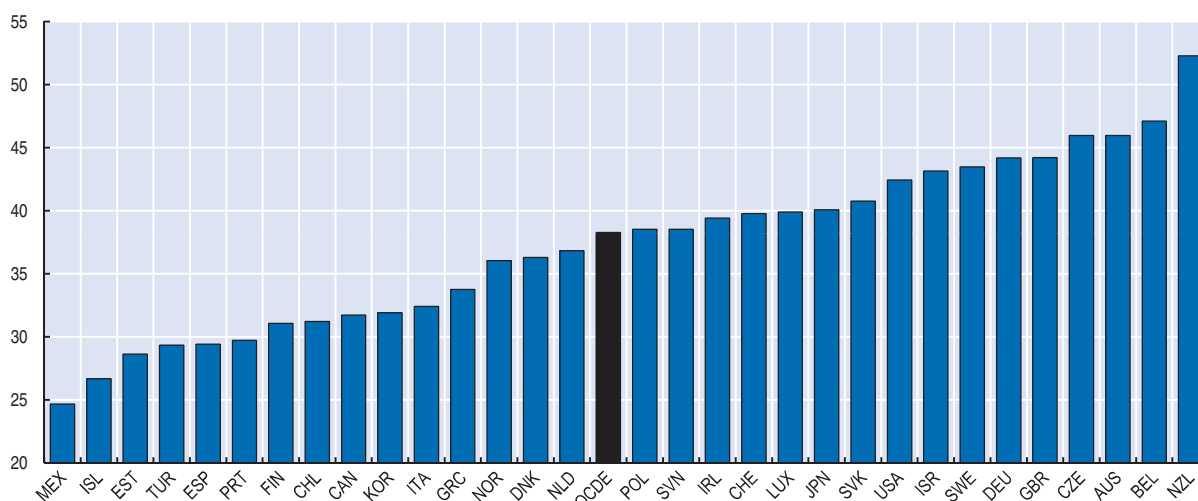
Les élèves issus d'un milieu favorisé, les filles et les élèves autochtones ont des compétences en lecture supérieures

Les résultats de l'enseignement, mesurés par les compétences cognitives des élèves de 15 ans, varient très largement pour la plupart des pays, particulièrement la France, le Luxembourg et les États-Unis (OCDE, 2010). En Turquie, au Chili et en Estonie en revanche, les compétences des élèves sont relativement homogènes. Les inégalités de compétences peuvent se ventiler en différences à l'intérieur des écoles et différences entre écoles. Dans la plupart des pays de l'OCDE, la variance est plus grande à l'intérieur des écoles qu'entre les écoles, autrement dit les performances des différentes écoles du pays sont relativement homogènes mais les écarts sont grands entre les classes d'une même école). La variance entre les écoles est toutefois relativement grande en Turquie, en Italie et en Israël et dans les pays d'Europe orientale, ce qui indique la présence de stratification sociale, c'est-à-dire la concentration dans des types similaires d'écoles d'élèves issus du même milieu socioéconomique.

En général, les systèmes scolaires les plus performants parviennent à offrir un enseignement de grande qualité à tous les élèves (graphique 7.9). De fait, le Canada, la Finlande, le Japon et la Corée ont des performances bien supérieures à la moyenne de l'OCDE et les élèves tendent à avoir de bons résultats quel que soit leur propre contexte ou l'école qu'ils fréquentent. Ces pays ont non seulement une forte proportion d'élèves ayant les niveaux les plus élevés de compétence en lecture mais également relativement peu d'élèves ayant de faibles niveaux de compétence. Les pays dans lesquels l'impact du contexte socio-économique sur les compétences est élevé sont la Nouvelle-Zélande, la France, l'Autriche et la Hongrie. Les compétences civiques sont également fortement influencées par le contexte socioéconomique.⁶

Graphique 7.9. L'impact du contexte socioéconomique sur les compétences en lecture des élèves

Différence en points associée à une augmentation d'une unité de l'indice PISA du statut économique, social et culturel, 2009



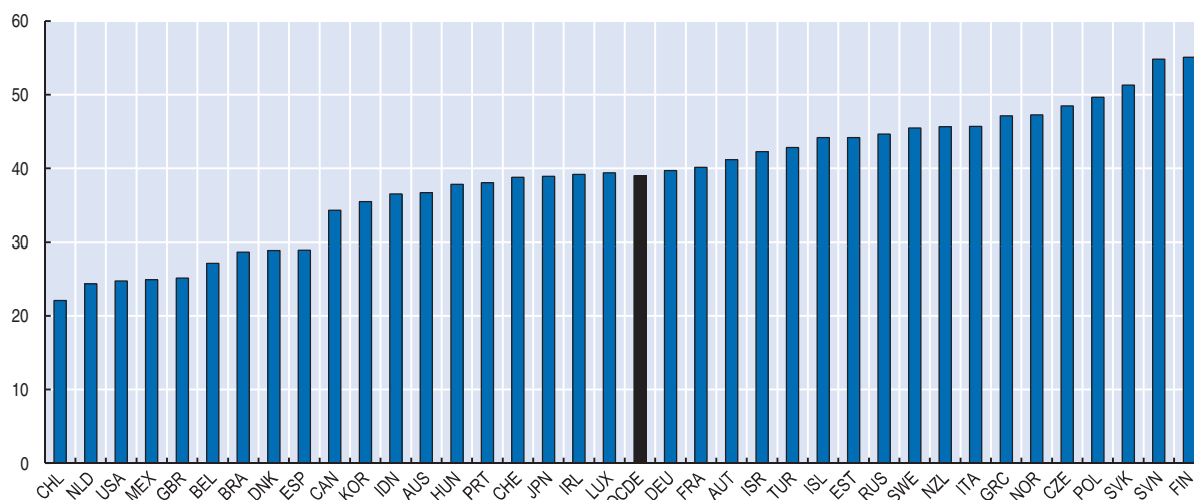
Source: OCDE (2010) Résultats du PISA 2009 : Surmonter le milieu social : L'égalité des chances et l'équité du rendement de l'apprentissage (Volume II), Éditions OCDE, Paris

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498971>

Dans tous les pays ayant participé à l'enquête PISA 2009 (graphique 7.10), et plus particulièrement en Finlande et en Slovénie, les compétences en lecture des filles sont supérieures à celles des garçons. Parmi les pays de l'OCDE, l'écart est de 39 points, soit l'équivalent de plus d'un demi niveau de compétence ou une année de scolarité. Entre 2000 et 2009, l'écart filles-garçons n'a diminué dans aucun pays tandis qu'il s'est creusé en Israël, en Corée, au Portugal, en France et en Suède. Des facteurs tels que les prédispositions, le tempérament, la pression des pairs et la socialisation peuvent contribuer au fait que les garçons ont moins d'intérêt pour la lecture que les filles. Les résultats obtenus au PISA donnent à penser que les garçons rattraperaient les filles en lecture s'ils étaient plus motivés et s'ils utilisaient des stratégies d'apprentissage plus efficaces.

Graphique 7.10. Différences filles-garçons pour les compétences en lecture

Différence de points au score en lecture au PISA, filles moins garçons



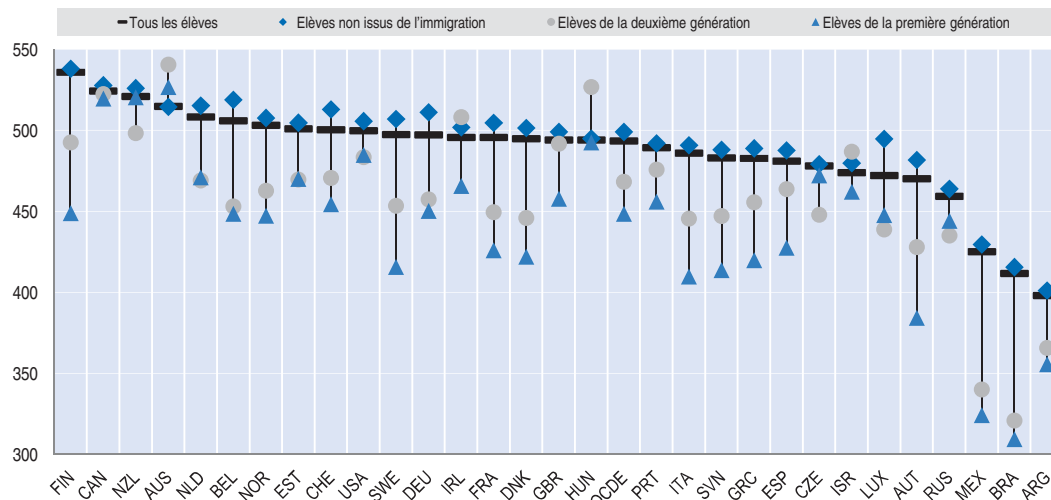
Source: OCDE (2010), Résultats du PISA 2009 : Savoirs et savoir-faire des élèves : Performance des élèves en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences (Volume I), Éditions OCDE, Paris

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932498990>

Les compétences des élèves de 15 ans dépendent également de l'origine de l'élève et de la langue parlée à la maison (graphique 7.11). Les élèves de la première génération, c'est-à-dire ceux nés en dehors du pays d'évaluation et dont les parents sont nés à l'étranger, ont en moyenne un score inférieur de 52 points à celui des étudiants non issus de l'émigration. Il n'y a pas d'association positive entre la taille de la population d'élèves émigrés et les performances moyennes au niveau du pays et il n'y a pas non plus de relation entre la population d'élèves issus de l'émigration et l'écart de performance entre les élèves autochtones et les élèves issus de l'émigration. Ainsi, des niveaux élevés d'émigration ne conduisent pas à des performances moyennes inférieures. Le fait de parler une langue étrangère au sein de sa famille est également un facteur pénalisant pour les compétences en lecture.

Graphique 7.11. L'impact de l'immigration sur les compétences en lecture

Scores PISA en lecture



Source: OCDE (2010), Résultats du PISA 2009 : Surmonter le milieu social : L'égalité des chances et l'équité du rendement de l'apprentissage (Volume II), Paris

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932499009>

Travail statistique à accomplir

Comme nous en avons discuté dans ce chapitre, il faut s'efforcer d'étendre à d'autres groupes de population que les jeunes la couverture des enquêtes internationales d'évaluation existantes. C'est notamment l'objectif du Programme international pour l'évaluation des compétences des adultes (PIAAC), de l'OCDE qui a été testé sur le terrain en 2010 et dont les premiers résultats seront publiés en 2013. Le PIAAC interrogera des adultes ayant entre 15 et 65 ans (5 000 par pays) et évaluera leurs compétences en compréhension de l'écrit et culture mathématique mais aussi leur aptitude à résoudre les problèmes dans un environnement technologique. Cette enquête collectera également des informations supplémentaires sur la manière dont les compétences sont utilisées au travail et dans d'autres contextes comme à la maison et dans la vie sociale.

Si le PIAAC élargit l'éventail des compétences mesurées par rapport aux enquêtes similaires antérieures, sa première édition n'évaluera pas les compétences non cognitives comme les compétences sociales et les compétences liées à la personnalité. Ces dernières peuvent se définir comme des schémas relativement durables de pensée, des sentiments et des comportements qui reflètent la tendance à répondre de certaines façons dans certaines circonstances (Roberts, 2009). Les compétences liées à la personnalité sont habituellement regroupées sous l'appellation de « Big Five » ou parfois OCEAN. Les cinq grands facteurs de la personnalité sont l'ouverture à l'expérience, le caractère consciencieux, l'extraversion, l'agréabilité (ou caractère agréable) et le névrosisme (contraire de stabilité émotionnelle). Les recherches montrent que ces facteurs sont essentiels pour obtenir plusieurs résultats importants tels que les performances des individus sur le marché du travail, l'état de santé et la propension à commettre des crimes. S'il existe un grand nombre d'enquêtes nationales qui collectent des informations sur les cinq grands facteurs (par exemple, l'enquête longitudinale allemande SOEP), les instruments comparables au plan international sont

pratiquement inexistants. L'OCDE travaille à un projet sur l'éducation et le progrès social qui visera, entre autres choses, à mesurer les compétences liées à la personnalité à l'aide d'un questionnaire harmonisé commun. Ce travail exploratoire permettra d'analyser les liens existant entre compétences et mesures du progrès social (encadré 7.5).

Encadré 7.5 **Le projet de l'OCDE sur l'Éducation et le progrès social**

Le projet sur l'Éducation et le Progrès Social étudie le rôle joué par les *compétences cognitives et non-cognitives* dans la promotion du progrès social au sein des pays de l'OCDE. Le projet étudie également le rôle de l'environnement et des différentes sphères liées à l'apprentissage comme la famille, l'école, la communauté lors de la formation de ces compétences. Cette attention particulière aux compétences est née suite à de récentes études interdisciplinaires qui ont démontré que l'investissement dans le développement des compétences est un des moyens les plus efficaces afin de réduire les inégalités en matière d'éducation mais aussi économiques et sociales.

Le projet s'intéresse tout particulièrement aux compétences cognitives et non-cognitives suivantes: la *capacité cognitive*, qui peut-être décrite comme la capacité mentale à acquérir des connaissances à travers la réflexion, l'expérience et les sens ; et les *traits de la personnalité*, qui peuvent être assimilés à « des modèles relativement stables de pensée, de ressenti et de comportements qui reflètent la tendance à réagir de certaines manières dans certaines situations » (Roberts, 2009).

Le projet examinera toute une série de mesures du progrès social comme les conséquences résultant de ces compétences, comme la *santé* (par exemple, styles de vie influant l'état de santé) ; l'*engagement sociétal* (par exemple, la participation civique et politique) ; la *cohésion familiale* (par exemple, la grossesse chez les adolescents) ; le *bien-être subjectif* (par exemple, la satisfaction à l'égard de l'existence, le bonheur) ; la *confiance et la tolérance* (par exemple, la confiance envers autrui) ; la *sécurité publique* (par exemple, la criminalité, l'intimidation) ; l'*environnement* (par exemple, le comportement écologique).

Il sera également important d'élaborer des mesures comparables à l'échelle internationale des compétences et du développement cognitif des très jeunes enfants car la maturité scolaire des très jeunes enfants est un bon indicateur prévisionnel de leurs acquis futurs mais aussi de leur état de santé à l'âge adulte et d'autres résultats importants sur le plan social⁷. On trouve des exemples intéressants de telles mesures au Canada et en Australie (encadré 7.6 à la page suivante).

Encadré 7.6.

Mesurer le développement de la petite enfance : l'instrument de mesure canadien du développement de la petite enfance et le Early Development Index australien

Au Canada, l'Instrument de Mesure du Développement de la Petite Enfance (IMDPE) permet de mesurer le développement des jeunes enfants. Il mesure leur préparation à apprendre en milieu scolaire dans cinq domaines généraux identifiés comme pertinents par les chercheurs : la santé physique et le bien-être ; la compétence sociale ; la maturité émotionnelle ; le langage et le développement cognitif ; les compétences en matière de communication et les connaissances générales par rapport à des repères fondés sur le développement plutôt que sur le programme scolaire. Cet instrument peut être appliqué au niveau de la première ou de la deuxième année de maternelle, c'est-à-dire à des enfants de 4 ou 5 ans. Un enseignant utilise ses observations après plusieurs mois de classe/d'interaction avec l'enfant pour remplir le questionnaire.

L'instrument fournit des informations pour des groupes d'enfants de manière à : i) rendre compte des points forts et des déficits pour des populations d'enfants ; ii) suivre dans le temps des populations d'enfants ; iii) prédire comment se comporteront les enfants au cours élémentaire. L'IMDPE a été élaboré par le Offord Centre for Child Studies, Mc Master University, Canada ; il a été appliqué à plus de 520 000 petits canadiens. Il s'appuie largement sur la National Longitudinal Survey of Children and Youth (NLSCY) et sur d'autres tests du développement.

Le Australian Early Development Index (AEDI) est une mesure du développement de la petite enfance au niveau de la population. Comme l'IMDPE, il fournit des informations sur les cinq aspects suivants du développement de la petite enfance : la santé physique et le bien-être, la compétence sociale, la maturité émotionnelle, le langage et les compétences cognitives (en milieu scolaire), les compétences en matière de communication et les connaissances générales.

L'AEDI a été établi sur la base de l'IMDPE canadien et adapté pour son utilisation en Australie. Il a été testé pour la première fois en 2002-2003 puis a fait l'objet de projets pilotes dans 60 localités réparties à travers l'Australie entre 2004 et 2008. Sa première mise en oeuvre nationale a été réalisée en 2009. En 2010, des données de suivi ont été collectées dans plusieurs petites régions.

Les autres actions futures importantes pour l'élaboration de nouvelles statistiques sur l'éducation et l'amélioration de leur qualité sont les suivantes (UNESCO, 2011):

- Assurer la cohérence des définitions et des normes dans la collecte et la compilation de statistiques internationales sur l'éducation, en particulier concernant le capital humain, autrement dit les compétences utilisées sur le marché du travail (encadré 7.7), le caractère inclusif de l'éducation⁸, le e-learning et l'éducation lors de la petite enfance.
- Lier les données sur l'éducation à d'autres ensembles de données pour avoir un tableau plus complet des trajectoires et des transitions éducatives.
- Explorer le rôle potentiel des données administratives dans la mise en oeuvre des données des enquêtes : l'utilisation de données administratives pourrait soulager la tâche de ceux qui produisent les enquêtes et fournir des informations complémentaires à appairer avec les ensembles de données longitudinales sur l'éducation.

Encadré 7.7. Le projet de l'OCDE sur les mesures du stock de capital humain

L'objectif du projet de l'OCDE sur le capital humain est d'identifier des méthodologies communes pour mesurer le stock de capital humain à des fins d'analyse comparative tant dans les différents pays que dans le temps, et de mettre en oeuvre ces méthodologies à l'aide des données de l'OCDE. Les estimations du stock de capital humain aideront notamment à évaluer la viabilité dans le temps du bien-être actuel. La méthode employée dans ce projet est l'approche du revenu sur l'ensemble de la vie (Jorgenson et Fraumeni, 1989; Jorgenson et Fraumeni, 1992a; Jorgenson et Fraumeni, 1992b) qui mesure la valeur du stock total de capital humain incorporée dans les individus par la valeur actualisée totale des revenus futurs escomptés qui pourraient être générés sur la durée de vie des personnes vivant actuellement.

Pour la première phase du projet, on peut notamment faire les constats suivants :

- Dans les pays participants, la valeur estimée du capital humain est de huit à plus de dix fois supérieure à celle du capital physique traditionnel. Ces résultats sont globalement conformes à ceux rapportés par un certain nombre d'études nationales.
- Les répartitions du capital humain par âge, par sexe et par enseignement indiquent que les hommes ont un stock de capital humain supérieur à celui des femmes. De plus, les jeunes ont un capital humain supérieur à celui des personnes plus âgées, bien que dans le détail les schémas varient d'un pays à l'autre.
- L'analyse de ventilation démontre qu'au cours des quinze dernières années, la progression observée du niveau d'études des femmes n'a eu que peu d'incidence sur l'évolution du capital humain par habitant dans tous les pays ; le vieillissement démographique a eu un impact négatif sur le capital humain par habitant. L'analyse de sensibilité montre que les estimations des valeurs du capital humain dépendent des choix de deux paramètres, à savoir le taux de croissance du revenu réel et le taux d'actualisation. Mais la répartition du capital humain à l'intérieur des pays et l'évolution de l'indice de volume du capital humain dans chaque pays sont moins sensibles à ces paramètres.

En dépit de certaines imperfections (comme l'exclusion des avantages non économiques et sociaux de l'investissement en capital humain, la sensibilité aux paramètres exogènes clés), l'approche du revenu généré pendant une vie, en combinant l'influence d'un large éventail de facteurs (démographie, mortalité, niveau d'études et aspects du marché du travail), permet de comparer l'importance relative de ces facteurs et d'en tirer des conséquences utiles au plan des politiques publiques.

Source: Liu, 2011.

- Elaborer de meilleures statistiques sur les résultats de l'enseignement pour les élèves et leurs déterminants : tandis que l'évaluation OCDE des résultats de l'enseignement supérieur (AHELO) évaluera les résultats des étudiants de l'enseignement supérieur et la valeur ajoutée de l'université, il sera important d'élaborer des instruments pour déterminer la valeur ajoutée des écoles. En particulier, il est hautement nécessaire de mieux mesurer les compétences, la motivation et les stratégies d'enseignement des enseignants, en élargissant le champ des études telle que l'Enquête internationale sur l'enseignement et l'acquisition de connaissances (TALIS).
- Enfin, pour mieux comprendre le rôle joué par l'éducation sur la croissance économique, il serait important d'élaborer des comptes satellites du secteur de l'éducation. Cela permettrait notamment d'étudier la productivité du secteur de l'éducation et la manière dont les services éducatifs incluent le bien-être matériel des ménages.

Conclusion

Ce chapitre s'est penché sur l'éducation et les compétences dans les pays de l'OCDE et dans une sélection de pays émergents. L'éducation a considérablement progressé au cours des dernières décennies et les pays convergent vers un niveau d'études similaire. Toutefois, de grandes disparités subsistent pour ce qui est de la qualité des résultats de l'enseignement, mesurés par les compétences en lecture et les compétences civiques. Les femmes sont en train d'inverser une tendance historique en devenant plus instruites que les hommes. Enfin, en dépit de la gratuité de l'école dans bien des pays, le niveau d'études et les résultats scolaires sont fortement influencés par le revenu familial et le contexte socioéconomique, ce qui laisse penser qu'il convient de s'attaquer dès la petite enfance aux inégalités en termes d'éducation.

Notes

1. Voir le Projet de l'OCDE pour l'éducation et le progrès social (encadré 7.5).
2. Le programme INES fournit des orientations méthodologiques sur l'élaboration de données et d'indicateurs sur les systèmes éducatifs comparables au plan international. Ce programme a également contribué à faciliter les révisions de la Classification internationale type de l'éducation (CITE) utilisée pour comparer les niveaux d'études des différents pays.
3. L'Enquête sur l'Éducation des Adultes (AES) utilise une longue liste d'activités possibles d'enseignement non formel incluant les cours, les leçons particulières et la formation guidée en cours d'emploi pour inciter les répondants à énumérer toutes leurs activités d'apprentissage des 12 derniers mois. Certaines de ces activités d'apprentissage pourraient être de courte durée.
4. Plus précisément, l'indicateur couvre les domaines suivants : la collectivité et ses conventions (40 %), les principes civiques (30 %), la participation civique (20 %) et les identités civiques (10 %) ainsi que deux domaines cognitifs : le savoir (25 %), le raisonnement et l'analyse (75%).
5. PISA 2009 fournit une échelle globale de compréhension de l'écrit pour la lecture de textes, qui s'appuie sur toutes les questions de l'évaluation de la lecture. Les scores au PISA 2000 ont été normalisés afin que la moyenne et l'écart-type des scores sur l'ensemble des pays de l'OCDE soient respectivement de 500 et de 100. Pour faciliter l'interprétation de la signification en termes concrets des scores des élèves, l'échelle est divisée en niveaux qui reposent sur un ensemble de principes statistiques. Des tâches sont situées à l'intérieur de chaque niveau de compétence, pour décrire les types de compétences et de connaissances nécessaires à leur bon accomplissement. Pour PISA 2009, l'éventail de difficulté des tâches tient compte de la description de sept niveaux de compétence en lecture (niveaux 1a, 1b, 2, 3, 4, 5, 6). Au niveau 2, les élèves peuvent isoler un ou plusieurs éléments d'information dans un texte, reconnaître l'idée forte du texte, comprendre les relations ou inférer la signification à partir d'un échantillon de texte limité lorsque l'information n'est pas bien en évidence. A ce niveau, des tâches de réflexion imposent au lecteur de faire une comparaison ou d'établir des liens entre le texte et des connaissances extérieures pour s'appuyer sur des expériences et des attitudes personnelles.
6. Dans tous les pays couverts par l'étude ICCS, les étudiants dont les parents appartenaient à une catégorie socioprofessionnelle plus élevée ont obtenu de meilleurs scores en éducation civique. En moyenne, l'écart de score entre les élèves des six catégories socioprofessionnelles supérieures et ceux des six catégories inférieures a été de 87 points d'échelle, soit l'équivalent de deux fois l'écart-type du score des compétences civiques. On observe toutefois des différences considérables entre les pays, certains ayant une distribution plus uniforme de leurs résultats par rapport à leur contexte socioéconomique que d'autres. Les différences de score pour les connaissances civiques ont été également importantes entre les élèves issus de familles autochtones et ceux issus de l'immigration mais cet effet devient moindre lorsqu'on neutralise le contexte familial. Les élèves déclarant que leurs parents s'intéressent davantage aux problématiques politiques et

sociales affichent des compétences civiques élevées. Dans la plupart des pays, cette association est évidente même après neutralisation des effets des autres caractéristiques des élèves.

7. Les indicateurs existants de l'enseignement dès la petite enfance n'ont pas tous la même pertinence lors ce qu'il s'agit de mesurer le bien-être des jeunes enfants car l'impact de la participation à la maternelle sur le développement futur de l'enfant n'a pas été démontré de manière précise (OECD, 2009).
8. Voir les initiatives « L'éducation pour tous » de la Banque mondiale et de l'UNESCO (http://www.unesco.org/education/efa/ed_for_all).

Références

- Almlund M, Duckworth A.L., J. J. Heckman, T. Kautz (2011), "Personality Psychology and Economics", IZA Working Paper No. 5500.
- Becker G.S. (1967), "Human Capital and the Personal Distribution of Income: An Analytical Approach", Woytinsky Lecture; No. 1; Ann Arbor: Institute of Public Administration.
- Boarini R. et E. Luedemann (2009), "Rémunération des enseignants, politiques de transparence et résultats scolaires : Analyse empirique pour les pays de l'OCDE", *Revue économique de l'OCDE*, Paris.
- Boarini R. et H. Strauss (2009), "What is the Private Return to Tertiary Education? New Evidence from 21 OECD Countries", *OECD Journal of Economic Studies*, Volume 2010.
- Boarini R., Oliveira Martins J., Strauss H., de la Maisonneuve C et G. Nicoletti (2008), "Investment in Tertiary Education : Main Determinants and Implications for Policy", *CESifo Economic Studies*, Vol. 54, 2/2008, pag. 277-312.
- Borgonovi F. et K. Miyamoto (2010), "L'éducation, un levier pour améliorer la santé et la cohésion sociale, Chapitre 3 : éducation et engagement civique et social, Éditions OCDE, Paris.
- Card D. (2001), "Estimating the Return to Schooling: Progress on Some Persistent Econometric Problems", *Econometrica*, 69(5), pag. 1127-60.
- Card D. et T. Lemieux (2000), "Drop-out and Enrollment Trends in the Post-War Period: What Went Wrong in the 1970s?", NBER Working Paper No. 7658.
- Causa O. et A. Johansson (2010), "Intergenerational Social Mobility in OECD Countries", *Revue économique de l'OCDE*, Volume 2010, Éditions OCDE, Paris.
- Cunha, F. et J.J. Heckman (2008), "Formulating, Identifying and Estimating the Technology of Cognitive and Noncognitive Skill Formation", *The Journal of Human Resources*, 43, 738-782.
- D'Addio A. (2007), "Intergenerational Transmission of Disadvantage: Mobility or Immobility Across Generations? A Review of the Evidence for OECD countries", Document de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations, n°52, Paris.
- Dalziel P. (2010), "Leveraging Training: Skills Development in SMEs – An Analysis of Canterbury Region, New Zealand", *OECD Local Economic and Employment Development (LEED) Working Papers*, No. 2010/03, Paris.
- de Looper M. et Lafortune G. (2009), "Measuring Disparities in Health Status and in Access and Use of Health Care in OECD Countries", Document de travail de l'OCDE sur la santé, n°43, Paris.
- Epple D., Romano R. et H. Sieg (2006), "Admission, Tuition, and Financial Aid Policies in the Market for Higher Education", *Econometrica*, 74(4), pag. 885-928.
- Freeman R. (1968), "Demand for Education", in O. Ashenfelter and R. Layard, eds. *Handbook of Labor Economics*, Vol. 1, Elsevier Publications: Netherlands, pag. 357-86.
- Fuchs T. et L. Woessmann (2007), "What Accounts for International Differences in Student Performance?", A Re-examination using PISA Data", *Empirical Economics*, 32(2-3), pp. 433-464.

- Goldin C., Katz L.F. et I. Kuziemko (2006), "The Homecoming of American College Women: The Reversal of the College Gender Gap", NBER Working Paper No. 11544.
- Grossman M. (2006), "Education and Nonmarket Outcomes", in E. Hanushel et F. Welch (eds), *Handbook of the Economics of Education*, NorthHolland, Amsterdam.
- Gufstafsson J. (2003), "What do we know about effects of school resources on educational results", *Swedish Economic Policy Review*, 10, pp. 77-110.
- Hanushek E. A. et L. Woessmann (2010), "Le coût élevé des faibles performances éducatives. Impact économique à long terme d'une amélioration des résultats au PISA", Éditions OCDE, Paris.
- Heckman J.J., L.J. Lochner et P.E. Todd (2005), "Earnings Functions, Rates of Return, and Treatment Effects: The Mincer Equation and Beyond", NBER Working Paper, No. 12139.
- Hoxby C.M. (2005), "The Effects of Geographic Integration and Increasing Competition in the Market for College Education", Mimeo, Department of Economics, Harvard University.
- Kubitz M. (2011), "Leveraging Training: Skills Development in SMEs: An Analysis of Zagłębie sub-region, Poland", OECD Local Economic and Employment Development (LEED) Working Papers, Paris.
- Jorgenson, D.W. et B.M. Fraumeni (1989), "The Accumulation of Human and Non-Human Capital", 1948-1984, In *The Measurement of Savings, Investment, and Wealth*, ed. R.E. Lipsey and H.S. Tice, 227-82. The University of Chicago Press, Chicago.
- Jorgenson, D.W. et B.M. Fraumeni (1992a), "The Output of Education Sector", in Z. Griliches (ed.) *Output Measurement in the Service Sectors*, The University of Chicago Press, Chicago.
- Jorgenson, D.W. et B.M. Fraumeni (1992b), "Investment in Education and U.S. Economic Growth", *Scandinavian Journal of Economics*, 94, Supplement, 51-70.
- Juhn C., K.M. Murphy et B. Pierce (1993), "Wage Inequality and the Rise in Returns to Skill", *Journal of Political Economy*, 101(3), pp. 410-442.
- Liu G. (2011), "Measuring the stock of human capital for comparative analysis: an application of the lifetime income approach to selected countries", Documents de travail de la Direction des Statistiques, à paraître, Paris.
- Martinez-Fernandez C. (2008), "Leveraging Training and Skills Development in SMEs", OECD/LEED 2008/6, Paris.
- Miyamoto K. et A. Chevalier (2010), « L'éducation, un levier pour améliorer la santé et la cohésion sociale », Chapitre 4, *Éducation et santé*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2011), « Stratégie de l'OCDE sur les compétences : Élaborer une stratégie en faveur des compétences », document présenté à la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres, Paris.
- OCDE (2011), *Regards sur l'éducation 2011*, à paraître, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2010), *L'éducation, un levier pour améliorer la santé et la cohésion sociale*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2010), *Regards sur l'éducation 2010*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2010), *La stratégie de l'OCDE pour l'innovation : Pour prendre une longueur d'avance*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2011d), *Résultats du PISA 2009 : Savoirs et savoir-faire des élèves : Performance des élèves en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences (Volume I)*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2011e), *Résultats du PISA 2009 : Tendances dans l'apprentissage : L'évolution de la performance des élèves depuis 2000 (Volume V)*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2011f), *Résultats du PISA 2009 : Surmonter le milieu social : L'égalité des chances et l'équité du rendement de l'apprentissage (Volume II)*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2011g), *Résultats du PISA 2009 : Apprendre à apprendre : Les pratiques, les stratégies et l'engagement des élèves (Volume III)*, Éditions OCDE, Paris.

- OCDE (2011h), *Résultats du PISA 2009 : Les clés de la réussite des établissements d'enseignement : Ressources, politiques et pratiques (Volume IV)*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2005), *Promouvoir la formation des adultes*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2007), *PISA 2006 – Volume 1 : Analyse des résultats*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2004), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris.
- OECD (2001), *Du bien-être des nations : Le rôle du capital humain et social*, Éditions OCDE, Paris.
- Oliveira Martins J., Boarini R., Strauss H., de la Maisonneuve C. et C. Saadi et al. (2007), *L'impact des politiques économiques sur l'investissement en éducation supérieure*, Documents de travail du Département des affaires économiques n°576, Éditions OCDE, Paris.
- Piketty T. et M. Valdenaire (2004), « L'impact de la taille des classes sur la réussite scolaire dans les écoles, collèges, et lycées français : Estimations à partir du panel primaire 1997 et du panel secondaire 1995 », Paris, Ministère de l'Éducation Nationale, Les Dossiers No. 173.
- PISA (2009), *Technical Report*, à paraître, Éditions OCDE, Paris.
- Roberts, B. W. (2009), "Back to the future: Personality and assessment and personality development", *Journal of Research in Personality*, 143, 137-145.
- Sianesi B. and Van Reenen, 2003, "The Returns to Education: Macroeconomics", *Journal of Economic Surveys*, Vol. 17(2)

Chapitre 8

Liens sociaux

Outre le plaisir intrinsèque procuré par le fait de passer du temps avec les autres, les liens sociaux ont des retombées positives sur le bien-être individuel et collectif. Les personnes qui bénéficient d'un réseau de soutien étendu et solide sont généralement en meilleure santé, vivent plus longtemps et sont plus susceptibles d'occuper un emploi. À l'échelle de la société, les liens sociaux peuvent générer des valeurs communes – comme la confiance dans autrui et des normes de réciprocité – qui influencent divers facteurs comme la croissance économique, la participation démocratique et la criminalité. Les indicateurs utilisés dans ce chapitre pour mesurer différents aspects des liens sociaux font référence au réseau de soutien social et à la fréquence des contacts avec les autres. Dans l'ensemble, les réseaux sociaux individuels sont relativement solides dans les pays de l'OCDE, la majorité des individus rencontrant régulièrement des amis et/ou des membres de leur famille et déclarant avoir quelqu'un sur qui compter en cas de difficultés. Toutefois, il existe des différences non négligeables entre les groupes socioéconomiques et démographiques, les personnes âgées, les pauvres et les personnes qui ont un niveau d'instruction plus faible ayant en général un réseau de soutien social moins fort. On observe aussi des écarts importants entre pays en ce qui concerne le degré de confiance interpersonnelle – qui est un indicateur important des retombées des liens sociaux. Toutefois, la mesure des liens sociaux demeure une entreprise complexe et il est nécessaire de conduire des travaux complémentaires pour mettre au point des indicateurs comparables dans ce domaine.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre ne préjugent en rien du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

En quoi les liens sociaux sont-ils importants pour le bien-être?

L'être humain est une créature sociale. La fréquence des contacts avec autrui et la qualité des relations personnelles jouent un rôle fondamental dans le bien-être des individus. Passer du temps avec les autres – famille, amis, collègues – est une source de plaisir et les activités sont généralement plus gratifiantes lorsqu'elles sont pratiquées à plusieurs (Kahneman et Krueger, 2006). De surcroît, les réseaux sociaux apportent un soutien matériel et psychologique pendant les périodes difficiles et ouvrent des perspectives professionnelles ou autres.

Par ailleurs, les relations qu'un individu entretient avec les autres ont des incidences au-delà de son cercle relationnel immédiat. Un réseau social bien établi peut être source de confiance dans les autres, de tolérance à l'égard de la diversité et de normes de réciprocité et faciliter les échanges d'informations et l'action collective. Les normes et valeurs communes et les réseaux sociaux dont elles sont issues sont essentiels à la formation de capital social (voir encadré 8.1). Le capital social exerce une influence déterminante sur d'autres aspects du bien-être comme la participation démocratique, la délinquance, l'état de santé et le dynamisme des sociétés et des économies.

Ce chapitre examine certains indicateurs des liens sociaux qui ont une incidence sur le bien-être des individus. Il présente des indicateurs principalement axés sur le bien-être que les individus retirent directement de leurs contacts avec les autres et des indicateurs de capital social plus larges susceptibles d'avoir une incidence déterminante sur d'autres aspects sociaux.

La mesure des liens sociaux

Mesurer les relations humaines et leur contribution au bien-être individuel et collectif est une entreprise difficile. La vie d'un individu est faite d'un nombre infini de relations sociales qui diffèrent par leur contexte et leur intensité: relations avec la famille, les amis, les voisins, les collègues ou avec des connaissances lointaines – même une interaction ponctuelle avec un inconnu dans la rue est une forme de contact social. Ces interactions peuvent avoir lieu entre plusieurs personnes physiquement présentes dans le même lieu, mais aussi par l'intermédiaire de la messagerie électronique, du téléphone et des médias sociaux. Depuis quelques années, ces questions suscitent un intérêt croissant, qui s'explique en partie par l'évolution des modes de vie. Ainsi, les personnes qui vivent seules sont plus nombreuses que par le passé en raison, par exemple, du vieillissement de la population, des ruptures familiales et de l'intensification de la mobilité géographique. Que cette évolution des modes de vie soit contrainte ou choisie, elle se traduit notamment par le fait que les individus ne peuvent pas toujours compter sur le soutien de leur famille immédiate lorsqu'ils ont des difficultés.

Bien que l'importance de ces éléments soit de plus en plus reconnue, il existe encore peu de statistiques officielles sur les liens sociaux. Les méthodes les plus couramment employées pour mesurer ces liens font appel à des indicateurs indirects, comme les statistiques sur l'adhésion à des associations (clubs sportifs, associations locales, organisations religieuses ou professionnelles par exemple) ou sur la densité des organisations sans but lucratif dans une région donnée. Ces indicateurs ont toutefois été critiqués à plusieurs égards. Ainsi, certains auteurs estiment qu'ils ne rendent compte que de la participation à des réseaux formels et ne donnent pas d'information sur les relations informelles, comme celles entretenues avec des amis ou des membres de la famille; de plus, les caractéristiques

et l'importance de la vie organisationnelle peuvent varier selon les époques et les pays, ce qui rend les comparaisons difficiles; enfin, ces indicateurs ont également apporté la preuve de leur faible validité prédictive pour certains aspects habituellement associés aux liens sociaux, comme la confiance en l'autre et l'engagement civique (Halpern, 2005). Désormais, on reconnaît de plus en plus que pour être significatifs, les indicateurs utilisés pour mesurer les liens sociaux doivent être établis à partir d'enquêtes sur le comportement réel des individus (Stiglitz et al., 2009).

Il existe des enquêtes de ce type dans plusieurs pays de l'OCDE. Ainsi, les instituts statistiques nationaux du Royaume-Uni, de l'Australie, du Canada, de l'Indonésie, de l'Irlande, des Pays-Bas, et depuis peu, des États-Unis, ont mis au point des enquêtes spécifiques. Par ailleurs, les enquêtes sur l'emploi du temps fournissent également des informations utiles sur les liens sociaux parce que les personnes interrogées mentionnent souvent diverses activités sociales dans les journaux à renseigner (participation à des manifestations culturelles par exemple) ainsi que les activités pratiquées avec d'autres, donnant des informations non seulement sur leur fréquence mais aussi sur leur durée. Toutefois, les comparaisons restent difficiles parce qu'il n'existe ni directives ni normes officielles dans ce domaine. Les seules données comparables couvrant un grand nombre de pays dont on dispose sont celles recueillies dans le cadre de plusieurs enquêtes non officielles à petite échelle comme les enquêtes *Gallup World Poll*, *World Values Survey* et le programme international d'enquêtes sociales (*International Social Survey Program*, ISSP). Pour les pays européens, des données officielles comparables ont été recueillies dans le cadre du module *ad hoc* sur l'emploi du temps introduit dans l'édition 2006 de l'enquête de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC).

Le présent chapitre s'appuie sur cet ensemble de sources pour fournir des informations comparatives sur l'ampleur des liens sociaux. Il est important de noter que les liens sociaux sont un domaine dans lequel les données robustes et comparables sont particulièrement manquantes. Par conséquent, de nombreux indicateurs présentés dans ce chapitre doivent être considérés comme des solutions de replis plutôt que comme des indicateurs définitifs. En particulier, l'utilisation des données du *Gallup World Poll* est loin d'être idéale notamment car la taille de l'échantillon est réduite. Un des objectifs de cette publication est la mise en lumière des différents domaines statistiques dans lesquels des améliorations sont nécessaires. Bien que des avancées significatives aient été menées par quelques offices de statistiques nationaux, seule une poignée de pays dispose de données provenant de sources officielles sur ce sujet.

Encadré 8.1. **Qu'est-ce que le capital social?**

De façon très générale, la notion de capital social traduit l'idée selon laquelle les liens sociaux –les relations amicales, familiales et autres– ont des retombées positives qui ne se limitent pas au plaisir intrinsèque qu'elles procurent. Bien qu'ils existent de nombreuses définitions du «capital social», il est communément admis que le capital social se constitue des réseaux sociaux, et des valeurs partagées qu'ils génèrent, comme la confiance, la tolérance pour la diversité, le civisme, la réciprocité et le soutien mutuel. Selon la définition de l'OCDE, le capital social correspond à «des réseaux, ainsi qu'à des normes, valeurs et convictions communes qui facilitent la coopération au sein des groupes ou entre eux» (OCDE, 2001). On cite souvent l'exemple des diamantaires new-yorkais, qui peuvent remettre à des confrères, pour expertise, des lots de diamants valant plusieurs milliers de dollars sans avoir à conclure de contrat ou à souscrire d'assurance (Coleman, 1988). La confiance forte qui unit les membres du groupe rend inutile la négociation d'accords formels entre les parties, ce qui permet un gain de temps et d'argent et une amélioration de l'efficacité de l'activité.

Il est prouvé que le capital social a une incidence sur les performances d'un pays ou d'une région dans divers domaines, par exemple la participation démocratique, la gouvernance, la croissance économique, la situation du marché du travail, les taux de criminalité et la situation sanitaire (Putnam, 2000 ; Halpern, 2005). Le capital social peut également avoir un profond impact sur le bien-être individuel. Les individus ayant un vaste réseau sur lequel ils peuvent s'appuyer ont plus de chances de trouver un emploi (Aguilera, 2002), de suivre une meilleure évolution de carrière (Podolny and Baron, 1997), de bénéficier d'une meilleure rémunération (Goldthorpe et al., 1987), de jouir d'une meilleure santé mentale, de moins être affectés par le stress (Williams et al., 1981), de mieux se rétablir à la suite de problèmes de santé majeurs, comme une attaque cardiaque (Case et al., 1992), et de vivre plus longtemps de manière générale (Berkamn and Glass, 2000). Par conséquent, le capital social peut être considéré comme un bien à la fois privé et public, profitant à l'individu et ayant des retombées importantes sur la société dans son ensemble.

Si les gouvernements reconnaissent de plus en plus l'importance du capital social, ce concept reste néanmoins difficile à mesurer. Une approche assez répandue se concentre sur la mesure d'une des retombées du capital social, la confiance en autrui (voir l'indicateur sc 3), en tant qu'approximation de l'ensemble du capital social. Néanmoins, cet approche ignore le fait que il existe des différents types de capital social qui sont issues de différents types de relations et liens sociaux et qui ne sont pas nécessairement tous positifs pour la société. Par exemple, une distinction importante est celle entre capital social «d'acointance» et capital social «d'attachement». En effet les relations d'acointance rassemblent les individus issus de milieux différents (comme par exemple grâce à des mouvements sociaux) tandis que les relations d'attachement renforcent les liens entre les individus issus d'un même milieu (par exemple, les groupes ethniques). Trop d'attachement en absence d'acointance peut conduire à l'exclusion de ceux qui sont à l'extérieur des groupes d'attachement. Les réseaux peuvent également encourager des valeurs nuisibles pour la société comme c'est le cas avec les réseaux criminels ou les organisations terroristes.

Un jeu significatif d'indicateurs du capital social fournirait suffisamment d'informations sur les différents types de relations et de connexions qui composent les réseaux sociaux des gens mais permettrait également de suivre l'évolution des niveaux de capital social de la société au fil des ans.

Dans l'idéal, un ensemble d'indicateurs des liens sociaux doit rendre compte d'un éventail de relations différentes, de la qualité de ces relations et des retombées qu'elles ont sur les individus (soutien psychologique et financier, possibilités d'emploi, rupture de l'isolement social) et pour la société (confiance envers les autres, tolérance, participation démocratique, engagement civique). Les indicateurs utilisés dans ce chapitre ont été sélectionnés pour leur capacité à donner des informations à la fois sur les relations informelles et sur les relations formelles; les indicateurs relatifs aux relations informelles mesurent la fréquence des contacts avec les amis et membres de la famille, tandis que ceux relatifs aux relations formelles mesurent le temps consacré aux activités bénévoles. En outre, deux indicateurs supplémentaires mesurent les principaux résultats individuels et collectifs, à savoir le soutien du réseau social d'une part et la confiance envers les autres d'autre part. L'évaluation de la qualité statistique de ces indicateurs est présentée dans le tableau 8.1.

Indicateurs sélectionnés

Soutien du réseau social (SC 1)

En plus de procurer un plaisir intrinsèque, des relations personnelles fortes peuvent offrir un soutien psychologique et matériel en cas de besoin et renforcer la capacité des individus à affronter les périodes difficiles de leur vie. Il est établi que des relations de soutien protègent de la dépression et facilitent le rétablissement après une maladie (Sherbourne et al., 1995;

Seeman, 1996). Elles peuvent aussi faciliter l'accès à une aide concrète, par exemple financière. Cet indicateur mesure la proportion d'individus qui ont répondu positivement à la question: «Si vous étiez en difficulté, avez-vous ou non des proches ou des amis sur lesquels vous savez pouvoir compter à chaque fois que vous avez besoin d'eux ? ». Bien qu'elle ne demande pas de détails sur la nature de l'aide qui peut être attendue, cette question permet d'apprécier de façon générale le soutien du réseau social tel qu'il est perçu par les individus (Chan et Lee, 2006; Faber et Wasserman, 2002; Seeman et Berkman, 1988). Les données utilisées pour évaluer cet indicateur sont issues de l'enquête *Gallup World Poll*. Comme souligné dans d'autres chapitres, bien que ces données sont collectées grâce au même questionnaire et s'appuient sur des questions éprouvées, l'échantillon est de petite taille et ceci limite la portée des conclusions qui peuvent être tirées. Toutefois, en l'absence de sources reposant sur des échantillons plus larges et mieux choisis et sur le même type de questions quelque soit le pays l'enquête *Gallup World Poll* est la meilleure alternative.

Fréquence des contacts sociaux (sc 1)

La fréquence des contacts avec les autres joue un rôle important dans le bien-être des individus. Les données recueillies dans le cadre des enquêtes sur l'emploi du temps montrent que passer du temps avec des amis est l'une des activités préférées des individus (Kahneman et al., 2004, Kahneman and Krueger, 2006). Cet indicateur mesure la proportion de personnes déclarant avoir des relations avec des amis ou des membres de leur famille extérieurs à leur foyer (c'est-à-dire les rencontrant physiquement) au moins une fois par semaine. Le choix d'une fréquence hebdomadaire est certes quelque peu arbitraire, mais compte tenu des données disponibles (quotidiennes/hebdomadaires/mensuelles), cette périodicité est celle qui permet d'obtenir la meilleure image des différences entre pays en matière de fréquence des contacts avec les autres. Les données utilisées pour apprécier cet indicateur proviennent principalement du module *ad hoc* sur la participation sociale intégré en 2006 à l'enquête EU-SILC, données qui ne portent que sur les pays d'Europe. Pour le Canada et la Nouvelle-Zélande, des données issues de la dernière édition de l'enquête sociale générale conduite dans ces pays ont été employées.

Tableau 8.1. Qualité des indicateurs des liens sociaux

		Concept cible	INDICATEURS							
			Pertinence pour la mesure du bien-être et l'étude de son évolution dans le temps				Qualité statistique			
			Validité apparente	Interprétation univoque (bonne, mauvaise)	Résultat susceptible d'être influencé par les politiques	Possibilité de ventiler les informations	Instrument de collecte bien établi	Définition comparable	Couverture pays	Collecte récurrente des données
Liens sociaux										
SC 1	Soutien du réseau social	Relations personnelles	√	√	~	√	x	√	√	√
sc 1	Fréquence des contacts sociaux		~	√	~	√	~	√	~	~
sc 2	Temps consacré au bénévolat	Relations avec la collectivité	√	√	~	~	~	~	~	x
sc 3	Confiance en autrui	Normes et valeurs	√	√	~	√	x	√	√	√

Note. Le symbole √ indique que l'indicateur sélectionné remplit très largement le critère mentionné dans le tableau; le symbole ~ qu'il remplit le critère dans une mesure importante; et le symbole x qu'il ne remplit pas le critère ou seulement dans une faible mesure.

Temps consacré au bénévolat (sc 2)

Les personnes qui ont des activités bénévoles sont souvent plus épanouies et plus satisfaites de leur vie que les autres, ce qui témoigne du rôle direct que joue le bénévolat dans le bien-être individuel en général (Borgonovi, 2008). De surcroît, le bénévolat a aussi des retombées positives plus larges sur la société dans son ensemble, en termes, à la fois de valeur directe du travail bénévole et de contribution du bénévolat à l'édification d'une société civile dynamique. C'est à ces retombées plus larges que s'intéresse le présent chapitre tandis que la question de la valeur économique du travail non marchand – dont le bénévolat est une composante – est traitée dans le chapitre 2 («Revenu et patrimoine»). Les enquêtes sur l'emploi du temps fournissent des données quantitatives sur le temps que les individus consacrent à des activités bénévoles. Les données présentées ici ont été recueillies dans le cadre de diverses enquêtes sur l'emploi du temps nationales, puis harmonisées par l'OCDE (voir Miranda, 2011; et OCDE, 2011). Toutefois, la définition des activités bénévoles retenue dans ces enquêtes varie d'un pays à l'autre, parfois de façon non négligeable. La différence la plus courante porte sur la prise en compte ou non, en plus des activités bénévoles formelles au sein d'organisations, de formes de bénévolat plus informelles (par exemple l'aide à la préparation des repas apportée à un voisin malade). Les données se rapportant à certains pays (comme la Turquie) ont été exclues parce qu'elles tenaient compte d'activités religieuses pratiquées individuellement, comme la prière, qui n'ont pas leur place dans ce chapitre, axé sur les liens sociaux.

Confiance en autrui (sc 3)

La confiance en autrui est aussi une dimension fondamentale des liens sociaux et du capital social, bon nombre des retombées positives du capital social étant liées au fait qu'une forte confiance envers les personnes vivant dans le même environnement favorise les échanges et l'initiative. Certains auteurs vont même jusqu'à définir le capital social comme le degré de confiance interpersonnelle au sein d'un groupe ou d'une société, au lieu de considérer cette confiance comme une simple composante du capital social (Paldam et Svendsen, 2000); pour d'autres auteurs, la confiance interpersonnelle est le meilleur indicateur de capital social dont on dispose actuellement (Halpern, 2005). L'indicateur décrit ici mesure la proportion de personnes d'accord avec l'affirmation selon laquelle «on peut faire confiance à la plupart des gens». De nombreuses notions restent floues dans cette question ; par exemple elle ne précise pas que désigne l'expression «la plupart des gens», ni le type d'actes qu'ils sont censés accomplir, voir Morrone et al., 2009). Les données présentées ici proviennent de l'enquête *Gallup World Poll* et appellent par conséquent les mêmes réserves que celles signalées pour l'indicateur sur la fréquence des contacts sociaux.

Tendances moyennes

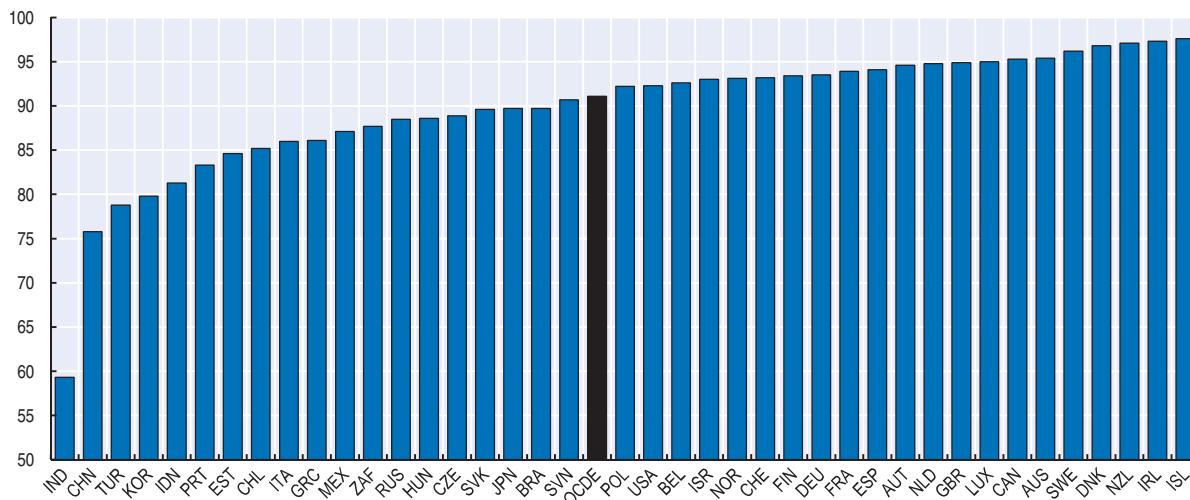
Dans les pays de l'OCDE, la majorité des individus ont quelqu'un sur qui compter

La capacité des liens sociaux à fournir un soutien en cas d'urgence paraît important dans la plupart des pays de l'OCDE. En moyenne, plus de 90 % des individus déclarent pouvoir compter sur quelqu'un en cas de besoin (Graphique 8.1). D'après cet indicateur, parmi les pays de l'OCDE, le réseau d'appui est le plus faible en Turquie, en Corée, au Portugal et en Estonie tandis qu'il est le plus fort en Islande, en Nouvelle-Zélande et le Danemark. Lorsque que l'on exclue les pays de l'OCDE en queue et en tête de distribution, les niveaux de soutien social sont très similaires d'un pays à l'autre variant de 85 % à 95 %.

Parmi les pays non membres de l'OCDE présents dans le Graphique 8.1, l'Inde se distingue par une population rapportant un faible réseau de soutien: près de 60 % des répondants affirment avoir quelqu'un sur qui compter en cas de besoin. En Chine, les répondants font également part d'un faible soutien du réseau social: seulement 75 % des individus affirment avoir quelqu'un sur qui compter en cas de besoin.

Graphique 8.1. Soutien du réseau social

Pourcentage de la population ayant des amis ou des membres de la famille qu'elles peuvent contacter en cas de problème, 2010 ou dernière année disponible



Note: Les données datent de 2008 pour l'Islande et la Norvège, 2009 pour l'Afrique du Sud, l'Estonie, Israël et la Suisse.
Source: Gallup World Poll.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932499028>

La fréquence des contacts sociaux est très variable d'un pays d'Europe à l'autre

Dans les pays d'Europe, 60 % de la population en moyenne rencontrent des amis au moins une fois par semaine. Toutefois, il existe de fortes disparités entre les pays, ce pourcentage variant de 40 % de la population en Pologne à plus de 70 % au Portugal et en Grèce (graphique 8.2). En Nouvelle-Zélande et au Canada, les deux seuls pays extérieurs à l'Union européenne pris en compte dans ce chiffre, la fréquence des contacts sociaux tend à être supérieure à la moyenne.

En général, dans les différents pays, il existe une corrélation entre la fréquence des contacts sociaux avec des amis et la fréquence des contacts avec des membres de la famille. Les pays où la population a souvent des contacts avec des membres de la famille sont en général aussi ceux où les contacts avec les amis sont fréquents. Toutefois la tendance à entretenir des relations à un rythme hebdomadaire est plus forte en ce qui concerne les amis qu'en ce qui concerne la famille. La France, la Hongrie, la République slovaque, la République tchèque, la Belgique et l'Islande sont les seuls pays où il est plus courant de rencontrer des membres de la famille que des amis. En France et en Hongrie, la proportion absolue de la population qui entretient des contacts avec des amis à un rythme hebdomadaire est également très faible. L'encadré 8.2 fournit davantage de précisions sur les déterminants des contacts sociaux et leur évolution dans le temps.

Encadré 8.2. **Que savons-nous des déterminants des liens sociaux?**

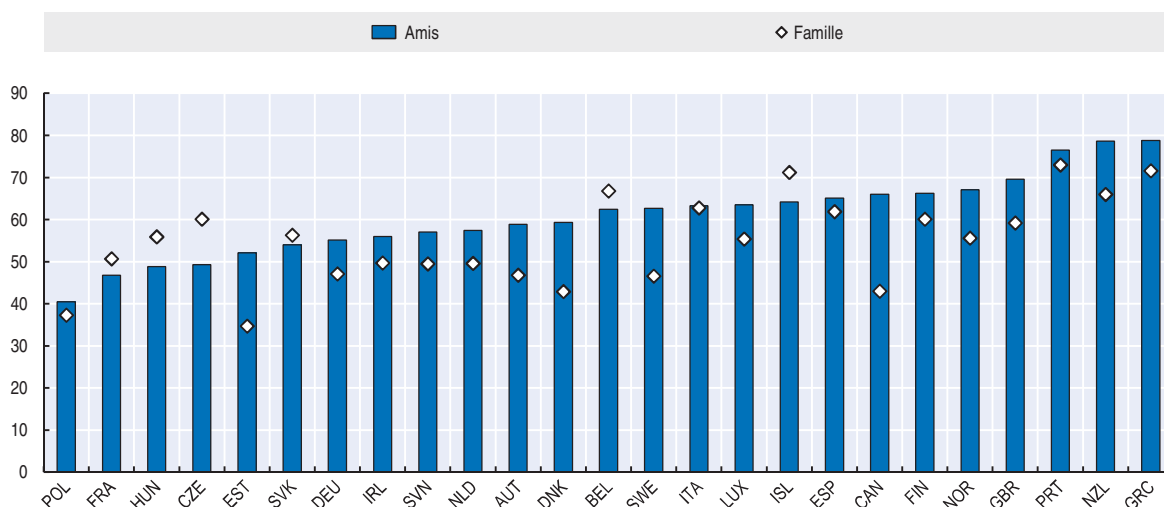
Lors de sa publication, en 2000, l'influente étude de Robert Putnam sur le capital social aux États-Unis, intitulée *Bowling Alone* (2000), a suscité un vif intérêt. En plus de démontrer de façon très convaincante que les relations qu'entretiennent les individus et les valeurs qu'ils partagent sont étroitement corrélées à divers aspects du bien-être collectif, son auteur a aussi montré que le capital social – constitué à la fois de relations sociales formelles et informelles – était en voie d'érosion aux États-Unis et que cette tendance semblait appelée à se poursuivre. Examinant différentes hypothèses susceptibles d'expliquer ce déclin, Putnam a identifié quatre facteurs semblant jouer un rôle particulièrement important: le remplacement des générations (les générations plus jeunes manifestant un engagement social moins fort), la télévision (et les loisirs électroniques), la charge de travail et l'étalement urbain/les déplacements entre le domicile et le lieu de travail. En d'autres termes, les personnes qui regardent davantage la télévision, passent plus de temps à travailler ou habitent plus loin de leur lieu de travail ont moins de temps pour construire et entretenir leur capital social. L'autre raison pour laquelle l'étalement urbain et les déplacements entre le domicile et le lieu de travail ont une incidence négative sur les liens sociaux est que l'encombrement croissant des voies de circulation tend à diviser et à éloigner. Ainsi, Halpern (1995) montre que plus le nombre de voitures qui passent dans une rue est élevé, moins il est probable que les habitants connaissent leurs voisins et les décrivent comme cordiaux.

Les recherches conduites par la suite ont démontré que les tendances en matière de liens sociaux variaient selon les pays. Par exemple, alors qu'en Australie et, dans une moindre mesure, au Royaume-Uni, le capital social tend à s'affaiblir (Leigh, 2010; Halpern, 2005), dans d'autres pays, les liens sociaux se sont, d'après certains indicateurs, renforcés. En Suède, les contacts informels ont augmenté entre 1975 et 1995; aux Pays-Bas, la proportion d'individus qui déclarent avoir quelqu'un sur qui compter a augmenté dans les années 90 et au Japon, la proportion de personnes engagées dans des activités bénévoles a triplé entre 1976 et 1996 (Halpern, 2005). De plus, en dehors des États-Unis, l'érosion des liens sociaux n'est pas uniforme au sein d'un même pays et n'a pas nécessairement une dimension générationnelle: par exemple, au Royaume-Uni, la classe sociale semble jouer un rôle plus important que l'âge dans l'engagement social (Halpern, 2005). Enfin, il arrive que les différents indicateurs qui mesurent les liens sociaux n'évoluent pas toujours dans la même direction au sein d'un même pays. C'est par exemple le cas en Allemagne, où les contacts informels ont augmenté tandis que la confiance sociale a diminué (Halpern, 2005). Ces écarts au sein d'un même pays témoignent de la complexité des liens sociaux et montrent qu'il est nécessaire de chercher à mieux en comprendre les déterminants. Outre les facteurs proposés par Putnam figurent, parmi les déterminants possibles, la mobilité résidentielle (Glaeser *et al.*, 2002); la diversité ethnique (Fennema et Tillie, 1999); les inégalités économiques (Knack et Keefer, 1997; Putnam, 1993) et l'éducation (Willms, 2001; voir également la partie sur les inégalités plus loin dans ce chapitre).

Déterminer comment les pouvoirs publics peuvent promouvoir le capital social est une entreprise complexe du fait qu'il est souvent difficile d'établir le sens du lien de causalité entre ces facteurs et les tendances en matière de liens sociaux et que la question de l'intervention des pouvoirs publics dans les activités sociales des individus peut être sujette à controverses. S'agissant des mesures visant directement à renforcer le capital social, les pouvoirs publics peuvent encourager l'engagement formel dans le secteur sans but lucratif. Ainsi, le Royaume-Uni a récemment lancé un projet intitulé «Big Society», qui repose sur la volonté de favoriser une culture du bénévolat dans l'ensemble du pays (UK Cabinet Office, 2010). Dans d'autres domaines en rapport avec les liens sociaux, comme l'urbanisme et la politique de l'éducation, il faudrait tenir compte de l'importance des liens sociaux lors de la mise au point et de la mise en œuvre de nouveaux projets.

Graphique 8.2 Fréquence des contacts sociaux dans quelques pays de l'OCDE

Pourcentage de la population ayant des contacts avec des amis ou des membres de leur famille au moins une fois par semaine au cours d'une année normale, 2006 ou dernière année disponible



Note: Les contacts sociaux se réfèrent ici au "être ensemble" de l'enquête EU-SILC et au contact en "face à face" des enquêtes General Social Surveys menées en Nouvelle-Zélande et au Canada, mais ne prennent pas en compte les formes de contact par distance comme les conversations téléphoniques ou les emails. Les données pour le Canada se rapportent au "mois écoulé" plutôt qu'à l'année usuelle.

Sources: l'enquête de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), 2006; Canada General Social Surveys, 2008; New Zealand General Social Surveys, 2008.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932499047>

C'est en Nouvelle-Zélande, en Irlande et aux États-Unis que la population consacre le plus de temps au bénévolat

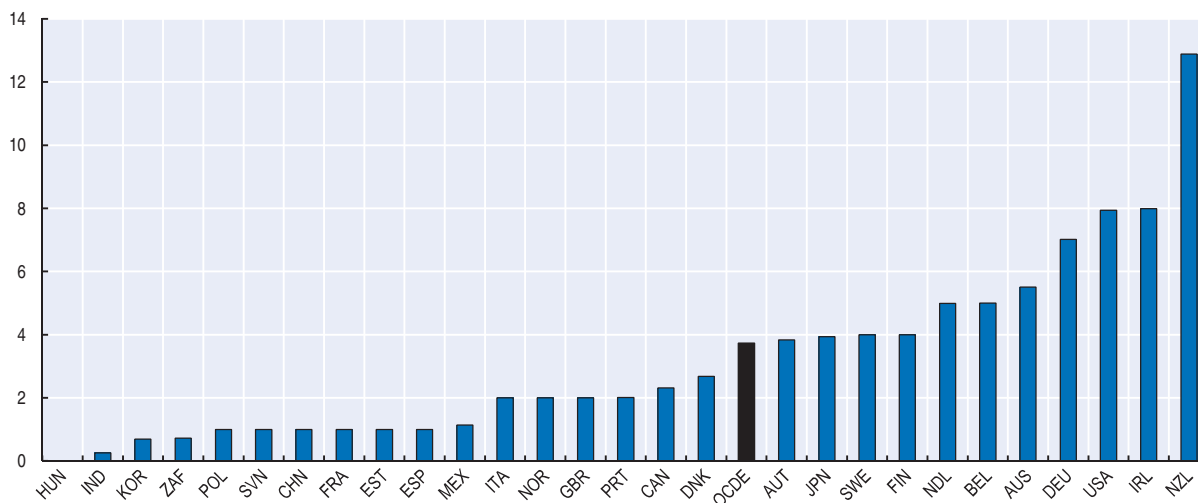
Le graphique 8.3 présente le temps que les individus consacrent quotidiennement à des activités bénévoles dans quelques pays de l'OCDE. En Nouvelle-Zélande, puis en Irlande et aux États-Unis, l'engagement bénévole mesuré par cet indicateur atteint un niveau relativement élevé. Dans ces pays, le niveau atteint est deux fois plus élevé que la moyenne OCDE. À l'autre extrémité du spectre, on trouve de nombreux pays, dont la Hongrie, l'Inde, la Corée, l'Afrique du Sud, la Pologne, la Slovénie, la Chine, la France, l'Estonie, l'Espagne et le Mexique, dans lesquels le temps quotidien consacré au bénévolat est négligeable. Bien que le temps consacré aux activités bénévoles puisse sembler faible, il ne faut pas oublier que cet indicateur rend compte des résultats pour l'ensemble de la population. Or, les personnes effectivement engagées dans une activité bénévole y consacrent beaucoup plus de temps quotidiennement – en moyenne deux heures par jour dans l'ensemble des pays de l'OCDE (Miranda, 2011).

Le bénévolat est susceptible d'apporter une forte contribution matérielle aux économies nationales. Parmi les outils qui permettent d'apprécier la valeur du bénévolat figure le Manuel sur les institutions sans but lucratif dans le Système de comptabilité nationale (*Handbook on Non-profit Institutions in the System of National Accounts*) mis au point par le Centre universitaire pour les études sur la société civile de l'Université John Hopkins en coopération avec la Division de statistique des Nations Unies¹. Ce guide recommande aux pays d'établir régulièrement des «comptes satellites» du secteur sans but lucratif rendant compte de façon exhaustive de sa taille et de ses activités. À ce jour, huit pays de l'OCDE ont mis ce manuel en pratique et présenté des données relatives à une année comprise

entre 1999 et 2004 et quatre autres pays se sont engagés à les imiter à l'avenir. Dans les huit pays qui appliquent les recommandations du manuel des Nations Unies, le secteur sans but lucratif (qui englobe le bénévolat) représente environ 5 % du PIB en moyenne, ce pourcentage variant d'un peu plus de 1 % en République tchèque à plus de 7 % au Canada et aux États-Unis (OCDE, 2009).

Graphique 8.3. Temps consacré au bénévolat

Minutes par jour, dernière année disponible



Note: Les données se rapportent à 1998-99 pour la France et la Nouvelle-Zélande, à 1999 pour le Portugal et l'Inde, à 1999-2000 pour l'Estonie, la Finlande et la Hongrie, à 2000 pour l'Afrique du Sud, à 2000-01 pour la Norvège, la Slovaquie, la Suède et le Royaume-Uni, à 2001 pour le Danemark, à 2001-02 pour l'Allemagne, à 2002-03 pour l'Italie et l'Espagne, à 2003-04 pour la Pologne, à 2005 pour la Belgique, le Canada et l'Irlande, à 2005-06 pour les Pays-Bas, à 2006 pour l'Australie et le Japon, à 2008 pour les États-Unis et la Chine, à 2008-09 pour l'Autriche et à 2009 pour la Corée et le Mexique. Cet indicateur se rapporte aux individus âgés de 20 à 59 ans pour la Hongrie et de 30 à 59 ans pour la Corée. Les données ont été normalisées à 1440 minutes par jour. En d'autres termes, dans les pays où la somme du temps consacré aux différentes activités n'était pas égale à 1440 minutes, les minutes manquantes ont été également réparties entre toutes les activités.

Source: Base de données de l'OCDE sur les enquêtes sur l'emploi du temps.

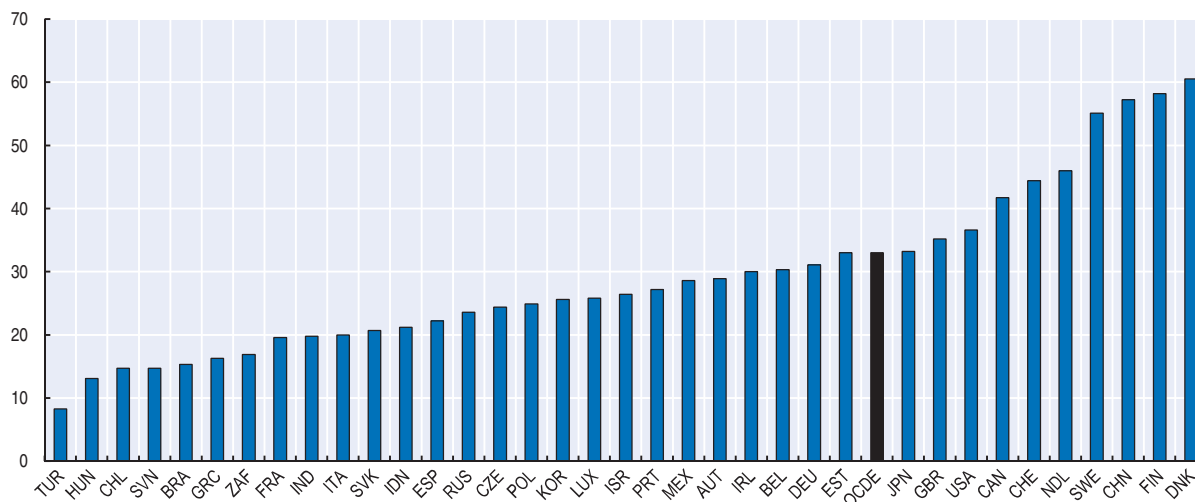
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932499066>

Le degré de confiance eu autrui varie fortement d'un pays à l'autre

Le graphique 8.4 permet de comparer le degré de confiance interpersonnelle observé dans les différents pays de l'OCDE. C'est en Norvège, en Suède et au Danemark que la population manifeste la confiance la plus forte envers les autres (plus de 60 % des personnes interrogées déclarent que l'on peut faire confiance à la plupart des individus) et en Turquie, au Portugal, au Mexique, en France et en Pologne que ce degré de confiance est le plus faible (moins de 20 % des personnes interrogées pensent que l'on peut faire confiance à la plupart des individus). En moyenne dans les pays de l'OCDE, un peu plus d'une personne interrogée sur trois déclare faire confiance aux autres².

Graphique 8.4. Confiance en autrui

Pourcentage d'individus déclarant faire confiance aux autres, 2009 ou dernière année disponible



Note: Les données datent de 2010 pour l'Autriche, la Belgique, le Chili, la République Tchèque, le Danemark, la Finlande, la Hongrie, le Luxembourg, le Mexique, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République Slovaque et la Suède.

Source: Gallup World Poll.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932499085>

La faible corrélation entre les différents indicateurs des liens sociaux porte à croire que ces indicateurs rendent compte d'aspects différents d'un phénomène plus large

Le tableau 8.2 présente les corrélations entre les résultats moyens obtenus pour différents indicateurs des liens présentés dans ce chapitre. Aucune des corrélations n'est statistiquement significative aux seuils habituellement retenus, ce qui est peut-être le signe qu'il importe d'examiner un ensemble de dimensions pour mesurer les liens sociaux. Néanmoins, on aurait pu s'attendre à un plus haut degré de corrélation positive entre certains au moins de ces indicateurs, par exemple, entre la fréquence des contacts sociaux et les niveaux de soutien du réseau social. Le fait que ces corrélations soient absentes est peut être significatif de problèmes concernant la précision et la validité des indicateurs présentés ici. Toutefois, certains des indicateurs des liens sociaux utilisés dans ce chapitre sont corrélés avec d'autres dimensions du bien-être présenté dans le présent rapport (voir le chapitre 1 de ce rapport).

Tableau 8.2. Corrélation entre les différents indicateurs des liens sociaux

		SC 1 Soutien du réseau social	sc 1 Fréquence des contacts sociaux	sc 2 Temps consacré au bénévolat	sc 3 Confiance en autrui
SC 1	Soutien du réseau social	1 (24)	-0.11 (24)	0.15 (30)	0.31 (37)
sc 1	Fréquence des contacts sociaux		1 (24)	0.13 (19)	0.16 (22)
sc 2	Temps consacré au bénévolat			1 (30)	-0.08 (27)
sc 3	Confiance en autrui				1 (37)

Note: Les valeurs entre parenthèses correspondent au nombre d'observations.

Source: Calculs de l'OCDE

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932500187>

Inégalités

Les personnes âgées et les pauvres sont exposés à un risque plus élevé d'isolement social

Le tableau 8.3 présente une ventilation par sexe, âge et statut au regard de la pauvreté de la fréquence des contacts sociaux avec les amis et les membres de la famille. Plusieurs tendances s'en dégagent :

- Les personnes de 65 ans et plus sont beaucoup moins susceptibles de se réunir avec des amis, en effet un peu moins de 20 % d'entre elles rapportant n'avoir absolument aucun contact avec des amis, alors que cette proportion est de presque 7 % au sein de la population d'âge actif et un peu plus de 2 % parmi les personnes âgées de 16-17 ans. La proportion de personnes affirmant avoir des contacts hebdomadaires avec des amis est aussi beaucoup plus faible parmi les personnes âgées (40 % seulement) que parmi les personnes d'âge actif (61 %) et les jeunes (92 %). À noter toutefois que l'âge a un impact beaucoup moins fort sur la fréquence des contacts avec des membres de la famille vivant à l'extérieur du foyer.
- Le sexe a peu d'incidence sur la fréquence des contacts amicaux. Les femmes déclarent cependant plus souvent que les hommes avoir des contacts avec des membres de leur famille extérieurs au foyer. Ainsi, près de 70 % d'entre elles rencontrent des membres de leur famille au moins une fois par semaine, alors que ce pourcentage n'est que de 59 % parmi les hommes.
- Le revenu a une forte incidence positive sur la fréquence des contacts sociaux. Dans les pays européens, les personnes pauvres ont deux fois plus de probabilités que le reste de la population de ne jamais avoir de contacts avec des amis ou des membres de leur famille extérieurs au foyer. Par exemple, 16 % des pauvres ne rencontrent jamais d'amis, alors que ce pourcentage est juste en dessous de 8 % dans le reste de la population. De même environ 8 % des pauvres, contre 4 % du reste de la population, indiquent ne jamais avoir de contacts avec des membres de leur famille.

Tableau 8.3. Fréquence des contacts avec des amis et des membres de la famille par sexe, âge et statut au regard de la pauvreté

Pays européens (EU 27), 2006

	TOTAL	Sexe		Âge			Statut au regard de la pauvreté	
		Femme	Homme	16-17	18-64	65+	Non-pauvres	Pauvres
Amis								
Jamais	9.0	8.7	9.4	2.2	6.7	19.1	7.8	15.8
Une fois par semaine au moins	57.3	57.9	56.6	91.5	60.6	40.3	58.2	52.6
Une fois par mois au moins (moins d'une fois d'une semaine)	27.9	28.0	27.8	5.6	27.9	31.1	28.4	24.8
Une fois par an au moins (moins d'une fois par mois)	5.7	5.3	6.2	0.7	4.9	9.5	5.6	6.8
Famille								
Jamais	4.7	3.5	5.9	6.4	4.0	6.5	3.9	8.4
Une fois par semaine au moins	64.6	69.9	58.7	53.2	65.1	64.0	65.5	59.4
Une fois par mois au moins (moins d'une fois d'une semaine)	25.3	22.3	28.6	32.5	25.4	23.6	25.3	25.3
Une fois par an au moins (moins d'une fois par mois)	5.5	4.3	6.9	7.9	5.3	5.9	5.2	6.9

Source: Enquête de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC)

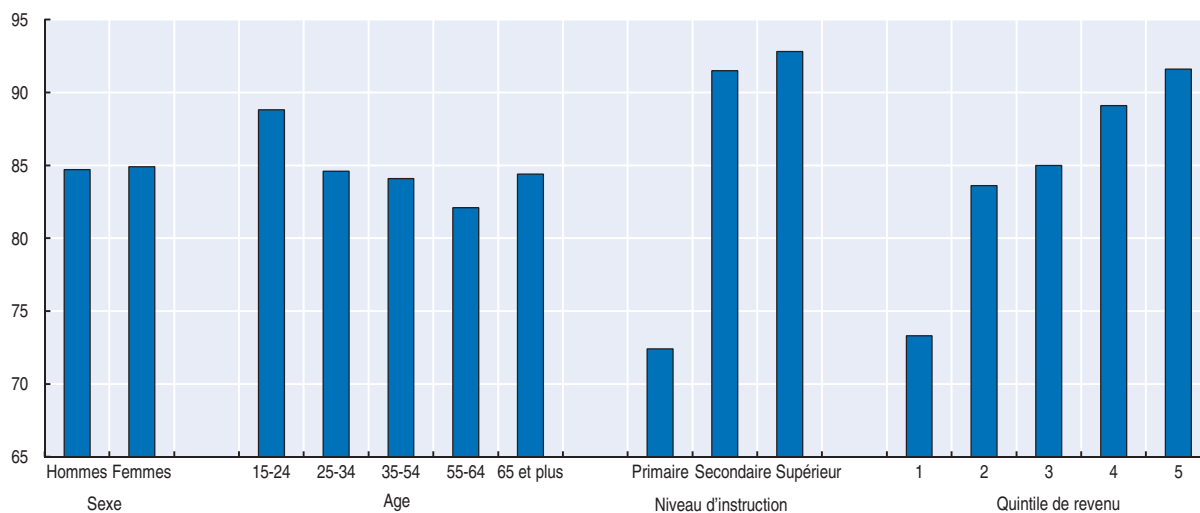
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932500206>

Les personnes qui ont un faible niveau d'instruction et les pauvres ont aussi un réseau de soutien social moins fort

Il existe aussi une corrélation évidente entre l'existence de soutien social informel d'une part et le niveau d'instruction et le revenu des individus d'autre part (graphique 8.5). Ainsi, environ 72 % des personnes qui n'ont suivi qu'une scolarité primaire déclarent avoir quelqu'un sur qui compter si elles ont besoin d'aide, alors que ce pourcentage est supérieur à 90 % parmi les personnes qui ont suivi une scolarité secondaire ou des études supérieures. De même, alors que 73 % seulement des personnes interrogées appartenant au quintile de revenu inférieur déclarent pouvoir compter sur quelqu'un en cas de besoin, cette proportion augmente progressivement avec le revenu (elle est par exemple supérieure à 90 % parmi les personnes appartenant au quintile supérieur).

Graphique 8.5. Soutien du réseau social par âge, sexe, niveau d'instruction et quintile de revenu

Pourcentage d'individus déclarant avoir quelqu'un sur qui compter pendant les périodes difficiles, 2010



Source: Gallup World Poll

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932499104>

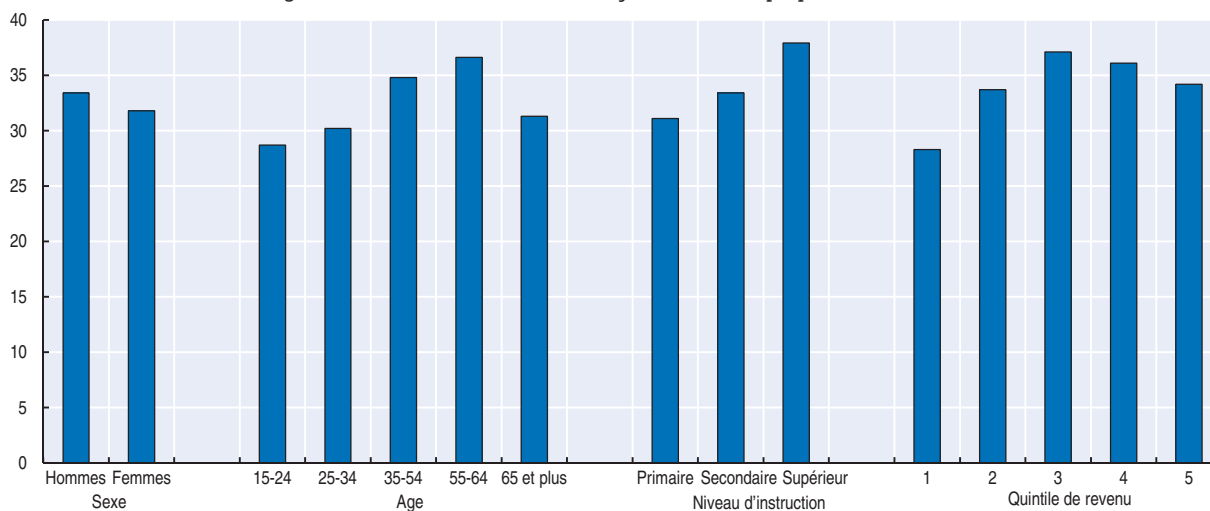
Alors que le sexe a peu d'impact sur le soutien du réseau social mesuré par cet indicateur, l'âge a une incidence. Ce soutien semble s'affaiblir à mesure du vieillissement jusqu'à la fin de la vie active, puis se renforcer de nouveau au-delà de 65 ans. Ce profil en «U» pourrait être lié, pour les jeunes, au rôle de soutien joué par les parents et, pour les personnes âgées, à celui joué par les enfants adultes et les conjoints plus jeunes.

L'âge, le niveau d'instruction et le revenu ont aussi une incidence sur la confiance envers les autres

La probabilité de déclarer faire confiance aux autres tend à augmenter avec l'âge des personnes interrogées, puis à diminuer légèrement au-delà de 65 ans (graphique 8.6). Une tendance similaire est observée en ce qui concerne l'incidence du revenu, la confiance envers les autres augmentant avec le revenu jusqu'à un certain point, puis diminuant dans les deux quintiles de revenu supérieurs. Il existe également une corrélation évidente entre le niveau d'instruction des personnes interrogées et la confiance envers les autres, cette dernière augmentant de façon continue avec le niveau d'instruction. En moyenne pour les pays couverts par l'enquête *Gallup World Poll*, la confiance en autrui est légèrement plus élevée parmi les hommes que parmi les femmes.

Graphique 8.6. Confiance en autrui par sexe, âge, niveau d'éducation et quintile de revenu

Pourcentage d'individus déclarant avoir confiance dans la plupart des individus, 2010



Source: Gallup World Poll

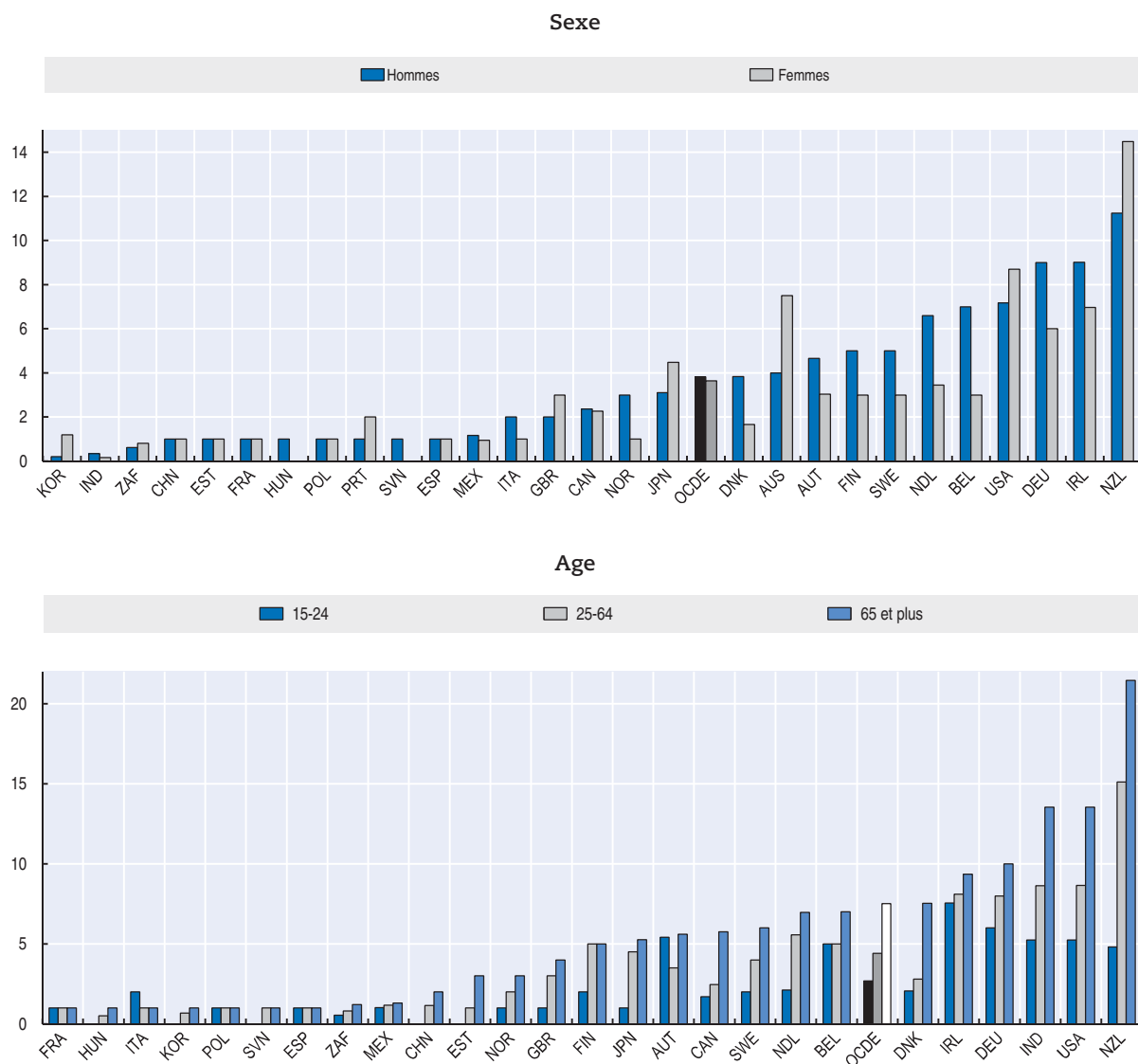
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932499123>

Dans la plupart des pays, les personnes âgées consacrent une plus grande partie de leur temps à des activités bénévoles

Les personnes âgées tendent à consacrer une plus grande partie de leur temps que les autres à des activités bénévoles (graphique 8.7). Cette différence est particulièrement nette en Nouvelle-Zélande, en Inde et aux États-Unis. Le nombre de personnes âgées qui, une fois à la retraite, utilisent leur temps libre pour s'engager davantage sur le plan civique tend à augmenter (Sloan Center, 2010), ce qui se traduit par une amélioration du bien-être subjectif et des conditions de santé (Morrow-Howell *et al.*, 2003).

Graphique 8.7. Temps consacré au bénévolat selon l'âge et le sexe

Dernière année disponible



Note: Les données se rapportent à 1998-99 pour la France et la Nouvelle-Zélande, à 1999 pour le Portugal et l'Inde, à 1999-2000 pour l'Estonie, la Finlande et la Hongrie, à 2000 pour l'Afrique du Sud, à 2000-01 pour la Norvège, la Slovaquie, la Suède et le Royaume-Uni, à 2001 pour le Danemark, à 2001-02 pour l'Allemagne, à 2002-03 pour l'Italie et l'Espagne, à 2003-04 pour la Pologne, à 2005 pour la Belgique, le Canada et l'Irlande, à 2005-06 pour les Pays-Bas, à 2006 pour l'Australie et le Japon, à 2008 pour les États-Unis et la Chine, à 2008-09 pour l'Autriche et à 2009 pour la Corée et le Mexique. Cet indicateur se rapporte aux individus âgés de 20 à 59 ans pour la Hongrie et de 30 à 59 ans pour la Corée. Les données ont été normalisées à 1440 minutes par jour. En d'autres termes, dans les pays où la somme du temps consacré aux différentes activités n'était pas égale à 1440 minutes, les minutes manquantes ont été également réparties entre toutes les activités.

Source: Base de données de l'OCDE sur les enquêtes sur l'emploi du temps.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932499142>

Travail statistique à accomplir

Les données de source officielle dont on dispose actuellement sur les liens sociaux sont insuffisantes, dans la mesure où l'on manque de séries temporelles et/ou de données permettant des comparaisons internationales. La principale source de données utilisée pour deux des indicateurs présentés dans ce chapitre est l'enquête *Gallup World Poll*. Pour les deux autres indicateurs, qui ont été appréciés sur la base de statistiques officielles, leur couverture est limitée aux pays européens et on ne dispose pas de séries temporelles. Compte tenu de l'importance que revêtent les liens sociaux à la fois pour l'appréciation subjective du bien-être individuel (Kahneman et al., 2004; Helliwell, 2008) et pour la productivité de l'économie (Knack and Keefer, 1997), il est essentiel d'en améliorer la mesure pour fournir une image de la qualité de vie plus conforme à la réalité. Il faut donc que le programme des travaux statistiques à accomplir comporte plusieurs axes :

- Premièrement, il importe de parvenir à mieux comprendre comment mesurer les liens sociaux. Alors que l'importance de certains aspects – par exemple l'utilisation d'indicateurs de la confiance interpersonnelle en tant qu'outils de mesure du capital social – fait l'unanimité, bon nombre des autres indicateurs utilisés pour décrire les liens sociaux sont beaucoup plus méconnus. La fréquence des contacts avec les amis et les membres de la famille, l'isolement social, le soutien du réseau social et l'amitié font partie des aspects importants au sujet desquels d'autres travaux et expérimentations sont nécessaires. Comme par exemple, la production de plus amples détails sur les différentes sources (par exemple les amis, les voisins, les collègues) et types de soutien du réseau social (par exemple l'aide pour trouver un emploi, trouver un endroit où dormir, une aide financière, un soutien émotionnel) sur lesquels les individus peuvent compter.
- Deuxièmement, il est important que les données officielles nécessaires à l'évaluation des indicateurs sur lesquels on dispose de connaissances suffisantes soient recueillies régulièrement et harmonisées. La confiance interpersonnelle est un indicateur pour lequel on pourrait envisager de recueillir des données plus régulièrement par l'intermédiaire de sources statistiques officielles.
- Troisièmement, il est aussi important de mieux harmoniser les enquêtes sur l'emploi du temps de façon à ce que les informations fournies sur le temps passé avec les autres (par exemple dans le cadre du bénévolat) soient plus précises et que les activités soient classées de façon plus cohérente. Comme souligné dans le chapitre 6 («Conciliation de la vie professionnelle et privée»), il reste beaucoup à faire pour améliorer la comparabilité internationale des données sur l'emploi du temps, ce qui démontre l'importance des initiatives internationales en cours dans ce domaine (par exemple le groupe de travail de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe sur les enquêtes sur l'emploi du temps).

Au regard de l'importance de cet aspect du bien-être et du besoin de meilleurs indicateurs, l'OCDE entreprendra un projet visant à évaluer les indicateurs du capital social existants et à définir de bonnes pratiques. Un rapport et des lignes directrices pour la mesure du capital social seront établis en 2013 à l'issue de ce projet.

Conclusion

Les liens sociaux jouent un rôle fondamental dans la vie des individus, aux plans individuel et collectif. Globalement, les réseaux sociaux individuels sont relativement forts dans les pays de l'OCDE, la majorité des individus rencontrant régulièrement des amis et/ou des membres de leur famille et déclarant avoir quelqu'un sur qui compter en cas de difficultés. Toutefois, il existe des différences non négligeables entre les groupes socioéconomiques et démographiques, les personnes âgées, les pauvres et les personnes qui ont un niveau d'instruction plus faible ayant en général un réseau de soutien social moins fort. On observe des écarts plus grands entre pays en ce qui concerne le degré de confiance interpersonnelle – qui est un indicateur important des retombées des liens sociaux pour la société. Toutefois, la mesure des liens sociaux demeure une entreprise complexe et il est nécessaire de conduire des travaux complémentaires pour mettre au point des indicateurs comparables dans ce domaine.

Notes

1. Des informations relatives aux comptes des institutions sans but lucratif sont fournies dans *Measuring Civil Society and Volunteering - Initial Findings from Implementation of the UN Handbook on Non-profit Institutions*, Johns Hopkins Center for Civil Society Studies. Des informations sont également accessibles sur les sites *UN Non-profit Handbook Project* (<http://jhu.edu/unhandbook/handbookdraft.html>) et *Comparative Non-profit Sector Project* (www.jhu.edu/cnp/).
2. Le degré de confiance envers les autres a évolué au fil du temps mais la direction de ce changement n'a pas été la même dans tous les pays. Selon une analyse effectuée sur la base des données de la *World Values Survey* couvrant les trois dernières décennies (Morrone et al., 2009), le degré de confiance en autrui a fortement chuté dans plusieurs pays. C'est par exemple le cas au Mexique, au Portugal, en Turquie, en Pologne, en Espagne et en Hongrie, où il a diminué d'un tiers au moins entre l'édition la plus ancienne et l'édition la plus récente de l'enquête. Au Portugal et au Mexique, au début des années 2000, le degré de confiance était plus de deux fois inférieur à ce qu'il était en 1990. En revanche, la confiance envers les autres s'est renforcée d'environ 20 % au Danemark, en Suède, en Suisse, en Allemagne et en Italie. Les données présentées par cette étude ne permettent qu'une comparaison générale entre les pays dans la mesure où les périodes auxquelles elles se rapportent ne sont pas les mêmes dans tous les pays. Par exemple, les données relatives au Mexique se rapportent à la période 1990-2005 et celles relatives au Portugal à la période 1990-1999. Les résultats n'en sont pas moins intéressants en termes de grandes tendances. Les données sur la confiance présentées dans ce chapitre, qui reposent sur l'enquête *Gallup World Poll*, sont fortement corrélées ($R^2 = 0.79$, pour l'étude de 23 pays) aux données similaires provenant de l'enquête *World Values Survey* utilisées dans l'étude de Morrone et al., 2009, et dans d'autres travaux de l'OCDE (OCDE, 2011).

Références

- Aguilera, M. (2002), "The impact of social capital on labour force participation: evidence from the 2000 Social Capital Benchmark Survey", *Social Science Quarterly*, 83: 3, pp. 853-74.
- Baum, F., R. Bush, C. Modra, C. Murray, E. Cox, K. Alexander. et Potter, R. (2000), "Epidemiology of participation: an Australian community study", *Journal of Epidemiology and Community Health*, 54:6, pp. 414-423.
- Berkman, L. et T. Glass (2000), "Social integration, social networks, social support, and health", in Berkman, L. et I. Kawachi, dir. pub. , *Social Epidemiology*, Oxford University Press. Oxford.
- Borgonovi, F. (2008), «Doing well by doing good: The relationship between formal volunteering and self-reported health and happiness», *Social Science and Medicine*, vol. 66, n° 11, pp. 2321-2334.
- Case, R., A. Moss, N. Case, M. McDermott et S. Eberly (1992), "Living alone after myocardial infarction: impact on prognosis", *Journal of the American Medical Association*, 267:4, pp. 515-519.

- Chan, Y. et R. Lee (2006), «Network Size, Social Support and Happiness in Later Life: A Comparative Study of Beijing and Hong Kong», *Journal of Happiness Studies*, vol. 7, pp. 87-112.
- Coleman, J. (1988), «Social Capital in the Creation of Human Capital», *American Journal of Sociology*, 94 Supplement: S95-S120.
- Faber, A.D. et S. Wasserman: 2002, «Social support and social networks : Synthesis and review», dans Levy J.A. et B.A. Pescosolido, dir. pub., *Social Networks and Health*, Elsevier Science, Amsterdam, pp. 29 -72.
- Fennema, M. et J. Tillie (1999), «Political participation and political trust in Amsterdam: civic communities and ethnic networks», *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 25, n° 4, pp. 703-726.
- Glaeser, E., D. Laibson et B. Sacerdote (2002), «An Economic Approach to Social Capital», *Economics Journal*, vol. 112, n° 483, pp. 437-458.
- Goldthorpe, J., C. Llewellyn et C. Payne (1987), *Social Mobility and Class Structure in modern Britain*, deuxième édition, Clarendon Press, Oxford.
- Halpern, D. (1995), *Mental Health and the Built Environment: more than bricks and mortar?*, Taylor et Francis, Londres.
- Halpern, D. (2005), *Social Capital*, Polity Press, Cambridge.
- Helliwell, J. (2008), «Life Satisfaction and Quality of Development», NBER Working Paper Series No. 14507, <http://www.nber.org/papers/w14507>.
- Kahneman, D., A. Krueger, D. Schkade, N. Schwarz. et A. Stone (2004), «A Method for Characterizing Daily Life Experience: The Day Reconstruction Method», *Science*, vol. 306, n° 5702, pp. 1776-1780.
- Kahneman, D and A. Krueger (2006), «Developments in the Measurement of Subjective Well-Being», *Journal of Economic Perspectives*, 20:1, pp. 3-24.
- Knack, S. et P. Keefer (1997), «Does social capital have an economic payoff? A cross-country investigation», *Quarterly Journal of Economics*, vol. 112, n° 4, pp. 1251-1288.
- Leigh, A. (2010), *Disconnected*, University of New South Wales Press, Sydney.
- Miranda, V. (2011), «Cooking, Caring and Volunteering: Unpaid Work Around the World», Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations, n° 116, Paris.
- Morrone, A., N. Tontoranelli et G. Ranuzzi (2009), «How Good is Trust? Measuring Trust and its Role for the Progress of Societies», Documents de travail de l'OCDE sur les statistiques, STD/DOC(2009)3, Paris.
- Morrow-Howell, N., J. Hinterlong, P.A. Rozario et F. Tang, «Effects of volunteering on the well-being of older adults», *The Journals of Gerontology Series B: Psychological Sciences and Social Sciences*, vol 58, n° 3, pp. 137-145.
- OCDE (2001), *Le Bien-être des nations: le rôle du capital humain et social*, Editions OCDE, Paris
- OCDE (2011), *Panorama de la société 2011: Les indicateurs sociaux de l'OCDE*, Editions OCDE, Paris.
- OCDE (2009), *Panorama des statistiques de l'OCDE 2009: économie, environnement et société*, Editions OCDE, Paris.
- Paldam, M. et G. Svendsen (2000), «An Essay on Social Capital: Looking for the Fire Behind the Smoke», *European Journal of Political Economy*, vol. 16, n° 2, pp. 339-366.
- Portes, A. (1998), «Social Capital: its origins and applications in modern sociology», *Annual Review of Sociology*, vol. 24, pp. 1-24.
- Putnam, R. (1993), *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*, Princeton University Press, Princeton.

- Putnam, R. (2000), *Bowling Alone: The Collapse and Revival of America's Community*, Simon and Schuster, New York.
- Seeman, T.E. et L.F. Berkman (1988), «Structural characteristics of social networks and their relationship with social support in the elderly: Who provides support», *Social Science and Medicine*, vol. 26, n° 7, pp. 737-749.
- Seeman, T. (1996), «Social ties and health: The benefits of social integration», *Annals of Epidemiology*, vol. 6, n° 5, pp. 442-451.
- Sherbourne, C., R. Hayes et K. Wells (1995), «Personal and psychological risk factors for physical and mental health outcomes and course of depression amongst depressed patients», *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, vol. 63, n° 3, pp. 345-355.
- Sloan Center on Aging and Work (2010), «Trends in Volunteerism among Older Adults», Fact Sheet 03 (janvier), Boston College, <http://www.bc.edu/ageingandwork>.
- Stiglitz, J.E., A. Sen, A. et J.P. Fitoussi (2009), «Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social», http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_francais.pdf
- UK Cabinet Office (2010), <http://www.cabinetoffice.gov.uk/big-society>
- Veenstra, G. (2000), «Social capital, SES and health: an individual level analysis», *Social Science and Medicine*, 50:5, pp. 619-29.
- Williams, A., J. Ware et C. Donald, C. (1981), «A model of mental health, life events, and social supports applicable to general populations», *Journal of Health and Social Behaviour*, 22, pp. 324-336.
- Willms, J. (2001), «Three Hypotheses about Community Effects », dans J.F. Helliwell, dir. pub., *The Contribution of Human and Social Capital to Sustained Economic Growth and Well-being: International Symposium Report*, Développement des ressources

Chapitre 9

Engagement civique et gouvernance

L'engagement civique permet aux citoyens de se faire entendre et de participer au fonctionnement politique de leur pays. Par ailleurs, lorsque le bon fonctionnement des démocraties est assuré, l'engagement civique façonne les institutions qui régissent la vie des citoyens. Si l'engagement civique et la gouvernance sont essentiels aux démocraties, ils sont aussi très difficiles à mesurer. Ce chapitre présente des données limitées et souligne à quel point les concepts mêmes d'engagement civique et de gouvernance gagneraient à avoir de meilleurs fondements théoriques. Les indicateurs fournis apportent des informations sur les possibilités offertes aux citoyens de faire entendre leur voix dans le processus politique, sur certains aspects de la qualité de la gouvernance et sur la satisfaction des citoyens à l'égard des institutions publiques. Même si ces indicateurs sont loin d'être parfaits, ils permettent de dégager des tendances importantes. Tout d'abord, bien que le niveau de participation électorale varie entre les pays, les dernières décennies ont été marquées par une baisse de la participation dans la grande majorité des pays de l'OCDE. Ensuite, les efforts déployés pour renforcer la transparence et la consultation sur les projets de réglementation n'ont pas permis d'améliorer l'engagement civique. Enfin, la population des pays de l'OCDE a des droits intrinsèquement importants mais ne les exerce pas nécessairement, ce qui est plus particulièrement le cas des pauvres, des personnes peu instruites et des jeunes. Ces tendances sont importantes, puisqu'elles mettent en évidence les défaillances des institutions démocratiques et l'écart existant entre citoyens et élites en matière de perception du fonctionnement des systèmes démocratiques.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre ne préjugent en rien du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

En quoi l'engagement civique et la gouvernance sont-ils importants pour le bien-être ?

L'engagement civique, qui renvoie aux diverses activités à travers lesquelles les individus s'expriment sur le plan politique et contribuent au fonctionnement politique de la société, joue un rôle fondamental dans le bien-être individuel. L'expression politique fait partie des libertés et droits fondamentaux qui sont importants pour tous les êtres humains et auxquels tous ont des raisons d'accorder de la valeur (Sen, 1999). En outre, lorsque les individus ont la possibilité de prendre part à une décision, il y a plus de chances pour qu'ils s'y conforment puisque cette décision leur paraît juste (Frey et Stutzer, 2006). L'engagement civique peut aussi accroître le sentiment d'efficacité personnelle et de maîtrise de sa propre vie (Barber, 1984). Enfin, il permet aux individus de cultiver un sentiment d'appartenance à leur communauté, une confiance envers les autres et un sentiment d'intégration dans la société.¹

Au-delà de sa valeur intrinsèque, l'engagement civique renforce également l'efficacité des politiques publiques (Knack, 2002). En s'impliquant dans des activités politiques, les individus expriment ouvertement leurs préférences et leurs besoins, ce qui peut éclairer les politiques publiques et avoir ainsi une incidence sur le bien-être de la population. L'expression politique est également susceptible de réduire les risques de conflits et de renforcer les chances de parvenir à un consensus au sujet des politiques publiques les plus importantes, ce qui conduit à une meilleure application des décisions des pouvoirs publics et à un renforcement des liens entre ces derniers et les citoyens. Enfin, l'expression politique accentue la responsabilité des décideurs politiques, ce qui se traduit par une amélioration de la gouvernance et, partant, des politiques publiques.

La notion de gouvernance renvoie aux institutions à travers lesquelles le pouvoir est exercé dans un pays.² La qualité de ces institutions joue un rôle important dans la qualité de vie des populations, car ce sont elles qui élaborent et mettent en oeuvre les politiques publiques, définissent les réglementations et établissent l'Etat de droit. Une gouvernance publique qui allie qualité et efficacité renforce également la confiance envers le gouvernement et les administrations publiques et par conséquent, améliore le bien-être (OCDE, 2001b). La bonne gouvernance peut donc être définie comme une relation de soutien mutuel entre les pouvoirs publics d'un côté et les citoyens de l'autre : l'autorité légitime des pouvoirs publics découle de l'adhésion des citoyens qui, à travers leurs activités politiques et civiques, influent sur le fonctionnement des gouvernements et des institutions publiques.

Les notions d'engagement civique et de gouvernance recouvrent plusieurs aspects difficiles à théoriser et à mesurer. L'une et l'autre ont été estimées à l'aide de divers indicateurs mais aucun de ceux qui existent actuellement ne sont réellement satisfaisants. Il est donc primordial d'améliorer les indicateurs de l'engagement civique et de la gouvernance pour mieux apprécier la satisfaction des individus en tant que citoyen, s'ils pensent que les institutions et politiques publiques servent l'intérêt commun et profitent aussi au citoyen ordinaire.

La mesure de l'engagement civique et de la gouvernance

Dans l'idéal, un bon indicateur de l'engagement civique doit permettre de mesurer si les citoyens sont impliqués dans un grand nombre d'activités civiques et politiques importantes et exercent ainsi une influence effective sur la société dans laquelle ils vivent. De même, les indicateurs de la qualité de la gouvernance doivent permettre de mesurer si les politiques publiques atteignent effectivement et de façon transparente leurs objectifs officiels et si les individus font confiance aux pouvoirs publics et aux institutions du pays dans lequel ils vivent.

Dans la pratique, mesurer l'engagement civique et la gouvernance est une entreprise très difficile. De prime abord, la qualité de la gouvernance repose sur une multitude de facteurs, dont l'efficacité et la transparence des diverses institutions, l'éventail de leurs activités, leur ouverture et leur accessibilité à tous les citoyens, quels que soient leur niveau d'instruction et leur milieu social. Ensuite, l'engagement civique des citoyens peut revêtir multiples formes, telles que le bénévolat ou la participation aux activités d'associations qui ont des effets positifs pour la société dans son ensemble. Parmi les modalités courantes d'expression de l'engagement civique figurent le vote, la signature de pétitions ou l'utilisation de réseaux sociaux pour partager des idées et valeurs politiques. Enfin, il est également difficile, lorsque l'on cherche à mesurer l'engagement civique, de faire la différence entre d'une part, les processus qui garantissent une liberté de choix et d'action et d'autre part, savoir si les individus tirent ou non parti de ces opportunités.

Les grands indicateurs de la gouvernance et de l'engagement civique qui existent actuellement ne remplissent que partiellement ces critères idéaux. En premier lieu, malgré leur abondance, les indicateurs de la gouvernance pâtissent de l'absence de norme statistique reconnue, d'une insuffisance de qualité, d'une portée et d'une couverture limitées et enfin de leur appui trop fréquent sur des données provenant d'experts et de sources institutionnelles.³ Deuxièmement, bien qu'il existe théoriquement des indicateurs de l'engagement civique mesurant différents aspects de la participation, ces indicateurs reposent très souvent sur des enquêtes officielles non harmonisées à l'échelle internationale ou sur des enquêtes qui ne sont pas conduites par le système statistique officiel.

Dans ce chapitre, le taux de participation aux élections est traité comme le principal indicateur de participation politique et est complété par des indicateurs qui mesurent la participation auto-évaluée à d'autres activités politiques. S'agissant de la gouvernance, ce chapitre s'appuie essentiellement sur un indicateur objectif mis au point par l'OCDE pour mesurer un aspect de la qualité de la gouvernance, à savoir l'existence de procédures formelles ou ouvertes de consultation sur les projets de réglementation. Cet indicateur renseigne d'une part sur la qualité de la réglementation et d'autre part sur les opportunités offertes aux citoyens d'exprimer leurs opinions dans le processus d'élaboration des réglementations. Comme il ne mesure qu'un aspect de la qualité de la gouvernance, cet indicateur est complété par un indicateur subjectif de la confiance de la population dans les diverses institutions, qui mesure la façon dont la qualité de la gouvernance est perçue par les individus.⁴ Le tableau 9.1 présente une évaluation synthétique de la qualité des indicateurs choisis.

Tableau 9.1. Qualité des indicateurs de l'engagement civique et de la gouvernance

	Concept cible	INDICATEURS							
		Pertinence pour la mesure du bien-être et l'étude de son évolution dans le temps				Qualité statistique			
		Validité apparente	Interprétation univoque (bonne, mauvaise)	Résultat susceptible d'être influencé par les politiques	Possibilité de ventiler les informations	Instrument de collecte bien établi	Définition comparable	Couverture pays	Collecte récurrente des données
Engagement civique et gouvernance									
CEG I Participation électorale	Engagement civique	~	√	√	x	~	√	√	~
ceg 1 Participation à des activités politiques		√	~	√	√	~	√	√	~
CEG II Consultation sur les projets de réglementation	Qualité de la gouvernance	~	√	√	x	√	√	√	~
ceg 2 Confiance dans le système judiciaire et les tribunaux, l'administration centrale et dans les médias	Confiance des individus dans les institutions publiques	√	√	√	√	x	√	√	~

Note : Le symbole √ indique que l'indicateur sélectionné remplit très largement le critère mentionné dans le tableau; le symbole ~ qu'il remplit le critère dans une mesure importante ; et le symbole x qu'il ne remplit pas le critère ou seulement dans une faible mesure.

Indicateurs sélectionnés

Participation électorale (CEG I)

La participation politique revêt une importance capitale pour les institutions démocratiques parce qu'elle garantit que les gouvernements et institutions publiques sont comptables de leurs actes et accroît les chances que les décisions prises par le système politique reflètent la volonté d'une grande partie de la population. La participation électorale est le meilleur indicateur qui existe pour mesurer la participation individuelle à une élection. Elle rend compte des possibilités offertes à la population pour exprimer son avis mais constitue aussi un indicateur de résultats relatif aux choix exprimés par les citoyens. Le vote peut être considéré comme une ressource transformée en bien-être par les citoyens, ces derniers votant de façon à influencer sur les interventions des pouvoirs publics dans un sens important pour eux.

La participation électorale peut être mesurée de deux façons : soit en rapportant le nombre total de votes exprimés à la population en âge de voter, soit en rapportant le nombre de votes exprimés aux nombres d'inscrits sur les listes électorales. Dans la majorité des pays, la population en âge de voter est la population âgée de 18 ans ou plus. Le nombre de votes exprimés est obtenu auprès des instituts statistiques nationaux et des organes de gestion électorale. L'indicateur présenté dans ce chapitre a été établi par l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA). Calculer la participation électorale par rapport à la population en âge de voter conduit généralement à surestimer la taille de l'électorat dans les pays où une forte proportion de la population n'a pas le droit de vote (par exemple, les ressortissants étrangers qui n'ont pas le droit de vote).⁵ En outre, l'indicateur obtenu en rapportant le nombre de votes exprimés à la population inscrite sur les listes électorales permet de mieux mesurer la participation politique des ressortissants d'un pays. Les deux indicateurs, calculés pour les élections nationales majeures,⁶ c'est-à-

dire les élections qui attirent le plus grand nombre d'électeurs, sont présentés dans ce rapport. Leur principale limite tient au fait que des différences entre les pays au niveau des caractéristiques institutionnelles des systèmes électoraux peuvent avoir une incidence sur les comparaisons internationales (encadré 9.1).

Encadré 9.1. L'incidence de certaines caractéristiques institutionnelles des systèmes électoraux sur la participation électorale

Plusieurs facteurs peuvent inciter la population à prendre part aux élections. Parmi les déterminants susceptibles de jouer un rôle important figurent la nature du système de vote (obligatoire ou non) et les modalités d'inscription sur les listes électorales.

S'agissant du premier facteur, tous les pays démocratiques considèrent la participation aux élections nationales comme un droit des citoyens. Certains pays estiment qu'il s'agit aussi d'un devoir et ont rendu le vote légalement obligatoire. Il convient de faire la différence entre les pays dans lesquels la participation aux élections est une obligation de principe et en pratique (parce que l'abstention est sanctionnée) et ceux dans lesquels elle est uniquement une obligation de principe (i.e. les pays possèdent des lois rendant le vote obligatoire mais ne les appliquent pas). Parmi les 34 pays de l'OCDE, trois pays seulement ont un système de vote obligatoire de fait et sept autres appliquent certains éléments de ce type de système.

Bien que le caractère obligatoire du vote puisse avoir une forte incidence sur la participation électorale, dans la pratique, l'ampleur de cette incidence dépend de plusieurs facteurs dont l'ancienneté de la démocratie et le type de système électoral en place (majorité relative/ absolue, représentation proportionnelle ou système mixte). Selon Norris (2002) par exemple, si le caractère obligatoire du vote va de pair avec une participation électorale plus forte dans les démocraties bien établies, il n'en va pas de même dans les démocraties jeunes. Il est permis d'en déduire qu'il ne suffit pas de comparer les pays sur la base de la nature, obligatoire ou non, du vote pour expliquer la variation de la participation électorale d'un pays à l'autre, variation qui reflète de véritables disparités entre pays au niveau de la participation politique.

S'agissant du deuxième facteur, les procédures d'inscription sur les listes électorales peuvent aussi influencer sur la participation aux élections. Ces procédures conditionnent en effet l'exercice du droit de vote. Ainsi, dans certains pays, les citoyens – parfois les résidents – doivent accomplir des démarches spécifiques auprès d'un organisme central pour être autorisés à voter. Cette inscription peut être obligatoire ou facultative, peut avoir lieu à l'initiative du citoyen ou d'un organisme compétent et les listes peuvent être mises à jour de façon continue ou périodique. En outre, des procédures d'enregistrement compliquées sont susceptibles de dissuader les citoyens de s'inscrire et peuvent avoir une influence négative sur la participation électorale.

De plus, lorsque l'inscription n'est ouverte qu'aux citoyens, une fraction variable de la population des pays de l'OCDE risque d'être privée de droits politiques. L'utilisation de la population en âge de voter pour calculer la participation électorale fournit une estimation partielle des personnes privées de ce droit.

Source: López Pintor et Gratshev (2002) et Norris (2002).

Participation à d'autres types d'activités politiques (ceg 1)

La participation électorale ne reflète que partiellement la participation politique. Les citoyens ont à leur disposition d'autres moyens d'expression, tels que la signature de pétitions, l'adhésion à une organisation politique, la participation à des rassemblements ou manifestations politiques. Ces activités sont importantes parce qu'elles peuvent, en

révélant les attentes des individus, servir de correctif à la politique des pouvoirs publics (Stiglitz *et al.*, 2009) ; entretenir la vigilance des citoyens à l'égard de la vie politique (Benn, 1979), et améliorer la qualité du système démocratique (Almond et Verba, 1963 ; Paxton, 2002). Par ailleurs, ces activités ont de l'importance pour les individus car elles sont un moyen de tisser des liens avec les autres, ce qui est une composante essentielle du bien-être (Helliwell et Putnam, 2004 ; Owen *et al.*, 2008).

La propension des individus à s'impliquer dans des activités politiques autres que la participation aux élections peut être mesurée à partir de questions posées dans les enquêtes. L'une de ces questions est : « Au cours des 12 mois écoulés, avez-vous fait l'une quelconque des actions suivantes : pris contact avec un responsable politique, un représentant du gouvernement ou des autorités locales, milité dans un parti politique ou un groupe politiquement engagé, milité dans une autre organisation ou association, porté ou affiché un badge ou un autocollant de campagne, signé une pétition, pris part à une manifestation politique autorisée, boycotté certains produits ? ».⁷ L'indicateur présenté dans ce chapitre rend compte du nombre de personnes qui ont répondu affirmativement à une de ces propositions au moins. Les données se rapportent exclusivement aux pays d'Europe et proviennent de la quatrième vague (2008) de l'Enquête sociale européenne, qui est une enquête réalisée en dehors du système statistique officiel des pays européens.⁸ Cet indicateur est donc inclus dans l'étude en tant qu'indicateur secondaire.

Consultation sur les projets de réglementation (CEG II)

La bonne gouvernance est en général caractérisée par l'accessibilité, la responsabilisation, la prévisibilité et la transparence (Morita and Zaelke, 2005). Améliorer la transparence lors des processus d'élaboration des réglementations permet ainsi de tendre vers une bonne gouvernance. En outre, promouvoir l'accès à ces processus est un moyen d'améliorer la confiance des citoyens dans les autorités. En effet, la confiance envers les autorités est influencée par le degré de contact avec les institutions (Hudson, 2006). L'indicateur de la consultation sur les projets de réglementation utilisé dans ce chapitre met en lumière d'un côté les efforts entrepris par les gouvernements à faire participer les citoyens à la vie en société et la faculté des individus à prendre part aux processus d'élaboration des lois et des réglementations.

Cet indicateur apprécie si une procédure formelle et ouverte de consultation est prévue aux principales étapes de l'élaboration des projets de réglementation et mesure les mécanismes mis en place pour que les résultats de cette consultation soient pris en compte dans la mise au point de la législation primaire et de la réglementation subordonnée.⁹ Il ne donne pas d'informations sur la participation effective des citoyens aux consultations ni sur l'impact effectif de cette participation sur les dispositions finalement adoptées. Néanmoins, l'existence de ces consultations peut avoir une incidence positive sur la qualité de vie des citoyens à travers un renforcement de leur confiance dans les réglementations et institutions existantes.¹⁰ L'indicateur présenté dans ce chapitre a été mis au point par l'OCDE en concertation avec ses membres. Il s'agit d'un indice composite qui regroupe des informations sur l'ouverture et la transparence de la procédure de consultation mise en œuvre lors de l'élaboration des politiques publiques (encadré 9.2.).

Encadré 9.2. **Caractéristiques des procédures formelles et ouvertes de consultation**

L'indicateur de la consultation en matière d'élaboration des politiques repose sur les réponses apportées par les pays à l'enquête de l'OCDE sur les systèmes de gestion de la réglementation. Les personnes qui répondent à l'enquête sont des représentants du gouvernement des pays de l'OCDE. Trois vagues de l'enquête ont été réalisées, la première en 1998, la deuxième en 2005 et la troisième en 2009. Le présent rapport décrit les données se rapportant à 2005 et 2009. Cet encadré fournit des informations sur le contenu de l'indicateur pour 2008, qui contient plus d'indicateurs individuels que celui se rapportant à 2005. L'ensemble des questions et coefficients de pondération figure en annexe 9.1.

La vague 2008 de l'enquête comporte 19 questions, qui couvrent les grands domaines d'action visés par les Principes directeurs de l'OCDE pour la qualité et la performance de la réglementation. Cet indicateur relatif à la consultation sur les projets de réglementation renvoie à la question 9, qui comprend elle-même plusieurs questions intermédiaires sur le processus de consultation. Dans la majorité des cas, les questions appellent des réponses binaires (« oui » ou « non ») et la pondération des réponses positives varie selon la question intermédiaire. Ces questions intermédiaires visent à déterminer :

- Si la consultation publique des parties touchées par les réglementations est une étape habituelle du processus d'élaboration des projets de loi (en cas de réponse positive, une question est posée sur le moment où la consultation est conduite et sur son caractère obligatoire ou facultatif) ;
- Si la consultation publique est réalisée en fonction de directives, la forme prise (diffusion du projet, avis public, réunions publiques, Internet, groupes consultatifs, commissions publiques) et si tout citoyen peut y participer ;
- La durée de la période pendant laquelle des commentaires peuvent être faits au sein de l'administration et de la période de consultation du public ;
- Si les vues exprimées par les participants à la consultation sont rendues publiques et intégrées dans l'analyse d'impact de la réglementation ; si les autorités chargées de la réglementation sont tenues de répondre par écrit aux auteurs de ces commentaires ; si une procédure de suivi de la qualité de la consultation est prévue, et s'il existe des directives pour la conduite de la consultation.

À partir de ces réponses, l'OCDE construit un indice composite en s'appuyant sur le cadre de qualité de l'OCDE et sur le guide de la construction d'indicateurs composites de l'OCDE (« Handbook on Constructing Composite Indicators »). La robustesse de l'indice composite et sa sensibilité à d'autres coefficients de pondération sont testées à l'aide de techniques statistiques et d'une analyse de sensibilité. Un processus d'examen par les pairs est conduit pour améliorer la qualité des données, la cohérence dans le temps et la comparabilité entre pays (OCDE, 2009b). Les pays membres assument l'entière responsabilité de leurs réponses.

Source : OCDE (2009b).

Cet indicateur doit s'interpréter avec prudence. Premièrement, les pays qui lancent de vastes consultations auprès de grands groupes sociaux – tels que syndicats, organisations d'employeurs, représentants de communautés et organisations de consommateurs – n'obtiennent pas toujours un score élevé selon cet indice (c'est par exemple le cas de la Belgique et de l'Allemagne, OCDE, 2009b). Deuxièmement, l'indicateur sur les processus formels et ouverts de consultation est un indicateur *de jure*, qui ne permet donc pas de déterminer si un système fonctionne correctement, cet aspect dépendant du contexte et ne pouvant être mesuré qu'au moyen d'une analyse approfondie réalisée dans le cadre d'un examen par pays (OCDE, 2009a et 2009b). Enfin, certaines méthodes de consultation peuvent se révéler mieux appropriées selon les pays en fonction du contexte culturel, institutionnel et historique, ce qui peut avoir une incidence sur la comparabilité internationale de l'indice.

Encadré 9.3. L'importance de la corruption perçue et de la confiance dans les institutions

Toute diminution du degré de confiance dans les institutions est préoccupante pour le fonctionnement des systèmes démocratiques. De plus en plus d'études montrent que la confiance dans les institutions influe sur une diversité de phénomènes économiques et sociaux et constitue à la fois une condition préalable indispensable à l'efficacité des politiques publiques et une conséquence de cette efficacité (Putnam, 1994). La Porta *et al.*, (1997) montrent que dans tous les pays, les effets de la confiance dans les institutions sur la qualité de la gouvernance sont importants et statistiquement significatifs. Alors que beaucoup d'études indiquent que la confiance de la population dans les institutions est la « cause » de l'efficacité des pouvoirs publics, d'autres montrent que ce lien de causalité fonctionne dans le sens inverse (en d'autres termes que les individus sont plus enclins à faire confiance aux pouvoirs publics si ces derniers sont plus efficaces, Morrone *et al.*, 2009).

Le sens du lien de causalité n'étant pas univoque, il importe que les pouvoirs publics renforcent leur crédibilité. Selon Blinder (2000), être crédible pour un gouvernement, c'est « tenir sa parole ». La crédibilité de l'action publique est directement liée à la confiance dans les institutions : si les gouvernements qui se succèdent mettent en œuvre des politiques qui ont systématiquement des résultats positifs, la confiance se renforce au fil du temps ; à l'inverse, si les politiques sont inefficaces, les gouvernements perdent leur crédibilité, ce qui entraîne une défiance susceptible de perdurer. Par conséquent, chaque mesure de politique publique contribue à construire la crédibilité des gouvernements, si bien qu'une bonne gouvernance et des politiques crédibles ont un impact non négligeable sur la confiance dans les institutions.

La corruption (c'est-à-dire l'utilisation abusive d'une charge publique en vue d'un gain privé) peut saper la confiance dans les institutions à travers différents canaux et mettre ainsi en péril les relations entre l'administration et les citoyens. Premièrement, elle compromet l'efficacité et l'efficacé des garanties légales. Deuxièmement, par leurs actes, des élus corrompus montrent qu'ils ne se soucient guère des citoyens. Troisièmement, des élus corrompus ne sont pas fiables, les citoyens ne sachant pas quels résultats attendre des politiques publiques.

Le graphique 9.1 montre qu'il existe une corrélation négative forte entre la proportion de la population affirmant avoir une confiance envers l'administration centrale élevée et la proportion de la population qui pense que la corruption est répandue au sein de l'administration. Alors que le lien de causalité entre ces deux variables est ambigu et revêt une importance capitale du point de vue de l'élaboration des politiques, Uslaner (2002) montre que le degré de confiance et la corruption ont des conséquences similaires : les sociétés où le degré de confiance est élevé et la corruption faible sont également des sociétés où la qualité de la gouvernance est meilleure et la croissance plus forte et où les citoyens respectent mieux la loi. Certains résultats transversaux montrent que le lien entre confiance et corruption est un lien réciproque et que l'effet de la corruption sur la confiance est supérieur à celui de la confiance sur la corruption (Uslaner, 2002).

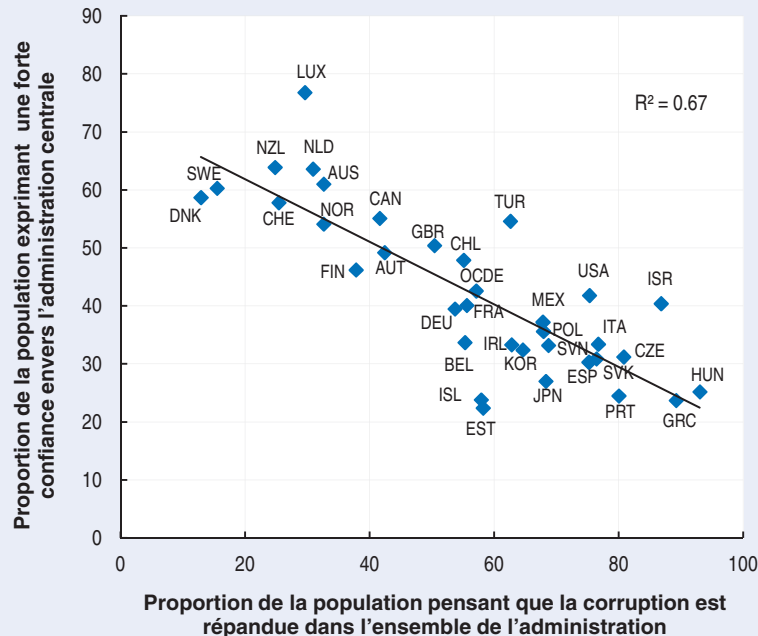
La corruption est difficile à mesurer parce qu'elle est cachée et peut revêtir de multiples formes. La corruption perçue est, cependant en elle-même, un indicateur important parce qu'elle indique que les citoyens ne font pas confiance à leur administration et leurs institutions. Lutter contre la corruption n'est pas suffisant, les dirigeants politiques doivent également apparaître comme non corrompus (Warren, 2006). Toutefois, la corruption perçue ne constitue pas un indicateur subjectif suffisant et doit être complétée par des indicateurs objectifs visant à apprécier le niveau de la corruption.

L'OCDE joue un rôle important dans l'élaboration d'instruments et d'outils pratiques destinés à lutter contre la corruption et à favoriser l'intégrité dans le secteur public. Quatre grands instruments peuvent être cités. Le premier est le Cadre d'intégrité, qui vise à promouvoir l'intégrité dans le domaine des marchés publics en mettant en avant les bonnes pratiques et en développant des préceptes, des directives et des outils se focalisant sur la mise en avant des secteurs susceptibles d'être sujets à une mauvaise administration ou à de la fraude et de la corruption. Deuxièmement, l'OCDE a défini des Lignes directrices pour la gestion des conflits d'intérêts dans le service public. Troisièmement, la Recommandation du Conseil sur les Principes pour la transparence et l'intégrité des activités de lobbying est le premier instrument international qui permet aux responsables de l'action publique de disposer de directives sur la façon de promouvoir les principes de bonne gouvernance dans les activités de lobbying. Enfin, la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales établit

des normes contraignantes pour que la corruption d'agents publics étrangers dans le cadre d'opérations commerciales internationales constitue une infraction pénale et prévoit une série de mesures pour que ces normes soient effectivement appliquées.

Graphique 9.1. **Corrélation entre confiance dans les institutions et corruption perçue dans l'administration**

2010 ou dernière année disponible



Note : Les données datent de 2009 pour l'Estonie, Israël, la Suisse et l'Afrique du Sud; de 2008 pour l'Islande et la Norvège. Les données sur la corruption perçue dans l'administration proviennent d'une question qui invite les personnes interrogées à indiquer si elles pensent que la corruption est répandue dans l'ensemble de l'administration publique de leur pays, avec des réponses groupées en deux catégories (oui/non). La valeur donnée à l'OCDE est une moyenne des pays de l'OCDE dans lesquels les données sont disponibles lors de la dernière vague de l'enquête.

Source : Gallup World Poll

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932499161>

Confiance dans les institutions (ceg 2)

Il peut arriver que les efforts déployés par les pouvoirs publics pour améliorer la transparence de la gouvernance soient entravés par le manque de confiance de la population envers différentes institutions (l'administration centrale, le système judiciaire et les tribunaux, les médias) du pays dans lequel elle vit. Or, la confiance dans ces institutions est indispensable à la stabilité, au fonctionnement de la démocratie (Morrone et al., 2009) et à la croissance économique (Knack et Keefer, 1997 ; Knack and Zak, 2001; Glaeser et al., 2004). L'administration centrale est en effet chargée de mettre en application les lois et d'administrer le pays, tandis qu'un système judiciaire équitable et accessible garantit l'égalité des citoyens devant la loi et que les médias jouent un rôle important parce qu'ils informent la population et permettent le fonctionnement de la démocratie. La confiance peut être entravée par des niveaux élevés de corruption perçue.

La littérature empirique sur le rôle de la confiance dans les institutions a été principalement limitée par le manque de données traitant de cet aspect.¹¹ L'indicateur présenté ici se fonde sur une enquête non-officielle, le Gallup Word Poll, car il n'existe pour le moment aucune enquête officielle internationale mesurant la confiance des individus dans les institutions. Cette enquête (le Gallup Word Poll) couvre l'ensemble des pays de l'OCDE et quelques pays émergents. L'indicateur présenté ici repose sur les réponses des personnes interrogées à la question « Avez-vous confiance dans l'administration centrale/ le système judiciaire et les tribunaux/les médias ? ». Les réponses sont regroupées dans deux catégories (oui/non). Néanmoins, étant donné la petite taille de l'échantillon de cette enquête et d'autres limites méthodologiques, il convient d'interpréter l'indicateur avec prudence. Il est présenté ici en tant qu'indicateur secondaire, à titre d'illustration.

Tendances moyennes

La participation électorale est en baisse dans beaucoup de pays de l'OCDE

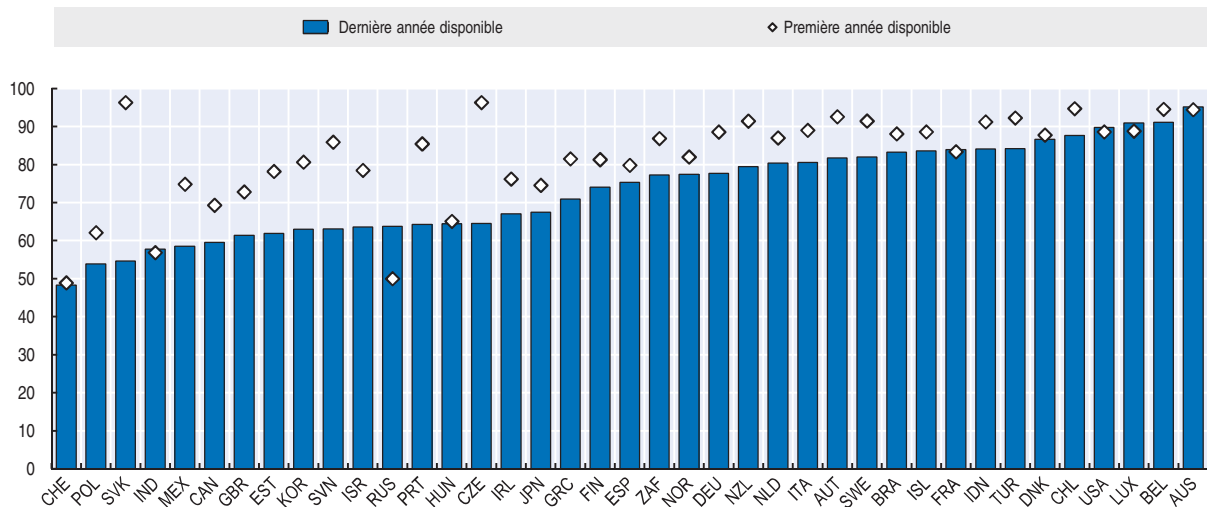
Le taux de participation électorale varie fortement d'un pays à l'autre. Ainsi, le Danemark affiche un taux plus de deux fois plus élevé que celui de la Suisse (graphique 9.2), quelle que soit la définition de la participation électorale retenue.¹² Les taux de participation sont généralement élevés dans les pays du Nord et faibles dans les pays d'Europe orientale. En ce qui concerne les pays émergents, le Brésil et l'Indonésie affichent un taux de participation plus élevé que l'Inde et la Fédération de Russie.

Outre ces écarts entre les taux de participation, qui peuvent être en partie liés à des différences entre les systèmes électoraux, beaucoup de pays de l'OCDE ont vu leur taux de participation électorale diminuer ces vingt dernières années après l'avoir vu augmenter au cours des décennies précédentes (OCDE, 2007 et 2011).¹³ Cette diminution est moins évidente dans les pays émergents pris en compte dans le graphique 9.1, sauf en Afrique du Sud, où la participation électorale connaît une forte baisse depuis le milieu des années 90. La participation est restée stable en Indonésie et en Inde et a augmenté dans la Fédération de Russie. Les pays qui affichent une forte participation électorale ne sont pas systématiquement des démocraties jeunes ou bien établies. Toutefois, la participation semble avoir diminué plus vite dans les pays où elle était déjà faible.

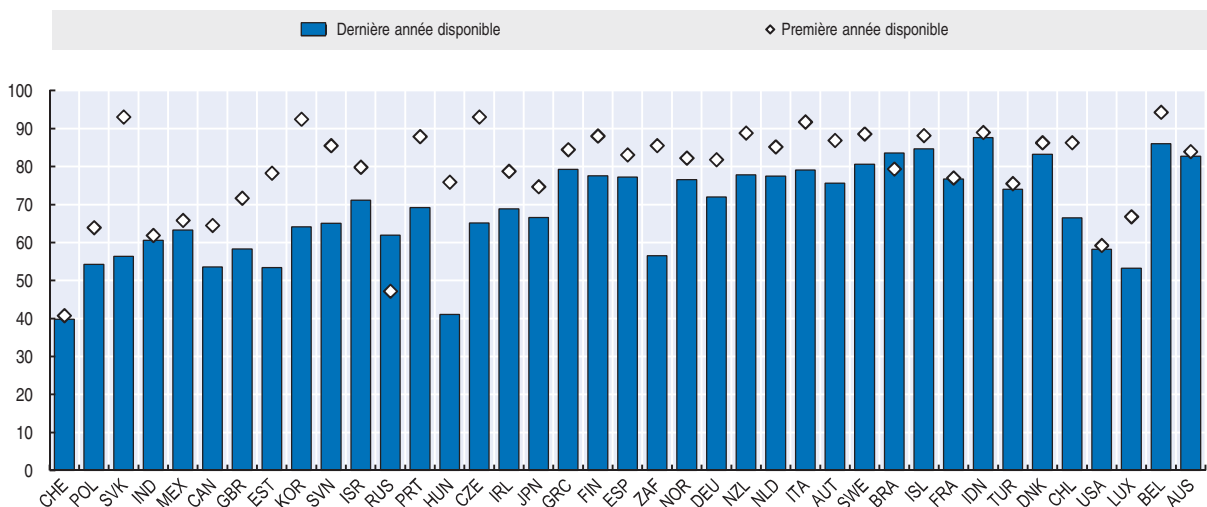
Comparer les deux indicateurs de la participation électorale présentés par le graphique 9.2 permet d'avoir des informations sur la proportion de résidents qui ne peut pas s'exprimer dans les scrutins nationaux. Il s'agit là d'une information utile parce que le nombre de résidents réguliers non citoyens a augmenté dans beaucoup de pays sous l'effet de la hausse de la migration internationale. En général, le taux de participation est plus élevé lorsqu'il est calculé en fonction de la population inscrite sur les listes électorales que lorsqu'il est calculé en fonction de la population en âge de voter. Toutefois, le score des pays est peu affecté par l'indicateur retenu, sauf aux États-Unis où la participation électorale est proche de 90 % lorsqu'elle est calculée en pourcentage de la population inscrite sur les listes mais inférieure à 60 % lorsqu'elle est calculée en fonction de la population en âge de voter (voir encadré 9.1).

Graphique 9.2. La participation électorale est en baisse dans la plupart des pays de l'OCDE et dans les autres grandes économies

Nombre de votants en pourcentage de la population inscrite sur les listes électorales



Nombre de votants en pourcentage de la population en âge de voter



Note : Les dernières données disponibles se rapportent à 2004 pour l'Inde et l'Indonésie ; 2005 pour l'Allemagne, le Chili, le Japon, la Norvège, le Portugal et le Royaume-Uni ; 2006 pour la Finlande, la Hongrie, Israël, le Mexique, les Pays-Bas, la République slovaque, la République tchèque, la Suède et le Brésil ; 2007 pour l'Australie, la Belgique, la Corée, le Danemark, l'Estonie, la France, l'Irlande, l'Islande, la Pologne, la Suisse, la Turquie et la Fédération de Russie ; 2009 pour la Grèce, le Luxembourg et l'Afrique du Sud. Les premières données disponibles se rapportent à 1980 pour l'Allemagne, l'Australie, le Canada, les États-Unis, le Japon, le Portugal et l'Inde ; 1981 pour la Belgique, le Danemark, la France, la Grèce, l'Irlande, Israël, la Nouvelle-Zélande, la Norvège et les Pays-Bas ; 1982 pour l'Espagne, la Finlande, le Mexique, la Suède et l'Indonésie ; 1983 pour l'Autriche, l'Islande, l'Italie, le Royaume-Uni, la Suisse et la Turquie ; 1984 pour le Luxembourg ; 1989 pour le Chili, la Pologne et le Brésil ; 1990 pour l'Estonie, la Hongrie, la République slovaque et la République tchèque ; 1992 pour la Slovaquie ; 1993 pour la Fédération de Russie ; 1994 pour l'Afrique du Sud et 1997 pour la Corée. Les données relatives au Brésil, à la Corée, aux États-Unis, à la Finlande, à la France et au Mexique se rapportent aux élections présidentielles ; les données pour les autres pays se rapportent aux élections législatives ou parlementaires.

Source : Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, Stockholm.

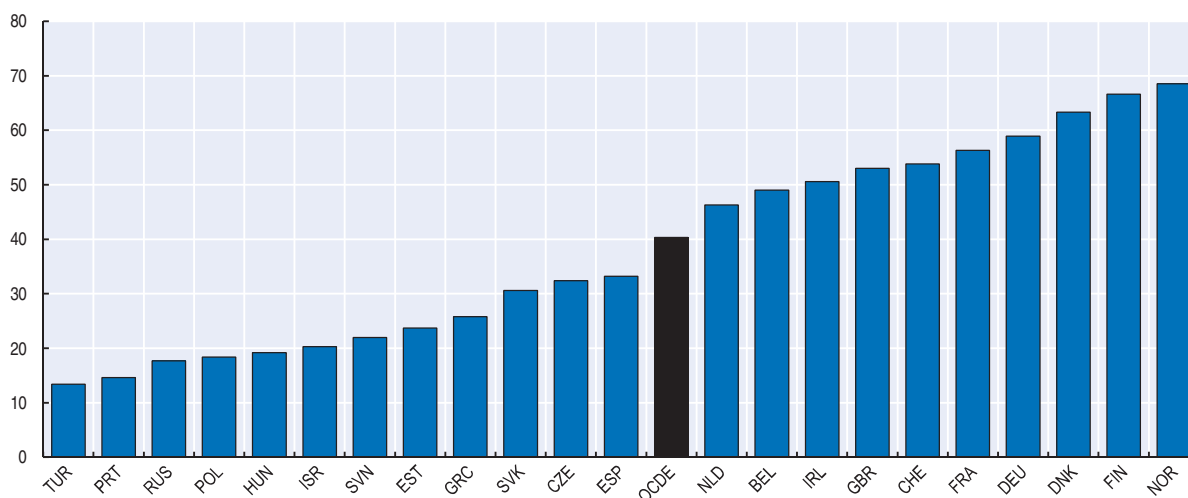
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932499180>

Les autres formes de participation politique varie fortement d'un pays européen à l'autre et d'une activité politique à l'autre

La participation à des activités politiques autres que le vote varie fortement d'un pays européen à l'autre. C'est en Norvège et en Finlande qu'elle est la plus forte et en Turquie et au Portugal qu'elle est la plus faible (graphique 9.3). En Suisse, le niveau de la participation politique est supérieur à la moyenne alors que le taux de participation électorale est faible. En Turquie, on observe le phénomène inverse, la participation dans les activités politiques (autre que le vote) étant faible et le taux de participation électorale élevé. Il est permis d'en déduire que les élections ne constituent pas le seul moyen d'exprimer ses opinions politiques, ses sentiments et ses préoccupations et que la mesure de l'implication des individus dans d'autres activités politiques fournit une information complémentaire utile. La participation politique varie aussi selon les activités (tableau 9.2). Dans l'ensemble, 22 % des personnes interrogées en Europe ont déclaré avoir signé une pétition au cours des 12 derniers mois alors que moins de 4 % ont milité dans un parti politique ou un groupe engagé.

Graphique 9.3. Participation à des activités politiques autre que le vote dans les pays européens

Pourcentage, 2008



Note : Pourcentage de personnes répondant « oui » lorsqu'elles sont invitées à indiquer si elles ont fait l'une des actions suivantes : pris contact avec un responsable politique, un représentant du gouvernement ou d'une autorité locale, milité dans un parti politique ou un groupe politiquement engagé, milité dans une autre organisation ou association, porté ou affiché un badge ou un autocollant de campagne, signé une pétition, pris part à une manifestation publique autorisée, boycotté certains produits.

Source : Enquête sociale européenne.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932499199>

Tableau 9.2. **Prévalence des différents types d'activités politiques dans les pays européens**

Part de la population indiquant avoir participé à une des activités suivantes au cours des douze derniers mois, 2008

Pays	Pris contact avec un responsable politique, un représentant du gouvernement ou d'une autorité locale	Milité dans un parti politique ou un groupe politiquement engagé	Milité dans une autre organisation ou association	Porté ou affiché un badge ou un autocollant de campagne	Signé une pétition	Pris part à une manifestation publique autorisée	Boycotté certains produits
Allemagne	15.30	4.32	21.11	6.99	27.57	7.39	11.17
Belgique	15.52	2.32	9.05	3.73	15.18	4.51	7.38
Danemark	18.72	4.53	24.74	10.56	33.92	9.32	21.54
Espagne	11.13	2.96	5.27	5.32	7.99	2.05	5.57
Estonie	21.06	4.10	34.08	15.26	32.28	2.46	30.25
Finlande	15.44	3.79	15.18	11.16	33.57	15.29	27.74
France	16.83	3.81	25.86	5.16	30.82	8.13	31.06
Grèce	10.61	4.17	3.99	3.20	4.34	6.05	14.37
Hongrie	8.62	0.82	5.06	0.82	6.79	1.80	5.91
Irlande	22.98	4.72	16.52	9.75	24.07	9.76	13.57
Israël	7.62	4.70	4.47	5.51	10.70	6.94	5.85
Norvège	14.06	3.44	26.21	5.09	23.47	3.32	9.36
Pays-Bas	21.50	6.13	27.89	26.03	37.75	7.17	22.48
Pologne	7.20	2.60	5.92	4.23	7.47	1.57	4.50
Portugal	6.66	1.30	2.71	2.65	4.91	3.67	3.17
République slovaque	7.12	1.89	5.72	2.15	22.12	1.65	6.87
République tchèque	11.41	3.28	1.64	3.67	8.69	1.56	5.08
Royaume Uni	10.04	2.91	9.53	4.68	17.01	15.95	7.89
Slovénie	14.78	4.43	26.95	18.37	47.19	6.45	37.26
Suède	12.04	4.93	13.12	6.86	37.66	7.74	24.95
Suisse	6.05	2.73	1.94	2.99	4.52	4.20	6.67
Turquie	16.93	2.19	6.56	5.58	38.23	3.80	24.18
OCDE	13.13	3.43	13.27	7.05	21.60	6.21	15.20
Fédération de Russie	6.43	3.62	4.42	2.94	5.78	5.98	4.12

Source : Enquête sociale européenne.

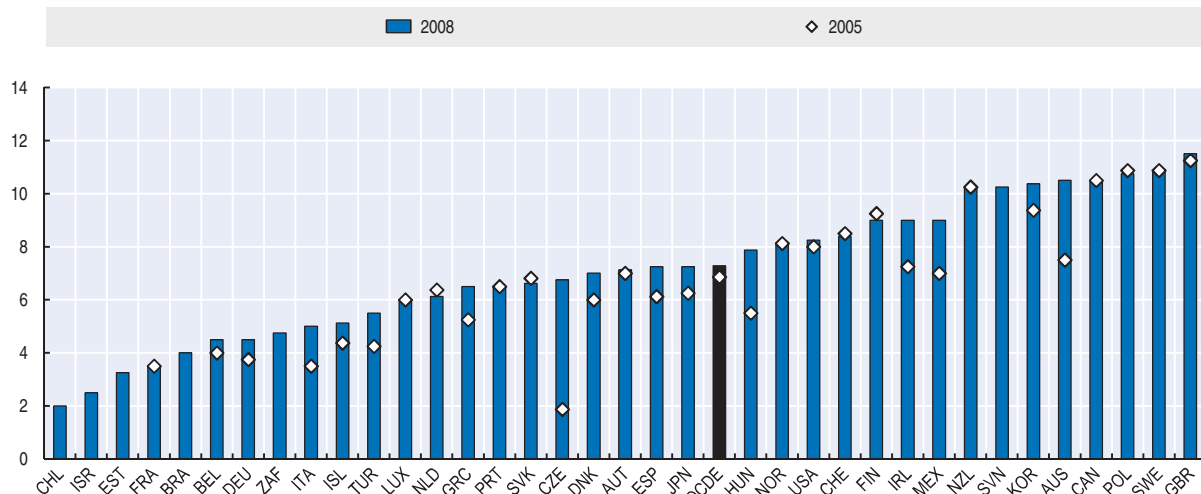
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932500244>

La consultation conduite lors de l'élaboration de la réglementation est plus formelle et plus ouverte que par le passé mais des disparités entre pays subsistent

Le graphique 9.4 présente des données internationales relatives aux procédures formelles de consultation sur les projets de réglementation. Il demeure toujours des disparités importantes entre pays en termes d'ampleur de la consultation conduite lors de l'adoption de nouvelles politiques. Certains pays, comme la République tchèque, l'Australie, le Mexique et la Hongrie, ont considérablement renforcé leurs procédures entre 2005 et 2008 tandis que d'autres, comme le Canada, la Pologne, la Suède et le Royaume-Uni mettaient déjà en œuvre de vastes consultations sur la base de procédures ouvertes et formelles en 2005.

Graphique 9.4. Existence de procédures formelles de consultation lors du processus d'élaboration des lois et des réglementations

Procédures formelles de consultation lors du processus d'élaboration des lois et des réglementations, 2005 et 2008/2009



Note : L'indicateur composite augmente à mesure que le nombre d'éléments caractérisant une procédure formelle et ouverte de consultation augmente. Toutefois, il n'apprécie pas l'efficacité de ces procédures. Les caractéristiques des procédures de consultation sont décrites dans l'encadré 9.2 et la liste complète des indicateurs sur lesquels repose l'indice composite ainsi que la pondération de chacun d'eux sont présentés en annexe 9.A. Les données relatives à l'Afrique du Sud, au Brésil, au Chili, à l'Estonie, à Israël et à la Slovaquie se rapportent à 2009. Des informations supplémentaires concernant les nouveaux pays de l'OCDE, ainsi que l'Afrique du Sud et le Brésil peuvent être consultées à cette adresse : www.oecd.org/regreform/indicators.

Source : Enquêtes de l'OCDE sur les indicateurs des systèmes de gestion réglementaire, 2005 et 2008/2009, www.oecd.org/regreform/indicators.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932499218>

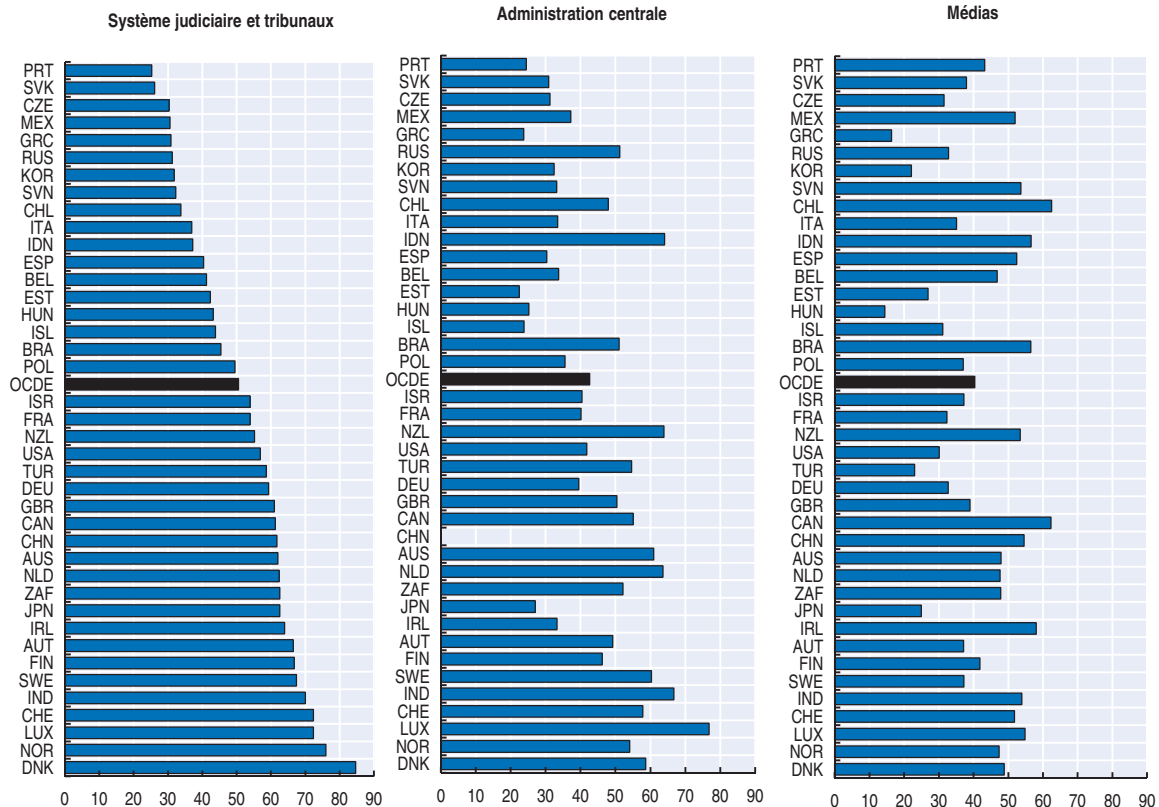
Le degré de confiance dans les diverses institutions est très variable d'un pays à l'autre

En moyenne, la population fait davantage confiance au système judiciaire et aux tribunaux qu'à son administration et aux médias. Il en va ainsi même lorsque l'on compare, sur la base de différentes sources de données, la confiance dans le système judiciaire à la confiance dans d'autres institutions publiques comme le parlement ou les services publics (Morrone *et al.*, 2009). En moyenne, 51 % des personnes interrogées dans les pays de l'OCDE déclarent avoir une forte confiance dans le système judiciaire et les tribunaux de leur pays (graphique 9.5, partie de gauche). Il existe toutefois des écarts importants entre les pays : en République tchèque, au Portugal et en République slovaque, ce pourcentage est inférieur ou égal à 30 %, tandis qu'au Luxembourg, en Norvège et en Suisse, il est supérieur à 70 % (et supérieur à 80 % au Danemark).

Les écarts entre pays sont plus importants en ce qui concerne la confiance dans l'administration centrale (graphique 9.5, partie centrale). En Estonie et en Grèce, le niveau de confiance est à peine supérieur à 20 % tandis que dans les pays du Nord ainsi qu'en Inde et en Indonésie, il est supérieur à 60 %. Les médias sont l'institution qui inspire le moins confiance, seulement 40 % des personnes interrogées dans les pays de l'OCDE déclarant leur faire confiance. Dans tous les pays émergents, la confiance dans l'administration centrale et dans les médias est plus forte que celle observée en moyenne dans la zone OCDE (la Fédération de Russie fait exception s'agissant de la confiance dans les médias), tandis que les résultats sont plus contrastés pour la confiance dans le système judiciaire et les tribunaux.

Graphique 9.5. Confiance dans les institutions

Proportion de personnes interrogées déclarant avoir une forte confiance dans les institutions, 2010



Note: Les données se rapportent à 2009 pour l'Estonie, Israël, la Suisse et l'Afrique du Sud, à 2008 pour l'Islande et la Norvège. La valeur pour la zone OCDE est une moyenne pondérée calculée en tenant compte des pays pour lesquels des données de la dernière vague de l'enquête sont disponibles.

Source : Gallup World Poll.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932499237>

Il existe une corrélation forte entre les divers indicateurs de l'engagement civique et de la gouvernance

Les indicateurs présentés dans ce chapitre reposent sur diverses sources et rendent compte de différents aspects de l'engagement civique et de la gouvernance. Il est donc important de déterminer s'ils aboutissent à une image cohérente. Le tableau 9.3, qui récapitule les corrélations entre les indicateurs présentés dans ce chapitre pour les différents pays, permet de dégager plusieurs tendances :

- S'agissant de l'engagement civique, les deux indicateurs de la participation électorale sont fortement corrélés (au seuil de 1 %).¹⁵ L'indicateur se référant à d'autres formes de la participation politique est corrélé avec les taux de participation électorale quelle que soit la définition de la participation électorale retenue. Le fait que ces indicateurs ne soient pas parfaitement corrélés démontre qu'il importe d'examiner une diversité d'indicateurs pour apprécier correctement l'engagement civique des individus.¹⁶
- Les diverses composantes de la confiance dans les institutions sont aussi corrélées entre elles. En particulier, il existe une très forte corrélation (significative au seuil de 1 %) entre la confiance dans l'administration et la confiance dans le système judiciaire et les médias. En revanche, les indicateurs de la confiance dans les institutions et l'indicateur

de la consultation sur les projets de réglementation ne sont pas corrélés dans tous les pays. Cet écart entre les indicateurs subjectifs et objectifs de la gouvernance pourrait s'expliquer par une ignorance, de la part des citoyens, de la possibilité qui leur est offerte d'émettre des commentaires ou, ce qui serait plus grave, par une incapacité des procédures de consultation de tenir compte de tous les avis dans le processus d'élaboration de la réglementation.

- Il existe une forte corrélation entre l'indicateur de participation à des activités politiques autres que le vote et les indicateurs de la confiance dans les institutions, ce qui semble indiquer que l'engagement civique est étroitement lié à la perception des institutions.

Tableau 9.3. Corrélation entre les différents indicateurs de l'engagement civique et de la gouvernance

	CEG I Participation électorale		ceg 1 Participation à d'autres types d'activités politiques	CEG 2 Consultation sur les projets de réglementation	ceg 2 Confiance dans les institutions			
	en pourcentage de la population inscrite sur les listes électorales	en pourcentage de la population en âge de voter			dans le système judiciaire et les tribunaux	dans l'administration centrale	dans les médias	
CEG I Participation électorale								
en pourcentage de la population inscrite sur les listes électorales	1	(39) 0.75***	(39) 0.43**	(23) -0.29	(35) 0.14	(39) 0.16	(39) 0.02	(39)
en pourcentage de la population en âge de voter		1	(39) 0.40	(23) -0.22	(35) 0.02	(39) 0.11	(39) 0.12	(39)
ceg 1 Participation à d'autres activités politiques			1	(24) 0.22	(23) 0.73***	(24) 0.54***	(24) 0.41**	(24)
CEG II Consultation sur les projets de réglementation				1	(36) 0.21	(36) 0.20	(36) 0.11	(36)
ceg 2 Confiance dans les institutions					1	(41) 0.62***	(40) 0.23	(41)
dans le système judiciaire et les tribunaux						1	(40) 0.54***	(40)
dans l'administration centrale							1	(41)
dans les médias								1 (41)

Note : Les valeurs entre parenthèses correspondent au nombre d'observations. * indique que la corrélation est significative au seuil de 10 %, ** qu'elle est significative au seuil de 5 % et *** qu'elle l'est au seuil de 1 %.

Source : Calculs effectués par l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932500263>

Inégalités

Alors que les indicateurs de la consultation sur les projets de réglementation, qui mesurent une procédure mise en œuvre par l'administration, ne peuvent pas être décomposés entre individus (autrement dit, tous les citoyens sont censés tirer le même parti des possibilités d'expression qui leur sont offertes), ceux relatifs à la participation civique permettent d'analyser les inégalités, au niveau de l'utilisation des moyens d'expression, entre des personnes présentant des caractéristiques différentes.

L'âge, le niveau d'instruction et le revenu ont une forte incidence sur la probabilité de voter...

Le droit de vote est universel dans tous les pays de l'OCDE mais tous les citoyens ne l'exercent pas. Le tableau 9.4 fournit des informations sur les caractéristiques socioéconomiques des électeurs. Les données présentées ont été recueillies dans le cadre

d'enquêtes dans lesquelles les sondés sont invités à indiquer s'ils ont ou non voté lors de la dernière élection puis ont été compilées dans le cadre du programme d'étude comparative des systèmes électoraux (*Comparative Study of Electoral Systems, CSES*), un programme de recherche international qui recueille des données comparables sur les élections. Le tableau présente des taux de participation électorale établis sur la base des réponses des personnes interrogées et ventilés entre différentes catégories de la population. Ces résultats doivent être interprétés avec prudence, les résultats fondés sur la participation électorale auto-déclarée pouvant significativement différer de ceux fondés sur les statistiques officielles.¹⁷

Alors qu'il y a, en moyenne, peu de différence entre les hommes et les femmes en ce qui concerne la probabilité de voter, il existe des écarts plus importants entre les groupes d'âge : la participation électorale augmente de façon monotone en fonction de l'âge, le taux de participation électorale des jeunes étant, en moyenne, inférieur de 28 points de pourcentage à celui des personnes de 65 ans ou plus. La ventilation par niveau d'instruction révèle également de fortes disparités.¹⁸ Au sein de l'OCDE, la participation électorale des électeurs qui ont suivi des études supérieures excède de 12 points de pourcentage celle des électeurs qui ont un niveau d'instruction inférieur au niveau secondaire et cet écart est plus grand en Pologne, en Hongrie, en République tchèque et aux États-Unis que dans les autres pays. L'incidence du niveau d'instruction sur la participation électorale est encore plus forte au Brésil et dans la Fédération de Russie. Le lien entre niveau d'instruction et intérêt pour la vie politique reste évident même si l'on compare des individus qui disposent d'un revenu identique (OCDE, 2010). En général, le revenu a une forte incidence sur la participation électorale. Le taux de participation des électeurs appartenant au quintile de revenu le plus faible est inférieur de 14 points de pourcentage à celui des personnes qui appartiennent au quintile supérieur et cet écart excède 30 points de pourcentage aux États-Unis, en Pologne et au Chili. La participation électorale augmente avec le revenu individuel, mais ce phénomène semble s'atténuer au sommet de l'échelle des revenus.

Tableau 9.4. Les personnes jeunes, peu instruites et disposant d'un revenu faible sont moins susceptibles de voter

Taux de participation, établi d'après les réponses des personnes interrogées, en fonction de quelques caractéristiques socioéconomiques, ratios par rapport à différentes catégories

Pays	Année de l'élection	Sexe		Âge				Niveau d'instruction		Situation dans l'emploi indiquée par les personnes interrogées				Revenu			
		Femmes par rapport aux hommes	Personnes âgées de 65 ans et plus par rapport à la tranche d'âge :				Personnes ayant accédé à l'enseignement supérieur par rapport aux personnes dont le niveau d'instruction est :		Salariés par rapport aux :				Quintile de revenu supérieur par rapport au :				
			15-24	25-34	35-54	55-64	Inférieur au niveau secondaire	Égal au niveau secondaire	Chômeurs	Retraités	Étudiants	Personnes au foyer et autres	Quintile inférieur	2ème quintile	3ème quintile	4ème quintile	
Allemagne	2005	1.01	1.02	1.00	0.97	0.97	1.06	1.02	1.12	1.02	0.98	1.05	1.11	1.05	1.03	1.00	
Australie	2007	1.00	1.00	0.99	0.99	1.00	1.01	1.01		1.01	0.99	0.99	1.02	1.01	1.01	1.00	
Belgique	2003	0.84	1.04	0.91	0.93	0.93	1.08	1.02		1.06	1.28	1.05					
Canada	2004	0.95	1.27	1.12	1.06	1.01	1.07	1.06	0.96	0.95	1.07	0.99	1.11	1.05	1.02	1.01	
Chili	2005	0.98	1.03	1.04	1.00	0.98	0.98	1.00	0.95	0.98	0.99	0.99	1.05	1.05	1.03	1.06	
Corée	2008	0.95	1.42	1.34	1.04	0.93	0.88	0.87	1.12	0.72	1.21	0.99	1.55	1.43	1.41	1.44	
Danemark	2001	0.91	1.17	1.06	1.02	1.00	1.07	1.02					1.06	1.04	1.02	1.02	
Estonie	2004	1.12	1.09	1.07	0.97	0.96	1.03	1.03	1.00	0.97	0.92	0.94	0.99	0.97	0.98	0.95	
États-Unis	2004	1.03	1.32	1.08	1.02	0.98	1.65	1.20	0.91	0.99	1.32	1.03	1.41	1.21	1.07	1.00	
Finlande	2007	0.98	1.56	1.19	1.10	1.02	1.28	1.11	1.31	0.95	1.16	1.17	1.25	1.12	1.12	1.13	
France	2002	1.00	1.26	1.22	1.00	0.96	1.08	1.06					1.13	1.11	1.11	1.04	
Hongrie	2002	1.03	1.03	1.00	0.92	0.88	1.28	1.08	0.93	1.05	1.04	1.34	1.32	1.19	1.11	1.10	
Irlande	2002	0.99	1.26	1.08	0.96	0.94	0.96	0.98	1.04	0.98	1.23	0.96	0.96	0.97	0.96	0.95	
Islande	2003	0.96	0.96	0.98	0.95	0.93	1.02	1.10	0.97	1.05	1.02	1.06	1.06	1.09	1.02	1.02	
Israël	2006	0.99	1.47	1.24	1.09	1.04	1.11	1.13	1.32	0.92	1.23	1.23	1.12	1.18	1.06	1.12	
Italie	2006	1.01	0.93	0.91	0.85	0.80	1.07	1.00	0.96	1.12	1.13	1.04	1.10	1.12	1.04	1.04	
Japon	2007	1.03	1.47	1.29	1.14	0.97	0.99	1.01	0.94	0.88	1.29	0.91	1.00	0.98	0.97	0.93	
Mexique	2003	0.97	1.31	1.04	1.01	0.92	1.01	1.07	0.94	0.95	1.16	1.08	1.12	1.15	1.12	1.11	
Norvège	2005	0.95	1.27	1.08	1.01	1.00	1.14	1.11	1.25	0.99	1.17	1.04	1.17	1.10	1.10	1.01	
Nouvelle-Zélande	2002	1.00	1.27	1.24	1.08	1.03	1.07	1.03	1.11	0.92	1.03	1.08	0.91	0.88	0.90	0.88	
Pays-Bas	2002	0.95	1.02	1.01	1.00	0.99	1.03	0.99	0.98	1.00	0.97	1.00	1.05	1.02	0.99	1.00	
Pologne	2001	0.96	1.46	1.52	1.08	0.95	1.46	1.19	0.92	0.85	1.00	1.20	1.29	1.08	1.15	0.96	
Portugal	2005	0.98	1.43	1.17	1.01	0.94	1.07	1.07	0.91	0.92	1.35	1.01	1.14	1.16	1.08	1.05	
République tchèque	2002	1.01	1.33	1.16	1.03	1.04	1.28	1.15	0.93	0.96	1.17	1.64	1.23	1.06	1.02	1.07	
Royaume-Uni	2005	0.99	2.50	1.67	1.22	1.15	1.07	1.01	0.96	0.83	2.51	1.14	1.24	1.00	1.01	0.97	
Slovénie	2004	0.95	1.42	1.22	1.03	0.93	1.15	1.11	0.89	0.89	1.30	1.08	1.18	1.07	1.07	1.00	
Suède	2006	1.00	1.06	1.04	1.03	1.02	1.07	1.04	1.13	0.97	0.99	0.92	1.07	1.09	1.08	1.00	
Suisse	2007	1.05	1.48	1.36	1.19	1.02	1.34	1.15	1.46	0.86	1.14	1.14	1.01	0.95	0.89	0.81	
OCDE	Moyenne simple	0.98	1.28	1.14	1.03	0.97	1.12	1.06	1.04	0.95	1.18	1.08	1.14	1.07	1.05	1.02	
Brésil	2006	1.04	1.00	0.79	0.77	0.78	1.14	1.03					1.04	0.99	0.95	0.91	
Fédération de Russie	2004	0.99	1.51	1.33	1.13	1.06	1.03	1.16	0.95	0.90	1.41	1.19	1.01	1.07	1.01	1.03	

Note : Un niveau inférieur au niveau secondaire correspond aux catégories 1 à 4 du programme CSES (de « aucun enseignement secondaire » à « cycle secondaire inachevé ») ; un niveau égal à l'enseignement secondaire correspond aux catégories 5-6 (de « cycle secondaire achevé » à « formation professionnelle postsecondaire ») et l'enseignement supérieur correspond aux catégories 7-8 (niveau universitaire).

Source : Modules 2 et 3 de l'étude comparative des systèmes électoraux (CSES) (www.cses.org).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932500282>

... et sur la confiance dans les institutions

De même qu'ils ont un impact sur la participation électorale, l'âge, le niveau d'instruction et le revenu ont une incidence non négligeable sur le degré de confiance des individus dans les institutions (tableau 9.5). Toutefois, ces facteurs ont, peut-être à l'exception du revenu, une incidence plus faible sur la confiance que sur la participation électorale. Dans les pays de l'OCDE les hommes et les femmes expriment une confiance identique dans les institutions alors que dans les pays émergents, les femmes semblent faire nettement moins confiance aux institutions que les hommes. En général, la confiance tend à croître avec l'âge, mais cette croissance n'est pas monotone. Dans les pays de l'OCDE, la confiance dans le système judiciaire et l'administration centrale tend aussi à croître avec le niveau d'instruction, alors que la confiance dans les médias diminue à mesure que le niveau d'instruction augmente. Dans les pays émergents, un niveau d'instruction plus élevé va généralement de pair avec une moindre confiance dans les institutions. Le lien entre revenu et confiance est très proche de celui observé entre niveau d'instruction et confiance.

Tableau 9.5. Le revenu et l'âge sont des déterminants importants de la confiance dans les institutions

Proportion d'individus exprimant une forte confiance dans les institutions en fonction de quelques caractéristiques socioéconomiques, ratios par rapport à différents groupes, 2010

Pays		Sexe	Âge					Niveau d'éducation		Revenu
		Femmes par rapport aux hommes	Personnes âgées de 65 ans et plus par rapport à la tranche d'âge :					Personnes ayant accédé à l'enseignement supérieur par rapport aux personnes dont le niveau d'instruction est :		Revenu le plus élevé par rapport au revenu le plus faible
			15-24	25-34	35-44	45-54	55-64	Inférieur au niveau secondaire	Secondaire	
Confiance dans le système judiciaire et les tribunaux	OCDE	1.00	0.89	1.02	0.99	1.02	1.01	1.2	1.1	1.15
	Autres grandes économies	0.93	0.91	0.96	0.94	0.97	0.94	0.81	1.11	0.91
Confiance dans l'administration centrale	OCDE	0.96	1.00	1.17	1.12	1.13	1.07	1.1	1.1	1.10
	Autres grandes économies	0.93	1.04	1.12	1.04	1.18	1.04	0.87	1.05	0.93
Confiance dans les médias	OCDE	0.94	0.89	1.02	1.04	1.13	1.05	0.83	0.88	0.87
	Autres grandes économies	0.93	0.84	0.95	0.89	0.93	0.88	0.87	0.95	1.04

Note : Les données se rapportent à 2009 pour l'Estonie, Israël, la Suisse et l'Afrique du Sud, à 2008 pour l'Islande et la Norvège. La valeur pour la zone OCDE est une moyenne calculée en tenant compte des pays pour lesquels des données de la dernière vague de l'enquête sont disponibles. Les autres grandes économies comprennent la Fédération de Russie, l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Indonésie.

Source : Gallup World Poll.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932500301>

Travail statistique à accomplir

L'engagement civique et la gouvernance sont des domaines jouant un rôle fondamental dans le bien-être individuel et collectif – et plusieurs initiatives visant à améliorer les indicateurs disponibles dans ce domaine ont été lancées – mais la définition d'indicateurs robustes et fiables en la matière demeure une entreprise difficile. Ces difficultés sont liées à la multiplicité des aspects recouverts par les notions générales que sont l'engagement civique et la gouvernance et par les problèmes que pose la mesure de ces différentes

dimensions.¹⁹ De surcroît, la plupart des indicateurs existants reposent sur des opinions d'experts, ce qui conduit à s'interroger sur leur légitimité, leur cohérence dans le temps et dans l'espace. Par conséquent, la description de l'engagement civique et de la gouvernance présentée dans ce chapitre comporte plusieurs limites. Il conviendrait donc, à l'avenir, de prendre des mesures pour améliorer la définition des notions d'engagement civique et de gouvernance :

- Premièrement, les concepts mêmes d'engagement civique et de gouvernance gagneraient à avoir de meilleurs fondements théoriques. L'engagement civique revêt de multiples formes et la gouvernance renvoie à différentes institutions, dont chacune a des pratiques qui lui sont propres. En général, les statistiques relatives à ces divers aspects ont été élaborées en dehors du système statistique officiel, sur la base de différentes opinions d'experts sur des concepts complexes (comme l'État de droit et la transparence), de données recueillies dans le cadre de procédures administratives (sur le fonctionnement du système judiciaire par exemple) et des déclarations de personnes interrogées dans des enquêtes. L'OCDE (2009a) a proposé un cadre pour décomposer le concept de « gouvernance » en composantes exploitables et a suggéré une stratégie pour recueillir des données portant à la fois sur les ressources mobilisées et les produits obtenus dans ce domaine. Toutefois, il demeure nécessaire de conduire d'autres travaux pour mettre au point un cadre similaire pour « l'engagement civique » et formuler des directives sur la meilleure façon de mesurer ce concept.²⁰
- Deuxièmement, il faudrait étendre l'utilisation de données fondées sur des évaluations d'experts et sur l'existence de certaines pratiques dans le secteur public, telles que l'indicateur relatif à la consultation sur les projets de réglementation utilisé dans ce chapitre, à d'autres aspects de la gouvernance pour avoir une vision plus globale de la qualité de diverses institutions et pratiques démocratiques. Il est également nécessaire de mettre au point des indicateurs comparatifs pour certains secteurs qui, à l'instar du système judiciaire, ont un impact sur la vie des individus.
- Troisièmement, il conviendrait d'améliorer les instruments qui permettent de mesurer la façon dont les individus perçoivent la qualité des institutions démocratiques du pays dans lequel ils vivent. Beaucoup d'enquêtes non officielles comportent des questions qui visent à mesurer l'engagement civique et la gouvernance, mais elles couvrent en général une zone géographique restreinte, reposent sur des échantillons de petite taille et font appel à des techniques d'échantillonnage inadaptées.²¹ Il faudrait intégrer aux enquêtes officielles à grande échelle des questions sur la participation civique et la confiance dans les institutions, en incluant quelques questions récurrentes dans les enquêtes régulières et des questions plus précises dans des modules *ad hoc* (moins réguliers) comme le font déjà certains pays de l'OCDE (par exemple les États-Unis, qui intègrent des modules spéciaux sur le vote et l'engagement civique à la *Current Population Survey*).
- Enfin, il faudrait disposer de données de meilleure qualité pour apprécier l'existence de relations de causalité. Les enquêtes transversales utilisées pour les besoins de ce chapitre permettent certes une description des corrélations entre le comportement individuel (en matière de vote ou de confiance) et d'autres variables sociodémographiques, mais seules des données longitudinales permettraient d'identifier les liens de causalité.

Conclusion

Ce chapitre a présenté des résultats sur l'engagement civique et la gouvernance dans les pays de l'OCDE et d'autres pays majeurs. Ces résultats sont limités en raison de la rareté du nombre de données fiables et pertinentes pour mesurer ces concepts. Le chapitre montre que la plupart de ces pays a développé l'usage de pratique de bonne gouvernance depuis quelques années, comme l'illustre l'indicateur sur la consultation sur les projets de loi et de réglementation. Toutefois, cette évolution vers un renforcement effectif de la transparence ne s'est pas traduite par une augmentation de la confiance que les citoyens accordent à diverses institutions, ni par une hausse de la participation électorale.

Dans tous les pays étudiés, la population a des droits intrinsèquement importants mais ne les exerce pas nécessairement. C'est plus particulièrement le cas de certaines catégories socioéconomiques, notamment des pauvres, des personnes peu instruites et des jeunes. Le faible degré de confiance dans les institutions et la diminution de l'engagement civique témoignent de l'existence d'un écart croissant entre les citoyens et les élites en matière de perception du fonctionnement des systèmes démocratiques. La définition d'indicateurs fiables de nature à rendre compte de cet écart et de politiques et pratiques susceptibles de le réduire est l'un des principaux défis que vont devoir relever les collectivités et les systèmes statistiques officiels.

ANNEXE 9.A

Procédures formelles et ouvertes de consultation

L'indicateur relatif à la consultation sur les projets de réglementation est établi d'après les réponses des pays à l'enquête de l'OCDE sur les systèmes de gestion de la réglementation conduite en 2005 et 2008. Le tableau présente l'ensemble des questions et coefficients de pondération utilisés pour obtenir l'indice composite de la consultation sur les projets de réglementation utilisé dans ce chapitre.

Tableau 9.A.1 Construction de l'indicateur composite de la consultation sur les projets de réglementation
2008

Questions	Pondération	Scores
a) Le recours à la consultation publique des parties intéressées par les réglementations est-il systématique lors de l'élaboration de tout nouveau projet de loi primaire ?	1/12.25	Non=0 ; Dans certains cas=0.5 ; Oui=1
b) Le recours à la consultation publique des parties intéressées par les réglementations est-il systématique lors de l'élaboration de tout nouveau projet de réglementation subordonnée ?	1/12.25	Non=0 ; Dans certains cas=0.5 ; Oui=1
b(iv) Législation primaire : la consultation est-elle obligatoire ?	0.5/12.25	Non=0 ; Oui=1
b(iv) Réglementation subordonnée : la consultation est-elle obligatoire ?	0.5/12.25	Non=0 ; Oui=1
b(vii-1) Législation primaire : quelles sont les formes de consultation couramment utilisées ? (cochez toutes les cases qui s'appliquent)		
- Large diffusion des propositions pour commentaires ?	0.25/12.25	Non=0 ; Oui=1
- Publication du projet pour commentaires ?	0.5/12.25	Non=0 ; Oui=1
- Réunions publiques ?	0.25/12.25	Non=0 ; Oui=1
- Simple publication du projet sur Internet ?	0.25/12.25	Non=0 ; Oui=1
- Groupe consultatif ?	0.25/12.25	Non=0 ; Oui=1
- Commission/comité public préparatoire ?	0.25/12.25	Non=0 ; Oui=1
b(vii-2) Réglementation subordonnée : quelles sont les formes de consultation couramment utilisées ? (cochez toutes les cases qui s'appliquent)		
- Large diffusion des propositions pour commentaires ?	0.25/12.25	Non=0 ; Oui=1
- Publication du projet pour commentaires ?	0.5/12.25	Non=0 ; Oui=1
- Réunions publiques ?	0.25/12.25	Non=0 ; Oui=1
- Simple publication du projet sur Internet ?	0.25/12.25	Non=0 ; Oui=1
- Groupe consultatif ?	0.25/12.25	Non=0 ; Oui=1
- Commission/comité public préparatoire ?	0.25/12.25	Non=0 ; Oui=1
b(viii) Législation primaire : tout membre du public peut-il participer à cette consultation ?	0.5/12.25	Non=0 ; Oui=1
b(viii) Réglementation subordonnée : tout membre du public peut-il participer à cette consultation ?	0.5/12.25	Non=0 ; Oui=1
c) Lorsqu'il existe une obligation officielle de consultation publique des parties intéressées par les réglementations, quelle est la durée minimale de la période de consultation indiquée ? (en nombre de semaines, de 1 à 25 semaines)		
c(i-1) Quelle est la durée minimale de la période de réception des commentaires formulés au sein de l'administration ?	0.5/12.25	0, 0.125, 0.25, 0.375, 0.5 (0, 1, 2, 3, 4 semaines ou plus)
c(ii-1) Quelle est la durée minimale de la période de réception des commentaires formulés par le public, notamment les citoyens, les entreprises et la société civile ?	0.75/12.25	0, 0.125, 0.25, 0.375, 0.5, 0.75 (0, 2, 4, 6, 8, 12 semaines ou plus)

Tableau 9.A.1. Le revenu et l'âge sont des déterminants importants de la confiance dans les institutions (cont.)
2008

Questions	Pondération	Scores
d(i-1) Législation primaire : les avis des participants à la consultation sont-ils rendus publics ?	0.5/12.25	Non=0 ; Oui=1
d(i-2) Réglementation subordonnée : les avis des participants à la consultation sont-ils rendus publics ?	0.5/12.25	Non=0 ; Oui=1
d(ii-1) Législation primaire : les responsables de la réglementation sont-ils tenus de répondre par écrit aux auteurs des commentaires formulés au cours de la consultation ?	0.25/12.25	Non=0 ; Oui=1
d(ii-2) Réglementation subordonnée : les responsables de la réglementation sont-ils tenus de répondre par écrit aux auteurs des commentaires formulés au cours de la consultation ?	0.25/12.25	Non=0 ; Oui=1
d(iii-1) Législation primaire : les avis exprimés dans le cadre de la consultation sont-ils pris en compte dans l'analyse d'impact de la réglementation ?	0.5/12.25	Non=0 ; Oui=1
d(iii-2) Réglementation subordonnée : les avis exprimés dans le cadre de la consultation sont-ils pris en compte dans l'analyse d'impact de la réglementation ?	0.5/12.25	Non=0 ; Oui=1
d(iv-1) Législation primaire : existe-t-il une procédure d'évaluation de la qualité du processus de consultation (enquêtes ou autres méthodes par exemple) ?	0.5/12.25	Non=0 ; Oui=1
d(iv-2) Réglementation subordonnée : existe-t-il une procédure d'évaluation de la qualité du processus de consultation (enquêtes ou autres méthodes par exemple) ?	0.5/12.25	Non=0 ; Oui=1

Source : OCDE (2008) Enquête de l'OCDE sur les indicateurs des systèmes de gestion de la réglementation, question 9, www.oecd.org/regreform/indicators

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932500320>

Notes

1. Selon les travaux de Knack (1992), la participation à la vie politique (par le vote ou l'engagement associatif) est influencée par les « incitations à la solidarité » qui sont des coûts et des bénéfices de nature sociale, comme par exemple, l'amitié, la camaraderie, les loisirs, le statut, la pression sociale ou le sentiment d'appartenance.
2. Kaufmann *et al.* (1999) incluent, dans cette définition de la gouvernance, « les processus par lesquels les gouvernements sont choisis, surveillés et remplacés, la capacité des pouvoirs publics à élaborer et appliquer des politiques publiques saines ainsi que le respect des citoyens et de l'État à l'égard des institutions régissant leurs interactions économiques et sociales ».
3. Plusieurs initiatives internationales ont pour objectif de mesurer certains aspects de la gouvernance. Parmi elles figurent l'*International Country Risk Guide* (IRCG), les classements annuels publiés par l'organisation *Freedom House*, les indicateurs de gouvernance de l'Institut de la Banque mondiale, l'indice de perception de la corruption de *Transparency International*, l'indice d'intégrité mondiale (*Global Integrity Index*) de *Global Integrity*, l'indice de l'État de droit (*Rule of Law Index*) mis au point par *World Justice Project* et les indicateurs de gouvernance durable (*Sustainable Governance Indicators*) de la Fondation Bertelsmann. En général, pour calculer leurs indicateurs, toutes ces organisations regroupent de multiples sources d'information sur divers aspects de la gouvernance sur la base d'évaluations d'experts. Ces indicateurs composites reposent sur des évaluations des politiques publiques qui tiennent compte à la fois des « ressources » mobilisées et des « résultats » obtenus. Néanmoins, ces indicateurs ont été décriés pour leurs mauvaises mesures du concept qu'ils essaient de mesurer.
4. Kaufmann *et al.* (2005) affirment que les mesures objectives de la gouvernance ne fournissent qu'un panorama incomplet de la gouvernance et que les données fondées sur la perception des individus en fournissent quant à elles, un aperçu précieux.
5. La population en âge de voter n'est pas un indicateur exact du nombre de citoyens qui ont le droit de voter parce qu'elle ne tient pas compte des facteurs juridiques ou systémiques qui empêchent certaines personnes de voter. Elle inclut des membres de la population qui peuvent ne pas avoir le droit de s'inscrire sur les listes électorales et de prendre part aux élections nationales (c'est-à-

dire les non-ressortissants, les criminels reconnus et certains détenus) tandis qu'elle ne tient pas compte de certains membres de la population qui ont le droit de vote (le personnel militaire et les civils expatriés). La population ayant le droit de vote (définie comme la population en âge de voter dont on retranche les non-ressortissants et les criminels déchus du droit de vote et à laquelle on ajoute les citoyens vivant à l'étranger qui ont le droit de vote) permettrait de tenir compte de ces écarts mais les données nécessaires à son calcul sont difficiles à recueillir. Selon McDonald et Popkin (2001), aux États-Unis, la population n'ayant pas le droit de vote représentait près de 10 % de la population en âge de voter en 2004 contre 2 % en 1972. Dans une certaine mesure, la diminution de la participation électorale observée aux États-Unis ces trente dernières années peut être attribuée à l'augmentation du nombre de personnes qui n'ont pas le droit de vote.

6. Il s'agit des élections présidentielles au Brésil, en Finlande, en France, au Mexique, en Pologne et aux États-Unis et des élections législatives dans les autres pays. Les critères appliqués pour accorder le droit de vote sont en général plus restrictifs pour les élections nationales que pour les élections locales.
7. Cet indicateur ne prend pas en compte de nombreuses activités politiques telles que le droit des citoyens à promouvoir de nouvelles initiatives politiques ou leur vote à des référendums. Par conséquent, cet indicateur sous-estime la participation politique dans les pays européens au sein desquels ces activités sont très répandues.
8. L'Enquête sociale européenne, enquête auprès des ménages conduite par des chercheurs, vise à expliquer les interactions entre les institutions des pays européens et les attitudes, croyances et comportements de la population de ces pays. Cette enquête, dont la cinquième vague est actuellement en cours et la sixième en préparation, couvre plus de 30 pays et fait appel à une méthodologie rigoureuse. Il s'agit d'une enquête transversale répétée, dont les données sont souvent recueillies par les organismes statistiques nationaux. Elle est financée par les programmes-cadres de la Commission européenne, la European Science Foundation et les différents organismes nationaux.
9. L'indicateur relatif au processus de consultation a été sélectionné parce qu'il permet d'apprécier partiellement si le processus d'élaboration de la réglementation permet à la population d'exprimer son opinion même s'il ne mesure pas la consultation elle-même. Il ne porte donc que sur un aspect très précis de la gouvernance puisque de nombreux autres indicateurs des systèmes de gestion de la réglementation mesurent aussi un aspect important de la gouvernance. D'autres indicateurs doivent être utilisés pour évaluer plus largement la qualité de la gouvernance.
10. Selon Sen (1999), les processus qui garantissent une liberté d'action et de décision ont une valeur intrinsèque pour les individus et influent sur leur qualité de vie individuelle parce qu'ils leur offrent la possibilité d'exercer leur liberté d'agent. Un certain nombre d'études (Frey et Stutzer, 2004 et 2006 ; Weitz-Shapiro et Winters, 2008) ont démontré que le processus politique a une valeur propre, indépendamment des résultats des politiques. L'existence même de processus de consultation peut donc avoir des retombées positives sur la qualité de vie des citoyens, même si ces derniers les utilisent peu, parce qu'elles renforcent leur confiance dans les réglementations et institutions existantes. Knack et Zak (2001) ont constaté que les politiques (en particulier celles destinées à améliorer la qualité de la gouvernance et les libertés civiques) renforcent ce degré de confiance. De même, Mishler et Rose (2001) avancent que la confiance politique est en grande partie endogène et influencée par la qualité des institutions.
11. Voir par exemple Beugelsdijk *et al.* (2004), qui a conclu que la littérature empirique sur la confiance est plus touchée par des limites dues aux manques de données que par des limites d'ordre économétrique (comme des variables omises qui influeraient sur les corrélations). Ce constat est partagé par Knack et Zak (2001).
12. Les électeurs peuvent devenir plus réticents à voter lorsqu'ils sont appelés trop souvent aux urnes. Cette « lassitude électorale » est susceptible d'entraîner une baisse du taux de participation comme ce fut le cas en Suisse où jusqu'à quatre rendez-vous électoraux étaient tenus par année sur différents sujets politiques et sur certains aspects de l'élaboration des lois.
13. Le caractère obligatoire du vote peut influencer les résultats électoraux. Par conséquent il est intéressant de tenir en compte du nombre de votes blancs (notamment dans les pays où voter est

obligatoire), car ces votes sont un moyen pour les citoyens d'exprimer leur mécontentement. C'est pour cette raison que l'Australie présente dans un rapport (*Measures of Australia's Progress* <http://www.abs.gov.au/AUSSTATS/abs@.nsf/mf/1370.0?opendocument#from-banner=LN>) la proportion de votes blancs lors des élections fédérales comme un indicateur de l'engagement civique.

14. Les corrélations non linéaires donnent également des résultats significatifs : le coefficient de corrélation de rang de Spearman est égal à 0.76 et le coefficient de rang de Kendall, qui est égal à 0.61 est plus sensible aux valeurs extrêmes.
15. De plus, divers indicateurs de la participation politique dans les pays européens (issus de l'Enquête sociale européenne) aboutissent à une image cohérente de la participation politique, la plupart des corrélations (entre les réponses aux questions demandant aux sondés s'ils ont « pris contact avec un responsable politique, un représentant du gouvernement ou d'une autorité locale », « milité dans un parti politique ou un groupe politiquement engagé », « milité dans une autre organisation ou association », « porté ou affiché un badge ou un autocollant de campagne », « signé une pétition », « participé à une manifestation publique autorisée », « boycotté certains produits ») étant statistiquement significatives.
16. La participation électorale auto-déclarée ne permet pas de bien mesurer la participation électorale globale, mais son utilisation lors de l'étude des corrélations entre le vote exprimé et la participation électorale est moins problématique (Brady, 1999 ; Katosh et Traugott, 1981). En effet, les déclarations fallacieuses de participation électorale ne sont pas caractéristiques d'un quelconque bord politique (Katosh et Traugott, 1981). Abramson et al. (1986) ont montré que parmi les non-votants, les individus ayant un haut niveau d'éducation et les plus respectueux des normes civiques sont les plus susceptibles de surestimer leur participation électorale ; cela étant, ces catégories comptent peu de non-votants, par conséquent, la surestimation de leur participation électorale n'affecte pas de manière significative les résultats obtenus. De manière générale, la surestimation semble être le fruit du désir de plaire à l'enquêteur. Les individus ayant un haut d'éducation étant les plus à même de savoir que voter est susceptible de créer une bonne impression, ce sont naturellement ceux qui surestiment leur participation électorale le plus souvent (Bernstein et al., 2001).
17. OCDE (2007, 2011) ; voir Tenn (2007) pour une revue de la littérature.
18. Par exemple, le rapport intitulé *Measures of Australia's Progress* (<http://www.abs.gov.au/AUSSTATS/abs@.nsf/mf/1370.0?opendocument#from-banner=LN>) publié par l'institut statistique australien (*Australian Bureau of Statistics, ABS*) aborde, parmi les dimensions étudiées, une dimension similaire à l'engagement civique et la gouvernance appelée « démocratie, gouvernance et citoyenneté » mais ne présente pas d'indicateur clé parce qu'il est « difficile de définir un indicateur susceptible de rendre compte, à lui seul, des multiples aspects de cette dimension ». De même, les indicateurs de développement durable des Nations Unies (Nations Unies, 2007) comportent deux indicateurs de la gouvernance, dont le premier est le nombre d'homicides pour 100 000 habitants (qui rend compte du respect de l'État de droit par les pays). Cet indicateur est présenté dans le chapitre consacré à la sécurité des personnes (chapitre 11) du présent rapport.
19. Panorama des administrations publiques divise les activités de l'administration en ressources, processus, produits et résultats. Les processus ont trait à la façon dont les décisions sont prises et mises en œuvre et couvrent des sujets comme l'intégrité, l'ouverture, l'administration électronique, les procédures budgétaires, la gouvernance en matière de réglementation et la gestion des ressources humaines.
20. L'Enquête sociale européenne, l'Enquête européenne sur la qualité de vie (*European Quality of Life Survey*) et l'Enquête sur la citoyenneté (*Citizenship Survey*) conduite aux États-Unis comportent une série de questions sur l'intérêt pour les questions politiques et sur la participation politique en général.

Références

- Abramson, P. R., B. A. Anderson et B. D. Silver (1986), "Who Overreports Voting?", *The American Political Science Review*, Vol. 80, No. 2, pp. 613-624.
- Almond, G.A. et S. Verba (1963), *The Civic Culture: Political Attitudes and Democracy in Five Nations*. Princeton, N.J.: Princeton University Press.
- Arndt, C. et C. Oman (2006), *Les indicateurs de gouvernance : Usages et abus, Études du Centre de Développement*, Éditions OCDE, Paris.
- Barber, B. R. (1984), *Strong Democracy : Participatory Politics for a New Age*, University of California Press.
- Blinder, A. (2000), « Central-Bank Credibility : Why Do We Care ? How Do We Build It ? », *American Economic Review*, vol. 90, n° 5, pp. 1421-1431.
- Benn, S. (1979), "The Problematic Rationality of Political Participation", in P. Laslett and J. Fishkin, eds., *Philosophy, Politics, and Society*. New Haven: Yale University Press.
- Bernstein R., A. Chadha et R. Montjoy (2001), "Overreporting Voting: Why It Happens and Why It Matters", *The Public Opinion Quarterly*, Vol. 65, No. 1 (Spring, 2001), pp. 22-44.
- Beugelsdijk, S., H. L.F. de Groot et A.B.T.M. van Schaik (2004), "Trust and economic growth: A robustness analysis", *Oxford Economic Papers*, Oxford University Press, Vol. 56, No. 1, pp. 118-134.
- Brady, H. E. (199), "Political participation", in *Measures of Political Attitudes*, ed. John P. Robinson, Phillip R. Shaver and Lawrence S. Wrightsman, pp. 737-801. San Diego, CA: Academic Press.
- Frey, B.S. et A. Stutzer (2006), « Political participation and Procedural Utility : An Empirical Study », *European Journal of Political Research*, vol. 45, n° 3, pp. 391-418.
- Frey, B. S. et A. Stutzer (2005), « Beyond Outcomes : Measuring procedural utility », *Oxford Economic Papers*, Vol. 54, pp. 90-111.
- Glaeser, E., R. La Porta, F. Lopez-de-Silanes et A. Shleifer (2004), « Do Institutions Cause Growth ? », *Journal of Economic Growth*, vol. 9, pp. 271-303.
- Helliwell, J. F. et R. D. Putnam (2004), « The social context of well-being », *Phil Trans R. Soc Lon*, B359: 1435-46, réédité dans Huppert F.A., Kaverne B. et N. Baylis (dir. pub.), *The Science of Well-Being*, Oxford University Press, Londres.
- Hudson, J. (2006), « Institutional Trust and Subjective Well-Being across the EU », *Kyklos*, Blackwell Publishing, vol. 59, n° 1, pp. 43-62.
- Katosh, J. P. and M. W. Traugott (1981), "The Consequences of Validated and Self-Reported Voting Measures", *The Public Opinion Quarterly*, Vol. 45, No. 4, pp. 519-535.
- Kaufmann, D., A. Kraay and M. Mastruzzi (2005). "Measuring Governance Using Cross-Country Perceptions Data," MPRA Paper 8219, University Library of Munich, Allemagne.
- Kaufmann, D., A. Kraay et P. Poido-Lobaton (1999), "Governance matters," Policy Research Working Paper Series 2196, Banque Mondiale.
- Knack, S. (2002), "Social capital and the quality of government: Evidence from the States", *American Journal of Political Science*, Vol. 46, pp. 772-785.
- Knack, S. et P. J. Zak, (2001). "Building trust: Public policy, interpersonal trust and economic development," MPRA Paper 25055, University Library of Munich, Allemagne.
- Knack, S et P. Keefer (1997), « Does Social Capital Have a Payoff ? A Cross-Country Investigation », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 112, n° 4, pp. 1251-88, novembre, MIT Press.
- Knack, S. (1992). "Civic Norms, Social Sanctions, and Voter Turnout". *Rationality and Society*, Vol. 4, pp. 133-156.

- La Porta, R., F. Lopez-de-Silanes, A. Schleifer et R. W. Vishny (1997), « Trust in Large Organizations », *American Economic Review*, American Economic Association, vol. 87, n° 2, pp. 333-38.
- López Pintor, R. et M. Gratshev (2002), *Voter Turnout since 1945 – A Global Report*, Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA), Stockholm.
- McDonald, M. et S. Popkin (2001), « The Myth of the Vanishing Voter », *American Political Science Review*, Vol. 95, n° 4.
- Mishler, W. et R. Rose (2001), « What are the Origins of Political Trust ? Testing Institutional and Cultural Theories in Post-Communist Societies », *Comparative Political Studies*, vol. 34, n° 1, pp. 30-62.
- Morita, S. et D. Zaelke (2005), « Rule of Law, good governance, and sustainable development », présenté lors de la septième conférence du Réseau international pour la conformité et l'application environnementales, Maroc.
- Morrone, A., N. Tontoranelli et G. Ranuzzi (2009), « How Good is Trust ? : Measuring Trust and its Role for the Progress of Societies », *Documents de travail de l'OCDE sur les statistiques*, n° 2009/03.
- Newton, K. (2001), « Trust, Social Capital, Civil Society, and Democracy », *International Political Science*, Vol. 22, pp. 201-214.
- Norris, P. (2002), *Democratic Phoenix: Reinventing Political Activism*. New York: Cambridge University Press, pp. 290.
- OCDE (2011), *Panorama de la société 2011 : Les indicateurs sociaux de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2010), « Quelles sont les retombées sociales de l'éducation ? », dans OCDE, *Regards sur l'éducation 2010 : Les indicateurs de l'OCDE*, Editions OCDE, Paris.
- OECD (2008), « Indicateurs de systèmes de gestion réglementaire » Indicateurs de l'enquête www.oecd.org/regreform/indicators
- OCDE (2009a), *Panorama des administrations publiques 2009*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2009b), *Indicators of Regulatory Management Systems, 2009 Report*, Comité de la politique de la réglementation, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2007), *Panorama de la société 2006 : Les indicateurs sociaux de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2001b), *Du bien-être des nations : Le rôle du capital humain et social*, Éditions OCDE, Paris.
- Owen, A. L., J. Videras et C. Willemsen (2008), « Democracy, Participation, and Life Satisfaction », *Social Science Quarterly*, The Southwestern Social Science Association, vol. 89, n° 4, pages 987-1005.
- Putnam, R. D. (1994), « Social Capital and Public Affairs », *Bulletin of the American Academy of Arts and Science*, Vol 47, n° 8, mai, American Academy of Arts & Sciences.
- Putnam, R. (1993). *Making democracy work: Civic traditions in modern Italy*. Princeton: Princeton University Press.
- Romer, D. (2003), « Misconceptions and Political Outcomes », *Economic Journal*, Royal Economic Society, vol. 113, n° 484, pp. 1-20.
- Sen, A. (1999), *Development as Freedom*, Oxford University Press, Oxford.
- Stiglitz, J., Sen, A. et J.P. Fitoussi (2009), « Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social », Rapport technique, http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_francais.pdf
- Tenn, S. (2007), « The Effect of Education on Voter Turnout », *Political Analysis*, Vol. 15, n° 4, pp. 446-464.
- Nations Unies (2007), *Indicators of Sustainable Development : Guidelines and Methodologies – troisième édition*, Publications des Nations Unies, New York.

- Uslaner, E. M. (2002), « Trust and Corruption », présenté lors de la réunion annuelle de l'*American Political Science Association*, Boston Marriott Copley Place, Sheraton Boston & Hynes Convention Center, Boston, Massachusetts, consultable à l'adresse http://www.allacademic.com/meta/p65251_index.html
- Veenhoven, R. (2000), « Freedom and happiness », dans E. Diener et E. Suh (dir. pub.), *Subjective Well-Being Across Cultures* (MIT-press, Boston, États-Unis), sous presse.
- Weitz-Shapiro, R. et M. S. Winters (2008), « Political participation and Quality of Life », *Document de travail n°638*, Banque interaméricaine de développement.

Chapitre 10

Qualité de l'environnement

La qualité de vie dépend dans une grande mesure de la salubrité de l'environnement physique. L'impact des polluants présents dans l'environnement, des substances dangereuses et du bruit sur la santé humaine est considérable. L'environnement possède également une valeur intrinsèque : la plupart des personnes attachent de l'importance à la beauté et la salubrité de l'endroit où elles vivent et s'inquiètent de la dégradation de la planète et de l'appauvrissement des ressources naturelles. La préservation des ressources environnementales et naturelles est également l'une des clés essentielles de la pérennité de notre bien-être. Ce chapitre montre que, dans les pays de l'OCDE, la concentration de particules dans l'air a diminué au cours des 20 dernières années mais reste bien supérieure aux objectifs fixés dans de nombreux pays. La population des autres pays de premier plan, en plus d'être exposée à de fortes concentrations de polluants, vit souvent sans avoir accès aux services de base, comme des sources d'eau potable et des installations sanitaires fiables. À l'échelle mondiale, un quart environ de la charge de morbidité totale, ou encore 13 millions de décès prématurés, pourraient être évités chaque année grâce à des améliorations de l'environnement. Les politiques de l'environnement peuvent grandement contribuer à faire avancer les dossiers prioritaires en matière de santé mondiale et à améliorer la vie de chacun.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre ne préjugent en rien du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

En quoi la qualité de l'environnement est-elle importante pour le bien-être ?

La qualité de l'environnement est une dimension essentielle du bien-être des personnes dans la mesure où la salubrité de l'environnement a une grande influence sur la qualité de vie des individus (Khan, 2002; Holman et Coan 2008). L'impact sur la santé humaine des polluants présents dans l'environnement, des substances dangereuses et du bruit est considérable : les facteurs environnementaux ont un rôle dans plus de 80 % des principales maladies, et à l'échelle planétaire, environ un quart de l'ensemble des décès et de l'incidence totale des maladies peut être attribué à la piètre qualité de l'environnement (Prüss-Üstün et Corvalán, 2006). Les facteurs environnementaux de nature plus extrême, tels que les catastrophes naturelles (tremblements de terre, cyclones, inondations, sécheresses, éruptions volcaniques et poussées épidémiques), peuvent également être la cause de nombreux décès, blessures et maladies dans des proportions significatives.¹ Sur le long terme, les bouleversements de l'environnement sont aussi également susceptibles de porter atteinte à la santé humaine au travers des changements climatiques, des transformations des cycles de l'eau et du carbone et de la perte de biodiversité.

En marge de ses effets sur la santé humaine, l'environnement possède également une valeur intrinsèque: de nombreuses personnes attachent de l'importance à la beauté et à la salubrité de l'endroit où elles vivent et s'inquiètent de la dégradation de la planète et de l'appauvrissement des ressources naturelles (Balestra et Dottori, 2011). Par ailleurs, les individus profitent directement des biens et services environnementaux tels que l'eau, l'assainissement, l'air pur, les paysages, les forêts et l'accès aux espaces verts car ils leur permettent de satisfaire leurs besoins élémentaires et de profiter de leur temps libre et de la compagnie de leurs pairs.

La préservation des ressources environnementales et naturelles est également l'une des clés essentielles de la pérennité de notre bien-être. Néanmoins, la soutenabilité environnementale n'est pas facile à mesurer, d'une part parce que l'ampleur des effets des tendances environnementales actuelles sur le bien-être futur est incertaine, et d'autre part parce qu'il existe peu d'indicateurs comparables qui satisfont les normes reconnues. Pour ces raisons, ce chapitre s'intéresse principalement à l'importance de l'environnement pour le bien-être actuel des individus. L'annexe 10.A.1 présente quelques mesures de la soutenabilité environnementale, basées sur certains des Indicateurs de la croissance verte de l'OCDE (OCDE, 2011b).

La mesure de la qualité de l'environnement

La qualité de l'environnement est un concept large, et un jeu idéal d'indicateurs devrait nous renseigner sur un certain nombre de milieux naturels (les sols, l'eau et l'air), sur l'accès des personnes aux services environnementaux et aménités environnementales, ainsi que sur l'impact des sources de danger présentes dans l'environnement sur la santé humaine. Malheureusement, les données disponibles sont dispersées et ne sont pas comparables d'un pays à l'autre. Pour ces raisons, les indicateurs objectifs présentés dans ce chapitre se limitent à quelques-uns seulement des facteurs pertinents.

La démarche suivie ici consiste à combiner des indicateurs objectifs, tels que les concentrations et les émissions de différents polluants, avec des indicateurs basés sur les perceptions subjectives qu'ont les individus de la qualité de l'environnement où ils vivent. Ces indicateurs subjectifs sont utiles à plusieurs titres : i) ils synthétisent dans un indicateur unique un phénomène à dimensions multiples ; ii) ils fournissent des

informations sur les sources de danger présentes dans l'environnement auxquelles peuvent être exposés les individus en raison de leur situation personnelle spécifique (par exemple, les asthmatiques sont susceptibles de faire état – toutes choses étant égales par ailleurs – d'une satisfaction moindre à l'égard de la qualité de l'air, un type d'information que ne donnent pas les indicateurs objectifs) ; et iii) ils rendent compte de la valeur intrinsèque que les individus attribuent à l'environnement (par exemple, les personnes qui attachent davantage d'importance à la nature sont plus susceptibles de se déclarer moins satisfaites de la qualité de l'environnement en raison de leurs attentes plus élevées). Comme d'autres données à caractère subjectif, les indicateurs de satisfaction à l'égard de la qualité de l'environnement peuvent être influencés par des biais culturels et d'autres restrictions qui limitent leur comparabilité internationale.

Indicateurs sélectionnés

Qualité de l'air (EN I)

La qualité de l'air est mesurée en termes de concentration moyenne annuelle de particules fines dans l'atmosphère (en microgrammes par mètre cube), pondérée en fonction de la population. Les données portent sur les quartiers résidentiels des agglomérations de plus de 100 000 habitants. Les particules en suspension (PM en anglais) sont des fragments en suspension dans l'air sous forme solide ou liquide, composés de sulfates, de nitrates, de carbone élémentaire et organique et d'ions sodium et ammonium, présents dans des concentrations variables. Les particules les plus problématiques du point de vue de la santé publique sont celles qui sont suffisamment fines pour pouvoir être inhalées dans les régions les plus profondes des poumons : les PM_{10} (particules mesurant moins de 10 microns de diamètre). La mesure des niveaux de concentration, par opposition aux niveaux d'émission, permet d'identifier l'impact véritable de la pollution atmosphérique sur la santé humaine (encadré 10.1).

L'idéal serait de construire un indice composite de la qualité de l'air regroupant plusieurs mesures de qualité. Cette tâche est néanmoins complexe car elle nécessite de faire des choix qui peuvent être discutables en matière de collecte et de pondération des données (l'ensemble des polluants réunis pouvant entraîner des effets additifs, synergétiques ou antagonistes sur la santé humaine). La pollution par les PM, qui fait l'objet d'un suivi régulier dans la plupart des pays de l'OCDE, est régulièrement associée à l'observation d'effets graves sur la santé humaine.² Cet indicateur repose sur des données issues de séries temporelles de bonne qualité, qui se prêtent à des comparaisons entre pays et dans le temps. Les progrès accomplis dans le domaine de la surveillance de la pollution et des techniques statistiques au cours des dernières décennies permettent de mieux mesurer la pollution atmosphérique et d'obtenir une image globale des effets de la pollution sur les espaces urbains et les populations qui les occupent. Toutefois, ces données comportent plusieurs limites. Premièrement, elles mesurent des niveaux annuels et, de ce fait, occultent les variations importantes qui peuvent survenir sur des laps de temps plus courts (heure ou mois par exemple). Deuxièmement, les données sur la pollution atmosphérique ont pour présupposé que l'exposition à la pollution est identique pour tous les habitants de la zone urbaine considérée ; or, dans la pratique, l'exposition personnelle à la pollution est très variable, puisqu'elle dépend du lieu de travail et du lieu d'habitation, de la profession exercée, du mode de vie et des comportements.

Encadré 10.1. Impact de la pollution atmosphérique sur la santé

Les particules en suspension qui affectent le plus la santé humaine ont en général un diamètre aérodynamique inférieur à 10 micromètres, d'où leur nom de particules « PM₁₀ ». Dans cette catégorie, les particules considérées comme étant les plus nocives sont celles dont le diamètre est inférieur à 2.5 micromètres – les PM_{2,5}. Les études épidémiologiques réalisées au cours des 20 dernières années ont mis en évidence des corrélations significatives entre l'exposition à court et à long terme à des concentrations ambiantes en PM accrues et l'augmentation de la morbidité (liée par exemple aux maladies cardiovasculaires et respiratoires) et de la mortalité (prématurée). Les PM₁₀ sont facilement inhalées, et compte tenu de leur petite taille, elles ne sont pas filtrées et vont se déposer dans les parties supérieures des voies respiratoires et des poumons. Les particules de moins de 2.5 µm de diamètre pénètrent jusque dans les régions inférieures des poumons et, à partir de là, peuvent passer dans la circulation sanguine. Aussi, de nombreuses substances chimiques nocives pour la santé humaine peuvent atteindre nombre d'organes internes, causant toutes sortes de maladies et affections potentiellement mortelles telles que cancers, lésions cérébrales et atteintes fœtales.

Même si l'on s'accorde à reconnaître qu'il n'existe pas de seuil en-deçà duquel la manifestation d'effets des PM sur la santé est peu probable, la dernière mise à jour des Lignes directrices de l'OMS relatives à la qualité de l'air pour les particules préconisait que des lignes directrices soient établies pour réduire au minimum le risque d'effets défavorables liés à l'exposition à court et long termes aux PM. Les valeurs limites ont été fixées à 20 µg/m³ en moyenne annuelle et 50 µg/m³ en moyenne journalière pour les PM₁₀, et à 10 µg/m³ et 25 µg/m³ respectivement pour les PM_{2,5}. L'OMS propose également d'utiliser les concentrations massiques de PM₁₀ et de PM_{2,5} comme indicateurs de risques sanitaires. Les conséquences de la pollution atmosphérique pour la santé dépendent de la sensibilité et de l'exposition de la population considérée à un polluant spécifique. Les niveaux d'exposition aux polluants peuvent être difficiles à estimer, dans la mesure où ils sont liés aux profils temps/activité de chacun. De ce fait, l'impact de la pollution atmosphérique sur la santé est généralement estimé sur la base de la concentration ambiante moyenne de polluants, mesurée en plusieurs points fixes dans différents quartiers des villes, et pondérée en fonction de la population.

Charge de morbidité environnementale (en 1)

La charge de morbidité environnementale (CME) quantifie la charge de morbidité qui pourrait être évitée grâce à une modification de l'environnement dans son ensemble. Les effets sur la santé pris en compte sont ceux liés à la pollution de l'air, de l'eau et des sols, au rayonnement, au bruit, aux risques professionnels, aux modes d'occupation des sols, aux méthodes d'agriculture et schémas d'irrigation, ainsi qu'aux changements apportés par l'homme au climat et aux écosystèmes (Prüss-Üstün et Corvalán, 2006). Les mesures de la charge de morbidité environnementale au niveau des pays sont effectuées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) selon une méthode basée sur l'exposition à certains facteurs de risques environnementaux, et sont soutenues par une analyse exhaustive des preuves relatives aux risques de santé encourus. Des études épidémiologiques permettent d'établir précisément les relations exposition-réponse (RER) ; des fractions de la charge de morbidité attribuables au facteur de risque étudié sont ensuite dérivées de ces relations et sont alors exprimées en termes de décès prématurés ou d'années de vie corrigées de l'incapacité (AVCI), un indicateur qui combine des informations sur les décès et l'incapacité.³

Sur le plan conceptuel, l'estimation globale de la CME comporte quelques limites. Premièrement, les individus sont exposés à une association complexe de plusieurs facteurs environnementaux ; or, pour estimer la CME, il est de coutume de traiter chaque source de danger présente dans l'environnement séparément, ce qui conduit à simplifier les processus causaux sous-jacents. Deuxièmement, la CME ne tient compte que des effets favorables

touchant à la santé, alors que les modifications apportées à l'environnement peuvent produire d'autres types de retombées sociales positives. Troisièmement, l'approche fondée sur la population permet d'estimer l'impact national total, mais pas l'impact sur certains groupes de population spécifiques, par exemple les personnes fortement exposées ou celles qui sont particulièrement vulnérables en raison de leur santé déficiente. Pour ces raisons, la CME est utilisée ici comme indicateur secondaire. Cet indicateur couvre l'ensemble des pays de l'OCDE et des pays émergents, mais il est difficile de dégager des tendances temporelles à l'échelle des pays, faute d'une collecte régulière des données.

Satisfaction à l'égard de la qualité de l'environnement local (en 2)

En plus des mesures objectives présentées ci-dessus, les données subjectives sur la qualité de l'environnement fournissent des informations très précieuses sur l'état de l'environnement. L'indicateur présenté ici traduit l'appréciation subjective que portent les individus sur l'environnement où ils vivent. Il repose sur les deux questions suivantes : «Etes-vous satisfait ou non de la qualité de l'air dans la ville ou dans la localité où vous vivez ?» et «Etes-vous satisfait ou non de la qualité de l'eau dans la ville ou dans la localité où vous vivez ?», les réponses étant groupées en deux catégories (oui/non). Les données sont tirées du *Gallup World Poll*, qui couvre la totalité des pays de l'OCDE et des pays émergents.⁴

Pendant, compte tenu de la petite taille des échantillons et de diverses autres lacunes des données, les résultats livrés par cet indicateur doivent être interprétés avec prudence. En outre, la satisfaction auto-déclarée à l'égard de la qualité de l'environnement local peut être influencée par des biais culturels ou d'autres caractéristiques individuelles. Pour ces raisons, cet indicateur est présenté ici comme indicateur secondaire.

Accès aux espaces verts (en 3)

Cet indicateur désigne la part des individus qui ont «de très nombreuses raisons» ou «de nombreuses raisons» de se plaindre du manque d'accès à des espaces verts ou de loisirs, celui-ci étant mesuré à l'aide d'une échelle à quatre items. L'accessibilité des espaces verts est essentielle pour la qualité de vie. En effet, un environnement préservé est source de satisfaction (Banque mondiale, 1992), améliore le bien-être mental (Pretty *et al.*, 2005, Brown et Grant, 2007), et permet d'évacuer le stress de la vie quotidienne (Mace *et al.*, 1999) et de pratiquer des activités physiques. Des études transversales ont montré que les niveaux d'activité physique étaient plus élevés et l'obésité plus faible dans les régions possédant davantage d'espaces verts (Ellaway *et al.*, 2005). Les ressources naturelles contribuent dans une mesure non négligeable à la création de liens sociaux et à la diminution de la violence physique. Plusieurs études montrent que la présence d'espaces verts en milieu urbain encourage les interactions sociales, contribue à réduire la délinquance et les agressions et renforce l'identité d'un lieu (Ward Thompson, 2002 ; Armstrong, 2000 ; Milligan *et al.*, 2004).

Cet indicateur repose sur des données tirées de l'Enquête européenne sur la qualité de vie, une enquête non officielle sur les ménages menée uniquement dans les pays européens. Cette enquête est conduite à une fréquence faible, auprès d'échantillons réduits. Cela signifie que les petites différences entre pays peuvent ne pas être statistiquement significatives. Compte tenu de ces limites, l'accès aux espaces verts est présenté ici comme indicateur secondaire.

Le tableau 10.1 fournit un récapitulatif de la qualité des indicateurs utilisés dans ce chapitre.

Tableau 10.1. Qualité des indicateurs environnementaux

		Concept cible	INDICATEURS							
			Pertinence pour la mesure et l'évaluation du bien-être				Qualité statistique			
			Validité apparente	Interprétation univoque (bonne/mauvaise)	Résultat susceptible d'être influencé par les politiques	Possibilité de ventiler les informations	Instrument de collecte bien établi	Définition comparable	Couverture pays	Collecte récurrente des données
Qualité environnementale										
EN I	Qualité de l'air	Qualité de l'environnement	~	√	√	x	√	√	√	~
en 1	Charge de morbidité environnementale	Impact des sources de danger présente dans l'environnement	√	√	√	x	√	√	√	~
en 2	Satisfaction à l'égard de la qualité de l'environnement local	Perceptions subjectives de l'environnement	√	~	~	√	x	√	√	√
en 3	Accès aux espaces verts		√	√	√	√	x	√	~	~

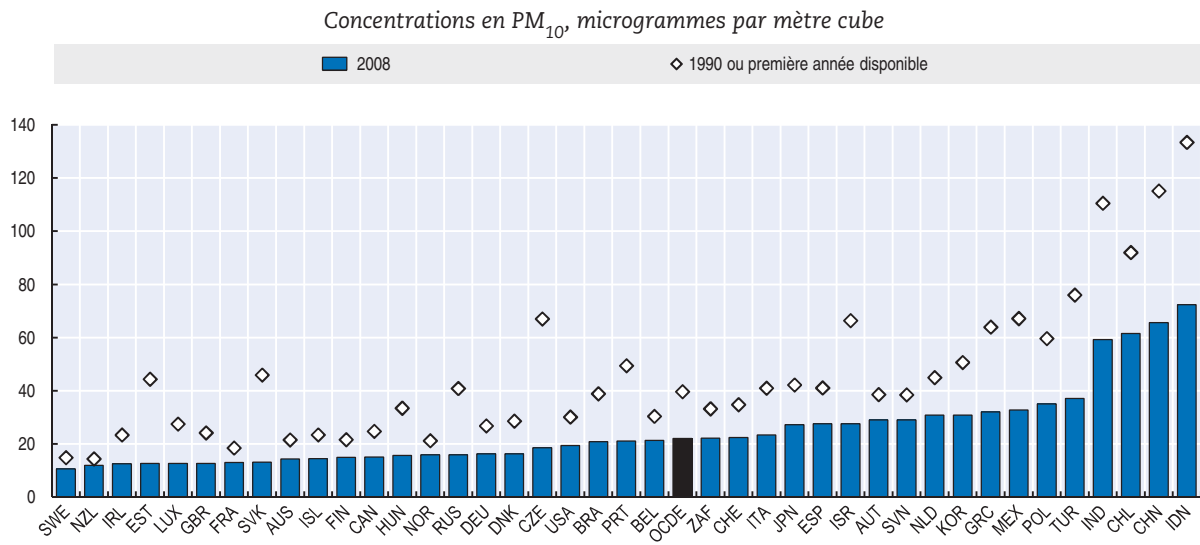
Note : Le symbole √ indique que l'indicateur sélectionné remplit très largement le critère mentionné dans le tableau ; le symbole ~ qu'il remplit le critère dans une mesure importante ; et le symbole x qu'il ne remplit pas le critère ou seulement dans une faible mesure.

Tendances moyennes

La pollution atmosphérique reste supérieure aux seuils de dangerosité

En 2008, dans un grand nombre de pays de l'OCDE, la concentration en PM_{10} était supérieure à la moyenne annuelle cible fixée par l'OMS, à savoir $20 \mu\text{g}/\text{m}^3$ (graphique 10.1). Au sein de la zone OCDE, les niveaux de concentration les plus élevés ont été observés au Chili, en Turquie et en Pologne. Les concentrations en PM ont régulièrement diminué au fil du temps à la faveur des progrès technologiques et des changements structurels des économies, en particulier en Europe orientale (République tchèque, Estonie et République slovaque), mais la baisse a été moins marquée que pour d'autres polluants. Bien que cette tendance soit à l'œuvre dans toutes les régions du monde, la pollution atmosphérique urbaine reste très élevée en Afrique et dans une partie de l'Asie (graphique 10.2). Tous les pays émergents à l'exception du Brésil et de l'Afrique du Sud affichent des niveaux de concentration nettement supérieurs à la moyenne de l'OCDE. Étant donné que la pollution de l'air par les particules est liée à tout un ensemble d'activités anthropogéniques telles que la production industrielle et la circulation routière (encadré 10.2), la crise économique et financière récente pourrait avoir accentué le recul de cette forme de pollution (Arruti, et al. 2011). Toutefois, d'après les projections de l'OCDE, les concentrations en PM devraient à nouveau augmenter d'ici 2030 dans les régions les plus polluées du monde, où 50 à 90 % des citoyens seront exposés à des concentrations supérieures à $70 \mu\text{g}/\text{m}^3$ (OCDE, 2008).

Graphique 10.1. Concentrations dans l'air des particules en suspension (PM)

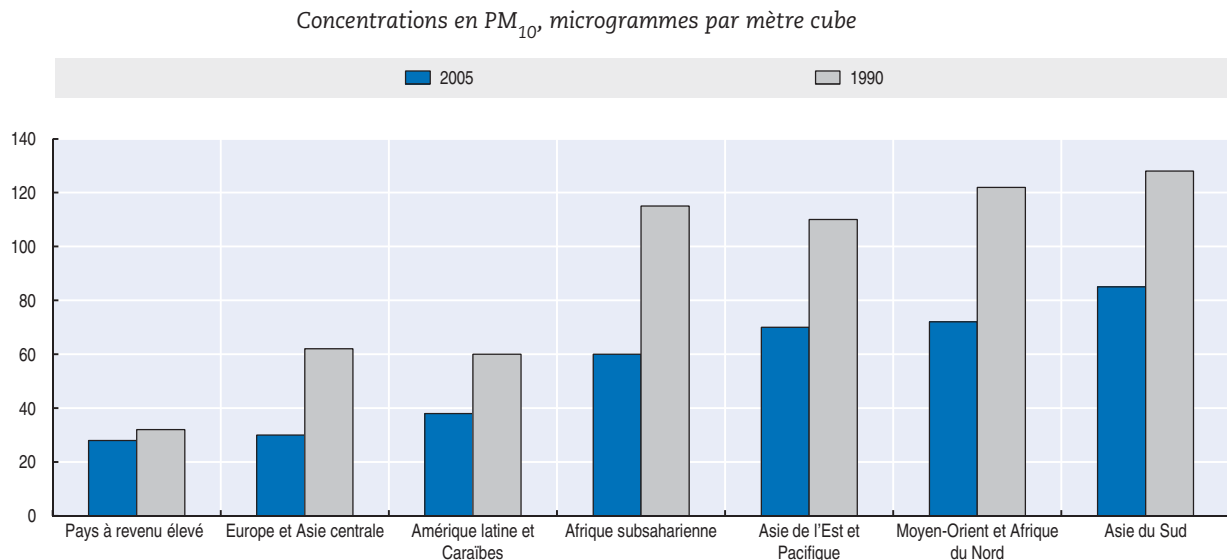


Note : Les données correspondent aux niveaux moyens de PM_{10} dans les quartiers résidentiels des agglomérations de plus de 100 000 habitants, pondérés en fonction de la population urbaine. Pour la Slovaquie, la première année disponible est 1994.

Sources : Site de la Banque mondiale, OCDE (2008), Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2030, Paris.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932499256>

Graphique 10.2. Concentrations dans l'air des particules en suspension par région



Source : Banque mondiale (2009), Atlas of Global Development: Second Edition, Washington DC.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932499275>

Encadré 10.2. Causes de la pollution atmosphérique

En 2008, pour la première fois dans l'histoire, plus de la moitié de la population mondiale vivait en ville. Et d'ici 2030, le nombre de citoyens atteindra près de 5 milliards (UNFPA, 2008). L'urbanisation rapide entraîne dans son sillage un certain nombre de défis qui peuvent menacer l'environnement et la qualité de vie. L'un des problèmes majeurs auquel sont confrontées les villes en expansion est celui de la pollution de l'air extérieur, qui résulte de diverses activités anthropogéniques :

- **Transport routier.** Dans de nombreux pays, c'est désormais la pollution atmosphérique due aux véhicules à moteur, et non plus celle provoquée par les fumées de charbon, qui figure au premier rang des préoccupations ; par ailleurs, la croissance continue de l'utilisation des véhicules à moteur fait craindre que les efforts mis en œuvre pour réduire les émissions des véhicules individuels ne soient annihilés par l'augmentation du trafic. Dans beaucoup de pays en développement, l'utilisation de vieux véhicules, non conformes aux normes anti-pollution récentes, complique les efforts de lutte contre cette source de pollution.
- **Production d'électricité.** Le secteur de la production d'électricité émet plus de polluants (en particulier du dioxyde de soufre et des oxydes d'azote) que n'importe quelle autre activité. Les polluants émis par les hautes cheminées se dispersent mieux, d'où une meilleure dilution dans l'air et des concentrations locales de polluants moins élevées. Néanmoins, ces polluants se dispersent plus largement et sont sources de pollution atmosphérique transfrontalière. L'adoption de méthodes d'exploitation plus rigoureuses et de techniques modernes de lutte contre les émissions a entraîné une réduction notable des émissions polluantes des centrales électriques. Un grand nombre de pays en développement affichent néanmoins des concentrations élevées, dues notamment à l'ancienneté de certaines centrales et à l'utilisation de lignite à forte teneur en soufre ou de charbon.
- **Élimination des déchets.** L'enfouissement et l'incinération sont les méthodes d'élimination des déchets les plus courantes. S'ils ne sont pas gérés correctement, les sites d'enfouissement peuvent engendrer différents types de problème, tels que la production de gaz méthane, des niveaux dangereux d'émissions de CO₂ et des concentrations à l'état de traces de différents gaz et vapeurs organiques. S'il est mal contrôlé, le processus d'incinération peut entraîner la production de produits chimiques toxiques tels que l'acide chlorhydrique, des dioxines, des furanes et des métaux lourds. L'acide chlorhydrique issu de la combustion des plastiques contribue localement aux pluies acides. La combustion à basse température des matières organiques et des plastiques peut également causer des émissions de dioxines.

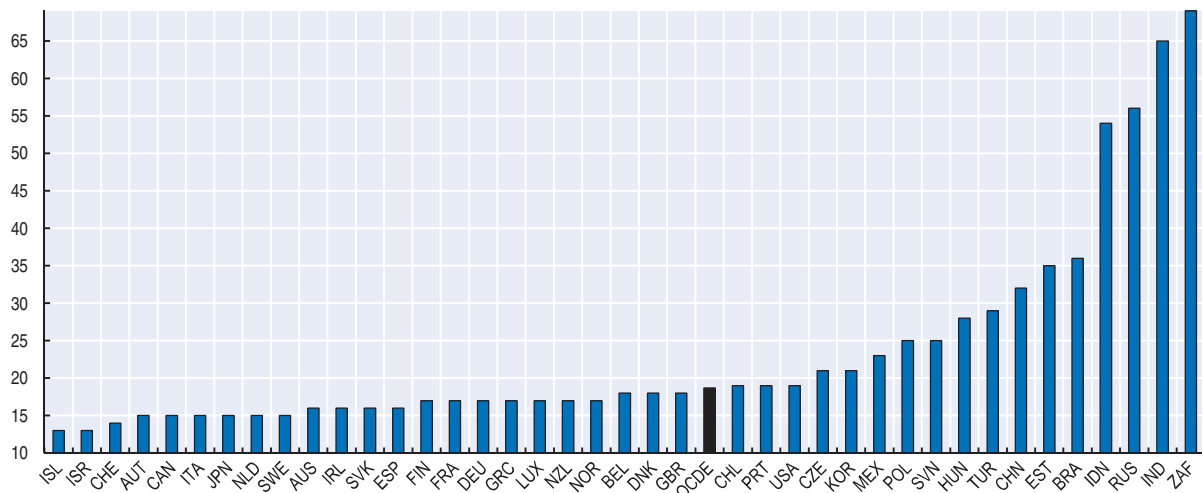
Source : adapté d'AEE (2010), et du site de l'AEE.

La charge de morbidité environnementale dans les pays émergents est énorme

Selon l'OMS, 24 % de la charge de morbidité mondiale totale, soit encore 13 millions de décès prématurés, pourraient être évités par des améliorations de l'environnement (Prüss-Üstün et Corvalán, 2006). La CME se situe dans une plage de 13 à 20 % dans de nombreux de l'OCDE (graphique 10.3), mais atteint des niveaux plus élevés en Europe orientale, en Corée et en Turquie, qui pourraient éviter jusqu'à un tiers de leur charge de morbidité grâce à des améliorations de l'environnement. Les pays émergents sont ceux qui paient le plus lourd tribut aux mauvaises conditions environnementales : ils perdent jusqu'à six fois plus d'années de vie en bonne santé par personne et par année que les pays à revenu élevé (encadré 10.3).

Graphique 10.3. Charge de morbidité environnementale

AVCI/1 000 habitants, 2006



Source : OMS (2004), Liens entre l'eau, l'assainissement, l'hygiène et la santé : Faits et chiffres – mise à jour de mars 2004. Genève.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932499294>

Encadré 10.3. Causes de la charge de morbidité environnementale

Les études internationales consacrées à la charge de morbidité environnementale (CME) obtiennent des résultats très variables pour les différents pays couverts, l'estimation de la part de la charge de morbidité totale imputable aux facteurs environnementaux s'échelonnant entre environ 2 % et 20 %. Ces écarts pourraient s'expliquer en partie par des différences de méthodologie, de qualité des données (les informations sur l'environnement et la santé sont généralement éparpillées entre un grand nombre d'institutions et réunies sous une forme non standard), et la diversité des facteurs de risque pris en compte dans les études. Il est toutefois probable que les variations des estimations reflètent en majeure partie de réelles différences dans les conditions environnementales.

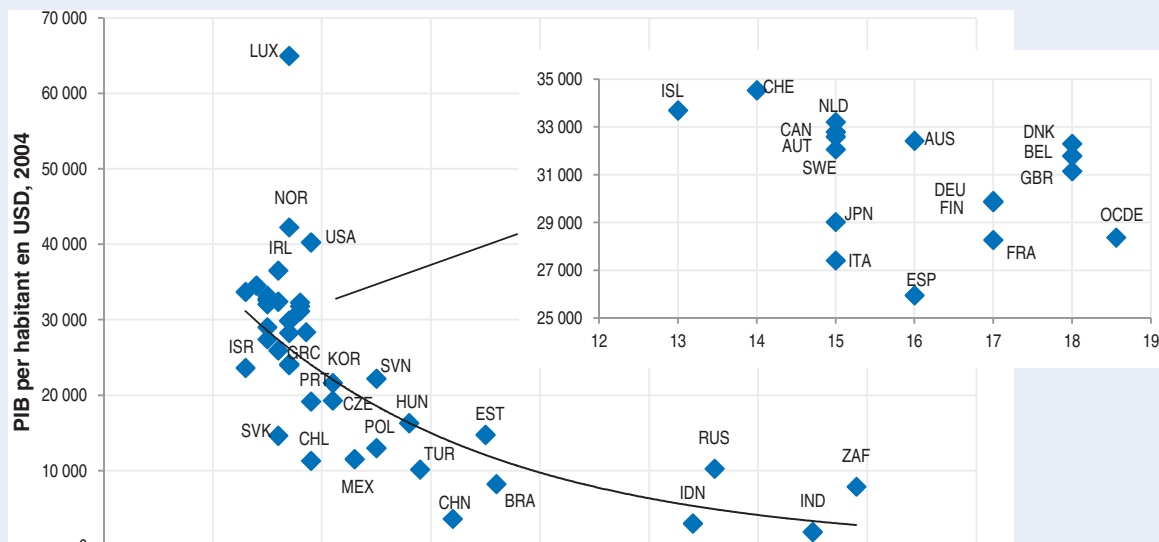
Les profils nationaux de la CME récemment préparés par l'OMS pour 192 pays prennent en compte un certain nombre de facteurs de risques environnementaux connus, dont il est possible de quantifier l'impact sur la santé. Plus précisément, les trois principaux facteurs de risques environnementaux examinés par l'OMS sont : i) les conditions d'alimentation en eau, d'assainissement et d'hygiène ; ii) la pollution de l'air à l'intérieur des habitations ; et iii) la pollution de l'air extérieur. Ces facteurs environnementaux présentent un gradient socioéconomique clair : dans les pays développés, la composante environnementale de la charge de morbidité opère essentiellement au travers des maladies non transmissibles (cancer du poumon et maladies cardiovasculaires par exemple) liées à la pollution de l'air extérieur, tandis que dans les pays en développement, la CME est surtout imputable à la pollution de l'air intérieur, due à l'utilisation de

combustibles solides, et aux maladies transmissibles provoquées par des conditions d'alimentation en eau, d'hygiène et d'assainissement inadéquates (diarrhée et paludisme notamment).

Bien que les pays riches ne soient pas épargnés par les risques environnementaux, force est de constater que la charge de morbidité environnementale par habitant diminue à mesure que le PIB par habitant augmente (graphique 10.4). Dans les pays pauvres, les habitants vivent généralement dans un milieu moins salubre et sont plus exposés aux effets des dangers présents dans l'environnement en raison de leur faible état de santé et de leur accès plus limité aux services de base. Dans les pays riches (où l'essentiel de la charge de morbidité environnementale provient de la pollution de l'air extérieur), les décès dus aux sources de danger présentes dans l'environnement surviennent plus tard dans la vie, ce qui se traduit par des taux de décès prématurés élevés mais des taux d'AVCI faibles.

Des pays affichant des niveaux de PIB par habitant similaires peuvent obtenir des résultats différents sur le plan des effets de l'environnement sur la santé. S'agissant des pays dont le PIB par habitant est inférieur à 10 000 USD, la charge de morbidité environnementale peut varier d'un facteur de deux (par exemple, la Chine et le Brésil font considérablement mieux que l'Inde, l'Indonésie et l'Afrique du Sud). Ces écarts s'expliquent en majeure partie par les différences des conditions d'alimentation en eau, d'hygiène et d'assainissement ; la fraction de la CME imputable à ces facteurs de risque environnementaux est élevée en Inde, en Indonésie et en Afrique du Sud, mais beaucoup plus faible en Chine et au Brésil. Les écarts de taux d'AVCI sont amplifiés par le fait que la plupart des décès dus à la malnutrition, à la diarrhée et à d'autres maladies transmissibles concernent des enfants de moins de cinq ans.

Graphique 10.4. **Corrélation entre la charge de morbidité environnementale et le PIB**



Note : Les données relatives au PIB par tête sont exprimées en dollars USD, prix courants et PPA.

Source : Base de données sur les Comptes nationaux de l'OCDE ; site internet de l'Organisation mondiale de la santé.

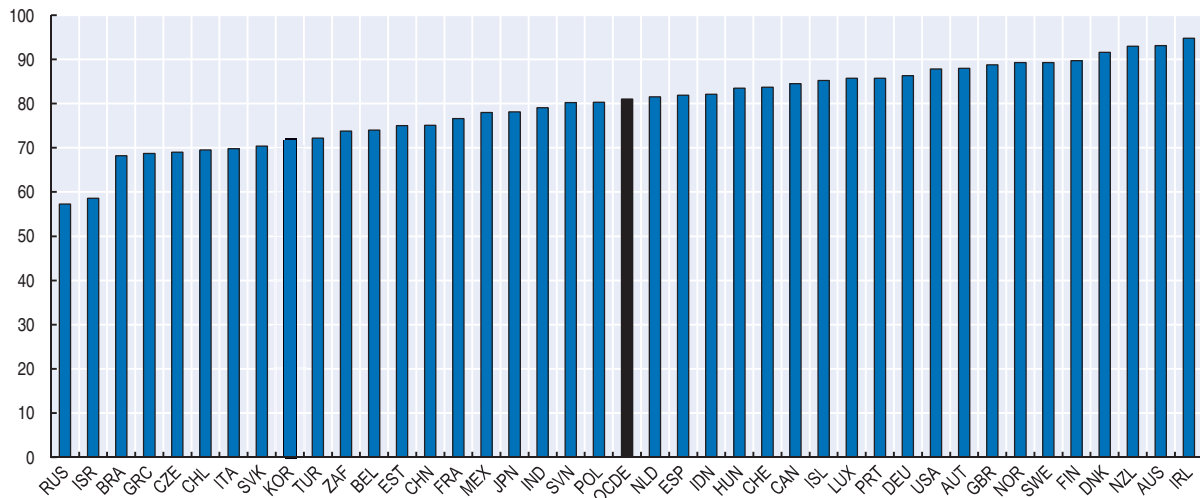
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932499313>

Source : Prüss-Üstün et Corvalán (2006).

La satisfaction à l'égard de la qualité de l'environnement local est très variable dans la zone OCDE

Dans les pays de l'OCDE, la majorité des participants à l'enquête se déclarent satisfaits de la qualité de l'air environnant. Au Danemark, en Nouvelle-Zélande, en Australie et en Irlande, ils sont plus de 90 % dans ce cas. Cependant, au Brésil, en Grèce et en République tchèque, une personne sur trois déclare n'être pas satisfaite de la qualité de l'air. En Russie et en Israël, la part des mécontents avoisine 50 % (graphique 10.5).

Graphique 10.5. Satisfaction à l'égard de la qualité de l'air
Pourcentage de personnes satisfaites, 2010 ou dernière année disponible



Note : Les données se réfèrent à 2008 pour l'Islande et la Norvège ; à 2009 pour l'Estonie, Israël, la Suisse, l'Afrique du Sud et la Fédération de Russie.

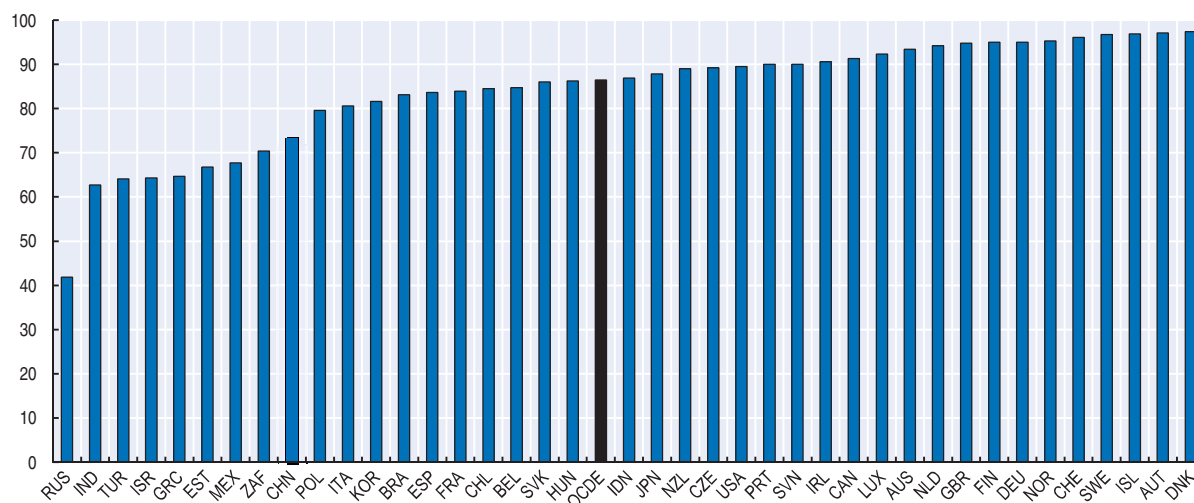
Source : Gallup World Poll.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932499332>

Une part plus élevée de la population se déclare satisfaite de la qualité de l'eau. Néanmoins, dans quelques pays tels qu'Israël, la Turquie, la Grèce, l'Estonie et le Mexique, nombreux sont les déclarants qui ne sont pas satisfaits de la qualité de l'eau (graphique 10.6). En Inde, seulement 60 % de la population se déclarent satisfaits avec la qualité de l'eau locale, tandis que dans la Fédération de Russie, ce pourcentage tombe à 40 % (graphique 10.6).

Graphique 10.6. Satisfaction à l'égard de la qualité de l'eau

Pourcentage de personnes satisfaites, 2010 ou dernière année disponible



Note: Les données se réfèrent à 2008 pour l'Islande et la Norvège ; à 2009 pour l'Estonie, Israël, la Suisse, l'Afrique du Sud et la Fédération de Russie.

Source: Gallup World Poll.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932499351>

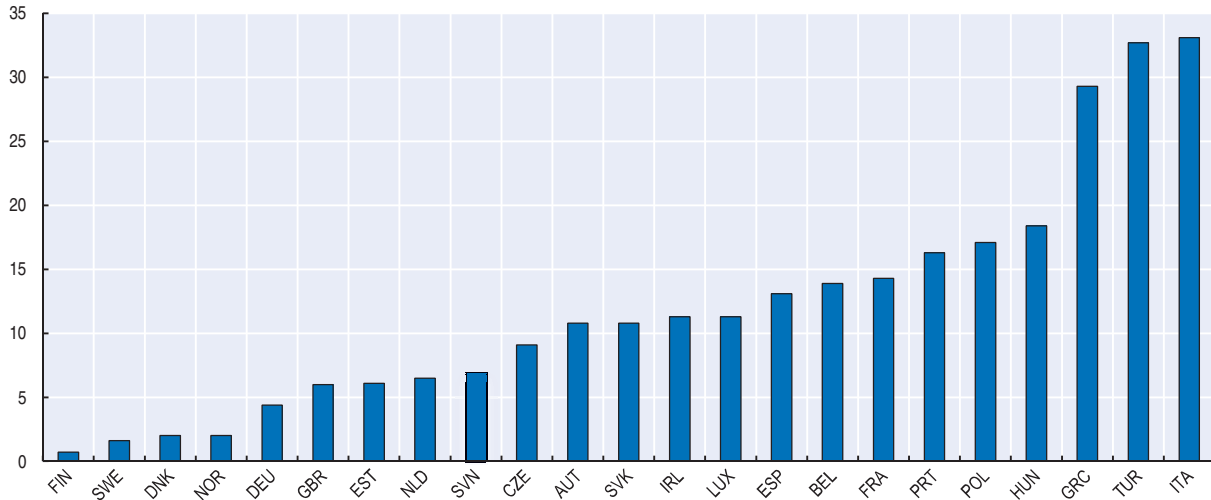
Une part élevée de la population européenne fait état d'un accès très limité aux espaces verts

D'après les données disponibles, la part de la population déclarant avoir accès à des espaces verts est très variable d'un pays européen à un autre. En Italie et en Turquie, près d'une personne sur trois indique avoir de très nombreuses ou de nombreuses raisons de se plaindre du manque d'espaces verts. Dans les pays nordiques, en revanche, moins de 5 % de la population déplorent un accès insuffisant aux espaces verts (graphique 10.7).

En marge des espaces verts, l'accessibilité d'autres types de services environnementaux revêt une importance cruciale pour le bien-être individuel, en particulier dans les pays émergents, où d'importants services de base font défaut (encadré 10.4).

Graphique 10.7. Accès aux espaces verts dans les pays européens

Pourcentage de la population ayant des raisons de se plaindre du manque d'accès aux espaces verts et de loisirs, 2000



Source: Enquête européenne sur la qualité de vie.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932499370>

Encadré 10.4. Accès aux services environnementaux de base

Si la majorité des habitants des pays industrialisés a accès aux services environnementaux de base que sont l'approvisionnement en eau douce, les installations sanitaires améliorées et le traitement des eaux usées, dans les pays en développement, une part élevée de la population ne bénéficie pas de ces services. Chaque année, 1,8 million de personnes, dont 90 % d'enfants de moins de cinq ans, meurent de maladies diarrhéiques dues à des conditions d'approvisionnement en eau et d'hygiène insuffisantes (OMS, 2004). L'accès à ces services environnementaux de base est également essentiel pour assurer la dignité humaine, réduire la pauvreté et l'exclusion sociale et promouvoir le développement économique (OECD, 2011a).

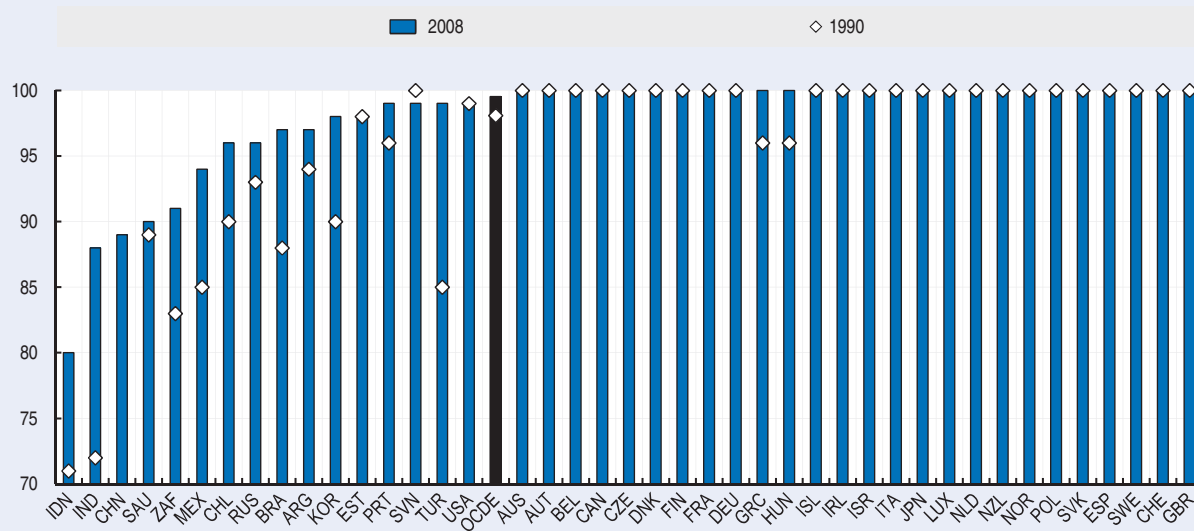
Les données présentées dans le graphique 10.8 se réfèrent à la part de la population qui a accès à : i) des sources d'eau potable fiables ; ii) des installations sanitaires améliorées et iii) des services de traitement des eaux usées. Les sources d'eau potables fiables recouvrent différents types d'approvisionnement en eau de boisson : i) raccordement au domicile (habitation, cour ou parcelle) ; ii) bornes-fontaines publiques ; iii) trous de sondage ; iv) puits protégés ; v) sources protégées ; vi) eau de pluie ; et vii) eau en bouteille (si une deuxième source est disponible). Les installations sanitaires améliorées désignent : i) les toilettes ou latrines à chasse d'eau/chasse d'eau manuelle raccordées à un égout public ; ii) les latrines améliorées à fosse ventilée ; et iii) les latrines à fosse dotées d'une dalle ou d'une plate-forme de quelque matériau que ce soit couvrant entièrement la fosse. Quant à l'accès au traitement des eaux usées, l'indicateur prend en compte plusieurs systèmes, des plus simples (système primaire) aux plus élaborés, efficaces et sûrs (système tertiaire).

S'agissant des sources d'eau potable et de l'assainissement, la plupart des habitants des pays de l'OCDE ont accès à ces services, même s'il existe quelques disparités entre zones urbaines et rurales. En Inde, en Indonésie et en Chine, en revanche, une proportion relativement élevée de la population ne dispose pas d'un accès adéquat aux sources d'eau potable et aux installations sanitaires. Avec le temps, l'accès aux sources d'eau et aux installations sanitaires améliorées a augmenté dans tous les pays examinés, notamment ceux qui accusaient de grosses lacunes dans ces domaines par le passé (Turquie, Inde et Chine par exemple). Toutefois, en Estonie, en Pologne et en Russie, la couverture de l'assainissement amélioré n'a pas beaucoup progressé.

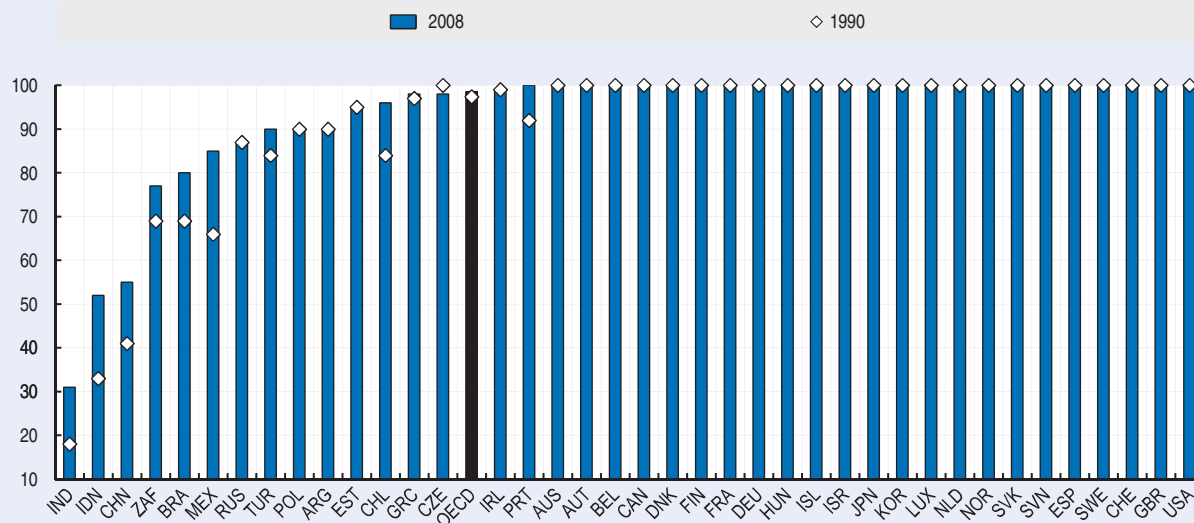
Graphique 10.8. Accès à l'eau et à l'assainissement

Pourcentage de la population

Partie a : Accès à des sources d'eau améliorées



Partie b : Accès à des installations sanitaires améliorées



Note : Partie a : les données portent sur 1995 et 2008 pour la Corée et sur 2000 et 2008 pour la République slovaque ; 1990 et 1995. Partie b : les données portent sur 2000 et 2008 pour la Pologne et 1995 et 2008 pour l'Estonie. Les données ne sont pas disponibles pour l'Italie et la Nouvelle-Zélande.

Source : Programme conjoint de surveillance pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement coordonné par l'Organisation mondiale de la santé et l'UNICEF.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932499389>

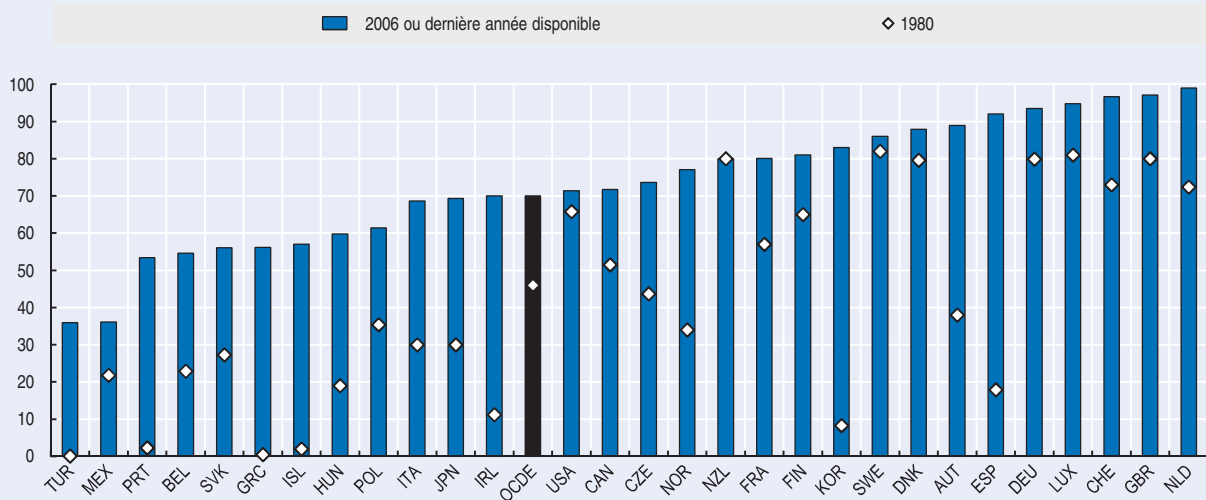
Le taux de raccordement au réseau de traitement des eaux usées a considérablement augmenté en Turquie, en Grèce, en Islande, en Corée et en Espagne au cours des 30 dernières années

(graphique 10.9, partie a). La grande majorité des pays de l'OCDE sont dotés de systèmes de traitement secondaire ou tertiaire. Font néanmoins exception l'Islande, où plus de la moitié de la population est raccordée à un système de traitement primaire des eaux usées, et la Turquie, la Grèce et la Hongrie, où l'accès au traitement tertiaire est limité (graphique 10.9, partie b).

Graphique 10.9. L'accès aux différents types de traitement des eaux usées

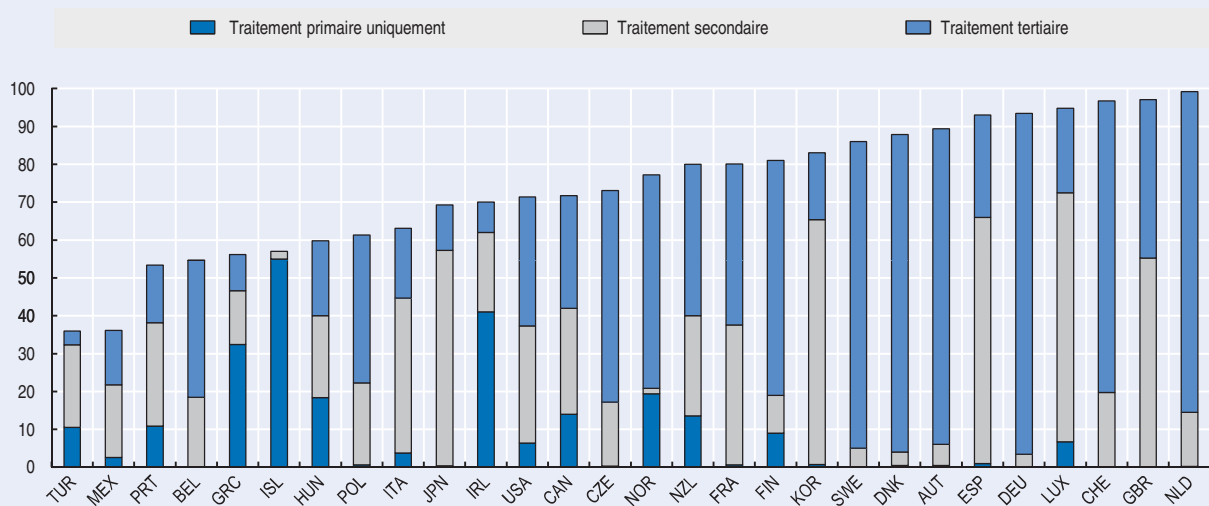
Partie a: Raccordement au réseau de traitement des eaux usées

Pourcentage de la population



Partie b: Accès au traitement primaire/secondaire/tertiaire des eaux usées

Pourcentage de la population, 2006 ou dernière année disponible



Note : L'année la plus récente disponible est 2000 pour le Canada, la Grèce, l'Italie et la Nouvelle-Zélande ; et 1995 pour les États-Unis. Concernant le panel a, la première année disponible est 1985 pour le Royaume-Uni et la Turquie ; 1990 pour l'Islande, la Nouvelle-Zélande et la Pologne et 1995 pour le Mexique.

Source : Base de données OCDE sur l'environnement.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932499408>

Les différents indicateurs saisissent des dimensions différentes de la qualité de l'environnement

La série d'indicateurs présentée dans ce chapitre synthétise diverses informations sur les principales dimensions de la qualité de l'environnement et l'impact des sources de danger présentes dans l'environnement sur la santé humaine. Il est important de déterminer si ces indicateurs sont liés entre eux et, le cas échéant, de quelle manière (tableau 10.2). Quelques constats généraux s'imposent:

- À un moment donné dans le temps, la relation entre l'indicateur objectif de qualité de l'air (concentration en PM_{10}) et l'appréciation subjective que portent les individus sur la qualité de l'air environnant est assez faible. Les habitants des pays accusant des concentrations en PM_{10} élevées (Pologne et Turquie par exemple) ne semblent pas être beaucoup plus mécontents de la qualité de l'air que les personnes vivant dans des pays où les concentrations en PM sont nettement plus basses. Cela pourrait tenir à plusieurs facteurs.

Premièrement, la mesure objective de la qualité de l'air utilisée ici ne prend en compte que la concentration en PM_{10} , alors que la pollution troposphérique – telle que perçue par les individus – résulte d'un mélange complexe de plusieurs polluants distincts.

Deuxièmement, la perception qu'ont les individus de leur environnement local est influencée par d'autres facteurs comme les valeurs culturelles, l'exposition médiatique et le développement économique local. Troisièmement, la satisfaction des personnes à l'égard de l'environnement peut être influencée par des changements relatifs de la qualité de l'air plutôt que par des valeurs absolues. D'un côté, les personnes vivant dans des zones saines sont habituées à une haute qualité environnementale, mais n'en sont pas toujours satisfaites et sont plus exigeantes en matière de qualité. D'un autre côté, lorsque la qualité des ressources naturelles locales est faible, même de petites améliorations peuvent alors rendre les gens heureux, car ils estiment que l'environnement s'est amélioré (Zheng, 2010).
- En ce qui concerne les appréciations subjectives de la qualité de l'environnement en général, mesurées par la qualité perçue de l'air et de l'eau et le manque d'accès aux espaces verts, les corrélations entre ces différents indicateurs sont relativement étroites, ce qui permet de penser que ces indicateurs sont cohérents avec le niveau de satisfaction subjective à l'égard de la qualité de l'environnement local.
- Les mesures de la charge de morbidité environnementale sont étroitement corrélées avec les concentrations en PM_{10} .

Tableau 10.2. **Corrélations entre les différents indicateurs de qualité de l'environnement**

	EN 1 Qualité de l'air	en 1 Charge de morbidité environnementale	en 2 Satisfaction à l'égard de l'environnement local		en 3 Manque d'accès aux espaces verts
			Air	Eau	
EN 1	Qualité de l'air	1 (41)	-0.27 (41)	-0.31 (401)	0.57** (23)
en 1	Charge de morbidité environnementale	1 (41)	-0.33** (41)	-0.60*** (41)	0.14 (23)
en 2	Satisfaction à l'égard de l'environnement local				
	Satisfaction avec l'air local		1 (41)	0.75*** (41)	-0.63*** (23)
	Satisfaction avec l'eau locale			1 (41)	-0.73*** (23)
en 3	Manque d'accès aux espaces verts				1 (41)

Note : Les valeurs entre parenthèses correspondent au nombre d'observations. ** et *** indiquent que les corrélations sont significatives aux seuils de 5 % et 1 % respectivement.

Source : Calculs de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932500358>

Inégalités

Les jeunes, les personnes âgées et les personnes de faible statut socioéconomique sont les plus vulnérables vis-à-vis de la pollution

L'association entre la pollution par les particules fines et les maladies cardiaques ou respiratoires est modulée par des facteurs tels que l'exposition professionnelle, l'âge, le sexe, les maladies préexistantes, le tabagisme, les habitudes d'hygiène, la masse corporelle, le niveau d'études et le revenu (Hill, 2004). Des études ont montré que certains groupes de population étaient particulièrement vulnérables face à la pollution atmosphérique et à d'autres nuisances environnementales. Les personnes très jeunes (encadré 10.5) et les personnes très âgées sont plus exposées que le reste de la population (Pope et Dockery, 1992 ; Schwarz, 1994). De même, les personnes atteintes de maladies cardiovasculaires ou respiratoires sont plus sensibles aux PM ambiantes (Goldberg et al., 2001 ; Dockery et al., 2001). Les effets à court terme des PM sur la santé semblent se concentrer essentiellement sur les personnes de faible statut socioéconomique (Gwynn et Thurston, 2001). Par ailleurs, les attributs associés à un faible niveau d'études (état nutritionnel, exposition accrue, manque d'accès à des soins médicaux de qualité) peuvent modifier la sensibilité d'une personne à la pollution par les particules fines (Dockery et al., 2001). La plupart de ces études sur les effets néfastes de la pollution atmosphérique sur la santé reposent sur des échantillons constitués à l'échelon des pays ou des comtés.

Encadré 10.5. Effets de la pollution atmosphérique sur la santé des enfants

D'après le groupe de travail de l'OMS sur la santé environnementale des enfants, les infections respiratoires sont responsables de 20 % de la mortalité des enfants de moins de cinq ans. Par ailleurs, de nombreux pays de l'OCDE font état d'une aggravation des épidémies d'asthme due à la pollution atmosphérique: par exemple, aux États-Unis, environ 4.8 millions d'enfants d'âge scolaire sont asthmatiques. On estime que 43 % de la charge de morbidité environnementale mondiale concernent des enfants de moins de cinq ans et que 80 % de la charge de morbidité qui touche les nourrissons et les jeunes enfants ont une origine environnementale.

Une grande partie de la littérature consacrée à l'impact de l'environnement sur la santé humaine s'est focalisée sur les adultes. Même si l'état actuel des connaissances sur la vulnérabilité des enfants reste insuffisant, les données épidémiologiques portent à croire que la pollution atmosphérique et la toxicité environnementale n'ont pas les mêmes effets sur les enfants et les adultes. Dans bien des cas, les enfants n'ont pas la capacité de métaboliser et détoxifier les composés toxiques. En outre, leurs organismes en pleine croissance nécessitent un taux de consommation énergétique plus élevé, et donc des apports d'aliments, d'air et d'eau plus élevés (par exemple, lorsqu'ils font du sport, les enfants absorbent entre 20 et 50 % de plus d'air (et donc de pollution atmosphérique) que des adultes effectuant les mêmes activités). Les différences de comportement peuvent également expliquer la vulnérabilité accrue des enfants face à la dégradation de l'environnement : les enfants passent plus de temps à l'extérieur que les adultes, et en général, ils sont dehors lorsque la pollution atmosphérique atteint ses niveaux les plus élevés. Les enfants ont également plus de temps pour développer des maladies ayant un long temps de latence, tels que les cancers et les maladies cardiovasculaires et neurodégénératives. En outre, ils sont susceptibles d'être exposés à un agent spécifique toute leur vie, alors que les adultes le seront sur une période plus courte si le produit chimique en question n'est apparu que récemment sur le marché. En dépit des nombreux efforts menés par les pays de l'OCDE pour protéger la santé des enfants contre la dégradation de l'environnement, la plupart des lois existantes ne tiennent pas compte de la vulnérabilité particulière des enfants face aux risques environnementaux.

Source : OCDE (2006a) ; OCDE (2008)

La satisfaction à l'égard de la qualité de l'environnement local varie en fonction du milieu social et de la situation géographique

Du point de vue de l'analyse et de l'orientation des politiques, il est important de connaître l'influence éventuelle des facteurs sociaux et géographiques sur la perception qu'ont les individus de leur expérience de la pollution (King et Stedman, 2000 ; Day, 2007). Les chercheurs ont exploré diverses pistes par le passé, obtenant des résultats contrastés ; certains observent qu'un phénomène d'accoutumance peut apparaître suite à une exposition accrue ou prolongée, d'autres non. Certaines études indiquent que les préoccupations environnementales sont plus marquées chez les personnes ayant un statut socioéconomique plus élevé, quand d'autres obtiennent des résultats plus mitigés. Par exemple, Bickerstaff et Walker (2001) relèvent l'existence d'une relation inverse entre le statut socioéconomique et le souci de la qualité de l'air, qu'ils mettent au compte de différences dans la qualité de l'environnement et d'une réticence à reconnaître les atteintes à l'environnement dans les localités où la satisfaction est élevée. Elliot et al., (1999) concluent que la présence d'autres problèmes sociaux dans le voisinage pourrait amoindrir l'importance relative accordée à la pollution atmosphérique.

Le tableau 10.3 ci-dessous présente les résultats d'une analyse multivariée basée sur une sélection de variables socioéconomiques utilisées dans le *Gallup World Poll* (se référer à Balestra et Sultan pour de plus amples détails). Les résultats sont présentés séparément pour les pays de l'OCDE et pour les autres pays majeurs. Les principales conclusions sont :

- L'endroit où les gens vivent est la variable explicative la plus importante de la qualité de l'environnement local perçue. Dans les pays de l'OCDE, les personnes qui vivent dans une grande agglomération ou la banlieue d'une grande agglomération sont nettement moins satisfaites avec la qualité de l'air local que celles qui vivent dans une zone rurale ou une petite ville. Néanmoins, l'effet de l'endroit où les gens vivent sur la satisfaction avec la qualité de l'eau locale est moins important.
- Les personnes plus instruites sont moins satisfaites de la qualité de l'environnement local, que ce soit dans les pays de l'OCDE ou dans les pays émergents. Ce résultat cadre avec les conclusions des recherches existantes, desquelles il ressort que les personnes plus instruites sont plus conscientes des effets de certaines activités humaines sur l'environnement et établissent un lien plus fort entre le bien-être social et l'environnement (Van Liere et Dunlap, 1980 ; Thalmann, 2004 ; Kahn et Matsusaka, 1997).
- L'accès à Internet (utilisé comme un indicateur indirect à l'exposition médiatique) a un effet ambigu sur la satisfaction avec la qualité de l'environnement local. Dans les pays émergents, les personnes qui ont potentiellement accès à des informations scientifiques plus nombreuses sur les sources de danger présentes dans l'environnement et leurs effets nocifs sur la santé humaine sont moins satisfaits de la qualité locale de l'air et de l'eau. Dans les pays de l'OCDE au contraire, l'accès à Internet a un effet positif et significatif sur la perception des gens de la qualité de l'eau locale.⁵
- Les personnes sans emplois vivant dans les pays émergents sont en moyenne moins satisfaites par rapport à l'environnement contrairement aux personnes employés.
- L'âge également a une influence sur la qualité perçue de l'environnement, mais cet effet n'est pas très marqué. Dans les pays de l'OCDE, les personnes âgées sont moins satisfaites de la qualité de l'air et de l'eau, peut-être être parce qu'elles sont plus susceptibles d'être atteintes d'une maladie respiratoire ou cardiovasculaire préexistante et qu'elles passent plus de temps à l'extérieur.
- De même, le sexe semble jouer un rôle dans la satisfaction à l'égard de la qualité de l'environnement local, les femmes étant plus satisfaites que les hommes – mais seulement dans les pays de l'OCDE.

Tableau 10.3. Déterminants de la satisfaction à l'égard de la qualité de l'environnement
Effets marginaux des variables explicatives sur la satisfaction à l'égard de la qualité de l'air et de l'eau

Variables explicatives	Satisfaction à l'égard de la qualité de l'air		Satisfaction à l'égard de la qualité de l'eau	
	Pays de l'OCDE	Autres grandes économies	Pays de l'OCDE	Autres grandes économies
Femme	-0.03***	0.01	-0.02**	0.01
Âge	-0.01*	0.01	-0.01***	-0.01
Âge au carré	0.01**	-0.01	0.01***	0.01
Revenu du ménage	0.01	0.01	0.01*	0.02***
Au chômage	0.01	-0.11***	-0.03	-0.09***
Études secondaires	-0.03*	-0.05**	-0.03***	-0.04***
Études supérieures	-0.03*	-0.05***	-0.02*	-0.05**
Petite ville	-0.06***	-0.05***	-0.02	-0.03**
Grande ville	-0.20***	-0.14***	-0.06***	0.01
Banlieue d'une grande ville	-0.14***	-0.11***	-0.01	0.01
Enfants	-0.01*	-0.01	-0.01	-0.02*
Accès à Internet	0.01	-0.06***	0.03***	-0.05**

Note : L'analyse probit couvre tous les pays de l'OCDE, l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, la Fédération de Russie, l'Inde et l'Indonésie. Les signes *, ** et *** indiquent que les valeurs sont significatives aux seuils de confiance de 10 %, 5 % et 1 % respectivement. La variable "revenu du ménage" se réfère au logarithme naturel du revenu disponible du ménage. La variable "enfants" se réfère au fait d'avoir au moins un enfant âgé de moins de 15 ans qui vit dans le ménage. Le nombre d'observations est 28 037 pour les pays de l'OCDE et 11 541 pour les autres grandes économies
Source : Calculs de l'OCDE à partir du Gallup World Poll, 2009 et 2010.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932500377>

Travail statistique à accomplir

Comparer la qualité de l'environnement entre différents pays est difficile pour plusieurs raisons :

- Premièrement, les données objectives sur l'état de l'environnement au plan local sont généralement collectées par différents organismes publics, dans le contexte de programmes de surveillance de la santé publique et de l'état de l'environnement. La qualité de ces mesures dépend du nombre de stations de surveillance, de leur répartition sur le territoire et des types de polluant mesurés. Si les systèmes de surveillance de la qualité de l'air sont bien développés dans l'ensemble, la situation est différente pour la surveillance de nombreux autres milieux naturels. En outre, la plupart de ces statistiques sont élaborées en dehors du cadre statistique officiel, sans véritable souci de comparabilité internationale. Ces lacunes soulignent la nécessité d'investir davantage pour améliorer la qualité et la comparabilité de ces mesures. La communauté statistique convient qu'il est temps de développer davantage la comptabilité économique et environnementale et les statistiques qui s'y rapportent au sein du système statistique national, afin de répondre aux exigences politiques croissantes. À cet effet, la Commission statistique des Nations Unies a publié la *Comptabilité environnementale et économique intégrée : Manuel des opérations* (Nations Unies et al., 2003), qui permet de comparer les statistiques environnementales aux statistiques économiques et montre différents modèles de durabilité pour la production et la consommation.

- Deuxièmement, plusieurs polluants peuvent affecter la qualité d'un milieu naturel donné, et chacun d'eux peut être surveillé de différentes manières.⁶ Par exemple, même dans le domaine de la qualité de l'air, la surveillance de la concentration en PM est relativement bien établie pour les particules de moins de 10 microns de diamètre, mais pas pour les particules de moins de 2.5 microns, qui sont les plus dangereuses pour la santé humaine.⁷
- Troisièmement, le lien entre les données relatives à la concentration de différents polluants et les informations sur le nombre de personnes qui y sont exposées est difficile à établir. Traditionnellement, on rapporte les données issues de la surveillance de la pollution atmosphérique à la population vivant dans la zone géographique considérée, en prenant pour hypothèse que l'exposition à la pollution est identique pour chaque membre de cette population. Or, l'exposition individuelle peut varier dans des proportions considérables, en fonction d'un certain nombre de facteurs (déplacements quotidiens, travail et activités exercés, mode de vie ou comportements). Par ailleurs, les milieux naturels sont souvent affectés par des facteurs propres au site : autrement dit, la qualité de l'environnement est un bien public local plutôt que national. Il importe de recueillir des données de meilleure qualité sur l'exposition individuelle à la pollution. À cet égard, les systèmes d'information géographique (*Geographical Information System*, GIS) pourraient permettre de mieux cerner les pressions qui pèsent actuellement sur l'environnement et d'établir de nouveaux indicateurs environnementaux à l'échelon local.
- Établir de meilleures correspondances entre les données sur l'exposition et les données sur la sensibilité des personnes aux conséquences de l'exposition est important, particulièrement en ce qui concerne l'amélioration de la mesure des effets sur la santé. Des recherches plus poussées devront être entreprises pour identifier individuellement les effets des différents polluants de l'air sur la santé des enfants et mieux comprendre les interactions entre les polluants, les autres sources de danger présentes dans l'environnement et les facteurs génétiques qui affectent la sensibilité. Il est possible que les mesures existantes de la charge de morbidité environnementale sous-estiment l'ampleur de ces effets, les recherches donnant à penser que les statistiques officielles sur la santé (décès, maladies, hospitalisations, etc.) ne rendent compte que d'une fraction des incidences de l'environnement sur la santé humaine. Nombre d'effets sur la santé (toxicité subclinique, troubles neuropsychiatriques, troubles de la fécondité, déficiences intellectuelles, etc.) ne sont pas détectés, ne sont pas signalés ou sont attribués à des facteurs autres qu'environnementaux. Les recherches futures sur la charge de morbidité environnementale devraient s'intéresser à un éventail plus large d'effets sur la santé pouvant être attribués à des facteurs environnementaux et se concentrer davantage sur les populations vulnérables (telles que les enfants, les femmes et les personnes à faible revenu).
- Enfin, il est nécessaire de relier les données objectives sur la qualité de l'environnement aux données subjectives sur la perception qu'ont les individus de la qualité de leur environnement local, pour avoir une connaissance plus précise des déterminants de la satisfaction à l'égard de la qualité du patrimoine naturel d'une part, et de la répartition socioéconomique des incidences sur l'environnement d'autre part. Bien que certains pays comme le Canada, le Royaume-Uni et la Suisse mènent des enquêtes spécifiques sur ces questions dans le cadre de leur système statistique officiel et que l'on dispose par ailleurs de quelques informations comparatives provenant d'enquêtes non officielles (le *Gallup World Poll* et, en Europe, l'Enquête européenne sur la qualité

de vie), il est possible de faire mieux en développant et en coordonnant les activités menées dans ce domaine.

Conclusion

Ce chapitre a dressé un tableau général des incidences de la qualité de l'environnement sur la santé publique et le bien-être. La notion de qualité de l'environnement est très vaste, car elle englobe plusieurs milieux naturels différents (notamment les sols, l'eau et l'air). Toutefois, en raison du manque de données pertinentes sur certains de ces milieux et, *a contrario*, de l'existence d'éléments démontrant que les polluants atmosphériques produisent des effets notables sur la santé humaine, l'accent a été mis sur la pollution atmosphérique dans ce chapitre. Les mesures utilisées dans ce chapitre concernent: i) l'exposition des individus aux polluants atmosphériques et les effets associés sur la santé ; ii) l'exposition des individus aux risques environnementaux ; et iii) les perceptions subjectives des individus quant à la qualité de leur environnement.

Dans les pays de l'OCDE, la concentration en PM₁₀ a diminué au cours des 20 dernières années mais reste bien supérieure au niveau annuel cible fixé par l'OMS dans de nombreux pays. Dans les pays non membres de l'OCDE, en plus d'être exposée à de fortes concentrations de polluants, une part élevée de la population n'a pas accès aux services de base tels que des sources d'eau potable et des installations sanitaires fiables. À l'échelle mondiale, 24 % de la charge de morbidité totale, ou encore 13 millions de décès prématurés, pourraient être évités grâce à des améliorations de l'environnement. Les politiques liées à l'environnement et à l'atténuation des impacts environnementaux pourraient grandement contribuer à faire avancer les dossiers prioritaires en matière de santé mondiale.

Notes

1. Les catastrophes naturelles peuvent causer d'autres maux encore : malnutrition et troubles associés dus à la perte de récoltes ; maladies diarrhéiques provoquées par la contamination de l'eau et intoxications alimentaires. Ces effets induits touchent davantage les populations des pays en développement, qui sont moins bien armées pour faire face aux catastrophes naturelles.
2. Des études menées sur des séries temporelles ont démontré que les effets des PM sur la santé ne s'atténuent pas lorsque d'autres polluants gazeux étaient pris en compte (Samet *et al.*, 2000; Katsouyanni, 2001), ce qui permet de penser que, tout bien considéré, la concentration en PM constitue un indicateur valable de la pollution atmosphérique composite globale.
3. L'AVCI est une mesure d'écart de santé, qui étend la notion d'années potentielles de vie perdues à cause d'un décès prématuré en prenant en compte le nombre d'années équivalentes que l'individu décédé prématurément aurait pu vivre en bonne santé. Une AVCI peut être considérée comme une année de vie saine perdue et la charge de morbidité comme une mesure de l'écart entre l'état de santé actuel et une situation idéale où tout le monde vit jusqu'à un âge avancé sans maladie et invalidité (Banque mondiale, 2006).
4. Des enquêtes sur les attitudes publiques et les comportements envers l'environnement ont été réalisées dans de nombreux pays ces dernières années (par exemple en Australie, au Canada, au Royaume-Uni et en Suisse). Toutefois, les données des enquêtes nationales sont difficiles à comparer, car elles reposent sur des méthodologies et des questionnaires différents. Des résultats comparatifs sur les attitudes et le comportement des ménages envers l'environnement concernant dix pays de l'OCDE sont présentés dans OCDE (2011d).
5. La variable «accès à Internet» est construite à partir de la question suivante: «Avez-vous accès à internet à la maison?».

6. Il existe une multitude d'indices de qualité de l'air, et même des pays qui ont la même législation ou des villes situées dans un même pays peuvent utiliser des indicateurs différents. Cette hétérogénéité empêche d'effectuer des comparaisons de la qualité de l'air entre pays. Le projet CITEAIR, qui a débuté en Mars 2004, propose un indice commun unique pour comparer la qualité de l'air dans les villes européennes : le Common Air Quality Index ou CAQI. À l'heure actuelle, environ soixante villes et régions européennes participent au projet.
7. Dans la quête d'informations concises, l'utilisation d'un grand nombre d'indicateurs différents spécifiques à chaque polluant peut se révéler trop fastidieuse et peu adaptée à des comparaisons inter-et intranationales. L'un des moyens de remédier à la surabondance d'informations est d'élaborer des indicateurs synthétiques réunissant des informations sur un grand nombre de polluants qui affectent le même milieu naturel. Cependant, synthétiser plusieurs données en une valeur unique n'est pas une tâche aisée, et la communauté scientifique reste divisée quant au type d'approche à privilégier – par exemple construire des indicateurs agrégés ou des « profils » d'indicateurs (matrices). Les deux approches ont des avantages et des inconvénients, et il n'existe pas de solution parfaite. Alors que le débat scientifique se focalise sur la quantité d'informations perdues au travers du processus de simplification qui sous-tend la production d'indices agrégés et sur les risques d'erreur d'interprétation associés à l'utilisation de ces indices, il n'en est pas moins nécessaire de répondre à cette demande de mesures concises si l'on veut améliorer la déclaration et la comparabilité des données.

Références

- Agence européenne pour l'environnement (AEE) (2010), *The European Environment. State and Outlook 2010, Air Pollution*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.
- Ahmad, N. et N. Yamano (2011), "Carbon Dioxide Emissions Embodied in Goods and Services: Domestic Consumption versus Production", *Document de travail de la Direction des statistiques de l'OCDE*, OCDE, Paris.
- American Public Transportation Association (2010), *Public Transportatio Reduces Greenhouse Gases and Conserves Energy* http://www.apta.com/resources/reportsandpublications/Documents/greenhouse_brochure.pdf
- Armstrong, D. (2000), «A survey of community gardens in upstate New York: Implications for health promotion and community development», *Health & Place*, Vol. 6, n°4, pp. 319-327.
- Arruti, A., I. Fernández-Olmo et A. Irabien (2010), «Impact of the global economic crisis on metal levels in particulate matter (PM) at an urban area in the Cantabria Region (Northern Spain)», *Journal of Environmental Monitoring*, vol. 7, n°12, pp. 1451-1458.
- Balestra, C. et D. Dottori (2011), «Aging Society, Health and the Environment», *Journal of Population Economics*, <http://dx.doi.org/10.1007/s00148-011-0380-x>.
- Balestra, C. et J. Sultan (2012), "Home sweet home: The determinants of residential satisfaction and its relation with well-being", *Document de travail de la Direction des statistiques de l'OCDE (à paraître)*, OCDE, Paris.
- Banque mondiale (1992), *World Bank Report: Development and the Environment*, Oxford University Press, New York.
- Banque mondiale (2006), *Global burden of disease and risk factors*, Eds A. Lopez et al., Banque mondiale, Washington D.C. www.dcp2.org/pubs/GBD.
- Banque mondiale (2009), *Atlas of Global Development: Second Edition*, Banque mondiale, Washington D.C.
- Bickerstaff, K. et G. Walker (2001), «Public understandings of air pollution: the 'localisation' of environmental risk», *Global Environmental Change*, Vol 11, pp. 133-145.
- Brown, C. et M. Grant (2007), "Natural medicine for planners", *Town and Country Planning*, Vol. 76, No.2, pp. 67-68.

- CEE-ONU (2007), *Hemispheric Transport of Air Pollution*, Air Pollution Studies n°16, Publication des Nations Unies, Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, New York et Genève.
- CEE-ONU (2009), *Measuring sustainable development*, Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, Publication des Nations Unies, New York et Genève.
- Day, R. (2007), «Place and the experience of air quality», *Health & Place*, Vol. 13, pp. 249-260.
- Commission européenne (2010), *Livre vert concernant la protection des forêts et l'information sur les forêts dans l'Union européenne: préparer les forêts au changement climatique*, http://ec.europa.eu/environment/forests/pdf/green_paper.pdf
- Dockery, W.D. (2001), «Epidemiologic evidence of cardiovascular effects of particulate air Pollution», *Environmental health perspectives*, vol. 109, pp. 483-486.
- Ellaway, A., S. Macintyre et X. Bonnefoy (2005), «Graffiti, greenery, and obesity in adults: secondary analysis of European cross sectional survey», *British Medical Journal*, vol. 331, 17 septembre, pp. 611-613.
- Elliot, S., D. Cole, P. Krueger, N. Voorberg et S. Wakefield (1999), «The power of perception: Health risk attributed to air pollution in an urban industrial neighbourhood», *Risk analysis*, Vol. 19, pp. 621-634.
- Friel, S. et al. (2009), «Public health benefits of strategies to reduce greenhouse-gas emissions: food and agriculture», *Lancet*, vol. 374, pp. 2016-2025.
- Goldberg, M.S., R.T. Burnett, J.C. Bailar, R. Tamblin, P. Ernst, K. Flegel, J. Brook, Y. Bonvalot, R. Singh, M.F. Valois et R. Vincent (2001), «Identification of persons with cardio-respiratory conditions who are at risk of dying from the acute effects of ambient air particles», *American Journal of Epidemiology*, Vol.109, pp. 487-494.
- Guha-Sapir, D., F. Vos et R. Below avec S. Ponserre (2011), *Annual Disaster Statistical Review 2010: The Number and Trends*, CRED, Bruxelles.
- Gwynn, R.C. et G.D. Thurston (2001), «The burden of air pollution: Impacts among racial minorities», *Environmental Health Perspectives*, Vol. 109, pp. 501-506.
- Hill, M. K. (2004), *Understanding Environmental Pollution*, Cambridge University Press, New York.
- Holman, M.R. et T. G. Coan (2008), «Voting Green», *Social Science Quarterly*, Vol. 89, pp. 1121-1135.
- Kahn, M.E. et J.G. Matsusaka (1997), «Demand for Environmental Goods: Evidence from Voting Patterns on California Initiatives», *Journal of Law & Economics*, Vol. 40, n°1, pp. 137-73.
- Katsouyanni, K., G. Touloumi, E. Samoli, A. Gryparis, A. Le Tertre, Y. Monopoli, G. Rossi, D. Zmirou, F. Ballester, A. Boumghar, H.R. Anderson, B. Wojtyniak, A. Paldy, R. Braunstein, J. Pekkanen, C. Schindler et J. Schwartz (2001), «Confounding and effect modification in the short-term effects of ambient particles on total mortality: Results from 29 European cities within the APHEA2 project», *Epidemiology*, Vol. 12, pp. 521-531.
- Kahn, M.E. (2002), «Demographic change and the demand for environmental regulation», *Journal of Policy Analysis and Management*, Vol. 21, n°1, pp. 45-62.
- King, K. et J. Stedman (2000), *Analysis of air pollution and social deprivation*, AEA Technology Environment report AEAT/R/ENV/0241.
- Mace, B., P. Bell et R. Loomis (1999), «Aesthetic, affective, and cognitive effects of noise on natural landscape assessment», *Social and Natural Resources*, Vol. 12, n°3, pp. 225-242.
- Milligan, C., A. Gatrell et A. Bingley (2004), «Cultivating health. Therapeutic landscapes and older people in Northern England», *Social Science and Medicine*, Vol. 58, n°9, pp. 1781-1793.
- Nations unies (2008), *Measuring Sustainable Development. Report of the Joint UNECE/OECD/Eurostat Working Group on Statistics for Sustainable Development*, New York and Geneva, <http://www.oecd.org/dataoecd/30/20/41414440.pdf>

- Nations unies, Commission européenne, Fonds monétaire international, OCDE et Banque mondiale (2003), *Comptabilité économique et environnementale intégrée: Manuel des opérations*, <http://unstats.un.org/unsd/envaccounting/seea2003.pdf> (en anglais). La version française (2001) peut être trouvée ici: <http://unstats.un.org/unsd/envaccounting/seea2003.pdf>
- OCDE (2001c), *Vers une croissance verte*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2006), *Economic Valuation on Environmental Health Risks to Children*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2008), *Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2030*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2010), *Panorama des statistiques de l'OCDE 2010*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2011a), *Bénéfices liés aux investissements dans l'eau et l'assainissement : perspectives de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2011b), *Vers une croissance verte : Suivre les progrès – Les indicateurs de l'OCDE*, (à paraître), éditions OCDE, Paris.
- OECD (2011d), *Politique d'environnement et comportement des ménages*, Éditions OCDE, Paris.
- OECD (2011d), *Vers une croissance verte, Études de l'OCDE sur la croissance verte*, Éditions OCDE, Paris.
- OMS (2004), *Liens entre l'eau, l'assainissement, l'hygiène et la santé : Faits et chiffres – mise à jour de mars 2004*, Catalogue à la source : bibliothèque de l'OMS, Organisation mondiale de la santé, Genève.
- Pope, C.A. et D.W. Dockery (1992), "Acute effects of PM10 pollution on symptomatic and asymptomatic children", *Am Rev Respir Dis*, Vol. 145, pp. 1123-8.
- Pretty, J., J. Peacock, M. Sellens et M. Griffin (2005), "The mental and physical health outcomes of green exercise", *International Journal of Environmental Health Research*, Vol.15, No.5, pp. 319-337.
- Prüss-Üstün, A. et C. Corvalán (2006), *Prévenir la maladie grâce à un environnement sain : une estimation de la charge de morbidité imputable à l'environnement.*, Organisation mondiale de la santé, Genève.
- Samet, J.M., F. Dominici, F.C. Curriero, I. Coursac et S.L. Zeger (2000), "Fine Particulate Air Pollution and Mortality in 20 U.S. Cities, 1987-1994", *The New England Journal of Medicine*, Vol.343, No.24, pp. 1742-1749.
- Schwartz, J. (1994), «What are people dying of on high air pollution days?», *Environmental research*, Vol. 64, pp. 26-35.
- Stiglitz, J.E., A. Sen et J.-P. Fitoussi (2009), Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_francais.pdf
- Thalmann, P. (2004), «The Public Acceptance of Green Taxes: 2 Million Voters Express Their Opinion», *Public Choice*, Vol. 119, n°04, pp. 179-217.
- UNFPA (2008), *État de la population mondiale 2008. Lieux de convergence : culture, genre et droits de la personne*, Fonds des Nations Unies pour la population, New York.
- Van Liere, K.D. et R.E. Dunlap (1980), «The social bases of environmental concern: a review of hypotheses, explanations, and empirical evidence», *Public Opinion Quarterly*, Vol. 44, n°2, pp.181-197.
- Ward Thompson, C. (2002), «Urban open space in the 21st century», *Landscape & Urban Planning*, Vol.60, pp. 59-72.
- Wilkinson, P. (2009), «Public health benefits of strategies to reduce greenhouse-gas emissions: low-carbon electricity generation», *Lancet*, Vol.374, pp.2006-2015.
- Zheng, Y. (2010), «Association Analysis on Pro-environmental Behaviors and Environmental Consciousness in Main Cities of East Asia», *Behaviormetrika*, Vol. 37, n°1, pp.55-69.

ANNEXE 10.A

Mesure de la soutenabilité environnementale

Ce chapitre a mis l'accent sur les effets de la qualité de l'environnement sur le bien-être des générations actuelles. Cependant, la mesure de la soutenabilité environnementale est également importante. Le bien-être d'une génération est déterminé par le stock de ressources hérité des générations précédentes et les choix opérés par chaque génération. En conséquence, parce qu'elles ont une influence sur le stock de ressources matérielles et immatérielles qui seront disponibles à l'avenir, nombre de décisions de politique prises aujourd'hui auront des répercussions sur le bien-être futur. Certaines actions entreprises aujourd'hui, telles que les investissements dans les technologies propres, auront pour effet d'accroître le stock de ressources disponible à l'avenir; en contrepartie, d'autres décisions qui améliorent le niveau de bien-être actuel contribueront à appauvrir ce stock.

La Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social (Stiglitz *et al.*, 2009) recommande de mesurer la soutenabilité environnementale au moyen d'indicateurs qui nous renseignent sur les changements intervenus dans les quantités de certains stocks clés et indiquent dans quelle mesure nous approchons de niveaux dangereux d'atteinte à l'environnement. Dans les faits, peu d'indicateurs de référence remplissant ces critères existent ou sont directement applicables dans un contexte international. Ces carences s'expliquent en grande partie par le fait que les niveaux critiques des actifs naturels varient d'un endroit à un autre, ôtant de leur pertinence aux moyennes nationales, mais aussi par les incertitudes scientifiques entourant la détermination des seuils critiques.

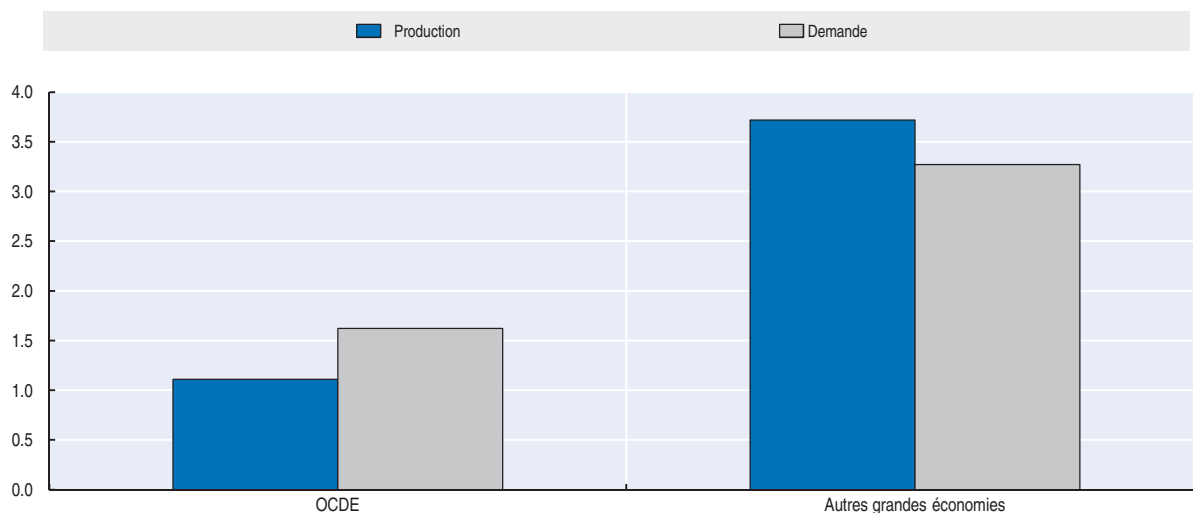
Diverses initiatives internationales ont été engagées en vue d'établir des «tableaux de bord» de la soutenabilité environnementale. En 2008, le Groupe de travail CEE-ONU/Eurostat/OCDE sur la mesure du développement durable a rédigé un rapport qui préconisait l'approche de la soutenabilité fondée sur les stocks comme méthode la plus pertinente pour structurer un ensemble d'indicateurs de soutenabilité regroupant à la fois des variables relatives aux stocks et aux flux (Nations Unies, 2008). Ce rapport suggérait également d'établir une distinction entre les mesures de capital liées au bien-être «économique» (qui se prêtent à une évaluation monétaire) et les mesures se rapportant au bien-être «fondamental» (qui reposent sur des mesures physiques de différents stocks et flux de capital naturel).

En 2009, en application d'un mandat ministériel, l'OCDE s'est attelée à l'élaboration d'une Stratégie pour une croissance verte avec l'intention de «favoriser la croissance économique et le développement tout en veillant à ce que les actifs naturels continuent de fournir les ressources et les services environnementaux sur lesquels repose notre bien-être» (OCDE, 2011c). La série d'indicateurs qui figure dans la Stratégie de l'OCDE pour une croissance verte publiée en mai 2011 met principalement l'accent sur le concept de découplage entre pressions environnementales et croissance économique (indicateurs d'intensités environnementales), alors que certains de ces indicateurs se réfèrent aux pressions totales exercées sur la base d'actifs naturels (action conjuguée des intensités environnementales et de l'échelle des activités économiques). Dans l'optique de mesurer la soutenabilité environnementale, cette annexe considère certains des indicateurs utilisés dans la Stratégie pour une croissance verte ainsi que d'autres indicateurs dont le développement est toujours en progrès:

- **Variation des émissions de CO₂ induites par la production et par la demande.** Les émissions de CO₂ ont des effets délétères non seulement sur les températures et le climat de la planète, mais aussi sur les écosystèmes, les établissements humains et les activités socioéconomiques. Il est maintenant généralement admis que des politiques sont nécessaires pour stabiliser les concentrations de CO₂ dans l'atmosphère à des niveaux qui garantiraient l'absence d'interférences anthropogéniques dangereuses avec le système climatique. Beaucoup de ces politiques ciblent les activités qui résultent directement de l'utilisation des combustibles fossiles, soit par le biais de mécanismes de tarification qui augmentent le coût de ces activités, soit par l'adoption de technologies plus propres qui réduisent les émissions de CO₂. Ces mécanismes se concentrent généralement sur la réduction des émissions du côté production de l'économie. Cependant, de telles politiques peuvent inciter les entreprises à délocaliser leurs activités intensives en carbone ou à augmenter le coût des biens de manière à ce que ces mêmes biens soient importés en provenance de pays soumis à des coûts environnementaux moindres. De ce fait, se concentrer uniquement sur les chiffres basés sur la production ne permet pas de tout expliquer. Des chiffres complémentaires fondés sur la consommation ou la demande d'une économie parmi les émissions mondiales sont donc nécessaires car ils permettraient à la fois de comparer les chiffres basés sur la production et, éventuellement, d'élaborer des mesures de politique basées sur la demande. Le graphique 10.A.1 représente le taux annuel de variation des émissions de CO₂ induites par la production et par la demande pour les pays de l'OCDE et les autres pays émergents à un niveau agrégé. Les estimations des émissions induites par la production couvrent les émissions causées par les activités domestiques intérieures, imputables à l'utilisation de pétrole, de gaz naturel et de charbon, ainsi que les émissions provenant de la combustion de gaz naturel en torchère, mais ne comprennent pas les émissions dues à l'utilisation des terres et à la déforestation. Les statistiques basées sur la demande imputent la quantité de CO₂ émise pour produire un bien à l'acheteur final du bien en question, quel que soient le nombre de processus et pays intermédiaires par lesquels passe le bien avant d'aboutir à cet acheteur. La comparaison des estimations basées sur la production et sur la demande permet de constater que la contribution des pays de l'OCDE à l'ensemble des émissions mondiales a une forte composante induite par la demande. Cette composante n'a cessé de croître ces dernières années à un rythme plus rapide que les émissions induites par la production, à mesure que les économies de l'OCDE ont eu de plus en plus recours à des produits provenant des économies émergentes (se référer à Ahmad et Yamano, 2011 pour de plus amples détails).

Graphique 10.A.1. Émissions de CO₂ induites par la production et par la consommation

Taux de variation annuel, 1995-2005



Source : OCDE (2011b), Vers une croissance verte : Suivre les progrès – Les indicateurs de l'OCDE, Paris.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932499446>

- **Intensité d'utilisation des ressources forestières.** Cet indicateur, qui rapporte les taux bruts d'abattages d'arbres à la capacité de production annuelle, permet d'évaluer le degré de durabilité de la gestion des ressources forestières, notamment dans l'optique de la biodiversité (les forêts abritent la très grande majorité des espèces terrestres vivant sur la planète). La déforestation est, avec la fragmentation et la dégradation des habitats, l'une des principales menaces qui pèsent sur la biodiversité forestière. Les forêts jouent également un rôle essentiel pour le climat, agissant tels des puits qui absorbent le dioxyde de carbone présent dans l'air et contribuant à maintenir le réchauffement climatique mondial sous 2°C (Commission européenne, 2010). Au niveau national, la plupart des pays de l'OCDE gèrent leurs ressources forestières de manière durable, mais il existe des variations sensibles au sein des pays. De 1990 à 2009, le volume d'arbres abattus en pourcentage de la capacité de production annuelle a diminué au Japon, au Luxembourg, en Hongrie, en Norvège et en Slovénie ; alors que ce pourcentage a augmenté dans d'autres pays, notamment en République slovaque, en Allemagne, en Suède, en Suisse et en Autriche (graphique 10.A.2). Au cours des 50 dernières années, la superficie de forêts et de terres boisées est restée globalement stable (voire a légèrement augmenté) dans la plupart des pays de l'OCDE, mais a reculé à l'échelle mondiale en raison de la déforestation dans les pays tropicaux (OCDE, 2008).

Graphique 10.A.2. Intensité d'utilisation des ressources forestières

Abattage des arbres, en pourcentage de l'accroissement annuel brut



Source : OCDE (2012), OECD Key Environmental Indicators 2012, à paraître.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932499465>

- **Terres affectées à l'agriculture.** La gestion des terres doit remplir un double objectif : assurer une offre croissante de denrées alimentaires et autres ressources aux populations humaines, et réduire au minimum les effets négatifs de l'agriculture, qui se manifestent par le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution. Certaines de ces conséquences négatives reflètent l'intensité croissante des taux d'azote à la surface du sol, qui peut entraîner une élévation des niveaux d'azote dans l'eau de boisson. D'ici les 20 prochaines années, la superficie totale des terres affectées à l'agriculture devrait augmenter dans tous les pays et régions à l'exception du Japon et de la Corée. En Asie du Sud, cette hausse pourrait entraîner des pertes supplémentaires de forêts et de terrains broussailleux. En Europe, l'augmentation des surfaces agricoles devrait être réalisée en majeure partie dans les pays de l'Est (tableau 10.A.1).

Tableau 10.A.1. Variation de la superficie des terres affectées à l'agriculture
2005=100

Amérique du Nord	Europe	Japon Corée	Australie Nouvelle Zélande	Brésil	Fédération de Russie	Asie du sud	Chine	Moyen-Orient	Asie du sud-est	Caucase et autres pays d'Asie centrale	Autres pays d'Amérique latine	Afrique	Monde
104	105	83	104	108	115	124	101	100	127	104	109	118	110

Source : OCDE (2008), Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2030, Paris.

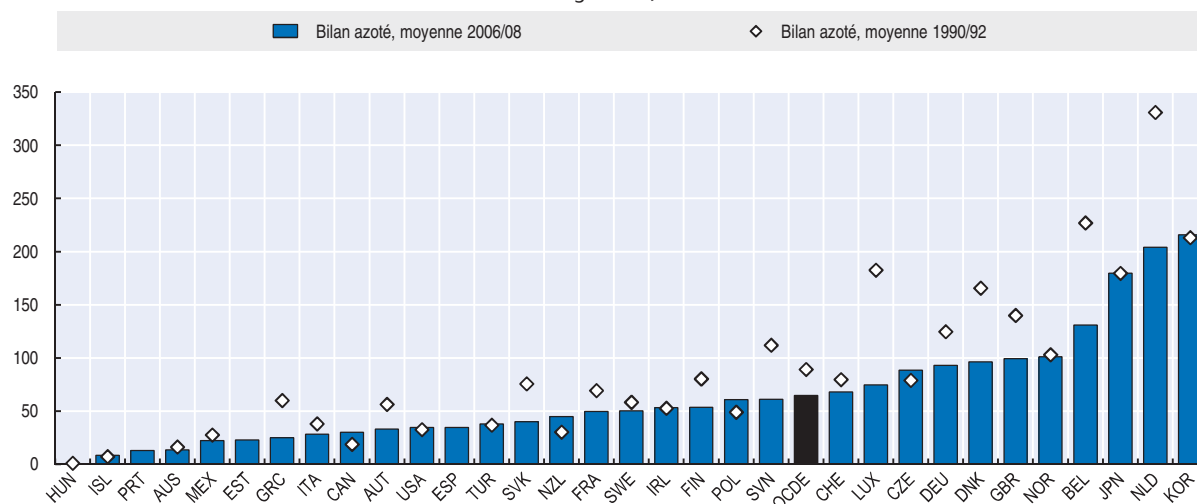
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932500396>

- **Excédents d'azote.** Cet indicateur correspond à la différence entre la quantité totale d'azote qui entre dans un système agricole (apports d'engrais et de fumier, principalement) et la quantité qui en sort (moyennant l'absorption de minéraux par les cultures et les pâturages, essentiellement). Il donne une bonne indication du niveau des pressions environnementales exercées par les nutriments sur les actifs naturels, en particulier les sols et l'eau. Des niveaux d'azote élevés favorisent les efflorescences algales dans

les habitats d'eau douce et les zones côtières, privant d'oxygène les autres espèces et réduisant la diversité végétale. Les excédents d'azote résultent de plusieurs facteurs : l'utilisation des terres agricoles, les modes de gestion des exploitations et les intensités des excédents d'azote. L'intensité des excédents d'azote par unité de production agricole a diminué entre 1990 et 2004, mais la situation est très variable d'un pays à l'autre (elle a fortement diminué aux Pays-Bas, en Belgique, au Luxembourg et au Danemark mais a augmenté au Canada, en Nouvelle Zélande, en Pologne et en République Tchèque, graphique 10.A.3). Sous l'effet conjugué de la variation des intensités des excédents d'azote et de la superficie des terres affectées à l'agriculture, les excédents totaux d'azote dus à l'agriculture devraient considérablement augmenter en Inde et en Chine mais pourraient reculer aux États-Unis et en Europe. D'ici 2030, la hausse mondiale projetée de 0.8 % devrait concerner en majeure partie des économies non membres de l'OCDE (OCDE, 2008).

Graphique 10.A.3. Intensités des excédents d'azote

Par hectare de terres agricoles, 1990/92 et 2006/08



Source : OCDE (2011b), Vers une croissance verte : Suivre les progrès – Les indicateurs de l'OCDE, Paris.

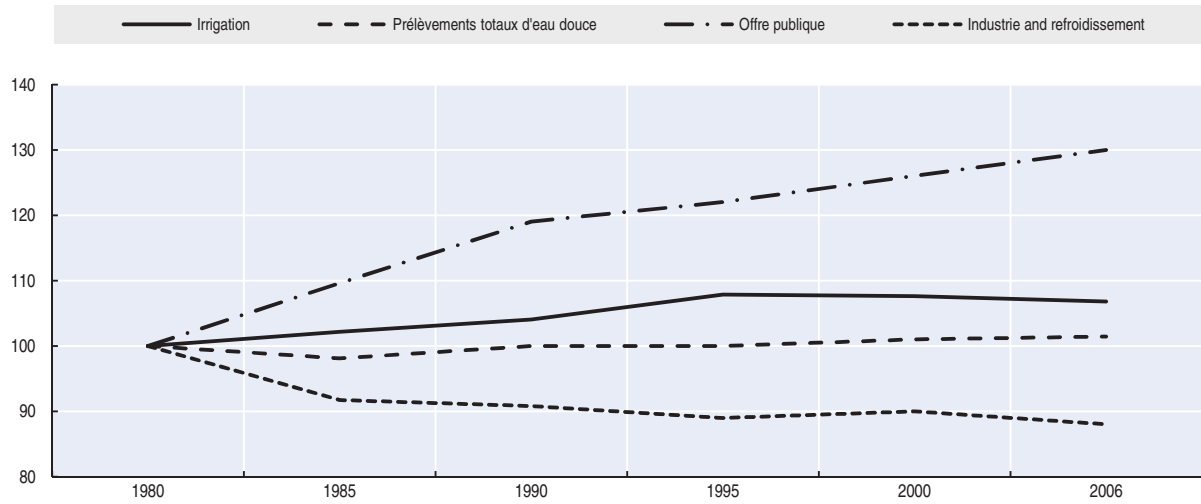
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932499484>

- **Prélèvements d'eau douce.** Cet indicateur mesure les ressources en eau douce prélevées de manière temporaire ou permanente auprès des sources d'eau souterraine et d'eau de surface et acheminées jusqu'à leur lieu d'utilisation. Les eaux minières et de drainage sont prises en compte, à l'inverse des eaux utilisées pour la production d'hydroélectricité. Dans la zone OCDE, les secteurs et activités les plus consommateurs d'eau sont l'irrigation (43 %), le refroidissement des centrales électriques et l'industrie (42 %) et le système d'approvisionnement public en eau (15%), (OCDE, 2008). Depuis les années 80, les prélèvements totaux d'eau douce se sont stabilisés dans la majorité des pays de l'OCDE, à la faveur des gains d'efficacité des techniques d'irrigation, du recul des secteurs d'activité fortement consommateurs d'eau (tels que l'extraction minière et la sidérurgie), de l'utilisation croissante de technologies de production plus propres et de la réduction des pertes dans les conduites (graphique 10.A.4). On s'attend à ce que les pressions exercées par l'homme sur les ressources en eau s'intensifient dans une bien plus large mesure dans les pays en développement que dans les pays de l'OCDE

au cours des 20 prochaines années, en raison de la croissance démographique et de la forte hausse de la production agricole.

Graphique 10.A.4. Prélèvements d'eau douce

Pays de l'OCDE, 1980=100



Source : OCDE (2010), Panorama des statistiques de l'OCDE 2010, Paris.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932499427>

Chapitre 11

Sécurité des personnes

La sécurité physique est un aspect essentiel de la qualité de vie. Elle dépend de nombreux facteurs mais la criminalité est l'un de ceux qui exercent le plus d'influence. Les actes criminels peuvent entraîner la perte de vies humaines ou de biens, la souffrance physique ou des états de stress post-traumatiques, tant à court qu'à long terme. Vivre dans des communautés sûres est essentiel au bien-être des individus, étant donné qu'un sentiment d'insécurité peut entraver leurs activités et leur fonctionnement au quotidien. Les indicateurs examinés dans ce chapitre dressent le tableau de la nature et de l'étendue de la criminalité, ainsi que de ses effets sur la qualité de vie. Ce chapitre montre que le nombre d'homicides est bas dans la plupart des pays de l'OCDE, même si l'on observe des écarts importants entre les pays. Le taux d'agressions est inférieur à 5 % dans la plupart des pays de l'OCDE, mais il est plus élevé dans d'autres grands pays. Dans la zone OCDE, la grande majorité des individus indiquent se sentir en sécurité lorsqu'ils marchent seuls dans leur quartier la nuit, alors qu'ils sont beaucoup moins nombreux dans ce cas dans certains autres pays. Les données relatives aux autres menaces sur la sécurité des personnes, comme la violence domestique, sont plus rares et pâtissent des particularités culturelles et des limites méthodologiques qui empêchent les comparaisons internationales.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre ne préjugent en rien du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

En quoi la sécurité des personnes est-elle importante pour le bien-être?

La sécurité physique est un concept relativement étendu qui englobe les guerres, les conflits politiques et ethniques, le terrorisme, les catastrophes écologiques et naturelles, les accidents industriels et les accidents du travail. Certaines de ces menaces sont rares dans les pays développés, et certains indicateurs se rapportant à des menaces plus répandues (telle que les accidents du travail) ont été présentés dans d'autres parties de ce rapport. Ce chapitre se concentre sur la criminalité en tant que principale menace pour la sécurité des personnes dans les pays développés et les pays émergents. La criminalité est une vaste catégorie qui regroupe un grand nombre de délits comme les meurtres, les crimes contre la propriété (par exemple, le vol de voiture, le cambriolage d'un domicile), les crimes dirigés vers une personne (par exemple, l'agression ou le viol) et la criminalité non conventionnelle (par exemple la fraude à la consommation, la corruption). Ce chapitre se consacre essentiellement sur les crimes violents et les crimes contre les personnes pour deux raisons. La première est la caducité des données disponibles à un niveau international concernant les autres types de crimes conventionnels ainsi que le manque de données factuelles concernant les crimes non-conventionnels. La seconde est la persistance et la portée de l'impact d'un crime sur la personne sur le bien-être d'un individu.

Bien que les médias prêtent beaucoup d'attention aux crimes sensationnels, d'autres formes de violences certes moins visibles mais bien plus répandues touchent le quotidien de nombreuses personnes dans le monde. Certains actes criminels peuvent déboucher sur la perte de vies humaines, tandis que d'autres, peuvent affecter profondément la santé physique et mentale des victimes à court comme à long terme (Michalos and Zumbo, 2000; Hanson et al., 2010). Il est également probable que la criminalité ait un important, bien qu'indirect, impact sur le bien-être des individus même s'ils n'en ont pas été victime; notamment par le biais de l'augmentation de l'inquiétude et de l'anxiété entravant leurs activités et leur fonctionnement au quotidien que la peur du crime peut entraîner (Amerio et Roccato, 2007).¹ L'absence de criminalité est intrinsèquement important pour les personnes. Mais il peut être tout aussi important que les gens se perçoivent comme vivant dans un lieu sûr (Hanson et al., 2010). La sécurité des personnes est également cruciale pour l'obtention de gains plus larges en termes de bien-être, dans la mesure où des communautés plus sûres tendent à être plus épanouissantes à bien des égards, par exemple en permettant aux personnes de nouer entre elles des liens plus forts (Detotto et Otranto, 2010).

Les politiques publiques doivent évaluer le coût social de la criminalité et les avantages d'une sécurité accrue des personnes. Le crime a un coût direct pour les victimes (vol ou dégradation de biens, dépenses privées au titre de la sécurité, douleur et souffrances, pertes de vies humaines) et pour la collectivité, sous la forme de dépenses publiques au titre de la prévention de la criminalité ou pour remédier à ses conséquences (OCDE, 2009). Anderson (1999) estimait que le coût annuel total de la criminalité (lié, par exemple, aux soins médicaux et psychiatriques, aux interventions de la police et aux enquêtes judiciaires) représentait 12% du PIB des États-Unis. Cependant, ces estimations, ne prennent pas en compte les coûts encourus par les personnes du fait de leur *peur du crime* et de ce fait minimisent le coût réel de la criminalité (Dolan and Peasgood, 2007).² Estimer ces coûts permettrait d'informer les hommes politiques sur l'ampleur des mesures qui s'imposent.

Il est particulièrement compliqué d'apprécier la sécurité des personnes, même si l'on se limite aux expériences criminelles des personnes. Comme le montre ce chapitre, les statistiques dont nous disposons révèlent souvent des conclusions ambiguës, et il est parfois difficile de déterminer si cela reflète les limites des mesures existants ou le fait que

ces indicateurs saisissent différentes facettes de la sécurité des personnes. Si les données factuelles présentées dans ce chapitre ne sont pas concluantes, elles soulignent néanmoins la nécessité d'améliorer les données et les indicateurs existants.

La mesure de la sécurité des personnes

Un jeu idéal d'indicateurs sur la sécurité des personnes informerait sur les différents délits et infractions dont sont victimes les individus tout en les pondérant en fonction de leur gravité. Il fournirait également des informations sur les différents risques et dangers qui conditionnent la vie des personnes et leur activités (par exemple, le terrorisme, la guerre, etc.). Pour mettre en place des mesures de prévention de la criminalité, il serait également important que ces indicateurs sur la sécurité des personnes donnent des informations détaillées sur les victimes, leurs antécédents et les circonstances dans lesquelles elles se sont fait agresser. Enfin, ils devraient fournir des informations sur la crainte du crime qui peut affecter grandement la vie des gens et leur bien-être même quand cette peur n'est pas corroborée par un danger objectif.

Les indicateurs actuels sur la sécurité des personnes ne satisfont qu'en partie ces critères idéaux (tableau 11.1). Ainsi, les données sur le nombre total de délits signalés à la police ne constituent pas un outil statistique idéal car elles sont très sensibles aux changements de législation (liés à l'introduction de nouvelles infractions), et ne donnent pas d'information sur la gravité de chaque infraction.³ En outre, les statistiques officielles de la police ne sont pas exhaustives car bien des délits ne sont ni signalés ni répertoriés (c'est ce qu'on appelle le «chiffre noir», encadré 11.1). De plus, les registres officiels de la criminalité ne sont pas nécessairement comparables d'un pays à l'autre en raison des différences de définition de ce qui constitue un délit dans les différents pays et leur comparabilité dans le temps peut être limitée par des changements dans les procédures d'enregistrement.⁴ La discrétion de l'enregistrement peut également affecter la fiabilité des mesures de la criminalité basées sur les statistiques de la police (Burrows et al., 2000; Nickels, 2007; Boivin et Cordeau, 2011). Comme la possibilité de surmonter ces difficultés est limitée, il est important de compléter les informations fournies par les statistiques de la police par les résultats des enquêtes de victimisation afin d'avoir une meilleure vue d'ensemble de l'ampleur, la prévalence et l'incidence de la criminalité.

Du fait de contraintes liées à la méthodologie, les enquêtes de victimisation ne peuvent pas non plus fournir une évaluation définitive du nombre d'actes illicites commis au sein de la collectivité. Par exemple, il peut exister des différences culturelles dans la manière dont certains crimes sont perçus et dans la volonté des personnes interviewées à les rapporter; par ailleurs certains crimes peuvent être sous-estimés ou surestimés selon l'interprétation subjective de ce que constitue un crime pour les répondants.⁵ De même, certaines victimes peuvent être réticentes à fournir des informations sur des sujets sensibles comme les agressions sexuelles. En outre, l'exactitude des enquêtes de victimisation dépend de la capacité des personnes à se souvenir de délits passés: plus l'acte est éloigné dans le temps moins il y a de chance que la victimisation soit rapportée avec exactitude; de plus les répondants peuvent avoir tendance à inclure dans leur déclaration des faits antérieurs à la période couverte par l'enquête (tendance appelée télescopage) gonflant ainsi les résultats (Nations Unies, 2010). En dépit de ces inconvénients méthodologiques, les enquêtes de victimisation font prendre conscience de l'ampleur de la criminalité qui affecte le plus souvent les citoyens ordinaires et, si elles sont effectuées à intervalles réguliers et selon

la même méthodologie, elles peuvent fournir des mesures de l'évolution de la criminalité dans le temps.

Alors que dans la plupart des pays développés, on dispose d'informations détaillées sur les crimes contre la propriété et les agressions physiques, les données sur les autres types de délits, comme la fraude à la consommation, la cybercriminalité, le blanchiment d'argent, les crimes de haine et la corruption, sont plus éparses. Certains pays ne sont pas encore en mesure de fournir des informations pertinentes et il n'existe pas encore de normes pour réglementer ces délits.

Tableau 11.1. Qualité des indicateurs de sécurité des individus

	Concept cible	INDICATEURS							
		Pertinence pour la mesure du bien-être et l'étude de son évolution dans le temps				Qualité statistique			
		Validité apparente	Interprétation univoque (bonne, mauvaise)	Résultat susceptible d'être influencé par les politiques	Possibilité de ventiler les informations	Instrument de collecte bien établi	Définition comparable	Couverture pays	Collecte récurrente des données
Sécurité des individus									
PS I	Homicides volontaires	~	√	√	x	√	√	√	~
PS II	Victimisation auto-déclarée	√	√	√	√	x	√	√	√
ps 1	Violence domestique sur les enfants	~	√	√	x	√	√	√	~
ps 2	Sentiment de sécurité	~	~	√	√	x	√	√	√

Note: Le symbole √ signifie que l'indicateur sélectionné satisfait la plupart des critères considérés ; le symbole ~ qu'il les satisfait dans une large mesure et le symbole x qu'il ne les satisfait pas ou qu'il ne les satisfait que dans une faible mesure.

Indicateurs sélectionnés

Taux d'homicides (PS I)

Cet indicateur renvoie aux victimes d'homicides volontaires, définis comme une mort infligée de manière délibérée à une personne par une autre personne. Les relevés judiciaires sur les homicides posent moins de problèmes de comparabilité internationale, sous-déclaration et sous-enregistrement mentionnés ci-dessus car dans tous les pays l'intervention de la police est requise en cas d'homicide. L'homicide est donc l'un des rares actes criminels pour lequel les statistiques consignées fournissent une mesure relativement précise des niveaux de criminalité.⁶ Cet indicateur est largement considéré comme étant le plus important pour les crimes violents, car bon nombre d'autres types de délits dont l'impact pour les victimes est moindre (par exemple, le vol) lui sont associés. Il convient toutefois de souligner que l'homicide est un acte criminel très rare, surtout en comparaison des agressions physiques ou les crimes contre la propriété, comme les vols et agressions.

Les données présentées ici sont collectées par l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (UNODC) et montrent le nombre annuel d'homicides volontaires ayant fait l'objet d'un rapport (victimes de sexe masculin et féminin) pour une population de 100 000 individus. Au niveau national, l'UNODC collecte ses informations auprès des institutions en charge de l'application de la loi, des offices de procureur, et des ministères de l'Intérieur et de la Justice. Celles-ci sont ensuite publiées au niveau international grâce

aux initiatives en matière de statistiques transnationales sur le crime, comme l'Enquête des Nations Unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale (UN-CTS), Interpol, Eurostat, et les observatoires régionaux pour la prévention de la violence et de la criminalité.

Victimisation auto-déclarée (PS II)

L'indicateur utilisé ici représente le pourcentage des personnes de 15 ans et plus qui déclarent avoir été victimes de vol ou d'agression au cours de l'année précédente. Cet indicateur ne prend pas en compte les crimes contre la propriété qui n'impliquent pas de contact physique entre la victime et l'agresseur. Il utilise les données collectées par le *Gallup World Poll* ⁷ en réponse à la question suivante: «Avez-vous été victime d'un vol ou d'une agression au cours des 12 derniers mois ?». ⁸ Bien que les données soient jugées valables, la taille restreinte des échantillons constitue une limite d'autant plus importante qu'il s'agit de mesurer des événements qui affectent généralement une petite fraction de la population totale. C'est pour cette raison et pour d'autres limites méthodologiques que les éléments fournis par cet indicateur doivent être utilisés avec précaution. Il existe, dans certains pays, des enquêtes nationales sur la victimisation mais elles ne reposent pas sur des normes et méthodologies communes.

Encadré 11.1. Le «chiffre noir»

Un grand nombre de crimes et délits ne sont jamais déclarés à la police (Taylor, 2003). En 2009 aux États-Unis 40% seulement des crimes contre la propriété et 49% des crimes avec violence ont été déclarés à la police (Bureau of Justice Statistics, 2010). Bien que dans de nombreux pays le signalement des délits ait augmenté dans les dernières années (Van Dijk *et al.*, 2008), il y a encore trop de délits qui ne sont pas portés à la connaissance de la police, un phénomène que Biederman et Reiss (1967) ont popularisé sous le terme de «chiffre noir». Parmi les principaux facteurs qui influencent la décision de signaler un délit, on peut citer:

- **Les caractéristiques socio-économiques.** Les travaux de recherche ont montré que les femmes sont plus susceptibles de signaler un délit à la police que les hommes (Skogan, 1984). Ce comportement change toutefois selon la nature des délits et la relation entre la victime et l'agresseur. Les femmes sont moins susceptibles que les hommes de signaler des agressions à la police quand elles connaissent l'agresseur; c'est le contraire qui se produit pour ce qui concerne les crimes contre la propriété (Carcach, 1997). De même, les comparaisons par groupe d'âge montrent que c'est chez les personnes âgées que les taux de signalement des délits sont le plus élevés et chez les jeunes de 16 à 29 ans qu'ils sont le moins élevés (Tanton et Jones, 2003). L'origine ethnique n'est pas un facteur déterminant du comportement en matière de signalement des délits (Davis et Henderson, 2003), même si elle joue un rôle important lorsqu'on prend en compte le comportement de la police et l'attitude envers la police.
- **L'attitude envers la police.** Les victimes qui estiment que la police n'est pas efficace dans sa lutte contre la criminalité, ou les personnes ayant eu par le passé une expérience négative avec la police, sont moins susceptibles que d'autres de contacter la police en cas d'incident (Skogan, 1984). Les enquêtes de victimisation ont montré que certains groupes habitant en centre ville sont beaucoup plus susceptibles d'être cambriolés et cette expérience tend à les dissuader de déclarer ces délits car ils se font peu d'illusions sur l'issue des actions policières (Maguire, 1997). La crainte de la police est un élément déterminant dans la disposition à signaler un délit, notamment dans les pays en développement (Marenin, 1997). Les victimes sont également moins enclines à contacter la police si elles pensent être en partie responsables de l'incident (Skogan, 1984).

- **Les facteurs spécifiques à l'incident.** La nature et la gravité de l'incident, la relation entre la victime et son agresseur, et la perte ou le dommage occasionné par l'incident ont également un impact sur le comportement en matière de signalement d'un délit. En règle générale, les crimes contre la propriété sont plus susceptibles d'être déclarés par les personnes à haut revenu tandis que les personnes à bas revenu sont plus susceptibles de signaler des crimes avec violence. Cela donne à penser que le lien entre le signalement du délit et le statut socio-économique s'explique plus par les conséquences du délit que par sa gravité (par exemple, on peut signaler un crime contre la propriété à la police essentiellement pour des questions d'assurance, Lewis, 1989; Gaudriaan, 2006).

Au delà du problème de la sous-déclaration, l'ampleur du «chiffre noir» dépend également d'un certain nombre de facteurs institutionnels, comme le système judiciaire en place, les définitions des différents délits, l'efficacité de l'application de la loi et du système de justice pénale pour lutter contre le crime, la capacité d'un système de justice pénale à découvrir, enregistrer et enquêter sur les crimes et délits.

Source: Adapté de MacDonald (2001; 2002).

Violence sur enfants (ps 1)

Les enfants ont le droit de vivre une enfance sans mauvais traitements ou négligence. Bien qu'il soit probable que peu d'enfants souffrent de mauvais traitements, de négligence et d'abus dans les pays de l'OCDE, les violences contre les enfants ont un impact sérieux et durable sur leur bien-être. De ce fait, le meurtre d'un enfant ou d'un jeune enfant (suite à la combinaison d'un épisode violent et d'une négligence), qui est souvent la fin d'un continuum de violence à son égard, est fréquemment considéré comme un événement avertisseur pour la société: même s'ils sont peu nombreux en valeur absolue, chacun de ces crimes a une résonance particulière et focalise l'attention des gens et des médias (Jenny et Isaac, 2006).

L'indicateur présenté ici mesure le nombre annuel de décès d'enfants âgés de moins de 20 ans suite à une action (agression ou maltraitance) ou à une omission (négligence). Les données sont généralement la moyenne sur deux ans pour 100 000 enfants du groupe d'âge. Les décès peuvent avoir lieu au domicile ou ailleurs. Les données se fondent sur l'analyse par l'OCDE des statistiques officielles fournies par les gouvernements nationaux à l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour inclusion dans sa banque de données sur la mortalité, dans la quelle la cause sous-jacente du décès est définie selon les règles de la classification internationale des maladies. Cet indicateur couvre la plupart des pays de l'OCDE, même si ces données ne sont pas collectées de façon régulière.

Les statistiques présentées ici doivent être interprétées avec la plus grande prudence, car le motif du décès, le processus déclenché après la mort de l'enfant, la rigueur avec laquelle les investigations sont menées et les critères permettant leur classification peuvent varier dans une large mesure et mettre en péril la comparabilité internationale. Par ailleurs, les données sur les meurtres d'enfants pâtissent de limites méthodologiques majeures. Tout d'abord, les données font référence aux cas de décès d'enfants, tels que saisis dans les statistiques gouvernementales, où l'enquête policière a conclu à une mort par négligence, maltraitance ou agression. Il est communément admis que les cas de décès d'enfants (et en particulier de jeunes enfants) enregistrés comme résultant de ces causes sont une sous-estimation du nombre réel d'enfants tués (Brookman and Nolan, 2006; Creighton, 2001; Lundstrom et Sharpe, 1991; Wilczynski, 1994; UNICEF, 2003).⁹ En outre, les infanticides peuvent passer inaperçus dans les pays où les systèmes pour enregistrer et poursuivre

ces actes sont moins perfectionnés. Enfin, les morts d'enfant sont la forme la plus extrême de violence familiale et ne reflètent pas nécessairement l'ampleur réelle du phénomène (tableau 11.2; OCDE 2011a). Étant donné que les données sur la maltraitance des enfants ne sont pas parfaitement comparables à une échelle internationale, il est préférable d'étudier le phénomène à l'échelle du pays. Ainsi, selon une étude australienne, réalisée entre 1999 et 2000, pour chaque mort d'enfant par maltraitance, il y a 150 cas avérés de violence physique et jusqu'à 600 cas si les abus sexuels et émotionnels sont pris en compte. En France, des données récentes laissent à penser qu'il y a environ 300 cas de violence faite aux enfants et de négligence pour un décès (UNICEF, 2003).¹⁰ Cependant, les statistiques sur les comportements et la prévalence des châtiments corporels et de la violence émotionnelle à l'encontre des enfants n'ont pas été retenues ici car les sensibilités nationales à l'égard de ces types de comportement sont trop différentes.

Sentiment de sécurité (ps 2)

La peur de la criminalité est tout aussi importante que le crime en soit car elle a des conséquences profondes et immenses sur la vie des personnes (Adams et Serpe, 2000). Toutefois, définir et mesurer la peur liée à la criminalité est une tâche difficile (Gabriel et Greve, 2003). La peur de la criminalité a beaucoup de caractéristiques diverses, allant de la peur des violences physiques à la peur de la perte ou de la détérioration de son domicile (Amerio et Roccatto, 2007)¹¹. Alors que, dans certaines circonstances, la peur peut être bénéfique et même sauver des vies, dans la plupart des cas, la peur liée à la perception d'une insécurité personnelle va contraindre les comportements, restreindre la liberté et menacer les fondements de la communauté (Warr, 2000). L'indicateur présenté ici est le pourcentage de la population qui déclare pouvoir marcher seul la nuit dans son quartier en toute sécurité. Cet indicateur a été établi sur la base de données tirées des réponses reçues à la question suivante du *Gallup World Poll*: «Vous sentez-vous en sécurité quand vous marchez seul la nuit dans votre ville ou votre quartier?».

Même si la collecte régulière de données d'enquête sur le sujet permet une comparaison dans le temps, la petite taille des échantillons et d'autres limitations incitent à la prudence lors de l'interprétation l'évolution de cet indicateur.¹² En outre, étant donné que la peur de la criminalité dépend en partie de la façon dont elle est mesurée et reconnue, l'indicateur présenté ici est un indicateur approximatif de la prévalence de la peur de la criminalité (Farral et Gadd, 2003). Toutefois, la mesure du sentiment de sécurité obtenue à travers cette question de l'enquête n'est pas radicalement différente de celle obtenue dans d'autres enquêtes nationales (Warr, 2000). Cet indicateur est présenté ici comme un indicateur secondaire.

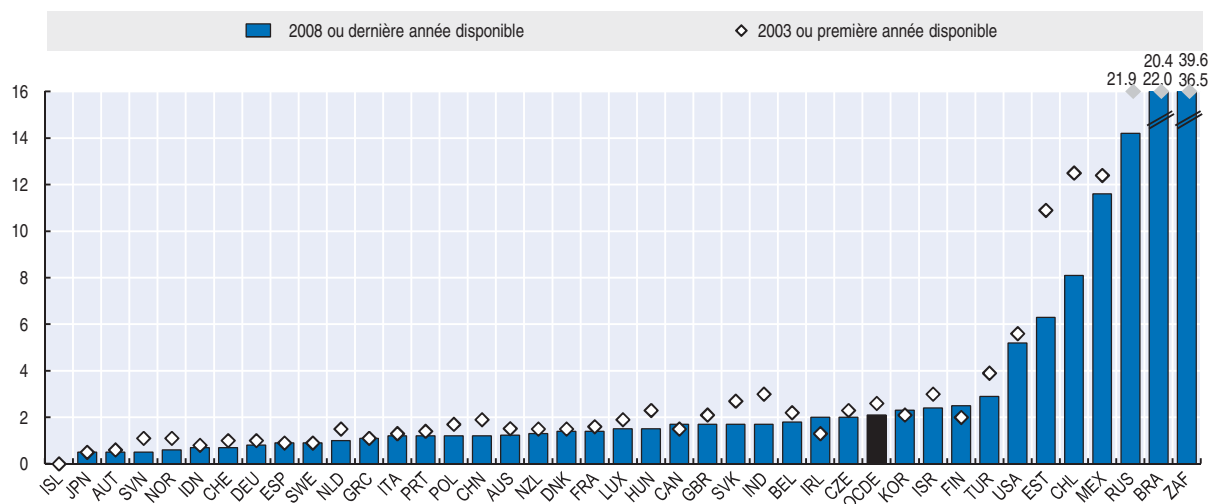
Tendances moyennes

Les taux d'homicides sont faibles dans la plupart des pays de l'OCDE.

Dans la plupart des pays de l'OCDE les taux d'homicides sont faibles (inférieurs à la moyenne de l'OCDE de 2,2 homicides pour 100 000 individus). Mais ils sont plus de deux fois plus élevés aux États-Unis (5.2), plus élevés encore au Chili, au Mexique, en Russie et notamment Afrique du Sud¹³. Entre 2003 et 2008, les taux d'homicides ont baissé dans tous les pays excepté le Brésil. La baisse est d'autant plus marquée dans les pays où ces taux étaient élevés au début des années 2000 (graphique 11.1). Dans les cinquante dernières années, en dépit de la prolifération d'armes de plus en plus dangereuses, la mortalité des agressions criminelles a nettement baissé, grâce aux progrès des services de soutien médical (Aebi, 2004; Harris et al., 2002).

Graphique 11.1. Homicides volontaires

Taux pour 100 000 individus



Note: La dernière année disponible est 2007 pour l'Autriche, le Danemark, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, la Norvège, le Royaume-Uni, la Chine et l'Inde; et 2004 pour l'Indonésie. La première année disponible est 2007 pour le Brésil; 2006 pour le Luxembourg; 2006 pour la Nouvelle-Zélande et l'Espagne; et 2004 pour l'Afrique du Sud. Les données pour le Royaume-Uni sont collectées selon trois différentes juridictions (l'Angleterre et le Pays de Galles, l'Écosse et l'Irlande du Nord); la valeur indiquée est une moyenne non pondérée des valeurs pour ces trois juridictions. Les valeurs numériques sont affichés pour les pays dont la valeur excède l'échelle verticale).

Source: UNODC; Eurostat – Pour l'Autriche, le Danemark, l'Irlande et les Pays-Bas, les données sont tirées des statistiques sur la criminalité et la justice pénale.

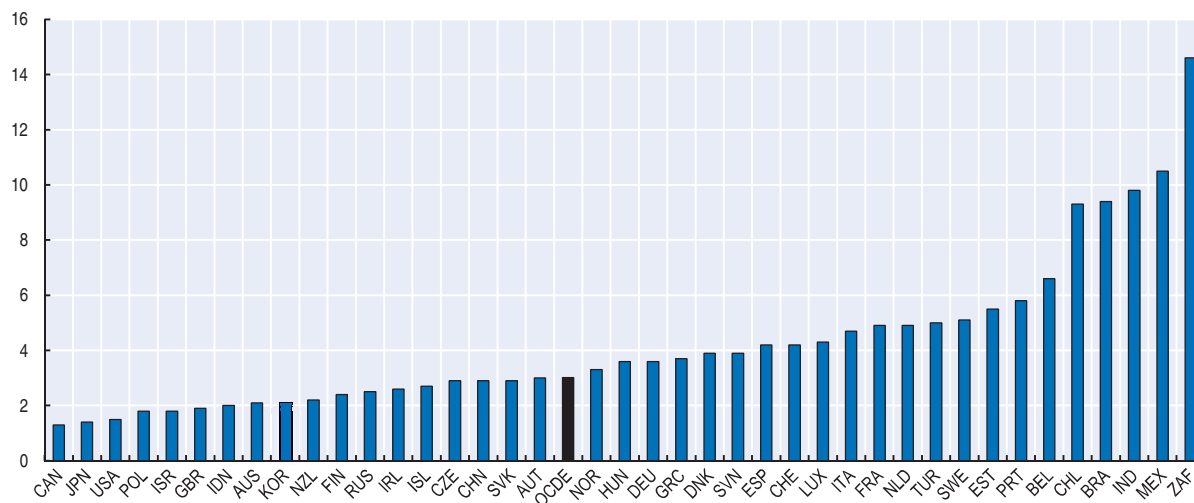
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932499503>

Les taux d'agression ont baissé dans la plupart des pays de l'OCDE

En 2010, seule une petite fraction de la population des pays de l'OCDE disait avoir été victime d'une agression au cours des 12 derniers mois ; néanmoins il y a de grandes variations au sein des pays de l'OCDE. Pour le Canada, le Japon, les États-Unis, la Pologne, Israël, et le Royaume-Uni, les taux sont inférieurs à 2%, mais ils sont sensiblement plus élevés au Chili et plus encore au Mexique. Le taux d'agression déclarée est également plus élevé dans les pays émergents, notamment au Brésil, en Afrique du Sud et en Inde (graphique 11.2).

Graphique 11.2. Victimisation auto-déclarée

Pourcentage de personnes déclarant avoir été victimes d'agressions au cours des 12 derniers mois, 2010



Note: La dernière année disponible est 2008 pour l'Islande et la Norvège et 2009 pour l'Estonie, Israël, la Suisse, la Fédération de Russie et l'Afrique du Sud.

Source: Gallup World Poll.

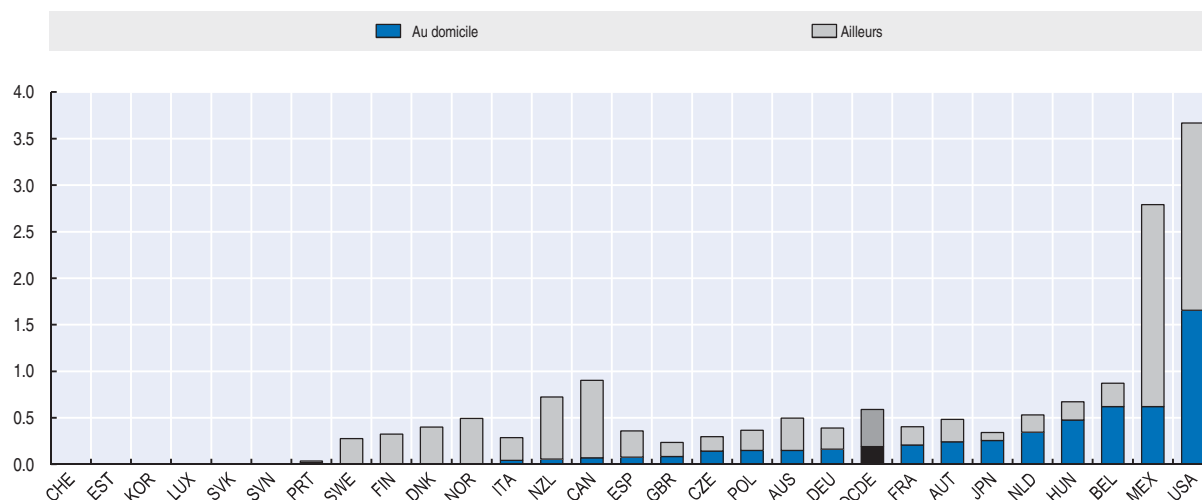
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932499522>

Le nombre de décès d'enfants est élevé aux États-Unis et au Mexique

Les taux de décès d'enfants par négligence, maltraitance ou agression physique varient grandement d'un pays de l'OCDE à l'autre. Les États-Unis ont le taux le plus élevé, suivis du Mexique, tandis que la Suisse, l'Estonie, la Corée, le Luxembourg, la République Slovaque, la Slove et le Portugal ont les taux les plus faibles (voir décès inexistant) (graphique 11.3). Le niveau élevé de ce taux aux États-Unis reflète pour partie l'efficacité du système utilisé dans ce pays pour identifier les causes du décès (Friedman *et al.*, 2005). Toutefois d'autres facteurs, comme l'accès facile aux armes à feu, peuvent aussi expliquer ce niveau élevé. En moyenne, un décès d'enfant sur trois a lieu au domicile. On ne dispose toutefois d'aucune information sur les décès d'enfant au domicile pour les pays nordiques.

Graphique 11.3. Décès d'enfants dus à la négligence, la maltraitance ou l'agression physique

Enfants de 0 à 19 ans; taux pour 100 000 individus, 2006-2008 ou dernières années disponibles



Note: Les données sur les décès d'enfant survenant au domicile sont triées par ordre croissant. La période considérée est 2006-2008 pour l'Autriche, l'Estonie, la Finlande, le Japon, les Pays-Bas, la République Tchèque et la Slovaquie; 2005-2007 pour la France, la Norvège, la Pologne, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse; 2004-2006 pour l'Allemagne, la Corée, le Danemark, le Luxembourg, le Mexique et la Nouvelle-Zélande et le Portugal; 2003-2005 pour l'Australie, l'Espagne, les États-Unis, la Hongrie et la République Slovaque; 2002-2004 pour le Canada; 2003, 2006, 2007 pour l'Italie; et 2004 pour la Belgique. Les données pour l'Islande n'ont pas été prises en compte en raison du trop petit nombre d'enfants dans le groupe d'âge considéré.

Source: Calculs effectués par l'OCDE à partir de la base de données sur la mortalité de l'OMS

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932499541>

Encadré 11.2. Les conséquences de la maltraitance de l'enfant

Les décès ne sont que la partie visible de l'iceberg en ce qui concerne les mauvais traitements et la maltraitance de l'enfant. Pour chaque enfant tué, beaucoup d'autres sont blessés physiquement ou psychologiquement. Même si des progrès considérables ont été enregistrés ces dernières années en matière de reconnaissance de l'importance et de la gravité de la maltraitance de l'enfant, nous sommes encore bien loin de comprendre son impact global pour la collectivité.

L'une des principales conséquences de la maltraitance de l'enfant sont les problèmes de santé. Si certains aspects ont fait l'objet de recherches extensives (par exemple, les bleus, les bosses, les blessures), ce n'est que récemment que l'on s'est intéressé à d'autres aspects, comme les problèmes psychiatriques et les comportements suicidaires (Fergusson et al., 2008; Trowell et al., 1999). Plus grave encore, la preuve a désormais été faite que certaines formes de maladies à l'âge adulte, comme les maladies cardiaques ischémiques, les cancers, les maladies pulmonaires chroniques, la fibromyalgie et la stérilité sont liées à des expériences de maltraitance durant l'enfance (OMS, 2002). La transmission à l'âge adulte des mauvais traitements subis au cours de l'enfance s'explique probablement par le fait que les enfants adoptent des comportements nocifs pour leur santé comme le tabagisme, l'abus de stupéfiants et d'alcool, de mauvaises pratiques alimentaires et le manque d'exercice physique (Felitti et al., 1998, Springer et al., 2007). De même, nombre d'études ont documenté les conséquences psychologiques à court et long terme de la maltraitance (anxiété, violence, dépression, honte ou déficits cognitifs) (Putnam, 2003).

Les enfants qui sont témoins de violences entre leurs parents ou qui sont victimes de violences familiales sont plus également susceptibles d'infliger des brimades aux autres enfants, d'avoir de mauvais résultats à l'école et ailleurs (Gilbert et al., 2009; Bowes et al., 2009, 2010). Ils ont également tendance à reproduire ces schémas avec leurs partenaires et/ou leurs propres enfants, entraînant ainsi une transmission intergénérationnelle de la violence familiale (Laing et Bobic, 2002).

Les conséquences de la maltraitance des enfants varient selon les individus en fonction de l'âge auquel la maltraitance a commencé, de la relation avec l'agresseur, de la fréquence de la maltraitance, et de la gravité des agressions. Elles sont également différentes pour les filles et pour les garçons: les garçons ont tendance à extérioriser leur réaction et à se venger sur les autres tandis que les filles ont tendance à l'intérioriser. Ces conséquences dépendent enfin du statut socio-économique de la famille, des structures de soutien à l'école et au sein de la communauté, et de la réponse reçue par l'enfant quand il a signalé la maltraitance dont il faisait l'objet.

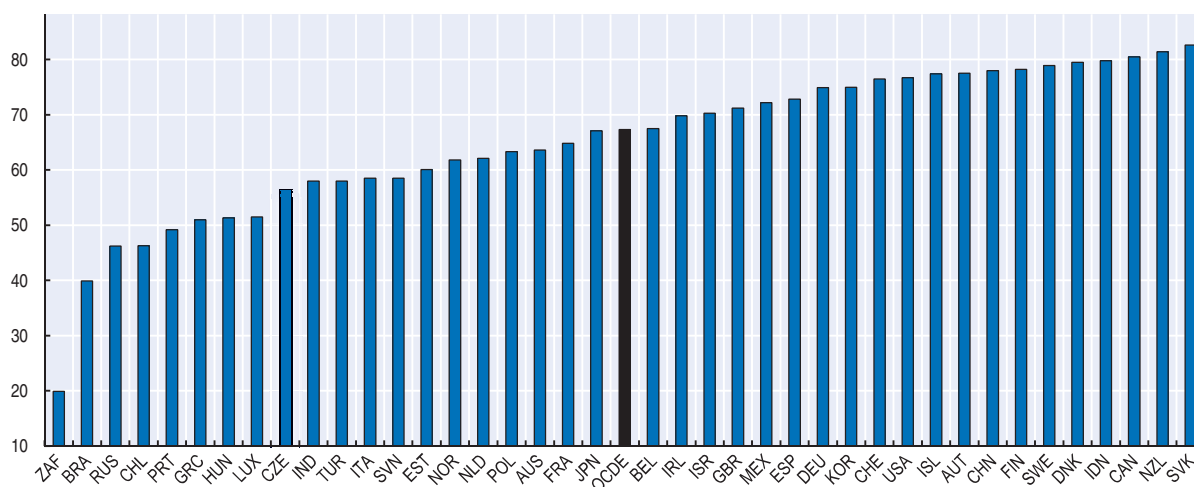
Source: (OMS, 2002), *Rapport mondial sur la violence et la santé*.

Il existe des disparités nationales importantes pour ce qui est du sentiment de sécurité

Au Canada, en Nouvelle-Zélande et en République Slovaque, environ 80% ou plus de la population déclare se sentir en sécurité quand elle marche seul la nuit. Cette proportion est voisine de 50% au Portugal, en Grèce, en Hongrie et au Luxembourg. En Afrique du Sud, seule une personne sur cinq se sent en sécurité lorsqu'elle marche seule la nuit dans son quartier (graphique 11.4).

Graphique 11.4. Sentiment de sécurité

Pourcentage de la population déclarant se sentir en sécurité lorsqu'elle marche seule la nuit dans sa ville ou son quartier, 2010



Note: La dernière année disponible est 2008 pour l'Islande et la Norvège; et 2009 pour l'Afrique du Sud, la Fédération de Russie, l'Estonie, l'Israël et la Suisse.

Source: Gallup World Poll.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932499560>

Les différents indicateurs brossent un portrait cohérent de la sécurité des personnes

La sécurité des personnes englobe une variété de dimensions et les indicateurs présentés ici mesurent différents aspects du crime. Un certain nombre de schémas se dégagent des corrélations entre les différents indicateurs utilisés dans ce chapitre (tableau 11.2):

- Il existe une forte corrélation entre le nombre d'homicides volontaires et le pourcentage de personnes déclarant avoir été victime d'agression. L'indicateur mesurant le nombre d'homicides volontaires est également fortement lié au taux des décès d'enfants par négligence, maltraitance et agression physique, qui est lui-même corrélé à la victimisation auto déclarée (bien que dans ce cas la corrélation soit plus faible). En moyenne, les pays de l'OCDE qui ont un taux d'homicides volontaires élevé présentent également des taux élevés d'agressions physiques, tant au sein du ménage qu'en dehors. Cela donne à penser que l'on peut parler d'un «niveau global de criminalité/d'insécurité» dans la société.
- La victimisation auto déclarée est aussi corrélée négativement au sentiment de sécurité des individus. En moyenne, les pays dans lesquels de nombreuses personnes déclarent avoir été victimes de vol et d'agression sont aussi les pays dans lesquels craintes de criminalité sont plus fortes. Ceci fait écho aux études précédentes et aux résultats de l'analyse à variables multiples résumés au tableau 11.4. Toutefois, la faible corrélation indique que les liens entre les taux de victimisation et le sentiment de sécurité sont complexes, et qu'un grand nombre de facteurs entrent en jeu (encadré 11.3).
- Le sentiment de sécurité et les violences sur enfants ne sont pas corrélés. Ce résultat n'est pas surprenant pour plusieurs raisons. En effet, les violences sur enfants ont souvent lieu au sein du domicile des parents, tandis que le sentiment de sécurité est lié à l'environnement extérieur. Par ailleurs, les échantillons servant de base au calcul de ces données sont notoirement différents: alors que les violences sur enfants sont essentiellement subies par les très jeunes enfants et les adolescents, seuls les individus de 15 ans et plus sont représentés dans l'étude mesurant le sentiment de sécurité.

Tableau 11.2. Corrélation entre les différents indicateurs de la sécurité des individus

		PS I Homicides volontaires	PS II Victimisation auto-déclarée (agressions)	ps 1 Morts d'enfants dus à une maltraitance	ps 2 Sentiment de sécurité
PS I	Homicides volontaires	1 (41)	0.7154*** (41)	0.7303*** (29)	-0.3442** (41)
PS II	Victimisation auto-déclarée (agressions)		1 (41)	0.3971** (29)	-0.3247** (41)
ps 1	Morts d'enfants dus à une maltraitance			1 (29)	0.0866 (29)
ps 2	Sentiment de sécurité				1 (41)

Note: Les valeurs entre parenthèses font référence au nombre d'observations. ** indique que les corrélations sont significatives au seuil de 5 %; *** indique qu'elles sont significatives au seuil de 1 %.

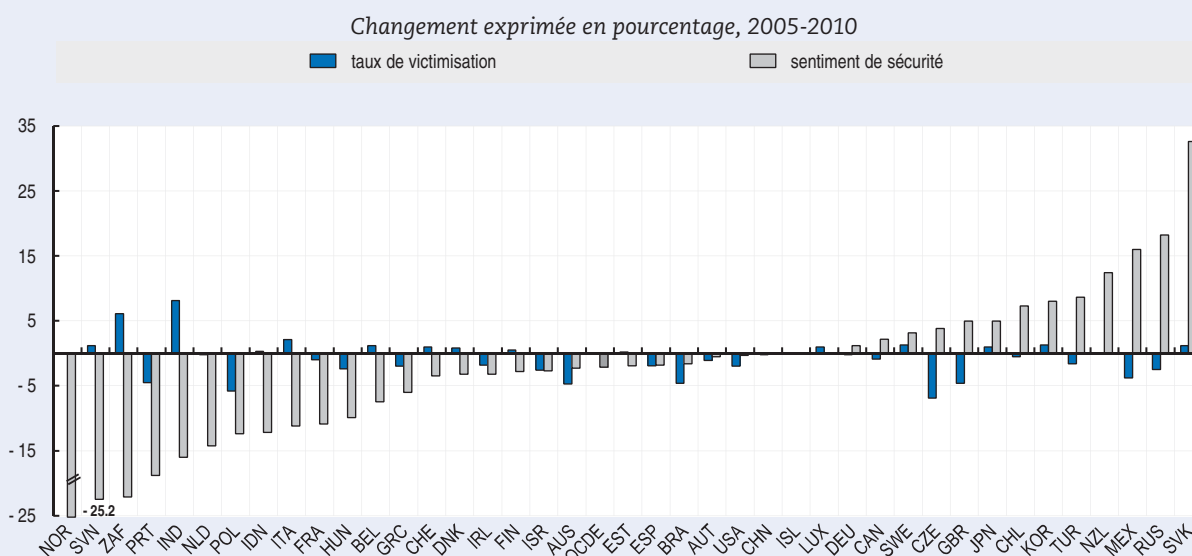
Source: Calculs effectués par l'OCDE

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932500434>

Encadré 11.3. Est-ce que la victimisation auto-déclarée reflète la peur de la criminalité ?

Selon les données utilisées dans ce rapport, le sentiment de sécurité a baissé dans la plupart des pays de l'OCDE au cours des cinq dernières années malgré une réduction générale des taux de victimisation par agression. En Norvège, au Portugal, en Pologne et en France, par exemple, en dépit d'une baisse des taux de victimisation auto déclarée, le sentiment de sécurité a chuté de 11 à 25 points. En Corée et en République slovaque, en revanche, il a fortement augmenté même si le nombre des agressions auto déclarées n'a que très peu changé (graphique 11.5). Ces changements inter-temporels doivent toutefois être pris avec prudence du fait de la taille limitée des échantillons du *Gallup World Poll* et de la possibilité que cette enquête puisse sous-estimer le taux de victimisation auto déclarée et surestimer le sentiment d'insécurité.

Graphique 11.5. La victimisation auto-déclarée et le sentiment de sécurité évoluent-ils dans la même direction?



Note: Les pays sont triés par ordre croissant selon la variation du sentiment de sécurité. Pour la Norvège, le changement en pourcentage pour le taux de victimisation est -0.1.

Source: Gallup World Poll.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932499579>

Différents facteurs peuvent expliquer le fait que les taux de victimisation et le sentiment de sécurité ne soient pas toujours corrélés.

- Premièrement, étant donné l'absence de données comparables, ce chapitre n'a considéré qu'un seul type de crime conventionnel (l'agression), alors que bien d'autres crimes (par exemple, le vol, le cambriolage, le vol qualifié, etc.) peuvent affecter le sentiment de sécurité.
- Deuxièmement, la perception de la criminalité peut être bien supérieure au taux de criminalité à cause du rôle des médias. Les travaux de recherche ont montré le rôle joué par les médias en se faisant l'écho des crimes violents, les rapports trompeurs sur les statistiques de criminalité et en nourrissant le sentiment d'insécurité des gens. Un petit nombre de crimes spectaculaires relatés dans les médias peuvent accroître les peurs du public et modifier leurs comportements, même si la probabilité d'en être victime n'a pas augmenté.
- Troisièmement, quelque soit le niveau de la criminalité, les caractéristiques structurelles du quartier peuvent avoir un impact sur le sentiment de sécurité (Pain, 1997). Les regroupements désordonnés de jeunes garçons ou les indices visuels des désordres, comme les panneaux d'abribus endommagés ou l'apparition pendant la nuit de graffitis sur les bâtiments publics, sont rarement enregistrés comme des délits mais ils augmentent le sentiment général d'une régression de l'ordre public. Ces facteurs peuvent générer une peur de la criminalité chez certaines personnes et être perçus comme une invitation à la criminalité par d'autres.

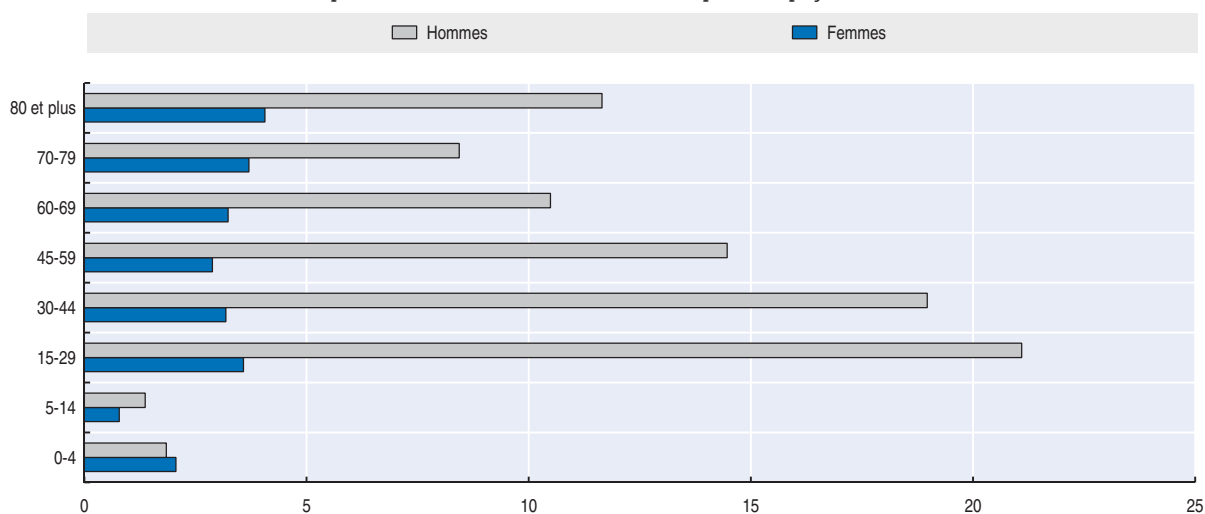
Inégalités

Parmi les hommes, le taux d'homicide est quatre à cinq fois plus élevé que parmi les femmes

Des données provenant de sources diverses, qui ne sont pas directement comparables avec les données présentées dans ce chapitre, indiquent que les taux d'homicides sont généralement beaucoup plus élevés pour les hommes que pour les femmes (Déclaration de Genève, 2008). En outre, plus le taux global d'homicides est faible, plus la proportion de femmes dans le nombre total de victimes est importante.

Graphique 11.6. Homicides par sexe et âge, 2008

Taux pour 100 000 individus, estimations pour les pays du monde



Note: Les estimations mondiales comprennent les pays membres de l'OMS

Source: Estimations de l'OCDE à partir du projet de l'OMS sur le fardeau mondial de la maladie.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932499598>

Le graphique 11.6 montre que les hommes ayant entre 15 et 29 ans sont plus susceptibles que les autres groupes d'âge d'être victimes d'agressions armées mortelles (ce qui reflète les schémas de l'activité criminelle, comme les gangs et le trafic de drogue). Le risque diminue ensuite de façon régulière avec l'âge, avant d'augmenter à nouveau chez les personnes très âgées (80 ans et plus). Les différences de risque selon l'âge sont moins marquées chez les femmes. Les femmes risquent plus que les hommes d'être victimes d'homicides dans les toute premières années de leur vie; cela reflète peut être les pratiques d'infanticide à l'encontre des filles dans certains pays en développement ou émergents, et l'abandon général des bébés de sexe féminin dans de nombreuses sociétés.¹⁴ Passées ces premières années, le risque pour les femmes d'être victimes d'un homicide n'est plus lié à l'âge.

Les statistiques moyennes sur les décès d'enfants masquent de grandes différences entre les groupes de population

Les homicides d'enfants et de jeunes se répartissent de manière inégale, certains groupes de la population étant particulièrement confrontés à ce problème. Bien que les statistiques présentées ici ne permettent pas de diviser la population en sous-groupes, de nombreuses études nationales suggèrent un schéma en forme de U pour la répartition des homicides d'enfants par âge (UNICEF, 2003). Alors que les jeunes enfants sont affectés de manière disproportionnée, la phase intermédiaire de l'enfance semble être un âge où les enfants sont relativement épargnés par le risque d'homicide et par les morts due à la maltraitance ou négligence.¹⁵ La vulnérabilité physique est un facteur déterminant du façonnage de ce schéma: les enfants plus âgés ont dépassé le stade où l'infériorité physique rend les petits enfants particulièrement vulnérables à la force meurtrière. Un autre facteur peut être lié aux activités routinières des enfants: contrairement à leurs cadets, les enfants de plus de cinq ans passent plus de temps loin de leurs parents et autres dispensateurs de soins adultes qui sont les premiers auteurs d'homicides contre les jeunes enfants (Crittenden et Craig 1990).¹⁶ Avec le début de l'adolescence, les taux de décès des jeunes recommencent à augmenter. Toutefois, contrairement aux homicides de jeunes enfants, relativement peu d'homicides d'adolescents sont commis par des membres de la famille. La plupart de ces incidents sont des meurtres commis par d'autres adolescents (OMS, 2002; OCDE, 2009b).

Dans la plupart des pays, dans les premières années de la vie les garçons sont plus souvent victimes de blessures mortelles que les filles, alors que ces dernières sont plus susceptibles d'être victimes d'infanticides, d'exploitation sexuelle, d'abandon et de prostitution forcée (Finkelhor, 1994; Comité de la Recherche nationale, 1993). Les travaux de recherche donnent également à penser que les décès d'enfants et les mauvais traitements sont fortement liés à des parents déprimés ou toxicomanes, aux familles monoparentales, à la pauvreté et à l'absence de lien social (Coulton *et al.*, 1999; OCDE 2011a; Runyan *et al.*, 1998). Bien souvent ces facteurs se recouvrent et interagissent et quand ils augmentent le risque de décès d'enfants ou de maltraitance, ils le font par des voies particulièrement complexes. Cela rend difficile la compréhension, par exemple, de la manière dont la pauvreté accroît la probabilité de sévices physiques. Les femmes de tout âge sont également plus susceptibles d'être la cible de violence entre partenaires (encadré 11.4).

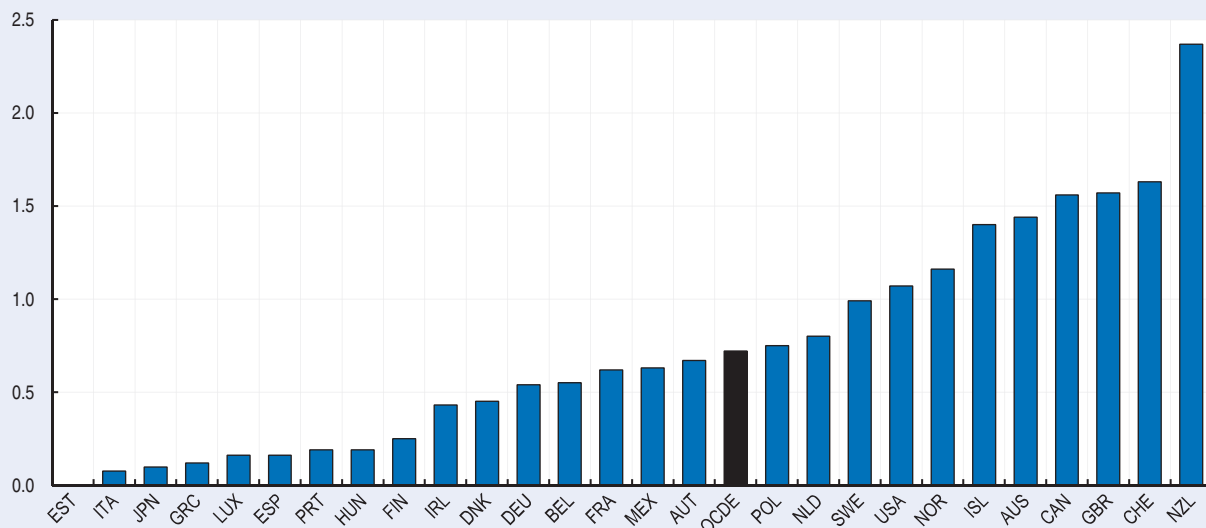
Encadré 11.4. Violence entre partenaires

Les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'être la cible de violences entre partenaires. L'OMS suggère qu'entre 40 et 70% des homicides de femmes sont commis par leur partenaire (Krug *et al.*, 2002). Cette violence, qui englobe le viol, les violences familiales, le meurtre, et les sévices sexuels, est une cause importante de mortalité et de blessures pour les femmes de 15 à 44 ans (Déclaration de Genève, 2008).

Les données sur les violences faites aux femmes sont dispersées et elles ne sont pas collectées de manière systématique; certaines formes de violence à l'encontre des femmes (par exemple, l'intimidation, la violence émotionnelle, etc.) sont difficiles à mesurer quantitativement de manière précise et robuste. Les données présentées sur le graphique 11.7 proviennent de l'Enquête internationale sur les victimes de la criminalité (ICVS) et de l'Étude européenne sur le crime et la sécurité (2005) et renvoient aux agressions physiques, menaces et agressions sexuelles (viol, tentative de viol ou attaque indécente) commises par les partenaires présents ou passés contre les deux sexes. Si la grande majorité des violences entre partenaires sont commises par les hommes à l'encontre des femmes et des filles, il peut arriver que les femmes soient les auteurs de ces violences (et les hommes les victimes). La violence entre partenaires peut également affecter les homosexuels, les lesbiennes, les transgenres et les transsexuels. La violence physique est ici définie comme l'ensemble des incidents au cours desquels les répondants furent agressés ou menacés de manière effrayante, ainsi que l'ensemble des actes sexuels réalisés avec violence.

Figure 11.7. Violences physiques ou sexuelles entre anciens partenaires ou partenaires actuels

Pourcentage de la population, hommes et femmes, 2005



Note: Les données remontent à 2004 pour l'Australie, le Canada, l'Estonie, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, la Pologne et les États-Unis..

Source: Enquête internationale sur les victimes de la criminalité (2004-2005) et Étude européenne sur le crime et la sécurité (2005).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932493594>

Les violences entre partenaires sont généralement faibles dans les pays de l'OCDE, avec moins de 2% de la population qui fait état de tels incidents. Il y a toutefois de grandes différences entre les pays. Les pays anglo-saxons et les pays nordiques semblent avoir des taux plus élevés de violences entre partenaires que les pays d'Europe du Sud (graphique 11.7). Toutefois ces comparaisons doivent être effectuées avec la plus grande prudence car, du fait des préjugés culturels et des différences dans la manière de concevoir la violence et de la volonté de la dénoncer.

Les déterminants de la victimisation et du sentiment de sécurité

Les individus diffèrent par leur exposition à la criminalité et leur sentiment de sécurité. Certains facteurs de la victimisation et de la peur du crime sont dépendants de la manière dont les individus mènent leur vie (si elle est risquée ou non), la fréquence de leurs sorties nocturnes, l'attraction comme victime potentielle qu'ils suscitent (par exemple, s'ils sont perçus comme vulnérables ou s'ils portent des objets de valeur) ou encore le degré de protection dont ils bénéficient (par exemple, la présence d'un gardien compétent ou de mesures de sécurité pouvant dissuader les criminels) (Carrabine et al., 2009). Parmi les autres facteurs de victimisation et de peur de la criminalité, on peut compter:

- *L'âge*. Les jeunes personnes sont plus exposées aux risques d'être victimes de certains crimes que les adultes, indépendamment de leur sexe, milieu social et lieu de résidence. Bien que la résistance physique décroisse avec l'âge, augmentant ainsi la vulnérabilité, les jeunes personnes font face à un risque plus important de subir des agressions criminelles du fait de leur style de vie (ils sortent plus souvent). En revanche, les constats diffèrent sur la question de l'impact de l'âge sur la sentiment d'insécurité; si

certaines travaux suggèrent que les personnes âgées sont les plus angoissées, d'autres travaux ont mis en lumière le résultat opposé (Moore et Shepherd, 2007)¹⁷.

- *Le sexe.* Comme le montrent à la fois les données de la police et les enquêtes sur la victimisation, les hommes ont un plus grand risque d'être victimes d'agressions et de crimes violents (Carrabine et al., 2009). Néanmoins, malgré le fait qu'elles comptent moins de victimes, les femmes font part d'un sentiment d'insécurité plus élevé que les hommes. Cela est dû à une combinaison de plusieurs effets: une plus grande peur du viol (Ferraro, 1995), le sentiment qu'elles doivent protéger également leurs enfants ou le fait qu'elles pourraient être perçues comme partialement responsables (du fait de leurs activités quotidiennes, leurs tenues vestimentaires) si elles sont victime d'un acte criminel (Schafer et al., 2006).
- *L'appartenance ethnique.* Les groupes ethniques minoritaires sont généralement plus souvent victimes de crimes que les autres. Néanmoins, il est difficile d'isoler cet effet car d'autres facteurs socio-économiques sont peut-être également responsables des résultats obtenus (par exemple, les groupes ethniques minoritaires vivent généralement dans des zones socialement marginalisées, Modood et al., 1997).
- *Le lieu d'habitation.* La criminalité est concentrée spatialement: les taux de criminalité sont plus élevés dans les zones urbaines (plutôt que dans les zones rurales) et dans les quartiers pauvres (plutôt que dans les quartiers riches). Les citadins sont plus susceptibles de vivre proche de délinquants et leur trajet quotidien les expose à rentrer en contact avec autrui dans des lieux plus anonymes (Lee, 2000; OCDE, 2011b). En outre, la population vivant dans des grandes villes ou leurs banlieues est plus susceptible d'être victime de crimes que la population rurale (Van Dijck et Smit, 2008).
- *Le statut social.* Les individus avec un revenu plus élevé et un plus haut niveau d'éducation se sentent en général plus en sécurité (notamment à l'égard du crime contre la propriété) car ils peuvent s'équiper de meilleurs systèmes de sécurité et sont moins susceptibles de rentrer en contact avec des délinquants (Kelly, 2000).
- *Le statut marital.* Être marié réduit les risques d'être victime d'une agression et le sentiment d'insécurité, car le mariage entraîne un comportement moins risqué (par exemple, en ce qui concerne les sorties nocturnes, l'usage des transports publics), un renforcement du contrôle social (Umberson, 1987; Cheung, 1998) et une réduction du sentiment de vulnérabilité (Mesch, 2000).
- *Le handicap physique.* Les individus handicapés physiquement ou psychologiquement perturbés sont plus susceptibles d'être victimes de crime et de craindre la criminalité, ces conditions faisant d'eux des cibles plus faciles pour les criminels (Nosek et al., 2001; Marley et Buila, 2001; Stiles et al., 2003).
- *Le réseau social.* Les liens sociaux peuvent réduire les préoccupations à l'égard de la criminalité, car ils fournissent une structure de soutien pour faire face au crime et un caractère familial et un sentiment de contrôle sur les habitants du voisinage (Carrabine et al., 2009).

Suite à l'approche empirique de ces différentes études, une analyse des principaux déterminants de la victimisation et du sentiment de sécurité a été menée sur la base des données individuelles du *Gallup World Poll* (encadré 11.5). La plupart des principaux constats concordent avec ceux des travaux de recherche discutés ci-avant bien que certains ne soit pas parfaitement en accord avec la recherche, suggérant par conséquent un besoin de continuer la recherche dans ce domaine.

Encadré 11.5. Déterminants de la victimisation et du sentiment de sécurité

Le tableau 11.3 présente les résultats d'une analyse de régression pour une sélection de variables socio-économiques sur les agressions auto déclarées et le sentiment d'insécurité (se référer à Balestra et Sultan, 2012 pour plus de détails). Cet échantillon comprend à la fois les pays de l'OCDE et quelques pays émergents (Brésil, la Fédération de Russie, l'Inde, l'Indonésie et la Chine). Les résultats de cette analyse doivent être considérés avec précaution, car les données sous-jacentes peuvent renfermer quelques lacunes méthodologiques :

Tableau 11.3. Les déterminants des agressions auto-déclarées et du sentiment de sécurité

Effets marginaux des variables explicatives sur la victimisation auto-déclarée et le sentiment de sécurité		
Variables explicatives	Victimisation auto-déclarée	Sentiment de sécurité
Femme	-0.01***	-0.13***
Age 25-34	-0.01***	0.02**
Age 35-54	-0.02***	0.03***
Age 55-64	-0.02***	0.04***
Age 65+	-0.02***	-0.01
Mariée	-0.01***	0.02***
Revenu du ménage	-0.01***	-0.01
Enseignement secondaire	-0.01***	-0.01
Enseignement supérieur	-0.01***	0.03***
Petite ville	0.01***	-0.10***
Grande ville	0.03***	-0.15***
Banlieue d'une grande ville	0.01**	-0.09***
Mauvais état de santé	0.02***	-0.04***
Soutien du réseau social	-0.01**	0.04***
Victimisation antérieure		-0.22***

Note: L'analyse par la méthode des probits englobe tous les pays de l'OCDE, mais aussi le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, la Fédération de Russie et l'Afrique du Sud. * indique que les valeurs sont significatives au seuil de confiance de 10 %; ** indique qu'elles sont significatives au seuil de confiance de 5 % et *** indique qu'elles sont significatives au seuil de confiance de 1 %. Une valeur positive dans la colonne de gauche signifie que la variable explicative augmente la probabilité d'être victime d'une agression tandis qu'une valeur négative dans la colonne de droite signifie que la variable explicative augmente le sentiment de sécurité lorsque l'individu marche seul la nuit dans son quartier. La variable "revenu du ménage" est un logarithme naturel du revenu disponible des ménages. Le nombre d'observations est 124 027.

Source: Calculs de l'OCDE à partir des données du Gallup World Poll, 2005 à 2010.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932500453>

Les résultats présentés dans la colonne de gauche du tableau 11.3 sont ceux des agressions auto déclarées. Conformément aux résultats des recherches sur ce sujet, les individus vivant dans de grandes agglomérations ou faisant part de problème de santé (mesuré sur la base de la question « Avez-vous des problèmes de santé qui vous empêchent de faire des choses que peuvent normalement faire les personnes de votre âge? ») ont des taux d'agression auto déclarée plus élevés. Les hommes et les jeunes entre 16 et 24 ans ont un risque d'agression plus important bien que le fait d'être marié atténue ce risque. Des niveaux d'éducation ou de revenus plus élevés semblent réduire le risque d'agression conformément à ce que montrent d'autres études. Enfin, les liens sociaux (basés sur la question « Si vous aviez des problèmes, avez-vous des parents ou des amis sur lesquels vous pouvez compter pour vous aider à chaque fois que vous en avez besoin ? ») vont de pair avec un taux d'agression plus faible.

La colonne de droite du tableau 11.3 montre les effets des variables explicatives sur le sentiment de sécurité. Avoir été victime par le passé d'une agression est le facteur le plus corrélé négativement avec le sentiment de sécurité. En outre, conformément à de précédentes recherches, les femmes déclarent se sentir moins en sécurité que les hommes, même si elles ont moins de risque d'être victimes d'agressions (voir la colonne de gauche du tableau 11.3). Une explication possible de ce paradoxe apparent est que le sentiment d'insécurité conduit les femmes à changer leur routine afin d'éviter certains quartiers et certaines personnes. Les jeunes sont plus angoissés (et plus susceptibles de se faire agresser, voir colonne de gauche du tableau 11.3) que les individus âgés de 25 à 64 ans. L'effet de l'âge sur le sentiment de sécurité des personnes âgées est négatif mais il n'est pas significatif statistiquement. Les personnes mariées et ceux qui ont quelqu'un sur qui compter en cas de problèmes (approximé ici par la variable « soutien du réseau social ») se sentent davantage en sécurité lorsqu'il marche seul la nuit dans leur quartier. Les gens qui vivent dans de grandes villes ont davantage peur de la criminalité que leurs compatriotes résidant dans des zones rurales ou dans de petites agglomérations. Les individus détenant un haut diplôme déclarent se sentir plus en sécurité que les individus ayant reçu un enseignement primaire. Contrairement à de précédents travaux, le revenu ne semble pas avoir une influence sur le sentiment d'insécurité.

Cette analyse doit être corroborée par des recherches supplémentaires. En particulier, l'analyse tirerait bénéfice de la prise en considération de variables plus détaillées au niveau individuel et de variables inhérentes aux risques (par exemple, sur les risques liés au style de vie, sur l'appartenance ethnique, la satisfaction à l'égard du voisinage ou de la police).

Travail statistique à accomplir

Il est difficile d'identifier des indicateurs fiables pour la sécurité des personnes. En dépit d'un certain nombre d'initiatives récentes pour améliorer les statistiques de la criminalité et de la justice pénale, notamment l'émergence de groupes d'études et d'observatoires de la criminalité, de la violence et de la délinquance, leur disponibilité et leur comparabilité demeurent globalement limitées. Étant donné l'importance de la sécurité pour la qualité de vie des personnes, des mesures plus précises sont essentielles pour donner une image plus exacte de l'ampleur et de l'évolution de la criminalité dans les différents pays. Afin d'améliorer la comparabilité à l'échelle internationale, il convient de s'entendre sur les indicateurs à utiliser, ainsi que sur des concepts et définitions communes. Les priorités pour les travaux futurs dans ce domaine sont notamment les suivantes :

- Alors que la plupart des pays développés sont en mesure de fournir des statistiques policières sur les catégories générales comme l'homicide, le cambriolage, l'agression et le vol, ils ne satisfont pas aux critères des rapports internationaux lorsqu'il faut donner plus de détails sur les circonstances.¹⁸ De plus, d'autres grands pays ont encore énormément de progrès à faire en ce qui concerne la compilation, le traitement et la diffusion systématiques des statistiques sur la criminalité et la justice pénale.
- Les enquêtes de victimisation sont au cœur de l'élaboration d'indicateurs comparables au plan international. Plusieurs pays ont entrepris des enquêtes auprès des ménages et collecté des données sur les délits commis, les réactions des victimes (notamment sur le signalement de l'incident à la police), leur opinion sur l'efficacité de la police et leur attitude à l'égard du délit (par exemple, crainte du délit). Toutefois, les données tirées des enquêtes nationales sont difficiles à comparer car elles sont basées sur des méthodologies, une classification des délits et des questionnaires différents. Pour tenter d'améliorer la comparabilité internationale des statistiques sur la criminalité, les Nations Unies ont publié récemment le Manuel des Nations Unies sur les enquêtes de victimisation. Le manuel souligne un certain nombre de sujets clés à inclure et sera

particulièrement utile pour les pays qui veulent procéder à ce type d'enquête pour la première fois ou qui ont une expérience limitée dans ce domaine. Afin de pallier le manque d'informations comparables sur la criminalité mis en évidence en 2009 par le Programme de Stockholm, Eurostat a développé, en coordination avec les États membres, une méthodologie pour une enquête sur la sécurité qui sera menée par le Système Statistique Européen en 2013.

- Des travaux complémentaires s'imposent pour élaborer des indicateurs fiables sur la violence à l'encontre des enfants et des femmes. Les Nations Unies recommandent à la fois le développement d'enquêtes spécifiques et l'utilisation de fichiers administratifs, pour mesurer la prévalence et la gravité des actes de violence.
- Enfin il convient d'encourager les efforts pour élaborer des mesures applicables aux crimes non-conventionnels (comme le trafic d'êtres humains, l'immigration clandestine, la corruption, les pots-de-vin, la fraude au consommateur) et les nouvelles catégories de délits (la cybercriminalité, le vol d'identité, les cyber attaques).

Conclusion

Ce chapitre a brossé un tableau général du niveau et de l'ampleur de la criminalité et de ses impacts sur la sécurité des personnes. Le concept de criminalité est large, englobant un certain nombre d'activités conventionnelles et non conventionnelles. Toutefois, en raison d'un manque de données comparables ou récentes pour certaines de ces activités et de l'importance des effets que crimes violents et aux agressions ont sur le bien-être des individus, ce chapitre s'est concentré sur : i) les homicides volontaires déclarés à la police ii) la fréquence auto déclarée des agressions et iii) les violences à l'encontre des enfants et des femmes. Cet ensemble d'indicateurs a été complété par des mesures subjectives telles que le sentiment de sécurité des personnes dans l'endroit où elles vivent.

Dans les pays de l'OCDE, le nombre d'homicides est faible, bien qu'il existe des différences notables entre les pays. Les agressions ont diminué dans la plupart des pays de l'OCDE, tandis qu'elles sont encore courantes dans certains pays émergents. La grande majorité des personnes vivant dans les pays de l'OCDE déclarent se sentir en sécurité quand elles marchent seules la nuit même si, là encore, on observe de grandes disparités entre les pays. Les données disponibles sur les violences familiales n'ont pas permis d'aboutir à une conclusion satisfaisante, car elles sont rares et souffrent de limitations méthodologiques et de biais culturel qui limitent la comparabilité internationale.

Notes

1. Dolan et Selon Peasgood (2007), près d'un quart des répondants au Royaume Uni estimait en 2001 que la criminalité était un facteur important pour leur bien-être. En effet, c'était le troisième facteur le plus fréquemment cité affectant le bien-être après le revenu et la santé physique.
2. Les coûts associés à la peur du crime sont à la fois immatériels (par exemple le trouble émotionnel) et matériels, (par exemple on pourrait préférer prendre la voiture ou un taxi plutôt que de rentrer à pied ou d'utiliser les transports en commun par peur d'être agressées).
3. Le bureau national des statistiques au Canada a développé un «indice de gravité des crimes» qui tient compte à la fois du nombre de crimes déclarés à la police dans chaque juridiction et de la gravité de ces crimes.

4. On peut distinguer trois groupes de pays selon le moment auquel les déclarations à la police sont enregistrées: ceux qui ont des statistiques «d'entrée», ceux qui ont des statistiques «de sortie» et ce qui ont des statistiques «intermédiaires». Dans les pays utilisant des statistiques «d'entrée», les données sont enregistrées au moment où la plainte est déposée à la police. Dans les pays utilisant des statistiques de «sortie», les données sont enregistrées lorsque l'enquête a été menée à son terme. Entre ces deux extrêmes, certains pays enregistrent les données entre le moment auquel la plainte est déposée et celui auquel l'enquête est conclue. Il est probable que, toutes choses égales par ailleurs (la définition des infractions, le niveau actuel de criminalité, la propension à rapporter et à enregistrer les infractions mais également les autres facteurs statistiques, légaux et réels), les pays utilisant des données «d'entrée» aient des taux de crimes rapportés plus important que les pays utilisant des données «de sortie» (Aebi, 2003).
5. Des problèmes de comparabilité internationale se posent, notamment pour les délits non conventionnels (fraude, pots-de-vin, corruption), et les crimes sexuels (du fait, par exemple, que chaque pays peut avoir une perception différente de ce qui constitue un comportement sexuel inacceptable).
6. Selon la définition de l'UNODC, les homicides volontaire couvrent un ensemble d'actes très large, par exemple les disputes familiales qui se termine par une agression mortelle, la violence interpersonnelle, les conflits violents sur les ressources des terres, la violence entre bandes, la violence prédatrice et les tueries par les groupes armés. Bien que cette définition soit très large, elle ne recouvre pas tous les assassinats intentionnels. En particulier, les morts découlant des conflits armés sont considérées à part : les morts causées par des individus ou des petits groupes de personnes sont classées parmi les homicides volontaires, tandis que les homicides commis par des groupes avec des centaines ou plus de membres sont considérés comme des tueries découlant des conflits armes.
7. Les autres données disponibles sur le sujet à partir d'enquêtes internationales (par exemple l'étude Internationale sur les victimes de crime ICVS) ont l'avantage (par rapport aux données du *Gallup World Poll*) de reposer sur un ensemble de questions plus large. Toutefois elles ne sont disponibles que pour un petit nombre de pays ; de plus, elles sont datées (faisant référence au milieu des années 2000) et comme le *Gallup World Poll*, reposent sur des petites échantillons. En outre, les mesures de victimisation sont déclarées basées sur le *Gallup World Poll* sont mieux corrélées à d'autres indicateurs objectifs des crimes présentes dans ce chapitre.
8. Puisque le *Gallup World Poll* réunit l'occurrence d'agressions et vol dans la même question, l'indicateur de victimisation auto-déclarée peut sous-estimer le niveau de crime si une même personne a subi à la fois une ou plusieurs agressions et/ou attaques au cours de douze mois avant l'enquête.
9. Herman-Giddens *et al.*, (1999) suggèrent que les décès d'enfants sont sous-enregistrés dans la proportion de 16 à 59%.
10. Les données pour l'Australie citées par l'UNICEF (2003) provenant de l'étude «*Child Protection Australia 1999-00*» (Australian Institute of Health and Welfare, 2011), la proportion d'abus physique a été imputée à la proportion totale des enfants âgés de 17 ou moins. Les données pour la France sont issues du «Rapport au Parlement sur l'enfance maltraitée» (Ministère du Travail, 2000).
11. La peur de la criminalité est également une notion distincte de celle de la préoccupation à l'égard de la criminalité. Tandis que d'un côté la peur de la criminalité reflète l'anticipation par l'individu du statut de victime, d'un autre, la préoccupation à l'égard de la criminalité reflète une perception du crime comme problème sociétal (Amerio et Roccato, 2007).
12. Certaines des limites de la question du sondage Gallup sur le sentiment de sécurité tiennent au fait qu'elle ne précise pas le genre de délit considéré, qu'elle fait référence à une situation hypothétique et que l'évaluation ne porte que sur la nuit (Ferraro, 1995). Par ailleurs, la formulation de la question, en créant de l'apprehension pouvant suggérer aux répondants qu'ils doivent être effrayés, peut entraîner à une surestimation de la peur de la criminalité (Farrall and Gadd, 2003).

13. Les taux d'homicides dans les pays de l'OCDE sont bien inférieurs à ceux des pays africains (à l'exception de l'Afrique du Nord) et de l'Amérique centrale et latine, où l'on enregistre entre 20 et 30 homicides pour 100 000 personnes.
14. Si les données sur le ratio hommes/femmes des homicides sont fiables dans les pays développés, dans les pays en développement les statistiques officielles des homicides ne livrent qu'une partie de la vérité. Bien des décès de femmes sont maquillés en accidents ou attribués à des causes naturelles ou inconnues (Déclaration de Genève, 2008). Dans les pays où il n'est pas d'usage de faire une enquête sur les décès de bébés et de femmes et de pratiquer des autopsies, des cas d'homicides peuvent être attribués à tort à la maladie ou à d'autres causes naturelles.
15. De toutes les catégories d'homicides, l'infanticide est la plus susceptible d'être sous-déclarée et mal classée. Un grand nombre d'homicides sur enfants risquent de ne pas être détectés car il est très probable que les mauvais traitements soient mal diagnostiqués et confondus avec d'autres causes de décès, comme le syndrome de la mort subite du nourrisson (SIDS), et les anatomo-pathologistes sont souvent réticents à déclarer des cas potentiels de sévices. Par exemple, bien que les statistiques établies sur la base des actes de décès aux États-Unis montrent qu'un jeune enfant (moins d'un an) est tué tous les jours, d'aucuns pensent que la prévalence réelle est probablement du double (Herman-Giddens et al., 1999; McClain et al., 1993). Des allégations semblables ont été faites au Royaume Uni (Marks et Kumar 1993).
16. Dans plusieurs cas, c'est la mère qui était la cible première de l'attaque plutôt que les enfants.
17. La peur de la criminalité peut également avoir des niveaux différents selon le type de crime considéré. Par exemple, Moore et Shepherd (2007), fondant leurs travaux sur les données de l'enquête britannique sur le crime, ont montré que la peur d'une agression personnelle est plus élevée chez les jeunes âgés de 16 à 25 ans tandis que la peur des crimes contre la propriété est plus élevée parmi les individus âgés de 40 à 60 ans.
18. Par exemple, plus de 90% des pays étudiés dans l'enquête des Nations Unies sur les tendances de la criminalité, et le fonctionnement des systèmes de justice pénale sont en mesure de fournir des données sur les homicides, mais seuls les deux-tiers d'entre eux peuvent fournir des informations sur les homicides avec usage d'armes à feu.

Références

- Australian Institute of Health and Welfare (2001), *Child Protection Australia 1999-00*.
- Adams, R.E. et R.T. Serpe (2000), "Social integration, fear of crime and life satisfaction", *Sociological Perspectives*, Vol. 43, No. 4, pp. 605-629.
- Aebi, M.F. (2003), *Methodological Issues in International Comparisons of Recorded Crime: The Role of Statistical Counting Rules*, accessed 21 July 2011 at www.istat.it/istat/eventi/2003/perunasocieta/relazioni/Aebi_abs.pdf
- Aebi, M.F. (2004), "Crime Trends in Western Europe from 1990 to 2000", *European Journal on Criminal Policy and Research*, Vol. 10, Nos. 2-3, pp. 163-186.
- Amerio, P. et M. Roccato (2007), "Psychological reactions to crime in Italy: 2002-2004", *Journal of Community Psychology*, Vol. 35, No. 1, pp. 91-102.
- Anderson, D.A. (1999), "The Aggregate Burden of Crime", *Journal of Law and Economics*, Vol. 42, No. 2, pp. 611-642.
- Australian Institute of Health and Welfare (2001), "Child Protection Australia 1999-00", *Child Welfare Series No. 27*, Australian Institute of Health and Welfare, Canberra.
- Balestra, C. and J. Sultan (2012), "Home Sweet Home: the determinants of residential satisfaction and its relation with well-being", *OECD Statistics Directorate Working Paper* (forthcoming).
- Biederman, A.D. et A. Jr. Reiss (1967), « On exploring the "dark figure" of crime », *The Annals*, Vol. 374, No. 1, pp. 1-15.

- Boivin, R. et G. Cordeau (2011), "Measuring the Impact of Police Discretion on Official Crime Statistics: A Research Note", *Police Quarterly*, Vol. 14, No. 2, pp. 186-203.
- Bowes, L., B. Maughan, A. Caspi, T.E. Moffitt et L. Arseneault (2010), "Families promote emotional and behavioural resilience to bullying: evidence of an environmental effect", *J Child Psychol Psychiatry*, Vol. 51, No. 7, pp. 809-817.
- Bowes, L., L. Arseneault, B. Maughan, A. Taylor, A. Caspi et T.E. Moffitt (2009), "School, neighborhood, and family factors are associated with children's bullying involvement: a nationally representative longitudinal study", *J Am Acad Child Adolesc Psychiatry*, Vol. 48, No. 5, pp. 545-553.
- Brookman, F. et J. Nolan (2006), "The Dark Figure of Infanticide in England and Wales - Complexities of Diagnosis", *Journal of Interpersonal Violence*, Vol. 21, No. 7, pp. 869-889.
- Bureau of Justice Statistics (2010), *Criminal Victimization 2009*, Washington, DC: U.S. Department of Justice.
- Burrows, J., R. Tarling, A. Mackie, R. Lewis and G. Taylor (2000), *Review of the Police Forces' Crime Recording Practices*, Home Office Research Study No. 204, Home Office, London.
- Carrabine, E. P. Iganski, L. Maggy, K. Plummer et N. South (2009), *Criminology: A Sociological Introduction*, Routledge, New York.
- Carcach, C. (1997), *Reporting crime to the police*, Australian Institute of Criminology, Australia.
- Cheung, Y.-B. (1998), "Accidents, Assaults, and Marital Status", *Social Science & Medicine*, Vol. 47, No. 9, pp. 1325-1329.
- Coulton, C.J., J.E. Korbin et M. Su (1999), "Neighborhoods and child maltreatment: a multi-level study", *Child Abuse & Neglect*, Vol. 23, pp. 1019-1040.
- Creighton, S.J. (2001), "Childhood deaths reported to coroners: An investigation of the contribution of abuse and neglect", in *Out of sight: NSPCC report on child deaths from abuse 1973 to 2000* (2nd ed., pp. 39-69), National Society for the Prevention of Cruelty to Children, London.
- Crittenden, P. et S. Craig 1990, "Trends in child homicide", *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 5, no. 2, pp. 202-16.
- Davis, R.C. et N.J. Henderson (2003), "Willingness to report crime: The role of ethnic group members and community efficacy", *Crime & Delinquency*, Vol. 49, No. 4, pp. 564-580.
- Detotto, C. et E. Otranto (2010), "Does Crime Affects Economic Growth?", *Kyklos*, Vol. 63, No.3 , pp. 330-345.
- Dolan, P. et T. Peasgood (2007) "Estimating the economic and social costs of the fear of crime", *British Journal of Criminology*, Vol. 46, pp. 505-518.
- Farrall, S. et D. Gadd (2003), *Fear Today, Gone Tomorrow: Do Surveys Overstate Fear Levels?*, accessed 21 July 2011 at www.istat.it/istat/eventi/perunasocieta/relazioni/Farral_abs.pdf
- Felitti, V.J., R.F. Anda, D. Nordenberg, D.F. Williamson, A.M. Spitz, V. Edwards, M.P. Koss et J.S. Marks (1998), "Relationship of childhood abuse and household dysfunction to many of the leading causes of death in adults", *American Journal of Preventive Medicine*, Vol. 14, pp. 245-258.
- Fergusson, D.M., J.M. Boden et L.J. Horwood (2008), "Exposure to childhood sexual and physical abuse and adjustment in early adulthood", *Child Abuse & Neglect*, Vol. 32, pp. 607-619.
- Ferraro, K.F. (1995), *Fear of Crime: Interpreting Victimization Risk*, State University of New York Press, Albany.
- Finkelhor, D. (1994), "The international epidemiology of child sexual abuse", *Child Abuse & Neglect*, No. 18, pp. 409-417.
- Friedman, S.H., S.M. Horowitz et P.J. Resnick (2005), "Child Murder by Mothers: A Critical Analysis of the Current State of Knowledge and a Research Agenda", *American Journal of Psychiatry*, 162, pp. 1578-1587.

- Gabriel, G. et W. Greve (2003), "The Psychology of Fear of Crime", *British Journal of Criminology*, Vol. 43, pp. 600-614.
- Geneva Declaration (2008), *Le fardeau mondial de la violence armée*, Genève.
- Goudriaan, H. (2006), *Reporting crime: Effects of social context on the decision of victims to notify the police*, University Press, Veenendaal.
- Hanson, R.F., G.K. Sawyer, A.G. Begle et G.S. Hubel (2010), "The Impact of Crime Victimization on Quality of Life", *Journal of Traumatic Stress*, Vol. 23, No. 2, pp. 189-197.
- Harris, A.P., S.H. Thomas, G.A. Fisher et D.H. Hirsch (2002), "Murder and Medicine: The Lethality of Criminal Assault 1960-1999", *Homicide Studies*, Vol. 6, No. 2, pp. 128-166.
- Herman-Giddens, M.E., G. Brown, S. Verbiest, P.J. Carlson, E.G. Hooten, E. Howell et J.D. Butts (1999), "Under-ascertainment of child abuse mortality in the United States", *Journal of the American Medical Association*, Vol. 282, No. 5, pp. 463-467.
- Jenny, C. et R. Isaac (2006), "The relation between child death and child maltreatment", *Archives of Disease in Childhood*, Vol. 91, No. 3, pp. 265-269.
- Kelly, M. (2000), "Inequality and crime", *The Review of Economics and Statistics*, Vol. 82, No. 4, pp. 530-539.
- Krug, E.G., J.A. Mercy, L.L. Dahlberg et A.B. Zwi (2002), "The world report on violence and health", *Lancet*, Vol. 5, pp. 1083-1088.
- Laing, L. et N. Bobic (2002), *Economic Costs of Domestic Violence: Literature Review*, Australian Domestic & Family Violence Clearinghouse, University of New South Wales, Sydney.
- Lee, M.R. (2000), "Community Cohesion and Violent Preparatory Victimization: A Theoretical Extension and Cross-National Test of Opportunity Theory", *Social Forces*, Vol. 79, pp. 683-706.
- Lewis, H. (1989), *Insuring against Burglary Losses*, Home Office Research and Planning Unit Paper 52, Home Office, London.
- Lundstrom, M. et nd R. Sharpe (1991), "Getting away with murder", *Public Welfare*, Vol. 49, pp. 18-29.
- MacDonald, Z. (2001), "Revisiting the Dark Figure: A Microeconomic Analysis of the Under-reporting of Property Crime and Its Implications", *British Journal of Criminology*, Vol. 41, pp. 127-149.
- MacDonald, Z. (2002), "Official Crime Statistics: Their Use and Interpretation", *The Economic Journal*, Vol. 112, pp. 85-106.
- Maguire, M. (1997), "Crime statistics, patterns and trends: changing perceptions and their implications", in M. Maguire, R. Morgan et R. Reiner, dir. pub., *The Oxford Handbook of Criminology*, pp. 135-88. Clarendon Press, Oxford.
- Marley, J. A. et S. Buila (2001), "Crimes against people with mental illness: Types, perpetrators, and influencing factors", *Social Work*, Vol. 46, No. 2, pp. 115-124.
- Marenin, O. (1997), "Victimisation Surveys and the Accuracy and Reliability of Official Crime Data in Developing Countries", *Journal of Criminal Justice*, Vol. 25, No. 6, pp. 463-475.
- Marks, M.N. et R. Kumar (1993), "Infanticide in England and Wales", *Medicine, Science and the Law*, Vol. 33, No. 4, 329-339.
- McClain, P., J. Sacks, R. Froehlke et B. Ewigman, (1993), "Estimates of fatal child abuse and neglect, United States, 1979-88", *Pediatrics*, Vol. 91, pp. 338-343.
- Michalos, A.C. et B.D. Zumbo (2000), "Criminal Victimization and the quality of life", *Social Indicators Research*, Vol. 50, pp. 245-295.
- Ministère du Travail, des relations sociales et de la solidarité (2000), *Rapport au parlement sur l'enfance maltraitée*, Paris.

- Modood, T., R. Berthoud, J. Lakey, J. Nazroo, P. Smith, S. Virdee et S. Beishon (1997), *Ethnic Minorities in Britain: Diversity and Disadvantage - Fourth National Survey of Ethnic Minorities*, Policy Studies Institute, London.
- Mesch, G.S (2000), "Perceptions of risk, lifestyle activities, and fear of crime", *Deviant Behavior*, Vol. 21, pp. 47-62.
- Modood, T. R. Berthoud, J. Lakey, J. Nazroo, P. Smith, S. Virdee et S. Beishon (1997), *Ethnic Minorities in Britain: Diversity and Disadvantage - Fourth National Survey of Ethnic Minorities*, Policy Studies Institute, London.
- Moore, S. et J. Shepherd (2007), "The Elements and Prevalence of Fear", *The British Journal of Criminology*, Vol. 47, No. 1, pp. 154-162.
- National Research Council (1993), *Understanding child abuse and neglect*, National Academy of Sciences Press, Washington, DC.
- Nations Unies (2010), *Manuel sur les enquêtes de victimisation*, Genève
- Nickels, E.L. (2007), "A note on the status of discretion in police research", *Journal of Criminal Justice*, Vol. 35, pp. 570-578.
- Nosek, M., C. Clubb Foley, R.B. Hughes et C.A. Howland (2001), "Vulnerabilities for abuse among women with disabilities", *Sexuality and Disability*, Vol. 19, No. 3, pp. 177-189.
- OCDE (2009a), *Conflits et fragilité : Réduire la violence armée, permettre le développement*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2009b), *Panorama de la Société 2009 : Les indicateurs sociaux de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2011a), *Assurer le bien-être des familles*, à paraître, Éditions OCDE, Paris.
- OECD (2011b), *Preventing and Reducing Armed Violence in Urban Areas: Programming Note*, Conflict and Fragility, Éditions OCDE, Paris..
- OMS (2002), *Rapport mondial sur la violence et la santé*, Genève
- Pain, R. (1997), "Social geographies of women's fear of crime", *Transactions, Institute of British Geographers*, Vol. 22, pp. 231-244.
- Putnam, F.W. (2003), "Ten-year research update review: Child sexual abuse", *Journal of American Academy of Child & Adolescent Psychiatry*, Vol. 42, No. 3, pp. 269-278.
- Rountree, P.W. (1998), "A reexamination of the crime-fear linkage", *Journal of Research In Crime and Delinquency*, Vol. 35, No. 2, pp. 341-372.
- Runyan D.K. W.M. Hunter, R.R. Socolar, L. Amaya-Jackson, D. English, J. Landsverk, H. Dubowitz, D.H. Browne, S.I. Bangdiwala et R.M. Mathew (1998), "Children who prosper in unfavorable environments: the relationship to social capital", *Pediatrics*, Vol. 101, pp.112-118.
- Schafer, J.A., B.M. Huebner and T.S. Bynum (2006), "Fear of crime and criminal victimisation: Gender-based contrasts", *Journal of Criminal Justice*, Vol. 34, pp. 285-301.
- Skogan, W.G. (1984), "Reporting crime to the police: The status of world research", *Journal of Research in Crime and Delinquency*, Vol. 21, No. 2, pp. 113-137.
- Skogan, W.G. (1987), "The Impact of Victimization on Fear", *Crime and Delinquency*, Vol. 33, No. 1, pp. 135-154.
- Stiles, B.L., S. Halim et H.B. Kaplan (2003), "Fear of Crime among Individuals with Physical Limitations", *Criminal Justice Review*, Vol. 28, pp. 232-253.
- Tanton, R. et R. Jones (2003), *Australian victims' propensity to report assault and break and enter to police*, Paper Presented at the Evaluation in Crime and Justice: Trends and Methods Conference, Canberra, Australia.

- Taylor, N. (2003), "Under-reported crime against small business: Attitude toward police and reporting practices", *Police and Society*, Vol. 13, pp. 79-89.
- Trowell, J., B. Ugarde, I. Koldim, M. Berelowitz, H. Sadowski et A. Le Couteur (1999), "Behavioural psychopathology of child sexual abuse in schoolgirls referred to a tertiary centre: A North London study", *European Child and Adolescent Psychiatry*, Vol.8, pp. 107-116.
- Umberson, D. (1987), "Family status and health behaviors: Social control as a dimension of social integration", *Journal of Health and Social Behavior*, Vol. 28, pp. 306-319.
- UNICEF (2003), Tableau statistique de la mortalité par maltraitance à enfants dans les pays riches, Bilan Innocenti n°. 5, septembre 2003.
- Van Dijk, J., J. van Kesteren et P. Smit (2008), "Criminal Victimization in International Perspective: Key Findings from the 2004-2005 International Crime Victims Survey and European Survey on Crime and Safety", WODC Publication No. 257.
- Warr, M. (2000), "Fear of crime in the United States: Avenues for research and Policy", *Journal of Criminal Justice*, Vol. 4, pp. 451-483.
- Wilczynski, A. (1994), "The incidence of child homicide: How accurate are the official statistics?", *Journal of Clinical Forensic Medicine*, No. 1, pp. 61-66.

Chapitre 12

Le Bien-être subjectif

La notion de bien-être subjectif traduit l'idée que la qualité de vie dépend de l'incidence d'un ensemble de circonstances spécifiques sur le ressenti qu'ont les individus de leur propre existence, et présuppose que la personne la mieux placée pour juger de la qualité d'une vie est l'intéressé lui-même. Ce chapitre s'appuie sur deux mesures du bien-être subjectif : un indicateur moyen sur la manière dont les individus perçoivent leur vie de manière globale et une mesure de la proportion de la population qui éprouve davantage de sentiments positifs que de sentiments négatifs. Dans la plupart des pays de l'OCDE, les niveaux moyens de bien-être subjectif sont élevés quelle que soit la mesure utilisée. Néanmoins, il existe des variations sensibles entre les pays et certains pays de la zone OCDE affichent des niveaux moyens de bien-être subjectif inférieurs à ceux observés dans un grand nombre de pays à revenu intermédiaire et de pays en développement. Bien que l'on ne dispose que d'informations limitées sur l'évolution des niveaux de bien-être subjectif dans le temps, il apparaît que depuis 30 ans, les niveaux ont augmenté dans certains pays et stagné dans d'autres. Les données limitées actuellement disponibles sur le bien-être subjectif étant fondées sur des enquêtes officielles réalisées à petite échelle, le chapitre insiste sur la nécessité de s'appuyer sur les initiatives en cours pour élaborer des mesures comparables plus robustes et mieux comprendre les déterminants du bien-être subjectif.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre ne préjugent en rien du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

En quoi le bien-être subjectif est-il important?

Le « bonheur », « l'utilité » et le « bien-être » sont des notions auxquelles il a souvent été fait référence pour tenter de définir ce qu'est une vie satisfaisante. Elles traduisent l'idée que la qualité d'une vie dépend de l'incidence d'un ensemble de circonstances spécifique sur le *ressenti* qu'ont les individus de leur propre existence, et présupposent que la personne la mieux placée pour juger de la qualité d'une vie est l'intéressé lui-même. Ce chapitre mesure le niveau de bien-être général tel qu'il est perçu par les individus. Les chercheurs identifient trois composantes principales dans le bien-être subjectif:¹ la satisfaction à l'égard de l'existence, les affects positifs et les affects négatifs. Ces trois notions saisissent des dimensions différentes de l'expérience subjective, raison pour laquelle il est important de les prendre toutes en compte.

La satisfaction à l'égard de l'existence reflète une appréciation réfléchie de l'individu sur la qualité de sa vie. Les mesures de la satisfaction à l'égard de l'existence complètent utilement les indicateurs plus traditionnels basés sur des paramètres objectifs, car elles donnent du bien-être une image plus globale, fondée sur les préférences des individus et non sur des jugements préconçus de ce que sont les principaux déterminants du bien-être individuel.

Les affects positifs et négatifs mesurent les sentiments éprouvés à un moment particulier dans le temps. Les affects positifs décrivent l'expérience de sentiments tels que le bonheur, la joie, l'excitation ou l'amour, tandis que les affects négatifs renvoient à des sentiments comme la colère, la souffrance ou la tristesse. Outre qu'elles rendent compte d'une composante importante du bien-être, les mesures d'affects nous renseignent sur certains aspects qui ne sont pas saisis par les indicateurs de satisfaction à l'égard de l'existence. Par exemple, elles peuvent être utilisées pour identifier l'impact de certaines activités quotidiennes (les trajets entre le domicile et le travail ou les activités accomplies avec des amis par exemple) sur le *ressenti* des individus, ce que ne permettent pas de faire les indicateurs de satisfaction à l'égard de l'existence.

L'utilisation des indicateurs de bien-être subjectif se heurte à deux grandes difficultés. Premièrement, les facteurs qui font qu'une personne est satisfaite de son existence peuvent être contestables d'un point de vue éthique ou être influencés par des caractéristiques personnelles auxquelles l'individu s'adapte, même si elles ne sont pas bonnes intrinsèquement (Sen, 1970, 1976, 1979). Par conséquent, les informations tirées des mesures du bien-être subjectif doivent être utilisées en parallèle avec des indicateurs axés sur des aspects objectifs de l'existence (Stiglitz *et al.* ; 2008). La deuxième difficulté se résume à la question de savoir si les appréciations subjectives sont véritablement mesurables, autrement dit si i) tous les individus comprennent la question de la même manière et y répondent selon des normes identiques ; et si ii) les réponses ne pourraient pas être influencées par des facteurs externes transitoires. Un vaste *corpus* de recherches récentes montre que ces défauts ont peu d'effets sur les mesures subjectives du bien-être et qu'il est possible d'effectuer des comparaisons fiables entre différents groupes de personnes (encadré 12.1). Après avoir été longtemps reléguées au champ des recherches académiques, ces mesures sont de plus en plus largement acceptées.

Encadré 12.1. **Pouvons-nous véritablement mesurer le bien-être subjectif ?**

Il y a encore quelques années, il paraissait très difficile, sinon impossible, d'obtenir des mesures probantes du bien-être. Cependant, depuis une dizaine d'années, un corpus croissant de données vient accréditer l'idée qu'il est possible de recueillir des mesures valables du bien-être subjectif à partir des données d'enquêtes.

À un niveau très général, les questions sur le bien-être subjectif ont une part certaine de plausibilité intuitive, au sens où des notions telles que la « satisfaction » et le « bonheur » sont faciles à appréhender par tous. Les faits montrent d'ailleurs que les participants aux enquêtes n'éprouvent pas de difficultés pour répondre aux questions sur le bien-être subjectif. Par exemple, les questions sur le bien-être subjectif suscitent des taux de non-réponse plus bas que bon nombre de questions sur des mesures plus objectives comme le revenu ou les dépenses de consommation (Rässler et Riphahn, 2006). De même, lorsqu'on leur repose la même question un peu plus tard, les déclarants donnent généralement une réponse identique (Krueger et Schkade, 2007). Des études ont par ailleurs montré que les questions sur le bien-être subjectif sont comprises de la même manière par des personnes de culture différente (Diener et Tov, 2005), bien que le degré de comparabilité des résultats obtenus selon les différentes cultures soit toujours l'objet de débats (Angelini, Cavapozzi and Paccagnella, 2008).

Les mesures subjectives du bien-être ont été confrontées à un large éventail de mesures indirectes du bien-être, et dans la plupart des cas, les relations observées correspondent à celles attendues. Par exemple, les mesures subjectives du bien-être ont une bonne corrélation avec la fréquence de l'expression de sentiments positifs et la fréquence des sourires – en particulier les sourires 'vrais' ou sourires 'de Duchenne' (qui se manifestent par un plissement de la peau autour des yeux, sous l'effet de contractions musculaires automatiques et largement involontaires). Certaines mesures biologiques comme l'activité des hémisphères cérébraux droite et gauche et le taux de cortisol (hormone du stress) montrent une relation cohérente avec les niveaux de bien-être auto-déclarés. Qui plus est, les appréciations effectuées par des amis et celles émanant de personnes inconnues sont bien corrélées avec les auto-évaluations (Diener et Tov, 2005 ; Kahneman et Krueger, 2006).

Enfin, il est permis de penser que le bien-être subjectif est un bon outil de prédiction du comportement. Les mesures subjectives du bien-être prédisent les risques de survenue du suicide, la sociabilité, l'extraversion, la qualité du sommeil et le bonheur des proches (Diener et Tov, 2005). Des données montrent par ailleurs que les mesures du bien-être subjectif réagissent aux changements des circonstances de la vie. Par exemple, il est démontré que la survenue d'un handicap a un effet important et durable sur la satisfaction à l'égard de l'existence et que l'ampleur de cet effet augmente avec la gravité du handicap (Lucas, 2006).

La mesure du bien-être subjectif

Pour évaluer le bien-être subjectif dans sa globalité, il importe de savoir quel regard la personne porte sur son existence et comment elle se sent moralement. En d'autres termes, il faut mesurer à fois la satisfaction à l'égard de l'existence et les affects. Dans l'idéal, les indicateurs utilisés devraient être de qualité très élevée et pouvoir être reliés à un vaste ensemble de variables connues pour avoir une incidence sur le bien-être subjectif. Pour cela, il faudrait disposer de mesures robustes basées sur les réponses fournies à des questions multiples, posées dans le cadre d'enquêtes à grande échelle de haute qualité.²

Malheureusement, il n'existe pas encore de programme solidement établi de mesure officielle du bien-être subjectif dans les pays de l'OCDE. Aussi, pour ce qui est de la satisfaction à l'égard de l'existence et des affects, ce chapitre se réfère essentiellement aux données issues d'une enquête non officielle, le Gallup World Poll. Ces données sont recueillies selon

des méthodes comparables dans les différents pays et reposent sur des questions dont la pertinence est bien établie. Néanmoins, la taille relativement restreinte de l'échantillon utilisé par le Gallup World Poll limite la portée des conclusions qui peuvent être tirées de ces données. Pour cette raison, ces mesures n'ont qu'une valeur indicative et sont utilisées ici à titre expérimental. Elles seront remplacées par des indicateurs basés sur des sources de données plus fiables lorsque les informations requises seront disponibles.

Indicateurs sélectionnés

Satisfaction à l'égard de l'existence (SW I)

La satisfaction à l'égard de l'existence renvoie à l'impression générale qu'ont les individus de leur existence. Elle exprime une appréciation cognitive plutôt que l'état psychologique immédiat de la personne. Actuellement, seuls quelques pays collectent des données sur la satisfaction à l'égard de l'existence dans le cadre de la compilation de leurs statistiques officielles (notamment le Canada depuis 1985, et plus récemment la Nouvelle-Zélande, la France et l'Italie) et ces mesures peuvent difficilement être comparées d'un pays à l'autre.³ Pour ces raisons, les données utilisées dans ce chapitre sont celles d'une enquête non officielle qui, même si elle comporte certaines limites, présente l'avantage d'utiliser une méthodologie et un questionnaire identiques pour l'ensemble des pays. L'indicateur sélectionné repose sur l'échelle de Cantril, échelle graduée de 0 à 10 sur laquelle les déclarants évaluent leur vie actuelle, 0 correspondant à la « pire vie possible » et 10 à la « meilleure vie possible » pour le déclarant.⁴

Bien que l'échelle de Cantril soit le meilleur outil d'évaluation de la satisfaction à l'égard de l'existence pour lequel il existe une grande quantité de données comparables, elle présente néanmoins certaines limites. Les réponses indiquées par les déclarants peuvent être influencées par la personnalité, l'humeur, les normes culturelles et les jugements relatifs. Certains de ces facteurs, tels que la personnalité et l'humeur, ne sont pas très gênants pour les comparaisons internationales car leurs influences se neutralisent dès lors que l'échantillon est suffisamment vaste. D'autres comme les facteurs culturels affectent sans doute davantage les styles de réponse, de sorte qu'il faut être prudent pour établir des comparaisons entre pays.⁵

Le Gallup World Poll ne recueille des informations sur la satisfaction à l'égard de l'existence que depuis 2005. On ne dispose donc pas d'un recul suffisant pour cerner les tendances de la satisfaction à l'égard de l'existence, cet indicateur n'évoluant que lentement. Pour cette raison, nous utilisons également les données de l'Eurobaromètre pour décrire les tendances dans les principaux pays européens depuis 1973. Cependant, cette enquête ne nous renseigne pas sur les pays non européens de l'OCDE et utilise une question légèrement différente sur la satisfaction à l'égard de l'existence, avec quatre catégories de réponses possibles contre onze sur l'échelle de Cantril.

Dans l'analyse qui suit, les scores moyens sont calculés comme si la satisfaction à l'égard de l'existence était une variable cardinale (autrement dit, le chiffre indiqué a une valeur quantitative et non seulement ordinale). Bien que selon la conception du bien-être, cardinale ou ordinale, puisse être débattue, des données montrent que dans la pratique, l'hypothèse de la cardinalité ne biaise pas outre mesure les résultats de l'analyse des données sur le bien-être subjectif (Ferrer-i-Carbonell et Frijters, 2004).

Le bilan des affects positifs et des affects négatifs (SW II)

Contrairement à la satisfaction à l'égard de l'existence, dont la mesure repose sur le jugement appréciatif émis par l'intéressé, les affects positifs et négatifs décrivent l'état psychologique dans lequel se trouvent la personne à un moment donné dans le temps. Ils rendent compte du bien-être ressenti plutôt que du bien-être évalué. Dans l'idéal, les affects devraient être calculés à partir de données issues d'enquêtes sur l'emploi du temps, pour pouvoir être mis en relation avec des activités spécifiques accomplies à un moment particulier dans le temps. Ce sont des données de ce type qui ont été utilisées pour calculer « l'indice U » (U pour « unpleasant »), à savoir la proportion du temps au cours de la journée précédente pendant laquelle le sentiment dominant a été négatif (Kahneman et Krueger, 2006). Faute de disposer de mesures d'affects liées à des données détaillées sur l'emploi du temps pour l'ensemble des pays de l'OCDE, l'indicateur que nous utilisons ici est la part des déclarants qui indiquent avoir éprouvé davantage de sentiments positifs ou négatifs le jour précédent.⁶ Cette mesure, désignée sous le nom de bilan des affects positifs et des affects négatifs, est calculée à partir des données du Gallup World Poll.⁷

Étant moins influencées par les souvenirs et les jugements, les mesures d'affects sont également moins sujettes aux biais systématiques liés à la façon dont le déclarant se remémore certains événements. On s'accorde également à penser que le bilan des affects positifs et des affects négatifs est moins susceptible d'être faussée par les différences d'interprétation des questions entre déclarants, dans la mesure où les aspects idiosyncrasiques des réponses affectent à la fois le versant positif et le versant négatif des calculs, et donc se neutralisent plus ou moins. Moins sensibles aux biais de rappel et de style de réponse (Kahneman, Diener and Schwarz, 1999), les mesures d'affects offrent un point de comparaison utile vis-à-vis des mesures évaluatives telles que la satisfaction à l'égard de l'existence. Plus particulièrement, on peut supposer que les influences culturelles sur les styles de réponse dues sont moins marquées dans le cas du bilan des affects positifs et des affects négatifs que dans celui de la satisfaction à l'égard de l'existence. Le tableau 12.1 évalue la qualité des deux indicateurs à l'aune des critères utilisés dans ce rapport.

Tableau 12.1. Qualité des indicateurs du bien-être subjectif

	Concept Cible	INDICATEURS								
		Pertinence pour la mesure du bien-être et de son évolution dans le temps				Qualité statistique				
		Validité apparente	Interprétation univoque	Résultat susceptible d'être influencé par les politiques	Possibilité de ventiler les informations	Instrument de collecte bien établi	Définition comparable	Couverture pays	Collecte des données récurrentes	
Le bien-être subjectif										
SW I	Satisfaction à l'égard de l'existence	Évaluation de la vie	√	√	~	√	x	√	√	√
SW II	Balance affective	Sentiments positifs et négatifs	√	√	~	√	x	√	√	√

Note. Le symbole √ indique que l'indicateur sélectionné remplit très largement le critère mentionné dans le tableau; le symbole ~ qu'il remplit le critère dans une mesure importante ; et le symbole x qu'il ne remplit pas le critère ou seulement dans une faible mesure.

Tendances moyennes

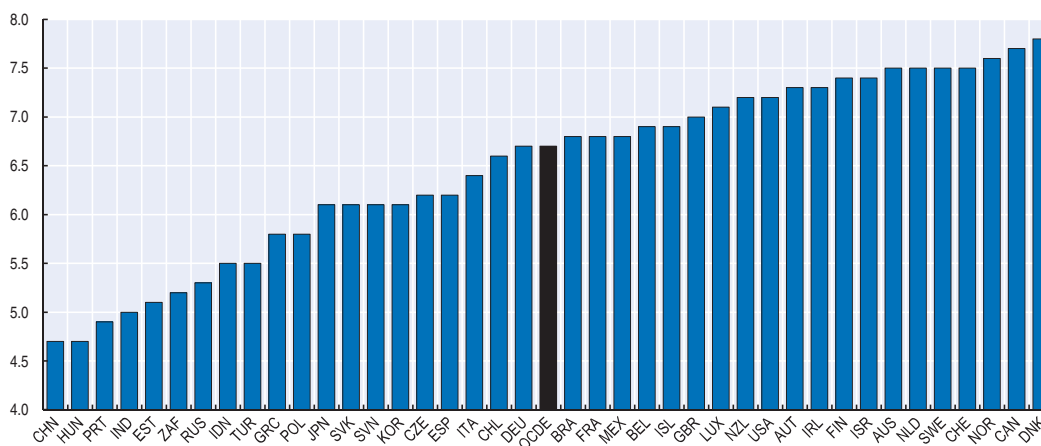
La satisfaction moyenne à l'égard de l'existence est très variable selon les pays

Parmi les pays de l'OCDE et les grands pays émergents, l'écart entre le niveau de satisfaction à l'égard de l'existence le plus élevé et le niveau le plus bas est d'environ trois points sur une échelle qui en compte 11. Grosso modo, les pays se répartissent en trois groupes (graphique 12.1). Le premier est composé de pays affichant des niveaux moyens de satisfaction à l'égard de l'existence relativement faibles en comparaison des autres pays, avec des scores moyens inférieurs à 5.5. Il comprend quelques pays membres de l'OCDE (Hongrie, Portugal, Estonie et Turquie) et quelques économies émergentes (Chine, Afrique du Sud et Indonésie). Le deuxième groupe, dans lequel figurent la plupart des pays de l'OCDE et le Brésil, se caractérise par des scores moyens de satisfaction à l'égard de l'existence inférieurs à 7. Enfin, le groupe qui obtient les meilleurs scores (supérieurs à 7) ne compte que des pays membres de l'OCDE, principalement des pays d'Europe du Nord et quelques pays anglophones. Un niveau de satisfaction à l'égard de l'existence plus élevé va généralement de pair avec un PIB par habitant plus élevé, mais la corrélation est faible et finit par disparaître dans la partie supérieure de l'échelle du PIB (encadré 12.2).

Certains pays d'Asie de l'Est affichent des niveaux de satisfaction à l'égard de l'existence inférieurs à ceux que laisserait supposer leur développement économique. Ainsi, les scores moyens de satisfaction à l'égard de l'existence du Japon et de la Corée sont en retrait d'un demi-point par rapport à la moyenne de l'OCDE, et parmi les pays représentés sur le graphique 12.1, la Chine est celui qui accuse le score moyen le plus bas tout en étant considérablement plus riche (en termes de PIB) que l'Inde et l'Indonésie. Inversement, un certain nombre de pays d'Amérique latine tels que le Chili, le Brésil et le Mexique affichent des niveaux moyens de satisfaction élevés au regard de leur développement économique. Deux raisons principales ont été avancées pour expliquer ce paradoxe « latino-américain ». La première réside dans le tropisme culturel des réponses, les habitants des pays d'Asie de l'Est étant moins susceptibles d'indiquer des valeurs extrêmes que les Latino-américains. Deuxième explication possible, les écarts de satisfaction à l'égard de l'existence pourraient être dus à des facteurs autres qu'économiques (encadré 12.2).

Graphique 12.1. Satisfaction à l'égard de l'existence

Échelle de Cantril, valeurs moyennes en 2010



Note: L'échelle de Cantril utilise une graduation de 0 à 10. Les données datent de 2008 pour l'Islande et la Norvège; de 2009 pour l'Estonie, Israël, la Suisse et l'Afrique du Sud.

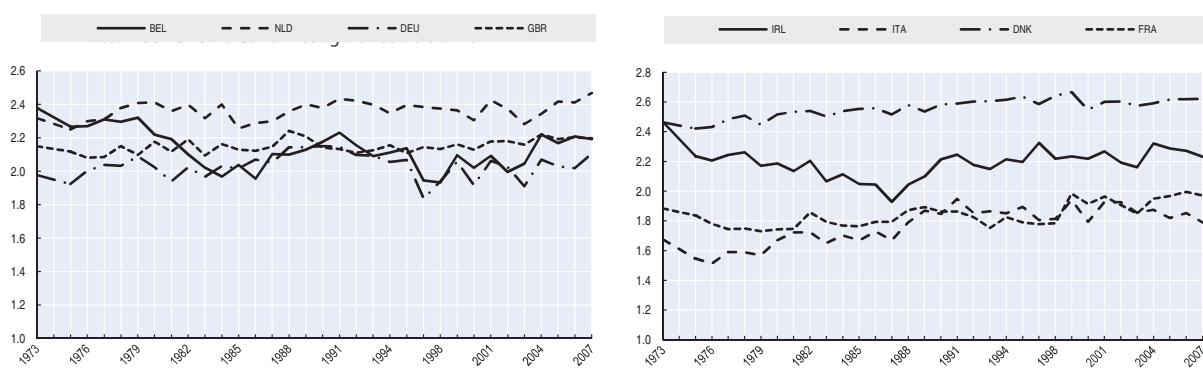
Source: Gallup World Poll.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932499636>

Les niveaux de satisfaction à l'égard de l'existence ont tendance à varier dans le temps, contrairement à l'opinion largement répandue qui voudrait qu'ils soient stables (encadré 12.2). Néanmoins, le sens et la rapidité de ces changements ne sont pas uniformes dans les pays européens pour lesquels des données comparables existent. Le graphique 12.2 illustre l'amélioration de la satisfaction à l'égard de l'existence qu'ont connus le Danemark et l'Italie entre 1975 et 2000. En France également, les niveaux de satisfaction moyens ont progressé depuis 1978. En Irlande, la satisfaction à l'égard de l'existence semble avoir décliné entre 1975 et 1987, pour repartir ensuite à la hausse. Pour ce qui est de la Belgique, en revanche, l'indicateur a diminué entre 1975 et 1985 mais s'est maintenu aux alentours de ce niveau plus bas par la suite. Le Royaume-Uni, l'Allemagne et les Pays-Bas n'ont pas connu de changements réguliers au cours de cette période. Il existe très peu d'informations sur l'impact de la crise financière récente sur la satisfaction à l'égard de l'existence.

Graphique 12.2. Satisfaction à l'égard de l'existence, Europe

Échelle de Cantril, valeurs moyennes entre 1973 et 2007



Source: Gallup World Poll.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932499655>

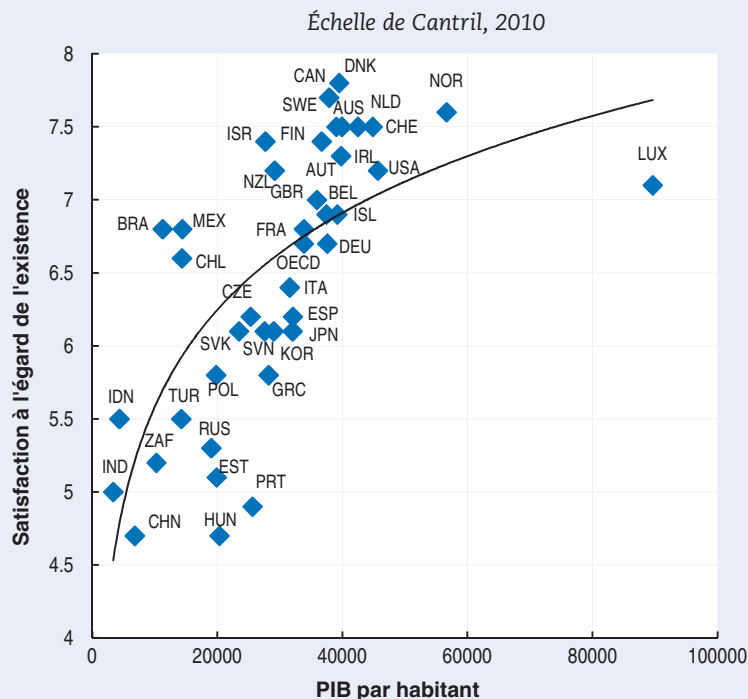
Encadré 12.2. Le paradoxe d'Easterlin

La distribution de la satisfaction à l'égard de l'existence parmi les pays développés a ceci de notable qu'elle n'est que faiblement corrélée au classement du revenu par habitant (graphique 12.2). La prise en compte des pays à faible revenu augmente la corrélation inter-pays entre le revenu et la satisfaction à l'égard de l'existence. Par ailleurs, les corrélations inter-temporelles pour un même pays sont faibles.

Richard Easterlin (1974) avait noté qu'il n'y avait pas de corrélation significative, dans les séries temporelles, entre le changement du niveau de revenu moyen et le changement des mesures de bien-être subjectif dans les pays riches, mais qu'il existait en revanche une corrélation étroite entre ces deux mesures au niveau individuel, paradoxe auquel a ensuite été donné son nom. Le paradoxe d'Easterlin réside dans le constat que la hausse du revenu d'une personne entraîne une amélioration de son bien-être subjectif, tandis qu'une hausse du revenu moyen d'un pays ne s'accompagne pas d'une amélioration proportionnelle du bien-être subjectif moyen de la population dans ce pays.

(suite de l'encadré à la page suivante)

Graphique 12.3. Satisfaction à l'égard de l'existence en fonction du PIB par habitant



Note: L'échelle de Cantril est graduée de 0 à 10. Les valeurs du PIB par habitant sont en prix courants PPA. Les données datent de 2008 pour l'Islande et la Norvège; de 2009 pour l'Estonie, Israël, la Suisse et l'Afrique du Sud. La valeur du PIB par habitant datente de 2009, et non pas de 2010, pour l'Australie, le Canada, le Chili, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Turquie, les États-Unis, la Fédération de Russie et la Chine.

Sources: PIB par habitant: Panorama des Comptes Nationaux, OCDE et Base de données du Fonds Monétaire International. Satisfaction à l'égard de l'existence: Gallup Word Poll

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932499674>

Différentes hypothèses ont été avancées pour expliquer le paradoxe d'Easterlin. En voici quelques-unes :

- C'est surtout le revenu relatif, et non le revenu absolu, qui influence l'appréciation qu'ont les individus de leur existence ; ainsi, une personne est plus heureuse ou plus satisfaite de sa vie si elle se sait mieux lotie que les personnes à qui elle peut se comparer.
- Les individus s'adaptent aux changements qui surviennent dans leur existence (effet d'auto-adaptation) ; par exemple, l'augmentation du revenu entraîne une amélioration du bien-être subjectif dans un premier temps, mais ce gain finit par s'éroder à mesure que la personne s'adapte à sa nouvelle situation.
- Il se peut que les différences de bien-être subjectif s'expliquent par des facteurs autres que le revenu et que les variations de ces facteurs soient une des raisons expliquant la faible corrélation inter-temporelle entre le bien-être subjectif et le revenu. Cependant, parmi les pays de l'OCDE, la relation entre le bien-être subjectif et ses déterminants objectifs varie peu d'un pays à l'autre (Helliwell, 2008), ce qui tendrait à montrer que certains aspects du bien-être subjectif sont globalement comparables entre pays de cultures différentes. En effet, il existe de grandes différences dans les niveaux de chômage, ceux de la délinquance ou ceux qui se rapportent à l'état de santé.
- Étant donné que la plupart des pays pour lesquels on dispose de séries chronologiques sur le bien-être subjectif sont relativement riches, l'effet d'une croissance du revenu sur le

niveau de satisfaction est peut-être trop restreint pour que l'on puisse l'observer dans les données existantes. Si tel est le cas, on pourrait voir se dessiner au cours de la prochaine décennie une relation plus étroite entre les tendances du revenu et du bien-être subjectif dans les pays en développement, dès lors que des séries chronologiques plus longues seront disponibles pour ces pays.

- Une dernière explication est à chercher dans la distinction entre affects et satisfaction à l'égard de l'existence. S'il existe une relation empirique robuste entre satisfaction à l'égard de l'existence et PIB par habitant dans l'ensemble des pays, la relation apparaît beaucoup plus faible pour les mesures d'affects (Diener, Kahneman, Tov et Arora, 2010). L'article original de 1974 de Richard Easterlin s'appuyait sur des mesures du bonheur, conceptuellement plus proches des affects que de la satisfaction à l'égard de l'existence. De même, bon nombre des études ultérieures qui se sont intéressées à l'évolution des tendances dans le temps se sont référées aux mesures du bonheur. Si la satisfaction à l'égard de l'existence augmente avec le revenu, tel n'est pas forcément le cas des mesures d'affects comme le bonheur.

Dans tous les pays, les déclarants éprouvent davantage de sentiments positifs que de sentiments négatifs

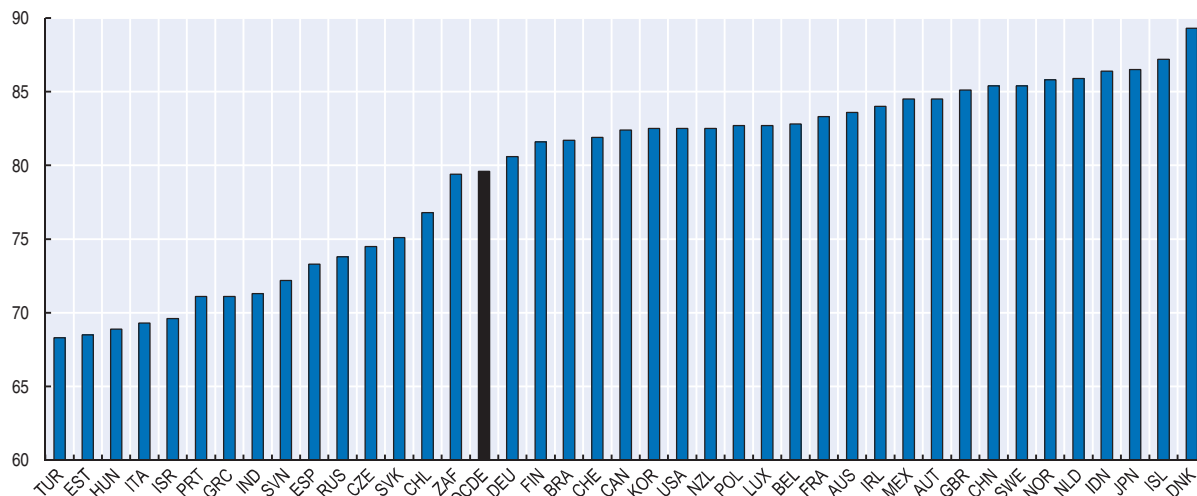
Dans les pays de l'OCDE et les économies émergentes, le bilan entre affects négatifs et positifs penche en faveur de ces derniers pour une majorité de personnes (graphique 12.3). La part des déclarants faisant état d'un bilan positif varie néanmoins quelque peu. Dans certains pays de l'OCDE comprenant le Danemark, l'Islande, le Japon, la Norvège et la Suède, plus de 85 % des participants à l'enquête ont indiqué qu'ils avaient éprouvé davantage de sentiments positifs que de sentiments négatifs au cours de la journée précédente. Les pourcentages sont du même ordre en Chine et en Indonésie. Dans les autres pays, en revanche, la balance des affects positifs et négatifs est plus équilibrée. En Turquie, en Estonie, en Hongrie, en Italie et en Israël, moins de 70 % des déclarants ont indiqué avoir éprouvé davantage de sentiments positifs que de sentiments négatifs durant la journée précédente. L'Inde se situe à peu près au même niveau.

Certains pays affichent des résultats différents pour le bilan des affects positifs et des affects négatifs et la satisfaction à l'égard de l'existence

Les images qui se dégagent du bilan entre affects positifs et négatifs d'une part et de la satisfaction à l'égard de l'existence d'autre part sont contrastées dans certains pays. L'ensemble des pays asiatiques représentés sur le graphique 12.4 sont mieux classés selon le bilan entre affects positifs et négatifs que selon la satisfaction à l'égard de l'existence. Le contraste est particulièrement frappant pour la Chine, l'Indonésie et le Japon, qui passent des tout premiers rangs pour le premier indicateur à la queue du classement pour le second. Inversement, des pays tels qu'Israël, l'Italie, la Finlande, la Suisse et le Canada sont beaucoup moins bien classés en termes de bilan entre affects positifs et négatifs qu'en termes de satisfaction à l'égard de l'existence. Les différences entre les valeurs mesurées de ces deux indicateurs pourraient s'expliquer par le fait qu'ils ne sont pas influencés de la même manière par certains paramètres objectifs (par exemple, le revenu a une incidence plus marquée sur la satisfaction à l'égard de l'existence que sur le bilan entre affects positifs et négatifs) et que l'effet des différences de style de réponse peut se faire moins sentir sur le premier indicateur que sur le second.

Graphique 12.4. Bilan des affects positifs et négatifs

Pourcentage de la population ayant une balance affective positive, 2010



Note: Les données datent de 2008 pour l'Islande et la Norvège; de 2009 pour l'Estonie, Israël, la Suisse et l'Afrique du Sud.

Source: Calculs effectués par l'OCDE sur une base du Gallup Word Poll.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932499693>

Inégalités

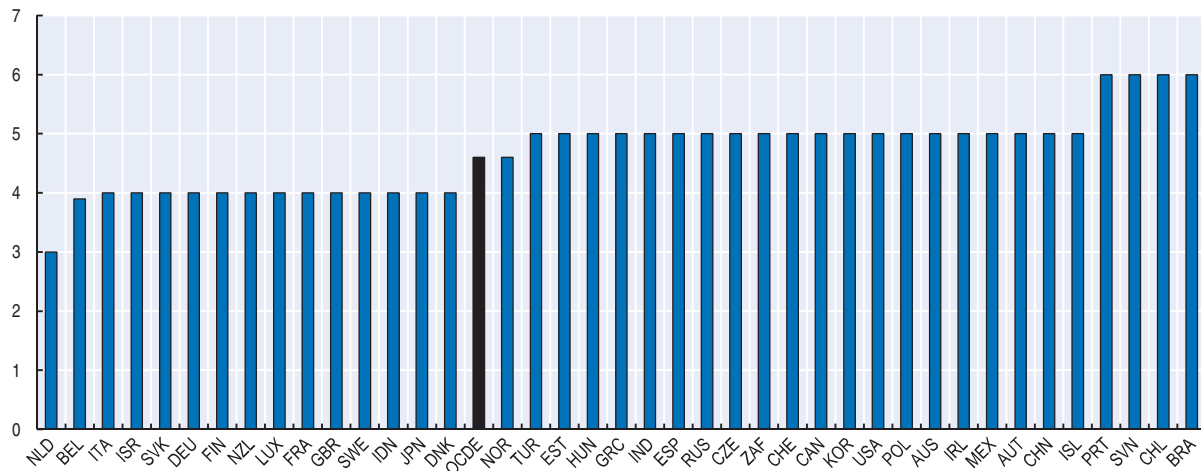
Le bien-être subjectif est sujet à des variations sensibles à l'intérieur des pays

Le niveau moyen de la satisfaction à l'égard de l'existence dans un pays donne une idée du bien-être subjectif éprouvée par la population, mais il importe également de savoir si cette moyenne reflète l'expérience de la majorité des habitants ou s'il existe de fortes variations du bien-être subjectif à l'intérieur du pays. Le graphique 12.4 illustre l'écart de scores de satisfaction à l'égard de l'existence entre les individus dans le bas du décile le plus satisfait et les individus dans le haut du décile le moins satisfait. Dans certains pays, dont un grand nombre de pays d'Europe occidentale, Israël, le Japon et la Nouvelle-Zélande, la distribution de la satisfaction à l'égard de l'existence est relativement uniforme, tandis que dans d'autres, cet indicateur présente une variance beaucoup plus élevée. L'écart d'inégalité entre le pays le plus égalitaire (Pays-Bas) et les pays les moins égalitaires (Chili, Slovaquie, Portugal et Brésil) est de même ampleur que l'écart de satisfaction moyenne à l'égard de l'existence entre le pays le mieux classé et le pays le moins bien classé de la zone OCDE.

Cette variation du bien-être subjectif dans la population peut s'expliquer par de nombreux facteurs. Le reste de ce chapitre est consacré à l'examen des principaux déterminants démographiques et socio-économiques de ces inégalités, et l'encadré 12.3 récapitule les résultats d'une analyse empirique visant à estimer l'impact relatif de ces déterminants. Confirmant les conclusions d'études antérieures sur ce sujet, l'analyse relève que les caractéristiques démographiques et socio-économiques standard, telles que le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, le revenu et le statut au regard de l'emploi, ont un rôle important dans la variance expliquée. D'autres aspects tels que l'état de santé et la fréquence des contacts humains contribuent également dans une mesure importante à la satisfaction à l'égard de l'existence.

Graphique 12.5. Inégalité dans la satisfaction à l'égard de l'existence

Différence en points de pourcentage entre la limite inférieure du neuvième décile et la limite supérieure du premier décile des scores sur l'échelle de Cantril, 2010



Note: Les données datent de 2008 pour l'Islande et la Norvège; de 2009 pour l'Estonie, Israël, la Suisse et l'Afrique du Sud.

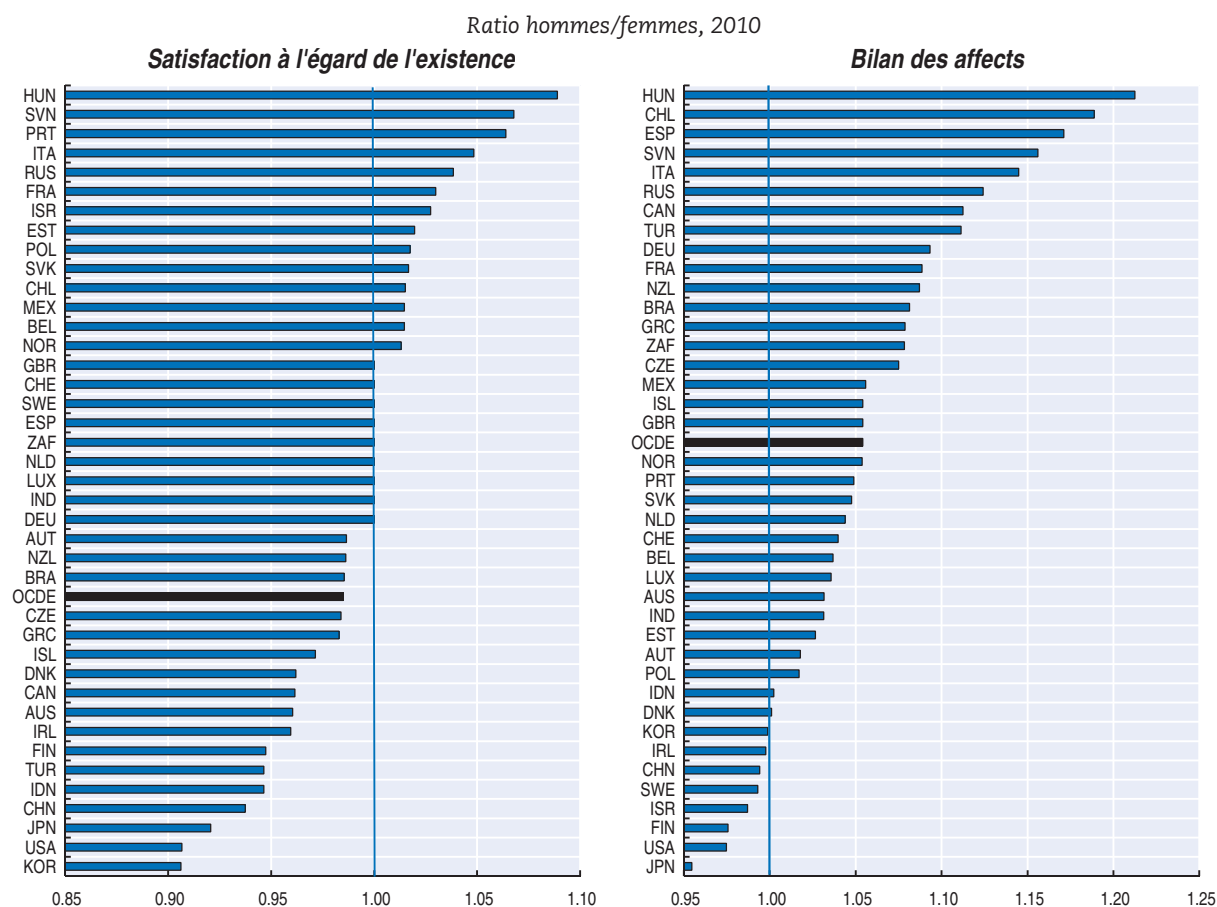
Source: Calculs effectués par l'OCDE sur une base du Gallup Word Poll..

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932499712>

Les femmes sont moins nombreuses que les hommes à faire état d'un bilan entre affects positif

Dans une petite majorité des pays couverts, les femmes affichent un niveau moyen de satisfaction à l'égard de l'existence plus élevé que les hommes (graphique 12.6). Néanmoins, la situation est différente pour le bilan entre affects positifs et négatifs : dans plus de deux tiers des pays analysés, les hommes sont beaucoup plus nombreux que les femmes à avoir un bilan entre affects positif. Malgré ces différences de moyennes, on observe dans l'ensemble un degré de cohérence élevé entre les disparités hommes-femmes de la satisfaction à l'égard de l'existence et de la balance entre affects positifs et négatifs. Par exemple, aux États-Unis, au Japon et en Finlande, les femmes obtiennent de meilleurs résultats que les hommes pour les deux indicateurs. Parmi les pays émergents, la Chine et l'Indonésie sont dans le même cas de figure. À l'inverse, les hommes sont plus satisfaits de leur existence et plus susceptibles de faire état d'un bilan entre affects positif positive dans les pays d'Europe orientale et d'Europe du Sud, dans les pays d'Amérique latine et dans la Fédération de Russie.

Graphique 12.6. Disparités homme/femme dans la satisfaction à l'égard de l'existence et le bilan des affects positifs et négatifs dans l'OCDE et les pays émergents



Note: Pour la satisfaction à l'égard de l'existence, la disparité homme/femme est le ratio entre la moyenne pour les hommes et celle pour les femmes. Pour le bilan des affects, c'est le ratio entre le pourcentage d'homme dont le bilan des affects est positif et celui de femmes dont le bilan des affects est positif. Les données datent de 2008 pour l'Islande et la Norvège; de 2009 pour l'Estonie, Israël, la Suisse et l'Afrique du Sud.

Source: Calculs effectués par l'OCDE à partir des données du Gallup World Poll.

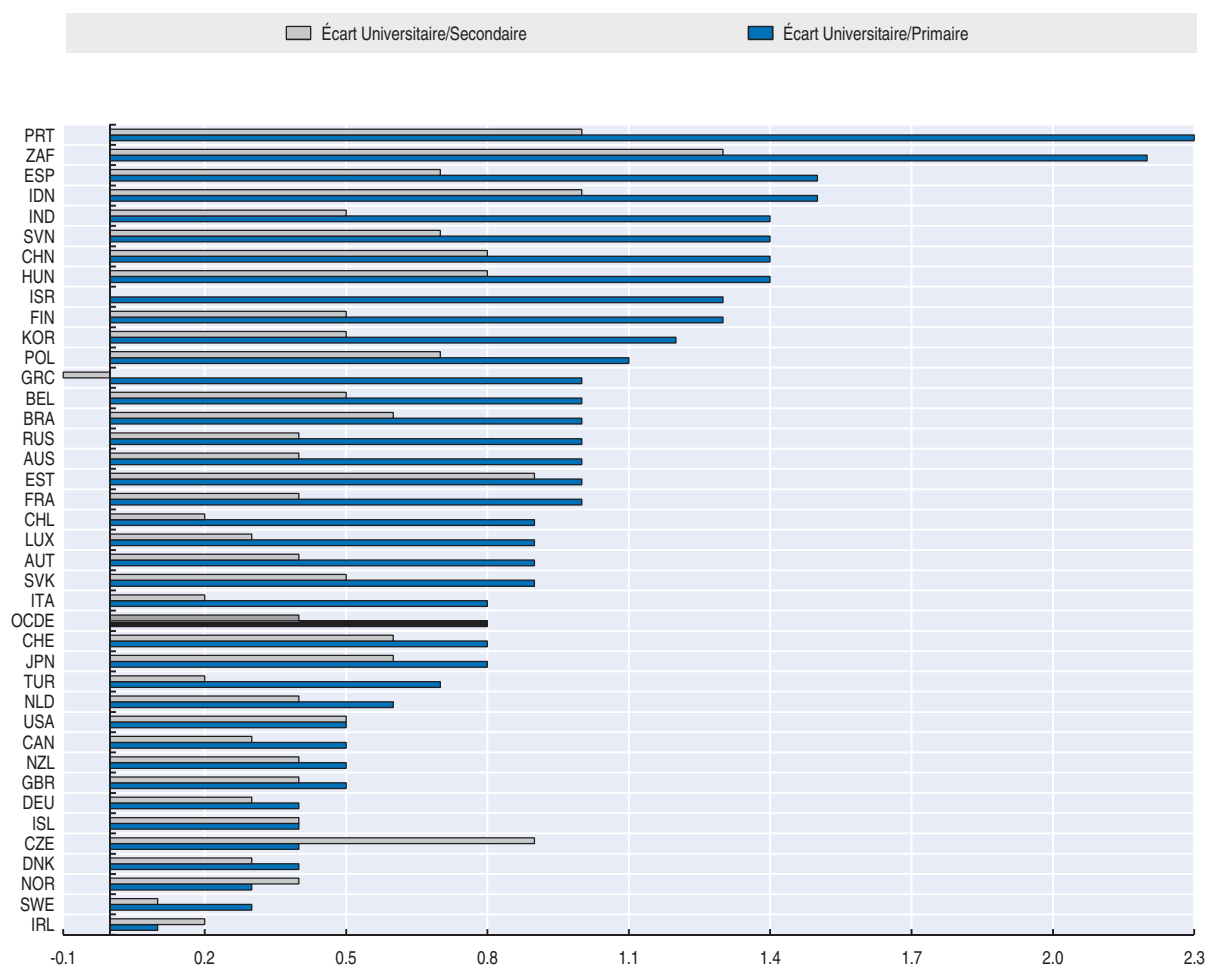
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932499731>

Un faible niveau d'instruction est associé à un moindre niveau de satisfaction à l'égard de l'existence

Des niveaux d'instruction faibles sont associés à des niveaux de satisfaction à l'égard de l'existence plus bas (graphique 12.7). Cet effet est particulièrement sensible dans les pays qui ont un PIB par habitant plus faible. Parmi les pays représentés ici, le Portugal, l'Espagne, la Slovaquie et la Hongrie affichent des écarts de satisfaction à l'égard de l'existence particulièrement marqués entre personnes ayant et n'ayant pas effectué d'études supérieures. C'est également le cas de la plupart des pays non membres de l'OCDE observés, en particulier l'Afrique du Sud et l'Indonésie. À l'opposé, l'Irlande, la Suède, le Danemark et la Norvège se caractérisent par de faibles écarts entre personnes ayant des niveaux d'instruction différents. Bien qu'il existe une relation directe entre la satisfaction à l'égard de l'existence et le niveau d'instruction, cette corrélation perd de sa force lorsque le revenu et l'état de santé sont intégrés dans l'analyse (encadré 12.3). Il est donc permis de penser que l'éducation contribue au bien-être essentiellement au travers de son impact sur d'autres indicateurs de résultats dans l'existence.

Graphique 12.7. Écart dans la satisfaction à l'égard de l'existence selon le niveau d'éducation

Échelle de Cantril, 2010



Note: L'écart est la différence entre la moyenne sur l'ensemble des individus ayant un diplôme universitaire de la satisfaction à l'égard de l'existence et la moyenne sur l'ensemble des gens ayant un diplôme du primaire (secondaire) de la satisfaction à l'égard de l'existence.

Source: Calculs effectués par l'OCDE à partir des données du Gallup World Poll.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932499750>

Encadré 12.3. Les déterminants de la satisfaction à l'égard de l'existence

Les mesures subjectives du bien-être sont particulièrement utiles au sens où elles permettent d'évaluer empiriquement l'importance relative des différents domaines de la vie. La dernière décennie a vu émerger une abondante littérature consacrée aux déterminants de la satisfaction à l'égard de l'existence. Les principaux constats qui en ressortent peuvent être résumés comme suit :

- Il existe une relation non linéaire entre le revenu et la satisfaction à l'égard de l'existence (encadré 12.2). Cette relation est valable quels que soient les personnes et les pays (Sacks, Stevenson et Wolfers, 2010), même si les données sont moins convaincantes en ce qui concerne la variation du revenu moyen à l'intérieur d'un pays. Les mesures d'affects sont également liées au revenu, mais au-delà d'un certain seuil de revenu, l'association finit par disparaître (Kahneman et Deaton, 2010).

L'état de santé a une incidence majeure sur la satisfaction à l'égard de l'existence, l'effet observé étant généralement plus important avec les mesures de la santé mentale qu'avec celles de la santé physique (Dolan, Peasgood et White, 2008). L'incapacité a un impact négatif puissant et permanent sur la satisfaction à l'égard de l'existence (Lucas, 2007).

- Le fait de perdre son emploi a également une incidence négative marquée et durable sur la satisfaction à l'égard de l'existence et les affects. Cet effet dépasse d'un grand nombre de fois celui de la perte de revenu consécutive au chômage (Winkelman et Winkelman, 1998). L'effet négatif sur la satisfaction à l'égard de l'existence exercé par une variation d'un point du taux de chômage à l'intérieur des pays est au moins deux fois plus élevé en moyenne que l'effet d'une variation d'un point du taux d'inflation (Dolan, Peasgood et White, 2008).
- Il existe une corrélation positive étroite entre les contacts sociaux et la satisfaction à l'égard de l'existence et les affects. Le fait d'être engagé dans une relation stable produit un effet équivalent, en valeur absolue, à entre un tiers et la moitié de l'effet du chômage, mais il est de signe opposé. D'autres mesures du soutien social et des relations de confiance sont positivement corrélées à la satisfaction à l'égard de l'existence (Helliwell, 2008).
- Sur l'ensemble des pays, une confiance plus grande dans les instances gouvernementales et une perception plus faible de la corruption sont corrélées avec des niveaux élevés de satisfaction à l'égard de l'existence (Helliwell, 2008). De même, il apparaît que le degré d'engagement démocratique est lié positivement à la satisfaction à l'égard de l'existence (Frey et Stutzer, 2000).
- Les trajets entre le domicile et le travail ont une incidence négative tant sur les affects que sur la satisfaction à l'égard de l'existence (Frey et Stutzer, 2008). Les données issues d'études sur l'emploi du temps indiquent que ces trajets sont l'activité qui a le plus d'impact sur les sentiments négatifs (Kahneman et Krueger, 2006). En valeur absolue, l'effet des trajets entre domicile et travail sur la satisfaction à l'égard de l'existence représente environ la moitié de l'effet associé au fait d'avoir un conjoint.
- S'agissant de l'impact de l'état de l'environnement et des niveaux de délinquance sur le bien-être subjectif, les données sont moins convaincantes, probablement en raison du manque de données comparables dans ces domaines.

Le tableau 12.2 reproduit les résultats d'une analyse de régression effectuée avec un certain nombre d'indicateurs utilisés dans ce rapport sur la satisfaction à l'égard de l'existence, pour les pays de l'OCDE. Les variables et leurs coefficients sont regroupés selon les domaines utilisés dans « *Comment va la vie ?* » (cependant, dans la mesure où l'analyse de régression nécessite de se placer au niveau individuel, les variables retenues pour représenter ces différents domaines sont les indicateurs du World Gallup Poll, et non ceux utilisés dans ce rapport).

Les résultats sont conformes aux observations de la littérature internationale et, de manière générale, font apparaître une corrélation positive entre les domaines de « *Comment va la vie ?* » et la satisfaction à l'égard de l'existence, confirmant de façon empirique que ces domaines couvrent des aspects qui revêtent une importance directe pour le bien-être. Les indicateurs relatifs au revenu et au patrimoine, à la santé, à l'emploi et aux revenus du travail, à l'éducation et aux compétences, et aux contacts humains ont tous un impact indépendant important sur la satisfaction à l'égard de l'existence ; la sécurité, la gouvernance et l'environnement ont des effets plus faibles mais néanmoins positifs. Les résultats rejoignent également ce que l'on sait des corrélats démographiques de la satisfaction à l'égard de l'existence : les femmes sont en moyenne légèrement plus satisfaites de leur vie que les hommes, et il existe une relation « en U » entre la satisfaction à l'égard de l'existence et l'âge, bien que l'âge auquel la satisfaction à l'égard de l'existence est la plus faible (65) est quelque peu supérieure à ce qui a été trouvé dans d'autres études. L'analyse de régression repose sur des données à l'échelle individuelle provenant de trois vagues du Gallup World Poll (2008-2010) fusionnées ensemble. L'analyse des déterminants de la satisfaction à l'égard de l'existence repose sur une technique d'estimation standard (par exemple Stevenson et Wolfers, 2008), à savoir un modèle par moindres carrés pondérés (WLS) contrôlant les effets fixes pays et année. Par ailleurs les résultats obtenus avec un modèle probit ordinal ne diffèrent pas sensiblement de ceux obtenus grâce à un modèle par moindres carrés ordinaires. Boarini et al., (2011) fournissent un compte-rendu complet des différents modèles utilisés.

Tableau 12.2. Les déterminants de la satisfaction à l'égard de l'existence dans les pays de l'OCDE

Déterminants	Coefficient	Taille de l'effet par rapport à un doublement du revenu
Caractéristiques démographiques		
Femme	0.0850*	0.6
Âge	-0.0524***	-0.4
Âge au carré	0.0004***	0.003
Né(e) à l'étranger	-0.2891***	-2
Revenu et patrimoine		
Log du revenu du ménage	0.1475***	1
Pas assez d'argent pour satisfaire les besoins alimentaires	-0.9288***	-6.3
Emploi et revenus du travail		
Au chômage	-0.4662***	-3.1
État de santé		
Problèmes de santé	-0.4599***	-3.1
Éducation et compétences		
Niveau d'études secondaire	0.2192***	1.5
Niveau d'études supérieur	0.4399***	3
Sécurité des personnes		
Se sent en sécurité lorsqu'il/elle marche seul	0.1710***	1.2
S'est fait voler de l'argent dans la rue	-0.1471**	-1
Contacts humains		
Marié(e)	0.2432***	1.6
Nombre d'enfants	-0.0038	0
À des amis sur lesquels il/elle peut compter	0.7658***	5.2
Activités bénévoles	0.3756***	2.5
Qualité de l'environnement		
Satisfait(e) avec la qualité de l'air	0.163**	1.1
Satisfait(e) avec la qualité de l'eau	-0.0351	-0.2
Gouvernance		
Confiance dans le système judiciaire	0.1605***	1.1
Proportion de la population qui a peur d'exprimer ses opinions politiques	-0.0624	-0.4
Niveau global de confiance social	0.0453***	0.3

Note: Le nombre d'observations est $N = 12,736$ et le $R^2 = 0.346$. Le signe * indique que les corrélations sont significatives au seuil de 10%, le signe ** indique que les corrélations sont significatives au seuil de 5% tandis que le signe *** indique que les corrélations sont significatives au seuil de 1%.

Source: Calculs effectués par l'OCDE à partir des données du Gallup Word Poll

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932500491>

Il est difficile de comparer directement la taille des coefficients issus d'une régression telle que celle représentée dans le tableau 12.2, dans la mesure où chaque indicateur est mesuré dans une unité différente. En particulier, le revenu est une variable continue, alors que de nombreuses autres variables sont binaires. Pour contourner cette difficulté, une solution consiste à comparer la taille relative de l'impact sur la satisfaction à l'égard de l'existence d'un changement d'état de chaque variable avec la taille de l'effet d'un doublement du revenu. Les résultats de cette procédure sont présentés dans la deuxième colonne du tableau. On voit immédiatement que l'effet du chômage, de la mauvaise santé et de la présence d'amis sur lesquels on peut compter est très élevé par rapport à l'effet d'un changement du revenu ou d'un changement des autres variables. Par exemple, le revenu doit être multiplié par un peu plus de 8 (par 2 à la puissance 3.1 très exactement) afin de compenser l'effet d'une perte d'emploi, tandis que le fait d'être marié plutôt que célibataire est équivalent à une multiplication du revenu par un peu plus de 3 (par 2 à la puissance 1.6). -

Il existe une relation « en U » entre l'âge et le bien-être subjectif

Les mesures du bien-être subjectif sont régulièrement plus élevées parmi les jeunes et les personnes âgées que chez les personnes d'âge moyen (encadré 12.3). En règle générale, le niveau moyen de bien-être subjectif atteint son point le plus bas entre les âges de 35 et 55 ans. Cette relation « en U » entre l'âge et le bien-être subjectif persiste même après contrôle d'autres facteurs comme le revenu et la santé.

Travail statistique à accomplir

Le tableau que dresse ce chapitre du bien-être subjectif est nécessairement partiel. Les éléments de preuve étayant la validité de ces mesures n'étant largement acceptés que depuis une dizaine d'années, l'usage de ces dernières est encore récent. Les sources de données disponibles sont relativement limitées en termes de cohérence des mesures utilisées, d'amplitude chronologique des séries et de nombre de pays couverts.⁸ De plus, la littérature consacrée au bien-être subjectif est encore en phase de maturation et de nombreuses questions de recherche importantes n'ont, pour l'instant, pas de réponse définitive. Pour pouvoir lever bon nombre de ces interrogations, il faudrait disposer de grandes séries de données nationales contenant des mesures à la fois de la satisfaction à l'égard de l'existence et des affects et diverses informations sur d'autres aspects de la qualité de vie.

S'agissant des travaux statistiques sur le bien-être subjectif, la priorité numéro un doit être de constituer un *corpus* de mesures cohérentes et robustes pour l'ensemble des pays. Des normes seront nécessaires, car les mesures du bien-être subjectif sont extrêmement sensibles à la formulation des questions et au contexte, de sorte que les résultats obtenus à partir de questions formulées différemment (ou de questions similaires présentées dans un ordre différent) pourraient n'être pas tout à fait comparables. L'OCDE travaille actuellement avec divers organismes nationaux de statistique et chercheurs dans le but de préparer un ensemble de lignes directrices sur la collecte et l'utilisation des mesures du bien-être subjectif à l'intention des instituts statistiques nationaux et autres producteurs de statistiques. Ces lignes directrices devraient comprendre un référentiel sur la mesure du bien-être subjectif et des prototypes de modules de questions pouvant être utilisés par les producteurs de statistiques sur le bien-être subjectif. Elles devraient être publiées au milieu de 2012.

Malgré ces limites, les mesures du bien-être subjectif parviennent peu à peu à se frayer un chemin dans l'univers des statistiques officielles. Au Canada, Statistique Canada collecte des renseignements sur le bien-être subjectif dans le cadre de l'Enquête sociale générale depuis 1985 et, depuis un certain temps déjà, communique ces informations dans le cadre des recueils de données publiés à l'issue de l'enquête. Parmi les plus grands organismes nationaux de statistiques, Statistics Canada est sans doute celui qui compile des séries statistiques officielles sur la satisfaction à l'égard de l'existence depuis le plus longtemps. En Nouvelle-Zélande, la New Zealand General Social Survey recueille également des informations sur la satisfaction à l'égard de l'existence, qui forment une composante majeure des données publiées. En Australie, l'Australian Bureau of Statistics a inclus des mesures subjectives du bien-être dans l'édition 2009 de *Measures of Australia's Progress*.

D'autre part, plusieurs instituts officiels de statistique ont mis en œuvre d'importantes initiatives au cours des derniers mois. Citons par exemple l'initiative lancée au Royaume-Uni au printemps 2010 en vue de développer un nouvel ensemble de mesures du bien-être

national (associant mesures subjectives et objectives) et les démarches entreprises par Eurostat pour élaborer un module sur le bien-être devant être intégré à la vague 2013 de l'EU-SILC. De même, l'institut national de statistique de la France a mis au point un module sur le bien-être subjectif destiné à être intégré à la composante nationale de l'EU-SILC et à collecter des informations sur les affects dans l'Enquête Emploi du Temps 2009-10, suivant en cela les recommandations de la Commission Sen-Stiglitz-Fitoussi. Un module sur les affects a aussi été intégrés au sein de la dernière American Time Use Survey. En Italie, l'organisme national de statistique a récemment publié les premières mesures officielles de la satisfaction à l'égard de l'existence, recueillies dans le cadre de l'enquête sociale générale (*Indagine Multiscopo*). En Pologne, une nouvelle enquête contenant de nombreuses mesures du bien-être a été lancée en 2011. Enfin, l'organisme national de statistique des Pays-Bas est en train de définir les contours d'un module sur le bien-être subjectif qui sera intégré à l'une de ses enquêtes et expérimenté sur le terrain (s'il est approuvé) à la fin de 2011 ou en 2012.

Conclusion

Les mesures subjectives du bien-être fournissent des informations sur certains aspects de la qualité de vie que ne parviennent pas à saisir les mesures conventionnelles. Dans la plupart des pays, les niveaux moyens de bien-être subjectif sont élevés quelle que soit la mesure utilisée. Néanmoins, il existe des variations sensibles entre les pays de l'OCDE. Ainsi, les pays les moins bien classés de la zone OCDE affichent des niveaux moyens de bien-être subjectif inférieurs à ceux observés dans un grand nombre de pays à revenu intermédiaire et de pays en développement, un résultat qui reste valable quel que soit l'indicateur utilisé. Bien que l'on ne dispose que d'informations limitées sur l'évolution des niveaux de bien-être subjectif dans le temps, il apparaît que depuis 30 ans, les niveaux ont augmenté dans certains pays et stagné dans d'autres. S'il existe un *corpus* de données croissant sur les déterminants du bien-être subjectif à l'échelon des individus, les causes des variations du niveau de bien-être dans le temps à l'échelon des pays sont beaucoup moins connues. Les initiatives récentes visant à développer des mesures comparables plus robustes du bien-être subjectif sont essentielles pour améliorer la compréhension de ses déterminants.

Notes

1. Diener (1984) ; Kahneman *et al.*, (1999) ; Stiglitz *et al.*, (2008).
2. Les mesures du bien-être subjectif basées sur des items multiples sont moins sensibles aux différences d'humeur et de personnalité que les mesures fondées sur les réponses à une question unique.
3. Des efforts ont été accomplis pour homogénéiser le peu de données officielles sur le bien-être subjectif dont on dispose, au travers de la World Database on Happiness. Malgré tout, cette base de données ne permet pas pour l'instant d'obtenir un ensemble de mesures couvrant la totalité des pays de l'OCDE et reposant sur des questions similaires qui se rapportent à la même période.
4. Cet instrument est plus exactement connu sous le nom de « Self Anchoring Striving Scale », titre qu'avait initialement donné Cantril à sa question.
5. Une des manières pour mesurer l'impact des différences culturelles sur les styles de réponses est d'utiliser des vignettes illustratives qui permettent en outre d'étalonner les résultats à l'échelle mondiale (Angelini, Cavapozzy, Paccagnella, 2009). Toutefois, le nombre actuel de résultats

obtenus grâce à cette méthode ne permet pas encore une normalisation des échelles au niveau des pays de l'OCDE, mais c'est une voie à suivre dans les années à venir. L'approche adoptée dans ce rapport a été de compléter les indices de satisfaction à l'égard de l'existence par la mesure de la balance affective qui n'est vraisemblablement pas sujette aux mêmes biais.

6. Contrairement à la mesure de la satisfaction à l'égard de l'existence utilisée plus haut, la balance affective est une mesure ordinaire qui ne présuppose pas que les échelles subjectives sont comparables d'une personne à l'autre, même au niveau global (c'est-à-dire, les données doivent être interprétées comme ordinaires plutôt que cardinales).
7. Ce n'est pas la seule manière possible de définir et de calculer une « balance affective ». Il est par exemple possible d'obtenir une valeur cardinale de balance affective en soustrayant à la somme des affects positifs, celle des affects négatifs. La définition utilisée ici est binaire, elle permet ainsi de minimiser le biais de déclaration entre les pays et de compléter la mesure de la satisfaction à l'égard de l'existence, qui est traité dans ce chapitre comme une valeur cardinale.
8. Deux jeux de données remplissent deux de ces critères (Gallup World Poll et World Values Survey), mais pas les trois.

Références

- Albouy V., P. Godefroy and S. Lollivier (2010), "Une mesure de la qualité de vie", in INSEE, France, *Portrait Social*, édition 2010, pp 99-114
- Angelini, V., L. Cavapozzi and O. Paccagnella (2008), "Do Danes and Italians Rate Life Satisfaction in the Same Way? Using Vignettes to Correct for Individual-Specific Scale Biases", *Marco Fanno Working Paper 90*, Dipartimento di Scienze Economiche Marco Fanno.
- Bjornskov C. (2010), "How Comparable are the Gallup World Poll Life Satisfaction Data?", *Journal of Happiness Studies*, Vol. 11, pp 41-60.
- Blanchflower D. G. and A. J. Oswald, (2004) "Money, Sex and Happiness: An Empirical Study", *Scandinavian Journal of Economics*, Vol. 106 (3), pp 393-415
- Boarini, R., M. Comola and C. Smith (2011) "The Determinants of Well-being in OECD Countries", OECD Statistics Directorate Working Paper, forthcoming.
- Clark, A. and C. Senik (2010) "Will GDP growth increase happiness in developing countries?", *Paris School of Economics Working Paper No 2010-43*
- Diener E. and W. Tov (2006), "National Accounts of Well-being", *Encyclopedia of Quality of Life*, K. Land (eds)
- Diener E. (1984), "Subjective Well-Being", *Psychological Bulletin*, No. 93, pag. 542-575
- Diener E., J. F. Helliwell and D. Kahneman (2010), *International Differences in Well-Being*, Oxford University Press, New York
- Dolan P., T. Peasgood and M. White (2008), "Do we really know what makes us happy? A review of the economic literature on the factors associated with subjective well-being", *Journal of Economic Psychology*, Vol. 29, pp 94-122.
- Easterlin, R. (1974) "Does Economic Growth Improve the Human Lot? Some Empirical Evidence", in David, P. A. and M. W. Reder, *Nations and Households in Economic Growth: Essays in Honour of Moses Abramovitz*, New York, Academic Press Inc, pp89-125.
- Ferrer-i-Carbonell, A. and P. Frijters (2004), "How important is methodology for the estimates of the determinants of happiness?", *The Economic Journal*, Vol. 114, pp 641-659.
- Frey, B. S. and A. Stutzer, (2000), "Happiness, Economy and Institutions", *The Economic Journal*, Vol 110. (466), pp 918-938.
- Frey, B. S. and A. Stutzer (2008), "Stress that Doesn't Pay: The Commuting Paradox", *Scandinavian Journal of Economics*, Vol. 110 (2), pp 339-366.

- Helliwell, J. F. and C. P. Barrington-Leigh (2010), "Measuring and Understanding Subjective Well-being", *NBER Working Paper 15887*, National Bureau of Economic Research,
- Helliwell, J. F. (2008) "Life Satisfaction and the Quality of Development", *NBER Working Paper 14507*, National Bureau of Economic Research.
- Kahneman, D. and A. Deaton (2010), "High income improves life evaluation but not emotional well-being", *Proceedings of the National Academy of Sciences*, Vol. 107 (38), pp 16489-16493.
- Kahneman, D. and A. B. Krueger (2006), "Developments in the Measurement of Subjective Well-Being." *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 20 (1), pp19-20.
- Kahneman D., E. Diener and N. Schwarz (1999), *Well-Being. The Foundations of Hedonic Psychology*, Russel Sage Foundation, New York.
- Krueger, A. B. and D. A. Schkade (2007) *The Reliability of Subjective Well-Being Measures*, NBER Working Paper 13027.
- Larson, R. J. and B. L. Fredrickson (1999), "Measurement Issues in Emotion Research" in D. Kahneman, E. Diener and N. Schwarz (eds), *Well-Being. The Foundations of Hedonic Psychology*, Russel Sage Foundation, New York, pp40-60
- Lucas, R. R. (2007) "Long-Term Disability Is Associated With Lasting Changes in Subjective Well-Being: Evidence From Two nationally Representative Longitudinal Studies." *Journal of Personality and Social Psychology*, Vol. 92, (4). pp717-730.
- Rässler, S. and R. T. Riphahn (2006), "Survey item nonresponse and its treatment", *Allgemeines Statistisches Archiv*, v 90, pp 217-232.
- Sacks, W. D., B. Stevenson and J. Wolfers (2010), "Subjective Well-being, Income, Economic Development and Growth", NBER Working Paper 16441.
- Sen A. (1979), "Personal utilities and public judgements: or what's wrong with welfare economics", *Economic Journal*, No. 89, pag. 537-558
- Sen A. (1976), "Liberty, unanimity and rights", *Economica*, No. 43, pag. 217-245
- Sen A. (1970), "The impossibility of a paretian liberal", *Journal of Political Economy*, No. 78, pag. 152-157
- Stevenson, Wolfers, (2008) "Economic Growth and Subjective Wellbeing: Reassessing the Easterlin Paradox", *NBER Working Paper No. 14282*
- Stiglitz, J.E., A. Sen and J.-P. Fitoussi (2009), Report by the Commission on the Measurement of Economic Performance and Social Progress, http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_anglais.pdf.
- Winkelman, L. and R. Winkelmann (1998), "Why Are The Unemployed So Unhappy? Evidence From Panel Data?", *Economica*, Vol. 65. pp 1- 15.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. L'Union européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

Comment va la vie ?

MESURER LE BIEN-ÊTRE

Toute personne aspire à une bonne vie. Mais que signifie « une bonne ou une meilleure vie » ? Ce rapport examine les aspects les plus importants qui façonnent le bien-être et la vie des gens : le revenu, l'emploi, le logement, la santé, le travail et l'équilibre vie professionnelle-vie privée, l'éducation, les liens sociaux, l'engagement civique et la gouvernance, l'environnement, la sécurité personnelle et le bien-être subjectif. Il brosse un tableau complet du bien-être dans les pays de l'OCDE et dans d'autres grandes économies, en observant les conditions de vie matérielle et la qualité de vie des personnes à travers la population. Le rapport répond à la fois aux besoins des citoyens pour une meilleure information sur le bien-être et à ceux des décideurs en donnant une image plus précise du progrès sociétal.

Le rapport constate que le bien-être a augmenté en moyenne au cours des quinze dernières années : les gens sont plus riches et plus susceptibles d'être employés ; ils bénéficient de conditions de logements de meilleure qualité et sont exposés à des niveaux de pollution inférieurs ; ils vivent plus longtemps et sont plus instruits ; ils sont également exposés à moins de crimes. Mais les différences entre pays sont importantes. Par ailleurs, certains groupes de la population, en particulier les personnes moins éduquées et à faible revenu, ont tendance à moins bien s'en tirer dans toutes les dimensions du bien-être considérées dans ce rapport : par exemple, ils vivent moins longtemps et rapportent plus de problèmes de santé ; leurs enfants obtiennent de résultats scolaires moins bons ; ils participent moins à des activités politiques ; en cas de besoin, ils ont moins de réseaux sociaux sur lesquels s'appuyer ; ils sont plus exposés à la criminalité et à la pollution ; ils ont tendance à être moins satisfaits avec leur vie en général que les personnes plus instruites ou plus riches.

Comment va la vie ? s'inscrit dans le cadre de l'Initiative Vie meilleure de l'OCDE, lancée par l'Organisation à l'occasion de son 50^e anniversaire. L'Initiative Vie meilleure de l'OCDE vise à promouvoir de « meilleures politiques pour une vie meilleure », s'inscrivant ainsi dans la mission globale de l'OCDE. Un des autres piliers de l'Initiative Vie meilleure est l'indice interactif Your Better Life index (www.oecdbetterlifeindex.org), un indice composite du bien-être qui vise à impliquer les citoyens dans le débat sur le progrès des sociétés.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE (2011), *Comment va la vie ? : Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE.

<http://dx.doi.org/10.1787/9789264121195-fr>

Cet ouvrage est publié sur *OECD iLibrary*, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation. Rendez-vous sur le site www.oecd-ilibrary.org et n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.